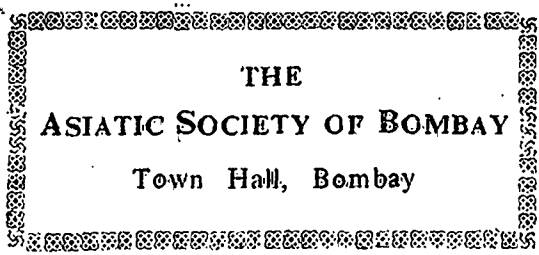




00086038

A decorative rectangular border with a repeating geometric pattern surrounds the text.

THE  
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY  
Town Hall, Bombay

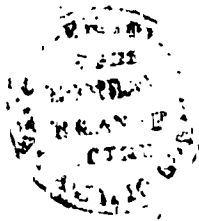




HISTOIRE GÉNÉRALE  
DES VOYAGES.

---

TOME XIV.



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,  
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DES VOYAGES,

NOUVELLE COLLECTION  
DES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME XIV.

86038

3.9.11  
Vol 14



A PARIS,  
chez LEFÈVRE, LIBRAIRE,  
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXVIII.

F8910-4

# waiting

86038

11.8.8

86038  
74 10/



00086038



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

---

### SUITE DU LIVRE XV.

OBSERVATIONS DES PREMIERS VOYAGEURS SUR LES ROYAUMES DE  
LOANGO, DE CONGO, D'ANGOLA, DE BENGUELLA ET DES PAYS  
VOISINS.

---

#### CHAPITRE III.

Description géographique du Congo, selon Cavazzi, Labat  
et Zucchelli.

APRÈS avoir donné la description du Congo, par Lopez et les plus anciens auteurs, il convient de faire connaître à part celle que donnent Cavazzi, Labat et Zucchelli, auteurs plus récents.

#### § I.

Description du Congo proprement dit.

Le Congo a pour bornes le fleuve Zaïre, qui est situé par six degrés de latitude méridionale. Des

montagnes élevées, des déserts sablonneux, et le fleuve Dandé, le séparent du royaume d'Angola ou Dongo, au sud, environ vers le neuvième degré de latitude. A l'ouest, il est borné par l'Océan éthiopique, et à l'est, selon Labat, par les royaumes du Fungeno, de Matamba, les montagnes du Soleil, ou montagnes brûlées, et la rivière de Coango, qui coule dans le lac Aquelunda (1).

La capitale de ce royaume s'appelle Banza Salvador; ce dernier nom lui a été donné depuis que les Portugais y ont introduit le christianisme. Banza signifie ville en langue du Congo. San - Salvador est située sur une montagne très haute, et escarpée presque de tous côtés, à cent cinquante milles ou cinquante lieues de la mer, au sud-est du Zaïre, et à une assez petite distance de la rivière de Lelunda.

Lorsque les Portugais eurent converti ce royaume à la foi catholique, ils le divisèrent en six grandes provinces, sous les noms de duchés, de comtés et marquisats. Ces six grandes provinces sont : Bamba, Sogno, Sundi, Pango, Batta et Pemba.

Bamba est renfermé entre l'Ambriz et la Loze, rivières considérables, dont la dernière le sépare du duché de Pemba, du côté de l'est, et la première du comté de Sogno, du côté du nord. Il s'étend, sur le rivage de la mer, jusqu'à l'embouchure de la rivière Lufune, et il a pour bornes, au midi, le royaume d'Angola, dont les Portugais ont fait la conquête.

(1) Labat, t. 1, p. 23. Cavazzi n'indique pas les limites orientales, et Labat écrit Coanza, par erreur, pour Coango; et il parle de la rivière Chilandé ou Aquilon, au lieu du lac Aquelunda.

Le sol du Bamba est fertile; ses rivages produisent une quantité prodigieuse de sel, et les coquillages appelés zimbis, qui servent de monnaie courante dans tout le Congo (1).

La seconde province du Congo est le comté de Sogno, qui s'étend, comme le précédent, sur les bords de la mer, et qui est borné, au nord, par le Zaïre; au sud, par l'Ambriz; à l'ouest, par la mer; et à l'est, par les territoires de Pango et de Sundi. Sa ville capitale, ou Banza-Sogno, est située à trois lieues du cap Padron, et à une lieue et demie de Pinda, autre ville placée sur un bras du Zaïre. C'est dans cette dernière ville que les missionnaires capucins trouvèrent, en 1645, une église, dont la fondation remontait, dit-on, jusqu'à la conquête des Portugais. Le sol du Sogno est sec et sablonneux, mais très propre à la culture des palmiers. Le principal revenu du pays vient du commerce du sel, qui est très abondant sur ses côtes. Du temps de Cavazzi, il y avait trois églises dans la ville de Sogno; c'est par cette province que la religion catholique a commencé à s'introduire dans le Congo. Elle a pour tributaire le marquisat de Chiova, dont les habitants portaient anciennement les noms de Mombalassi ou Mombalasingi.

Le duché de Sundi forme la troisième province du Congo. Il commence à treize lieues environ au nord-est de San-Salvador; au nord, il s'étend sur l'autre rive du Zaïre; au sud-ouest, il est borné par

(1) Cavazzi, p. 2 et 3; Labat, t. 1, p. 22 à 26.

les territoires de Batta et de Pango ; au nord-est, par le royaume de Miccoco, et les rochers de cristal, au pied desquels la rivière de Bancari se perd dans le Zaïre. La Banza, ou capitale de la province, qui porte aussi le nom de Sundi, est éloignée de six lieues de la grande cascade du Bancare (1). Le sol du Sundi est arrosé d'un grand nombre de rivières qui le fertilisent. Ses montagnes abondent en métaux précieux, qu'une loi du pays défend d'exploiter, à l'exception des mines de cuivre, d'un jaune éclatant, situées dans le voisinage de la grande cascade.

Le marquisat de Pango, quatrième province du royaume, s'appelait autrefois Pangalungos, avant que les rois du Congo en eussent fait la conquête. Son territoire est borné, au nord-est, par Sundi ; au sud, par Batta ; et à l'ouest, par Congo. Banza-Pango, sa capitale, est située sur les bords du fleuve Barbela (2) ou Zaïre.

Batta, cinquième province du Congo, portait autrefois le nom d'Anguirima. Son territoire est borné, au sud, par les montagnes Brûlées, le comté d'Ambuilla ; et les montagnes de Salpêtre ; à l'ouest, par le marquisat de Pemba ; et au nord, par le duché de Sundi.

(1) Cavazzi, p. 5 ; Labat, t. 1, p. 33-35. Le père Labat dit du Zaïre, parce que le Bancare, Bancari ou Bancaro, est considéré comme une portion du cours du Zaïre.

(2) Labat, t. 1, p. 35, a brouillé tout ceci, quoique son original Cavazzi fût fort exact. Il aurait évité ces erreurs, s'il avait seulement regardé les cartes que d'Anville a dressées pour son ouvrage : au reste, Cavazzi aurait dû décrire l'ango avant Sundi, puisque cette dernière province est la plus éloignée vers l'orient.

Enfin, le marquisat de Pemba forme la sixième province; elle est centrale. Sa capitale porte le même nom, et est située au pied d'une montagne qu'on appelle montagne brûlée, mais qu'il ne faut pas confondre avec la grande chaîne du même nom, qui est à l'est du comté d'Ambuilla. La rivière de Lelunda traverse la province de Pemba de l'est à l'ouest, et contribue, avec les eaux du Kai, de l'Ambriz, et de plusieurs autres fleuves, à répandre la fertilité dans cette province et les provinces environnantes. C'est dans le Pemba que les rois du Congo font leur résidence, et qu'ils sont ensevelis après leur mort.

Outre les six provinces dont nous venons de parler, le royaume en renferme plusieurs autres d'une étendue considérable, mais pour la plupart inhabitées, et peuplées d'hommes barbares, qui, retirés dans l'épaisseur de leurs forêts; ou sur le sommet de montagnes presque inaccessibles, y mènent une vie peu différente de celle des animaux. Ces provinces sont : Quiona, Quimaxondo, Ndamba, Nsusso, Nsella, Juva, Alombo, Nzolo, Nzanga, Marsinga et Metondo. Ces trois dernières sont voisines du pays d'Ajacca, habité par une nation sauvage et inhumaine (1).

On trouve aussi, dans le voisinage du royaume d'Angola, le duché d'Ouando, dont la capitale se nomme Saint-Michel, qui s'est placé sous la protection du Portugal, ainsi que Dembi, qui est feudataire du mani d'Ambuilla.

(1) Cavazzi, p. 6; Labat, t. 1, p. 37-39. Labat défigure tous ces noms. Le pays d'Ajacca est probablement le pays des Jagas.

On a toujours douté de l'existence des mines d'or du Congo; Cavazzi a seulement entendu dire (1) que le roi de Congo tira une quantité d'or d'une mine voisine de San-Salvador, et qu'il l'envoya à Loanda-Saint-Paul, où les essayeurs portugais le trouvèrent de première qualité.

Les principales rivières du Congo sont : le Zaïre, la Lelunda; l'Ambriz, la Loze, l'Onzo, la Danda, la Zemza ou Bengo, la Coanza, la Moreno ou Longa, la Catombelle, la Bancare.(2), la Vambre ou Vumba, la Coango, la Barbela, et une infinité d'autres assez considérables, mais moins connues (3).

Le Zaïre est formé par l'union des rivières de Bancare, de Vambre, de Coango et de Barbola ou Barbela : cette dernière sort du lac de Chilandé, ou d'Aquilon ou d'Aquelunda. Ce lac a environ vingt lieues de longueur, du nord au sud, et dix à douze de largeur, de l'est à l'ouest; il renferme plusieurs îles d'un terrain gras, fertile et bien cultivé. Ses eaux sont alimentées par plusieurs sources et par les pluies. Il dépend de la province de Sissame, qui fait partie du royaume de Matamba. L'écoulement du superflu des eaux de ce lac forme la rivière de Barbela, qui se perd dans celle de Coango, après un cours d'environ quatre-vingts lieues.

(1) Cavazzi, p. 8; Labat, t. 1, p. 43. Labat, au contraire, fait affirmer la chose à Cavazzi.

(2) Labat écrit ce mot de trois manières : Bancaor, Bancare et Bancaro. Cavazzi écrit Bancari.

(3) Cette énumération des rivières du Congo, et leur description, appartient tout entière à Labat. Cavazzi ne décrit que le Zaïre selon les cartes de son temps. Conférez Dapper, p. 341, sur Sissame.

La rivière de Coango a sa source dans les terres du Jaga Cassangé (1). On lui donne cent quarante lieues de cours, en droite ligne, du sud-est au nord-est.

La rivière de Vambre, qu'on nomme aussi Umbre, a sa source dans les montagnes qui séparent le royaume de Fungeno de celui de Nimeramaï, ou de Mano-Èmugi. Son cours, qui est de l'est à l'ouest, peut être d'environ cent dix lieues. Celle de Bancare a sa source et son embouchure dans les états du Miccoco, dont le pays se nomme Anzico. De l'est à l'ouest, on lui connaît quatre-vingts lieues de cours avant qu'elle reçoive celle de Vambre; vingt lieues plus bas, elle se joint à la rivière de Coango par trois degrés de latitude méridionale. On compte environ quarante lieues depuis le lieu où ces deux rivières perdent leur nom, et s'unissent pour former le Zaïre. Le lit de ce fleuve est immense. Dans la saison des pluies, ses eaux inondent tout le pays; mais, comme cette saison n'a pas lieu dans la partie méridionale d'Afrique dans le même temps que la partie septentrionale, les débordements du Zaïre ne suivent pas ceux du Nil, ni du Niger, observation qui aurait dû suffire pour empêcher de confondre ces trois fleuves ensemble, comme l'ont fait plusieurs voyageurs (2).

(1) Labat, p. 51, dit du Giegne de Casangi; mais il a défiguré tous les noms. D'Anville, dans la carte dressée pour l'ouvrage de Labat, donne trois rivières pour les sources du Coango : Cuigi à l'ouest, Bagamidir à l'est, et Lunino entre les deux : cette dernière, comme la plus éloignée, est la véritable source, et coule dans la province dite petite Ganghelle.

(2) Labat, t. 1, p. 50-53. Par Niger, Labat entend le Sénégal.

Selon Zucchelli, le Congo se divise en six provinces, savoir : Sundi, Bamba, Pango, Sogno, Pemba et Batta. Ces provinces, par leur étendue, peuvent être considérées comme autant de royaumes; et, en effet, les gouverneurs de provinces se sont rendus tellement indépendants, qu'on peut les considérer comme autant de rois.

Les Portugais, selon le même auteur, ont établi huit couvents de missionnaires dans ces régions. Le principal, et celui où réside le préfet, est à Loanda-de-Saint-Paul; les sept autres sont à Bengo, à Mas-sangano, à Dande, à Caenda, à Ambuilla, à Sogno et à Emcus, ou Incussu (1).

## § II.

Description du royaume de Matamba et des pays voisins.

Le royaume de Matamba est éloigné de l'Océan au moins de deux cents lieues. Il est situé entre le Congo et Angola, et son territoire forme un angle entre ces deux royaumes. Il en est séparé par deux rivières, l'Icole et le Bagamidir, qui coule du levant au midi (2). La rivière Coanza sépare Matamba de la province de Lubolo, et du royaume du Buttuta, qui s'étend du levant au midi. Le sol de Matamba est fertilisé par tous les cours d'eau qui grossissent la

(1) Zucchelli, *Relazione settima*, cap. xvii, p. 119 et 120.

(2) C'est le contraire sur la carte de d'Anville pour l'ouvrage de Labat. L'Icole, nommée aussi Lutato, qui reçoit la Vamba, coule du nord au sud dans la Coanza; et la Bagamidir, du sud au nord dans le Coango.



Coanza, la Vamba, la Lunino, la Cambo, la Xarique, la Cuigi, l'Icole, et plusieurs autres rivières de moindre importance (1).

L'air qu'on respire dans le Matamba est très tempéré, si l'on considère sa situation, et son sol est fertilisé par les débordements des rivières qui le traversent. Les districts qui sont le mieux cultivés sont : la haute et la basse Umbe, les bords du Coango, ceux de la Coanza, et particulièrement les îles de cette rivière. On en compte quatorze, qu'on appelle îles de Chindonga, et celle de Bondo, qui est partagée en deux. Quant aux provinces de Ganghella, du Dongy, et une grande étendue de pays du même côté, elles sont entièrement désertées, inhabitées, incultes, et sans cesse ravagées par les peuples anthropophages qui les avoisinent.

## CHAPITRE IV.

Figure, caractère et mœurs des habitants de Congo.

Il y a peu de régions aussi peuplées que le royaume de Congo. Lopez a donné une description très curieuse des naturels de ce pays. Les Mosicongos, tel est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes, sont,

(1) Cavazzi, p. 8. Il ne faut avoir aucun égard à ce que dit ici le père Labat (t. 1, p. 54); en essayant de corriger l'auteur qu'il traduit, il embrouille toute la géographie de ces contrées.

dit-il, communément noirs, quoiqu'il s'en trouve un grand nombre dont la couleur tire sur l'olivâtre. La plupart ont les cheveux noirs et frisés; mais il s'en trouve aussi qui les ont roux. Leur taille est moyenne; et, si l'on excepte la couleur, ils ont beaucoup de ressemblance avec les Portugais. Les uns ont la prunelle des yeux noire; d'autres d'un vert de mer. Leurs lèvres ne sont pas grosses et pendantes comme celles des Nubiens et des autres nègres. Ils n'ont point les traits gros et difformes comme les nègres de Guinée; mais leurs physionomies présentent de la variété et de l'agrément comme en Europe (1).

A l'égard du caractère, quoiqu'ils soient quelquefois fiers et emportés, ils paraissent ordinairement doux et civils pour les étrangers, traitables dans les affaires, capables de se rendre à la raison, mais passionnés pour les liqueurs fortes, surtout pour le vin d'Espagne et l'eau-de-vie. Dans la conversation, ils ne manquent ni de vivacité ni de jugement. Ils s'expriment avec tant de justesse et d'agrément, que les Européens les plus sensés prennent plaisir à les entendre.

Les habitants du comté de Sogno joignent la fierté à beaucoup d'indolence et de mollesse, mélange bizarre, qui ne les empêche point d'avoir les manières fort insinuanes, avec une volubilité de langue dont les habitants au nord du fleuve Zaïre n'approchent

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 6, 20 et 38. La traduction anglaise de ce passage important se trouve dans Barbot, qui écrit Macikonghen, au lieu de Moticonghi ou Moticongos. Voyez Churchill, t. v, p. 468.

point. Pour la valeur et la force, c'est aux nègres de Bamba qu'on accorde la palme (1).

Ils ont tous un penchant presque invincible pour le vol ; mais, ce qu'ils se procurent par cette voie, ils l'emploient aussitôt à boire avec leurs compagnons. Dans la joie de pouvoir se réjouir aux dépens d'autrui, un d'entre eux marche devant le fondateur de la fête, en lui donnant le titre de roi de Congo, parce qu'ils ne connaissent rien d'égal au plaisir de la bonne chère.

Braun (2) nous dit que les habitants du Congo tuent les prisonniers faits à la guerre, et les mangent. Ils pensent que l'on acquiert dans les combats d'autant plus de force et de courage, qu'on a coupé un plus grand nombre de membres virils à des ennemis vaincus ; aussi ont-ils grand soin de recueillir et de conserver tous ceux qu'ils ont ainsi coupés, de les attacher ensemble, au moyen d'une ficelle, et de suspendre à leur cou, dans de certaines occasions, ce singulier trophée de leurs exploits.

Entre San-Salvador et Loanda, on est exposé à rencontrer quantité de nobles, disgraciés du roi, qui s'unissent pour voler sur le grand chemin, jusqu'au rétablissement de leur faveur. Ils s'empoisonnent les uns les autres à l'occasion des moindres démêlés ; mais si le coupable est découvert, il est puni de mort, sans espérance de pardon. Les recherches se font avec tant de rigueur, qu'il est difficile au crime de demeurer long-temps caché ; et cette sévérité

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 488.

(2) Braun, dans De Bry, t. v, part. VIII, p. 18.

commençait, du temps de l'auteur, à rendre ce crime beaucoup plus rare (1).

Lopez raconte que les rois de Congo et leurs courtisans avaient autrefois pour habits des pagnes d'étoffe de palmier, qui leur tombaient depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux. Ils y suspendaient par-devant des peaux de tigres, de civettes ou de martres, en forme de tabliers. Ils avaient sur les épaules, autour du cou, une sorte de capuchon, dont ils pouvaient se couvrir la tête. Le corps était couvert d'une espèce de surplis, qu'ils appellent inkutto, tressé, comme nos filets, de très belles feuilles de palmier, et bordé d'une frange : ce surplis se relevait sur l'épaule droite, pour laisser le bras en liberté ; et, sur la même épaule, ils portaient une queue de zèbre, qui flottait comme nos nœuds d'Europe. Sur la tête, ils avaient un petit bonnet carré, mais si mince et si étroit que ; ne pouvant les défendre de la pluie et du soleil, il ne servait que pour l'ornement. La plupart marchaient pieds nus, à l'exception du roi et de quelques uns des principaux seigneurs, qui portaient des sandales de bois de palmier, assez semblables à celles des anciens Romains. Le peuple n'avait qu'une pagne d'étoffe grossière qui couvrait la partie inférieure du corps ; tout le reste était nu. Les femmes du premier rang s'enveloppaient, depuis la ceinture, de trois espèces de tabliers, dont le plus intérieur leur descendait jusqu'aux talons. Elles avaient sur le corps une sorte

(1) Ogilby, *ubi sup.*, p. 632 et suiv.

de casaquin, ouvert par-devant, et sur les épaules une mantille d'étoffe de palmier. La tête n'était couverte que d'un petit bonnet de la même forme que celui des hommes. Il n'y avait point d'autre différence dans l'habillement des femmes du commun, que celle de l'étoffe, qui était plus grossière. Les femmes esclaves et celles du dernier ordre étaient nues depuis la ceinture jusqu'à la tête.

Telle était la parure de Congo avant l'arrivée des Portugais; mais aussitôt que le roi et les principaux seigneurs du royaume eurent embrassé le christianisme, ils commencèrent bientôt à se régler sur l'exemple de leurs maîtres. Ils prirent les manteaux à l'espagnole, le chapeau, la veste de soie, les mules de velours ou de maroquin, et les bottines à la portugaise, avec des épées aussi longues qu'on en avait jamais porté dans la Castille. La nécessité borne encore les pauvres à leurs anciens habits; mais les femmes de distinction imitent les usages des femmes de Lisbonne; elles ont la tête couverte d'un voile, par-dessus lequel la plupart mettent un bonnet de velours, orné de bijoux précieux; autour du cou elles portent des chaînes d'or (1).

Cependant on trouve quelque variété dans les voyageurs, sur la forme et la matière des habits de Congo. Dapper raconte que les femmes d'un rang distingué, surtout dans les grandes villes, sont richement vêtues de longues mantes du plus beau drap, sous lesquelles on voit paraître, vers le cou,

(1) Lopez, dans Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, ch. VII, p. 26 et suiv.†

des chemises fort blanches, et, par le bas, de grands jupons de satin ou de damas brodé, à franges d'or. Quelques unes portent encore des étoffes d'écorce de matomba et de feuilles de palmier, teintes en noir ou en rouge; mais toutes ont les jambes nues, et, pour unique parure de tête, un bonnet de coton blanc. Elles s'ornent le cou et les bras de petites chaînes d'or, ou de cordons de beau corail rouge (1). Suivant Carli, les femmes de qualité ne trouvant rien de trop magnifique dans les plus belles étoffes de l'Europe, s'en font des pagnes ou des jupons qui descendent jusqu'à terre. Elles portent une mante des mêmes étoffes qui leur couvre le dos, le sein et le bras gauche; mais le bras droit demeure nu. Les femmes d'une condition inférieure emploient des étoffes de moindre valeur et de la fabrique du pays.

Les habitants de Congo ont été plus fidèles aux usages de leurs ancêtres dans tout ce qui concerne les aliments. Les grains du pays et les racines composent le principal fond de leur nourriture; mais, quoiqu'ils aient différentes sortes de viande, celle de boucherie et la volaille sont des mets fort rares. Carli nous apprend qu'un poulet vaut une pistole dans le royaume de Congo, une pièce de huit au Brésil, et dix schellings dans le pays d'Angola; mais il trouve qu'en gardant les proportions, c'est beaucoup moins qu'à Lisbonne, où il se vend un écu. Cette excessive cherté inquiète peu les habi-

(1) Ogilby, p. 533.

tants de Congo. Il n'y a point de nourritures pour lesquelles ils aient du dégoût. Leur vie est extrêmement dure, et Carli en donne pour preuve l'exemple de leurs voyageurs, qui se réduisent à vivre d'eau et de racines (1).

Les mets des nègres, selon Cavazzi, ne sont pas très nombreux; le maïs et le manioc en forment toujours la base. Quand un habitant du Congo peut joindre à ces premiers aliments quelques petits lézards, ou quelques rats et des sauterelles, il se croit fort à l'aise : les plus riches se contentent de deux plats, soit de viande, soit de poisson. Les Portugais mêmes ne vivaient pas mieux du temps de Cavazzi. Deux espèces d'herbes, nommées *mjssanda* et *bredi*, bouillies dans l'eau, et ensuite bien séchées, se présentent dans les visites, comme on offre en Europe le thé, le chocolat ou le café. Les nègres inâchent aussi la feuille d'une plante appelée *ncassa*, qui leur sert au même usage que le bétel aux Indiens (2).

Dans les ménages des nègres du Congo, dit Cavazzi, c'est ordinairement la première femme qui a la surintendance de la maison, qui distribue les vivres, et qui en fait le partage. Les habitants de cette partie de l'Afrique mangent de la même manière que ceux de Sénégal, et montrent la même voracité pour les viandes, même en état de corruption. Dès que le bruit d'un festin se répand dans un village, chacun y court, et prend place sans cérémonie. On appelle ces tables ouvertes *bingare*, ou *vingare*, mot portu-

(1) Carli, dans Churchill, t. 1, p. 572 et suiv.°

(2) Cavazzi, p. 137-138; Labat, t. 1, p. 444-45.

gais (1) qui est passé dans la langue des nègres : ces fêtes ruinent ordinairement celui qui les donne. Cavazzi ajoute, qu'il arrive quelquefois que les convives, mécontents de la manière dont on les traite, s'emparent du magasin des vivres, et mettent au pillage la maison de celui qui les a invités (2). Zucchelli nous apprend que, dans la principauté de Sogno, ils ont des chèvres, des porcs et des poules en abondance. Ils pourraient multiplier les brebis et les bœufs ; mais la chair de ces animaux ne leur paraît pas assez délicate, tandis qu'ils font leurs délices des souris et des sauterelles (3).

Ils n'ont aucune trace des sciences, ni la moindre inclination à les cultiver. On ne trouve point parmi eux, dit l'auteur, d'anciennes histoires de leur pays, ni des registres d'un temps éloigné, où la mémoire et le nom de leurs rois soient conservés. Jusqu'à l'arrivée des Portugais, ils n'avaient pas connu l'art de l'écriture. La date des faits était la mort de quelque personne remarquable. Cela est arrivé, disaient-ils, avant ou depuis la mort d'un tel (4). Ils comptaient leurs années par les cossionos, ou les hivers, qui commencent pour eux au mois de mai, et finissent au mois de novembre ; leurs mois, par les pleines lunes, et les jours de la semaine par leurs marchés ; mais ils ne poussaient pas plus loin la division du temps (5). De même, ils n'avaient pas d'autre règle

(1) C'est le mot manjar défiguré.

(2) Cavazzi, p. 138-139 ; Labat, t. 1, p. 450.

(3) Zucchelli, p. 204.

(4) Lopez, dans Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 68.

(5) Ogilby, p. 535.



pour juger de la grandeur d'un pays, que le nombre des marches, ou des journées, qu'ils distinguaient seulement par le terme de voyage libre ou chargé (1).

Leurs principaux amusements sont aujourd'hui le chant et la danse. Ils ont quelques jeux de hasard, entre lesquels on est surpris de trouver des cartes (2). Ils jouent pour de petites coquilles, qui leur servent de monnaie; mais, parmi ceux que la pauvreté prive de ce plaisir, l'usage commun, lorsque les femmes sont revenues du travail avec leurs enfants, est de se retirer dans leurs huttes et d'y allumer du feu, autour duquel ils sont assis à terre. Ils mangent dans cette situation ce qu'ils ont amassé pour leur souper, et s'entretiennent jusqu'à ce que le sommeil les fasse tomber sur le dos (3). Dans le pays de Sogno, dit Zucchelli, ils allument du feu en frottant un morceau de bois contre une pierre par un mouvement de rotation très rapide, jusqu'à ce qu'il soit enflammé (4).

Selon Braun, les habitants du Congo font un fréquent usage du tabac, qu'ils nomment macay, et qui, selon eux, aide à supporter la faim. Ils ont, au reste, la faculté d'endurer la privation d'aliments pendant un espace de temps à peine croyable. Zucchelli atteste aussi que la privation du tabac est pour les habitants de Sogno une des plus fortes punitions qu'on puisse infliger (5).

(1) Pigafetta, p. 68.

(2) Barbot, Churchill's *Collection*, p. 489.

(3) Carli, Churchill, t. 1, p. 575.

(4) Zucchelli, p. 252.

(5) Zucchelli, p. 252.

Merolla nous représente une de leurs fêtes : ils choisissent ordinairement le temps de la nuit, et s'assemblent en fort grand nombre. Leur posture favorite est d'être assis en rond, comme on vient de les représenter autour du feu ; mais ils choisissent quelque arbre épais, sous lequel ils se placent sur l'herbe. Le centre du cercle est occupé par un grand plat de bois, qui contient quelque mélange de leur goût. L'ancien de la troupe, qu'ils appellent macolonte ou cocolocangi, divise les portions, et les distribue avec une égalité qui ne laisse aucun sujet de plainte. Ils n'emploient, pour boire, ni verres ni tasses. Le macolonte prend le flacon, qu'ils appellent moringo, le porte successivement à la bouche de tous les convives, laisse boire à chacun la mesure qu'il juge convenable, et le remet à sa place. Cette méthode s'observe jusqu'au dernier moment de la fête.

Mais, ce qui parut beaucoup plus surprenant à l'auteur, il ne passait personne près de l'assemblée qui ne se plaçât sans façon dans le cercle, et qui ne reçût sa portion comme les autres, quoiqu'il fût arrivé après la distribution. Le macolonte prenait sur chaque part de quoi composer celle de l'étranger. On apprit à Merolla que cette cérémonie ne s'observe pas moins quand les passants se présentent en plus grand nombre. Ils se lèvent aussitôt que le plat est vide, et continuent leur chemin, sans prendre congé de l'assemblée et sans dire un mot de remerciement. Les voyageurs profitent de ces rencontres pour ménager leurs propres provisions. Il n'est pas moins étrange que l'assemblée ne fasse

pas la moindre question à ces nouveaux visages, pour savoir d'eux où ils vont et d'où ils viennent. Tout se passe avec un silence admirable. On croirait, dit l'auteur, qu'ils veulent imiter les Locriens, ancien peuple d'Achaïe, qui, suivant le témoignage de Plutarque, punissait par une amende ceux qui se rendaient importuns par leurs questions (1). Un jour Merolla, traitant plusieurs nègres qui lui avaient rendu quelque service, remarqua que le nombre de ses convives était fort augmenté. Comme il ne se croyait point obligé de recevoir des inconnus, il demanda qui étaient ces étrangers. On lui répondit qu'on l'ignorait. « Pourquoi souffrez-vous, dit-il à ses nègres, que des gens qui n'ont point eu de part à votre travail viennent partager votre nourriture? » Ils lui répondirent simplement que c'était l'usage. Avec un peu de réflexion, cette charité lui parut si louable, qu'il fit doubler la portion commune (2).

Leurs fêtes ont des temps et des occasions réglées, telles que le gain d'un procès, un mariage, la naissance d'un enfant, leur élévation à quelque dignité. Chacun s'efforce alors de faire un présent à son protecteur ou à son maître, et ne laisse pas de contribuer aux frais des réjouissances communes (3). Lopez rapporte qu'on chante alors des vers où l'on célèbre l'amour; on joue d'un instrument dont la forme

(1) On sait qu'aux fêtes romaines l'*altum silentium* était aussi en usage.

(2) Merolla, dans *Churchill's Collection*, t. 1, p. 684; et Barbot, *ibid.*, t. v, p. 489.

(3) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 630.

est singulière : il ressemble au luth par le corps et le manche ; mais le ventre, c'est-à-dire l'endroit où la rose est percée dans un luth, est d'une peau fort mince. Les cordes sont des poils de la queue d'un éléphant, ou des fils de palmier, qui règnent d'un bout de l'instrument jusqu'à l'autre, et qui tiennent à plusieurs anneaux distribués en différents lieux. A ces anneaux sont suspendues de petites plaques de fer et d'argent, de différentes grandeurs et de différents tons. En pinçant les cordes, on remue les anneaux, qui font mouvoir aussi les plaques ; et, de tous ces sons, il résulte une harmonie confuse qui n'est pas sans agrément. Ceux qui manient ces instruments les accordent avec beaucoup d'art ; mais, ce qui causa beaucoup d'admiration à l'auteur, c'est qu'avec leurs doigts seuls ils expriment, dit-il, aussi clairement leurs pensées qu'avec la langue (1).

Merolla fait la description d'un instrument qu'il appelle *nsambi*, et qui paraît du même genre : c'est une espèce de guitare, mais qui a pour tête cinq petits arcs de fer, qu'on fait entrer plus ou moins dans le corps de l'instrument lorsqu'on veut l'accorder. Les cordes sont des fils de palmier : on joue dessus avec les deux pouces ; le joueur tient l'instrument sur sa poitrine : le son, quoique fort bas, en est assez mélodieux (2).

Mais le plus agréable et le plus ingénieux instrument de la musique de Congo, est celui dont Carli fait la description suivante : On prend une planche

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 68 et 69.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. I, p. 632.

de bois qu'on tend et qu'on bande comme un arc ; on y suspend quinze calabasses , longues et sèches , de différentes tailles , percées chacune au sommet , avec un trou de moindre grandeur quatre doigts au-dessous. Le trou d'en bas est à demi bouché , et celui d'en haut , couvert d'une petite planche fort mince à quelque distance au-dessus. Le joueur attache aux deux bouts de l'instrument une petite corde , qu'il se passe autour du cou pour le soutenir ; et de deux petites baguettes , dont le bout est couvert d'étoffe , il frappe sur la planche , dont le retentissement se communique aux calabasses , et forme une harmonie très agréable , surtout lorsque plusieurs personnes jouent ensemble (1).

Cet instrument a quelque ressemblance avec le marimba , qui est fort en usage parmi les Abondos , ou Abondas , qui habitent Angola , Matamba , et dans quelques autres contrées. Le marimba consiste en seize calabasses , de différentes grandeurs , fort bien rangées entre deux planches , qui sont aussi suspendues au cou du joueur. L'embouchure de chaque calabasse est couverte de petites tranches , d'un bois rouge et sonore , nommé tanilla ou tavilla. C'est sur ces tranches mêmes que le joueur bat avec deux petites baguettes ; et le son qui sort des calabasses a quelque ressemblance avec celui de l'orgue.

Pour former un concert , les nègres emploient cinq instruments , dont le nsambi est le principal ; ils y

(1) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 563. Le traducteur anglais de Carli paraît douter si des missionnaires capucins doivent passer pour de bons juges en musique.

joignent quelquefois le cassuto, qui est une pièce de bois creux d'environ trois pieds de long, couverte d'une planche taillée en manière d'échelle, c'est-à-dire avec de petites tranches dispersées par intervalles : on racle dessus avec un bâton, et cet instrument passe pour le tenor.

La basse du concert est le quilando, qui est composé d'une fort grandealebasse, large par le fond, et fort étroite au sommet, de la forme à peu près de nos bouteilles ; elle est percée en échelle, comme le cassuto, et l'on racle aussi dessus avec un bâton. En général, toute cette symphonie n'est point désagréable dans l'éloignement ; mais, de près, le bruit de tant de baguettes cause nécessairement beaucoup de confusion.

Les nègres du pays se servent aussi de quantité de petits grelots, placés au long d'un fer, qu'ils agitent en mesure. Cet instrument est fort en usage dans le comté de Sogno, et marche toujours devant le comte aux jours de fêtes : mais les principaux instruments de Congo se nomment embouchi ; ce sont ceux du roi et des princes : le plus riche est la trompette d'ivoire, composée de plusieurs pièces bien percées, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, et qui sont ensemble de la longueur du bras. L'extrémité inférieure est de la grandeur de la main : on y applique les doigts, et le son se forme par leur resserrement ou leur dilatation. L'instrument n'a point de trous latéraux comme nos flûtes et nos hautbois. Le *linga* est composé de deux sonnettes de fer, liées par un fil d'archal, en forme d'arc ; on bat dessus avec deux

baguettes. Cet instrument royal marche devant les princes, lorsqu'ils veulent annoncer leurs volontés au peuple (1). C'est apparemment du longa que parle Carli, lorsqu'il représente les jeunes princes et les enfants des premiers seigneurs avec des sonnettes de fer à la main, sur lesquelles ils battent alternativement. Il compare ces sonnettes à celles qu'on suspend en Europe au cou des bestiaux; mais cette musique est rare, dit-il, parce que le nombre des seigneurs n'est pas grand (2).

On voit, à la cour, des flûtes et des cornemuses, dont les musiciens de Congo jouent fort bien : on en voit aussi parmi le peuple, mais d'une forme moins élégante et d'un son plus grossier. Le peuple n'observe qu'une mesure imparfaite dans les danses; et bat des mains pour accompagner les instruments; mais à la cour, le mouvement des pieds est plus juste et plus grave; c'est une sorte de mesure mauresque, que Lopez trouve assez majestueuse (3).

Les tambours sont composés d'un bois fort mince et d'une seule pièce, de la forme de nos grandes jarres de terre. Ils sont couverts d'une peau de bête, sur laquelle on bat avec la main : le bruit l'emporte beaucoup sur celui de nos tambours (4). Suivant Carli (5), on n'y apporte point d'autre art que de couper un tronc d'arbre long de trois quarts d'aune, de le creuser et de le couvrir des deux côtés d'une peau de tigre,

(1) Merolla, *ubi sup.*, p. 631 et suiv.

(2) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 564.

(3) Pigafetta, p. 69.

(4) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 645.

(5) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 463 et suiv.

ou de quelque autre animal. On bat, dit l'auteur, avec la main ouverte; ce qui produit un son fort désagréable.

Outre ces grands tambours, Merolla en représente de plus petits, que les nègres appellent *ncamba*. Ils sont composés du fruit de l'aliconde, dont on a déjà vu la description, ou d'une pièce de bois creux, qui n'est couverte que d'un côté. Leur usage est ordinairement pour les parties de débauche; quoiqu'ils fassent assez de bruit pour être entendus de fort loin; aussi les missionnaires ne l'entendaient jamais sans courir aussitôt vers le lieu de l'assemblée, dans la vue d'interrompre ces coupables amusements. Merolla regrette de n'avoir jamais pu surprendre un coupable, pour en faire un exemple. Il ajoute que les Jagas emploient ces tambours, non seulement à leurs fêtes, mais aux sacrifices humains; qu'ils font à l'honneur de leurs ancêtres, et surtout, dit-il, lorsqu'ils invoquent le diable (1).

## § II.

### Arts et coutumes des Mosicongos.

On remarque peu de différence entre les édifices du Congo et ceux de toute la côte occidentale d'Afrique. Les Mosicongos élèvent aussi plusieurs huttes au milieu d'un enclos: elles sont de terre ou de bois, couvertes de paille, divisées en plusieurs chambres commodes, mais sans rez-de-chaussée et sans aucun

(1) Merolla, *ubi supra*, p. 632.



étage. La plupart sont tendues de fort belles nattes, et garnies de plusieurs autres ornements. C'est la seule force de l'usage, ou quelque goût, de commodité, qui borne les nègres de Congo à cette manière de bâtir; car, loin de manquer de pierres, il y a peu de régions dans l'univers où les montagnes en fournissent autant et de tant d'espèces différentes. Ils ont d'ailleurs du bois pour la charpente, et des bêtes de charge pour le transport des matériaux; mais ils manquent, à la vérité, de maçons, de charpentiers, de couvreurs et d'autres ouvriers. Les murs des églises et les autres bâtiments de la même fabrique ont été construits par des maçons portugais. Pour former leurs enclos, ils plantent des branches d'ogheghe fort près l'une de l'autre. Ces arbrisseaux deviennent si forts, en croissant, qu'ils composent moins une haie qu'un véritable mur, qui, étant couvert de nattes, forme une très belle cour, où les nègres se promènent à l'abri du soleil (1).

Ceux qui font leur demeure dans les villes tirent leur subsistance du commerce; ceux qui habitent la campagne vivent de l'agriculture et de l'entretien des bestiaux; ceux qui sont établis sur les bords du Zaïre et des autres rivières subsistent de la pêche; d'autres gagnent leur vie à recueillir le vin de Tombe; d'autres à fabriquer les étoffes du pays. Il y a peu de Mosicongos qui ne soient experts dans quelque métier; mais ils ont tous une extrême aversion pour le travail pénible (2).

(1) Pigafetta, *Relazione del reame di Congo*, p. 42

(2) Barbot, *Churchill's Collection*, t. v, p. 489.

Les habitants des limites orientales du royaume et des pays voisins sont d'une habileté singulière pour la fabrique de plusieurs sortes d'étoffes, semblables aux plus beaux tissus de soie. Leurs fils sont composés de feuilles de divers arbres, qu'ils empêchent de s'élever, en les coupant chaque année, et les arrosant avec beaucoup de soin, pour leur faire pousser, au printemps, des feuilles plus tendres. Ces fils sont très fins et très unis; les plus longs servent à composer les grandes pièces : on les nomme incorimbas, du pays de leur fabrique, qui est aux environs de la rivière de Vumba. On estime ensuite les enzachas qui sont à peu près de la même grandeur, les infoulas, les maricas, les tangas et les engombos. Les plus légères de ces étoffes, qui sont de la fabrique d'Anzico, sont encore en plus grandes pièces; elles sont d'ailleurs très commodes pour l'usage, et assez serrées pour garantir de la pluie. Les Portugais ont commencé à les employer pour faire des tentes, et s'en trouvent bien contre la pluie et le vent (1).

Les richesses des Mosisongos consistent principalement en esclaves, en ivoire et en simbos ou zimbis, qui sont de petites coquilles qui tiennent lieu de monnaie. Congo, Sogno et Bamba vendent peu d'esclaves; et ceux qu'on tire de ces trois provinces ne passent pas pour les meilleurs, parce que, étant accoutumés à vivre dans l'indolence, ils succombent bientôt aux travaux pénibles. Les plus estimés viennent d'Ambuilla, de Gingos, du pays des Jagas, de Casendas,

(1) Pigafetta, p. 17 et suiv.

de Quilax, de Lembo, et de divers autres pays au-dessus de Massangano, dans le royaume d'Angola (1). Les Européens font aussi quelque commerce en zim-bis; mais les principales marchandises du comté de Sogno sont les étoffes de Sambo, l'huile et les noix de palmier. Les dents d'éléphant, qu'on y apportait autrefois en grand nombre, y sont devenues plus rares. Au reste, c'est la ville de San-Salvador qui est comme le centre du commerce portugais dans ces contrées. Les habitants achètent d'eux des étoffes de cypus, des toiles peintes nommées capes de verdure, des cans bleus, des birmes ou surates, des chaudrons de cuivre, des draps d'Angleterre, de grands simbas de Loanda, des besiers, des colliers, des anneaux et d'autres merceries de peu de valeur. Les poids et les mesures ne sont en usage ici qu'entre les Portugais. Congo est aussi sans monnaie d'or, d'argent et de cuivre. Tous les marchés s'y font en zimbis, petites coquilles qui passent pour monnaie courante, et qui n'ont aucun prix dans les autres régions de l'Afrique. Les Portugais mêmes sont réduits à s'en servir dans les voyages qu'ils font au travers du royaume, lorsqu'ils portent

(1) Churchill, t. v, p. 490; Dapper, p. 350. Ces pays, qui produisent ces belles étoffes, sont, à la réserve d'Ambuilla et de la contrée des Jagas, au sud de la Coanza, dans les provinces de Lubolo, Cabaso et de Scella de la carte de d'Anville. En jetant les yeux sur la carte d'Angola de Pinheiro, on reconnoît dans Gingos, le district arrosé par la rivière Gango, Cassenda dans Cassonde, Quilaxe dans Quibaxe. Lembo est, sur la carte de d'Anville, une rivière qui arrose la province de Scella; et, dans cette même province qu'il nomme Sely, la carte de Pinheiro nous donne un lieu nommé Zombaca-Lumbo.

ou qu'ils envoient par leurs pombios, ou leurs esclaves, des marchandises à Pembo, et dans d'autres cantons d'Angola (1). Outre l'usage ordinaire des zimbis, les nègres de Congo ont une nouvelle raison de les rechercher ardemment, depuis qu'ils sont en commerce avec quelques peuples voisins qui adorent la mer, et qui étendent leur respect à tout ce qui sort de son sein. La passion de ces Africains intérieurs pour les coquilles marines va jusqu'à les leur faire nommer enfants de Dieu. Ils donnent en échange ce qu'ils ont de plus précieux, et ne s'estiment heureux ou riches qu'à proportion qu'ils en peuvent amasser (2). Trois mille cinq cents zimbis font la valeur d'une pistole (3).

Le royaume de Congo ne produisant point de chevaux et n'étant pas propre à les nourrir, les habitants n'ont pas d'autre commodité pour les voyageurs que d'être couchés dans leurs hamacs, ou assis dans une espèce de fauteuils, au-dessus desquels on soutient des parasols qui les mettent à couvert du soleil. Ils sont portés sur les épaules de leurs propres esclaves, ou par des porteurs de louage, qui se trouvent prêts à se relever sur la route. Ceux qui sont obligés de faire beaucoup de diligence prennent avec eux un grand nombre d'esclaves, qui, se relevant au moindre signe de lassitude, n'avancent pas moins que le meilleur cheval au trot (4). Pour traverser les rivières, ou pêcher sur les côtes, ils font

(1) Barbot, *Churchill's Collection*, t. v, p. 490.

(2) Angelo, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 562.

(3) Carli, *ibid.*, t. 1, p. 573.

(4) Pigafetta, p. 3d.

usage de leurs canots. Les plus grands sont composés d'un tronc d'aliconde, arbre d'une prodigieuse grosseur. On lit avec étonnement, dans la relation de Pigafetta, qu'un canot peut contenir quelquefois jusqu'à deux cents hommes. Les rameurs tiennent leurs rames en main sans qu'elles soient fixées aux canots, et ils s'en servent au lieu de gouvernail pour les conduire. Lorsqu'ils sont obligés de combattre sur l'eau, ils abandonnent la rame pour manier leurs arcs et leurs flèches (1).

Cavazzi nous fournit les renseignements suivants sur la manière de voyager au Congo : On ne voyage que par caravanes. Lorsqu'on veut se mettre en route, on fait choix de deux chefs : l'un, appelé mossenga, conduit l'avant-garde; l'autre, nommé quisquinda, se tient à l'arrière-garde. L'un et l'autre sont chargés des poudres, d'herbes, de racines et de pierres qu'ils regardent comme des préservatifs puissants.

Le mossenga se vante de savoir enchanter les bêtes féroces. Lorsque la caravane est arrivée au lieu où elle doit passer la nuit, il assemble tous ceux qui en font partie, les exhorte, après avoir tracé un grand cercle autour d'eux, à dormir tranquillement, les assurant que les bêtes les plus affamées n'oseraient s'approcher de l'enceinte qu'il a marquée. Le quisquinda engage ensuite les sentinelles à être sur leurs gardes, afin d'avertir la troupe en cas de danger; et chacun s'endort sur la foi de ces deux guides. Cavazzi rap-

(1) Pigafetta, p. 12.

porte que lorsqu'il voyageait avec des caravanes de nègres, il ne pouvait s'empêcher de rire de la terreur subite qui s'emparait des naturels à la rencontre d'un chien ou d'un rat. La vue de ces animaux leur paraissait d'un si mauvais augure, que toute la caravane s'arrêtait soudainement, et qu'on ne pouvait l'obliger à reprendre sa marche que lorsqu'un devin avait assuré que le présage funeste n'aurait pas d'effet.

Si une armée qui est en marche trouve sur sa route un lièvre, un lapin, une corneille ou quelque autre animal timide, il n'en faut pas davantage pour lui donner un courage intrépide. Dès que le bruit de cette découverte est répandu dans les troupes, on en marque la joie par des cris d'allégresse ou par le son de tous les instruments. Quelqu'un prend-il un de ces animaux, on le regarde comme un homme favorisé des dieux, et on ne manque pas de lui donner un poste d'honneur pendant toute la campagne. Les nègres sont persuadés que ce sont les génies de leurs ennemis qui leur apparaissent sous la figure de ces animaux craintifs, que la peur s'est emparée d'eux, et qu'ils en auront bon marché (1).

Quoique le christianisme ait fait beaucoup de progrès dans le royaume de Congo, et que les mariages y soient célébrés avec les cérémonies de l'église romaine, il a toujours été fort difficile de faire perdre aux habitants le goût du concubinage. Malgré les plaintes et les reproches des missionnaires, ils pren-

(1) Cavazzi, p. 108; Labat, t. I, p. 359.

nent autant de maîtresses qu'ils en peuvent entretenir. L'ancien usage des nègres de Sogno était de vivre quelque temps avec leurs femmes avant que de s'engager dans le mariage, pour apprendre à se connaître mutuellement par cette épreuve (1). La méthode chrétienne leur paraît contraire au bien de la société, parce qu'elle ne permet point qu'on s'assure, auparavant de la fécondité d'une femme, ni des autres qualités convenables à l'état conjugal. Aussi les missionnaires n'ont-ils pas peu de peine à leur faire abandonner la pratique de leurs ancêtres, qui consiste dans un traité fort simple. Les parents d'un jeune homme envoient à ceux d'une jeune fille, pour laquelle il prend de l'inclination, un présent, qui passe pour douaire, et leur font proposer leur alliance. Ce présent est accompagné d'un grand flacon de vin de palmier, qui porte dans le pays le nom de *cietto a mclaffo*. Le vin doit être bu par les parents de la fille avant que le présent soit accepté; condition si nécessaire, que la conduite du père et de la mère passerait autrement pour un outrage. Ensuite, le père fait sa réponse. S'il retient le présent, il n'a pas besoin d'autre explication pour marquer son consentement. Le jeune homme et tous ses amis se rendent aussitôt à sa maison, et reçoivent sa fille de ses propres mains. Mais si quelques semaines d'épreuve et d'observation font connaître au mari qu'il s'est trompé dans son choix, il renvoie sa femme, et

(1) Les auteurs anglais de l'*Histoire générale des Voyages* assurent que cet usage régnait autrefois en Angleterre, et qu'il subsiste encore dans quelques endroits d'Irlande et d'Écosse.

se fait restituer son présent. Si les sujets de mécontentement viennent de lui, il perd son droit à la restitution. Mais de quelque côté qu'il puisse venir, la jeune femme n'est pas regardée avec plus de mépris, et ne trouve pas moins l'occasion de subir bientôt une nouvelle épreuve.

Observez, avec l'auteur, que le père de la fille ne doit jamais se plaindre de la médiocrité du présent, s'il ne veut être accusé d'avoir vendu sa fille. Cependant, pour éviter jusqu'aux plaintes secrètes, la loi règle ce qu'un mari doit donner, suivant son rang et sa fortune. Le père de la fille regarde ces présents nuptiaux comme une partie de ses richesses, du moins jusqu'au terme de l'épreuve, où le sort d'une femme est fixé sans retour. Ainsi les plus riches sont ordinairement ceux qui se trouvent pères d'un plus grand nombre de filles.

Il arrive quelquefois, entre les nègres du commun, qu'un mari mécontent de sa femme, mais peu disposé à perdre ses présents, la cède au même prix à quelque jeune homme de sa famille. Les lois du pays n'opposent rien à cette pratique; mais le zèle des missionnaires y supplée. Dans un cas si scandaleux, ils emploient tout leur crédit pour faire donner la bastonnade au coupable. Un nègre de quelque distinction, ayant fait un jour ce marché pour la femme de son cousin, fut amené devant les missionnaires, qui s'efforcèrent d'abord de lui inspirer d'autres sentiments par leurs exhortations. Ils passèrent ensuite aux menaces; mais apprenant qu'elles n'avaient produit aucun effet, et qu'au lieu de quitter



sa femme, le coupable avait fait un nouveau présent à son père, pour persuader au public qu'il avait rempli la loi, ils s'emportèrent si vivement contre son crime, qu'une partie du peuple, échauffé par leurs discours, se saisit du mari et de la femme, les fouetta sans pitié, et priva le mari d'un emploi fort lucratif dont il était revêtu (1).

Les femmes ont droit aussi de mettre leurs maris à l'essai, et l'on reconnaît tous les jours qu'elles sont plus inconstantes et plus opiniâtres que les hommes; car on les voit profiter plus souvent de la liberté qu'elles ont de se retirer avant la célébration du mariage, quoique leurs maris n'épargnent rien pour les retenir. Merolla raconte qu'ayant été appelé pour confesser une mère dont la fille était dans l'état d'épreuve, il lui déclara qu'il ne pouvait lui donner l'absolution si elle n'obligeait sa fille de se marier. Elle répondit : « Mon père, je ne donnerai point à ma fille un juste sujet de me maudire après ma mort, en la forçant de prendre un mari pour lequel elle n'a pas d'inclination. Vous craignez donc moins, répliqua le missionnaire, les malédictions de Dieu que celles de votre fille ? » Cette menace fit tant d'impression sur la jeune femme, qu'elle s'étant mise à pleurer, elle appela immédiatement son mari, pour lui promettre de consentir à la célébration. Dès le lendemain, ils allèrent ensemble à la pêche, et le sort ayant répondu à leurs espérances, ils reçurent la bénédiction nuptiale. Merolla ne fit plus difficulté de

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 624.

confesser la mère, qui mourut peu de jours après. Mais il en vit plusieurs obstinées à mourir sans confession, plutôt que d'employer leur autorité pour forcer leurs filles au mariage. Il ajoute qu'après les cérémonies de l'église, on les voit vivre ordinairement dans une parfaite union; que les femmes ont une aversion particulière pour les hérétiques; qu'il s'en trouve plusieurs qui s'assemblent le premier jour de carême, et qui s'engagent à la continence jusqu'au jour de Pâques; enfin, qu'elles apportent plus de fidélité que les hommes à l'observation du jeûne (1).

Une femme qui laisse prendre sa pipe par un homme, et qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle, et s'engage à lui accorder ses faveurs. Dans le cas de l'adultère, la loi condamne l'amant à donner la valeur d'un esclave au mari, et la femme à demander pardon de son crime; sans quoi le mari obtiendrait facilement la permission du divorce. Malgré l'attachement que toute la nation conserve pour l'ancien usage de l'épreuve, ceux qui sont surpris dans un commerce trop libre avant le mariage paient, en monnaie du pays, une amende qui revient à neuf de nos écus.

L'économie domestique a ses lois, qui sont uniformes dans toute la nation. Le mari est obligé de se pourvoir d'une maison, de vêtir sa femme et ses enfants suivant sa condition, d'émonder les arbres, de défricher les champs, et de fournir sa maison de vin de palmier. Le devoir des femmes est de faire les

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 625.

provisions qui regardent la nourriture, et de prendre tous les soins du marché. Aussitôt que la saison des pluies est arrivée, elles vont travailler aux champs, jusqu'à midi, pendant que les maris se reposent tranquillement dans leurs huttes. A leur retour, elles préparent le dîner. S'il manque quelque chose pour la subsistance de la famille, elles doivent l'acheter sur-le-champ, de leur propre bourse, ou se le procurer par des échanges. Le mari est assis seul à table, tandis que sa femme et ses enfants sont debout pour le servir. Après son dîner, ils mangent ses restes, mais sans cesser de se tenir debout, par la force d'une ancienne maxime, qui leur persuade que les femmes sont faites pour servir les hommes et pour leur obéir (1).

Dapper rapporte un usage qui prévalait de son temps dans toute la nation. De trois frères, si l'un venait à mourir, les deux autres partageaient entre eux ses concubines; et s'il en mourait encore un des deux, elles appartenaient toutes au troisième. Après la mort du dernier, elles tombaient en partage à celui qui devenait le maître de la maison (2).

C'est un usage qui subsiste toujours pour les filles, lorsque leurs infirmités lunaires commencent pour la première fois, de s'arrêter dans le lieu où elles se trouvent, et d'attendre qu'il arrive quelqu'un de leur famille pour les reconduire à la maison paternelle. On leur donne alors deux esclaves de leur sexe pour les servir, dans un logement séparé, où

(1) Merolla, *Churchill's Collect.*, t. 1, p. 625, 644 et 684.

(2) Dapper, *Afrique*, édit. de 1680, p. 350.

elles doivent passer deux ou trois mois, et s'assujettir à certaines formalités, telles que de ne parler à aucun homme, de se laver un certain nombre de fois pendant le jour, et de se frotter d'un onguent composé d'eau et de poudre du bois rouge nommé taculla ou tacoel. Celles qui négligeraient cette pratique se croiraient menacées d'une stérilité perpétuelle, quoique l'expérience leur ait fait souvent connaître la vanité de cette superstition. Un préjugé de la même nature oblige les femmes de se lier, au commencement de leur grossesse, depuis les reins jusqu'aux genoux, d'un cercle d'écorce, dont elles ignorent d'ailleurs la vertu. On lève cette écorce sur le tronc d'un arbre nommé mirrone; elle ressemble à du drap grossier. Son tissu naturel est si régulier, qu'on le prendrait moins pour une production de la terre que pour un ouvrage de l'art (1).

Dans la première jeunesse des nègres, on les lie aussi de certaines cordes composées par les sorciers, ou par les prêtres du pays, avec quelques paroles mystérieuses qui accompagnent cette cérémonie. On suspend autour d'eux des os et des dents de divers animaux, comme un préservatif infailible contre toutes sortes de maladies. Quelques mères, suivant Merolla, y joignent des *Agnus Dei*, des médailles et des reliques; mais toutes ces précautions n'empêchent pas qu'un grand nombre d'enfants ne soient la proie des bêtes féroces. Carli raconte qu'il était exposé aux plaintes des parents, qui ve-

(1) Merolla, *Churchills' Collection*, p. 625 et suiv.

naient lui apprendre qu'un tigre ou un ioup avait dévoré quelqu'un de leurs enfants pendant la nuit ; comme s'il eût été obligé, dit-il, d'en prendre plus de soin qu'eux, qui les négligent autant que s'ils ne leur appartenaien<sup>t</sup> pas (1).

Lorsque les missionnaires trouvent ces cordes magiques sur les enfants qu'on présente au baptême, ils obligent les mères de se mettre à genoux, et leur font donner le fouet jusqu'à ce qu'elles aient reconnu leur erreur. Une femme que Carli avait condamnée à ce châti<sup>m</sup>ent, s'écria sous les verges : « Pardon, mon père, pour l'amour de Dieu ! J'ai ôté trois de ces cordes, en venant à l'église, et c'est par oubli que j'ai laissé la quatrième. » Cette simplicité, dit naïvement le missionnaire, fit rire les spectateurs, et sauva quelques coups à la mère.

• Lorsqu'on sèvre un enfant, les parents le couchent à terre, et lui font je ne sais quoi, dont la modestie de notre missionnaire ne lui a pas permis de nous apprendre le nom. Le père le prend ensuite entre ses bras, et le tient quelque temps suspendu en l'air, dans l'opinion que cette cérémonie doit le rendre plus vigoureux. Elle se nomme, en langue du pays, « le lever des enfants ; » et sur le témoignage de Carli, qui ne la fait pas mieux connaître, on peut la regarder comme la plus impudente et la plus superstitieuse pratique dont on puisse se former l'idée. L'usage du peuple est de laisser les enfants nus sur la terre, pour les endurcir et les rendre plus agiles. Aussitôt

(1) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 570.

qu'ils sont capables de marcher seuls; on leur attache une sonnette au cou, dans la seule vue de les retrouver facilement lorsqu'ils s'écartent.

Les sages-femmes, selon Zucchelli, sont si négligentes et si maladroites, que souvent elles omettent de lier le cordon ombilical, qui se dessèche et tombe de lui-même, mais dont une partie reste pendante à l'individu hors du ventre, comme un bout de saucisse. D'autres, au contraire, ont, par suite de fausses opérations, une tumeur au nombril, aussi large qu'une écuelle (1).

Les nègres qui n'ont point embrassé le christianisme, ou qui ne sont pas fermes dans la foi, présentent leurs enfants aux sorciers, dès le moment de leur naissance, pour apprendre à quelle fortune ils sont destinés. Le faux prophète prend l'enfant entre ses bras, le tourne, l'examine, observe successivement toutes les parties de son corps, et communique ses lumières aux parents. On soumet les malades aux mêmes observations, pour approfondir la cause de leurs maladies. Si le prophète se trompe, les prétextes ne lui manquent jamais pour s'excuser (2).

L'ascendant des sorciers sur les nègres va jusqu'à leur interdire l'usage de la chair de certains animaux, et de tels fruits ou de tels légumes, avec d'autres prescriptions ridicules; et ce joug religieux porte le nom de *chegilla* (3). Rien n'approche de la

(1) Zucchelli, p. 259.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 628.

(3) On prononce *kedgilla*. On a vu le même usage à Loango.

soumission des jeunes nègres pour les ordonnances de leurs prêtres. Ils passeraient plutôt deux jours à jeun que de toucher aux aliments qui leur sont défendus; et si leurs parents ont négligé de les assujettir au *chegilla* dans leur enfance, à peine sont-ils maîtres d'eux-mêmes, qu'ils se hâtent de le demander au prêtre ou au sorcier, persuadés qu'une prompte mort serait le châtement du moindre délai volontaire. Merolla raconte qu'un jeune nègre, étant en voyage, s'arrêta le soir chez un ami, qui lui offrit à souper un canard sauvage, parce qu'il le croyait meilleur que les canards domestiques. Le jeune étranger demanda de bonne foi si c'était un canard privé. On lui répondit que c'en était un. Il en mangea de bon appétit, comme un voyageur affamé. Quatre ans après, les deux amis s'étant rencontrés, celui qui avait trompé l'autre lui demanda s'il voulait manger avec lui d'un canard sauvage. Le jeune homme, qui n'était point encore marié, s'en défendit, parce que c'était son *chegilla*. « Quel scrupule! lui dit son ami; et pourquoi refuser aujourd'hui ce que vous acceptâtes il y a quatre ans à ma table? » Cette déclaration fut un coup de foudre, qui fit trembler le jeune nègre de tous ses membres, et qui lui troubla l'imagination jusqu'à lui causer la mort dans l'espace de vingt-quatre heures (1).

Avant l'arrivée des Portugais, les habitants du Congo n'avaient pas de noms fixes pour la distinction des familles. Les gens du commun portaient des

(1) Merolla, *ubi supra*, p. 626.

nomms d'herbes, de plantes, de pierres, d'oiseaux, d'animaux de terre ou de rivières, et d'autres créatures. Les seigneurs prenaient le titre de leur terre. Mais à présent les hommes et les femmes de toutes sortes de rangs, sans en excepter le roi et les princes, reçoivent au baptême un nom de famille avec celui de la religion.

Le royaume de Congo, selon Lopez, n'a point de médecins ni d'apothicaires, ni même d'autres remèdes que les simples, l'écorce des arbres, les racines, les eaux et l'huile, qu'on fait prendre aux malades presque indifféremment pour toutes sortes de maladies. A la vérité, des remèdes plus recherchés ne seraient d'aucune utilité dans un climat que l'auteur représente assez sain, et pour une nation sobre, qui se charge rarement l'estomac d'un excès de viande et de liqueurs. La fièvre, qui est ici la maladie la plus commune, fait ses plus dangereux ravages en hiver. On l'attribue au mélange de chaleur et d'humidité, qui est causé par les pluies continuelles. La méthode ordinaire des habitants est de se frotter deux ou trois fois tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un onguent composé d'huile et de poudre de bois de sandal. Leur remède pour le mal de tête est une légère saignée aux tempes. Ils se servent pour cette opération d'une petite coquille aiguisée; et mettant une petite corne sur la plaie, ils sucent le sang. La saignée se fait de même aux autres membres. Cette méthode est en usage aussi dans quelques pays du Levant, tels que l'Égypte. Le mal de Vénus, que Pigafetta nomme mal français, et Dapper mal de Na-



ples (1), que les habitants du Congo nomment *chicongos*, n'est ici ni dangereux, ni si difficile à guérir qu'en Europe. Ils emploient l'onction de sandal, dont ils distinguent deux sortes : l'une rouge, qu'ils appellent *tavilla*; l'autre grise, nommée *chicongo*. La dernière est si estimée, qu'on ne fait pas difficulté de donner un esclave, ou sa valeur, pour s'en procurer une potion.

On se purge, dans le royaume de Congo, avec certaines écorces d'arbre réduites en poudre, dont la force est extraordinaire, mais qui n'empêchent pas les nègres de se livrer à leurs occupations dès le même jour. Pour les blessures, ils emploient des simples, ou le suc qu'ils en expriment. Lopez parle d'un nègre qui avait eu le bras percé de sept coups de flèche, et qui fut guéri en peu de temps par cette voie (2).

Cavazzi, qui a voyagé au Congo plus d'un siècle après Lopez, affirme le contraire de ce qu'a dit ce dernier sur le mal vénérien : c'est, suivant Cavazzi, la maladie la plus générale et la plus funeste. Il croit que ce sont les Portugais ou les Espagnols qui l'ont transportée d'Amérique en Afrique (3). Ses effets sont terribles sous le ciel brûlant du Congo. L'incontinence continuelle des nègres, leur imprévoyance et leur ignorance en médecine, en augmentent encore les ravages. C'est un spectacle digne de pitié, suivant notre

(1) Pigafetta, *Relat. di Congo*, p. 69; Dapper, *Afrique*, p. 350.

(2) Pigafetta, *loco citato*. Le *tavilla* de Lopez est probablement le *taculla* de Merolla, ou le *tacoel*. Voyez ci-dessus, p. 36.

(3) Cavazzi, p. 141; Labat, t. 1, p. 457.

auteur, de voir la quantité de gens qui sont atteints de cette douloureuse maladie. Leur état de nudité laisse à découvert les ulcères affreux dont ils sont rongés. On en voit quelques uns sans nez, sans lèvres, sans oreilles; d'autres dont les chairs des épaules, des bras, des jambes et des cuisses sont entièrement consommées; d'autres enfin, couverts de maux infects comme les lépreux, ou brûlés d'un feu interne qui les dévore. A ces maux ils ne savent apporter que des remèdes qui aggravent les souffrances du malade, sans en détruire la cause. Les caustiques violents, les scarifications et les boutons de feu, et quelquefois le chicongo ou bois de sandal gris, sont les seuls moyens curatifs que leur fournisse leur science médicale (1).

Les nègres du Congo sont aussi sujets à des diarrhées pernicieuses, qui n'épargnent pas les Européens, et qui causent souvent la mort. Le remède le plus ordinaire qu'ils apportent à ce mal, est de lier fortement le corps du malade sur le nombril avec une ceinture, et de l'oindre d'huile de monamoni, que les botanistes appellent *ricinus americanus*, et qu'on connaît plus communément sous le nom de *palma Christi*. Cette huile est très active et très chaude. Pendant l'application de ce remède, ils nourrissent le malade de fruits de nicoffo et de chirico, bouillis dans l'eau, ou cuits sous la cendre. Ces fruits sont acerbés et astringents. La petite-vérole, que Merolla représente souvent comme moins dange-

(1) Cavazzi, p. 142; Zucchelli, p. 206.

reuse au Congo qu'en Europe, dépeuple des villages entiers, suivant Cavazzi. Les nègres laissent à la nature le soin d'arrêter ses ravages, et meurent par milliers, sans prendre la précaution de s'isoler des malades, et sans cesser de se livrer entre eux à toutes sortes de plaisirs.

Une infirmité assez commune au Congo, est une tumeur qui se forme au bas du ventre. Ce mal est si cruel, et cause des douleurs si aiguës, que le malade est en peu de temps attaqué de transports au cerveau, et tombe en convulsion et dans une espèce de rage. Cette infirmité attaque principalement ceux qui demeurent au bord de la mer, et les navigateurs que les calmes arrêtent long-temps sous la ligne (1).

Lorsqu'une personne de l'un ou de l'autre sexe, dit Dapper, a payé le dernier tribut à la nature, on blâme le mari, si c'est une femme; ou la femme, si c'est elle qui survit à son mari, parce que l'opinion généralement établie ne permet jamais de croire qu'on puisse mourir d'une mort naturelle. On suppose toujours que le poison, ou quelque autre violence, a prévenu l'invitation des amis de l'autre monde, qui ne se pressent point, disent les nègres, d'appeler à eux les vivants. Ainsi, les amis et les parents du mort enlèvent tout ce qui lui appartenait, et tourmentent pendant huit jours le survivant par leurs reproches et leurs plaintes. Ils le forcent de se faire raser la peau; ils le condamnent à d'autres privations, en lui représentant que, s'il est coupable, ce n'est pas

(1) Cavazzi, p. 143; Labat, t. 1, p. 463.

une vengeance trop rigoureuse pour la mort de leur ami. Aussitôt que les huit jours sont expirés, ils exigent des témoignages d'innocence ; ils forcent la personne suspecte de se purger par les épreuves ordinaires. Si les soupçons paraissent injustes, elle obtient la liberté de vivre dans sa demeure habituelle. Si les apparences sont clairement contre elle, il n'y a point de puissance ni de faveur qui puisse la sauver du bannissement (1).

Dans les royaumes de Cacongo et d'Angoy, l'usage ne permet pas d'ensevelir un parent si toute la famille ne se trouve assemblée. L'éloignement des lieux n'est pas même un sujet d'exception. Les funérailles commencent par le sacrifice de quelques poules, du sang desquelles on arrose les dehors et le dedans de la maison. Ensuite on jette les carcasses par-dessus le toit, pour empêcher que l'âme du mort ne fasse le zumbi, c'est-à-dire qu'elle ne revienne troubler les habitants par des apparitions ; car on est persuadé que celui qui verrait l'âme d'un mort tomberait mort lui-même sur-le-champ. Cette persuasion est si fortement gravée dans l'esprit des nègres, que l'imagination seule a souvent produit tous les effets de la réalité. Ils assurent aussi que le premier mort appelle le second, surtout lorsqu'ils ont eu quelque dépiélé pendant leur vie.

Après la cérémonie des poules, on continue de faire des lamentations sur le cadavre ; et si la douleur ne fournit pas de larmes, on a le soin de se

(1) Dapper, *Afrique*, 1686, in-folio, p. 350.

mettre dans le nez du poivre indien , qui les fait couler en abondance. Lorsqu'on a pleuré et crié quelque temps, on passe tout d'un coup de la tristesse à la joie, en faisant bonne chère aux frais des plus proches parents du mort, qui demeure pendant ce temps-là sans sépulture. On cesse de boire et de manger; mais c'est pour suivre le son des tambours, qui invite toute l'assemblée à danser. Le bal commence : aussitôt qu'il est fini, on se retire dans des lieux indiqués, où tous les spectateurs des deux sexes sont renfermés ensemble dans l'obscurité, avec la liberté de se mêler sans distinction. Comme le signal de cette infâme cérémonie se donne au son des tambours, l'ardeur du peuple est incroyable pour se rendre à l'assemblée; il est presque impossible aux mères d'arrêter leurs filles, et plus encore aux maîtres de retenir leurs esclaves : les murs et les chaînes sont des obstacles trop faibles. Mais, ce qui doit paraître encore plus étrange, si c'est le maître d'une maison qui est mort, sa principale femme se livre à tous ceux qui demandent ses faveurs, à la seule condition de ne pas prononcer un seul mot tandis qu'on est seul avec elle. Si on excepte cette dernière circonstance, Zucchelli confirme, par son témoignage, ce récit des premiers voyageurs; et il ajoute qu'ils nomment la cérémonie des funérailles *tampo* ou *tambo*, comme au Congo (1).

Pour conduire le corps d'un noble à la sépulture, on couvre le chemin de feuilles et de branches. La

(1) Zucchelli, *Relazione* xi, cap. 6, p. 186.

marché doit se faire en droite ligne ; et s'il se trouve par conséquent quelque mur, ou même quelque maison sur le passage, on ne balance point à l'abattre. L'usage ordinaire est d'enterrer quelques personnes vivantes dans le même tombeau, avec une provision de vivres et de liqueurs, afin qu'il ne manque rien au mort. Un missionnaire ayant appris qu'on avait renfermé deux nègres vivants dans le tombeau d'un seigneur, se hâta, dès la nuit suivante, de les délivrer de cette infernale demeure. En effet, il les rendit au jour, mais déjà morts, soit de leur saisissement, ou des incommodités de leur situation. Quelquefois, à la mort d'un ami, on tue un ou deux de ses esclaves, pour le servir dans l'autre monde. Si les missionnaires font retentir leurs plaintes, car il se trouve des chrétiens même qui ne peuvent renoncer à ces barbares usages, on en est quitte pour désavouer froidement le fait, quoiqu'il soit vérifié avec la dernière évidence. Un capucin, apprenant qu'on allait sacrifier une de ces malheureuses victimes après la mort de son maître, courut chez la veuve, et lui fit un reproche amer de sa cruauté. Elle se plaignit d'abord d'être accusée injustement ; mais, obligée enfin de se rendre à la force des preuves, elle révoqua ses ordres inhumains. Merolla cite d'autres exemples qui arrivèrent de son temps, malgré toute la vigilance de son zèle, et sans avoir jamais pu convaincre assez formellement les coupables pour se mettre en droit de les faire punir (1).

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, p. 674 et suiv.

Les cimetières des nègres idolâtres sont ordinairement dans des campagnes ouvertes. On orne les tombeaux, suivant la qualité du mort. Sur les uns, c'est un grand amas de terre; sur les autres, on voit la corne de quelque bête extraordinaire, ou quelque vase de terre; d'autres sont à couvert sous un arbre, dont les branches offrent quantité d'entrelacements superstitieux qui sont l'ouvrage des prêtres. Au lieu d'un cercueil de bois, on enveloppe le corps dans une pièce d'étoffe de coton, soigneusement cousue, et revêtue au dehors d'une infinité de bagatelles. Les pauvres sont renfermés dans une natte de paille (1).

A ces renseignements sur les cérémonies funèbres du Congo, nous ajouterons ceux que nous fournit Cavazzi, et qui concernent plus spécialement le royaume de Matamba, où il a résidé. Lorsqu'un nègre vient à mourir, ses esclaves, ses parents et ses amis se rasent entièrement la tête en signe de deuil; et après s'être frottée d'huile, ainsi que le visage, ils se couvrent de poudres de différentes couleurs, mêlées de plumes et de feuilles sèches pilées. Cette cérémonie n'est pourtant observée qu'à la mort des simples particuliers; après le décès d'un prince ou d'un gouverneur, on se rase seulement le dessus de la tête, et on la ceint d'une lisière de toile ou d'écorce d'arbre, comme on le pratique dans les maladies; l'on s'enferme ensuite pendant huit jours entiers, sans sortir de sa case pour quelque raison que ce puisse être.

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 675.

Les nègres du Congo joignent à cette retraite un jeûne austère de trois jours, pendant la durée duquel ils se condamnent à un absolu silence. Si quelque nécessité pressante les oblige à répondre à quelque demande, ils le font par signes, à l'aide d'un petit roseau qu'ils portent à la main (1).

Les veuves idolâtres, surtout, celles de Matamba, croient que les âmes de leurs maris viennent, après la mort, se reposer sur elles, surtout lorsqu'elles ont vécu avec eux dans une parfaite union. Cette croyance les jette dans des terreurs continuelles, dont elles ne se délivrent que par le secours d'un ministre qui les plonge plusieurs fois dans l'eau, et leur persuade que ces ablutions chassent l'objet de leur frayeur. Après cette cérémonie, elles peuvent se remarier, sans craindre les reproches et les mauvais traitements de leurs maris défunts (2).

Il y a dans le Congo des provinces où, lorsque de jeunes enfants viennent à mourir, les mères les enterrent elles-mêmes; mais elles ne les couvrent que de très peu de terre, parce qu'elles s'imaginent que si la fosse était trop profonde, elles seraient frappées de stérilité : fatale infirmité qui condamne les femmes au dernier mépris chez presque tous les peuples de cette partie de l'Afrique (3).

Cavazzi assure que les nègres du Congo croient que l'homme quitte en mourant une vie misérable, pleine de traverses et de peines, pour entrer dans

(1) Cavazzi, p. 123 et suiv.; Labat, t. 1, p. 403.

(2) Cavazzi, p. 124; Labat, t. 1, p. 405.

(3) Labat, t. 1, p. 378.



une autre remplie de félicités et de plaisirs. C'est, suivant ce missionnaire, sur cette opinion qu'ils s'appuient pour justifier les mauvais traitements qu'ils font souffrir aux malades pour hâter leur mort. Notre auteur a vu plus d'une fois les parents d'un nègre à l'agonie lui tirer le nez et les oreilles de toutes leurs forces, lui donner des coups de poing sur le visage, lui agiter les bras et les jambes avec violence, et lui fermer la bouche pour l'étouffer plus promptement ; d'autres le prenaient par les pieds et par la tête, et le laissaient tomber avec violence, après l'avoir élevé le plus haut qu'il leur était possible ; d'autres, se mettant à genoux sur sa poitrine, la foulaient de manière à la rompre. Ces malheureux répondaient à Cavazzi, qui leur reprochait leur cruauté, qu'ils agissaient ainsi par compassion, pour éviter au malade les douleurs d'une longue agonie, et le délivrer plus promptement des peines de la vie terrestre (1).

## CHAPITRE V.

### Gouvernement du royaume de Congo.

#### § I.

Autorité du roi, état, revenu, couronnement et funérailles des rois.

IL ne manque rien à l'autorité du roi de Congo, puisqu'elle est également absolue sur la vie et les

(1) Cavazzi, p. 126 ; Labat, t. 1, p. 413.

biens de ses sujets. Ils n'approchent de lui qu'avec des marques ordinaires de respect et de soumission. Quiconque sortirait des bornes du respect et de l'obéissance, serait puni par un esclavage perpétuel (1).

On a déjà fait observer que l'étendue présente du royaume de Congo n'approche point de celle qu'il avait anciennement. Lopez, en disant qu'Alvarez prend les titres de roi de Congo, Abundos, Matama, Quizama, Angola, Angoy, Cacongo, les sept royaumes de Congere-Amolaza, et des Pangelungos, la seigneurie de la rivière de Zaïre, des Anzicos, d'Anzicana et de Loango (2), observe en même temps qu'il ne possède plus toutes ces contrées, et qu'il en a perdu une partie. Dapper, ômettant quelques uns de ces titres, réduit la formule aux royaumes de Congo, d'Angola, Macomba, Ocanga, Cumba, Lulla, Zouza, à la seigneurie des duchés de Batta, de Sunda, de Bamba, d'Amboille, et des territoires dépendants; à celle des comtés de Sogno, d'Angoy, de Cacongo et de la monarchie d'Ambondos, et à celle de la grande et merveilleuse rivière de Zaïre (3).

Le conseil de Congo est composé de dix ou douze personnes, qui sont dans la plus haute faveur auprès du roi, et sur lesquelles il se repose des affaires d'état, de l'administration de la paix et de la guerre, et de la publication de ses ordres.

Sa cour est fort nombreuse; elle est composée d'une partie de sa noblesse, qui fait sa résidence

(1) Ogilby, *ubi sup.*, p. 538.

(2) Pigafetta, p. 25.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 352.

au palais, ou dans les lieux voisins, et d'une multitude de domestiques, ou d'officiers de sa maison. Il a pour garde un corps d'Anzicos et de plusieurs autres nations. Son habillement est très riche; c'est ordinairement quelque étoffe d'or ou d'argent avec un manteau de velours. Il se couvre la tête d'un bonnet blanc, comme tous les fidalgos (1), qu'il honore de ses bonnes grâces : c'est une marque si certaine de faveur; qu'au moindre mécontentement il la fait ôter à ceux qui lui déplaisent. En un mot, le bonnet blanc est un caractère de noblesse et de chevalerie dans le royaume de Congo, comme la toison-d'or et le saint-esprit en Europe (2).

Le roi donne deux audiences publiques dans le cours de chaque semaine; mais la liberté de lui parler n'est accordée qu'aux seigneurs. En 1642, lorsque les ambassadeurs hollandais de Loanda furent reçus à l'audience du roi de Congo, immédiatement après avoir enlevé cette place aux Portugais, ils furent introduits au palais pendant la nuit. On les fit d'abord passer dans une galerie longue de deux cents pas, entre deux haies de nègres, qui portaient des cierges dans leurs mains. Le roi était assis dans une petite chapelle, tendue de nattes, au milieu de laquelle pendait un lustre chargé de bougies. Il était vêtu d'un justaucorps de drap d'or, avec des hautes chausses de la même matière. Autour du cou, il avait pour cravate trois chaînes d'or très massives. On voyait briller au ponce de sa main droite une

(1) Terme portugais adopté par les nègres.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 353.

escarboucle d'une grosseur extraordinaire, et deux grandes émeraudes à sa main gauche. Sur la manche de son justaucorps était attachée une croix d'or, en forme de reliquaire, dans une belle pièce de cristal poli. Il portait sur sa tête un bonnet blanc, et des bottines aux jambes. A sa droite, un officier, placé debout à peu de distance, agitait doucement l'air avec un mouchoir. A sa gauche, un autre officier, dans la même posture, portait un arc et un sceptre d'étain, couverts d'une belle étoffe à raies. Son trône était un fauteuil de velours rouge, au-dessus duquel on lisait en lettres brodées : Dom Alvarez, roi de Congo. Le plancher, devant son trône, était couvert d'un grand tapis de Turquie ; et sur sa tête pendait un dais de satin blanc broché d'or, et bordé d'une large frange. Enfin, à quelques pas sur sa droite, paraissait à genoux dom Bernardo de Menzos, son interprète et son secrétaire (1).

Lorsque ce prince sort du palais, il est accompagné non seulement de sa noblesse, mais encore de tous ceux qui font leur demeure ordinaire à la cour, et de ceux que le hasard y amène dans cette occasion. Les uns précèdent le roi, d'autres le suivent ; et tous marchent, ou plutôt dansent et sautent en marchant, au son des tambours et des trompettes d'ivoire. Leurs mouvements et leurs attitudes grotesques ne cessent qu'en rentrant au palais. Pigafetta prétend que, dans ces occasions, les troupes d'Anzicos et d'autres nations qui l'accompagnent sonnent

(1) Dapper, *Afrique*, p. 351.

leurs timbales, dont le bruit se fait entendre à cinq ou six milles, pour avertir tous les habitants du canton que le monarque est en marche. Il ne lui arrive pas souvent de sortir; mais, suivant le même auteur, il se fait accompagner alors de tous les seigneurs de sa cour, et surtout des Portugais, qu'il honore d'une singulière confiance (1).

Suivant Dapper, lorsqu'il se rend à l'église, tous les Portugais, soit ecclésiastiques, ou séculiers, sont obligés de grossir son cortége, et de l'accompagner de même à son retour, jusqu'à la porte du palais; mais cet auteur ajoute, que c'est la seule occasion où ce devoir leur soit imposé. Le roi, dit-il encore, ne paraît jamais en public sans être revêtu de ses plus belles robes. Ses doigts sont ornés de chaînes d'or, entremêlées du plus beau corail; et, sur la tête, il porte un bonnet fort riche (2).

Après la conversion du premier roi chrétien, la cour de Congo fut comme reformée sur le modèle de la cour de Portugal. Depuis ce temps-là, lorsque le roi mange en public, on place sa table sur une estrade de trois degrés, couverte d'un beau tapis de l'Inde, et de plusieurs coussins. Suivant le récit de Dapper, son fauteuil est de velours cramoisi, vert ou rouge, orné de sculpture et de clous d'or. Il mange toujours seul; mais les princes de son sang sont debout et couverts devant lui. Sa vaisselle est d'or et d'argent. Il a près de lui un noble qui goûte de chaque mets. Dapper ajoute qu'il est servi

(1) Pigafetta, p. 68.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 352.

par plus de cent personnes, qui ont leur logement au palais, et qui sont vêtues d'une sorte de manteau de grosse ratine noire.

Mais sa grandeur et la pompe de la majesté royale ne paraissent jamais avec plus d'éclat que dans les fêtes qu'il donne aux nobles ou à ceux dont il a reçu quelque important service. Vers midi, il fait compter le nombre des nobles qui se trouvent alors dans l'enceinte du palais, et leur envoie leur mets à chacun. Pour les uns, ce sont des fèves bouillies; pour d'autres, du poisson, ou du millet au sel et à l'huile de palmier. Il fait porter, aux grands du premier ordre, leur dîner dans un plat de bois, avec un petit flacon de vin de palmier; mais ceux d'un rang inférieur sont appelés six ou sept à la fois, et reçoivent les aliments que le roi leur destine. Après l'heure du repas, ils se rassemblent tous pour se présenter au monarque; et, s'agenouillant en battant des mains, ils baissent la tête, avec de grands témoignages de reconnaissance et de soumission. Ensuite, la plupart se retirent, à l'exception des favoris, qui passent le reste du jour à boire et à fumer avec le roi, jusqu'à ce qu'ils tombent assoupis par l'excès du tabac et du vin (1).

Dans le royaume de Congo, la propriété des biens et des terres appartient au roi seul. Il en dispose avec une autorité absolue, comme de toutes les dignités et de tous les emplois. Ainsi, personne n'ayant rien à léguer par héritage, l'intérêt fait naître peu de

(1) Dapper, *Afrique*, p. 352.

querelles. Les enfants mêmes du roi sont assujettis à cette loi fondamentale de l'état. Au moindre sujet de mécontentement, il les prive de leurs gouvernements et de leurs titres. Cette disgrâce était arrivée au roi qui régnait du temps de Lopez. Avant qu'il fût parvenu à la couronne, sa bonté naturelle l'ayant rendu trop indulgent pour les peuples de sa province, il avait négligé de lever le tribut dont il était comptable au roi son père : c'en fut assez pour lui faire ôter son gouvernement et le faire réduire à la qualité de tomboçado, c'est-à-dire d'homme privé et disgracié (1).

Les revenus du roi consistent spécialement dans les tributs annuels que lui paient les ducs de Bamba, de Batta, de Sundo, et d'autres seigneurs, ses vassaux, qui prennent le titre de comtes, tels que ceux de Pemba, de Pango et de plusieurs autres lieux. La cérémonie du paiement se fait le jour de S. Antoine-Jacques, et le roi prend cette occasion pour les honorer de quelques présents. Enfin, toute dépense payée, on estime que tous les revenus du roi de Congo rassemblés ne montent point à plus de cent vingt écus de France, sans y comprendre à la vérité les petits présents que chaque seigneur joint à son tribut; mais les plus considérables de ces dons ne consistent que dans un couple de chèvres, et la plupart sont des fruits, tels que des plantains, des noix de cola et de l'huile de palmier (2).

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 35

(2) Dapper, *Afrique*, p. 350.

Mais le roi ne manque pas de moyens pour grossir ses trésors. Par exemple, lorsqu'il sort en bonnet blanc avec les seigneurs de son cortège, il se fait quelquefois apporter un chapeau, dans sa marche, et s'en sert quelques moments. Ensuite redemandant son bonnet, il le met si négligemment, qu'il peut être abattu par le moindre vent. S'il tombe en effet, les fidalgos s'empressent pour le ramasser. Mais le roi, comme offensé de cette disgrâce, refuse de le recevoir, et retourne au palais fort mécontent. Le lendemain il fait partir deux ou trois cents soldats, avec ordre de lever sur les peuples une grosse imposition; et tout le royaume est ainsi forcé d'expier la faute du vent (1).

L'empire absolu que le roi de Congo exerce sur ses sujets rend sa puissance fort redoutable à ses voisins. Au moindre signe il peut lever des armées innombrables, et les mettre en campagne. Carli et d'autres voyageurs racontèrent qu'un roi de Congo marcha contre les Portugais à la tête de neuf cent mille hommes. On aurait cru qu'il se proposait la conquête de l'univers; cependant il n'avait à combattre que trois ou quatre cents Portugais, qui n'avaient pour armes, avec leurs fusils, que deux pièces de campagne; mais ces armes se trouvant chargées à cartouche, l'exécution qu'elles firent dans les premiers rangs des nègres jeta la consternation dans une armée si nombreuse, et la mort du monarque acheva de les mettre en déroute. Le Portugais qui avait

(1) Dapper, *Afrique*, p. 353.



coupé la tête à ce prince , assura l'auteur que ses armes royales et tous les ustensiles dont il faisait usage étaient d'or battu (1).

La discipline militaire est un art ignoré des nègres ; ou plutôt leur imbécillité naturelle ne leur a jamais permis de se former à des exercices qui demandent du bon sens et de la réflexion. C'est ce qui a toujours donné tant d'avantage sur eux aux Européens. La manière de combattre, dans toutes ces régions , est d'une bizarrerie sans exemple. Deux armées nègres, qui sont en présence, commencent par discuter froidement le sujet de leur querelle ; elles passent insensiblement aux reproches et aux injures ; enfin la chaleur augmentant par degrés, on en vient aux coups. Les tambours se font entendre avec beaucoup de confusion. Ceux qui sont armés de fusils les jettent après la première décharge, parce qu'ils sont plus occupés de leur propre frayeur que de l'envie de nuire. D'ailleurs, la méthode qu'ils prennent pour tirer est rarement dangereuse. Ils appuient la crosse du fusil contre leur estomac, sans aucun point de mire, et les balles passent en l'air, par-dessus la tête de leurs ennemis ; d'autant plus que des deux côtés l'usage est de s'accroupir lorsqu'ils voient le premier feu de la poudre. Ensuite les deux partis se relèvent, et se servent de leurs arcs. S'ils sont à quelque distance, ils lancent leurs flèches en l'air, persuadés qu'elles font plus de ravage dans leur chute ; mais lorsqu'ils sont fort près, ils tirent en droite ligne.

(1) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 572.

Les flèches sont quelquefois empoisonnées; et le premier remède qu'ils appliquent à leurs blessures, est leur propre urine. Ils ramassent les flèches, qu'ils découvrent autour d'eux, pour les employer contre ceux qui les ont tirées. Leurs autres armes sont des couteaux et des haches, qu'ils achètent des Européens. Les prisonniers deviennent les esclaves du vainqueur; et ceux qui échappent à l'esclavage se tuent quelquefois de leurs propres mains, par un emportement de fureur. Dans les parties du royaume de Congo qui manquent de prêtres, il arrive souvent que, sur le moindre démêlé, des chrétiens s'arment les uns contre les autres, et font leurs esclaves de ceux qui professent la même foi (1).

Selon Zucchelli les nègres de Sogno, dans leurs guerres, cherchent toujours à tuer le roi ou le chef; car quel que soit le nombre des morts, tandis que ce chef vit, il peut, dans une nouvelle bataille, reconquérir le terrain perdu; il se retire dans des bois et des déserts où l'armée ennemie ne peut le suivre, et revient de nouveau à la charge. Comme leurs villes sont composées de cases en terre, et se construisent promptement et facilement, ils les détruisent de même. Le vaincu ne laisse au vainqueur qu'un pays dévasté où il n'y a rien à prendre. La richesse du butin se mesure donc par le nombre des prisonniers qu'on peut emmener ou garder; et tant que le roi ou le chef qui a fui peut revenir de nouveau disputer le prix de la victoire, le vainqueur n'a rien; la

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 645.

possession du champ de bataille est même incertaine et précaire (1).

La succession au trône n'a point d'ordre établi; du moins n'en a-t-elle pas qui ne puisse être renversé par la volonté des grands, sans aucun égard pour le droit d'aînesse ou pour la légitimité de la naissance. Ils choisissent entre les fils du roi celui pour lequel ils ont conçu le plus de respect, ou qu'ils croient le plus capable de les gouverner. Quelquefois ils rejettent les enfants, pour donner la couronne aux frères ou aux neveux.

Les cérémonies du couronnement paraissent avoir été changées depuis l'établissement de la religion (2). Toute la noblesse du royaume, et les Portugais qui s'y trouvent établis, s'assemblent devant le palais, dans une grande place environnée d'un grand mur de pierre, et bâtie anciennement pour cet usage. On place au centre un fauteuil de velours sur un fort beau tapis, et un coussin, sur lequel on dépose la couronne, qui est de fil d'or et d'argent, avec trois bracelets d'or de la grosseur du doigt, et une bourse de velours qui contient la bulle du pape et les lettres de confirmation. Le prince qui est destiné au trône se trouve dans l'assemblée. Aussitôt que tous les préparatifs sont finis, un des nobles prend l'office de héraut, pour faire à haute voix la proclamation suivante : « Vous, qui devez être roi, ne soyez ni vo-  
« leur, ni avare, ni vindicatif; soyez l'ami des pau-  
« vres. Faites des aumônes pour la rançon des pri-

(1) Zucchelli, p. 198.

(2) Gilby, p. 540.

« sonniers et des esclaves; assistez les malheureux;  
« soyez charitable pour l'église; efforcez-vous d'en-  
« tretenir la paix et la tranquillité dans ce royaume,  
« et conservez avec une fidélité inviolable le  
« traité d'alliance avec votre frère le roi de Portugal. »

Après ce discours, on écoute en silence quelques airs de musique. Ensuite deux fidalgos se lèvent pour chercher le prince, comme s'il était confondu dans la foule. L'ayant bientôt trouvé, ils l'amènent, l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche. Ils le placent sur le fauteuil royal, lui mettent la couronne sur la tête, les bracelets d'or aux poignets, et sur le dos un manteau noir, qui sert depuis long-temps à cette cérémonie. Alors on lui présente un livre d'évangile, soutenu par un prêtre en surplis. Il y porte la main, et jure d'observer tout ce que le héraut a prononcé. Toute l'assemblée jette aussitôt un peu de sable et de terre vers lui, non seulement comme un témoignage de la joie publique, mais encore pour l'avertir que sa qualité de roi n'empêchera point qu'il ne soit réduit quelque jour en poudre. Il se rend ensuite au palais, accompagné des douze principaux nobles qui ont présidé à la fête.

Il se passe huit jours, pendant lesquels il ne met pas le pied hors du palais. Cet intervalle est accordé à la noblesse et aux Portugais, pour le féliciter de son élévation et lui souhaiter un heureux règne. Les seigneurs nègres lui rendent hommage à deux genoux en frappant des mains et baisant les siennes. Les Portugais et le clergé ne fléchissent qu'un genou,

et le reconnaissent dans leur langue pour souverain maître de tous les états de Congo.

Le neuvième jour on voit paraître le nouveau monarque dans la place publique, pour haranguer son peuple, et confirmer les engagements qu'il a pris en recevant la couronne. Il assure tous ses sujets qu'il n'aura rien de plus à cœur que le bien de ses royaumes et le progrès de la religion romaine. On lui répond par des acclamations, suivies du serment d'obéissance et de fidélité. Mais quoique les habitants du Congo s'engagent à respecter leur roi, comme tous les autres peuples chrétiens, ils oublient si facilement leurs promesses, qu'ils se soulèvent contre lui, et le tuent même à la moindre occasion. Cette inconstance leur en a fait souvent changer depuis quarante ou cinquante ans. S'il arrive quelque chose qui les choque, s'il tombe trop ou trop peu de pluie, enfin si le ciel et la nature ne les favorisent point à leur gré, c'est à leur roi qu'ils en font porter la peine (1).

On trouve peu de rois nommés dans les premiers voyageurs au Congo. Carli nomme dom Alvarez, qui régna en 1666. Merolla parle de dom Jean-Simon Tamba, et de dom Sébastien Gritho, qui occupait le trône en 1688.

Les rois de Congo, faisant profession du christianisme, n'ont qu'une seule femme, qui porte le titre de mani mombanda, c'est-à-dire la femme des femmes. Mais les reproches du clergé ne les empêchent point

(1) Dapper, *Afrique*, p. 354.

d'entretenir un grand nombre de concubines. Le revenu de la reine consiste dans une taxe annuelle, nommée pintelso, qui oblige chaque sujet du royaume à payer la valeur d'un esclave pour une certaine mesure qu'on donne à son lit, c'est-à-dire, que si le lit a trois mesures, la taxe est de trois esclaves.

Mani Mombanda<sup>a</sup> est logée dans un appartement séparé, où ses dames d'honneur la servent alternativement : celles qui se trouvent libres profitent de cet intervalle pour aller se réjouir hors du palais, pendant la nuit, et ne refusent rien à leurs inclinations déréglées. La reine même ne se contraint pas beaucoup plus, lorsqu'elle trouve l'occasion de se satisfaire, ou quelque amant assez hardi pour escalader les murs et se glisser dans son appartement ; cependant elle doit apporter beaucoup de précautions pour tromper le roi, lorsqu'elle veut ménager sa propre vie et celle de son amant (1).

Autrefois l'usage était d'enterrer, avec les rois de Congo, douze jeunes filles pour les servir dans l'autre monde. Elles attachaient tant d'honneur à ce funeste emploi, qu'elles sautaient gaîment dans le tombeau ; et disputant entre elles la première place auprès du corps, qu'on plaçait assis, elles se tuaient l'une l'autre sans avoir pu s'accorder. Leurs parents et leurs amis les ornaient des plus riches parures, et jetaient après elles toutes sortes de commodités pour leur usage. Le deuil pour la mort du roi se célèbre pendant huit jours, non par des pleurs, mais par des excès de boire

(1) Ógilby, p. 537 et suiv. ; Dapper, *Afrique*, p. 353. Les récits de Dapper et d'Ógilby diffèrent dans quelques légères circonstances.

et de manger. Cette fête bizarre, qui se nomme Malala, est renouvelée tous les ans, et s'observe aussi pour les nobles, en proportionnant sa durée à leur rang ou à leurs richesses, sans que le christianisme y ait apporté de changement : mais l'usage d'enterrer des filles vivantes est entièrement abandonné (1).

Nous ajouterons aux détails que l'on vient de lire sur les funérailles des rois du Congo ceux que nous fournit, sur le même sujet, la relation de Cavazzi. Cet auteur parle d'abord des rois convertis. Lorsque le roi ou quelque prince vient à mourir, son corps est porté avec pompe à la sépulture, accompagné de ses courtisans, vêtus de drap noir d'Europe. On lui bâtit un tombeau élevé, ou bien on creuse sous le pavé de l'église une chambre d'une grandeur considérable, dont on revêt les murailles de planches couvertes de tapisseries noires. Lorsque le corps a été déposé dans ce caveau, on fait les prières accoutumées, et l'on choisit deux de ses plus fidèles esclaves, que l'on destine à être les gardiens perpétuels de son sépulcre. Les successeurs du défunt ne manquent pas de faire des fondations considérables pour entretenir le luminaire, et pour renouveler les tapisseries les jours de grande cérémonie.

Il n'est permis à qui que ce soit de pleurer la mort du roi ; mais il y a des gens payés pour aller à tous les carrefours sonner certains cornets d'ivoire, dont le son triste et pesant rappelle que le prince n'existe plus.

On en use autrement dans les provinces non con-

(1) Dapper, p. 353. On a vu que les nègres chrétiens du comté de Sogno n'ont pas les mêmes scrupules.

verties à la foi catholique : les courtisans et les officiers du prince portent sur son tombeau des présents magnifiques ; on enterre avec le défunt deux ou trois de ses femmes, et on choisit de préférence celles qu'il a le plus aimées pendant sa vie, dans la persuasion que le prince s'en servira encore pour ses plaisirs dans l'autre monde. Cette croyance générale au Congo excite des contestations très vives entre les femmes d'un prince défunt, qui aspirent toutes à l'honneur de mourir sur le tombeau de leur époux. Ces causes sont portées devant des juges, qui prononcent après avoir écouté les détails les plus obscènes que chaque femme s'empresse de donner, pour prouver la tendresse que lui témoignait le défunt (1).

On trouve encore dans les campagnes des monuments funèbres, disposés avec ordre les uns à côté des autres, sur lesquels il y a des inscriptions qui font connaître le défunt ; et comme les nègres n'ont pas l'usage de l'écriture, ils se servent dans ces occasions de signes hiéroglyphiques (2).

Les nègres idolâtres du royaume de Matamba enterrent leurs morts dans les forêts avec des cérémonies particulières à chaque secte. Les uns creusent la fosse de manière que le cadavre ne peut pas y être placé autrement que sur le côté, afin que sa bouche collée contre les parois de la fosse ne laisse point échapper son âme ; ces nègres s'imaginant, suivant Cavazzi, que l'âme n'étant pas encore entièrement sortie du corps, se trouvera, dans cette position,

(1) Cavazzi, p. 117 ; Labat, t. 1, p. 387.

(2) Cavazzi, p. 120 ; Labat, t. 1, p. 394.



hors d'état de s'échapper, et de venir tourmenter les vivants; d'autres, après avoir descendu le corps dans la fosse, le replient en arrière, sans doute pour une raison aussi bizarre que la première; quelques uns placent les morts dans de petites cabanes, dans des grottes ou dans des cavernes naturelles. Quand ils ensevelissent un prince, ils l'asseyent comme s'il était sur son trône, dans la position d'un homme qui commande; ils égorgent un nombre de ses-officiers et de ses esclaves, qu'ils mettent autour de lui; et, pour que rien ne lui manque, ils pratiquent une petite ouverture au-dehors, par laquelle, au moyen d'un tuyau qui répond à la bouche du cadavre, ils lui envoient tous les mois des vivres et quelque boisson. Ces nègres sont, à l'égard des morts, si religieux observateurs de leurs coutumes, qu'on en voit à qui on fournit des vivres depuis trente ou quarante ans qu'ils sont ensevelis (1).

Il existe des usages encore plus extraordinaires dans les provinces de Cabezzo, de Tamba, de Lubolo, de Oacco et de Scella. Quelques uns des habitants de ces contrées creusent des fosses de plus de cinquante pas de profondeur; d'autres mettent les corps sur la surface de la terre, et jettent tous les jours de la terre dessus; de sorte qu'avec le temps ils y élèvent des tertres d'une hauteur considérable: d'autres environnent les cadavres de pyramides formées par des planches et des solives, et placent aux angles des tas de pierres. Ces monuments sont quelquefois construits.

(1) Cavazzi, p. 118; Labat, t. 1, p. 391.

de manière qu'on puisse voir le corps entre les intervalles des planches ou des solives. Dans quelques cantons, on répand sur les pierres de ces tombeaux de l'huile de palmier; dans plusieurs autres, on enterre les morts avec leurs plus précieux vêtements; enfin, Cavazzi a vu des cadavres enduits de résine ou d'autres substances combustibles, laissés dans cet état sur la terre nue (1).

## § II.

• Administration de la justice, et forme des serments.

Chaque province de Congo, quoique gouvernée par un des principaux seigneurs du royaume, sous le titre de mani, se divise en plusieurs petits cantons, qui ont leurs manis particuliers, mais d'un rang inférieur. Ainsi, le mani ou le seigneur de Vaumæ, qui n'est qu'une division de province, n'est pas du même rang que le mani Bamba, qui gouverne une province entière. Dapper nous apprend que ces grands gouverneurs ont pris les titres de ducs et de comtes, à l'imitation des Portugais, tandis que les Portugais ne leur donnent que le titre de sôvas. C'est aussi du Portugal qu'ils ont appris à ne plus paraître en public sans des marques éclatantes de grandeur. Dans leurs audiences, ils sont assis sur de grands fauteuils de velours, avec de riches tapis et quantité de coussins sous leurs pieds (2).

• Merolla rapporte que l'office des manis inférieurs,

(1) Cavazzi, p. 119; Labat, t. I, p. 392.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 352.

dans le comté de Sogno, est de recevoir les revenus de la couronne, et de présider à la culture des terres royales lorsque la saison des pluies est arrivée. Au temps de la moisson, ils se réservent une certaine partie des grains, comme le salaire de leurs soins, ou comme les appointements de leurs emplois (1).

Le roi, selon Dapper, nomme dans chaque province un juge revêtu de son autorité pour la décision de toutes les causes civiles (2). Lopez observe que, comme il n'y a point de lois écrites, ces juges n'ont pour règle, dans l'exercice de leur juridiction, que leur caprice ou celui de l'usage; mais leurs sentences ne vont jamais plus loin que l'emprisonnement ou l'amende. Dans les matières importantes, les accusés appellent au roi, seul juge des causes criminelles : il porte sa sentence; mais il est rare qu'elle soit à mort. Les offenses des nègres contre les Portugais sont jugées par les lois du Portugal. Ordinairement le roi se contente de bannir les coupables dans quelque île déserte : s'ils ont le bonheur d'y vivre onze ou douze ans, il leur accorde un pardon formel, et ne fait pas même difficulté de les employer au service de l'état, comme des gens d'expérience qui ont eu le temps de s'endurcir dans l'adversité, et qui sont devenus plus soumis (3).

Dans les affaires civiles, selon le même voyageur, un Portugais qui entreprend de poursuivre un Mosi-congo, doit le citer devant les juges du pays; mais si

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, p. 629

(2) Dapper, *Afrique*, p. 36a.

(3) Pigafetta, *Relationes et Regime di Congo*, p. 86.

c'est le Mosicongo qui se plaint d'un Portugais, il est obligé de porter ses plaintes au consul, ou au juge des Portugais nommé par le roi. Dans toutes les affaires des Portugais avec les nègres, et dans les traités mêmes de commerce, on n'emploie jamais l'écriture ni les billets d'engagement : tout dépend de la parole des traitants et de la fidélité des témoins (1).

Les châtimens sont très rigoureux pour l'idolâtrie. Le meurtre et les sortilèges sont punis de mort, sur la conviction par témoins; et le second de ces deux crimes est puni par le feu; tous les biens et les esclaves d'un coupable condamné sont confisqués au profit de la couronne; et Dapper ne craint pas d'assurer que le roi, pour remplir ses coffres, condamne quelquefois fort légèrement à l'exil (2).

Merolla raconte que, dans le comté de Sogno, la justice civile et criminelle appartient également aux manis, à l'exception d'un petit nombre de cas, qui sont réservés au comte ou à ses députés. L'accusateur expose d'abord ses raisons, à genoux, devant le juge, qui est assis à terre, sur un tapis, avec une petite baguette à la main; le siège ordinaire est à l'ombre d'un gros arbre, tel qu'on en voit ici dans toutes les cours des grands; quelquefois le juge établit son tribunal dans une grande hutte de paille qu'on élève exprès pour cet usage: il prête une oreille attentive à l'accusateur; il accorde la même justice à l'accusé; ensuite il appelle les témoins: s'ils tardent à paraître, la cause est remise à quelque autre jour; s'ils répondent à la

(1) Pigafetta, p. 68.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 351; et Barbot, *Churchill's Collection*, t. v, p. 49.

voix du juge, il écoute leurs dépositions, il pèse attentivement les témoignages des deux parties; et, sans aucune notion de jurisprudence, il prononce sa décision suivant les règles de la nature et du bon sens. Celui pour qui la sentence est favorable paie une rétribution, et s'étend de son long, le visage contre terre, pour exprimer sa reconnaissance. Ses amis le reconduisent à sa maison, en répétant le cas et la décision. Il est obligé, à son retour, de traiter ceux qui l'ont accompagné; et si l'affaire était d'importance, la fête dure ordinairement trois ou quatre nuits, et le jette dans de grands frais. D'un autre côté, celui qui a perdu sa cause se retire sans ressentiment et sans murmure (1).

Dans les différends ordinaires de la société, ils jurent par le nom de leur mokisso, en prononçant, dans leur langage, Kissongo wi, ou Kalikete wi, c'est-à-dire, par Kissongo, ou par Kalikete : mais dans les procès et les accusations; ils ont un serment ou une épreuve solennelle, qu'ils appellent motamba. On met au feu une hache, que le ganga, ou le prêtre de l'idole, en retire brûlante, et qu'il approche de la peau de l'accusé : si l'accusation tombe sur deux personnes, il met la hache entre les jambes de l'une et de l'autre sans leur toucher : l'ardeur du feu ne laisse-t-elle aucune impression? c'est une preuve d'innocence; au contraire, une trace de brûlure prouve la réalité du crime (2).

L'épreuve du chilombo est à peu près de la même nature : on passe un fer rougi au feu sur la jambe de

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. I, p. 129 et suiv.

(2) Purchas's *Pilgrimage*, vol. V, p. 766.

l'accusé, et l'état de la peau fait juger du crime ou de l'innocence. L'imposture des prêtres consiste ici, suivant Merolla, dans quelques préparations de nature froide, qu'ils tiennent cachées dans leurs mains, et dont ils ont l'adresse de frotter la jambe de l'accusé s'ils veulent le déclarer innocent. Le même auteur raconte à cette occasion (1) l'histoire d'un mulâtre chrétien, qui ayant perdu son fils par le malheur que son esclave avait eu de lui piquer l'artère dans une saignée, résolut de faire subir à l'esclave l'épreuve du chilombo. Il le fit conduire dans une des trois habitations des sorciers. On lui fit passer sur la jambe un fer rouge qui le brûla misérablement; mais le père, furieux de n'en pouvoir tirer d'autre confession, que celle d'une faute involontaire, lui fit lier les pieds et les mains, et, dans cette situation, il lui poussa plusieurs fois une torche ardente au milieu du visage. Cette indigne action fut attestée aux missionnaires par deux témoins; on leur rapporta même que l'esclave avait été presque entièrement brûlé, et jeté ensuite dans la rivière. L'auteur n'épargna rien pour faire arrêter les sorciers; mais ils lui échappèrent par la fuite: il réussit mieux à se saisir du mulâtre, qui produisit aussitôt l'esclave, lié cruellement, et portant encore les traces de son supplice. Le mulâtre ayant entrepris de se justifier, Merolla prit le parti de l'envoyer à Loanda, sans oublier d'y faire transporter aussi l'esclave. Il apprit dans la suite que cette malheureuse victime avait été renvoyée libre, et que le maître était demeuré en pri-

(1) Merolla, *Clusichil's Collection*, t. 1, p. 613.

son, pour n'en sortir qu'après avoir satisfait à la justice.

Les nègres de Congo ont d'autres espèces de chilombo, sur lesquelles Merolla passe légèrement, parce que cette matière est traitée, dit-il, dans toute son étendue par Cavazzi (1).

On administre le chilombo, en mettant dans la bouche de l'accusé une racine fort tendre de bananier. Si cette racine s'attache au palais, ou laisse quelques traces d'une substance gluante, c'est une conviction du crime. On fait quelquefois manger à l'accusé le fruit de l'emba, d'où se tire l'huile de palmier; et le prêtre en fait l'essai lui-même, pour marquer que l'innocence n'en a rien à redouter; mais il trouve, ajoute Merolla, le moyen de l'empoisonner aussitôt. Cependant quelques présents, qu'on lui offre en secret, ont un effet encore plus infailible pour mettre les criminels à couvert.

Le quatrième chilombo consiste à tirer d'un pot d'eau bouillante une pierre, que le prêtre y jette mystérieusement, et qu'il tire lui-même sans se brûler. Si la main de l'accusé se ressent de la chaleur de l'eau, il est déclaré coupable. Le cinquième, qui est particulièrement en usage dans les états du roi de Congo, est d'appliquer quelques petites coquilles aux tempes de l'accusé. S'y attachent-elles, il est condamné. Le sixième, dont l'usage n'est pas moins fréquent, est d'éteindre dans l'eau une torche allumée, qui est faite d'un certain bitume, distillé des arbres

(1) Cet auteur est cité fort souvent dans la Relation de Merolla.

du pays. On fait boire à l'accusé une partie de cette eau, qui ne lui cause aucun mal s'il n'est pas coupable. Un septième chilombo consiste de même à faire refroidir un fer rouge dans de l'eau, qu'on fait avaler. Cette méthode n'est en usage que parmi les forgerons, qui se mêlent quelquefois de sorcellerie, dit l'auteur, et que les nègres distinguent par le nom de *nole fianzumdu*; d'autres font l'épreuve avec de l'eau qui a servi à laver les pieds de leur maître, et qui porte le nom de *nfy-a-masa*. Merolla, aussi fatigué que ses lecteurs de cette ennuyeuse énumération, renvoie les curieux à l'auteur qu'on vient de nommer; mais il croit devoir ajouter les moyens qu'on emploie pour découvrir le vol et les sortilèges, avec quelques méthodes d'absolution pour ceux qui ont heureusement subi les épreuves.

• A l'égard du vol, un sorcier (1) qui tire de son office le nom de *nbasi*, prend un long fil de laine ou de coton, et, le tenant par un bout, donne l'autre à l'accusé; ensuite il touche le milieu du fil avec un fer ardent: si le fil brûle, l'accusateur se voit condamné à payer la valeur du bien qu'il redemande; et lorsqu'elle surpasse ses forces, il est réduit à l'esclavage. Comme il faut juger ici, suivant cette exposition, que le crime est prouvé au contraire par l'in-

(1) Pour lever l'équivoque, il faut répéter que les missionnaires capucins donnent le nom de sorciers aux prêtres idolâtres; quoiqu'il paraisse ici et dans quantité d'autres lieux, que les nègres ont recours à ces prêtres contre les sortilèges. Il y a donc deux sortes de sorciers au Congo et dans les pays voisins; ceux qui ne le sont que dans l'opinion des capucins, et ceux qui le sont dans celle des nègres.



combustibilité du fil, rien n'est plus favorable aux voleurs que ce chilombo ; et l'on n'en sera point surpris, si l'on se souvient d'avoir lu que l'inclination au vol est un vice commun à tous les nègres. Cependant l'auteur ajoute que, n'ayant point eu l'occasion d'approfondir le fait, il n'ose décider si l'esprit malin s'en mêle.

Pour découvrir si quelqu'un est en commerce avec le diable, on fait dissoudre dans l'eau une certaine racine nommée nkassa ; on fait avaler cette liqueur à la personne suspecte ; ensuite on la livre à plusieurs hommes robustes, qui l'agitent et la secouent avec si peu de ménagement, qu'elle ne manque point de perdre bientôt connaissance. L'auteur ajoute que cet évanouissement peut venir aussi du poison qu'on mêle dans la liqueur ; mais il n'explique point quelles inductions on en tire pour l'éclaircissement de la vérité. Lorsqu'un accusé sort victorieux de l'épreuve, le ganga ou le prêtre lui frotte la langue d'huile de palmier, et lui donne l'absolution avec quelques paroles mystérieuses.

Enfin l'auteur rapporte une autre sorte d'épreuve, qui se fait, dit-il, non par la main trompeuse d'un prêtre, mais par celle de quelque homme de qualité. Si deux nègres s'obstinent à plaider, et si la vérité paraît cachée dans les détours de la chicane, le juge somme les deux parties de se présenter à son tribunal. Il leur applique sur le front une petite coquille de mer, et leur fait baisser la tête. Celui qui laisse tomber le premier sa coquille est reconnu pour l'imposteur, et l'autre est renvoyé triomphant.

---

## CHAPITRE VI.

Description du royaume de Dongo ou d'Angola, et de Benguella, selon les plus anciens voyageurs.

### § I.

Description de Dongo ou d'Angola.

LE véritable nom de cette contrée est Dongo. Les Portugais l'ont nommée Angola, du premier prince qui l'usurpa sur la couronne de Congo. Elle portait anciennement le nom d'Ambonde, et ses habitants se nomment encore Ambondos (1).

Le royaume d'Angola, selon Dapper, est borné, au nord, par celui de Congo, dont il est séparé par la rivière de Danda, communiquant, dit-on, avec celle de Bengo; à l'est, par le royaume de Matamba; au sud, par Benguella; à l'ouest, par l'Océan. Sa situation est entre sept degrés trente minutes, et dix degrés quarante minutes de latitude du sud; et entre trente-deux et quarante-un degrés vingt minutes de longitude est, à partir du méridien de l'île de Fer. On lui donne environ cinq cent dix milles de longueur de l'ouest à l'est, sur cent quatre-vingt-dix de largeur du nord au sud (2).

Pigafetta semble renfermer Benguella dans les

(1) D'autres écrivent Abondos et Abundos.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 360.

limites d'Angola, lorsqu'il étend Angola au sud jusqu'au cap Negro, et qu'il place la baie des Vaches au centre de ses côtes (1). Battel dit aussi que le royaume d'Angola contient, jusqu'à ce cap, un grand nombre de seigneuries au long de la côte (2).

Le pays est arrosé par quantité de rivières, telles que Bengo, Coanza, Lucala et Calucala. A la description qu'on a déjà lue des deux premières, nous ajouterons, d'après Dapper, que l'embouchure de la Quanza ou Coanza est à six lieues au sud de la rade des Dormeurs, à vingt du cap Palmarinho, et à sept du cap Ledo au nord. Comme on n'a jamais connu, d'Européens qui aient remonté jusqu'à sa source, on peut dire qu'elle est ignorée, quoiqu'on ait prétendu, sur des conjectures incertaines, qu'elle la tirait du lac Zambre. Cette rivière a beaucoup de ressemblance avec celle de San-Lucar en Espagne. Sa largeur, à l'entrée, est d'environ une lieue. Sa plus grande profondeur est du côté du nord. Dans la haute marée, son canal a douze pieds d'eau, qui se réduisent à quatre après le reflux. Elle ne manque point d'eau dans l'intérieur; mais elle est obstruée par de grandes cataractes qui ne permettent point de remonter au-delà de Cambambé, village à cent quatre-vingts milles de la mer. Elle descend de l'est à l'ouest, par quantité de détours, qui font compter trente lieues par eau depuis son embouchure jusqu'à l'île de Mochiama, quoiqu'en droite ligne, par le chemin de terre, il n'y en ait pas plus de vingt. Il

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 18.

(2) Dans Purchas, vol. V, p. 266.

n'est pas aisé de reconnaître la rivière de Coanza du côté de la mer, parce qu'elle présente une île couverte de bois, qui la cache presque entièrement (1). Elle forme, dans son cours, plusieurs autres petites îles. Celle de Massander, ou de Massandra, qui est à trente milles de l'embouchure, n'a pas moins de quatorze milles de long sur deux de large. Elle produit plusieurs sortes de végétaux, surtout du manioc d'une épaisseur extraordinaire, du millet qui donne trois moissons chaque année, des palmiers et des goyaves.

Trente-six ou trente-huit milles plus haut, on trouve une autre île, nommée Mochiama ou Muxima (2), longue de dix milles et large de deux. La terre en est basse, à l'exception de deux montagnes, qui offrent toutes sortes d'herbes et de pâturages, et qui nourrissent un grand nombre de chèvres, de moutons, de pores et de volaille. Cinq ou six familles portugaises, qui s'y étaient établies depuis quelques années, s'étaient procuré quantité d'esclaves, et tiraient leur principale subsistance du manioc.

La rivière de Lucala, que Pigafetta nomme Luiola, tire sa source du pays d'Amboille, assez près de celle de la Danda, et, coulant au sud-ouest, elle tombe dans la Coanza, à quatre-vingt-dix milles de la mer.

La Calucala est une petite rivière qui traverse le royaume d'Ilamba, avec un si grand nombre d'anses et de détours, que de quarante-deux districts dont

(1) Dapper, *Afrique*, p. 361.

(2) Cette île se trouve nommée Motahoama, Motibiaqua et Mofehjama. Delisle et d'Arville écrivent Muchinga.

ce pays est composé, à peine s'en trouve-t-il un qui soit à plus d'une lieue de cette rivière (1).

Vers les rivières de Coanza et de Bengo, on découvre quelques lacs, dont les principaux sont dans les seigneuries de Quihailo, d'Angolome et de Chombe.

Le royaume d'Angola contient plusieurs provinces, que Dapper nomme Loanda, Sinso, Ilamba, Icollo, Ensacka, Massangano, Embacca et Cambambé. Elles se subdivisent en divers cantons, qui sont gouvernés par des chefs ou des sôvas particuliers. Celle de Loanda en contient trente-neuf, Ilamba, quarante-deux; Icollo et Ensacka, plusieurs; Massangano, douze, que d'autres néanmoins mettent sous Ilamba; Cambambé, soixante, et Embacca le même nombre (2).

\* Sinso est située au nord de Loanda, sur la rivière de Bengo (3). Ilamba, qui se nomme aussi Elvana, est un long espace de terre, de plus de cent milles de longueur, qui commence au sud-est d'Icollo. Il s'étend depuis la rivière de Bengo jusqu'à celle de Coanza, et depuis Cambambé jusqu'à Massangano. Sa largeur augmente à mesure qu'on avance; et toutes ses parties sont si bien peuplées, qu'on ne fait pas deux ou trois milles sans y rencontrer un vil-

(1) D'Anville a tracé cette petite rivière de Calucala sur sa carte d'Afrique, et la conduit dans la Coanza, à peu de distance de son embouchure. Pinheiro ne la connaît point, et il se pourra qu'elle n'existât pas, et ne fût dans les auteurs qu'une répétition occasionnée par une légère variation dans le nom de Lucala.

(2) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 362.

(3) Ceci démontre que la province de Sinso de Dapper est la province de Bengo des autres auteurs.

lage. L'auteur en apporte pour raison le soin extrême avec lequel toutes les bornes de chaque division sont marquées par les nègres ; ce qui forme dans toute la province quarante-deux districts séparés. Le premier, qui touche à la province d'Icollo, se nomme Chonso. Les autres suivent, dans l'ordre où Dapper a pris soin de nommer les principaux : Namboa, Qualomba, Bamba, Golungo, Macao, Combi, Quidelle, Ziombe, Quitalla, Cambacite, Andalladongo, Quiambatta, Nambaquajamba, Cangola, Quihaito, Chombe, Angolome, Gumbia, Massingan ou Massaugano, Caoulo, Cahango, Cavanga-Pose, Guenca-Atombe, Hiangonga, Mossungoapose, Camanga, Calunga, Bagolungo, Quibilacapose, Coslaca, Nambua, Callahanga, Nimenesolo. Ces divers cantons d'Ilamba peuvent fournir dix ou douze mille hommes de guerre. Chaque sôva veille si soigneusement à la conservation de ses limites, qu'on ne se plaint jamais d'aucune usurpation. La province n'a ni bois ni forts qui puissent lui servir de défense. Quelques petites collines, et quelques bosquets qui s'y trouvent répandus, ne sont pas un rempart bien ferme pour sa sûreté. Mais les habitants en ont un plus sûr dans l'excellence de leur discipline. Ils tirent leurs flèches, couchés ou à genoux.

La province d'Icollo est située au nord-ouest et à l'est-nord-ouest de celle d'Ilamba. Ensacka commence à six ou sept milles de Loanda, du côté de l'est. Sa situation est entre les rivières de Coanza et de Bengo ; mais elle a si peu d'étendue, qu'on peut la traverser dans l'espace d'un jour. Les terres y sont cultivées

dans quelques endroits. Au centre du pays, la nature a placé, sur des montagnes, un bois environné de ronces et d'épines, qui fait la principale sûreté des habitants. Il serait impossible de les forcer dans cette retraite, s'ils n'étaient obligés de tirer leur eau des deux rivières qui bordent leur province (1). Trente milles à l'est, au-dessus de l'île de Muxima, dans la province de Massangano, les Portugais ont un fort près d'une petite ville du même nom, entre les rivières de Coanza et de Lucala. La Coanza coule au sud, et la Lucala au nord; mais leurs eaux se mêlent à la distance d'une lieue; et c'est de cette jonction que la ville tire le nom de Massangano, qui signifie, dans la langue du pays, un mélange d'eau. Elle n'était autrefois qu'un grand village ouvert; mais le soin que les Portugais ont pris d'y bâtir un grand nombre de belles maisons de pierre, en a fait une ville considérable. L'érection du fort eut lieu en l'année 1583, lorsque, avec le secours du roi de Congo, les Portugais pénétrèrent dans le royaume d'Angola. La ville est habitée aujourd'hui par quantité de familles portugaises, et par un grand nombre de mulâtres et de nègres.

Le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire un peu au-dessus de Massangano, dans l'intérieur d'une forte montagne, d'environ sept lieues de tour, où la richesse des campagnes et des prairies lui fournit des provisions en abondance. On n'y peut pénétrer que par un seul passage; et ce prince l'a fortifié avec

(1) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 362.

tant de soin, qu'il est à couvert des insultes de la reine Zinga et des Jagas.

La province de Cambambé se termine en pointe à la rivière de Coanza, sur laquelle est un village nommé aussi Cambambé, éloigné d'une journée, à l'est, de Massangand. Les Portugais y ont construit un fort habité par quelques familles de leur nation, et par un grand nombre de nègres libres, qui font la traite des esclaves (1).

En remontant la rivière de Lucala, ou Luiola, l'espace de sept ou huit journées, on arrive dans le pays d'Embacca, qui offre un village du même nom, à douze journées de la mer. Ce village, ou cette ville, fait les bornes de la domination portugaise.

La ville que Lopez nomme Luiola est la même que celle qu'on a depuis désignée sous le nom de Massangano. Luiola, dit ce voyageur, est située à la jonction des deux rivières de Coanza et de Luiola, ou à cent cinq milles de la mer; là, ces rivières forment, en se rapprochant, une presqu'île d'une portée de mousquet de largeur. C'est à la pointe de cette presqu'île et sur une colline que Paul Diaz bâtit un fort : les Portugais l'ont peuplé dans la suite (2).

La province de Loanda tient le premier rang par sa grandeur et ses richesses; mais cette raison même nous a fait remettre sa description après toutes les autres, pour lui donner ici plus d'étendue. Sa capitale est la ville de Loanda, qu'on nomme aussi Saint-Paul de Loanda, pour la distinguer d'une île

(1) Dapper, p. 362. Consultez aussi Fco, *Memorias*, etc., p. 134.

(2) Pigafetta, *Relazione del reame di Congo*, p. 22.



du même nom. C'est la capitale de toutes les possessions portugaises dans cette grande partie de l'Afrique, et la résidence du gouverneur. Elle s'étend d'un côté jusqu'à la mer, et de l'autre jusqu'au sommet d'une colline, au nord de laquelle s'élève une montagne nommée Morro de San-Paolo, un peu plus haute que celle de la ville, et si escarpée, qu'on n'y monte qu'avec une extrême difficulté. Les jésuites n'ont pas laissé d'y bâtir une maison, qui est accompagnée de trois ou quatre autres bâtiments particuliers.

Saint-Paul de Loanda doit son origine aux Portugais, en 1578, lorsque Paul Diaz de Novaes fut envoyé dans cette contrée pour en être le premier gouverneur. Elle est grande et remplie de beaux édifices, mais sans murs et sans fortifications, à la réserve de quelques petits forts élevés sur le rivage pour la sûreté du port. Les maisons des blancs sont de pierre et couvertes de tuiles. Celles des nègres ne sont que de bois et de paille. L'évêque d'Angola et de Congo fait ici sa résidence, à la tête d'un chapitre de neuf ou dix chanoines. Avant que les Hollandais se fussent saisis de Loanda, en 1641, on y comptait six églises : deux grandes, sous le titre de Sainte-Marie de la Conception, et de Corpo-Santo, et quatre petites, dont l'une, qui appartenait aux jésuites, se nommait Saint-Antoine, et la seconde, qui était à l'usage des nègres, Saint-Josse. La troisième était celle du couvent des capucins; et la quatrième, celle d'une maison de charité, nommée la Miséricorde. Cette espèce d'hôpital, ou de retraité

pour les pauvres, avait vingt-quatre chambres pour les seuls officiers, tels que le gouverneur, l'intendant, le chapelain, le chirurgien, l'apothicaire, etc. Elle avait quelques revenus en fonds de terre, mais si peu considérables, qu'on y a joint depuis une taxe de deux réaux sur chaque vaisseau qui entre dans le port (1).

Du temps de Merolla, il y avait à Loanda trois maisons religieuses, celle des jésuites, celle des carmes déchaussés, et celle du tiers-ordre de saint François. Les carmes ont une mission hors de la ville, c'est-à-dire une autre maison dans le pays, où demeure à présent un prêtre séculier, parce que les réguliers ne sont point en grand nombre à Loanda. Le couvent des capucins est comme le séminaire de cet ordre pour toutes les missions. Leur supérieur général y fait sa résidence, et recueille les aumônes des habitants pour l'entretien des missionnaires. L'église, qui est dédiée à saint Antoine de Lisbonne, contient plusieurs corps de martyrs, qu'on y a transportés de Rome; elle a le titre de chapelle royale, et deux congrégations du Rosaire, dont les confrères ont fait bâtir une chapelle octogone, avec un dôme d'une hauteur extraordinaire, qui fait l'admiration du pays. Il couvre un caveau où l'on enterre les morts, tel qu'on en voit ici dans toutes les autres églises (2).

Angelo nous apprend que le roi de Portugal entretient à Loanda un assez grand nombre de jé-

(1) Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 361; Pigafetta, p. 19.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 670.

suites, auxquels il fait une pension annuelle de deux mille cruzades. Ils tiennent des écoles ; ils prêchent, ils exercent les autres fonctions de leur ministère, et, pour récompense de leurs travaux, les habitants du pays leur ont accordé la propriété de plusieurs maisons et de douze mille esclaves de diverses professions, qui servent le public comme forgerons, tailleurs de pierres, ou menuisiers, lorsqu'ils ne sont point employés par leurs maîtres, et qui ne leur rapportent pas moins d'une cruzade par jour (1). Angelo parle aussi du couvent des carmes et de celui du tiers-ordre de saint François. Il observe que la ville est habitée par trois mille blancs, et par un prodigieux nombre de nègres qui servent les blancs en qualité d'esclaves ou de domestiques libres. Il est commun pour un Portugais de Loanda d'avoir cinquante esclaves à son service ; les plus riches en ont deux ou trois cents, et quelques uns jusqu'à trois mille. C'est en quoi consiste leur richesse, parce que tous les nègres étant propres à quelque travail, s'occupent suivant leur profession, et que, outre la dépense de leur entretien, qu'ils épargnent à leur maître, ils lui apportent chaque jour le fruit de leur travail.

La nourriture ordinaire des habitants de Loanda

(1) Angelo, *Churchill's Collection*, p. 561. Ce récit paraît peu vraisemblable aux auteurs anglais de l'*Histoire générale des Voyages*, dans quelque sens qu'on le prenne, c'est-à-dire, soit qu'on entende une cruzade chacun, ou une cruzade pour somme totale. On doit croire que chaque esclave rapportait une cruzade pour son travail, mais que ce n'étaient que les plus habiles, et par conséquent un petit nombre. Il n'y a donc rien que de vraisemblable dans le récit d'Angelo.

est le poisson, la chair de vache, qui est la meilleure viande du pays, et celle de chèvre et de mouton. On peut dire, suivant la remarque d'Angelo, que les animaux de ces trois dernières espèces sont composés de cinq quartiers, dont la queue est le plus gros; mais elle est si grasse, qu'elle n'est pas regardée comme une nourriture saine. Au lieu de pain, on fait usage de la racine de manioc, comme au Brésil. Le blé d'Inde sert à faire des gâteaux et d'autres espèces de pâtisserie. L'eau qu'on boit dans la ville est fort mauvaise; on l'apporte d'une île voisine, où l'eau de la mer se filtre au travers du sable, dans des fossés qu'on creuse exprès, et devient assez douce pour l'usage, mais sans l'être jamais parfaitement. Ceux qui ne peuvent s'en accommoder, en font venir d'une rivière à douze ou quatorze milles de Loanda, dans des canots composés d'une seule pièce, dont le fond est percé d'un trou qu'on débouche en arrivant dans la rivière, et qu'on ferme soigneusement lorsque le canot est assez plein. Au retour, on la passe dans un linge pour en séparer la boue, et, pendant quelques jours, on lui laisse le temps de se purifier. Le vin qu'on apporte de l'Europe se vend ici soixante mille réaux la pipe, c'est-à-dire vingt livres sterling. Dans les temps de cherté, il vaut jusqu'à cent mille réaux (1), et quelquefois il manque entièrement.

La sécheresse des terres, aux environs de Loanda, y fait régner une stérilité perpétuelle; mais, de l'autre

(1) Angelo, Churchill's Collection, t. 1, p. 561.

côté de la rivière de Bengo, elles produisent abondamment du manioc, du millet, des fèves, et quantité d'autres fruits ou de légumes. Avant l'arrivée des Portugais, les bords mêmes de cette rivière étaient couverts de roncés et de buissons. Ferdinand de Souza, gouverneur de Loanda; en 1630, ayant ordonné aux habitants de défricher chacun leur portion de terre, suivant le nombre de leurs esclaves, parvint à rendre le pays capable de culture. Il eut beaucoup de peine à se faire obéir; mais à mesure qu'on reconnut l'utilité du travail, chacun s'empessa de former sa plantation, et prit autant de terrain qu'il en pouvait cultiver. C'est ainsi que par degrés tout ce canton fut comme transformé en un beau jardin, où l'utilité se trouvait jointe à l'agrément; ensuite les ravages des Hollandais, qui se saisirent de la ville de Loanda en 1641, le firent rentrer dans sa première confusion. Tout y fut ruiné par le feu, et ce beau pays ne devint l'habitation des lions et des tigres; mais aussitôt que la paix fut rétablie entre le Portugal et la Hollande, les deux nations réunirent leurs efforts pour lui rendre ses agréments et sa fertilité (1).

## § II.

Description du royaume de Dongo ou d'Angola, selon Cavazzi.

Après avoir donné la description géographique d'Angola, selon Lopez, ou Pigafetta, et les premiers

(1) Dapper, *Afrique*, p. 363.

voyageurs, il convient de faire connaître séparément celle qu'en a donné Cavazzi, auteur plus récent, ainsi que nous l'avons fait pour le Congo.

Le royaume d'Angola, autrefois connu sous le nom de Dongo, s'étend en partie sur les bords de l'Océan, depuis le huitième degré et demi de latitude méridionale jusqu'au seizième. La rivière de Eufuné le sépare, au nord, du royaume de Congo. Il est borné, à l'est, par celui de Matamba et les provinces de Malemba, et à l'ouest par la mer. Le pays est extrêmement montueux; il n'y a des plaines que vers les bords de l'Océan, et dans les gorges des montagnes.

On le partageait autrefois en dix-sept provinces, entre lesquelles celle de Benguella retient encore le titre de royaume, quoiqu'elle soit regardée comme les autres provinces.

La province de Chissama ou Quissama tient le premier rang. Elle est située, selon Cavazzi, par onze degrés de latitude méridionale, à l'embouchure de la Coanza. Cette rivière rapide, après avoir arrosé le côté droit de cette province, se décharge dans l'Océan à douze lieues de la ville de Loanda-Saint-Paul; on peut la remonter jusqu'à cent cinquante milles, ou cinquante lieues au-dessus de son embouchure, c'est-à-dire jusqu'à Cambambé, capitainerie et forteresse des Portugais (1).

Toute cette province est montueuse, d'un accès difficile et très peu cultivée. Son produit le plus important

(1) Cavazzi, p. 9 et 10; Labat, t. 1, p. 60.

est le sel, dont elle renferme des mines abondantes. On trouve en abondance, dans les forêts, de la cire et du miel; mais on y éprouve les privations d'eau douce, parce que, depuis la moitié du mois de mai jusqu'à la fin d'octobre, il ne tombe pas une goutte de pluie, et que les montagnes arides, et toutes de rochers, ne produisent ni source ni ruisseau.

Sumbi est la seconde province; elle est située sous le même climat que la précédente. Ses habitants sont grands et extrêmement forts. La plus grande partie de cette province est couverte de prairies naturelles. La rivière Cuvo, qui est considérable, la sépare au sud et à l'est de Scella et du Haut-Bembé; cette rivière forme plusieurs îles bien peuplées et bien cultivées, où on élève beaucoup de gros bétail, parce qu'il y est moins exposé aux ravages des bêtes féroces qui dépeuplent le continent.

Le royaume ou la province de Benguella est bornée à l'est par Rimba, au nord par Sumbi, et à l'ouest par l'Océan; elle est traversée par la rivière Benguella; elle s'étend, au sud et à l'est, jusqu'au cap Négro, et la rivière de Cunene qui la sépare de la Basse-Bembé (1). On y trouve des mines de sel: les bêtes féroces abondent dans ces parages. Rien n'est plus commun que d'y voir des troupeaux de cent et deux cents éléphants. On y rencontre aussi une espèce de mulet sauvage qu'on appelle zèbre; un autre animal, nommé abadde, qui porte deux cornes, l'une sur le nez, l'autre sur le front, et qui est probable-

(1) Cavazzi, p. 11. Cavazzi écrit Binguella, et se trouve ici en contradiction avec les cartes de d'Anville, relativement à Rimba et à Sumbi.

ment le rhinocéros. Les lions et les tigres se rassemblent en troupes dans le Benguella, et causent des dommages considérables. Les rivières enfin sont remplies de crocodiles, d'hippopotames, et de serpents monstrueux. Cavazzi fait aussi remarquer que cette province était autrefois couverte de troupeaux de bœufs et de moutons d'une grandeur extraordinaire. Les ravages des Jagas et des bêtes féroces en ont tellement diminué le nombre, que ces animaux y étaient extrêmement rares du temps de notre auteur (1).

Le sol du Benguella est en général montagneux. On ne trouve des plaines que le long de la mer et sur le rivage de Sainte-Marie, où les Portugais ont fait élever une forteresse considérable, appelée le fort de Benguella.

La province de Rimba fournit des grains en quantité, et la pêche y est très abondante. Elle a, à l'est, celle de Scella, et au sud, celle de Sumbi. Elle était divisée, du temps de Cavazzi, en vingt-deux seigneuries. Tous les habitants suivaient la religion des Jagas. Notre missionnaire parcourut cette province en 1658, et y baptisa un grand nombre de nègres (2).

La province de Scella a pour bornes, à l'est, la haute province de Bembé et celle de Tamba, et à l'ouest, celle de Rimba. Cavazzi parle d'immenses rochers qui s'étendent dans cette province sur un es-

(1) Cavazzi, p. 11; Labat, t. 1, p. 68. Mais Labat, comme dans tout le reste, embrouille les descriptions de Cavazzi.

(2) Cavazzi, p. 12; Labat, t. 1, p. 70. D'Arville met Scella au sud de Rimba.



pace de plus de dix lieues. Quand on est placé à leur pied, ces roches élevées semblent ne former qu'une seule masse taillée à plomb par la main des hommes. Le sommet de cette chaîne est habité et cultivé avec soin ; on y jouit d'un air extrêmement tempéré et salubre. On trouve dans ce pays des pierres nommées par les habitants tari-ya, ou pierres du tonnerre, qu'ils disent tomber de l'atmosphère quand il tonne. La province de Scella fournit une grande quantité d'excellent fer (1). Il paraît que les naturels recueillent le minerai sur le bord des fleuves et des rivières, en y étendant des faisceaux de paille et d'herbes sèches auxquelles il s'attache : on les fait ensuite sécher, et on les secoue pour faire tomber la matière dont ils sont chargés. C'est par ce moyen, long et pénible, que les nègres de la province de Scella parviennent à se procurer le fer, qu'ils fondent ensuite dans des creusets, et allongent en barres. Le gouverneur de Scella fait sa résidence à Chituccullo-Cacoriondo, petite ville bâtie sur le penchant d'une très haute montagne appelée Lembo. Un autre seigneur, qui a le titre de chitechi-à-Quin-Benguella, demeure sur les frontières de Scella et de Rimba, sur les bords de la rivière de Cuvo. Ce seigneur est si puissant qu'il a sous ses ordres vingt-deux sovas ou gouverneurs.

On partage la province de Bembé en haute et en basse. Elle s'étend, d'un côté, sur le rivage de la mer, et de l'autre, elle sépare le royaume d'An-

(1) Cavazzi, p. 12 ; Labat, t. 1, p. 71.

gola des provinces voisines. Cette contrée abonde en bœufs, en chèvres, en cerfs, et en autres animaux sauvages et domestiques. Les naturels se servent de la graisse de ces animaux pour s'oindre la tête et tout le corps, et pour accommoder leurs vivres. Leur langage est entièrement différent de celui de leurs voisins. Ils se couvrent de peaux de bêtes grossièrement tannées, et même de peaux de serpents, au milieu desquelles ils font un trou pour passer la tête; de sorte qu'une partie leur tombe sur l'estomac, et l'autre sur le dos (1). Les négresses de cette province entretiennent et arrangent avec art leurs cheveux, à l'imitation des Ambondos, nation que l'on regarde comme la plus polie de toutes ces contrées. Les hommes, au contraire, se font entièrement raser; ils ne conservent qu'une seule mèche de cheveux sur le sommet de la tête, comme les Moci-Congos. Outre la sagaie, les nègres de Bembé portent pour armes des bâtons d'environ deux pieds huit pouces de longueur, dont une des extrémités est garnie d'une boule armée de pointes de fer. Ils s'en servent avec beaucoup d'adresse, et ses effets sont terribles sur les corps nus de leurs ennemis.

La rivière de Lutato traverse cette province, et y porte la fertilité. Elle se décharge dans la Coanza, non loin de l'île nommée Gongariozzi, et elle forme un grand nombre d'îles dont les habitants reconnaissent pour leur maître un certain personnage nommé Angola Cabange, qui a beaucoup d'autorité

(1) Cavazzi, p. 13; Labat, p. 73-74.

dans toute la province, et qui demeure dans un lieu nommé Cuengo ou Quemgo (1).

La province de Tamba est un pays de plaine, coupé d'une infinité de ruisseaux, d'étangs et de rivières. Elle confine à l'ouest avec Scella, et à l'est avec les deux Bembé, Oacco et Cabezzo. On trouve dans le Tamba une multitude d'impallanches et d'impanguazze; les premiers de ces animaux sont une espèce de vaches sauvages, et les seconds ressemblent aux mulets d'Europe. Cette province était divisée, du temps de Cavazzi, en douze seigneuries, qui, bien que sous la protection des Portugais, vivaient dans une espèce d'indépendance, à condition de fournir à ces derniers des milices en tel nombre qu'ils en avaient besoin. Cavazzi convertit, en 1658, plusieurs des nègres idolâtres de cette contrée.

La province d'Oacco a pour confins, du côté du nord, outre les districts dont nous venons de parler, Cabezzo et Lubolo; et du côté de l'est, les bords de la Coanza. Ce pays est entrecoupé de collines et plaines, arrosées de quantité de ruisseaux, et de fontaines qui produisent des eaux excellentes. Le fleuve de Gango, qui se perd dans la Coanza, le traverse et devient très rapide et très dangereux dans la saison

(1) Cavazzi, p. 13; Labat, p. 75. Labat embrouille encore toute cette partie de Cavazzi; il confond la Lutato, qu'il nomme Lutano ou Lutina, avec la rivière de Lembo ou Gubororo, ou de Saint-François (car elle porte ces trois noms) de d'Anville; il la jette dans l'Océan, et dit qu'elle se nomme Guavoro. La Lutato paraît être la même rivière que le Rio Cutato ou Cutalo de Pinheiro, qui forme de grandes îles avec le Rio Gango (nommé aussi Rio Futamacya), et le Rio Tombe, rivières qui toutes se versent dans la Coanza.

pluvieuse. Une partie de cette province reçut le baptême en 1657, à l'exemple de leur chef Gunzambambé (1).

La province de Cabezzo confine avec celle dont nous venons de parler; elle a au nord Lubolo; la Coanza la sépare à l'est de celle d'Oarii; et elle a au sud celle de Oacco. Le Cabezzo produit des métaux, et surtout du fer en abondance. On le tire d'une montagne appelée, à juste titre, montagne de Fer, puisque toutes les pierres qui la composent fournissent du minerai. Les Portugais ont appris aux naturels l'art de le fondre, de le réduire en barres, et d'en fabriquer des armes (2).

Outre la rivière de Longa, qui prend sa source dans la province de Tamba, sous un grand rocher sur lequel les Portugais ont construit un fort, et qui se jette dans l'Océan (3), une multitude d'autres rivières traversent et inondent le Cabezzo. L'air y est malsain, et le sol fertile; on y trouve des arbres d'une grosseur prodigieuse.

Suivant Labat, bien des gens comprennent les provinces dont on vient de parler, sous le nom général de Lubolo. Il est pourtant certain qu'il y a une province particulière qui porte ce nom; elle est située le long de la Coanza, près de la province de Chissama. On y cultive une espèce de palmier qui pro-

(1) Cavazzi, p. 14-15; Labat, t. 1, p. 79.

(2) Ibid., p. 16; Labat, t. 1, p. 83.

(3) Cavazzi, p. 13. Suivant d'Anville, la Longa est à son embouchure le Rio Moreno, et se décharge dans l'Océan près de la vieille Benguela. Pinheiro s'accorde en cela avec d'Anville.

duit du vin et de l'huile. Cet arbre est très rare partout ailleurs; il exige une exposition particulière, et Cavazzi assure en avoir vu très peu dans les autres pays qu'il a parcourus (1).

Les cinq dernières provinces que nous avons décrites sont situées entre le levant et le midi, et sont abondamment arrosées par la Coanza. Les six autres qu'il nous reste à faire connaître confinent avec le Congo au nord, et avec Matamba à l'est. La rivière de Lufuné les sépare du Congo. Ces provinces réunies n'ont qu'environ vingt-cinq lieues de longueur du nord au sud, et douze dans les terres, c'est-à-dire de l'est à l'ouest.

On a donné le nom de Danda à la province qui est située le long de la rivière du même nom; elle sépare le royaume d'Angola de celui de Congo. La rivière de Danda est navigable pendant plus de vingt-cinq lieues, de sorte que les bâtiments ordinaires la remontent jusqu'au-delà d'Icao. La quantité de crocodiles et de serpents qu'on y trouve, rendent la pêche et la navigation en canot très dangereuses. L'embouchure de la Danda est large d'une portée de fusil. On y trouve dans le temps des pluies, sur la surface de la terre, une espèce de gomme de couleur d'ambre, appelée ucototo par les nègres, qui s'en servent pour fabriquer leurs flèches. C'est dans le temps des grandes eaux que les crocodiles remontent, et qu'ils traversent les deux milles de terre qui séparent la rivière de Lufuné de celle de

(1) Cavazzi, p. 168. Labat *op. cit.*, p. 286.

Danda. Lorsque les eaux décroissent et qu'elles deviennent saumâtres, ce que ces animaux ne peuvent souffrir, ils sont obligés de retourner à la rivière d'où ils sont sortis; et comme ils ne peuvent le faire aisément, les nègres les observent et se réunissent pour les détruire (1).

La province de Bengo est située sur les bords d'une rivière du même nom, que l'on appelle communément Zemza. Elle joint le district de Chissama ou Quissama sur les bords de la Coanza, et du côté de la terre celui de Moseché, où sont les forteresses de Massangano et de Cambambé et leurs territoires. Du temps de Cavazzi, les Portugais possédaient de ce côté des terres considérables défrichées et en valeur. La province de Bengo produit abondamment des vivres, et particulièrement des racines de manioc, dont on fait une farine appelée fuba dans le pays. Les Portugais y ont apporté le maïs. Ces Européens sont les véritables maîtres de tout ce district, quoiqu'il soit encore divisé en plusieurs gouvernements, qui ont pour chefs des naturels du pays. Les Portugais forcent ces peuples à travailler, par corvées, à leurs terres, et à cultiver leurs palmiers. On comptait dans cette province, du temps de Cavazzi, huit églises, dont une appartenait aux jésuites.

La province de Moseché dépend aussi des commandants de Massangano et de Cambambé, forteresses portugaises distantes l'une de l'autre de six à sept lieues. Cette province a au nord Illamba, et Oarii à l'est. Elle fournissait annuellement, pour la garnison de

(1) Cavazzi, p. 48; Labat, t. 1, p. 84.

Loanda, trente-cinq à quarante mille sacs de farine de manioc. On y trouve quantité de métaux. Cavazzi fait remarquer, à cette occasion, que l'on reconnaît la nature du métal que produit chaque quartier, à la couleur de ses habitants. Quoique ces Africains soient tous noirs, il y a cependant une différence très sensible entre le teint de ceux qui habitent près des mines d'argent, et celui des nègres établis près des mines de plomb. Cette différence, qu'il faut peut-être attribuer à l'influence des exhalaisons qui sortent continuellement de ces mines, est si marquée, que Cavazzi assure ne s'y être jamais trompé (1). Le district de Cabocco, qui dépend de la même province, produit des zimbis d'une si grande beauté, qu'ils sont extrêmement estimés dans le Congo. On y donne un esclave pour un collier de ces zimbis. Les personnes de condition en font leurs plus beaux ornements, et les femmes surtout s'en font des ceintures.

La province d'Illamba se divise en haute et en basse. La basse est comprise entre les rivières Danda et Bengo; elle est soumise au pouvoir des Portugais, ainsi que l'Illamba haute, que l'on connaît aussi sous le nom de Lumbo. Cette dernière confine avec la province d'Oarii et les royaumes de Congo et de Matamba. Elle produit abondamment des grains, et elle renferme des mines de très bon fer. Son sol est couvert de collines, au milieu desquelles s'élève une très haute montagne. Une foule de ruisseaux d'ex-

(1) Cavazzi, p. 19; Labat, I, p. 95.

cellonte eau y prennent leur source, et répandent au loin la fécondité et la fraîcheur. On se croirait transporté dans un autre monde, tant ce district ressemble peu aux contrées brûlées qui l'entourent (1).

La province d'Oarii s'étend sur les bords de la Coanza. C'est là que résidait, du temps de Cavazzi, un prince nègre, auquel les Portugais laissaient le vain titre de roi d'Angola-Aarii, moyennant un tribut annuel. La libatte qu'il habitait se nomme Maopongo. L'on voyait à deux lieues de là les sépultures des anciens rois, de Dongo, monuments appelés dans le pays, les imbuilles de Cabazzo.

Cette province est arrosée de plusieurs rivières, entre lesquelles la Lutato et la Coanza sont les plus considérables. Elles sont toutes dangereuses dans le temps des pluies. La province d'Oarii a, à l'est, la province de Bondo, qui fait partie du royaume de Matamba; et à l'ouest, celle d'Embacca. Les Portugais ont une forteresse à Maopungo, où ils entretiennent une bonne garnison, aussi-bien qu'à Quitonga, île importante de la Coanza.

Embacca ou Membacca, qui confine à Matamba et à Oarii, est la dernière des dix-sept provinces de Dongo ou d'Angola. Elle est traversée par la rivière de Lucala, qui se partage en sept canaux au pied du fort portugais.

Ces dix-sept provinces composaient autrefois le royaume d'Angola; mais depuis la domination des Portugais et dès le temps de Cavazzi, comme le fait

(1) Cavazzi, p. 20; Labat, t. 1, p. 97.



remarquer Labat, cette division avait éprouvé de grands changements. Plusieurs de ces provinces n'étaient nullement soumises à la souveraineté du roi de Portugal, et ne se rangeaient sous ses lois, que dans les occasions où leurs intérêts devenaient les mêmes que ceux de ce prince. Il y en avait cependant un assez grand nombre que le voisinage des forts européens tenait continuellement en respect. Les suivantes se trouvaient dans ce cas : Danda, Moseché, Bengo, les deux Illamba, Oarii, Émbacca, Benguella, Scella, Cabezzo, Lubolo et Oacco (1).

### § III.

Ile de Loanda, et conquête de la ville par les Hollandais.

L'île de Loanda est située devant la ville, à huit degrés quarante-huit minutes de latitude du sud. Lopez lui donne environ vingt milles de long, sur un mille au plus de largeur; et dans quelques endroits, dit-il, elle n'est large que d'un trait de flèche (2). Merolla fait monter sa longueur à dix lieues, et la place à un mille de la ville. Dapper dit que dans sa plus grande largeur elle n'a pas plus d'un mille et demi; et qu'en faisant voile du côté de la mer, on découvre aisément le canal qui la sépare du continent. La mer, à cent pas du rivage, n'a pas plus de vingt-sept ou vingt-huit brasses de profondeur; mais,

(1) Cavazzi, p. 21; Labat, t. 1, p. 100.

(2) Relation de Pigafetta, p. 10.

une lieue plus loin, où ne trouve point de fond à cent brasses (1).

Lopez paraît persuadé que l'île de Loanda s'est formée, par degrés, du sable et du limon qui sortent continuellement des rivières de Coanza et de Bengo (2). Merolla n'est pas d'une opinion différente, lorsqu'il dit que le port de Loanda est aussi sûr que célèbre, et que n'ayant été formé ni par la nature ni par l'art, il ne doit sa construction qu'au hasard, qui a rassemblé assez de sable pour composer, à un mille de la côte, une île longue, plate et basse, derrière laquelle les vaisseaux peuvent mouiller tranquillement (3).

Lopez observe que le nom de Loanda, qu'on a donné au pays, signifie plat ou rasé, parce que toute la côte est sans montagnes, et si basse, qu'elle s'élève à peine au-dessus de la mer. La plus étroite partie de l'île de Loanda est si près de la terre ferme, que les nègres traversent quelquefois le canal à la nage (4). Il a deux entrées, l'une au sud, nommée Bara de Corimba, qui avait autrefois cinq brasses d'eau, mais qui est aujourd'hui presque entièrement bouchée par le sable. Elle était gardée anciennement par deux batteries, que la force de l'eau a ruinées. L'entrée du port de Loanda, du côté du nord, est large d'un demi-mille et fort profonde (5). Du temps de Lopez,

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, p. 608.

(2) Pigafetta, p. 12.

(3) Merolla, *ubi sup.*, p. 608.

(4) Pigafetta, p. 10 et 11.

(5) Dapper, *Afrique*, p. 373. Dapper écrit toujours l'île de Lovando.

il était habité par des Portugais et leurs femmes, amenées d'Espagne.

C'est de cette île qu'on tire la meilleure eau du pays, en creusant la terre à moins d'un pied de profondeur. Si cette propriété semble étrange, observe Lopez, on ne sera pas moins surpris de celle de l'eau, qui n'est jamais plus douce que dans la haute marée, ni plus salée qu'au départ des flots (1). L'île de Loanda est l'endroit de toute la côte où l'on prend le plus de crabes et d'écrevisses de mer, de sèches, et de zimbis; ou simbos, espèce de petit coquillage qui sert de monnaie. La pêche des zimbis était anciennement un droit réservé aux rois de Congo; mais les Portugais l'ont usurpé (2). On en pêche sur toute la côte du Congo; mais les plus estimées par leur couleur brillante se pêchent près de Loanda. Lopez parle d'un excellent poisson à coquille, qui s'attache aux branches de certains arbres (3), dans quelques petites îles entre celle de Loanda et le continent, et sur les bords de la grande île, dans certains lieux bas qui font face à la terre ferme.

On trouve, dit Lopez, dans l'île de Loanda, sept ou huit villes, que les habitants appellent libattes, et dont la principale porte le nom de Spirito-Santo. C'est la résidence d'un gouverneur, nommé par le roi de Congo, pour administrer la justice et pour recueillir

(1) Pigafetta, p. 10.

(2) Merolla, Churchill's Collection, t. 1, p. 608; Pigafetta, p. 10.

(3) Ces arbres paraissent être des mangliers ou palétuviers.

les zimbis (1), qui montent chaque année à la somme de onze mille ducats. Ce monarque est souverain de l'île, quoiqu'il ne possède rien dans le continent au sud de la rivière de Bengo. Les Portugais y ont deux églises ou deux chapelles (2).

Le terrain en est fort sec et fort sablonneux, excepté dans quelques endroits du côté du nord, où l'on voit croître naturellement un petit nombre de buissons dispersés. Mais l'île ne produit ni vin ni blé. Cependant il s'y trouve quantité de chèvres, de moutons et de sangliers, qui deviennent farouches, quoiqu'ils aient d'abord été privés. On y apporte aussi, selon Dapper, de tous les pays voisins, des provisions pour l'échange des zimbis. Les Portugais de Loanda y ont fait plusieurs jardins, où les oranges, les limons, les citrons, les grenades, les figues, les bananes, les noix de coco, le raisin même et d'autres fruits croissent en abondance (3). En un mot, les soins qu'on a pris dans ces derniers temps pour tirer quelque utilité de l'île, ont si bien réussi, que Merolla l'appelle un lieu fort agréable, où les habitants d'Angola ne trouvent pas moins de plaisir que ceux de Naples dans leurs jardins du Pausilippe. Ils y ont de petites maisons de campagne, qui, étant entremêlées d'arbres et de verdure, forment une perspective délicieuse. Le ter-

\* (1) Pigafetta, p. 10. Lopez donne aux zimbis le nom de *tumache* ou *limaçons*.

(2) Dapper, p. 373.

(3) Dapper, *ibid.* \*

rain même acquiert une certaine fécondité lorsqu'il est arrosé soigneusement (1).

Les insulaires, dit Lopez, composent leurs canots de plusieurs troncs de palmiers, qu'ils ont l'art de joindre ensemble, et qui forment des barqués ayant une proue et une poupe, et allant à voile et à rame (2). Autrefois les Jagas poussèrent leurs coursés jusqu'à Loanda; mais ils furent repoussés, en 1578, par les Portugais, qui les chassèrent jusqu'à Massangano, où ces derniers élevèrent un fort pour leur sûreté (3).

A trois lieues de Bara de Corimba, dans le continent, on reneontre un petit promontoire, que les Portugais ont nommé *Ponta de Palmarinho*, ou cap des Palmiers. Deux lieues plus au sud, on trouve la rade des Dormeurs, et les fours à chaux, où les Portugais brûlent des coquillages et des écailles d'huître, dont ils font une sorte de ciment. A neuf milles de la rade des Dormeurs est l'embouchure de la Coanza, où l'on voyait autrefois le fort hollandais, nommé Molls, dont on lira bientôt la description (4).

Dapper rapporte à l'année 1641 l'expédition des Hollandais contre Saint-Paul de Loanda, sous la conduite de leur amiral Pierre, surnommé le Houteben, fils de Cornelius Jol. Le comte Maurice de Nassau, gouverneur du Brésil pour la Hollande (5), ayant observé que les nègres d'Ardra, de Calabar,

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 608.

(2) Pigafetta, p. 10.

(3) Dapper, p. 373; Pigafetta, p. 59.

(4) Dapper, p. 373.

(5) C'est-à-dire pour la compagnie hollandaise.



86038

dé Rio-Real et de quelques autres lieux, ne suffisaient pas pour l'entretien des moulins à sucre, pour la culture des cannes et pour les plantations de manioc et des autres végétaux, prit la résolution d'enlever aux Portugais le pays d'Angola, qui lui promettait plus de ressource. Il donna le commandement de sa flotte à Houtebeen, avec quelques troupes de débarquement sous les ordres de Jeems Hinderssoon. Cette armée navale était composée de vingt-un vaisseaux de différentes grandeurs, de deux mille soldats, de neuf cents matelots et de deux cents Brésiliens. Elle partit de Fernambouc le 30 de mai. Après avoir surmonté beaucoup d'obstacles pour gagner le sud, elle arriva, le 19 de juillet, à vingt-huit degrés de latitude méridionale, où l'eau fraîche commençant à lui manquer, elle eut encore plus à souffrir jusqu'au cap Negro. Elle y prit des rafraîchissements le 5 d'août. De là, s'étant avancée jusqu'à la baie des Mouches, elle se saisit, le 21, d'une caravelle portugaise, chargée de vin de Madère, qui lui servit de guide jusqu'à Loanda.

Le 24, Hinderssoon ayant pris terre avec son corps de troupes, marcha contre la ville. Le gouverneur portugais, qui se nommait César de Menezes, s'était préparé à le recevoir, avec neuf cents Portugais bien armés et une nombreuse troupe de nègres. Il partit de la ville en bon ordre, précédé de deux pièces d'artillerie. Mais ses nègres ayant pris la fuite au commencement de l'action, les Portugais suivirent bientôt leur exemple, et mirent leur général dans la nécessité de les imiter. La ville, abandonnée de

ses défenseurs, fut prise sans résistance, avec les forts et toutes les batteries. Les Hollandais n'y trouvèrent qu'un soldat ivre et un vieillard. Dapper fait monter leur butin à trente vaisseaux ou chaloupes, vingt-neuf canons de fonte et soixante-neuf de fer, sans parler, dit-il, d'un grand nombre d'autres armés et de quantité de provisions. Mais la rareté de l'eau fit prendre aux vainqueurs le parti de s'avancer vers la rivière de Bengo, où ils fortifièrent une maison près de ses bords. Ils y furent attaqués par les nègres; mais la victoire leur coûta peu contre des ennemis si faibles. Ils leur tuèrent quatre-vingts hommes.

Deux jours avant l'arrivée de la flotte, le gouverneur portugais avait reçu des avis certains de son approche; mais loin de pénétrer l'intention des Hollandais, il ne les avait soupçonnés que de chercher à s'enrichir par le pillage; et sa défiance ne l'avait porté qu'à faire cacher sa femme et ses enfants avec ses meilleures marchandises. Lorsqu'il fut mieux instruit par l'expérience, il écrivit à l'amiral hollandais pour se plaindre de son injustice, et lui déclarer que les États de Hollande n'étant point en guerre avec le roi de Portugal, il demandait la restitution de sa ville. L'amiral lui répondit que s'il connaissait quelque traité de paix ou d'alliance entre le roi son maître et les états-généraux, il avait eu tort de ne pas s'expliquer avant la prise de la ville, et qu'on se serait bien gardé de le traiter en ennemi; mais que tous les Hollandais de sa flotte ignoraient les traités qu'il faisait valoir. Cette réponse lui faisant comprendre qu'il ne devait rien espérer de l'artifice,

et voyant d'ailleurs aussi peu d'apparence à reprendre Loanda par la force, qu'à pouvoir s'établir dans un pays aussi malsain que Massangano, il fit proposer aux Hollandais une trêve de huit jours, en promettant, ou de partir dans cet intervalle, ou de se soumettre aux États de Hollande. Mais l'amiral, qui se défiait de quelque nouvel artifice, lui répondit que, pourvu qu'il se tint à cinquante milles de Loanda, on lui accordait, au lieu de huit jours, neuf mois pour délibérer sur sa soumission ou son départ. Menezes, réduit à se taire, se retira sur la rivière de Bengo, avec les habitants de Loanda qui s'étaient attachés à sa fortune. Il y forma des plantations, et poussa le travail avec tant d'ardeur et d'industrie, qu'il se vit bientôt en état de fournir à la subsistance, non seulement de sa propre colonie, mais de la ville même de Loanda. Ses progrès excitèrent la jalousie des Hollandais. Ils apprirent en même temps que, pour se fortifier, il avait pris toutes les munitions de Massangano, qu'il avait doublé sa garde, et que dans l'attente d'un renfort de deux cents hommes qui devaient lui venir du Brésil, il avait déjà fait distribuer de la poudre et des balles à ses soldats. Le commandant hollandais de Loanda conçut de quelle importance il était pour son nouvel établissement de prévenir cette jonction. Il fit partir, à la fin de mai 1643, un corps de cent hommes, qui arrivèrent à l'entrée de la nuit près de la colonie portugaise. Les sentinelles ayant en vain crié le *qui vive*, firent feu sur des ennemis inconnus. Mais les Hollandais saisirent aussitôt l'oc-



casion pour fondre sur la colonie. Ils s'avancèrent jusqu'au marché. Les gardes du gouverneur firent quelque résistance; mais ayant été renversés, la mort de vingt hommes, qu'ils perdirent par les armes des assiégeants, et la vue d'un grand nombre de blessés, achevèrent de leur ôter le courage. Tout le reste fut fait prisonnier, et conduit à Loanda, pour être bientôt transporté à Fernambouc, à l'exception du gouverneur Menezes, et de quelques uns des principaux officiers que l'on retint à Angola (1).

Les gouverneurs des autres établissements portugais se ressentirent vivement de cette double insulte. Ils publièrent, dans toutes leurs lettres, que c'était violer ouvertement la trêve de dix années, qui avait été conclue en 1641, et qui, suivant le premier, le second et le troisième article du traité, devait commencer hors de l'Europe aussitôt qu'on en recevrait la première nouvelle. Ils ajoutaient que Menezes n'avait pas manqué d'en instruire les Hollandais, et que, malgré ces lumières, ils avaient ordre d'enlever tout ce qu'ils pourraient soumettre à leurs armes.

Loanda continua de demeurer entre leurs mains jusqu'à l'année 1648, que les Portugais y rentrèrent par un traité (2). Ces derniers rentrèrent dans la ville le 21 d'août, et, dès le 24 du même mois, les Hollandais en sortirent. Pendant qu'ils en avaient été les maîtres, ils avaient élevé à l'embouchure de la rivière de Coanza, du côté du nord, un fort nommé

(1) Dapper, *Afrique*, p. 370-1. Consultez Feo, *Memorias*, p. 174

(2) Angelo dit qu'ils en chassèrent les Hollandais avec beaucoup de valeur. Churchill's *Collection*, t. 1, p. 561.

Molls, pour arrêter les desseins et les courses des Portugais. Le fort de Molls avait trente-deux pieds de long sur vingt de large. Il était composé de planches et de palissades garnies de terre et défendues par des ronces. Le sommet ou la plate-forme, qui avait environ quarante pieds d'épaisseur, était garni d'embrasures pour quatre pièces d'artillerie, qu'on y entretenait avec une garde de quelques soldats (1).

#### § IV.

##### Domaine des Portugais dans le royaume d'Angola.

Quoiqu'il ne soit pas aisé de déterminer l'étendue et les bornes des possessions portugaises dans cette partie de l'Afrique, durant le dix-septième siècle, parce qu'on n'en trouve point d'état particulier dans les relations des voyageurs, on ne craint pas d'assurer ici qu'elles sont fort éloignées de l'idée qu'on s'en forme ordinairement. En vain quelques auteurs représentent Angola et Benguella comme deux royaumes soumis au Portugal; il y a beaucoup d'apparence, au contraire, qu'à l'exception de Massangano et de quelques autres places intérieures, cette couronne ne possède rien au-delà des côtes.

Lopez rapporte l'origine de ces acquisitions. Sous le règne de Jean II, roi de Portugal, les Portugais avec la permission du roi de Congo, qui tenait alors Angola dans sa dépendance, faisaient un grand com-

(1) Dapper, *Afrique*, p. 372. Conférez Féo, *Mémoires*, p. 182.

merce d'esclaves à Loanda; mais ils ne manquaient jamais de toucher dans leur route à l'île de Saint-Thomas, d'où ils paraissaient venir en arrivant au continent d'Afrique. La traite des esclaves n'ayant fait qu'augmenter, ils s'accoutumèrent à dépêcher directement leurs vaisseaux de Lisbonne au port d'Angola. Ensuite ils y envoyèrent pour gouverneur Paul Diaz de Novaes, dont les ancêtres avaient fait la découverte de cette côte. Le roi dom Sebastien lui fit présent, pour lui et pour ses héritiers, de tout ce qu'il pourrait conquérir au long de la côte, dans un espace de trente-trois lieues, au nord de la rivière de Coanza, et dans l'intérieur des terres, aussi loin qu'il pourrait pénétrer. Le motif de cette faveur était de le dédommager des frais de son expédition. Diaz partit accompagné d'un grand nombre de vaisseaux marchands, qui s'ouvrirent un commerce considérable dans plusieurs parties d'Angola, dont Loanda ne cessa point d'être le principal marché. Insensiblement Diaz s'introduisit dans le pays, et s'établit dans le village d'Anzelle, dont la situation, à un mille du fleuve Coanza, est extrêmement favorable au commerce d'Angola (1).

Il devint dans la suite fort aisé aux Portugais de pousser leur commerce à Cabazzo, ville ou village de la dépendance du roi d'Angola, à cent cinquante milles de la mer. Mais, en 1578, ils y furent tous massacrés, et leurs biens confisqués par l'ordre de ce prince, qui les accusa de n'être que des espions,

(1) Pigafetta, p. 19.

venus pour chercher l'occasion de s'emparer du pays. On ne douta pas néanmoins qu'il n'eût été tenté par leurs richesses, et que les voyant vêtus en marchands plutôt qu'en soldats, il n'eût cru la vengeance impossible à des ennemis si faibles (1).

Paul Diaz n'attendait qu'une occasion de cette nature pour commencer l'exécution de ses desseins. Il se hâta de rassembler tous les Portugais qui se trouvaient dans le pays; et les ayant embarqués sur plusieurs vaisseaux, il entra dans la rivière de Coanza au bruit d'une nombreuse artillerie. Quantité de seigneurs, qui habitaient les bords de cette rivière, se soumirent volontairement aux armes du Portugal, et devinrent tout à la fois amis et sujets du vainqueur. Mais Diaz, apprenant bientôt que le roi d'Angola se disposait à le recevoir avec une puissante armée, eut recours au roi de Congo. Il obtint de ce prince une armée de soixante mille hommes, sous la conduite de dom Sébastien, duc ou mani de Bamba. D'un autre côté, cent vingt soldats portugais, qui étaient répandus dans le royaume de Congo, se rassemblèrent promptement sous ses enseignes. Avec ces forces il gagna la rivière de Bengo; et, manquant de barques pour le passage, il fut obligé de la traverser à gué. Il vit paraître l'armée d'Angola. La fortune et la valeur mirent la victoire de son côté dans les premières rencontres; mais l'ennemi s'étant relevé de ses pertes, fit traîner la guerre

(1) Pigafetta, p. 19 Il est plus naturel de penser qu'il s'offensait du présent que le roi de Portugal avait fait de son pays sans aucun droit.

en longueur. Les vivres commencèrent à manquer dans l'armée de Congo. Les maladies et la mort y firent tant de ravages, que les alliés du Portugal ne pensèrent qu'à retourner dans leur patrie (1).

Ce contre-temps découragea si peu le brave Diaz, que ne poussant pas moins ses conquêtes, il s'avança jusqu'à la rivière de Luiola ou Lucala, dans le lieu de sa jonction avec la Coanza. La situation du lieu lui parut favorable à ses projets, non seulement par sa forcê naturelle, mais parce qu'étant voisin des montagnes de Cambambé, qui sont remplies de mines d'argent, il se proposait de les conquérir. Cette entreprise devint le principal sujet des guerres suivantes avec le peuple d'Angola, qui n'épargna rien pour la faire avorter. Mais les Portugais ne cessèrent pas de ravager le pays par des courses continuelles.

Si l'on demande comment trois cents Portugais, qui composaient l'armée de Diaz, assistés de quelques rebelles d'Angola, dont le nombre ne montait pas à plus de quinze mille, furent capables de se défendre contre un million de nègres, Lopez répond à cette question que l'armée d'Angola était nue, et sans autres armes que des arcs et des poignards; au lieu que les Portugais portaient des vestes de coton, doublées et piquées, qui leur mettaient le corps à couvert jusqu'aux genoux, et des bonnets de la même matière, qui ne leur garantissaient pas moins la tête. Leurs armes étaient des piques, de longues épées et des fusils, qui faisaient encore la

(1) Pigafetta, p. 20. Conférez Feo, *Mentorias*, p. 131.

terreur des nègres. D'ailleurs la plupart étaient à cheval ; autre sujet d'effroi pour ces barbares. En un mot, ajoute le même auteur, un seul Portugais à cheval, et le pistolet à la main, faisait partie égale contre cent nègres (1).

Merolla distingue trois sortes de Portugais ou d'Européens, qui sont établis dans cette région, surtout à Saint-Paul de Loanda : 1°. les ecclésiastiques, qui sont en petit nombre ; 2°. les officiers, qui commandent, et les négociants ; 3°. les coupables, qui sont bannis par les cours de justice. Le nombre des derniers, quoiqu'assez grand, n'approche point de celui des seconds ; mais l'auteur compte parmi eux quantité de Portugais descendus de race juive, qui portent le nom de Nouveaux Chrétiens. Ils sont envoyés en Afrique par les cours spirituelles. Entre plusieurs raisons qui les excluent de l'état ecclésiastique, l'auteur en fait deviner une fort infâme ; que la bienséance, dit-il, ne lui permet pas de nommer. Cependant il ajoute que cette race d'hommes profanes fréquente beaucoup les églises, et se distingue par ses libéralités pour les couvents et pour les pauvres (2).

L'exemple et la société des nègres produisent de si bizarres effets sur les femmes portugaises, qu'elles ne conservent presque rien de blanc que la peau. Il semble qu'elles mettent leur gloire à pousser l'empire aussi loin que les femmes du pays portent

(1) Pigafetta, p. 23. Pigafetta écrit toujours Luiola. Voyez ci-dessus, p. 80.

(2) Merolla, Churchill's Collection, t. 1, p. 671.

l'obéissance et la soumission. Si leurs maris veulent secouer le joug, elles n'épargnent rien pour les chasser de leurs maisons; ou du moins elles trouvent le moyen de les humilier par des mortifications si sensibles, qu'ils n'osent paraître en public. L'avarice est une autre passion qui ne les gouverne pas moins. Elles font mourir de faim leurs maris et toute leur famille. Plusieurs de ces furies se rendent maîtresses des habits mêmes de leurs époux, sous prétexte qu'ils appartiennent à la famille. La loi donne ici aux filles tout ce qui vient de la mère (1).

Les blancs ne sortent point de leurs maisons sans être suivis de deux esclaves, qui portent leur hamac, et d'un troisième nègre, qui tient sur la tête de son maître un grand parasol. Si deux blancs se rencontrent et continuent de marcher ensemble; leurs esclaves joignent les parasols et leur forment un ombrage continu. Les femmes portugaises ne sortent que dans un hamac, suivant l'usage du Brésil, avec un nombreux cortège d'esclaves; qui ne parlent à leurs maîtres qu'à genoux (2). Le hamac est couvert d'un tapis, et le cortège est ordinairement composé de douze personnes; deux nègres, qui portent la voiture; deux qui soutiennent les parasols; et huit femmes, nommées moccasas, ou femmes de suite, dont quatre soutiennent les coins du tapis. Si c'est à l'église que la dame se fait conduire, le même tapis lui sert à s'agenouiller devant l'autel. Le jour du jeudi saint,

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 671.

(2) Angelo, *Churchill's Collection*, p. 561; et Zucchelli, *Relazioni del viaggio e missione di Congo*. Venezia, in-4°, p. 108.

l'usage, pour toutes les femmes, est d'aller à pied et sans cortège. Leur passion est si forte pour la comédie et pour les fêtes publiques, que la maladie même ne les empêche pas d'y assister.

Le nombre des mulâtres est fort grand à Loanda. Ils portent une haine mortelle aux nègres, sans excepter leur mère; et toute leur ambition consiste à se mettre dans une certaine égalité avec les blancs. Mais loin d'obtenir cette grâce, ils n'ont pas même la liberté de paraître assis devant eux (1).

Les femmes ne portent ni jupons ni chemises : l'usage ne leur accorde qu'une pièce d'étoffe, qu'elles se lient sous les bras. Cependant cette humiliation regarde uniquement celles dont le père n'est pas connu. Les hommes de la même race, qui portent des bas et des hautes chausses, peuvent devenir prêtres ou soldats; mais ils ne s'élèvent jamais au-dessus de ces deux degrés. Merolla confesse qu'il ne fut pas peu scandalisé, dans tous les lieux où il voyait des mulâtres, d'observer ou d'entendre qu'ils étaient destinés au sacerdoce; comme si l'on ignorait, dit-il, à quel commerce ils doivent la naissance, et qu'ils peuvent même être sortis d'une race juive. Un nouvel évêque entreprit de remédier à cet abus, et se procura des lettres de Rome, qui défendaient les dispenses d'irrégularité. Les mulâtres, persuadés que les capucins leur ont attiré cette disgrâce, ont conçu une mortelle aversion pour leur ordre. Ceux qui s'engagent au service militaire exigent des nè-

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, p. 671.



gres autant de respect que les blancs. S'ils voyagent dans le royaume, ils se font porter dans des hamacs. Lorsqu'un sôva, ou un gouverneur nègre, ne se hâte point assez de leur procurer des porteurs, ou leur refuse les égards qu'ils croient mériter, ils tirent l'épée, ils se rendent redoutables par leurs menaces, ils enlèvent tout ce qui se présente dans sa maison. Sur la route, ils se croient en droit de prendre les aliments qu'ils trouvent chez les nègres, sans les honorer d'un remerciement; et s'ils entendent quelque murmure aujour d'eux, ils ajoutent les coups à l'insulte et au pillage.

D'autres mulâtres, qui embrassent le métier de marchands d'esclaves, se rendent coupables de toutes sortes d'infâmies. Merolla n'en apporte qu'un exemple. Ils abusent, dit-il, de toutes les jeunes filles qu'ils peuvent séduire; et retournant quelques années après dans les mêmes lieux, ils enlèvent les enfants à leurs mères, sous prétexte de leur procurer une meilleure éducation à Loanda; mais c'est pour les vendre ou les échanger. Ainsi, remarque l'auteur, ils s'enrichissent par le trafic de leur propre sang. Une des raisons, dit-il encore, qui retardent la conversion des nègres, c'est l'impunité avec laquelle ils voient commettre tant de crimes aux mulâtres (1).

Du temps de Merolla, le gouverneur portugais réprima quelques uns de ces abus par une rigoureuse ordonnance, qui défendait aux mulâtres d'exercer le commerce des esclaves, et qui les obligeait de

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 672.

se fournir de voitures dans leurs voyages. Mais l'auteur observe que le désordre n'aurait pas été si grand, s'il s'était borné aux mulâtres. Les Portugais, dit-il, n'en étaient pas exempts, et ne rougissaient pas non plus de vendre leur propre chair. Les enfants qu'ils ont de leurs maîtresses nègres passent généralement pour esclaves, à moins que le père ne se détermine à les déclarer légitimes. A la moindre faute, ces misérables victimes sont vendues et transportées, sans aucun égard pour les lois de la religion et de la nature. Un Portugais avait deux filles, l'une veuve, l'autre à marier. Dans la vue de procurer un meilleur établissement à la seconde, il dépouilla l'autre de tout ce qu'elle possédait. Celle-ci ne pouvant rien opposer à cette injustice, prit une autre résolution, qu'elle ne fit pas difficulté de déclarer à Merolla : « Je ne veux pas déplaire à mon père, lui dit-elle ; il est le maître de me traiter à son gré ; mais après sa mort je vendrai ma sœur, parce qu'elle est née de mon esclave, et je me dédommagerai sans bruit du tort qu'il me fait. »

A l'exception de quelques habitans naturels du pays, tous les nègres de Loanda sont esclaves des blancs. Les uns sont envoyés aux fermes, qui portent le nom d'arimi, c'est-à-dire sur le bord des rivières, où leurs maîtres ont des plantations. D'autres sont employés à la pêche ; et si le fruit de leur travail est trop abondant pour la subsistance de la famille, le reste se vend au profit du maître. On les occupe aussi à bâtir ; mais l'ouvrage est toujours fort lent, parce que l'usage des pères, à la naissance de

chaque enfant, est de jeter les fondemens d'une nouvelle maison, pour le loger après son mariage. Les murs s'élèvent à mesure que l'enfant croît en âge. Cependant on doit comprendre que cet usage ne regarde que les personnes riches. On n'a point ici d'autre pierre de chaux que des écailles d'huîtres, calcinées au feu, et réduites en poudre.

Quantité d'esclaves font l'office de barbiers, et sont plus experts que les blancs à se servir, non seulement du rasoir et des ciseaux, mais du scalpel, même et de la lancette. En un mot, il y en a peu qui ne soient exercés dans quelque profession; et s'ils ne sont point employés par leur maître, ils se louent au service d'autrui par mois ou par semaine, avec l'obligation de leur apporter tout le profit qui leur reste au-delà de leur subsistance. Ainsi c'est ordinairement par le nombre des esclaves qu'on mesure ici les richesses.

Ce mélange d'esclaves de différentes nations produit nécessairement une grande variété de caractères et d'usages. Quoique la plupart soient chrétiens, les missionnaires observent que c'est moins la persuasion que la crainte de leurs maîtres qui leur fait observer les devoirs de la religion. Les esclaves de l'autre sexe sont accusées de voler souvent leurs maîtresses, pour fournir à l'entretien de leurs amans; et l'auteur en rejette la faute sur leurs maîtresses mêmes, qui ne leur permettent pas de se marier, dans la crainte d'en être plus mal servies. Si leurs amours clandestins sont suivis de la grossesse, elles n'en sont pas plus déshonorées que leurs maîtres;

mais les missionnaires demandent souvent qu'elles soient punies, et les forcent d'épouser leurs amants. Quelquefois, après ces mariages, les hommes conviennent entre eux de changer de femmes. Ils répondent aux reproches des missionnaires; qu'il leur est impossible de se borner toujours au même aliment. Les négresses qui sont envoyées dans les fermes prennent aussi des maris de louage, et les entretiennent du fruit de leur travail, à condition qu'ils ne les abandonneront qu'après les avoir rendues mères. Au milieu de ces désordres, les nègres emploient toute leur adresse pour obtenir l'absolution des missionnaires. Ils ne manquent point, suivant l'ordre établi, de se présenter au prêtre; et bornant leur pénitence à quitter leur concubine le premier jour de carême, ils s'accusent d'avoir mené une vie fort libertine, avec promesse de n'y pas retomber. Mais huit ou quinze jours après Pâques, ils cherchent une autre femme pour toute l'année, et se croient quittes à l'égard de la religion, en cessant de voir celle qu'ils ont abandonnée (1).

(1) Tout ce détail est tiré de Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 671 et suiv.

## § V.

## Royaume de Benguella ou Bankella (1).

Les bornes du pays de Benguella, selon les premiers voyageurs, sont, au nord, le royaume d'Angola, dont quelques uns le regardent comme une partie; à l'est, le pays de Joggi-Cassangé, duquel il est séparé par la rivière de Cunene; au sud, celui de Mataman, et la mer à l'ouest. Battel est le premier auteur qui fasse mention du royaume de Benguella (2). Lopez, qui l'a précédé, nomme seulement la rivière de Bengleli; Livio Sanuto, dont l'ouvrage sur l'Afrique a paru trois ans avant celui de Pigafetta, ne connaît point les noms de Benguella ni même d'Angola; et du temps de Lopez, en 1589, on prenait constamment Benguella pour une partie d'Angola. Suivant cet auteur, la baie des Vaches, où la ville de Saint-Philippe est aujourd'hui située, fait le centre de la côte; et de là au sud jusqu'au cap Negro, on compte deux cent vingt milles, d'un pays dont le terrain ressemble au côté du nord, et reconnaît plusieurs seigneurs qui sont soumis au roi d'Angola. Il ajoute que depuis le cap Negro, les limites méridionales d'Angola s'étendent, à l'est, au travers de

(1) Merolla l'appelle Banbella ou Banquella. Il dit que c'est une conquête des Portugais; mais cela ne peut regarder que les côtes. Churchill's *Collection*, t. 1, p. 605.

(2) Voyez ci-dessus, t. XIII, p. 28; et Battel, dans Pinkerton, t. XV, p. 322 et 323.

Monti-Freddi, ou des montagnes froides, qui, vers la ligne, dans quelques endroits où leur hauteur augmente, prennent le nom de Monti-Nevisi, ou montagnes neigeuses. Elles fournissent de l'eau au lac Dumbea-Zocche, et se terminent aux montagnes de Cristal, d'où les bornes d'Angola continuent, au nord, par les montagnes d'Argent jusqu'à Malomba, où ce royaume est séparé de celui de Congo (1) par la rivière Coari qui coule entre les deux.

Les principales rivières de Benguella sont celles de Longo ou de Moreno; celles de Nica ou d'Anica, de Catonbella ou de Cuvo, de Gubororo ou de Saint-François, qui traverse tout le pays; celles de Farsa, de Cutembo, et la grande rivière de Cunene, qu'on a déjà nommée, et qui n'a d'égale en largeur que celle de Gubororo. Toutes ces rivières coulent de l'est à l'ouest.

L'air est si dangereux dans le pays de Benguella, et communique aux aliments des qualités si pernicieuses, que les étrangers qui en usent à leur arrivée n'évitent point ou la mort ou de fâcheuses maladies. On conseille ordinairement aux passagers de ne pas descendre au rivage, ou du moins de ne pas boire de l'eau du pays, qu'on prendrait pour une lie épaisse. Carli ne consentit à dîner avec le gouverneur de Benguella, qu'après s'être bien assuré qu'on ne lui servirait aucune nourriture du pays. On reconnaît aisément, dit-il, combien l'air est dan

(1) Pigafetta, p. 9, 18, 24. Conférez cet important passage avec celui qui est à la page 509 du tome XIII, en rectifiant la faute d'impression qui s'y trouve. Ligne 16, au lieu de *Miguen*, lisez *neigeux*.

gereux pour les blancs. Tous ceux qui habitent le pays ont l'air d'autant de morts sortis du tombeau. Leur voix est faible et tremblante, et leur respiration entrecoupée comme s'ils la retenaient entre leurs dents. Notre missionnaire, qui fait d'eux cette peinture, se dispensa de résider dans un si triste lieu (1).

Mais l'humidité et l'extrême chaleur du climat, qui sont les causes de l'insalubrité de ce pays, sont aussi celles de sa fertilité. La terre y donne toutes sortes de fruits avec une abondance extraordinaire. La vigne que les Portugais y ont transportée, non seulement y prospère, mais elle produit des grappes d'une grosseur démesurée, dont quelques unes pèsent dix-huit et vingt livres (2).

La baie des Vaches, qui porte le nom portugais de Bahia das Vaccas, n'est pas d'une étendue extraordinaire; mais les bâtimens de toute sorte de grandeur y trouvent une fort bonne rade. Elle tire son nom de la multitude des vaches qui se présentent dans les cantons voisins. Le pays est plat, et produit toutes sortes de provisions. Il a même quelques métaux, et surtout plusieurs mines d'argent (3).

Battel représente cette baie comme un mouillage sûr et commode. La côte, dit-il, est fort douce; elle est favorable pour le rafraîchissement des vaisseaux

(1) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 360; Merolla, *ibid.*, p. 605; et Zucchelli, p. 97.

(2) Zucchelli, p. 98, notée à tort p. 92. C'est une erreur dans la pagination de cet ouvrage, les chiffres 92 à 98 ayant été répétés deux fois.

(3) Pigafetta, p. 9.

qui reviennent de l'Inde, et les caraques portugaises y passent souvent pour y renouveler leurs provisions. Il ajoute que Bahia das Vaccas porte aussi le nom de Bahia de Torre, qu'elle tire d'un rocher en forme de tour (1).

Du temps de Lopez et de Battel, les Européens n'avaient aucun établissement dans cette baie; mais dans la suite les Portugais y ont bâti, du côté du nord, une ville qu'ils ont nommée San-Felipe, ou Saint-Philippe de Benguella, et qu'ils appellent aussi le Nouveau-Benguella, pour la distinguer d'une ancienne ville du même nom, qui est située sur les bords de cette contrée, du côté du nord, entre le port de Cuvo et la rivière de Longa ou Rio Moreno (2). Carli, qui se trouvait dans le pays en 1666, dit que la ville de Benguella est gardée par une garnison portugaise, avec un gouverneur de la même nation. Il ajoute que le nombre des blancs qui l'habitent est d'environ deux cents; que celui des nègres est très grand; que les maisons ne sont bâties que de terre et de paille, ainsi que l'église et le fort portugais (3).

Suivant Battel, les habitants du pays se nomment Endallambondas (4), et n'ont aucune espèce de gouvernement; d'où il conclut qu'on doit leur ac-

(1) Battel, *Pinkerton's Collection*, t. XVI, p. 321.

(2) Ce passage indique bien la position de l'ancienne Benguella, méconnue par d'Anville, qui la rejette trop au nord, ainsi que le prouve aussi la carte de Pinheiro. Gardner, sur sa mappemonde, a suivi d'Anville; mais M. Berghaus, sur sa carte d'Afrique, a été plus exact.

(3) Carli, *Churchill's Collection*, t. 4, p. 560.

(4) C'est peut-être une race des Ambondos d'Angola.



corder peu de confiance dans le commerce. Cependant il les représente si simples et si timides, que trente ou quarante hommes peuvent s'avancer hardiment dans le pays et prendre des troupeaux de vaches, ou du moins les acheter pour des cordons de verroterie bleue d'un doigt de long, qui s'appellent mopindes, et quinze desquels font le prix d'une vache.

Les habitants portent des peaux autour de la ceinture, et des colliers autour du cou; leurs armes sont des dards de fer et des arcs. Ils sont très débauchés. La parure des femmes du pays est un collier de cuivre, qui ne pèse pas moins de quinze livres, avec des bracelets du même métal qui leur montent jusqu'aux coudes. Autour de la ceinture elles portent une pièce d'étoffe, composée de l'écorce d'un arbre nommé insandi, qui n'est ni filée ni tissue, et sous les genoux, des cercles de cuivre qui descendent jusqu'aux mollets.

La province d'où ce canton dépend s'appelle Demba (1), et présente une chaîne de montagnes qui s'étendent depuis celles de Cambambé. Elles bordent les côtes au sud et à l'ouest, et si les habitants étaient capables de travail, elles leur fourniraient d'excellent cuivre en abondance; mais ils n'en tirent que ce qui est nécessaire pour leur parure (2).

Dans un voyage où l'auteur traversa une grande partie du royaume d'Angola, il visita plusieurs de

(1) Battel, *ubi sup.*, p. 322. A la page 327, on trouve Demba, au lieu de Domba.

(2) Battel, *Pickerton's Collection*, t. XVI, p. 322.

leurs villes. La principale se nomme Caschil. Il la représente fort grande, et si remplie de cèdres, de palmiers et d'alicondes, que les rues en sont tout-à-fait obscurcies. Au centre de la ville, on voit une figure de la taille d'un homme, élevée de douze pieds, et sous elle un cercle de dents d'éléphants, plantées en terre. Chaque dent est couverte d'un grand nombre de crânes des ennemis de la nation, qui ont été consacrés à cette idole. Les habitants font à ses pieds des libations de vin de palmier et de sang de bouc. Elle est extrêmement respectée sous le nom de Quésango. L'auteur vit dans toute la ville quantité d'autres idoles, entourées aussi d'un cercle de dents. Les rues sont palissadées de branches de palmier en fort bon ordre. La forme de chaque maison représente une ruche, et l'intérieur est revêtu de très belles nattes (1).

Merolla parle avec horreur d'un usage établi dans un port de ce royaume où son vaisseau relâcha (2). Les femmes, d'intelligence avec leurs maris, emploient tous les artifices de leur sexe pour attirer d'autres hommes dans leurs bras, et livrent leurs galants au mari, qui les emprisonne aussitôt pour les vendre à la première occasion, sans avoir aucun compte à rendre de cette violence. L'auteur décide, en qualité de missionnaire, que la traite des esclaves est un crime sur cette côte.

• La monnaie du royaume consiste dans de petites

(1) Battel, *ubi sup.*, p. 324.

(2) Ce port était vraisemblablement Bengue la même, comme il paraît par les circonstances suivantes.

pièces de corail, que les habitants nomment misangas, et qu'ils tirent des Portugais. Elles servent également de parure et de monnaie, c'est-à-dire que les nègres de l'un et de l'autre sexe s'en font des bracelets et des colliers. Les forts et les maisons des Portugais sont bâtis de bois et de terre. On plante deux rangs de piliers à la distance d'un ou deux pieds l'un de l'autre; et leurs sommets sont joints par des pièces transversales de moindre grosseur. Tous les intervalles sont remplis de terre bien battue, dont le dehors, des deux côtés, est poli fort soigneusement et tracé avec tant d'ordre, qu'au premier coup d'œil on croirait le mur de pierre. Les planchers ou les voûtes sont composés de roseaux étendus sur des solives. C'est à quoi se réduisirent les observations de Merolla, dans l'embaras continuuel de ses préparatifs pour la continuation de son voyage (1).

---

## CHAPITRE VII.

Mœurs et usages des habitants d'Angola et de Benguella.

DANS toutes les parties du royaume d'Angola on distingue quatre ordres de nègres, qui composent la nation. Le premier, qui est celui des nobles, se

(1) Merolla, *Clairchill's Collection*, t. 1, p. 607 et suiv.; et Pigafetta, p. 23.

nomme mocatas. On donne au second, dans la langue du pays, le titre d'enfants du pays, ou indigènes. Il renferme tous les habitants libres, qui sont la plupart artisans ou laboureurs. Le troisième ordre est celui des quisicos, sorte d'esclaves qui appartiennent au domaine de chaque noble, et qui passent de même à l'héritier. Enfin, le quatrième ordre se compose des esclaves ordinaires, qui s'acquièrent par la guerre ou le commerce. Les nègres du second ordre peuvent mériter par leur conduite d'être réduits à l'esclavage. Un sóva, par exemple, qui découvre dans quelqu'un de ses vassaux le dessein de lui nuire ou d'assister ses ennemis à la guerre, a droit non seulement d'en faire son esclave, mais de réduire sa femme et tous ses parents à la même condition (1).

L'habillement des nègres d'Angola ressemble beaucoup à celui des habitants du Congo. Leurs ornements consistent en grains de verre rond, qu'ils nomment anzolos. La ressemblance est si grande entre les deux nations, qu'il reste peu d'éclaircissements à joindre aux détails qu'on a déjà lus. Pigafetta s'étend sur le goût, où plutôt sur la passion que les nègres ont ici pour la chair de chien. Ils la préfèrent à toute autre viande. Les chiens sont soigneusement engraisés, et se vendent publiquement dans les marchés. C'est en outre un animal qu'on estime beaucoup; et Lopez dit qu'un chien avait été vendu pour vingt-deux esclaves, qui ne peuvent être appréciés à moins de dix ducats par tête (2). Rattel assure aussi

(1) Dapper, *Afrique*, édit. de 1686, p. 366.

(2) Pigafetta, *Relazione del reame di Congo*, p. 3.

qu'il vit donner la valeur de trente livres sterling pour un gros chien d'Europe (1).

Les armes d'Angola sont l'arc, les flèches et la sagaie; mais les seigneurs ont des lances, des haches, et des sabres depuis leur commerce avec les Portugais. En un mot, comme il y a peu de différence entre leurs armes et celles de Congo, il n'y en a pas davantage entre leurs usages militaires et leur manière de combattre (2). Ils sont naturellement braves et entreprenants. Quelquefois ils s'engagent à quelque entreprise dangereuse, et prenant congé du roi, ils font vœu de ne pas revenir sans l'avoir exécutée (3).

Battel ne donne pas une haute idée de leur musique; elle consiste, dit-il, dans un seul instrument, de la forme d'un panier. Ils le nomment kas, et le composent d'un bloc de palmier, orné de quelques figures de fleurs. Ils le couvrent d'une planche, sur laquelle ils frappent d'une baguette, et dont ils tirent un son qui approche de celui du tambourin.

Dans un pays si vaste, on ne voit point une seule maison de pierre, si l'on excepte à Loanda et à Massangan, ou Massangano, deux villes bâties par les Portugais. Tous les autres édifices sont de bois et de paille, avec des murs de terre, sans épaisseur et sans force, quoiqu'ils en aient un peu plus dans certains cantons. Les maisons des nobles ont plusieurs appartements qui environnent une cour, et une salle

(1) Battel, dans Pickerton, t. xvi, p. 333. Purchas dit pour trois esclaves, t. v, p. 765.

(2) Dapper, p. 38.

(3) Purchas's *Pilgrimage*, t. v, p. 766.

extérieure (1) en forme de porche, pour y recevoir la visite des étrangers. Battel donne aux maisons d'Angola la forme de nos ruches (2).

Merolla nous apprend la méthode du pays pour cultiver les terres. On les ouvre en sillons avec une sorte de pelles; et lorsque les rivières commencent à s'enfler des eaux de pluie qui descendent des montagnes, on fend la rive, pour introduire dans les sillons autant d'eau qu'on en désire; et lui fermant le passage, on la laisse assez reposer pour humecter la terre. Ensuite on la fait rentrer dans son lit par les mêmes canaux; et la terre se trouve propre à recevoir des semences, qui produisent, trois mois après, une abondante moisson (3).

En général, les habitants d'Angola n'amassent point de richesses. Ils se contentent d'un peu de millet, de quelques bestiaux, de leur huile et leur vin de palmier. Le principal commerce des Portugais, et des autres Européens dans le royaume, consiste en esclaves, qu'ils transportent à Porto-Rico, à Rio de la Plata, à Saint-Domingue, à la Havane, à Carthagène, et surtout au Brésil, pour le service des plantations et des mines. Autrefois les Espagnols transportaient annuellement plus de quinze mille esclaves dans leurs propres colonies, et les Portugais n'en transportaient pas moins. Leurs agents les achètent pour la plupart à Pombo, à plus de deux

(1) Ogilby, *ubi sup.*, p. 560.

(2) Battel; Pinkerton's *Collection*, t. xvi, p. 324. Purchas's *Pilgrimage*, p. 766.

(3) Merolla, Churchill's *Collection*, t. i, p. 60.

ou trois cents lieues dans l'intérieur des terres. Lorsqu'ils arrivent sur la côte, ils sont ordinairement fort maigres et très faibles, parce qu'ils sont mal nourris dans le voyage, et qu'on ne leur donne la nuit que le ciel pour toit, et la terre pour lieu de repos. Mais avant que de les embarquer, l'usage des Portugais de Loanda est de les bien traiter, dans une grande maison qui n'a point d'autre emploi. Ils leur fournissent de l'huile de palmier pour se frotter le corps et se rafraîchir. S'il ne se trouve point de vaisseau prêt à les recevoir, ou s'ils ne sont point en assez grand nombre pour faire une cargaison complète, ils les emploient à la culture de leurs terres. Lorsqu'ils sont à bord, ils prennent soin de leur santé; ils sont pourvus de remèdes, surtout de limons et de céruse, pour les garantir du scorbut. Si quelqu'un d'entre eux tombe malade, ils ne manquent point de le loger à part et de lui faire observer un régime salutaire. Dans leurs vaisseaux de transport ils leur donnent des nattes, qui sont changées régulièrement de douze en douze jours. Cette méthode ne les expose point à perdre beaucoup d'esclaves; au lieu que les Hollandais, qui ne prennent aucun de ces soins pour les transporter au Brésil, ont le chagrin d'en voir périr une grande partie dans le passage.

Quoique la traite des esclaves soit assez considérable dans la ville de Cambambé, elle l'est beaucoup moins que dans celles de Massangano et d'Embacca, où tous les nègres voisins en mènent sans cesse, lorsqu'ils ont besoin de quelques marchandises. Les

Portugais ont des magasins de toutes sortes de denrées dans ces deux villes, entre autres, des étoffes à lisière rouge, de grands coutils à longues raies, des draps de kent rouge, des toiles de Silésie et d'autres lieux, de beaux velours, des galons d'or et d'argent de toutes les grandeurs, de l'eau-de-vie, de l'huile de lin, des couteaux de matelots, toutes sortes d'épées, du sucre blanc, de larges bèges noires, des tapis de Turquie, du fil blanc et de toutes couleurs, des colliers de verre bleu et noir, de la soie à coudre et à broder, du vin de Canarie, de grands hameçons, des épingles d'un doigt de long, des épingles communes, des aiguilles, de grandes et petites sonnettes de faucons (1), des queues de cheval, dont les nègres font tant de cas, que pour une seule ils donneraient volontiers deux esclaves (2).

Les zimbis n'étaient point une monnaie courante du temps de Lopez. On faisait servir à cet usage des grains de verre semblables à ceux de Venise, de la grosseur d'une noix, et quelques uns plus petits, mais tous de différentes couleurs et de différentes formes. Ils portaient le nom d'anzolos; mais lorsqu'ils étaient enfilés en forme de chapelets, ou de colliers, ils prenaient celui de mizangas. Angelo dit que les nègres d'Angola vendent et achètent avec des macoutes, des birames, et des pièces des Indes, nommées mulèches. Les macoutes sont des pièces de nattes d'une aune de long. Dix de ces pièces valent cent réaux. Les birames sont des

(1) Dapper, édit. de 1686, p. 368.

(2) Purchas's *Pilgrimage*, vol. v, p. 766.



pièces d'une étoffe de coton faite aux Indes, longues de cinq aunes, et qui valent chacune deux cents réaux. Les pièces des Indes ou les mulèches sont de jeunes nègres d'environ vingt ans, dont le prix est de vingt mille réaux par tête. S'ils sont plus jeunes, ils sont appréciés par experts. Les jeunes femmes ont la même valeur que les hommes (1). Outre ces monnaies, ajoute le même auteur, ils ont des coquilles nommées zimbis (2), qui viennent de Congo (3), et qui ont un prix courant. Deux mille zimbis valent une macoute (4).

Suivant Merolla, la monnaie courante consiste en macoutes, dont chacune, dit-il, est de la grandeur d'un carton. Elles sont l'équivalent de la monnaie de cuivre en Europe. Pour répondre à la monnaie d'argent, les

(1) Braun, dans De Bry, vol. v, part. 8, dit que le principal commerce du pays consiste en ivoire, qui est très abondant; en peaux de panthères et de léopards, qu'on recueille principalement dans le royaume d'Angola; en bois rouge qu'on nomme daul (tacoel), qui est employé en pharmacie et pour la teinture: mais il ajoute que les Espagnols et les Portugais en font un commerce bien plus lucratif que les naturels, parce qu'ils traversent l'Afrique par terre; et, après un voyage de six semaines, ils se trouvent sur le rivage de la mer des Indes, et se transportent de là à Goa et sur la côte de Malabar ou de Coromandel; assertion singulière, et dont on est étonné de ne pas trouver ailleurs de preuves plus positives, et que nous discuterons en son lieu. (Page 16.) Selon le même voyageur, on ne trouve point de chevaux dans tout le royaume d'Angola, et l'on voyage à pied ou dans un hamac porté par des nègres. (Page 17.)

(2) On a déjà remarqué que d'autres les nomment zimbos et simbos.

(3) On a déjà dit, et l'on va voir encore mieux, que les plus recherchées viennent de l'île de Loanda.

(4) Angelo, Clu. chill's Collection, p. 561.

nègres ont des intagas, qui sont des pièces d'une étoffe de coton épaisse, de la grandeur de deux de nos mouchoirs, et dont chacune vaut environ dix-huit sous, monnaie de Florence. Ils ont une autre monnaie nommée folingas, d'un coton plus fin, tel que celui dont les matelots se servent pour ceinture. Une folinga vaut trois schellings et demi. Enfin, les monnaies denrées qui répondent à la monnaie d'or de l'Europe, sont les birames, espèce de toile fine, dont chaque pièce a cours pour sept schellings et demi ou huit schellings. Les étrangers, non plus que les habitants du pays, n'emploient ici aucune sorte de monnaie réelle d'or ou d'argent (1).

Dapper parle des libongos et de quelques autres espèces d'étoffes qui passent pour monnaie à Loanda. Il raconte que les nègres de ce quartier ont deux sortes de zimbis : les unes très belles, qui sont pêchées dans l'île de Loanda, et qui servent pour le commerce à Pombo; les autres moins belles, qui viennent de Rio de Janeiro, et qui ont cours à Sogno, dans le pays d'Anna Singa ou Zingha, au-delà de Massangano, et dans la nation des Jagas.

Les zimbis de Loanda sont de deux espèces; l'une plus fine, et l'autre plus grossière. Ceux de la première espèce se nomment zimbis-sisados; ceux de la seconde, fonda et bomba. Les uns et les autres se transportent au royaume de Congo dans des sacs de paille, sur la tête des nègres; chaque sac pèse deux arrobes, qui reviennent à soixante-quatre livres du poids commun de l'Europe.

(1) Merolla, Churchill's Collection, p. 673.

Les noix de cola se vendent ordinairement pour de l'étoffe. Quatre noix valent un libongo, ou une pièce d'étoffe sans marque.

Le tacoel, bois rouge de Mayumba, et le páo de Cobra (bois de serpent), qui vient de Benguella, ont cours aussi dans le commerce. On le coupe en pièces d'un pied de long, qui ont chacune leur valeur connue (1).

La polygamie est ici l'usage dominant, et la première femme jouit de la supériorité sur toutes les autres. Une femme qui est devenue mère, demeure séparée de son mari jusqu'à ce que la nature ait donné quelques dents à son enfant; ensuite tous les parents et les amis des deux sexes le portent de maison en maison, au bruit de leurs chants et de leurs instruments de musique, pour demander des présents, qui leur sont rarement refusés (2).

L'office des femmes est d'acheter, de vendre, et de faire au dehors tout ce qui est le partage des hommes dans la plupart des autres pays; tandis que leurs maris, gardant la maison, sont occupés à filer, à fabriquer leurs étoffes et à d'autres ouvrages de la même nature. Elles portent si loin la jalousie, que s'ils parlent un moment à quelque autre femme, elles entrent en fureur, et font retentir leurs cris (3). Battel leur attribue le bizarre usage de tourner le derrière à la lune naissante, pour lui marquer leur mé-

(1) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 364.

(2) Dapper, *ibid.*, p. 367. Páo de Cobra y est nommé Páo de Hicongo.

(3) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 637.

pris et leur haine, parce qu'elles regardent cette planète comme la cause de leurs infirmités périodiques (1).

Braun nous apprend qu'à Angola les femmes seules supportent tous les soins et toutes les fatigues de l'agriculture : de là le penchant de ces peuples pour la polygamie. Plus leurs femmes sont nombreuses, plus ils ont d'esclaves utiles, plus ils sont riches. Il n'y a dans ce pays ni bœufs ni chevaux pour cultiver la terre, tout s'exécute à force de bras ; mais on trouve partout des orangers, des citronniers, des ananas, qui croissent dans les forêts spontanément. Les essaims d'abeilles y sont communs, et l'on recueille beaucoup de miel et de cire. Les hommes s'occupent principalement à la chasse, et à recueillir le vin de palmier (2).

Les mauvaises qualités de l'air produisent ici diverses maladies, particulièrement des fièvres ardentes, qui causent la mort dans l'espace de quelques heures, si l'on n'a pas recours à de fréquentes saignées. Les maladies vénériennes sont si communes dans la nation, qu'elles ne passent point pour une disgrâce honteuse. On n'y apporte point d'autre remède que des onctions extérieures et l'usage de quelques simples ; mais un secours si faible n'empêche pas qu'elles ne fassent périr un grand nombre de nègres. Ils sont fort affligés d'une autre maladie, qu'ils appellent bitios, dont les symptômes sont une profonde mélancolie, avec de grands maux de tête et des faiblesses de jambes, accompagnées de

(1) Purchas's *Pilgrimage*, vol. v, p. 766.

(2) Braun, dans De Bry, t. v, p. 9.

vives douleurs. Elle leur fait enfler aussi les yeux, comme s'ils étaient prêts à leur sortir de la tête. Leur remède est de se laver fort soigneusement l'anüs, et de se mettre un suppositoire de citron qu'ils gardent aussi long-temps qu'ils peuvent le supporter, car il leur cause des ardeurs très douloureuses, et cette douleur même est le véritable signe du bitios. Si l'application de ce remède est assez prompte, ils n'ont pas besoin d'autres secours. Mais lorsqu'on a laissé au mal le temps de se fortifier, ce qui ne se reconnaît que trop aisément à l'enflure du rectum, qui s'ouvre à la fin avec un flux blanchâtre, on est obligé de faire tremper, pendant deux heures, des feuilles de tabac dans le sel et le vinaigre, de les piler dans un mortier, de se les appliquer au fondement avec des tourments incroyables. Elles dissipent enfin le mal; mais l'effet de ce remède est si violent, que deux hommes suffisent à peine pour tenir le malade pendant l'opération. Le bitios se guérit aussi par de fréquents clystères, ou par une décoction purifiée de la plante nommée orore de bitios et de roses sèches, mêlées avec un ou deux jaunes d'œufs, un peu d'alun et d'huile de rose. Le blanc de plomb est encore un remède excellent contre le même mal (1).

Cette maladie a du rapport avec celle que décrit Braun ou Bruno, qui était chirurgien, et qu'il dit être particulière au Congo; ce sont de petits vers qui ne sont pas plus gros que les vers du fromage.

(1) Dapper, *Afrique*, édit. de 1686, p. 362-363.

qui s'engendrent sous les ongles et à l'orifice de l'intestin rectum. Ils parviennent, en trois ou quatre jours, à dévorer toutes les chairs, de manière à faire à l'anus une ouverture où l'on pourrait fourrer le poing. Au bout de neuf jours cette maladie cause la mort. Le meilleur remède est d'introduire dans l'anus, et les parties malades, un citron coupé par moitié, ou dont on a ôté l'écorce. L'acide du citron parvient enfin à tuer ces dangereux animalcules. Cette maladie est d'autant plus à craindre qu'on ne s'aperçoit souvent de son invasion que lorsqu'il n'est plus temps d'y porter remède (1).

Les nègres d'Angola sont souvent attaqués d'une autre maladie, qui leur affaiblit la vue jusqu'à la leur ôter presque entièrement; mais le remède en est simple. Ils prennent un foie cru de poule, dont l'application sur les yeux les rétablit parfaitement. Ils sont sujets à des maux de jambes, qui deviennent presque incurables. Ils ne le sont pas moins à la maladie que les Indiens nomment beriberi, sorte de paralysie qui tombe sur quelque membre, et qui n'est dans sa source qu'un reste de bitios mal guéri. Le meilleur remède contre ce mal est de frotter les jointures devant le feu, avec une espèce d'huile que les Indiens nomment miniac-teunah, et qui découle des rochers, dans l'île de Sumatra, comme le pétrole. Elle est excellente aussi pour les humeurs froides, pour les faiblesses de jambes et pour les entorses.

\* (1) Braun, dans De Bry, t. 7, part. 8, p.

Le boasi est une pernicieuse maladie des nègres, qui leur fait tomber en pourriture le nez, les mains, les pieds, les doigts, les oreilles, et qui passe d'une jointure à l'autre avec de grandes douleurs.

L'embasser est un autre mal qui est ici fort commun, et qui vient de l'endurcissement de la rate. Il cause une mélancolie noire. Il rend le teint jaune et le corps pesant. Mais les nègres en connaissent le remède. Ce sont des bouillons composés de la racine d'un arbre qu'ils nomment embotta, surtout de la partie de ces racines qui est tournée vers le soleil levant.

La petite-vérole fait ici beaucoup de ravages; et faute de lumières dans l'application des remèdes et des soins, elle est souvent mortelle (1). Les voyageurs ne nous apprenent point quelles sont les méthodes du pays pour en opérer la guérison.

A la mort d'un nègre, on lave soigneusement le corps, on peigne ses cheveux, on le pare d'un habit neuf, et dans cet état on le porte à la sépulture, qui est ordinairement une espèce de caveau. On le place sur un petit siège de terre, avec quantité de colliers et d'autres ornements autour de lui. Pour les personnes du premier ordre, on fait des libations de sang et de vin (2). Les autres cérémonies funèbres ont beaucoup de ressemblance avec celles du Congo. On les nomme tambo. Merolla observe que ces formalités profanes sont encore en usage parmi quelques chrétiens d'Angola. Pendant son séjour au couvent de Loanda, on avertit le supérieur

(1) Dapper, *Afrique*, p. 363.

(2) Ibid., p. 367.

qu'il se faisait un enterrement de cette nature à peu de distance de la ville. Ils s'y rendit promptement, accompagné de quelques personnes de confiance; le hasard ayant fait rencontrer en chemin plusieurs gardes du gouverneur, il se fortifia de cette escorte. En arrivant au lieu de l'exécution, les gardes ne purent empêcher l'assemblée, qui était assez nombreuse, de se dissiper avec de grands cris. Mais il leur fut aisé d'arrêter la femme du mort, parce que les lois de son prêtre infernal l'obligeaient de ne pas changer de place. Elle fut conduite à Loanda, et condamnée à recevoir publiquement le fouet. Dans la ville de Massangano, où les Portugais ont une garnison, un missionnaire, compagnon de l'auteur, essuya une dangereuse volée de pierres, pour avoir entrepris de s'opposer à ces détestables cérémonies (1).

Lopez rend témoignage que, de son temps, le roi d'Angola et tous ses sujets n'avaient point encore d'autre religion que l'idolâtrie. Il ajoute que ce prince ayant formé le dessein d'embrasser la foi chrétienne, à l'exemple du roi de Congo, lui fut demander, par un ambassadeur, des prêtres et des missionnaires; mais que le royaume de Congo n'en avait point assez pour s'en défaire en faveur de ses voisins (2). Depuis le même temps, l'état de la religion a reçu peu de changement dans le royaume d'Angola, excepté dans les villes de Loanda, de Massangano, et quelques autres lieux immédiatement soumis aux

(1) Merolla, *Churchill's Collectiog*, t. 1, p. 674.  
 (2) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 24.



Portugais. Loanda est un siège épiscopal, suffragant de celui de Saint-Thomas. ♦

Les habitants, suivant l'observation du même auteur, sont extrêmement livrés à la divination par le vol des oiseaux. S'ils en voient partir un du côté gauche, s'ils croient remarquer quelque différence dans son cri, ils consultent leurs prêtres, qui en tirent des conséquences et des règles pour leur conduite (1). Tous les champs du pays étant sans haies et sans défenses, on plante aux environs quelques rangées de pieux, qui sont revêtus, par les prêtres, d'un peu de paille ou d'herbes consacrées. C'est, dans l'opinion des nègres, un préservatif si puissant contre le vol, qu'il causerait la mort à ceux qui entreprendraient de nuire aux moissons (2).

## § II.

### Gouvernement et forces militaires du royaume d'Angola.

Les rois d'Angola n'étaient anciennement que des gouverneurs ou des lieutenants du roi de Congo, qui s'étaient acquis de l'autorité par l'étendue de leur administration. Ensuite, lorsqu'ils eurent embrassé le christianisme, ils usurpèrent le pouvoir absolu dans un pays qu'ils gouvernaient au nom d'autrui; et joignant diverses conquêtes au royaume d'Angola, ils devinrent aussi riches et presque aussi puissants que leur maître. Cependant ils ont tou-

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 23.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 671.

jours conservé une ombre de dépendance, sous le nom d'un tribut qu'ils ne paient qu'à leur gré (1). Du temps de Lopez, les deux monarques vivaient en bonne intelligence, surtout depuis que celui d'Angola s'était déterminé à faire une juste satisfaction pour le massacre des nègres du Congo et des Portugais à Cabazo (2).

Mais Dapper s'attache plus exactement que Lopez à développer l'origine des rois d'Angola, ou de Dongo. Il observe d'abord qu'ils ne rendent aucune soumission au roi de Congo, quoique anciennement le pays fût divisé en plusieurs seigneuries, dont les sôvas, ou les chefs, étaient dans sa dépendance. Vers le milieu du seizième siècle, un de ces petits princes, nommé Angola, déclara la guerre à tous les autres, avec l'assistance des Portugais, et les rendit successivement ses tributaires. Il fut le premier qui prit la couronne avec le nom d'Ineve, qui exprimait la multitude de ses peuples. En effet, Lopez assure que son pouvoir naissant n'était point inférieur à celui du roi de Congo. Angola-Ineve étant mort en 1560, Dambi-Angola son fils; ennemi mortel des Portugais, fut élu pour lui succéder. Il mourut après un règne de dix-huit ans; et le plus jeune de ses fils; nommé Quilonge-Angola, qui signifie puissant seigneur, hérita de ses richesses et de sa couronne (3).

(1) Linschoten dit que le roi d'Angola envoie des présents au roi de Congo, mais sans être son vassal.

(2) Pigaletta, *Rélation de Congo*, p. 24.

(3) Dapper, *Afrique*, édit. de 1686, p. 368. Consultez Cavazzi, t. III, p. 142 de cette histoire.

Ce prince renouvla l'ancienne alliance de son aïeul avec les Portugis. Mais dans la suite de son règne, sans avoir reu le moindre sujet d'offense, il en fit massacrer trête ou quarante, que le commerce avait amenés dñs sa ville royale de Cabazo. Paul Diaz de Noyacsvengea sa nation de cette insulte en se saisissant de plusieurs places, dont les Portugais ont consevê la possession. Quilongé-Angola étant mort, n 1640, sans héritier mâle, laissa trois filles et u neveu. L'aînée de ces filles, nommée Anna Singa ou Schinga, ou Zingha (1), est celle dont nous vous entretenû nos lecteurs dans la relation de Crazzi (2).

Selon Braun (3), la prsonne du roi est très révéree à Angola; et pour augneter la vénération des peuples, il ne se montre que quatre fois dans l'année. Lorsqu'il prend ses reas et qu'il boit, tout le monde doit se prosterner; etsi on le regardait boire, on serait mis à mort sur-e-champ. Notre auteur vit un des fils du roi, âgé d neuf ans, qui s'était comme les autres prosterné. Il visage contre terre, lorsque son père se mit à boie, mais qui, ennuyé de cette position, se leva avan qu'il n'eût bu, et alla se précipiter dans ses bras. Le manna magusche, ou le prêtre, qui se trouvait résent, ordonna aussitôt que cet enfant fût mis à mort; et sur-le-champ, et en présence de son père, u lui coupa la tête; on en fit

(1) Xinga, dans l'original mais la prononciation portugaise de ce nom est Schinga. Lavazzi écrit Zingha; et Feo, Ginga.

(2) Voyez ci-dessus, t. XII, p. 174 et suiv.

(3) Braun, dans De Bry, v, part. 8, p. 114

jaillir la cervelle, et le magushe rougit de son sang le bras nu du roi.

• Dapper fait observer que les rois d'Angola entretiennent, comme ceux de Congo, un grand nombre de paons, et que ce privilège est réservé à la famille royale. Leur vénération va si loin pour ces animaux, qu'un de leurs sujets qui aurait la hardiesse d'en prendre une seule plume, n'éviterait pas la mort ou l'esclavage.

Les provinces d'Angola sont gouvernées, sous l'autorité du roi, par les principaux seigneurs de sa cour; et chaque canton par un chef inférieur, qui porte le nom de sôva. Chaque sôva préside à l'assemblée d'un certain nombre de macottas, ou de conseillers, qui ont part à toutes ses délibérations dans les affaires de quelque importance, mais qui n'approchent de lui qu'à genoux, en battant des mains. Il mène d'ailleurs une vie privée, dans quelque village environné de biches épaisses, où l'on ménage quelques ouvertures fort étroites pour servir d'entrée (1).

On ne connaît dans le royaume d'Angola qu'une sorte de punition pour les crimes: c'est l'esclavage, au profit du sôva. Mais après ce châtiment même, un coupable se venge quelquefois de son adversaire par le poison. Les formes de la justice se réduisent à la déposition de l'accusateur, qui est immédiatement suivie de la sentence du sôva.

Le gouvernement de Loada, et des autres par-

(1) Dapper, *Afrique*, p. 370.

ties du royaume qui reconnaissent l'autorité des Portugais, est entre les mains d'un gouverneur; de deux bradores, qui sont ses conseillers; d'un ovidor, qui est le chef de la justice criminelle, et de deux juges, avec un secrétaire. Les gouverneurs nègres, où les sôvas des cantons que les Portugais ont soumis par les armes, leur paient un tribut annuel d'esclaves, et leur rendent d'autres services à titre de vassaux. Ce tribut est affermé, par le gouverneur portugais, à divers particuliers de sa nation, qui, portant leurs exactions beaucoup plus loin, s'attirent une haine mortelle des nègres. Outre le tribut et les services militaires, chaque sôva est obligé de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamacs et leurs autres voitures (1).

Le roi de Portugal tire du royaume d'Angola un revenu considérable, soit du tribut annuel des sôvas, soit des droits qu'il impose sur la vente des marchandises et des esclaves. Ces droits, joints à ceux du transport dans les colonies de l'Amérique, s'afferment dans Lisbonne à quelque négociant de la nation, qui tient son comptoir à Loanda, sous le titre de *contratador*, et qui, servant de conseil, juge en dernier ressort toutes les difficultés qui regardent le commerce et les échanges. Sa cour de justice est composée d'un secrétaire, de deux notaires et de deux huissiers (2).

Les révolutions du royaume d'Angola n'ont point

(1) Dapper, *Afrique*, p. 370-372.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 372.

empêché qu'il ne soit demeuré fort puissant. Lopez observe que depuis l'établissement du christianisme dans le royaume de Congo, le nombre des habitants y est beaucoup diminué; au lieu que l'ancien usage de la polygamie, qui subsiste toujours dans le royaume d'Angola, le rend plus peuplé, qu'on ne peut se l'imaginer. Le même auteur ajoute que suivant l'usage du pays, qui oblige tous les sujets de suivre le monarque à la guerre, il peut mettre en campagne un million d'hommes (1). Dapper confirme ce nombre; mais il ajoute que, dans une occasion pressante, le roi peut lever promptement cent mille volontaires; puissance redoutable si la conduite et le courage répondaient au nombre. On reconnut assez que ces deux qualités leur manquent, en 1584, lorsque cinq cents Portugais, assistés d'un petit nombre de Mosicongos, défirent une armée de douze cent mille nègres d'Angola. L'année suivante, deux cents Portugais et dix mille nègres enbattirent six cent mille (2). Cependant Lopez vante leur habileté et leur discipline. Il cite plusieurs exemples de leurs batailles contre les Portugais, où, les attaquant pendant la nuit et dans les temps humides, pour diminuer le péril des armes à feu, ils se divisaient même, dans la vue de les harasser par quantité d'attaques et d'escarmouches (3).

Malgré cet éloge, il est certain, par le témoignage de tous les voyageurs, que la manière de com-

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 23

(2) Dapper, *Afrique*, p. 368.

(3) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 21.

battre est à peu près la même parmi les nègres de Congo et d'Angola. Ils combattent à pied; ils divisent leurs armées en plusieurs troupes; ils se forment suivant le terrain qu'ils occupent, enseignes et bannières déployées; leurs mouvements sont réglés par le capitaine général, qui, se plaçant au centre de son armée, donne ses ordres par le son des instruments, comme on les donne en Europe par le son du tambour.

Les nègres d'Angola ont trois sortes de musique martiale : la première est composée de grandes crécelles, attachées à des caisses de bois, qui ne sont qu'un tronc d'arbre creusé et couvert de cuir. Ils frappent dessus avec de petites baguettes d'ivoire. La seconde sorte a la forme d'un cône, ou d'une cloche renversée. Elle est composée de plaques de fer fort minces; on frappe dessus avec des baguettes de bois, et souvent on a soin de les fendre pour rendre le son plus dur et plus militaire. Les instruments de la troisième espèce sont des dents d'éléphant creusées, dans lesquelles on souffle par une embouchure transversale, comme celle du fifre. Le son n'en est guère moins belliqueux que celui de la trompette (1).

Ces instruments sont de grandeur inégalé. Les plus grands sont ceux du général, qui s'en sert pour communiquer ses ordres par divers sons; et les officiers inférieurs, qui en ont de plus petits, répondent par les mêmes notes, pour lui faire entendre

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 29.

qu'ils comprennent ses intentions. On se sert des mêmes instruments dans l'action. Les chefs, ou les plus braves soldats, marchent à la tête, avec cette espèce de tocsin; jouent, dansent, encouragent leurs compagnons, et leur font connaître, par la différence des sons, quelle est la grandeur du danger et quelle sorte d'armes ils ont à redouter.

Dans leurs marches, les commandants portent de grands bonnets carrés, garnis de plumes d'autruche et de paon, pour rendre leur figure plus pompeuse et plus terrible. La partie supérieure de leur corps est nue, à l'exception de quelques chaînes de fer dont ils se couvrent les épaules. Depuis la ceinture jusqu'en bas, ils ont une sorte de hautes chausses de soie, qui sont couvertes d'étoffe, et qui leur tombent jusqu'aux talons; mais ils les retroussent vers la ceinture et les y tiennent attachées. A leur ceinture, qui est ordinairement fort bien travaillée, ils suspendent des sonnettes, dont le bruit les anime au combat. Ils ont aux jambes des bottines à la portugaise. Leurs armes sont l'arc et les flèches, l'épée, la dague et un bouclier. L'épée et le bouclier se portent ensemble. Ceux qui sont armés d'un arc y joignent la dague, mais ne portent point de bouclier. Le commun des soldats est nu de la tête jusqu'aux reins, et n'a pour armes que l'arc et les flèches, avec une hache à la ceinture. La longueur des arcs est de trois pieds. Les cordes sont d'écorce d'arbre; les flèches, de la même longueur que les arcs, mais moins grosses que le doigt. Elles sont armées de fer par la pointe, et garnies de plumes à l'autre bout. Chaque



soldat en porte six ou sept dans la main de l'arc, sans le secours du carquois (1). Dapper leur donne les mêmes armes. Ils avaient appris des Portugais à se servir de la hache et du sabre; mais ils n'étaient pas encore accoutumés à l'usage du fusil (2).

Dans les batailles, ceux qui sont armés d'arcs et de dagues marchent vers l'ennemi avant le corps de l'armée, et défient au combat par des reproches et des injures, en faisant des sauts continuels pour se garantir des flèches. Ils sont soutenus par la plus brave jeunesse. Lorsque cette petite guerre a duré assez long-temps, le général les rappelle par le son des instruments qu'on a décrits, et d'autres guerriers leur succèdent. Ces escarmouches continuent sans interruption jusqu'à l'engagement général (3).

Ils ne reconnaissent d'ordre et de discipline, ni dans l'attaque, ni dans la retraite. Les deux armées s'avancent au bruit des tambours et des autres instruments. Chacun tire ses flèches, et ne pense ensuite qu'à sauter d'une place à l'autre, pour éviter celles de l'ennemi. Les plus hardis voltigent à la tête des bataillons, et le bruit de leurs sonnettes encourage les autres. L'action se passe ainsi en différentes décharges, qui recommencent successivement, suivant l'ordre du général, jusqu'à ce que le nombre des morts ou la frayeur de l'un des deux partis décide de la victoire (4). Lopez observe que le roi

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 21.

(2) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 368.

(3) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 21.

(4) Dapper, *Afrique*, p. 368.

ne fait jamais la guerre en personne, mais par ses généraux: Si un général périt, toute son armée prend la fuite, et rien n'est capable de rallier les fuyards. Toutes leurs forces consistent en infanterie. Les commandants sont portés sur les épaules de leurs esclaves. Ils n'ont pas d'autres voitures pour les aliments, quoique les armées soient si nombreuses qu'il ne reste pas dans les villes un homme capable de porter les armes: aussi manquent-ils souvent de provisions. Après avoir conquis une province, ils sont ordinairement forcés de se retirer, faute de vivres. Cependant Lopez assure qu'ils commençaient à sentir les avantages d'une meilleure méthode, et qu'ils se formaient par degrés sur l'exemple des Portugais (1).

---

## CHAPITRE VIII.

Religion du Congo, d'Angola et de Benguella.

QUOIQUE la foi chrétienne ait fait quelques progrès dans ces trois contrées, la plus grande partie des habitants observe encore l'ancienne religion, qui consiste dans le culte des mokissos. A Angola, les idoles sont ordinairement placées au centre de leurs villes. La plupart sont de bois, sous la forme

(1) Pigafetta, *Relazione di Congo*, p. 22.

d'une chèvre, avec une tête d'écaille de tortue, les jambes et les pieds de quelque animal et de petits os d'éléphant. Elles portent le nom général de gangaujumba. L'opinion de leurs adorateurs est qu'elles servent d'organe aux mokissos pour s'expliquer. Leurs prêtres se nomment gangas, comme au Congo (1).

Selon Braun (2), les habitants d'Angola adorent un démon, ou un dieu malfaisant, qu'ils nomment Magusche : ce dieu a ses prêtres et ses sacrificateurs qui abusent de la crédulité du peuple pour le rendre malheureux. Son image est partout dans leurs maisons. Ils lui construisent des chapelles, qu'ils nomment Magasilh, dans les places et les carrefours. Ils lui font des libations de vin, des offrandes de fruits et de fleurs, et lui sacrifient des victimes humaines.

Le principal culte des mokissos d'Angola consiste dans une danse nommée quimbrara, pendant laquelle les habitants prétendent que le mokisso entre dans le corps d'un de ses plus fidèles adorateurs, pour répondre aux questions qu'on lui propose sur le passé et le futur. Les jésuites portugais ont converti un grand nombre de ces idolâtres. L'année 1584 fut célèbre par une infinité de baptêmes, et l'on comptait, en 1590, plus de vingt mille âmes soumises au christianisme; mais on ne lit point, dans les dernières relations des missionnaires, que le nombre soit aujourd'hui si considérable.

Tous les sôvas chrétiens ont un chapelain dans leur banza, ou leur chef-lieu, pour baptiser les en-

(1) Dapper, *Afrique*, p. 372.

(2) Braun, dans De Bry, t. v, part. 8, p. 13.

fants et célébrer les saints mystères; mais entre ceux qui font profession du christianisme, il s'en trouve un grand nombre qui demeurent secrètement attachés à l'idolâtrie (1).

L'usage de défendre certains mets, ou certaines liqueurs, ne règne pas moins dans les royaumes de Congo et d'Angola que dans celui de Loango. On peut dire aussi que le fond de l'idolâtrie y est le même, et que la différence ne consiste que dans un petit nombre de cérémonies. A Loango, suivant Battel, on donne le nom de kin à tous les mets défendus. Dans les pays d'Angola et de Congo, on les nomme kejilla (2); mais le scrupule des habitants a la même force pour leur faire observer ces abstinences, et leur respect pour les mokisso va jusqu'à leur persuader que la moindre infidélité serait punie de mort. Battel vit mourir plusieurs nègres de ce religieux excès de frayeur; et souvent il prenait plaisir à les jeter dans l'inquiétude, en les assurant qu'il leur avait fait manger leur kin ou leur kejilla. Dans le royaume d'Angola, comme à Loango, l'usage est de mettre dans les champs ensemencés un papier rempli de cornes de chèvres, de plumes de perroquets et d'autres bagatelles, qui passe pour le mokisso protecteur des fruits de la moisson. Un voyageur fatigué de son fardeau, qui le laisse sur le grand chemin avec un nœud d'herbes entrelacées, pour faire connaître qu'il le met sous la protection

(1) Dapper, édition de 1686, p. 372.

(2) Cavazzi et Zucchelli écrivent Chigilla.

de son mokisso, peut s'assurer que personne n'aura la hardiesse d'y toucher (1).

Les gangas ou les prêtres nommés singhillis (2), c'est-à-dire dieux de la terre, ont un supérieur, ou un souverain pontife, qui porte le titre de ganga-chitorné (3), et qui passe pour le premier dieu de cette espèce. C'est à lui qu'on attribue toutes les productions terrestres, telles que les fruits et les grains. On lui en offre les prémices, comme un juste hommage; et lui-même se vante de n'être pas sujet à la mort. Pour confirmer les nègres dans cette ridicule opinion, lorsqu'il se sent près de sa fin par la faiblesse de l'âge ou par la maladie, il appelle un de ses disciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre; ensuite il lui ordonne publiquement de l'étrangler avec une corde, ou de le tuer d'un coup de massue. Cette exécution se fait sur-le-champ, à la vue d'une nombreuse assemblée. Si l'office de grand-pontife n'était pas rempli continuellement, les habitants sont persuadés que la terre deviendrait stérile, et que le genre humain toucherait bientôt à sa ruine. Les gangas inférieurs finissent ordinairement leur vie par une mort violente, et la plupart volontairement.

Selon Cavazzi, les nègres du Congo ont un nombre infini de ministres, de prêtres et de sorciers qui les entretiennent dans toutes leurs superstitions.

(1) Battel, dans Purchas, vol. v, p. 770. Ce passage de Battel se rapporte à Loango.

(2) Chinghilli ou singhilles.

(3) Metolla, Churchills' Collection, p. 619. Cavazzi (voyez ci-après, p. 150) donne au grand-prêtre des gangas le nom de chitomé ou chitombé.

Cavazzi entre dans de grands détails à leur égard; mais tout en combattant leurs pratiques superstitieuses, il n'hésite pas à ajouter foi à leurs enchantements et à leurs maléfices, et à en attribuer le succès, dans plusieurs circonstances, à la puissance du diable, qui se plaît à entretenir ces peuples dans l'idolâtrie (1).

Le chef de tous ces gangas, ou prêtres, porte le nom de chitomé, ou chitombé. Les nègres le regardent comme un dieu sur la terre. On lui offre les prémices de toutes les récoltes; certains poissons et certains animaux délicats lui sont exclusivement réservés, et personne n'oserait en manger que le chitombé. Ce grand-prêtre entretient, dans toutes les libattes, des agents qui administrent en son nom les affaires religieuses et civiles; car le pouvoir du chitombé s'étend aussi sur ces dernières. Lorsqu'il s'agit de l'élection d'un sôva, par exemple, si le grand-prêtre ne lui donne pas son suffrage, son élection est nulle, et le peuple refuse obstinément de le reconnaître et de lui obéir (2).

Il entretient jour et nuit dans sa case un feu allumé, que l'on regarde comme sacré, et que l'on vient lui acheter fort cher. Il n'y a pas de charge dans l'état qui puisse élever au-dessus du chitombé. Lorsqu'un nouveau gouverneur vient lui rendre visite, il se prosterne devant sa case, et demande avec de grandes instances que le chitombé daigne le recevoir sous sa protection. Celui-ci se fait long-temps

(1) Cavazzi, p. 74; Labat, t. 1, p. 288, 291 et 301.

(2) Cavazzi, p. 75; Labat, t. 1, p. 256. Voyez ci-contre, p. 149.

attendre, et ne se montre que pour accabler de reproches le suppliant. Il le fait ensuite coucher sur le dos, le couvre de poussière, et lui passe deux ou trois fois sur le ventre, en lui ordonnant de jurer obéissance à ses commandements et à son pouvoir. Ce n'est qu'après cette humiliante cérémonie que le gouverneur peut être installé dans sa charge (1).

Les nègres croient que ce prêtre ne meurt jamais de mort naturelle, et qu'un semblable accident bouleverserait toute la terre. Cavazzi ajoute que, pour entretenir le peuple dans cette superstition, le successeur présumé du chitombé se charge de le faire périr lorsqu'il vient à tomber malade.

Le ministre qui tient le second rang chez les nègres du Congo se nomme ngombo. Il prédit l'avenir et guérit de toutes les maladies par la vertu des amulettes. Il excelle dans l'art de seindre des convulsions et de faire des tours de force; il marche souvent sur les mains, la tête en bas et les pieds en l'air, et se tient très long-temps dans cette attitude fatigante (2).

Outre ces deux principaux charlatans, il y en a une foule d'autres qui ont chacun leur attribution. Le ngosci marche toujours accompagné de onze femmes, nombre mystérieux qu'il ne peut ni augmenter ni diminuer. C'est par la bouche de ces femmes que les idoles rendent leurs oracles. Le npiindi gouverne à son gré les éléments; la pluie est soumise à sa puissance, et obéit à ses ordres. L'amoloco dé-

(1) Cavazzi, p. 75-76; Labat, t. 1, p. 258.

(2) Cavazzi, p. 77; Labat, t. 1, p. 261-262.

truit les maléfices, et préserve de la foudre. Le mutinu-a-maza, nom qui signifie le roi de l'eau, tire du fond des rivières ses charmes et ses sortilèges. L'amobondu préside à la conservation des grains confiés à la terre; d'autres guérissent certaines maladies, ou vendent des remèdes infailibles pour tous les maux. Enfin, on trouve de ces gangas qui se disent invulnérables, et sont prêts à s'exposer aux plus grands dangers pour prouver la vertu de leurs enchantements. Il paraît aussi qu'il y a certaines associations mystérieuses qui se réunissent dans des lieux secrets, au fond des vallées et dans les bois les plus profonds, pour se livrer à des cérémonies criminelles et aux débauches les plus abominables (1).

Cavazzi donne le nom de nequiti aux nègres qui sont initiés à ces réunions impures. Cet auteur parle aussi d'un nègre qui se mêlait de ressusciter les morts. Le bon missionnaire croit devoir ajouter qu'on n'a jamais vu de ces résurrections qui fussent complètes et véritables; que le cadavre semble se remuer et proférer quelques sons inarticulés, mais que c'est le démon qui les forme en agitant l'air (2).

Suivant la relation de Cavazzi, les nègres du Congo ont une quantité considérable de divinités. Ils sculptent grossièrement leurs images en bois, et leur donnent à chacune un nom différent. Ces idoles sont invoquées dans les maladies et dans les circonstances les plus importantes de la vie. C'est une règle scrupuleusement observée par les nègres de cette

(1) Cavazzi, p. 79 à 86; Labat, t. 1, p. 292 et suiv.

(2) Cavazzi, p. 87; Labat, t. 1, p. 302 et suiv.



contrée, de ne commencer jamais à construire une case sans en mettre les fondemens sous la protection de quelque idole. Quand le bâtiment est achevé, le maître n'a garde de l'habiter le premier; il faut qu'un ministre l'ait purifié par des fumigations, et qu'il y ait demeuré quelque temps avant que le maître songe à s'y loger.

Autrefois les naturels du Congo employaient plusieurs jours en sacrifices sanglants avant et après les travaux des semailles; mais, du temps de Cavazzi, cet usage barbare était en partie aboli; on se contentait de faire des danses et des festins; et tout faisait présumer que ces cérémonies cruelles étaient sur le point d'être entièrement oubliées. Les Jagas observaient cependant encore leurs coutumes anciennes; ils ne coupaient jamais leurs moissons avant d'avoir fait des sacrifices, et de s'être gorgés de chair humaine mêlée aux nouveaux fruits de la terre (1).

Les plus dévots parmi les nègres se ruinent quelquefois en sacrifices. Ces cérémonies se font avec la plus grande pompe, et durent trois jours et trois nuits. Le nombre des victimes qu'on immole est proportionné à la qualité et à la réputation de l'idole qu'on veut honorer. La musique, les danses et les divertissemens précèdent ces exécutions barbares, où l'on n'épargne pas même le sang humain. Le dernier jour de la fête, on se présente devant la case de l'idole, on y mène les hommes et les animaux qui doivent être sacrifiés, et le ministre les

(1) Cavazzi, p. 115; Labat, t. 1, p. 244-245.

égorge. Les spectateurs boivent leur sang, après que le prêtre en a rougi le visage de l'idole. Dès que le sang cesse de couler, on coupe les corps en pièces, on les met sur le feu, et chacun se précipite sur ces chairs, à peine cuites, pour les dévorer. Les peuples de Quimbondi ne mangent point les restes du sacrifice; ils se contentent de boire le sang et de s'en teindre le visage. Mais ceux de Haviez, et presque tous les autres, se disputent les intestins des victimes, et les mangent avec avidité. Quand il reste quelques morceaux de ces cadavres, les prêtres les distribuent à ceux qui se trouvent à ces cérémonies sans y être invités. Les conviés sont toujours préférés; et comme ils sont placés plus près de l'autel, ils peuvent plus facilement que les autres participer à ces festins barbares (1).

L'ignorance des nègres et le penchant qui les porte à croire les plus ridicules superstitions, les livrent sans défense aux craintes les plus chimériques. Les accidents les plus ordinaires de la vie passent à leurs yeux pour des présages funestes: un chien qui aboie de telle et telle manière pendant leurs assemblées, est d'un mauvais augure. Ils sont effrayés du cri des oiseaux nocturnes, de celui du renard et d'un autre animal qui lui ressemble, appelé nbulu; enfin, du chant des coqs, hors des temps ordinaires (2). Ils regardent, au contraire, comme un heureux augure un feu qui pétille et qui jette des

(1) Cavazzi, p. 73-74; Labat, *Relation de l'Éthiopie occidentale*, t. 1, p. 250.

(2) Cavazzi, p. 104; Labat, t. 1, p. 343.

étincelles. Ils en témoignent leur joie par des battements de mains; ils lui adressent la parole, comme à un être animé, le remercient, et répandent sur la flamme de la farine et d'autres aliments, pour lui servir de nourriture (1).

Les naturels du Congo qui habitent des contrées éloignées de la mer, et que le commerce avec les Européens n'a pas encore éclairés, portent à leur cou ou à leur ceinture des amulettes renfermés dans de petits sacs de peau. D'autres ont sur la tête une touffe de cheveux, qu'ils regardent comme un préservatif. Ils placent aussi de ces touffes sur la tête de leurs statues; et cette coutume est des plus anciennes parmi eux. Il paraît qu'ils y conservent du poison, pour s'en servir à l'occasion. Ils attachent un si grand prix à la conservation de cet ornement, que, si on le leur coupait, on pourrait s'attendre aux plus cruels effets de leur vengeance (2).

On retrouve dans tous les usages des nègres du Congo ce culte pour les morts, dont nous avons déjà donné plus d'un exemple. Suivant Cavazzi, avant de quitter leurs villages pour aller au combat, les guerriers du Congo se prosternent au pied du tombeau de leurs ancêtres, et les supplient de leur donner la force et le courage de ceux d'entre eux qu'on a regardés pendant leur vie comme des héros. Ils mêlent aussi à leurs prières les louanges des hauts faits d'armes de leurs pères, pour se les rendre plus favorables (3).

(1) Cavazzi, p. 111; Labat, t. 1, p. 368.

(2) Cavazzi, p. 107; Labat, t. 1, p. 355-356.

(3) Cavazzi, p. 103 et 104.

C'était autrefois une coutume des naturels de la province de Batta de consacrer un bouc noir au démon, avant de donner une bataille. On le plaçait au premier rang de l'avant-garde, et on observait avec soin ses mouvements; s'ils étaient lents et qu'il marquât de la crainte, on augurait mal du succès du combat; si, au contraire, sa démarche était assurée et fière, on regardait la victoire comme certaine; mais s'il arrivait que l'animal sacré fût tué par les flèches des ennemis au commencement de l'action, l'armée prenait la fuite et se dispersait aussitôt. Cavazzi rapporte qu'en 1655, quelques capucins qui se trouvaient dans une armée de nègres congos, furent témoins d'une de ces déroutes. Tous leurs efforts ne purent ramener les fuyards idolâtres. Heureusement, ajoute notre auteur, capucin lui-même, que ces pères, dont un grand nombre ont porté la cuirasse avant de prendre le froc de saint François, réussirent à rallier une troupe de nègres convertis, à rétablir le combat, et remportèrent une victoire complète (1).

Les gouverneurs et les chefs puissants entretiennent, pour le service de leur principale femme, une fille qu'on appelle la chivella. On la croit vierge; chose rare dans le pays; et par honneur pour sa vertu, on lui donne la garde de l'étendard, des flèches et des boucliers du chef, et du tapis de pied, quand sa maîtresse est d'un rang à se servir de cette marque de distinction. Quand cette jeune fille vient à perdre sa virginité, on jette tous ces objets comme immondes

(1) Cavazzi, p. 104; Labat, t. 1, p. 344-345.

et capables d'attirer de grands malheurs sur celui qui s'en servirait. Pour l'ordinaire, ces armées sont suspendues dans la chambre de la chivella, ou à l'extérieur à des arbres consacrés à cet usage, et qu'il est strictement défendu de couper, ou même d'approcher.

Les nègres de plusieurs provinces du Congo, et surtout de celle de Sundi, regardent les serpents, suivant Cayazzi, comme des divinités tutélaires; chaque chef choisit un de ces reptiles pour protecteur; il l'encense, l'adore, et lui rend le même culte qu'à un dieu. Notre auteur a été aussi témoin de cette idolâtrie, pendant son séjour à la cour du roi de Congo Aairi (1).

Une des superstitions dont nous avons déjà fait mention est surtout très en usage dans la province de Sogno, c'est celle du chigilla ou kigilla; c'est une sorte de consécration que les pères administrent à leurs enfants, ou qu'ils font administrer par les sorciers ou chefs de la terre. Après diverses cérémonies et offrandes au fétiche, on prescrit au nègre, enfant ou adolescent, de ne jamais manger de porc, ou de chèvre, ou de poule; de s'abstenir de tel ou tel légume, ou de telle ou telle boisson. Ils n'osent jamais désobéir à ces sortes de défenses ou prescriptions, parce qu'ils sont persuadés que s'ils le faisaient ils mourraient sur-le-champ (2).

Comme tous les gangas prétendent à la divination, nos missionnaires leur ont donné le nom de

(1) Labat, t. I, p. 350.

(2) Zucchelli, p. 176.

sorciers, et les persécutent sans cesse dans tous les lieux où ils ont quelque pouvoir. D'un autre côté, les prêtres idolâtres portent une haine mortelle à ceux de l'Église romaine, soit par le ressentiment des injures qu'ils en reçoivent, soit par zèle pour le rétablissement du paganisme. Le plus ardent de leurs ennemis est Merolla, qui ne les appelle jamais que singhilles ou sorciers; comme si ces deux mots étaient synonymes, ou comme si les gangas et les singhilles formaient deux ordres différents. C'est de lui qu'on va tirer quelques traits, où l'on découvre également la superstition brutale des gangas et la simplicité de l'auteur (1).

Il assure que la pratique des sortilèges est en horreur aux habitants, et que la plupart de ceux qui les emploient sont de la plus impure lie du peuple. Ces imposteurs, dit-il, ont inventé diverses cérémonies pour amuser leurs dupes. En traversant le royaume d'Angoy, dans un voyage qu'il faisait à Congo, le hasard le fit descendre dans un lieu où quantité de nègres invoquaient les mokissos. C'était une hutte fort pauvre, bâtie sur une petite éminence. D'un côté pendaient deux tabliers, d'une saleté et d'une puanteur insupportables. Le milieu de la hutte était traversé par un petit mur de terre, de la hauteur de deux pieds, derrière lequel un sorcier prononçait ses oracles. Il avait sur la

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 619 et suiv. Il dit, p. 617, que le nom de Singhilli ou de dieu de la terre convient proprement aux sorciers; d'où l'on peut conclure qu'il y a des sorciers qui ne sont pas prêtres. Cavazzi distingue les singhilles des gangas.

tête une touffe de plumes entrelacées, et dans les mains deux couteaux nus. Après avoir contemplé cet appareil, Merolla voulut entrer dans le temple; mais il aperçut tout d'un coup devant lui un grand feu, sans nous apprendre comment il s'y était allumé. Il ajoute seulement qu'il en sortait une si affreuse odeur, que tous ses sens en furent tout d'un coup saisis. Cependant il était résolu d'avancer, en s'armant du signe de la croix et se recommandant à la protection du ciel; mais le murmure des nègres, qui s'approchèrent de lui et qui commencèrent à se plaindre hautement de son audace, lui fit craindre les dernières violences, et le força de se retirer.

Les singhilles ou les sorciers, continue le même auteur, s'attribuent le pouvoir d'attirer ou de suspendre la pluie; mais lorsque l'effet ne répond point à leurs promesses, ils en rejettent la faute sur d'autres causes. Les missionnaires de Sogno avaient bâti dans leur couvent un appartement au second étage, pour servir de garde-meuble à quelques ornements de leur église. La saison des pluies ayant manqué dans la même année, les singhilles s'en prirent à ce nouveau bâtiment, qui était contraire aux usages du pays. Aussitôt le peuple crédule se rendit en foule au couvent pour l'abattre. Un missionnaire demanda la cause de cet emportement. On lui répondit que si le nouvel édifice n'était point abattu, il ne fallait plus espérer de pluie pour les terres de la nation. Le missionnaire ayant reproché leur aveuglement à cette multitude d'insensés, les assura que, s'ils vou-

laient faire une procession à Notre-Dame de Pinda, ils obtiendraient du ciel le secours dont ils avaient besoin. Cette procession fut entreprise sur sa parole, et produisit l'effet qu'il avait garanti. Il ajoute que depuis le même temps les nègres ont eu recours à la même pratique, et que sortant de leur ville avec un temps fort sec et fort serein; ils y rentrent mouillés.

Tandis que l'auteur traversait le royaume d'Angola, les singhilles attribuèrent le retardement des pluies, qui arrivent ordinairement au mois de mars, à un mafouc des plus puissants de la côte, dont le fils passait déjà pour l'héritier présomptif de la couronne. La fureur du peuple mit le mafouc dans la nécessité de se purger par l'épreuve du bolongo, qui lui réussit plus heureusement que ses amis ne s'y étaient attendus.

Merolla observe, à cette occasion, que les nègres d'Angola ont une autre épreuve qu'ils appellent orioncio. Leur méthode, pour l'administrer, est de mettre du poison dans un fruit nommé nicofi, et de faire mâcher cette composition à l'accusé. Il n'en a pas plus tôt goûté, que sa langue et sa gorge s'enflant avec une ardeur excessive, il meurt infailliblement, si le sorcier ne se hâte de lui faire avaler son antidote. Ceux qui échappent à cette dangereuse opération conservent ordinairement des douleurs très aiguës pendant plusieurs jours. Merolla parle d'une troisième épreuve nommée oluchenché, qui consiste à lier tous les membres de l'accusé, en les serrant avec plus ou moins de force, pour lui arra-



cher l'aveu de son crime (1). Le père François de Pavié, missionnaire capucin, ayant entrepris d'ouvrir les yeux aux nègres sur l'imposture de leurs gangas dans toutes ces épreuves, proposa un jour à deux fameux sorciers, tous deux conseillers de la reine Zingha, de faire leur serment sur la Bible. Ils ne s'y déterminèrent pas aisément; mais après quelque délibération, s'étant imaginé, dit l'auteur, qu'il ne pouvait leur en arriver aucun mal, ils firent tous deux un faux serment. Qu'en arriva-t-il? le premier tomba mort sur-le-champ; l'autre perdit la connaissance, et mourut six heures après (2).

Quelquefois ces imposteurs sont réduits à confesser leur ignorance, et soumettent leurs lumières à celles des capucins. Les habitants d'un port d'Angola, où l'auteur avait relâché, apprenant quelle était sa profession, et qu'il condamnait les pratiques des singhilles, commencèrent à murmurer de son arrivée. Mais les sorciers, pour confirmer le zèle et la foi de leurs défenseurs, affectèrent de mépriser le missionnaire, et déclarèrent que les mokissos, irrités de sa présence, n'accorderaient point de pluie pendant toute la saison. Cependant, à peine se fut-il disposé à célébrer la messe en faveur de quelques fidèles chrétiens, que les nuées s'obscurcirent et versèrent une pluie si abondante, que les sorciers mêmes se virent forcés, dit-il, d'avouer que leurs lumières n'étaient pas infaillibles.

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 617 et suiv.

(2) Merolla, *ibid.*, p. 618-619. On n'a pas supprimé ces détails, parce qu'ils servent à faire connaître le génie de la nation.

Un compagnon de l'auteur, nommé Jòseph, étant à visiter la mission de Sogno, arriva dans une campagne ouverte, lorsque l'épaisseur des nuées semblait promettre une fort grosse pluie. Il y aperçut un sorcier seul, et comme immobile, qui, après avoir prononcé quelques paroles, lança une flèche dans l'air avec un air d'indignation. Le missionnaire lui dit d'un ton railleur qu'il doutait que son art infernal fût capable d'arrêter la pluie. En effet, elle commença presque aussitôt à tomber en abondance. Le sorcier parut surpris; mais, loin de reconnaître son erreur, il s'excusa sur quelque obstacle qu'il n'avait pas prévu, de la part d'un sorcier plus puissant et plus expérimenté dans le même art. Cette obstination irrita les nègres chrétiens qui accompagnaient le missionnaire. Ils se saisirent du singhille, et lui firent subir, dit l'auteur, le châtement qu'il méritait.

Enfin le ciel permet quelquefois que les sorciers nègres soient confondus par des effets admirables de sa providence. Dans un pays voisin de la rivière de Coanza, qu'il faut traverser pour se rendre à Singá, un certain seigneur nègre prétendant à la réputation de singhille, donna ordre à ses vassaux de s'adresser à lui lorsqu'ils croiraient la pluie nécessaire à leurs moissons. Cet orgueil causa tant d'indignation aux missionnaires, qu'après avoir fait des efforts inutiles pour faire arrêter un imposteur que sa qualité mettait à couvert de leurs poursuites, ils ne consultèrent plus que l'ardeur de leur foi; et, par un mouvement que l'auteur appelle une véritable inspiration du ciel, ils déclarèrent aux nègres que

s'ils n'abandonnaient pas leurs misérables opinions, ils n'obtiendraient jamais de pluie. En effet, ajoute l'auteur, depuis plus de dix-sept ans que ce fait est arrivé, on n'a pas vu tomber une goutte de pluie dans ce canton (1).

Les sorciers exercent aussi la médecine et la chirurgie dans le royaume d'Angola. Leurs remèdes sont des simples; mais ils persuadent au peuple que leur vertu vient des mokissos. Si la force de la maladie l'emporte sur les prestiges, ils prétendent qu'un certain oiseau de mauvais augure a volé sur la tête du malade et troublé le cours de l'opération. Leurs enchantements se font toujours pendant la nuit. La première loi qu'ils imposent à ceux qui les consultent, est de ne faire appeler aucun missionnaire. Ils protestent que la présence d'un prêtre chrétien est capable d'affaiblir la vertu de leurs remèdes et de causer la mort aux malades. Ceux qui meurent entre leurs mains ont toujours manqué à quelque formalité nécessaire, ou périssent par d'autres causes, qui engagent les parents à faire beaucoup de recherches pour découvrir le meurtrier; car, ici comme à Loango, tout le monde est persuadé qu'on ne meurt jamais d'une mort naturelle (2).

Au reste, il ne paraît pas surprenant que les gangas, les singhilles ou les sorciers détestent les missionnaires, lorsqu'on apprend des missionnaires mêmes qu'ils n'épargnent rien pour extirper cette race impie. Merolla déclare qu'il s'en faisait hon-

(1) Merolla, *Churchills' Collection*, t. 1, p. 618 et suiv.

(2) Merolla, *ibid.*, p. 617.

neur. Il raconte qu'à son arrivée dans la mission il trouva, près d'une ville nommée Tubii, des sorciers qui exerçaient leurs sortilèges. Il ne douta point que la Providence ne l'eût conduit elle-même dans ce lieu, parce qu'il eut pour guide un gros oiseau blanc dont il ne connaissait pas l'espèce, et que la curiosité de l'observer de plus près fut le seul motif qui le fit entrer dans un bois fort épais. Après y avoir fait quelques pas, il aperçut un amas de terre de la forme d'un tombeau, avec un grand nombre de calabasses au sommet et aux deux extrémités. Les nègres de sa suite lui ayant expliqué ce spectacle, il envoya ordre au sôva voisin de le venir joindre, et lui demanda raison de ce qui se passait dans un lieu de sa dépendance. Ce timide sôva répondit en tremblant qu'il l'ignorait. « Vous vous en informerez donc, lui dit Merolla, et vous ferez promptement arrêter tous vos sorciers. » Le sôva s'y engagea. Dès la nuit suivante, Merolla revint au même lieu, dans l'espérance d'y surprendre les ministres infernaux; mais à la première nouvelle du péril qui les menaçait, ils n'avaient pas manqué de se mettre à couvert par la fuite. Alors Merolla, renouvelant ses menaces au chef du canton, y joignit l'ordre de raser l'amas de terre dans l'espace de dix jours. Le terme se passa sans aucune marque d'obéissance. Une révolte si formelle contre l'autorité de l'Église obligea les missionnaires de citer le sôva devant le comte de Sogno. L'assemblée se tint dans leur couvent; là, sous les yeux du comte, le sôva fut condamné à se donner la discipline au milieu de l'église, pen-

dant la célébration des saints mystères, et menacé par Merolla d'un châtement beaucoup plus rigoureux, si le bois et l'amas de terre n'étaient pas rasés pour un autre terme (1).

Tandis que l'auteur était à Bengo, un de ses compagnons, nommé François de Monte-Leone, s'étant saisi d'un sorcier, l'envoya au gouverneur; qui, sur la conviction de son crime, ne fit pas difficulté de le condamner à mort. Monte-Leone se chargea lui-même de lui inspirer quelques idées de religion; mais au lieu de se reconnaître coupable, ce malheureux s'obstinait à se justifier. « Pourquoi cesserais-je de me défendre, lui disait-il, lorsque je n'ai rien à me reprocher? Mon occupation a toujours été de faire du bien à mes pareils, et jamais je ne leur ai fait de mal. Lorsque les habitants de mon pays ont ensemencé leurs terres, et qu'ils ont besoin de pluie, si j'en fais tomber des nuées, est-ce un crime? Si j'ai conversé avec les lions, les tigres et d'autres bêtes féroces; si je leur ai parlé et si elles m'ont répondu, quel mal y trouvez-vous? Si, dans les occasions où l'on ne trouve point de canots sur la rivière, un pur mouvement de compassion m'a fait appeler des crocodiles pour aider quelqu'un au passage, quel crime ai-je donc commis? » Il continua pendant quelques jours de répondre avec la même fermeté: mais il fit enfin l'aveu que le missionnaire désirait; et par considération pour l'Église, qui était sa partie (2), la sentence de

(1) Merolla, Churchill's Collection, t. 1, p. 631.

(2) Ibid., p. 612.

mort fut changée pour l'esclavage. Le même auteur nous apprend que, pendant son séjour dans le pays, un chef des sorciers fut précipité dans la mer, un autre dans la rivière, une mère et son fils furent punis de mort, et quantité d'autres par le bannissement (1).

‡ Cependant cette rigueur ne s'exerce que dans les lieux où les Portugais jouissent du pouvoir absolu. A Sogno, par exemple, les lois sont beaucoup moins sévères. Un sorcier de naissance libre n'est condamné, pour la première offense, qu'à l'exécution de quelque pénitence ecclésiastique. Pour la seconde, il paie la valeur d'un esclave; mais la troisième fois il est vendu lui-même pour l'esclavage. Si le coupable est un esclave, il est vendu dès la première fois aux blancs; punition plus cruelle que la mort même, pour les nègres du pays. Le prix de ces ventes se paie en argent ou en étoffe. L'argent est distribué aux pauvres, et l'étoffe sert à les ensevelir. Les missionnaires, dans la crainte qu'on ne les soupçonne de quelque motif d'intérêt, ne se mêlent ni des amendes, ni du prix des ventes. C'est un officier du comte qui est chargé de cette partie de l'administration ecclésiastique.

On n'a pas voulu donner d'autre nom que celui de simplicité à quelques traits de ces relations de Merolla; d'autant plus qu'en servant d'exuse à la conduite des missionnaires, cette raison sert aussi de preuve à leur bonne foi dans tous les récits qui

(1) Merolla, Churchill's Collection, t. 4, p. 619.

appartiennent au principal objet de ce recueil. Suivant cette idée, on ne sera pas fâché que nous finissions cet article par un autre trait de Merolla, qui est capable seul de confirmer l'opinion qu'on a dû prendre de lui.

Il raconte qu'après la mort du dernier roi de Congo, deux seigneurs du royaume aspirèrent à lui succéder, et s'efforcèrent tous deux de mettre dans leurs intérêts le comte de Sogno, un des plus puissants électeurs. L'un des deux, qui se nommait Simantamba, fit présent au comte de plusieurs esclaves; mais comme ils avaient été enlevés par des voies violentes, les missionnaires de Sogno l'engagèrent à les refuser. Quelque temps après, le même Simantamba, pour se lier plus étroitement avec ce prince, lui fit demander sa sœur en mariage. Non seulement elle lui fut accordée, mais le comte lui envoya la couronne de Congo, qui se trouvait alors entre ses mains, avec un trône de velours et d'autres bijoux d'un grand prix, sous l'escorte d'une troupe de nègres bien armés. Simantamba se mit en chemin sur cet avis, et fit une marche de plusieurs journées pour recevoir son épouse. Mais apprenant qu'il était menacé de rencontrer son rival, il prit le parti de se retrancher dans un bois. Les nègres de Sogno y arrivèrent peu de jours après, et se présentèrent avec un grand bruit de musique et de danses. Quelques sages amis de Simantamba, surpris de les voir en si grand nombre, lui conseillèrent de ne pas leur accorder légèrement l'entrée du bois; mais un excès de confiance lui fit rejeter cet avis. Sa crédulité lui

coûta cher. Les gens du comte ne furent pas plus tôt entrés dans sa retraite qu'ils le tuèrent à coups de pistolets, avec la plus grande partie de sa suite.

• Cette trahison excita son frère à la vengeance. Ayant rassemblé des troupes nombreuses, il commença par se rendre maître du comté de Kïovakianza (Chiovachianza), qui appartenait au comte de Sogno. Merolla, qui se trouvait alors dans cette cour, fut témoin des préparatifs du comte et de son départ à la tête d'une grosse armée. Mais, après un si beau prélude, qui s'attendrait ici à la conclusion qu'on va lire? Le comte marcha droit à la principale ville de son ennemi. La crainte de son approche l'ayant rendue déserte, ses soldats ne pensèrent qu'au pillage, et commencèrent par égorger tous les animaux qu'ils rencontrèrent, pour rassasier leur faim. Entre plusieurs coqs, ils en trouvèrent un d'une grandeur extraordinaire, qui portait à l'une de ses jambes un gros anneau de fer. Les plus sensés, dit l'auteur, s'écrièrent que ce coq était enchanté par quelque sortilège, et qu'il n'y avait aucune sûreté à l'attaquer. Les autres se crurent supérieurs à cette crainte, tuèrent le coq, et l'ayant mis en pièces, à la manière des nègres, ils le firent bouillir dans un pot. Aussitôt qu'il fut cuit, ils le mirent entre eux dans un plat, et se disposèrent à le manger. Mais tandis que, suivant leur usage (1), deux nègres de l'assemblée bénissaient le festin, quelle fut leur surprise, leur admiration et leur frayeur, de voir toutes les

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 519 et suiv.



parties du coq se remuer sur le plat, se rapprocher et s'unir enfin dans leur première forme ! L'animal, ressuscité tout d'un coup, sortit du plat, fit quelques pas d'une marche aisée, et sauta légèrement sur un mur voisin, où tous les assistants lui virent reprendre en un moment ses plumes. De là il vola sur un arbre peu éloigné, et battant trois fois des ailes, avec un cri fort hideux, il disparut au même instant (1).

On peut s'imaginer, continue gravement l'auteur, quelle fut la consternation de tous les témoins. Ils attribuèrent leur conservation à la fidélité qu'ils avaient eue pour l'usage de bénir la table, persuadés que s'ils y eussent manqué, le diable les eût emportés tous, ou serait entré dans leurs corps pour les tourmenter.

Merolla, qui raconte cette histoire d'après les témoins, ajoute qu'ayant fait le même récit au père Thomas de Sistola, ancien supérieur de la mission de Congo et d'Angola, ce père lui dit à son tour que deux personnes l'avaient assuré, dans le royaume de Congo, que Simantamba possédait un coq extraordinaire, dont le vol ou les cris lui servaient d'augure et de direction pour toutes ses entreprises. L'auteur n'ose décider si c'était le même coq; mais il observe que malgré l'infailibilité de cet oracle, Simantamba, qui n'avait pas manqué, sans doute, de le consulter pour sa dernière expédition, fut trompé grossièrement, puisqu'il y perdit la vie (2).

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 620.

(2) *Ibidem.*

## § II.

Introduction et progrès de la religion chrétienne dans le royaume de Congo.

C'est à Lopez, dans la relation de Pigafetta, qu'on l'obligation de ce récit. Mais si l'on a pardonné quelque chose à la simplicité d'un missionnaire capucin, dans l'article précédent, on doit ici conserver une partie de la même indulgence pour les exagérations d'un écrivain portugais (1).

Dom Jean II, roi de Portugal, excité par l'exemple du prince Henri à la découverte des Indes orientales par les voies de la navigation, fit partir un grand nombre de vaisseaux dans cette glorieuse voie. Après avoir découvert les îles du cap Vert et celle de Saint-Thomas, les capitaines qu'il avait chargés de ses ordres suivirent les côtes jusqu'à la rivière de Zaïre. Ils y trouvèrent le commerce avantageux, et les habitants d'un caractère sociable(2). A leur retour, le même monarque envoya d'autres vaisseaux sur cette côte, avec ordre d'y laisser quelques Portugais pour apprendre la langue du pays. Ils furent reçus favorablement du mani de Sogno, qui était oncle du roi, et qui faisait alors sa résidence au port de

(1) Voyez *Relatione del reame di Congo*, lib. II, cap. II, p. 42 et suiv.

(2) Cette expédition partit en 1482, sous le commandement de Diego Cam, que d'autres nomment Cano. Voyez ci-dessus, vol. I, p. 90.

Praza, dans l'intérieur du fleuve Zaire (1). Un prêtre, qu'on leur avait laissé, profita si heureusement de cette considération, qu'ayant proposé au prince les vérités de l'Évangile, il lui fit abandonner l'idolâtrie. Ce seigneur donna lui-même avis de sa conversion à la cour. Le roi, son neveu, souhaita de voir le prêtre, et ne marqua pas moins de goût pour les principes du christianisme. Il promit de l'embrasser, et son zèle le fit écrire au roi de Portugal par les premiers vaisseaux, pour lui demander instamment des missionnaires. Le prêtre informa aussi la cour de Lisbonne du succès que le ciel avait accordé à ses prédications. On lui envoya plusieurs religieux capables de seconder son zèle, avec des croix, des images et des ornements ecclésiastiques qui arrivèrent à Praza dans le cours de l'année 1491.

Dès le jour suivant, on vit triompher le christianisme dans le pays de Sogno par la construction d'une église de bois, dont le prince avait coupé les matériaux de sa propre main. Les missionnaires y élevèrent trois autels. Le prince et son fils y reçurent le baptême, le premier sous le nom d'Emmanuel, le second sous celui d'Antoine. Cette cérémonie fut accompagnée d'un sermon, qui disposa le peuple à suivre leur exemple.

Les prêtres portugais partirent ensuite pour la cour de Congo, escortés par un grand nombre de

(1) Le port de Praza, qui ne se trouve sous ce nom, ni sur nos cartes, ni dans les autres voyageurs, était probablement situé dans le même emplacement que la Banza de Soguo ou Banza Seendy de la carte de Tuckey.

seigneurs, au bruit des instruments de musique. Tout le chemin jusqu'à San-Salvador, qui est à cent cinquante milles de Praza, était non seulement couvert de nègres, mais fourni de toutes sortes de vivres et de provisions, comme si le roi y eût été lui-même attendu avec toute sa cour (1). Après trois jours de marche, les missionnaires furent surpris de rencontrer quantité de nobles, que le roi leur envoyait avec des rafraîchissements, pour faire honneur à leur arrivée. Ils reçurent ensuite les mêmes politesses de ville en ville. Mais à trois milles de la capitale, ils virent paraître toute la cour, qui s'avancait au-devant d'eux avec beaucoup de pompe. Le roi les attendait lui-même à la porte de son palais, sur un trône fort élevé, et les reçut avec toute la pompe des fêtes les plus solennelles.

L'ambassadeur portugais ayant expliqué sa commission, le monarque se leva pour exprimer sa joie. Ensuite, s'étant remis sur son trône, il laissa le temps au peuple de faire éclater la sienne par des acclamations, des chants et des fanfares. Toute l'assemblée se prosterna trois fois à terre et leva le pied, en témoignage d'approbation. Alors le roi se fit montrer les présents qu'on lui envoyait du Portugal, et tous les ornements ecclésiastiques, dont on lui expliqua l'usage. Après l'audience, l'ambassadeur fut logé dans un palais préparé pour le recevoir, et le reste des Portugais dans les maisons des principaux seigneurs. Le lendemain, dans une conférence parti-

(1) Pigafetta, *Relatione del regno di Congo*, p. 44.

culière qu'ils eurent avec le roi, on résolut de commencer par bâtir une église, pour y célébrer plus solennellement la cérémonie de son baptême. Il ordonna qu'on fit les provisions nécessaires de bois, de pierre, de chaux, de brique et d'autres matériaux, dont l'usage devait être abandonné aux ouvriers portugais. Mais cette entreprise fut interrompue par la révolte des Anzicos (1), habitants des îles du Zaïre, entre l'embouchure de cette rivière et les cataractes. Ces peuples secouant le joug de Congo, au nombre d'environ trente mille, avaient tué barbarement leur gouverneur.

Mani Sundi, fils aîné du roi, dans le gouvernement duquel ces îles étaient situées, marcha aussitôt contre les rebelles; mais le mal devint si pressant, que le roi se crut obligé d'y remédier par sa présence. Cependant il résolut de recevoir le baptême avant son départ. Le temps ne permettant point de bâtir une église de pierre, il en fit élever une de bois, qui fut dédiée à saint Sauveur ou san Salvador. Ce fut dans ce premier monument de sa piété qu'il fut baptisé avec la reine son épouse. Il prit le nom de dom Jean (2), et la reine celui d'Eleonor; c'est-à-dire les noms du roi et de la reine de Portugal.

Son exemple ayant été suivi d'un grand nombre de seigneurs, il ne perdit pas un moment, après la

(1) Figafetta, p. 46. Lopez reproche ici à l'auteur d'une Histoire latine des Indes, qui avait été publiée récemment, et qui était apparemment celle de Maffée, d'avoir donné mal à propos à ces peuples le nom de Mundiquetti, au lieu d'Anzichi ou Anziquetti.

(2) Son premier nom était Jovi.

cérémonie, pour se mettre à la tête de ses troupes; mais sa seule présence fit rentrer les rebelles dans la soumission. A son retour, le prince, son fils aîné, reçut le baptême sous le nom d'Alfonse, qui était celui de l'infant de Portugal; et dans la première chaleur de son zèle, il brûla toutes les idoles de sa province.

Des commencements si favorables semblaient annoncer la ruine entière de l'idolâtrie; mais le second fils du roi, nommé Mani Pango, et quantité de partisans qu'il s'était faits dans la noblesse, ne marquèrent pas le même penchant pour la nouvelle religion. D'un autre côté, les femmes des seigneurs convertis, regardant comme une offense la séparation dont le christianisme leur faisait un devoir, fortifièrent le parti des mécontents par des cabales secrètes. Toutes leurs machines furent dressées contre le prince dom Alfonse, qui faisait gloire de passer pour le destructeur des idoles. Les factieux s'imaginèrent que la ruine de ce prince entraînerait celle de la religion chrétienne. Ils insinuèrent dans l'esprit du roi son père, que tant de zèle n'était que le voile de son ambition, et qu'à l'appui des nouveaux dogmes, il cherchait à s'ouvrir une voie pour monter sur le trône. Le roi, trop facile à se laisser surprendre, dépouilla le prince de son gouvernement. Mais des informations plus fidèles, et les instances du mani de Sogno l'ayant engagé à pénétrer le fond de cette intrigue, il reconnut l'innocence de son fils, et le rétablit dans ses emplois. Cependant il lui recommanda de modérer les excès de son zèle,

et de travailler au progrès de la religion avec plus de ménagement : conseil inutile, dit l'auteur, parce que l'ardeur d'une foi vivante ne connaît pas de crainte qui soit capable de la refroidir.

Les adversaires d'Alfonse prirent occasion de l'absence du comte de Soguo, pour renouveler leurs accusations; et le roi, qui commençait à douter de la vérité d'une religion qu'il avait embrassée avec tant de zèle, redevint assez faible pour ouvrir l'oreille à l'imposture. Il envoya ordre au prince de venir à la cour, pour rendre compte des revenus de son gouvernement, dans la vue, non seulement de l'en dépouiller, mais de se saisir même de sa personne. Dom Alfonse, informé de l'artifice de ses ennemis, affecta si long-temps des délais, que le roi, déjà fort avancé en âge, rendit le dernier tribut à la nature. La reine-mère, fidèle au christianisme, cacha la mort de son mari pendant plusieurs jours, qui lui donnèrent le temps de faire avertir son fils. Sa diligence fut incroyable : dans l'espace d'un jour et de deux nuits, il fit un voyage de deux cents milles sur les épaules de ses esclaves, et se présenta dans la ville de San-Salvador, lorsque ses ennemis le croyaient fort éloigné.

La mort du roi et la succession de dom Alfonse (1) furent publiées au même instant (2). Une déclaration si brusque ayant forcé les mécontents au silence, le nouveau roi, accompagné des principaux

(1) Merolla l'appelle dom Alfonse, fils de Jovi, premier roi chrétien.

(2) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 48.

seigneurs et des Portugais, rendit tranquillement les devoirs funèbres à son père, avec les solennités de l'Église romaine. Mais le mani-Pangô (1), qui était alors employé à soumettre les Mozumbos et d'autres rebelles, n'eut pas plus tôt appris la mort du roi et l'élévation de son frère, qu'il abandonna les intérêts publics pour s'occuper des siens. Il conclut une trêve avec les ennemis de l'état, et grossissant son armée jusqu'au nombre de deux cent mille hommes, il se hâta de marcher vers la capitale.

Alfonse l'attendit sans s'alarmer. Ses forces ne montaient qu'à dix mille hommes, entre lesquels il ne comptait pas plus de cent chrétiens nègres, et quelques Portugais que le hasard avait amenés dans cette conjoncture. Les peuples, effrayés de sa situation, le pressèrent de chercher quelques voies d'accommodement, et d'abandonner le christianisme, pour se garantir d'un sort qui paraissait inévitable. Sa fermeté n'ayant servi qu'à les irriter, ils l'abandonnèrent honteusement; mais à peine étaient-ils sortis de la ville, qu'ils rencontrèrent le vieux comte de Sogno, alors âgé d'environ cent ans. Ce brave et fidèle chrétien leur fit honte de leur désertion; et, jurant d'employer les restes de sa vie à la défense de son roi et de sa religion, il les ramena aux pieds d'Alfonse, dans la même disposition. Un changement si merveilleux fut regardé comme le présage de la victoire. Le roi promit au ciel de travailler constamment à la propagation de la foi, et fit dresser une

(1) Son nom propre était Pansaquitima, que Faria changea en Pensaquitima. Merolla écrit Pansanguitima. \*



grande croix, en mémoire de cet événement. Lopez ajoute que, pour augmenter sa confiance, le ciel fit luire à ses yeux une lumière extraordinaire, qui le fit tomber à genoux avec des larmes de joie et de reconnaissance. Tous les spectateurs, frappés du même éclat, en demeurèrent quelque temps éblouis, et se ressentirent long-temps de cette divine impression. Enfin, revenant à eux-mêmes, ils aperçurent cinq épées brillantes, qui paraissaient comme gravées sur le roi; et ce spectacle dura plus d'une heure. Il ne se trouva personne qui fût capable de l'expliquer; mais le roi, pénétré des faveurs du ciel, prit les cinq épées pour ses armes, et s'en servit à l'avenir dans toutes ses ordonnances.

Cette vision, dit l'auteur, anima singulièrement le parti royal; et la nouvelle qui s'en répandit bientôt dans le camp des ennemis, n'y jeta pas moins de consternation. Cependant Mani Pango ne perdait rien de son audace, envoya déclarer au roi et à tous ses partisans, que s'ils tardaient à le reconnaître pour leur souverain, et s'ils ne renonçaient à la nouvelle religion, il était résolu de les passer au fil de l'épée. Mais loin de paraître effrayé de cette menace, le roi lui fit répondre que sa confiance étant au secours du ciel, il redoutait peu toutes les forces humaines; qu'en qualité de frère, il l'exhortait à briser ses impuissantes idoles, à se faire baptiser, et à reconnaître que la religion chrétienne et son royaume lui étant venus de Dieu, l'un et l'autre étaient en sûreté sous une si puissante protection. Ensuite, s'étant fait apporter ses bijoux et ses plus

précieux ornements, il les distribua de sa propre main entre les seigneurs qui avaient embrassé sa cause (1).

La nuit suivante, une grande partie de ses soldats, cédant à leur frayeur, passèrent dans le camp de Mani Pango, et lui firent entendre que le roi et le reste de son parti étaient dans une situation désespérée. Ils ajoutèrent que chacun pensait à trouver quelque moyen de fuir, et qu'il n'y en avait pas d'autre qu'un chemin assez étroit qui conduisait vers la rivière, à mille ou douze cents pas de la ville. L'extrémité de ce chemin, entre la rivière et la montagne, avait à droite un petit marais, d'une portée de fusil de largeur, où la vase était profonde d'environ deux pieds. Sur la gauche étaient les montagnes; et l'armée de Mani Pango serrait de si près la ville, qu'on ne pouvait en sortir sans traverser le petit marais. Ce passage fut bouché sur-le-champ, avec quantité de pieux fort pointus et bien enfoncés, qui étaient seuls capables d'arrêter les troupes royales, supposé qu'elles entreprissent de fuir pendant la nuit. Mani Pango remit au lendemain l'attaque de la ville. En effet, dès la pointe du jour il commença un assaut furieux du côté du nord, dans l'endroit où la grande plaine se resserre dans un défilé fort étroit. Ici, dit l'historien, cet audacieux rebelle fut repoussé deux fois par un pouvoir invisible. Les assiégés qui s'en aperçurent, se crurent en droit d'insulter à la fureur de leurs ennemis. Ceux-ci répondirent : « Ce n'est pas vous qui nous avez vaincus; c'est une

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 50 et suiv.

femme vêtue de blanc, dont l'éclat admirable nous à presque aveuglés, et un chevalier monté sur un palefroi, qui porte une croix rouge sur la poitrine.» Le roi, qui apprit cette heureuse nouvelle, se hâta généreusement de faire avertir son frère, qu'il s'obstinait en vain de combattre le ciel; que la femme blanche était la sainte Vierge, mère du Sauveur, dont il avait embrassé la religion; que le chevalier était saint Jacques; et qu'ils étaient descendus tous deux du ciel pour le secourir. Mani Pango, riant de cet avis, disposa toutes ses forces à former une double attaque pendant la nuit suivante. Il se proposait de donner l'assaut tout à-la-fois par le défilé et par le chemin qui conduisait au marais. Ayant même observé que le chemin était demeuré sans garde, depuis le premier effort qu'il avait fait au défilé, il se réserva la conduite de cette partie, dans l'espérance de pénétrer jusqu'à la ville. Mais le moment de la vengeance était marqué par le ciel. Ses troupes furent mises en fuite au défilé; et les assiégés s'étant aperçus du mouvement qu'il faisait de l'autre côté pour forcer l'entrée de la montagne, fondirent sur lui, l'obligèrent de tourner le dos, et le poursuivirent dans le chemin même par lequel il avait compté de les surprendre. Là, n'ayant point d'autre retraite que le petit marais, il oublia, dans l'ardeur de sa fuite, les cruels préparatifs qu'il avait faits contre ses ennemis; ou plutôt les ténèbres ne lui permirent pas de les éviter, et la pointe d'un pieu fit l'office des armes pour terminer sa vie (1).

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 52.

Cet accident rendit la paix au royaume de Congo. Dom Alfonse, tranquille sur le trône, fit publier un pardon général, qui fut accepté de tous les rebelles, à l'exception de Mani Bunda, capitaine général, sur qui la honte eut plus de force que le devoir. Cependant la justice du roi se laissa fléchir en sa faveur, à condition qu'il emploierait le travail de ses mains à la construction de l'église de Sainte-Croix (1).

Merolla raconte autrement le sort du prince et de son général. Pansaquitima, dit-il, ou Mani Pango se retira dans les montagnes après la bataille. Il y fut arrêté et chargé de chaînes par quelques nègres chrétiens, qui l'amènèrent dans cet état au roi son frère. Ce pieux monarque, extrêmement affligé de le voir couvert de blessures, donna ordre qu'il fût pansé soigneusement, et s'efforça de l'y faire consentir. Mais la rage et le désespoir lui ayant fait rejeter tous les remèdes, il mourut bientôt sans avoir voulu changer de religion (2). Son général, continue le même auteur, prit des conseils plus salutaires, et ne balança point entre la mort et le baptême. Sa soumission lui fit obtenir la liberté; mais on lui imposa pour pénitence de porter pendant quelque temps de l'eau à l'église, pour le baptême des nouveaux fidèles (3).

L'église de Congo fut commencée le jour de Sainte-Croix, dont elle prit le nom. A l'exemple du roi, qui

(1) Pigafetta, p. 53.

(2) Faria dit qu'il fut conduit au supplice, et reproche cette action à dom Alfonse.

(3) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 629.

porta sur ses épaules le premier panier de pierres, et de la reine, qui se chargea aussi d'un panier de sable, tous les seigneurs et toutes les dames de la cour prêtèrent religieusement leurs mains au travail. Le peuple ayant marqué le même zèle, on vit bientôt arriver l'édifice à sa perfection ; et le nombre de ceux qui se présentaient au baptême se multiplia tellement de jour en jour, qu'il ne se trouvait point assez de prêtres pour cet office.

Le roi prit la résolution d'envoyer un ambassadeur en Portugal, et le fit accompagner de plusieurs personnes de distinction. Ce ministre, qui, suivant Lopez, se nommait Rodrigo, et Zakuten, suivant Dapper (1), avait ordre, non seulement de remercier le roi de Portugal, et de lui demander des missionnaires, mais de laisser à Lisbonne une partie des nègres de sa suite, pour y être instruits de la religion et de la langue du pays. D'un autre côté, dom Alfonse fit publier, sous peine de mort, dans toute l'étendue de ses états, un ordre à tous ses sujets de porter leurs idoles et leurs charmes aux gouverneurs des provinces. On rassembla de toutes parts, avec un empressement merveilleux, les animaux, les reptiles, les oiseaux, les arbres, les plantes, les blocs, les pierres et les figures peintes ou gravées, qui avaient fait jusqu'alors l'objet du culte public. Tous ces détestables monuments de l'idolâtrie furent brûlés dans le lieu où dom Alfonse avait vaincu son frère, et chaque nègre y porta sa charge

(1) Il y a de l'apparence que Rodrigo était son nom chrétien.

de bois pour cette exécution. Dom Alfonse distribua, pour les remplacer, une infinité de crucifix et de saintes images que les Portugais lui avaient apportés. Il donna ordre à tous les seigneurs de son royaume de bâtir des églises dans le lieu de leur résidence, et d'y élever des croix. Sa capitale étant l'objet de ses propres soins, il y fit bâtir trois nouvelles églises, l'une nommée San-Salvador, à l'honneur de sa dernière victoire, et pour servir de sépulture à la maison royale de Congo; la seconde, sous le titre de Notre-Dame-du-Secours; et la troisième, sous le nom de Saint-Jacques (1).

• On ne fut pas long-temps sans voir arriver des vaisseaux du Portugal. Ils apportèrent un grand nombre de missionnaires, qui se dispersèrent aussitôt dans les provinces. Le peuple fut instruit, et la religion cultivée avec une ardeur égale de la part des fidèles et des ministres. On prit soin d'élever quelques nègres aux ordres ecclésiastiques, pour les rendre capables d'instruire les habitants dans leur propre langue (2).

Dom Alfonse vécut peu; mais aucun historien n'a marqué le temps de sa mort. Il eut pour successeur dom Pèdre son fils, sous le règne duquel on vit faire de grands progrès à la navigation dans toutes ces mers. L'île de Saint-Thomas, qui avait été déserte jusqu'alors, ou qui n'avait pour habitants qu'un petit nombre de matelots au long du rivage, se peupla de Portugais et de colons d'autres nations. Le

(1) Pigafetta, p. 54 et suiv.

(2) Ibid., p. 55.

roi de Portugal y établit un évêque pour l'administration ecclésiastique de cette ville et du royaume de Congo (1).

Dans la ferveur du zèle pour la religion naissante et du respect pour ses ministres, un évêque ne pouvait manquer d'être reçu avec des transports de joie par le roi de Congo, et par ses peuples. La route, depuis la mer jusqu'à la capitale, fut nettoyée soigneusement et couverte de nattes. Le peuple y accourut en foule de toutes les parties du royaume. A l'approche du prélat, le roi, accompagné de son clergé et de toute sa cour, alla au-devant de lui en procession solennelle. Il le conduisit à l'église de Sainte-Croix, qui fut érigée en cathédrale, avec un chapitre de vingt-huit chanoines, des chapelles; un maître de musique, des chantres, des orgues, des cloches, et tout ce qui appartient à la célébration du service divin. Dans la suite, cet évêque de Saint-Thomas et de Congo partagea fort également ses soins entre les deux objets de sa mission. Étant mort enfin dans l'île de Saint-Thomas, le roi de Portugal lui donna pour successeur un nègre sorti du sang royal de Congo, qui avait été élevé à Rome, où il avait appris la langue latine. Mais en revenant à Lisbonne pour remercier le roi de sa nomination, il mourut dans le voyage, et le royaume de Congo demeura plusieurs années sans évêque.

Dom Pèdre étant mort aussi sans avoir laissé d'enfants, fut remplacé sur le trône par dom François,

(1) Pigafetta, p. 55.

son frère, qui n'eut pas un plus long règne. Le cinquième roi, nommé dom Diego, fut le plus proche héritier de la même maison (1). Il se distingua par son courage, sa prudence, sa libéralité, son esprit, et surtout par son zèle pour le christianisme. En peu d'années, ses vertus militaires lui firent augmenter ses états par la conquête de tous les pays voisins. Il avait tant d'affection pour les Portugais, qu'il abandonna les parures de sa nation pour embrasser leurs usages. Sa magnificence éclatait non seulement dans ses habits, mais dans les meubles de son palais. Une belle étoffe ne lui paraissait jamais trop chère : Les choses rares, disait-il, ne devaient se trouver qu'entre les mains des rois. Sa douceur et sa politesse répondaient à cette généreuse indination. Dans l'usage auquel il s'était assujéti de ne porter qu'une fois ou deux les mêmes habits, il faisait présent de ceux qu'il quittait aux gens de sa suite. Les tapisseries, les draps d'or, les étoffes de soie, et les plus riches marchandises, commencèrent, sous son règne, à se répandre dans le royaume.

Ce fut vers le même temps que l'île de Saint-Thomas reçut son troisième évêque. La cour de Portugal fit choix d'un Portugais, dont la religion et les mœurs étaient éprouvées. Mais il paraît que la sévérité de son caractère devint une source de division dans le clergé. La plupart des ecclésiastiques,

• (1) Les historiens, c'est-à-dire les voyageurs, passent si légèrement sur les circonstances de ces successions, qu'on n'y trouve aucune date, ni d'autres éclaircissements que ceux qu'on recueille ici. On peut comparer ce récit avec celui de Savazzi, t. XIII, p. 135.



accoutumés depuis long-temps à l'indépendance, avaient besoin d'un supérieur plus traitable pour être ramenés doucement à la soumission. Leurs démêlés furent un scandale pour les fidèles. Mais le roi se déclara constamment en faveur de l'évêque, et prit même le parti de faire arrêter quelques prêtres, qu'il envoya prisonniers en Portugal et dans l'île de Saint-Thomas. D'autres se retirèrent volontairement avec tout ce qu'ils possédaient. En un mot, dit l'auteur, la religion souffrit beaucoup par la mauvaise conduite du clergé (1).

Elle ne fut pas moins affaiblie par les troubles qui s'élevèrent dans l'état. La mort de dom Diego fit naître tout à-la-fois trois concurrents à la couronne. Le premier, quoique fils du roi, et destiné à la succession par le droit de sa naissance, était si généralement détesté, qu'une mort violente lui ravit aussitôt ses espérances. Les deux autres étaient du sang royal; l'un, favorisé de la plus grande partie du peuple, l'autre, soutenu par les Portugais et par un grand nombre de seigneurs. Les chefs des deux factions ayant rejeté toutes sortes d'accommodements, ceux de la seconde se flattèrent d'en imposer au peuple par un attentat sans exemple. Ils massacrèrent leur adversaire au pied de l'autel; mais le parti opposé tua leur chef avec la même barbarie. Ainsi, tous les héritiers de la même famille ayant péri successivement, le peuple fondit sur les Portugais (2).

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 57.

(2) Lopez ne s'exprime point sur le nombre ni sur la qualité de ceux qui périrent dans cette occasion.

qu'il accusa des malheurs publics, et n'épargna que ceux qui purent tromper sa fureur. Cependant les prêtres furent respectés; et le massacre, d'ailleurs, ne s'étendit point hors de la capitale. Dom Henri, oncle du feu roi, fut choisi pour lui succéder. Bientôt, dans la nécessité de marcher contre les Anzicos, il laissa pour régent du royaume un jeune homme nommé dom Alvare, fils de sa femme par un autre mari. La mort l'ayant enlevé à la fin de cette guerre, et la race des anciens rois de Congo finissant avec lui, dom Alvare, alors âgé d'environ vingt-six ans, fut élevé sur le trône par le consentement tranquille et unanime de toute la nation.

La douceur et l'habileté du nouveau monarque apaisèrent enfin tous les troubles. Il rappela les Portugais dispersés, et les ayant reçus avec beaucoup de caresses, il les déchargea du blâme de tous les malheurs passés. Il écrivit au roi de Portugal, pour renouveler l'ancienne alliance de la religion et du commerce. Ensuite, s'adressant à l'évêque de Saint-Thomas, qui n'avait osé paraître au Congo depuis les premières divisions (1), il employa heureusement l'autorité de ce prélat à rétablir la tranquillité dans le royaume, et le bon ordre dans le clergé. L'évêque retourna aussitôt dans l'île de Saint-Thomas; mais il y trouva la fin d'une vie sainte et laborieuse. C'était la troisième fois que ces régions se voyaient sans évêque. Elles s'en ressentirent bientôt par la décadence de la religion. Les habitants retombèrent par

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 58.

degrés dans l'idolâtrie, surtout le roi, qui avait donné toute sa confiance à quelques jeunes gens de son âge. Dom François Bullamatara, parent du roi, déclama ouvertement contre la loi qui défend d'avoir plus d'une femme, et causa les plus pernicieux effets dans une nation qui n'avait regretté de ses anciens usages que les libertés de la polygamie. Enfin, dom François mourut dans un âge peu avancé, et fut enterré solennellement dans l'église de Sainte-Croix, quoiqu'il eût renoncé à la religion chrétienne. Lopez raconte que, pendant l'obscurité de la nuit, on entendit un bruit horrible; et que le lendemain au matin on s'aperçut avec horreur que le toit avait été découvert, et le cadavre du prince arraché de sa tombe (1).

Le roi ne fut pas converti par ce miracle. Mais quelque temps après, les Jagas, qui avaient ruiné par leurs pillages la plupart des pays voisins, entrèrent dans le royaume de Congo par la province de Batta. L'armée qu'on fit marcher contre eux n'ayant pu soutenir leur attaque, ils s'avancèrent vers la capitale. Le roi sortit à la tête de quelques troupes; mais se trouvant trop faible pour courir les risques d'une bataille, il rentra d'abord dans sa ville, d'où la nécessité le força de passer, avec sa principale noblesse et le clergé portugais, dans une île de la rivière de Zaïre. Les habitants de San-Salvador se virent aussi contraints de chercher une retraite dans les montagnes; et l'ennemi trouvant la ville

(1) Pigafetta, *Relazione del reame di Congo*, p. 58.

sans résistance, la réduisit en cendres. Après cette expédition, les Jagas se divisèrent en plusieurs armées, qui se répandirent dans les provinces du royaume, pour y exercer une cruelle tyrannie.

Rien n'est comparable à la misère où le royaume de Congo demeura plongé pendant plusieurs années. La plus grande partie des habitants, errants dans des lieux déserts, pour éviter la fureur des barbares Jagas, y périrent de faim et de maladie. Ceux qui avaient suivi le roi ne furent pas moins tourmentés par la famine et la peste. Le prix d'un morceau de viande était un esclave. Les pères vendaient un de leurs enfants pour se procurer ainsi la subsistance d'un seul jour, et retombaient le lendemain dans la nécessité d'en vendre un autre. Ces malheureuses victimes étaient achetées par les Portugais (1), qui venaient de l'île de Saint-Thomas avec des vaisseaux chargés de provisions. Le nègre qui était vendu se reconnaissait volontiers pour esclave, dans la seule vue d'obtenir de quoi soulager sa faim, et confirmait le témoignage de celui qui le vendait dans la même vue. Lopez assure que, dans ce nombre, il se trouva des nobles du premier ordre et des princes même du sang royal (2).

Le roi, qui n'avait guère moins à souffrir du mauvais air de l'île et de la mauvaise qualité des aliments, y fut atteint d'une hydropisie qui lui enfla prodigieusement les jambes, et qui l'accompagna

(1) Commerce, dit l'auteur, qui n'avait guère moins de barbarie que les ravages des Jagas.

(2) Pigafetta; *Relatione del reame di Congo*, p. 59 et 60.

jusqu'au tombeau. Cet excès d'infortune lui inspira des sentiments de religion. Il se déterminâ, par le conseil des Portugais, à faire partir un ambassadeur, pour implorer la protection de dom Sébastien, qui était monté depuis peu sur le trône de Portugal. En effet, ce prince, touché des malheurs d'une nation qui avait entretenu si long-temps une étroite alliance avec ses prédécesseurs, fit partir immédiatement François de Govea, avec un corps de six cents soldats et quantité de volontaires. Il donna ordre à Govea de prendre, dans l'île de Saint-Thomas, des vivres, des munitions et des vaisseaux même, si ses forces ne suffisaient pas pour le succès de sa commission.

En arrivant dans la rivière de Zaïre, Govea joignit à sa troupe quelques Portugais qui n'avaient point abandonné le roi de Congo dans sa disgrâce. Ensuite, ayant rassemblé tout ce qui restait de nègres armés dans le pays, il marcha fièrement vers les Jagas, sans avoir daigné prendre la moindre information sur leur nombre. Il les défit en plusieurs batailles, moins à la vérité par la valeur des habitants qu'il avait pris sous ses enseignes, que par l'effroi même des ennemis, qui redoutaient beaucoup les armes à feu. Enfin, dans l'espace d'un an et demi, le roi de Congo fut rétabli sur son trône, et les Jagas presque détruits jusqu'au dernier. Govea passa quatre ans dans le royaume. Ensuite, laissant pour la garde du roi une partie du secours qu'il avait employé à le rétablir, il partit pour le Portugal, avec des lettres de ce prince, qui demandait un supplément de mis-

sionnaires. Depuis cette époque, le retour du roi au christianisme fut sincère et constant; et il donna au royaume de Congo, par un mariage légitime, une reine, nommée donna Catharina. Elle le fit père de quatre filles. Il avait eu d'une concubine une fille et deux fils, dont l'aîné, nommé dom Alvare, vivait encore au temps de Lopez.

Pendant que Govea s'était arrêté à la cour de Congo, dom Sébastien, roi de Portugal, informé qu'il se trouvait dans le royaume plusieurs mines d'or et d'argent, y avait envoyé deux personnes habiles, pour les découvrir et les mettre en œuvre. Mais le roi de Congo, à la sollicitation de François Barbuto, Portugais, son confesseur et son favori, donna aux deux artistes de fausses lumières, qui rendirent leur entreprise inutile. Barbuto avait persuadé à ce prince qu'il ne pouvait découvrir les mines sans mettre son royaume en danger. Il ne prévoyait pas des conséquences aussi fâcheuses et beaucoup plus certaines, dont l'effet ne tarda guère à lui dessiller les yeux. Les marchands portugais n'eurent pas plus tôt perdu l'espérance des mines d'or, que négligeant le pays et n'ayant plus d'intérêt capable de les y arrêter, ils tournèrent leur commerce dans d'autres régions. Alors, les occasions manquant pour le passage, la mission se trouva si déserte et la foi si mal cultivée, que, dans l'espace de peu d'années, le christianisme y toucha presque à sa ruine. Cependant le roi Alvaré, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait reconnu ses erreurs, fut sensible au malheur de sa patrie, et envoya des ambassadeurs en Portugal pour de-

mander des missionnaires. Sébastien, roi de Portugal, jeune encore, fit des promesses dont il négligea l'exécution. Mais Alvare, incapable de se refroidir, fit partir une seconde ambassade, dont le chef, nommé dom Sébastien Alvare et son parent, avait ordre, non seulement de demander des missionnaires, mais encore de racheter plusieurs chrétiens nègres, qui avaient été vendus aux Portugais dans les circonstances qu'on a rapportées. De ces esclaves, plusieurs se déterminèrent volontairement à demeurer dans leur condition. D'autres, surtout ceux qui étaient distingués par la naissance, retournèrent dans leur patrie, et ne servirent pas peu à soutenir la religion chancelante. Mais quoique le roi dom Sébastien eût promis à l'ambassadeur de lui donner des missionnaires, il le laissa partir sans remplir cet engagement.

Trois ans se passèrent encore, à la fin desquels il envoya dans l'île de Saint-Thomas un évêque castillan, nommé dom Antonio de Gliova, avec la commission de visiter l'église de Congo. Ce prélat eut malheureusement quelque démêlé avec le gouverneur de l'île, et les effets en devinrent funestes à la religion. Il fit voile pour le Congo ; mais le gouverneur et ses amis l'ayant représenté au roi comme un prêtre ambitieux, et d'un caractère superbe et opiniâtre, toute la cour se trouva si prévenue contre lui, que le roi fut obligé de lui défendre l'entrée de sa capitale, et de le tenir pendant quelques mois dans cet éloignement. Cependant le temps dissipa ces nuages. Il fut enfin reçu avec beaucoup d'honneurs, et conduit

même par le prince héréditaire, qui fut envoyé au-devant de lui. Il employa huit mois aux fonctions de son ministère; et laissant le roi et toute la cour extrêmement satisfaits de sa conduite, il établit à son départ deux religieux et quatre prêtres pour le gouvernement de l'église de Congo (1).

La mort infortunée de dom Sébastien fit bientôt monter dom Henri sur le trône de Portugal. Cette nouvelle fit espérer à la cour que le zèle de ce nouveau monarque répondrait à la qualité de cardinal dont il était revêtu. Dom Alvare se hâta de lui écrire, pour lui demander des prêtres. Mais la mort de Henri prévint sa réponse. Philippe de Castille ayant succédé à la couronne de Portugal, communiqua ce changement au roi de Congo par ses lettres, et lui promit tous les secours qu'il avait espérés de son prédécesseur. Dom Alvare fit partir aussitôt Sébastien da Costa, avec la qualité de son ambassadeur. Da Costa, jeté par la tempête sur la côte de Portugal, y fit un triste naufrage. Le fidèle dom Alvare n'apprit cette fatale nouvelle que pour dépêcher aussitôt Lopez, auteur de cette relation, qui, par diverses raisons qu'on a déjà rapportées, n'eut pas un sort plus heureux que ses prédécesseurs (2).

Le récit de tous ces événements est fort obscur et fort imparfait dans les autres voyageurs. Merolla observe, après Maffée, que les premiers religieux qui s'établirent au Congo étaient trois dominicains,

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 61 et suiv.

(2) Voyez le Journal de Lopez, publié par Pigafetta, t. XIII, p. 9 et 12.



et que la chaleur du climat en fit périr deux peu de temps après leur arrivée. Le troisième, faisant l'office de chapelain dans l'armée de Congo, fut tué par les Jagas, qui ravageaient alors ce royaume, sous la conduite d'un fameux général nommé Zimbô. On lit dans les mêmes auteurs que ce redoutable conquérant insulta aux dépouilles de ce missionnaire; en se revêtant de ses habits, et paraissant, le calice à la main, à la tête de ses troupes (1).

Ces premiers apôtres eurent pour successeurs douze religieux de Saint-François, que don Diego Cam conduisit dans son troisième voyage. Quelques écrivains attribuent la conversion du royaume à cette troupe de missionnaires, quoiqu'il soit probable que les trois premiers avaient jeté les fondements d'une si belle entreprise. D'autres aspirèrent, dans la suite, à la même gloire, jusqu'à l'année 1645, qui est célèbre dans les annales religieuses du Congo, par l'arrivée d'un grand nombre de capucins avec des lettres du pape Urbain VIII. Ils étaient partis dès l'année 1640; mais les troubles qui suivirent la révolution du Portugal ayant interrompu leur voyage, ils n'entrèrent que cinq ans après dans la rivière de Zaïre, sous le règne de dom Garcia II, successeur d'Alvare. Leur débarquement se fit dans le comté de Sogno, où ils furent reçus avec des transports de joie. Le comte fit plusieurs milles au-devant d'eux : il assista religieusement à la messe

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 609. Consultez Pigafetta, p. 54.

qu'ils célébrèrent dans l'église de Pinda, ville à l'embouchure de la rivière. Son zèle lui avait fait apporter ce qu'il avait de plus précieux pour en parer l'autel et l'église. (1).

Dapper observe qu'en 1647 quatorze missionnaires capucins, envoyés par le pape, à la prière d'Alvare II, débarquèrent dans le comté de Sogno, d'où ils se répandirent dans le royaume de Congo, pour instruire le peuple et travailler à la propagation de la foi.

Sogno, comme on l'a déjà remarqué plusieurs fois, est la première province de Congo qui reçut les lumières du christianisme. On apprend, par les relations des missionnaires, que c'est aussi celle où les semences de la foi produisirent les plus abondantes moissons, soit parce qu'elle eut des ministres en plus grand nombre, soit par les encouragements qu'ils tirèrent de ses comtes, qui se distinguèrent toujours par leur zèle et leur attachement pour la religion. Cependant le témoignage de Merolla ne leur est pas si favorable, qu'il ne les accuse d'avoir quelquefois traité les missionnaires avec beaucoup de hauteur et de mépris. Les Portugais ayant entrepris la conquête de Sogno en 1680, cette expédition, quoique infructueuse, irrita si vivement le comte, qu'il résolut de se défaire des capucins, par la seule raison qu'ils étaient venus de Portugal et qu'ils appartenaient à cette couronne. Il employa l'occasion de quelques marchands des Pays-Bas, qui retournaient dans leur patrie, pour

(1) Voyez ci-dessus, t. XIII, p. 145.

écrire au nonce de Bruxelles et lui demander d'autres missionnaires. Le nonce lui envoya deux cordeliers, accompagnés d'un frère lai, mais qui avaient ordre d'obéir aux capucins comme à leurs supérieurs, s'il s'en trouvait encore dans la mission. Ces trois religieux furent reçus du comte avec des caresses extraordinaires, et conduits au couvent des capucins. Il était question d'en chasser deux anciens possesseurs, dont l'autorité n'avait fait qu'augmenter par les ordres du nonce. Après avoir cherché inutilement des prétextes, le comte eut recours au traitement le plus barbare qu'on puisse imaginer. Il ordonna qu'ils fussent traînés hors de ses terres pendant l'espace de deux milles, et cet ordre fut exécuté avec la dernière rigueur, c'est-à-dire que les capucins, liés de leurs propres cordons, et le visage contre terre, furent tirés par les pieds au travers des sables du pays. Ils souffrirent ce supplice avec constance ; mais l'un des deux en mourut bientôt, et l'autre, qui se nommait Thomas de Sistola, ne se rétablit qu'après de longues douleurs.

Ils furent laissés sur les confins des terres du comte, dans une petite île déserte de la rivière de Zaïre. Le secours du ciel y fut leur soutien pendant deux ou trois jours. Sistola, qui était le moins blessé, prit quelques oiseaux pour leur subsistance ; mais ils furent délivrés heureusement par quelques pêcheurs idolâtres, qui les conduisirent à Bomangoy, ville capitale du royaume d'Angoy. Là, un nègre infidèle les reçut avec beaucoup d'humanité, leur donna fort bien à souper et les logea dans une maison où il laissa

trois femmes du pays pour les servir; mais les deux missionnaires, prenant peu de confiance aux habitants, renvoyèrent les femmes après leur souper, et Thomas, ayant chargé son compagnon sur ses épaules, se mit en marche avec ce fardeau pour s'éloigner de la ville. Il ne fit pas beaucoup de chemin sans être forcé de s'arrêter. Il plaça son compagnon sous un grand arbre, où ils passèrent le reste de la nuit. Mais à la pointe du jour, n'étant plus capables d'avancer, et craignant d'être découverts, ils s'efforcèrent de monter sur l'arbre, dont le feuillage était propre à les cacher. Leur hôte, surpris de ne pas les retrouver le matin, jugea qu'ils ne pouvaient être fort éloignés, et marcha aussitôt sur leurs traces.

Il arriva près de l'arbre où il n'avait pas douté qu'ils ne fussent à se reposer; mais, dans l'étonnement de ne les pas apercevoir, il s'imagina qu'ils pouvaient avoir été enlevés par quelque esprit, et parlant à lui-même (1) : « Si c'est le diable, dit-il, « qui a pris la peine de les emporter, il a voulu sans « doute me priver de la récompense que je pouvais « espérer de mes services. » Ce discours fit rire les missionnaires. Ils prirent meilleure opinion que jamais de cet honnête nègre, et mettant la tête hors de l'arbre, ils lui dirent avec confiance : « Nous « sommes ici, mon cher ami; ne doutez pas de « notre reconnaissance : nous n'étions sortis de votre « maison que pour nous rafraîchir un peu aux rayons « du soleil levant. » Le nègre, charmé de les revoir,

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 622 et suiv.

leur offrit deux hamacs, dans lesquels ils sè firent conduire au port de Kapinda (Cabinde), qui est à deux journées de Bomangoy.

D'un autre côté, un des trois cordeliers qui étaient demeurés en possession du couvent de Sogno, quitta cette mission pour passer dans celle d'Angola. Un autre, effrayé sans doute de la barbarie du comte, lui représenta qu'il se croyait obligé de chercher ses malheureux frères, pour leur rendre les services de la charité, et partant sous ce prétexte, il se garda bien de retourner à Sogno. Le frère lai, feignant de vouloir chercher les autres, s'échappa aussi et ne reparut jamais dans les terres du comte. Enfin le couvent se trouva sans autre habitant qu'un autre frère lai, nommé Léonard, que le comte enferma sous la clef, dans la crainte qu'il ne suivît l'exemple de tous les autres (1).

Ce que l'auteur ajoute doit paraître encore plus étrange. Le peuple, dit-il, furieux de se voir abandonné de ses missionnaires, se souleva contre le comte, le chargea de fers, et, l'ayant relégué dans une île de la rivière de Zaïre, se choisit un nouveau souverain. Ensuite, ayant appris que ce malheureux prince ne vivait pas tranquillement dans son exil, et qu'il sollicitait même le secours des nations voisines pour se rétablir, il se saisit encore une fois de sa personne; lui mit au cou une pierre fort pesante et le précipita dans le Zaïre avec cette imprécation : « Va, monstre inhumain, va finir tes jours dans la

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 623.

« même rivière que tu as fait traverser à des prêtres  
« innocents. » Ainsi mourut, dit Merolla, le persé-  
cuteur des capucins (1).

Quelque temps après, le père Joseph Maria fut en-  
voyé de Loanda à Sogno, pour reconnaître l'état de la  
mission et s'assurer de la disposition des habitants. En  
arrivant au cap Padron, à l'embouchure du Zaïre, il  
fit avertir le nouveau comte de ses intentions ; mais  
le penchant du peuple était si déclaré pour les mis-  
sionnaires, qu'il était inutile de consulter le sou-  
verain. Une foule de nègres s'empressa de courir au-  
devant du père Joseph. Les uns lui racontèrent com-  
ment ils avaient traité l'ennemi des capucins ; d'autres  
lui répondirent des dispositions du nouveau comte :  
tous jurèrent de défendre la religion et ses ministres  
jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ce serment  
fut confirmé, dans la suite, au pied des autels. On  
pressa beaucoup le père Joseph de s'établir dans le  
couvent ; mais il feignit d'abord que sa commission  
se bornait de prendre avec lui le frère Léonard et les  
ornements ecclésiastiques pour retourner à Loanda.  
Enfin, paraissant se rendre aux instances du peuple  
et aux désirs du comte, non seulement il consentit à  
demeurer, mais il engagea le père Sistola, qui était  
guéri de ses blessures, à reprendre son emploi dans  
la mission. Depuis cet heureux jour, les capucins ont  
toujours été respectés du comte et de ses sujets (2).

Cette contrée demanderait un grand nombre de  
missionnaires pour répondre à son étendue. Elle en

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 623.

(2) Merolla, *ibid.*, p. 623.

avait anciennement six; mais, dans ces derniers temps, ils étaient réduits à deux. L'auteur et son compagnon baptisaient, dans un seul jour, jusqu'à cinq cents personnes. Il leur venait, de quatre ou cinq journées de distance, des mères avec leurs enfants dans les bras pour demander le baptême ou la confession. La nécessité de pourvoir aux besoins d'un si grand nombre de chrétiens abandonnés avait porté le comte et les missionnaires à faire bâtir une église dans chaque ville. Du temps de Merolla on en comptait déjà dix-huit. Chacun de ces établissements était pourvu d'un nègre qui avait reçu son éducation dans le couvent des capucins, et qui faisait réciter le rosaire, de deux jours l'un, à l'assemblée des fidèles. Le samedi, il faisait une instruction publique; et les jours de fête, au lieu de messe, il faisait chanter quelques prières de l'Église. Le premier dimanche du mois était célébré par une procession solennelle (1).

Dapper donne au comté de Sogno un grand nombre de maîtres d'école, qui enseignent aux nègres, non seulement les principes de la religion, mais à lire, à écrire, et qui en font d'excellents écoliers; mais il ajoute qu'au milieu même du christianisme, qui est la religion dominante du pays, il se trouve encore un grand nombre d'idolâtres, et qu'entre ceux qui prennent la qualité de chrétiens, plusieurs n'en exercent les devoirs qu'à la vue des blancs et dans les occasions dont ils espèrent quelque profit (2).

Suivant Merolla, chaque ville de Sogno porte la

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 623.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 357.

marque du christianisme par une croix que les habitants ont plantée dans quelque lieu consacré à cet usage. Ceux qui n'ont pas rempli le précepte de la communion pascale, ou qui meurent sans confession, ne laissent pas d'être enterrés dans ce cimetière public, mais les missionnaires ne prennent point de part à leur sépulture. Au contraire, ceux qui ont reçu les sacrements de l'Eglise sont ensevelis avec les cérémonies ecclésiastiques. On les assiste dans le cours de leurs maladies ; on leur fournit même des remèdes. Le couvent des capucins n'est jamais sans quelques esclaves expérimentés dans la médecine et la chirurgie ; leurs secours s'accordent gratuitement, pour ôter aux nègres la pensée de recourir à leurs sorciers. On a bâti, près du couvent, un hôpital pour les vieillards, les estropiés et les aveugles. Toutes ces charités, dit l'auteur, n'ont pas peu servi au progrès de la religion (1).

• Le comte qui régnait à Sogno du temps de Merolla, était un prince extrêmement affectionné à la religion. Pendant la messe on lui présentait, à l'évangile, un flambeau allumé, qu'il faisait soutenir par un de ses pages jusqu'après la communion du prêtre. Les jours de fête, on l'encensait deux fois. A la fin de la messe, il s'approchait de l'autel pour recevoir l'imposition des mains et la bénédiction du prêtre. Lorsque le célébrant quittait l'autel, il se retirait à l'écart pour finir ses prières ; ensuite il rejoignait les missionnaires, qui le conduisaient jusqu'à la porte

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 675.



de l'église. Aussitôt qu'il était sorti, il se mettait à genoux dans l'assemblée du peuple, et tous les assistants lui renouvelaient le serment de fidélité en se frappant la joue, suivant l'usage du pays. Il leur marquait, d'un signe de main, la satisfaction qu'il ressentait de leur zèle, et les saluant avec bonté, il se retirait dans son palais. Le capitaine général, les gouverneurs et les manis, avaient leurs places marquées dans l'église, pour éviter toutes les occasions de querelles. On accordait aux femmes de qualité des tapis pour se mettre à genoux, mais l'honneur du coussin était réservé pour la comtesse (1).

Lorsqu'un missionnaire visite les églises du pays, le gouverneur ou le mani de la ville prend le temps de la nuit, où l'on suppose que tous les habitants sont retirés, pour faire publier dans toutes les rues qu'il est arrivé un prêtre, et que tout le monde doit lui exposer ses besoins spirituels. Si le mani paraît négliger ce devoir, les missionnaires lui font ôter son emploi (2). Comme la ruine de l'idolâtrie n'a pas guéri les nègres d'un certain penchant pour leurs anciennes pratiques, surtout à l'égard des mariages et des enchantements, les missionnaires ont fait publier quelques ordonnances dont ils maintiennent soigneusement l'exécution. 1°. Tous les manis ou les gouverneurs qui ne sont point engagés dans un mariage légitime, sont privés de leurs offices. 2°. Toutes les femmes enceintes doivent porter quelques reliques consacrées par la religion, et ne pas user

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 632.

(2) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 630.

d'autres préservatifs à la naissance de leur enfant (1).

3°. Tous les parents doivent présenter leurs enfants à l'église dans l'espace d'un certain temps après leur naissance, et s'engager pour eux à quelque pratique particulière de piété, telle que de réciter le rosaire une ou deux fois le jour, de jeûner les samedis ou de s'abstenir de viande les mercredis, etc. 4°. Le vol ou le dommage causé aux biens d'autrui doit être puni par le fouet. 5°. Au lieu des préservatifs magiques pour la garde des champs et des moissons, on doit employer des branches de palmier consacrées, et planter des croix par intervalles (2). Cette police, ajoute Merolla, n'a rien de rigoureux dans l'exercice; mais la rigueur des missionnaires est extrême à la faire exécuter.

La foi chrétienne, dans le royaume de Loango, doit son origine au zèle d'un capucin, qui se nommait Bernardino Ungaro. Ce missionnaire étant arrivé à Sogno, après avoir parcouru quantité de régions barbares, eut l'occasion de traiter dans son couvent un voyageur portugais, qui chercha, dans la suite, à lui marquer sa reconnaissance par l'éloge qu'il fit de son caractère à la cour de Loango. Le roi prit une si haute idée de son mérite, qu'il envoya ses deux fils à Sogno pour recevoir ses instructions. Ces deux jeunes princes, auxquels le missionnaire ne manqua pas d'inspirer les principes de la foi, confirmèrent son éloge à leur retour, et firent naître au

(1) La plupart de ces lois sont le contre-pied des usages païens qu'on a rapportés dans un article précédent.

(2) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 627.

roi leur père, une forte envie de l'attirer dans ses états. Il en écrivit au gouverneur portugais d'Angola, qui obtint du supérieur de la mission l'ordre qu'on lui demandait pour Ungaro. Dans un espace de temps fort court, le missionnaire instruisit le roi et la reine; il les baptisa et leur donna la bénédiction du mariage: ensuite il baptisa le fils aîné du roi et trois cents personnes de la cour, à l'exemple de la famille royale. Dans l'espace d'un an, il donna le baptême à douze mille âmes.

Mais sa mort ruina bientôt de si belles espérances. Le frère Léonard, qu'il avait appelé dans sa maladie, et qui n'arriva que pour le voir expirer, fut envoyé par le roi au supérieur général de la mission pour lui demander un prêtre du même ordre. Dans son absence, un prince du sang royal, soutenu par quelques chrétiens apostats, enleva au roi sa vie et sa couronne. Cét usurpateur mourut presque aussitôt, et son successeur entreprit, avec le secours d'un autre capucin, de continuer l'ouvrage d'Ungaro; mais faute d'un plus grand nombre d'ouvriers, le royaume retomba insensiblement dans l'idolâtrie. Merolla raconte plusieurs entreprises qui se renouvelèrent de son temps avec aussi peu de succès; quoique les espérances, dit-il, fussent mieux fondées que jamais, depuis que le roi avait interdit le commerce de ses états aux hérétiques (1), pour avoir vendu des armes à feu dans quelques unes de ses provinces.

(1) L'auteur entend ici les Hollandais et les Anglais.

A l'égard du royaume d'Angoy, Merolla n'apprit point qu'on y eût jamais vu de roi chrétien. Ce pays, dit-il, a toujours été habité par une nation livrée aux sortilèges, et fort ennemie des nègres de Sogno et de Cacongo. Pendant qu'il attendait à Loanda l'occasion de s'embarquer pour l'Europe, il fut informé, par une lettre des missionnaires de Sogno, que le comte avait fait la conquête d'Angoy; et qu'ayant désarmé tous les habitants, il avait promis au ciel de ne souffrir dans ce royaume aucun officier public qui n'eût embrassé le christianisme (1).

Tous les missionnaires relèvent beaucoup les peines, auxquelles ils sont continuellement exposés dans les régions barbares; mais il n'y en a point qui fasse éclater ses plaintes avec autant d'affectation que Merolla. Rien n'approche, dit-il, des fatigues, et des souffrances qui sont inévitables pour les ministres de l'Évangile, soit qu'on veuille considérer la longueur des voyages, la privation des nécessités de la vie, l'insupportable excès de la chaleur, surtout pour des religieux aussi lourdement vêtus que les capucins, les changements de climat, les rochers et les précipices qu'il faut traverser, les persécutions des sorciers, et souvent celles des mauvais chrétiens; enfin les saignées fréquentes, qui affaiblissent les meilleures constitutions, et dont on ne peut se dispenser néanmoins, quand on veut se garantir de diverses maladies dont on est sans cesse menacé (2). Malgré la justice et la vérité qu'on doit supposer

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 651.

(2) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 681.

dans ce récit, il est tout simple que les missionnaires aient eu quelque chose à souffrir de la haine des sorciers, lorsque, de leur propre aveu, ils n'épargnaient contre eux aucun genre de persécution, et qu'ils employaient même le fer et le feu. L'ardeur de leur zèle les expose quelquefois aussi à divers effets du ressentiment des idolâtres. Entre plusieurs exemples dont Merolla fait honneur à son ordre, on ne s'arrête ici qu'au plus héroïque. Les nègres du royaume d'Overri; ou d'Oware, ou d'Owyhere (1), célèbrent tous les ans un sacrifice solennel à l'honneur de leurs ancêtres, et n'immolaient pas anciennement moins de trois cents hommes; mais dans l'occasion qui fait le sujet de ce récit, ils ne destinaient à la mort que cinq victimes, choisies entre les nobles de la nation. Le père François da Romano, supérieur de la mission, et le père Philippe da Figuar, ayant résolu de troubler cette abominable fête, se firent conduire, par un nègre de leurs amis, jusqu'au troisième enclos de la ville. Ils aperçurent d'abord une multitude d'habitants, qui commençaient leurs chants et leurs danses au son des instruments de musique. Mais dans le dessein d'observer mieux toutes les circonstances de leurs cérémonies, ils choisirent un lieu qu'ils crurent propre à leur servir de retraite, et qui était malheureusement celui dans lequel on conservait les couteaux dont les prêtres ou les sorciers devaient faire usage pour le sacrifice. Les deux capucins furent bientôt découverts par

(1) Voyez ci-dessus, t. XIII, p. 165 à 171.

ces cruels bourreaux, et chassés avec de furieuses menaces. Mais loin de s'effrayer, ils percèrent hardiment la foule, et s'étant approchés du roi, ils lui reprochèrent sa détestable barbarie. Plusieurs courtisans; qui entendirent ce langage, se jetèrent aussitôt sur eux, les accablèrent de coups, les traînèrent hors du cercle; et recommandant que les rangs fussent mieux fermés, pour achever leur funesteoucherie, il fut impossible aux missionnaires d'en arrêter l'exécution.

Quelques jours après; on leur déclara que le roi les chassait de son royaume. Mais ne s'étant point hâtés d'obéir à cet ordre, ils se virent environnés d'une troupe de nègres, qui paraissaient en vouloir à leur vie. Cependant quelques nobles se présentèrent heureusement pour les sauver des mains de ces furieux, sous prétexte que le roi demandait à les voir. Ils furent conduits au palais, où pour toute audience ils ne reçurent que des coups et des injures, avec un ordre absolu de quitter le pays. Mais lorsqu'ils se disposaient à partir, ils furent jetés dans une horrible prison, où ils passèrent trois mois dans les mêmes souffrances. Après cette affreuse épreuve, ils furent vendus à titre d'esclaves aux marchands hollandais, qui eurent assez d'humanité pour les débarquer dans l'île du Prince, et leur rendre la liberté. Ils écrivirent de cette île à la congrégation de la Propagation de la Foi, pour l'informer des disgrâces qu'ils avaient essuyées. Elle leur répondit que l'Église avait assez de martyrs; et que le royaume d'Overri n'ayant que deux missionnaires, elle leur conseillait, dans

l'exercice de leurs fonctions, de consulter moins leur zèle que leur prudence (1).

Les missionnaires sont à Loanda dédommagés des outrages des nègres par les bienfaits des Portugais. Au lieu d'y être obligés à la quête, suivant les termes de l'auteur, ils voient apporter au couvent une si grande abondance de provisions, que ceux qui ne veulent point être refusés ont des mesures à prendre pour arriver les premiers. Ces bons chrétiens ne bornant point leur générosité aux missionnaires de Loanda, entretiennent plusieurs autres missions dans diverses contrées : charité si nécessaire, dit l'auteur, qu'elles ne se soutiendraient pas sans ce secours.

Il fait remarquer que les capucins d'Italie ont toujours obtenu dans ces missions une sorte de préférence sur tous les autres ordres, de la part même des gouverneurs portugais. Dom Jean de Sylva, qui commandait alors à Loanda, était si dévoué aux capucins italiens, qu'il n'avait jamais refusé une de leurs demandes. Quelques prêtres de son pays lui reprochant un jour cette prédilection, il leur répondit : « Je n'ouvre et ne lis jamais les placets des capucins pour examiner leurs demandes, parce que je suis sûr qu'ils ne me demanderont jamais rien qu'il ne me convienne d'accorder. Si c'est en faveur d'autrui qu'ils me sollicitent, je ne suis pas moins persuadé qu'ils n'ont pas d'autres motifs que la charité chré-

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 676.

tienne, et qu'ils ne connaissent point ceux de l'intérêt.»

Sylva, continue Merolla, fut confirmé dans cette favorable prévention par un événement fort étrange. Deux criminels ayant été condamnés au gibet, un capucin, nommé François de Lycodia, par le mouvement d'un zèle héroïque, déclara au gouverneur que s'il voulait faire grâce à l'un des deux coupables, il souffrirait volontiers la mort à sa place. Le gouverneur y consentit. Il ajouta même que s'il se trouvait quelque âme généreuse qui voulût rendre le même service au second, il ne ferait pas difficulté de lui accorder la même faveur. Mais un exemple de cette nature n'était pas fait pour être imité. Le père Lycodia fut conduit au lieu du supplice. Cependant, avant que l'exécuteur l'eût touché, dom Sylva lui fit ôter la corde qu'il s'était mise lui-même au cou, et lui rendit la liberté avec de grands éloges. Le criminel n'en fut pas moins déchargé; et l'auteur ajoute que si le père Léonard da Nardo, compagnon de Lycodia, eût été poussé du même zèle, il aurait également sauvé la vie au second coupable (1). Ce père Lycodia, qui finit ses jours ensuite dans la mission, avait des talents extraordinaires pour l'éducation des enfants. Il en avait rassemblé une troupe nombreuse qui étaient vêtus de l'habit de son ordre; sa méthode était de leur faire répéter le soir ce qu'il leur avait enseigné pendant le jour. Merolla rend témoignage que de son temps il avait soixante écoliers en habit de capucin.

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 671.



On a vu dans la relation de Zucchelli quel était l'état des missions au Congo ; à la fin du dix-septième siècle ; depuis, elles n'ont fait que décliner ; et malgré les efforts de quelques missionnaires français, dont nous parlerons dans le Livre suivant, la religion chrétienne a plutôt vu affaiblir que fortifier son empire dans ces contrées.

---

## CHAPITRE. IX.

Éclaircissements sur les nations qui bordent les royaumes de Congo et d'Angola.

### §. I.

Éclaircissements des premiers voyageurs.

EN finissant la description des royaumes de Congo, il ne sera pas inutile de donner ce que les premiers voyageurs nous apprennent sur les nations voisines, particulièrement sur celles des Anzicos et des Jagas, qui environnent fort loin le royaume à l'est, et qui se sont rendues redoutables par leurs fréquentes invasions.

Ces peuples ont formé plusieurs royaumes indépendants, tels que Bokke-Meale ou Bouke-Meyale, Anzico, Matamba et Cazonji ou Cassangi, pays situés du nord au sud, et peu connus des Européens. Sui-

vant Dapper (1), Bokke-Meale (2) est au nord-est et à l'est de Loango, à cent cinquante licues de la côte, et séparé de Loango par une grande forêt de six journées de chemin. Les habitants sont des Jagas, qui, en échange de sel, vendent à ceux de Loango une grande quantité d'ivoire, que les Européens achètent de ces derniers.

Le royaume d'Anzico a six cent trente milles de long, de l'ouest à l'est, et cinq cent quarante de largeur, du nord au sud. Suivant Lopez, le pays des Anzicos, ou Anzichi, borde à l'ouest le pays d'Amibus; au nord, d'autres nations de l'Afrique et les déserts de Nubie; et du côté de l'est, le second des grands lacs, d'où la rivière de Congo tire sa source, dans cette partie qui se nomme Anzicana (3). Depuis le royaume de Congo, il est divisé par la rivière de Zaïre, où l'on trouve quelques îles qui appartiennent aux Anzicos. Cette rivière leur sert de canal pour le commerce avec les habitants de Congo (4). Selon Dapper, le roi des Anzicos commande à treize royaumes, et son prince se nomme le grand Macocco ou Micocco. Son pays est situé au nord du Zaïre. Puis ce géographe, oubliant ce qu'il a dit précédemment, fait, dans un autre endroit, un royaume particulier de Macocco, et dit que les habitants se nomment Monsols ou Meticas; et il ajoute qu'ils sont

(1) Dapper, *Afrique*, p. 358.

(2) D'Anville écrit Bukameala. Voyez aussi t. XIII, p. 463, où on a écrit, d'après Barbot, Baccamele ou Buckemeale.

(3) Partie de Congo, possédée par les Anzicos.

(4) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 14.

anthropophages (1). Il nomme aussi la capitale de ce pays Monsol. Les Portugais y envoient leurs pombeiros ou leurs esclaves, dressés pour le commerce.

Le même géographe indique à l'est des Anzicos, et comme sujets de leurs rois, les Mimos et les Bakke-Bakke, dont il a déjà été fait mention, et dont les habitants de Loango reçoivent leur ivoire (2). Au sud-est du Macocco, à l'est du Congo, est la province d'O-Cango ou O-Canga, dont les habitants fabriquent des étoffes à fleurs. Au sud de ces derniers est Condo ou Pombo-d'Ocango, province baignée par la rivière Coango, qui se jette dans le Zaïre. Fungeno est un royaume tributaire du grand Micocco, entre les deux rivières de Zaïre et du Coango. Les Portugais y trafiquent; ils commercent aussi avec Nimeamayé, royaume situé à l'est-sud-est de Macocco, qui se nomme aussi Monoemugi, et s'étend jusqu'aux confins de Mombasa. Giribuma ou Giringbomba est une contrée au nord-est de Macocco, dont le roi a, dit-on, quinze autres rois sous sa dépendance. La carte de Dapper (3) indique encore de ce côté, au nord du Zaïre, les Mosongos, et au sud des Mosongos, Mopenda, Wamba, et les Panguelungui; puis il décrit séparément la grande province de Pombo, qui dépend encore, suivant lui, du grand Macocco, et est située dans les environs d'un grand lac

(1) Dapper, *Afrique*, p. 338 et 359.

(2) Ce sont les Matimbas de Battel. Voyez t. XIII, p. 441 et 463.

(3) Cette carte est intitulée *Régna Congo et Angola*, et est à la page 340. Elle n'a pas été, pour cette partie de l'Afrique, inutile à d'Anville.

placé entre les deux mers, et qu'on croit le Zambre, où les Portugais n'ont jamais été, mais où ils envoient leurs pombeiros. Telle est la curieuse énumération de Dapper (1) : mais revenons au pays des Anzicos.

On trouve, suivant Lopez, dans cette contrée, quantité de mines de cuivre, et beaucoup de sandal rouge et gris. Les Anzicos fabriquent des étoffes de fil de palmier, et diverses sortes de soies, comme on l'a déjà fait observer (2). Ils sont fort actifs et fort belliqueux. Leur manière de combattre est à pied. On remarque de la différence entre leurs armes et celles de leurs voisins ; leurs arcs sont petits et courts, et sont enveloppés d'une peau de serpent de plusieurs couleurs, avec tant de propreté, qu'on la prendrait pour le bois même : on prétend qu'ils en sont plus forts et plus fermes dans la main de l'archer. La corde est un tissu de quelques petites plantes qui ressemblent au roseau, mais souples et solides comme les fouets dont les Portugais se servent à cheval. La même espèce de roseaux croît au Bengale, sur les bords du Gange. Ils sont couleur de cendre et brun foncé. Les flèches des Anzicos sont courtes et menues, mais d'un bois fort dur. Ils les portent dans la même main que l'arc, et les tirent si vite, qu'ils en font partir vingt-huit avant que la première soit tombée à terre. On leur voit quelquefois tuer des oiseaux au vol. Ils se servent aussi de lances et de couperets, mais d'une étrange forme. Le manche est

(1) Dapper, *Afrique*, p. 358 et 360.

(2) Pigafetta, *Relation de Congo*, p. 14-15.

plus petit de la moitié que le fer. Il est couvert d'une peau de serpent, et se termine par un pommeau qui sert à le tenir mieux. Le fer en est fort luisant. Il tient au bois par quelques plaques de cuivre, qui sont de la même longueur que le manche. Le dos de la hache sert fort bien de marteau. Dans une action, les Anzicos parent les flèches de l'ennemi, en tournant leurs haches avec tant de vitesse qu'elles leur coupent le passage. Ensuite ils les suspendent à leurs épaules, pour commencer plus librement leur décharge. Ils ont aussi, dans des fourreaux de peau de serpent, des dagues fort courtes, qui ont la forme d'un couteau, avec un manche. Ils les portent en sautoir. Leurs ceintures sont de différentes sortes; mais celles des guerriers sont de peau d'éléphant, larges de trois pouces. Comme elles sont d'abord extrêmement roides, parce que cette peau n'a pas moins de deux pouces d'épaisseur, ils les courbent à la chalettr du feu, et parviennent ainsi à les boutonner (1).

Les Anzicos sont d'une extrême agilité. Ils courent sur les montagnes comme les chèvres. On ne vante pas moins leur courage, leur douceur, leur droiture et leur bonne foi. Il n'y a point de nègres pour lesquels les Portugais aient tant de confiance. Cependant ils sont d'un caractère si sauvage et si grossier, qu'il n'y a point de conversation à former avec eux. Le commerce les attire au Congo. Ils amènent des esclaves de leur propre nation, de la Nubie, dont ils sont voisins (2), ainsi que des dents

(1) Pigafetta, *Relat. di Congo*, p. 15; et Dapper, *Afrique*, p. 338.

(2) Pigafetta, p. 16. Ceci prouve que Pigafetta ne connaissait

d'éléphants et de la toile. En échange, ils emportent du sel et des zimbis, qui leur servent de monnaie, outre une autre espèce de grandes coquilles qui viennent de l'île Saint-Thomas, et qui servent à leur parure. Ils reçoivent aussi des soies, des toiles, de la verrerie, et d'autres marchandises apportées de Portugal.

Ils ont l'usage de la circoncision; et dès l'enfance ils se marquent et se cicatrisent le corps avec la pointe d'un couteau. Selon le témoignage de Lopez, la chair humaine se vend dans leurs marchés, comme celle de bœuf dans nos boucheries de l'Europe; car ils mangent tous les esclaves qu'ils prennent à la guerre. Ils tuent même leurs propres esclaves, lorsqu'ils les jugent assez gras; ou s'ils trouvent cette voie moins avantageuse, ils les vendent pour la boucherie publique. Lorsqu'ils sont fatigués de la vie, ou quelquefois pour montrer seulement le mépris qu'ils en font, ils s'offrent, avec leurs esclaves, pour être dévorés par leurs princes. On trouve des nations, remarque Lopez, qui se nourrissent de la chair des étrangers, mais on ne connaît que les Anzicos qui se mangent les uns les autres, sans excepter leurs propres parents (1):

Dans cette contrée barbare, le peuple a la tête nue et n'est pas mieux couvert depuis la ceinture

rien à l'est des Anzicos jusqu'à la Nubie, qui est loin de là. La Nubie devient ainsi pour lui l'intérieur de l'Afrique ou le Soudan. Aussi plus haut, page 7, il place les nègres les plus noirs en Nubie et en Guinée, et il se sert du mot nubien comme synonyme de celui de nègre.

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 14 et 16.

jusqu'en haut. Il se noue les cheveux sur la tête; il les frise. Les nobles sont vêtus de soie et de toile. Ils ont la tête couverte d'un bonnet bleu, ou rouge, ou noir, ou d'un chaperon de velours à la portugaise. La vanité leur fait apporter du choix dans leurs habits, suivant leur état et leurs facultés. Les femmes nobles et riches sont couvertes de la tête jusqu'aux pieds; mais celles du commun n'ont qu'une pagne qui leur tombe de la ceinture en bas. On voit aux premières une sorte de mante qu'elles rejettent sur leurs épaules, et qui ne leur laisse que le visage découvert. Elles portent aussi des souliers, tandis que toutes les autres vont pieds nus. Leur marche est vive, et légère, leur taille fort bien prise, et leur contenance agréable.

Leur langage est tout-à-fait différent de celui de Congo; mais ils apprennent aisément celui-ci, parce que la prononciation en est facile. Au contraire, les habitants de Congo ne parviennent pas sans peine, à parler leur langue. Lopez ayant demandé à quelques Anzicos quelle était leur religion, en tira pour unique éclaircissement, qu'ils sont idolâtres (1).

Au sud du pays des Anzicos et du Congo est le royaume de Matamba (2), habité par les Jagas, et où régnait la reine Zingha, dont nous avons si souvent entretenu nos lecteurs. Plus au sud encore se trouvent les deux provinces de Ganghella et des Jagas Cassanji ou Cassangi. Cette région, d'après

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 16 et 17.

(2) Voyez ci-dessus, p. 8, une description de Matamba, d'après Cavazzi.

l'idée qu'en donnent les voyageurs, s'étend du nord-est au sud-ouest, au long de Matamba et de Benguella, l'espace d'environ neuf cents milles; mais elle a si peu de largeur à proportion, qu'on ne lui donne, dans quelques endroits, que cent quatre-vingt-dix, et dans d'autres à peine cent milles, comprenant ainsi un pays nommé Malemba (différent de celui de la côte), qui est au sud de la petite Ganghella. C'est dans cette contrée de Malemba que Lopez place le lac Aquilunda (1), que d'Anville a remplacé plus au nord, tandis qu'il y met le lac Saxia. Plus au sud encore, certaines cartes anciennes indiquent les terres des Jagas-Cokoques, la province d'Obila (2) et les territoires de Muzumbo-Akalunga (3), qui signifie bouche de la mer. La principale ville, et même la seule qui soit venue à la connaissance des géographes, est située dans la partie nord de ce grand état, près des frontières de Matamba, et s'appelle Cassanji ou Cassange. Elle sert de résidence au Grand-Jaga. Merolla observe que les Jagas du domaine de Cassanji, qui borde le royaume de Matamba, étaient sans cesse en guerre avec la reine Zingha, autrefois amie des Portugais, et bien disposée en faveur des blancs. Du temps de l'auteur, les Portugais employaient dans leurs guerres le secours d'un autre prince des Jagas, nommé Ga-

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 17.

(2) Probablement le pays de Auyla de la carte de Pinheiro-Furtado.

(3) Probablement les Mucuambundos, que la carte de Pinheiro-Furtado place dans les environs du Cap-Negro.



langola. Le nom de cassanji paraît un titre d'honneur ; car le même écrivain emploie les termes de cassanji, très puissant empereur des Jagas (1). Carli se contente de donner à ce prince le titre de grand-seigneur (2). Ces deux voyageurs nous apprennent que le jour de sa naissance est célébré annuellement par une grande fête, dont ils avaient entendu le récit de la bouche du père Jean-Baptiste Salesano, missionnaire capucin, qui avait été témoin de cette scène barbare dans le séjour qu'il avait fait à Cassanji (3). Suivant Carli, le grand-seigneur oblige, dans cette occasion, tous les peuples de ses états qui sont capables de voyager, à se rassembler dans une grande plaine, où l'on a bâti sur plusieurs arbres un certain nombre de huttes pour le monarque et pour les principaux seigneurs de son royaume. Ils s'y retirent, accompagnés de leurs instruments de musique. A quelque distance, on lie au tronc d'un arbre un des plus furieux lions du pays. Enfin le signal se donne, et l'on détache aussitôt le lion, à qui la vue d'une si nombreuse assemblée fait pousser d'abord quelques rugissements, mais qui, ne voyant aucun moyen d'échapper, se jette sur le premier nègre qu'il rencontre. Le peuple, au lieu de fuir, s'avance vers lui sans armes, pour tuer le monstre, et regarde comme un bonheur de périr dans ce combat aux yeux de son souverain. En effet, le lion ne

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 630.

(2) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 576.

(3) Delisle donne beaucoup d'étendue au pays des Jagas Cassanjis.

manque point d'en tuer un grand nombre avant de périr; mais il succombe enfin aux efforts de la multitude. Ensuite les survivants mangent les morts, et, faisant retentir l'air de leurs acclamations autour du prince, ils le conduisent à son palais, en criant : Vive le grand-seigneur de Cassanji (1)!

Merolla, qui raconte la même chose avec quelque légère différence, fait crier deux fois au peuple : Vive notre Cassanji ! Il prétend aussi que l'assemblée du peuple se forme en cercle, et laisse au centre un grand espace qui renferme plusieurs arbres, sur l'un desquels on a dressé une sorte d'échafaud pour le Cassanji et les seigneurs; qu'aussitôt que le monarque est assis et le lion enchaîné, les cris du peuple et la musique se font entendre; après quoi, sur un signal qui ordonne tout d'un coup le silence, on lâche le lion, en lui coupant la queue pour augmenter sa fureur (2).

Les Jagas, selon Lopez, sont répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abyssinie au nord, jusque près de la région du cap de Bonne-Espérance, au sud. Lopez leur fait habiter les bords de cette vaste contrée, au long des deux rives du Nil, depuis sa source, qu'il place dans des lacs qui sont à l'est du Congo, jusqu'à l'empire du Prêtre-Jean (3), par lequel il entend l'Abyssinie. Il ajoute qu'ils habitent d'ailleurs le Monoemugi. Ils ne doivent pas s'être moins étendus à l'ouest, s'il est vrai, comme

(1) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 576.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 630.

(3) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 18, 38, 59 et 77.

Battel l'assure, que les Jagas, qui ravagèrent de son temps le royaume de Congo et celui d'Angola, étaient venus de Sierra-Leona (1); ils lui dirent que les Portugais leur donnaient le nom de Jagas, mais qu'entre eux ils se nommaient Imbangolas (2). On les appelle aussi Gindes ou Ngindi (3). Lopez dit qu'ils se nomment eux-mêmes Agagi (4).

Leur figure est fort noire et fort difforme; ils ont le corps grand et l'air audacieux. Leur usage est de se tracer des lignes sur les joues avec un fer chaud. Ils s'accoutument aussi à ne montrer que le blanc des yeux, en baissant la paupière; ce qui achève de les rendre horribles (5).

Ils sont tout-à-fait nus; et tout respire la barbarie dans leurs manières. On ne leur connaît point de rois. Ils sont errants et vivent à la manière des Arabes. Leur férocité et leur courage les portent à ravager le pays de leurs voisins (6); et dans leurs attaques ils poussent des cris affreux pour commencer par la terreur. Si l'on croit Lopez, leurs plus redoutables adversaires sont les Amazones, race de femmes guerrières qu'il place dans le Monomotapa. Ils se rencontrent sur les frontières de cet empire, et font des essais de force et de valeur par des guerres presque continuelles.

(1) Battel, *Purchas's Pilgrimage*, t. v, p. 772.

(2) Battel, dans *Purchas*, vol. v, p. 772. Cavazzi écrit Chimbangali.

(3) Cavazzi, p. 182. Pigafetta écrit Giacás, Giaquas et Giachi. Carli et Merolla; tous deux Italiens, écrivent Giacchi et Giaghi.

(4) Pigafetta, p. 37 et 77.

(5) *Purchas*, *ubi sup.*, p. 772.

(6) Pigafetta, p. 59-77.

Leurs armes sont le dard et la dague, avec des boucliers de cuir qui leur couvrent entièrement le corps. Dans leurs camps, ils plantent quelquefois leurs boucliers autour d'eux, pour s'en faire une espèce de rempart; quelquefois ils s'en couvrent pour commencer leurs attaques, et fatiguant l'ennemi par leurs dards, ils les excitent à lancer toutes leurs flèches, qu'ils reçoivent avec peu de danger; ensuite, se précipitant sur eux, ils en font une cruelle boucherie. Mais les Amazones triomphent souvent, par leur légèreté et leur adresse; sans compter que la crainte d'être dévorées, lorsqu'elles tombent entre les mains de ces barbares ennemis, redouble leur courage (1).

Tous les voyageurs s'accordent à regarder les Jagas comme des anthropophages. Lopez assure qu'ils se nourrissent de chair humaine (2). Battel dit qu'ils la préfèrent au bœuf et au chevreau, quoiqu'ils aient l'un et l'autre en abondance (3). Merolla répète souvent qu'ils mangent les hommes; et, renvoyant ses lecteurs au récit d'un autre écrivain (4), il ne balance point à les regarder comme la plus barbare nation de l'univers (5).

Battel, après avoir servi pendant seize mois les Jagas dans leurs guerres de Congo, était en état de nous en donner une juste idée. Il raconte que le Grand-Jaga, ou leur chef, qu'ils appelaient Elenbe,

(1) Pigafetta, p. 77.

(2) Pigafetta, p. 59.

(3) Battel, dans Purchas, vol. v, p. 772.

(4) François-Moria Gioja de Naples.

(5) Merolla, Churchill's Collection, t. 1, p. 663.

était venu de Sierra-Leona à la tête de douze mille de ces cannibales, et qu'après beaucoup de ravages il s'établit dans le royaume de Benguella. Calandula, successeur d'Elembe, avait été son page. Mais, outre le principal chef, les Jagas étaient commandés par onze autres capitaines (1).

Calandula, ou, comme on le trouve nommé dans Battel, Imbe-Calandola, était un homme fort distingué par son courage. Battel, suivant la superstition de son siècle, attribue tous ses succès au secours des enchantements. Il consultait le diable, dit-il, dans toutes ses expéditions; il lui offrait continuellement des sacrifices, et souvent il apprenait par cette voie ce qui devait lui arriver. Ses oracles lui avaient persuadé qu'il ne mourrait qu'à la guerre. Il entretenait dans ses troupes une exacte discipline. Ceux qui s'étaient mal conduits dans l'action étaient condamnés à mort et dévorés par leurs compagnons. Chaque jour, au soir, Calandula s'efforçait d'encourager ses gens par une harangue, prononcée sur un échafaud qu'il faisait dresser dans cette vue.

Les Jagas ne campent jamais sans se fortifier, quand ils n'auraient qu'une nuit à passer dans le même lieu. Ils emploient à cet usage les arbres que le pays leur offre. Une partie de l'armée s'occupe à les abattre, et l'autre à les transporter. Leur retranchement consiste dans un enclos circulaire, percé de douze portes, dont chacune est confiée à la garde d'un capitaine. Le général est logé au centre, dans

(1) Battel, Purchas's *Pilgrimage*, t. v, p. 773. Ici, et p. 219, Sierra-Leona est différent de Sierra-Leone de la Sénégambie.

un enclos particulier, avec une bonne garde à la porte. Les huttes des soldats sont serrées l'une contre l'autre. Ils placent à la porte de chaque hutte leurs arcs, leurs flèches et leurs dards; de sorte qu'à la moindre alarme ils se trouvent prêts à combattre. Leurs sentinelles veillent d'ailleurs pendant toute la nuit, au bruit de leurs tambours et de leurs tavales.

Les Jagas racontèrent à Battel qu'au sud de la baie des Vaccas on trouve une rivière qui produit de l'or en abondance. Ils donnaient à ce métal le nom de cuivre; mais en ayant recueilli une assez grosse quantité dans les sables, où la pluie l'avait mis à découvert, ils en avaient orné la poignée de leurs haches. Le cuivre leur sert aussi, à cet usage, quoiqu'ils ne fassent aucun cas de ces deux métaux (1).

Ils ne trouvent de satisfaction que dans les pays où les palmiers croissent abondamment, parce qu'ils sont passionnés pour le vin et le fruit de cet arbre. Le fruit est pour eux d'un double usage; ils le mangent et l'emploient à faire de l'huile. Leur méthode pour tirer le vin est différente de celle des Imbondos, qui ont l'art de grimper sur un arbre sans y toucher avec les mains, et qui remplissent leurs flacons au sommet. Les Jagas abattent l'arbre par la racine, et le laissent couché pendant dix ou douze jours avant que d'en faire sortir le vin; ensuite ils y creusent deux trous carrés, l'un au sommet, l'autre au milieu, de chacun desquels ils tirent, du matin au soir, une quarte de liqueur. Chaque arbre

(1) Battel's *Adventures*; Binkerton's *Collection*, t. xvi, p. 325.

fournit ainsi pendant vingt-six jours deux quarts de vin ; après quoi il se flétrit et sèche entièrement. Dans tous les lieux où ils font quelque séjour, ils coupent assez d'arbres pour se fournir de vin l'espace d'un mois. A la fin de ce terme ils en abattent le même nombre : ainsi, dans peu de temps, ils ruinent le pays.

Ils ne s'arrêtent dans un lieu qu'aussi long-temps qu'ils y trouvent des provisions. Au temps de la moisson, ils s'établissent dans le canton le plus fertile qu'ils peuvent découvrir, pour recueillir les grains d'autrui et faire main-basse sur les bestiaux ; car ils ne plantent et ne sèment jamais ; ils n'entretiennent point de troupeaux, et leur subsistance est toujours le fruit de leurs rapines. Lorsqu'ils entrent dans quelque pays où ils se croient menacés d'une vigoureuse résistance, leur usage est de se retrancher et de demeurer tranquilles un ou deux mois, pendant lesquels ils ne cessent point de harceler les habitants, et de les tenir dans des alarmes continues. S'ils sont attaqués, ils se tiennent sur la défensive, et laissent deux ou trois jours à l'ennemi pour décharger sa fureur. Ensuite leur général met pendant la nuit une partie de ses troupes en embuscade, à quelque distance du camp ; et si l'attaque est renouvelée le lendemain, l'ennemi, pressé furieusement des deux côtés, se défend mal contre l'artifice et la force ; ils ne pensent alors qu'à ravager le pays (1).

(1) Battell & Pinkerton's *Collection*, t. xvii, p. 325-326.

Le Grand-Jaga Calando, au service duquel Battel passa près d'un an et demi, avait de longs cheveux, ornés de plusieurs nœuds de coquilles. Autour du cou il portait un collier de masos, petit coquillage qui se trouve sur la côte, et qui revient parmi les nègres à la valeur de vingt schellings. A la ceinture, il avait des pendants d'œufs d'autruche et une pagne d'étoffe de palmier, aussi fine qu'une étoffe de soie. Son corps était marqué de diverses figures, et frotté tous les jours avec de la graisse humaine. Il portait au travers du nez un morceau de cuivre long de deux pouces, et le même ornement aux oreilles. Sa noirceur était déguisée par des vernis rouges et blancs. Il était continuellement accompagné de vingt ou trente femmes, dont l'une portait son arc et ses flèches, et quatre autres, les coupes ou les tasses dont il se servait pour boire. Elles se jetaient à genoux lorsqu'il buvait, battaient des mains et chantaient quelque air de leur musique (1).

Les femmes des Jagas portent leurs cheveux avec de hauts toupets entremêlés de coquilles de Bamba; elles s'enduisent le corps de musc. C'est une beauté parmi elles, d'avoir quatre dents de moins, deux en haut et deux en bas. Celles qui n'ont pas le courage de se les arracher sont si peu estimées, qu'on ne veut ni manger ni boire avec elles. Leurs bras, leurs jambes, leur cou, sont chargés de colliers et d'anneaux. Autour des reins elles portent une pagne de soie (2).

(1) Battel, *Pinkerton's Collection*, t. xvi, p. 326.

(2) Battel, *ibid.*, t. xvi, p. 326.



Elles sont fécondes; mais, dans leurs marches, les Jagas ne souffrent pas qu'elles multiplient, et leurs enfants sont ensevelis au moment qu'ils voient le jour : ainsi ces guerriers errants meurent ordinairement sans postérité. Ils apportent pour raison de cette conduite, qu'ils ne veulent pas être troublés par le soin d'élever des enfants, ni retardés dans leurs marches. Mais s'ils prennent quelque ville, ils conservent les garçons et les filles de douze ou treize ans, comme s'ils étaient nés d'eux; tandis qu'ils tuent les pères et les mères pour les manger. Ils traînent cette jeunesse dans leurs courses, après leur avoir mis un collier, qui est la marque de leur disgrâce, et que les garçons doivent porter jusqu'à ce qu'ils aient prouvé leur courage en offrant la tête d'un ennemi au général. La trace de leur infamie disparaît alors. Le jeune homme est déclaré gonsa, c'est-à-dire soldat. Rien n'a tant de force que cette espérance pour échauffer leur courage. Battel apprit que dans tout le camp il n'y avait pas plus de douze vrais Jagas, ni plus de quatorze ou quinze femmes de la même nation, parce qu'ayant quitté leur patrie depuis plus de cinquante ans, leur armée avait eu le temps de se renouveler plus d'une fois. Ils étaient au nombre de seize mille dans leur camp, et ce nombre grossissait quelquefois par des incorporations.

Calandola, que Battel a appelé plus haut Calando, n'entreprenait rien d'important sans avoir fait un sacrifice au diable. Il choisissait le matin pour cette cérémonie, avant le lever du soleil. On lui préparait une sellette, sur laquelle il prenait place avec beau-

coup de pompe, la tête couverte d'un bonnet orné de plumes de paon. Il avait pour assistants un sorcier de chaque côté; quarante ou cinquante femmes formaient un cercle autour de lui, portant à la main une queue de zèbre ou de cheval sauvage, qu'elles faisaient voltiger, en joignant leurs chants à cet exercice. Derrière elles étaient un grand nombre de musiciens et de tambours, qui faisaient beaucoup de bruit avec leurs instruments. Au centre du cercle on allumait un grand feu, sur lequel on plaçait des poudres blanches dans un pot de terre. Les sorciers commençaient par se servir de ces poudres pour colorer le front et les tempes du Grand-Jaga; ils lui peignaient ensuite l'estomac et le ventre en travers, avec des enchantements et des cérémonies ennuyeuses. Alors ils lui présentaient son casengala, espèce d'arme fort semblable à la hache, en lui recommandant de ne pas ménager ses ennemis, parce qu'il avait avec lui son mokisso. Aussitôt on lui amenait un enfant mâle qu'il tuait sur-le-champ. Cette première victime était suivie de quatre hommes, qu'il frappait aussi pour leur donner la mort. Ceux qui ne la recevaient pas du premier coup étaient conduits hors du camp, et tués par d'autres mains.

Lorsque cette boucherie était prête à commencer, les sorciers ordonnaient à Battel de se retirer, parce qu'il était chrétien, et que le diable, disaient-ils, allait se présenter à leurs yeux. Pour dernier acte d'une si barbare tragédie, le Grand-Jaga faisait égorger cinq vaches dans le camp, et cinq dehors. On immolait le même nombre de chèvres et de chiens.

Le feu était arrosé de leur sang, et les corps dévorés avec beaucoup de joie. La même fête était quelquefois célébrée, avec les mêmes cérémonies, par les autres chefs du camp.

Pour enterrer leurs morts, ils font un caveau, dans lequel ils mettent le corps assis; mais c'est après lui avoir accommodé fort proprement les cheveux, l'avoir lavé et comme embaumé avec des poudres odoriférantes. Ils le parent de ses meilleurs habits, et le faisant porter par deux hommes, ils le placent dans son dernier domicile, avec deux de ses femmes, qui s'asseyent près de lui, et ses armes, qu'on brise dans le même lieu. Alors on ferme le caveau en le remplissant de terre. Ceux qui meurent dans leur pays sont enterrés de même; mais on met avec eux, dans le caveau, tous leurs ustensiles domestiques. Chaque mois, les parents du mort s'assemblent au tombeau pendant trois jours, et font des libations de sang de bouc et de vin de palmier. Cette cérémonie s'observe aussi long-temps qu'il reste quelqu'un de la famille en vie. Les Jagas sont fort humains entre eux pendant qu'ils jouissent d'une bonne santé; mais dans la maladie, ils ne connaissent aucune loi d'humanité et de compassion naturelle (1).

Au sud du royaume de Benguellá et du cap Negro, et à l'est des contrées que nous venons de mentionner, se terminent, de ce côté de l'Afrique, les connaissances des anciens voyageurs, comme des géo-

(1) Battel, dans Pinkerton's *Collection*, t. XVI, p. 326-327.

graphes modernes. Lopez indique seulement au-delà de ces contrées, et en se dirigeant vers le cap de Bonne-Espérance, les sources du Nil et l'Abyssinie, le pays de Climbèle, que Dapper nomme aussi Cimbebas. Il est gouverné par un roi qu'on nomme Matama. L'air y est fort bon. Le terroir produit abondamment toutes sortes de provisions, sans compter des mines de cristal et de divers métaux. Le roi, qui est idolâtre, vit quelquefois en bonne intelligence et quelquefois en guerre avec le royaume d'Angola. On trouve vers la côte plusieurs princes qui prennent le titre de roi, mais qui n'en vivent pas moins dans la pauvreté et la misère. Les rivières n'offrent aucun port remarquable (1). Mais tous les détails qui concernent cette vaste région, ainsi que l'exposé des découvertes que l'on y a faites depuis, appartiennent, d'après notre plan, à un des Livres suivants, et sont étrangers à celui-ci, qui comprend les relations de voyages dans les pays de l'Afrique occidentale situés entre le cap Lopez-Gonzalvo et le cap Negro.

## § II.

Origine des Muzimbos ou Jagas, selon Cavazzi.

Aux renseignements curieux donnés par les premiers voyageurs sur les Jagas, et réunis dans la section précédente, nous allons joindre encore des détails plus circonstanciés que Cavazzi a pu se pro-

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 70; et Dapper, *Afrique*, p. 376.

curer sur ces peuples. La nation ou la secte des Jagas est venue des contrées lointaines, et s'est établie, par la conquête, dans les royaumes de Congo et de Matamba. Il paraît que les excursions de ces barbares eurent lieu dans le seizième siècle, quelques années après que les nègres du Congo, convertis en 1492 (1) à la religion catholique, furent tombés de nouveau dans leur première idolâtrie. On est partagé sur l'origine de ces hordes d'anthropophages, qui ne dûrent pas éprouver une longue résistance de la part des indigènes, peuples de mœurs pacifiques, qui furent sans doute épouvantés des usages sanguinaires de leurs vainqueurs. Suivant Cavazzi, quelques auteurs les font venir de l'empire de Monoemugi et des environs des sources du Nil et du Zaïre. Les partisans de cette opinion s'appuient principalement sur le nom de Giakasiou Engangiaghi, que ces peuples portaient primitivement, et qui désigne dans leur langue les habitants riverains des sources de ces deux fleuves. D'autres auteurs les croient sortis des montagnes de Sierra-Leona, confondues à tort par Cavazzi avec celles qui sont à dix degrés au nord de l'équateur. Les Jagas étaient encore autrefois désignés sous les noms d'Aiacki, de Nsidi, de Ngindi ou de Chiambangali, qui ont tous la même signification.

Leur premier chef portait le nom de Zimbo. Ce nègre, avide de gloire et de butin, se mit à la tête d'une troupe de Muzimbos (2), ses sujets, qu'il engagea

(1) Cavazzi, p. 181; Labat, t. 11, p. 89.

(2) Cavazzi, p. 183. Cavazzi écrit Muzimbi et Mumbi.

à abandonner leurs foyers domestiques pour s'attacher à sa fortune et seconder ses projets ambitieux. Zimbo, accompagné de sa femme Temba-n-dumba, commença ses conquêtes par le royaume de Congo, qu'il réduisit en peu de temps au dernier état de désolation. La terreur que répandait au loin le succès de ses armes grossissait son armée d'une foule de malheureux nègres qui se joignaient à lui dans l'espérance de conserver leur vie, et d'éviter les horreurs de la famine. Zimbo ne mit plus alors de bornes à ses conquêtes; ses forces, divisées en corps nombreux, furent envoyées sur tous les points, et s'avancèrent jusque dans l'Éthiopie. Ceux qui pénétrèrent du côté du Zaïre et du Zambèze s'unirent avec les Mumbos, qui abandonnèrent leurs troupeaux et les douceurs de la vie pastorale pour suivre l'exemple des Jagas leurs nouveaux alliés (1). L'empire de Monoemugi fut ravagé; le féroce Quizzura, chef donné aux Mumbos par Zimbo, fit parer le devant de sa case des crânes de ses ennemis, après avoir mangé leurs corps, et orna le temple de ses idoles des mêmes trophées. Mais peu de temps après il fut tué avec un grand nombre des siens dans un combat qu'il osa livrer aux Portugais. Zimbo ne tarda pas à venger sa mort sur les Portugais, qui furent défaits à leur tour. Dans ces différents combats, les Jagas se firent toujours remarquer par leurs cruautés et les supplices affreux qu'ils firent souffrir à leurs prisonniers (2).

(1) Cavazzi, p. 184; Labat, t. II, p. 95.

(2) Cavazzi, p. 184; Labat, t. II, p. 96.

Les bandes de Zimbo ravagèrent des provinces et des royaumes entiers, et pénétrèrent vers l'Orient jusqu'à l'île de Quiloa, habitée par des Maures mahométans. Trois mille de ces insulaires furent passés au fil de l'épée; le reste de la population fut réduit en esclavage, et des victimes humaines furent immolées en grand nombre aux idoles de Zimbo. Ce chef ne s'arrêta pas à cette conquête; il s'empara de l'île de Mombaça, que ne put secourir la flotte portugaise, battue dans le même temps par une furieuse tempête, et s'avança jusqu'aux frontières du royaume de Melindé. Mais cette dernière expédition devait être le terme des exploits de Zimbo : le roi de Melindé le combattit en personne à la tête de ses sujets; l'armée des Jagas fut entièrement défaite, et l'on en fit un carnage prodigieux. La retraite était devenue difficile pour une armée qui avait tout détruit sur son passage; il ne lui restait plus que la triste alternative de mourir de faim ou de s'ouvrir une route nouvelle. Zimbo s'arrêta à ce dernier parti; il sépara sa troupe en nombreux pelotons, afin qu'elle trouvât plus facilement de quoi vivre, et prit la route des déserts. Il erra long-temps au milieu de ces solitudes, et fit, suivant Cavazzi, le tour de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance. Puis, remontant vers l'équateur, il arriva enfin jusqu'au fleuve de Cunéné, qui prend sa source dans la province de Scella et dans le haut Benbé, et se perd dans la mer vers le dix-septième degré de latitude méridionale (1).

(1) Cavazzi, p. 185-186; Labat, t. II, p. 101. •

Ce fut dans ces parages que les Muzimbos commencèrent à bâtir quelques cabanes et à former un camp, ou un village, qu'ils nommèrent dans leur langue chilombo. Zimbo partagea, dans cet endroit, son armée en plusieurs corps auxquels il donna des chefs, se réservant le commandement général. Un de ces chefs, nommé Dongii, s'empara de la Grande-Ganghella, province dépendante du Matamba, et lui donna son nom; qu'elle portait encore du temps de Cavazzi. Deux autres chefs qui s'étaient formés aussi, par la force des armes, chacun un petit état, prirent les noms de leurs conquêtes; et se firent appeler Domba et Candogna. Zembo lui-même n'avait rien perdu de son caractère guerrier: il rassemblait depuis long-temps des forces considérables, et il était sur le point d'entrer de nouveau en campagne, lorsqu'il mourut, ainsi que sa femme Temba-n-dumba. Tels furent l'origine et les premiers succès des Muzimbos, qu'on a appelés depuis Giagues ou Jagas (1).

Dongii, chef de la Grande-Ganghella, mourut et laissa pour successeurs sa femme Mussassa et une fille, à laquelle il avait donné le nom de Temba-n-dumba, par respect pour l'épouse de Zimbo. Ces femmes, élevées au milieu du carnage, habituées de bonne heure à partager avec leurs maris les fatigues de la guerre, et appelées, par la naissance, à conduire un peuple féroce et guerrier, en prirent promptement le caractère et les mœurs brutales. La jeune Temba-n-dumba fut placée par sa mère à la tête d'une partie de ses troupes. Son courage la rendit bientôt

(1) Cavazzi, p. 186; Labat, t. II, p. 192.



célèbre dans toute l'armée ; mais les plus grands excès suivirent ses premiers triomphes. Elle se révolta contre sa mère, se livra aux dernières débauches, sans rien perdre de sa valeur, et régna en despote sur ses sujets, pour lesquels elle était à la fois un objet d'admiration et de terreur. Temba-n-dumba ne se contenta pas de marcher sur les traces de ses prédécesseurs, Zimbô et Dongii ; elle voulut les surpasser en cruauté, et profita de sa puissance pour rétablir les anciennes lois des Jaças, que les travaux de la conquête avaient fait tomber en désuétude.

Pour donner elle-même l'exemple de la soumission à leurs dispositions les plus atroces, elle rassembla ses sujets sur la place publique ; se présenta devant eux, tenant dans ses bras son fils unique encore à la mamelle ; et là, cette mère furieuse le saisissant avec rage, le jeta dans un mortier et l'écrasa de ses propres mains, en présence de tout son peuple ; puis, mêlant ses restes sanglants avec des poudres, des racines et de l'huile, et les plaçant sur le feu, elle en fit un onguent qui devait rendre invulnérables tous ceux qui s'en froteraient le corps. Dès ce moment, l'usage révoltant de faire du magiia-samba avec de jeunes enfants devint général chez les Jagas. Une loi ordonna de s'oindre de cet onguent avant de rien entreprendre de considérable ; et la reine elle-même se soumit publiquement à cette injonction (1).

Les lois de la reine Temba-n-dumba furent appelées quixilles ; on les distingua en lois domestiques,

(1) Cavazzi, p. 187-188 ; Labat, t. II, p. 105-106. Voyez aussi Battel ci-dessus, p. 223.

sacerdotales et suprêmes. Les premières défendaient, par exemple, de manger de la chair de cochon, d'éléphant et de serpent; les lois sacerdotales prescrivait une multitude de pratiques superstitieuses, qui s'accrurent beaucoup dans la suite par la fourberie des prêtres; mais les dispositions les plus barbares se trouvaient dans les lois suprêmes. La première défendait d'élever des enfants mâles dans le chilombo, ou le camp, et dans l'enceinte des villages habités par des Jagas. Les femmes grosses devaient sortir du chilombo avant d'accoucher; et celles qui ne se conformaient pas à cette loi étaient forcées d'égorger leur enfant, ou de le jeter à la rivière, ou de l'exposer dans les bois aux bêtes féroces. Notre auteur ajoute même que dans la suite la reine contraignit les mères coupables à manger leurs enfants, ou à être elles-mêmes dévorées. Les enfants nés en secret dans le chilombo, que la tendresse ou l'adresse de leur mère avait su préserver de la mort, étaient déclarés infâmes, et privés de l'héritage de leurs parents et des autres droits de famille (1).

Du temps de Cavazzi, cette loi barbare était depuis trente ans tombée en désuétude parmi les Jagas du royaume d'Angola. Cette amélioration était en partie due à dom Salvador Correa de Sa, gouverneur portugais, qui reprit, en 1648, la ville de Loanda sur les Hollandais, qui la possédaient depuis sept ans.

Temba-n-dumba s'aperçut elle-même que la mort de tant d'enfants mâles affaiblirait à la longue sa puis-

(1) Cavazzi, p. 189-190; Labat, t. II, p. 110.

sance, et sentit le besoin d'apporter à ses lois quelque adoucissement pour la conservation du sexe masculin. Elle ordonna donc que les enfants mâles pris à la guerre seraient conservés, si on les trouvait bien faits, robustes et propres au service. Mais elle exigea toujours qu'aucune femme n'accouchât dans le chilombo, et que tous les enfants mâles nés des mères Jagas fussent mis à mort. L'usage de faire du magiia-samba fut également conservé, et les enfants jumeaux furent condamnés à la mort dès leur naissance. Quant à ceux qui naissaient difformes et contrefaits, on les regardait avec horreur, et ils étaient à jamais exclus du chilombo (1).

Ainsi les quixilles qui ordonnaient la destruction de tous les enfants mâles de sang Jagas, permettaient de conserver les mieux faits parmi les enfants pris à la guerre. Plus tard, la reine Temba-n-dumba fut encore forcée de modifier ses lois à cet égard. Il fut permis aux mères Jagas de substituer à leur enfant, au moment de l'accouchement, l'enfant de leur esclave, et de sauver ainsi leur propre fils, en faisant égorger celui d'autrui (2). Ces êtres, qu'on avait eu tant de peine à soustraire à l'exigence de la loi, n'étaient introduits dans le chilombo qu'avec les plus grandes précautions. On devait observer d'abord avec soin si leurs dents de la mâchoire supérieure étaient sorties avant celles de la mâchoire inférieure; dans ce cas, ils étaient égorgés sans rémission; la reine sachant, par une sorte de révélation divine,

(1) Cavazzi, p. 192; Labat, t. II, p. 117 et 121.

(2) Cavazzi, p. 192; Labat, t. II, p. 116.

que ces sortes d'enfants devaient causer la ruine de la race des Jagas, lorsqu'ils seraient parvenus à l'âge viril (1). Le jour de la réception de ceux qu'on admettait dans le chilombo, les coffres et les paniers dans lesquels sont renfermés les ossements des principaux de la nation étaient portés sur la place publique. Le chef du chilombo s'y rendait, accompagné de ses femmes; des musiciens et des danseurs s'y trouvaient en grand nombre; et l'on déployait dans ces fêtes toute la magnificence possible. Lorsque les principaux seigneurs, qui arrivaient toujours les derniers, s'étaient assis sur leurs sièges de gazon, l'armée des Jagas, divisée en différents corps, commençait un combat simulé, où chacun s'efforçait de montrer son adresse et sa vigueur. Après ce premier exercice, les mères, qui étaient restées derrière les buissons avec leurs enfants, sortaient en chantant et en dansant, et venaient au-devant de leurs maris, en leur montrant l'endroit où leurs fils étaient cachés. Ceux-ci y couraient l'arc tendu; et dès qu'ils apercevaient leurs enfants, ils les touchaient légèrement de la pointe de leurs flèches, comme pour faire croire que c'étaient des enfants pris à la guerre, et non pas élevés contre la défense des anciennes lois. Les nouveaux Jagas étaient ensuite oints du *magia-samba*; et dès ce moment faisaient partie du chilombo (2). On voit qu'on n'était parvenu que par une fiction à changer, à l'égard de ces enfants, la barbarie primitive de la loi. Cavazzi a été

(1) Cavazzi, p. 192; Labat, t. II, p. 115.

(2) Cavazzi, p. 192-193; Labat, t. II, p. 118 à 120.

plus d'une fois témoin de cette bizarre cérémonie.

Une des plus singulières injonctions des quixilles était celle qui forçait, sans exception, tous les officiers de l'état à se livrer, au milieu de la place publique, aux plaisirs de l'amour avec la plus chérie de leurs épouses, avant de partir pour une expédition importante, ou avant d'offrir un sacrifice à leurs idoles (1).

Les quixilles permettaient aussi aux Jagas de se nourrir de chair humaine; mais la chair de femme était absolument défendue. On ne connaît pas le motif de cette distinction : notre auteur nous apprend qu'elle n'était pas toujours exactement observée, et que le Jaga Cassangé, homme puissant et passionné pour la chair des femmes, en faisait tuer tous les jours; dont il se régalaît lui et ses amis. D'ailleurs, dans ces contrées barbares, la condition des femmes n'est pas moins à plaindre que celle des hommes; elles sont immolées dans les sacrifices que l'on fait aux morts. Les nègres croient que dans l'autre monde on en use avec le sexe comme dans celui-ci; et cette idée fait courir les jeunes négresses à la mort avec des mouvements de joie et une sorte d'impatience (2).

Les premiers indices de la fécondité d'une jeune fille causent une joie générale parmi les Jagas, et doivent être rendus publics. Les femmes, au contraire, qui cessent de donner des marques d'une fécondité future, sont mises à mort comme inutiles

(1) Cavazzi, p. 197; Labat, t. II, p. 130.

(2) Cavazzi, p. 194; Labat, t. II, p. 122-123.

au monde, et indignes de jouir d'une vie qu'elles ne peuvent plus communiquer aux autres. Du reste, comme chez tous les autres peuples de l'Afrique, la loi condamne les femmes Jagas, pendant leurs infirmités mensuelles, à vivre dans la retraite, et à sortir du chilombo (1).

Selon Zucchelli (2), dans les états de Cassangé, habités par les Jagas, dès qu'une femme est accouchée, elle doit se lever et aller soigner son mari qui se met aussitôt au lit. Zucchelli a été témoin de cet usage singulier, qui, selon les auteurs, existait chez quelques peuples anciens, et qu'on a retrouvé aussi chez les sauvages d'Amérique et en Tartarie, sans qu'on ait pu encore assigner une cause bien plausible à une si étrange coutume (3).

La reine Temba-n-dumba avait aussi réglé, dans ses quixilles, les cérémonies des funérailles. Les personnes illustrées par de grandes actions, ou par de hauts emplois, étaient déposées, après leur mort, dans des coffres de bois que l'on couvrait de peaux de bêtes sauvages; de drap, et quelquefois de lames d'argent. Les Jagas conservent avec respect ces coffres, appelés mussetti; ils en font même les objets de leur culte, les exposent de temps en temps à la vénération publique, les encensent et leur rendent tous les honneurs de l'idolâtrie la plus marquée.

(1) Cavazzi, p. 195; Labat, t. 11, p. 125 et suiv.

(2) Zucchelli, *Relazioni*, p. 118. •

(3) Diodore de Sicile dit que cette coutume existait en Corse; Apollonius de Rhode et Valerius Flaccus, chez des peuples de la m<sup>er</sup> Noire; Strabon, chez les Cantabres et en Espagne; ce qui peut-être a donné lieu de dire qu'elle existait encore en Béarn.

C'est ordinairement à la nouvelle lune que les Jagas commencent ou terminent leurs entreprises, pourvu cependant qu'il ne pleuve pas ce jour-là; car s'il tombe de l'eau, on remet la partie à une autre fois. Pendant ces jours, on fait des sacrifices à l'entrée des cavernes où les corps des morts illustres de la nation sont déposés; on leur porte en cérémonie des viandes et des boissons, que l'on place du côté de leur tête, afin qu'ils aient moins de peine à s'en saisir; car ces nègres croient que l'on éprouve, après la mort, tous les besoins et toutes les passions de la vie terrestre. Les chants et les danses accompagnent ces cérémonies funèbres et ces sacrifices, où les hommes et les animaux ne sont pas épargnés (1). Les Jagas s'imaginent encore apporter un grand soulagement aux âmes des morts, en plaçant les victimes qu'ils leur sacrifient la tête renversée, afin que les morts puissent apaiser dans le sang leur soif ardente. Ceux qui offrent le sacrifice boivent aussi avec avidité le sang qu'ils font couler, et se gorgent de la chair des corps qu'ils ont immolés (2). Telles sont les lois cruelles appelées quixilles. Temba-n-dumba en a confié l'interprétation, dans les cas difficiles, aux singhillé, qui sont à la fois les prêtres, les médecins et les enchanteurs des Jagas. Ces nègres croient qu'ils peuvent évoquer à leur volonté les morts, et connaître leurs désirs et leurs besoins (3).

La mort de Temba-n-dumba fut précédée d'évé-

(1) Cavazzi, p. 198; Labat, t. II, p. 133-134.

(2) Cavazzi, p. 200; Labat, t. II, p. 137.

(3) Cavazzi, p. 199; Labat, t. II, p. 136.

nements romanesques. Cette reine, aussi déréglée dans ses passions que cruelle dans ses vengeances, avait une multitude d'amants qu'elle épuisait et qu'elle faisait ensuite mettre à mort pour se nourrir de leur chair. Elle devint amoureuse d'un guerrier nommé Culembé ou Culemba, qui rachetait ce qui lui manquait du côté de la naissance par une grande bravoure, une beauté de corps peu commune et une force extraordinaire. Temba-n-dumba le prit pour époux, et célébra cette union par des fêtes sanglantes et des festins de chair humaine; mais elle se lassa bientôt de ce nouvel amant, et Culemba se vit menacé du sort de ses prédécesseurs. Il résolut alors de prévenir les intentions de la reine. Il l'invita à un repas qu'il fit préparer chez lui, et lui servit une boisson appelée quilunda, dans laquelle il avait mêlé un poison très violent. Temba-n-dumba mourut aussitôt qu'elle l'eut prise (1).

Des funérailles magnifiques furent préparées pour honorer la mémoire de la grande reine des Jagas. Culemba affecta le plus profond chagrin de la perte de son épouse, et fut choisi par le peuple pour lui succéder. Ce roi fut suivi de plus de trente autres qui se firent toujours remarquer par leur caractère guerrier et entreprenant, et par leur attachement barbare aux quixilles de leurs ancêtres. Notre auteur nous apprend cependant que les coutumes des Jagas étaient en grande partie oubliées à l'époque de son voyage dans ces contrées. Il paraît que le dernier

(1) Cavazzi, p. 202; Labat, t. II, p. 142.



roi qui régna sur ces nègres avant l'avènement de la fameuse reine Zingha, dont on a lu l'histoire dans le récit de la mission de Cavazzi, se nommait Cas-sangé Canguingurii. Ce prince fut instruit dans la foi catholique et baptisé, en 1657, sous le nom de dom Pasquale, mais il ne put renoncer à ses premières habitudes, ni oublier ses goûts d'anthropophage : il mourut apostat et idolâtre, après avoir considérablement agrandi ses états par la force des armes (1).

Le père Cavazzi a joint à ces détails sur l'origine et les lois des Muzimbos ou Jagas quelques observations sur le gouvernement, les mœurs et les superstitions de cette nation, que nous allons succinctement faire connaître.

Les Jagas menant une vie active et en quelque sorte errante, ne peuvent élever que des habitations peu durables et faciles à construire. Ils appellent leurs villages libattes ou chikombos, et ils leur donnent la forme d'un camp, à la manière des Romains. Tous ces villages sont divisés en sept quartiers, qui sont confiés au commandement de sept des principaux officiers de l'état. On élève au centre les cases réservées au chef et à sa famille. Outre les sept administrateurs qui président aux sept divisions des libattes, et qui portent tous des noms différents, il y en a encore d'autres chargés de la surveillance des vivres et attachés au service du roi et de sa cour (2).

Les Jagas ne combattent qu'à pied, soit qu'il n'y

(1) Cavazzi, p. 205; Labat, t. II, p. 149.

(2) Cavazzi, p. 206; Labat, t. II, p. 150 et suiv.

ait pas de chevaux dans le pays ou qu'ils n'aient pas su les réduire à l'état de domesticité et les asservir à leur usage. Ces nègres montrent la plus grande soumission pour leurs princes. Ils ne lui adressent la parole qu'entièrement prosternés et la bouche presque collée à terre. Aucun d'eux n'oserait s'asseoir sur une chaise en présence du roi ; il n'y a que le chef de la justice qui ait le droit de donner ses audiences assis sur un siège à dossier. On croit que les Jagas ont pris cet usage des Portugais (1).

Nous avons déjà fait remarquer que la vénération des Jagas pour les morts illustres faisait partie de leur système religieux. Ces peuples répandent le sang humain avec une indifférence si barbare, qu'ils immolent quelquefois jusqu'à trois cents victimes sur un seul tombeau. Ils rendent les mêmes honneurs à leurs ennemis, lorsque ce sont des hommes d'un mérite distingué ; mais au lieu d'immoler leurs compatriotes ou leurs propres esclaves, ils font, dans ce cas, une irruption sur les terres du défunt qu'ils veulent honorer, et ils enlèvent, ou ils tuent tous ceux de ses sujets qui leur tombent sous la main. Cavazzi ajoute que, n'ayant pas à leur portée le tombeau du défunt pour le couvrir de victimes, ils font de leurs prisonniers un usage qui leur plaît davantage, en les mangeant après leur avoir fait souffrir les plus horribles tourments (2).

Les Jagas reconnaissent une multitude de ministres, de sorciers et d'enchanteurs qui ont tous des

(1) Cavazzi, p. 207-208 ; Labat, t. II, p. 156-157.

(2) Cavazzi, p. 211 ; Labat, t. II, p. 168.

attributions différentes. Les hommes appelés gangas vivent aux dépens du peuple crédule, auquel ils vendent des préservatifs, ou des amulettes qui rappellent les grisgrís de la Sénégambie. Quelques uns d'entre eux ont la réputation de pouvoir faire tomber ou cesser la pluie à volonté. Le peuple attribue aussi aux princes une grande influence sur l'atmosphère. Dans certains lieux, quand on manque d'eau, on prend le chef de la libatte, on le lie étroitement avec des cordes et on le conduit au tombeau de ses ancêtres, afin qu'il obtienne la pluie dont on a besoin (1). Les ministres de la pluie accompagnent leurs conjurations de gestes extravagants et d'imprécations contre les nuages, vers lesquels ils décochent des flèches. Ils recueillent aussi avec soin les eaux des premières pluies, auxquelles ils attribuent de grandes vertus, en remplissent des outres et les vendent à grand prix aux nègres dévots, qui s'empressent de les acheter au lieu d'en recueillir eux-mêmes (2).

Un des plus puissants gangas est celui qu'on appelle ganga-ya-ita, c'est-à-dire ministre de la guerre. Il distribue des ceintures et des préservatifs contre les blessures de flèches, de haches et d'autres armes. Un autre préside aux sacrifices; c'est encore un vendeur de ceintures des plus accrédités. Il en fabrique pour toutes sortes d'usages et pour les superstitions les plus infâmes. Lorsqu'il se trouve à quelque sacrifice, il se couvre d'une peau de lion, de tigre, de loup ou d'autre bête féroce, et il attache à sa cein-

(1) Cavazzi, p. 213; Labat, t. II, p. 175.

(2) Cavazzi, p. 214; Labat, t. II, p. 177.

ture un nombre de sonnettes appelées pambas, qui ont, selon lui, une merveilleuse vertu pour attirer les divinités du pays (1).

Outre ces prêtres, les nègres Jagas ont des magiciens et des devins, auxquels ils s'adressent dans certaines circonstances. Les uns possèdent le secret des maléfices, les autres communiquent avec les âmes des morts, qui sont errantes sur la terre et qui tourmentent sans cesse les vivants. La croyance superstitieuse des Jagas aux apparitions est pour leurs prêtres la source de mille fourberies, qui tournent toujours au profit de leurs auteurs. Ils ont l'art d'épouvanter par l'interprétation des songes les consciences timorées, et d'égarer la raison par les menaces les plus extravagantes. Les devins ou singhilles exercent la médecine : pour eux, toutes les maladies sont l'effet de la vengeance de quelque défunt, irrité de la négligence de ses parents ou de ses amis. L'art de guérir se réduit à tendre des pièges dans les forêts voisines, afin de prendre l'esprit malfaisant qui trouble le repos du patient : le premier animal qui y tombe passe pour le coupable ; car les nègres croient que les âmes des morts se glissent dans le corps des animaux pour vivre sur la terre. On porte la prise au malade, on force l'animal à jeter des cris en sa présence, et on finit par l'immoler pour sa guérison, après le lui avoir chèrement vendu (2).

La vénération publique et les privilèges dont jouissent les singhilles rendent cette classe de prêtres

(1) Cavazzi, p. 218-219 ; Labat, t. II, p. 196.

(2) Cavazzi, p. 222 ; Labat, t. II, p. 209 et suiv.

très nombreuse chez les Jagas. Ce sont eux qui prédisent en public les événements à venir, les guerres, les famines, les débordements de fleuves. Leurs paroles et leurs gestes sont presque toujours menaçants. Ils s'agitent comme des furieux; ils écument et se roulent dans la poussière; ces ministres fanatiques vont même jusqu'à répandre le sang. Si l'on en croit notre auteur, dans les moments de leur plus grande inspiration, saisissant tout à coup leur poignard, ils se précipitent au milieu de la foule, frappent à coups redoublés les premières victimes qui se trouvent sous leur main, et se gorgent de leur sang. Les spectateurs prennent alors part au sacrifice; les cadavres des morts leur sont distribués, et tous se livrent à leur goût pour la chair humaine (1).

Outre le crédit que les singhilles ont auprès des rois, des princes et des généraux, ils exercent dans l'armée un emploi qui les rend les arbitres de tout ce qui regarde la religion, et qui leur donne une grande influence dans les conseils. Les personnes des deux sexes peuvent se faire singhilles; il suffit aux femmes d'épouser un singhille pour jouir des mêmes prérogatives que leur mari. Ces nègres attribuent, comme les gangas, leur science de l'avenir aux révélations qu'ils reçoivent des morts. Cavazzi nous apprend qu'ils sacrifient souvent des victimes humaines, et qu'il assista lui-même à plusieurs de leurs cérémonies, où l'on immola de jeunes nègres, choisis au milieu de la multitude (2).

(1) Cavazzi, p. 224-225; Labat, t. 11, p. 222, 224 et 225.

(2) Cavazzi, p. 228; Labat, t. 11, p. 237-239.

Les Jagas ont emprunté aux nègres du Congo la plus grande partie de leurs cérémonies religieuses. Ils en ont ajouté d'autres de leur invention, mais en petit nombre ; car leur législatrice Temba-n-dumba semble avoir borné toute sa religion au culte des esprits des morts. Chaque province a ses idoles et ses singhilles particuliers, qu'on appelle ordinairement du nom générique de quilondo. Les Jagas d'Angola et du Congo adorent principalement une idole nommée ganga-n-zumba, en langue du pays. C'est un grand bouc vivant, à poils très noirs, avec une barbe extrêmement longue. Dès que la nouvelle lune paraît, les ministres qui président à son culte lui peignent le dos avec de l'ocre rouge, le promènent dans les chemins les plus fréquentés, l'encensent, l'adorent et lui font des sacrifices. Tout ce qui est interdit même aux hommes, est permis à l'animal sacré ; on se tient pour honoré des ravages qu'il fait dans les champs ; et loin de le maltraiter, on se prosterne sur son passage, et on lui adresse des remerciements (1). Le père Cavazzi nous apprend qu'il se mettait quelquefois à genoux devant cette idole pour se moquer des nègres, et qu'il se plaisait à lui couper la barbe avec des ciseaux, pour faire eurager le diable. Cet aveu, qui montre la simplicité de notre auteur, prouve que les Jagas prenaient bien peu de soin de protéger leurs divinités contre les insultes des étrangers, et semble indiquer dans le caractère de ce peuple un grand fonds de tolérance religieuse.

(1) Cavazzi, p. 231 ; Labat, t. II, p. 246.

Comme les indigènes du Congo, les Jagas croient que les âmes des morts, qu'ils nomment zinzumines, sont errantes sur la terre, qu'elles se répandent de tous côtés pour effrayer et tourmenter les vivants (1). Les singhilles profitent habilement de cette crédulité; ils forment une espèce de congrégation, et sont obligés de s'assembler de temps en temps; c'est une de leurs règles; mais leurs assemblées n'ont jamais lieu que la nuit. Il faut qu'il n'y ait ni feu ni lumière dans la case où ils se rendent tous, hommes et femmes, sans distinction. Le chef se place au milieu, devant le coffre où l'idole qu'ils adorent est enfermée; là, il entonne certains chants, que les assistants répètent après lui; puis il s'interrompt de temps en temps, pour adresser des prières et des conjurations aux âmes errantes, et leur faire des questions auxquelles un homme, qu'il a eu soin de placer en dehors de la case, fait des réponses convenues d'avance avec le singhille. Cette cérémonie conduit toujours, suivant notre auteur, au seul résultat que se proposent les singhilles, c'est-à-dire à tirer des présents des nègres crédules qui y assistent (2).

Les Jagas n'adorent, sous la figure des idoles, que des divinités inférieures; mais ils reconnaissent au-dessus de ces puissances d'autres dieux, dont le principal porte le nom de quibondo. Ce dieu est une espèce de mauvais principe, ne se plaisant que dans le mal et dans le désordre. Les nègres lui attribuent les passions les plus brutales, et le croient

(1) Cavazzi, p. 234; Labat, t. II, p. 357.

(2) Cavazzi, p. 235; Labat, t. II, p. 263.

capable des plus grands crimes. Ils prétendent même qu'on l'entend hurler pendant la nuit, et pousser des cris menaçants à la manière des bêtes féroces. Les prêtres qui président à son culte feignent quelquefois que le quibondo est entré dans leur corps : ils parcourent alors toute la ville hors d'eux-mêmes, faisant entendre des hurlements affreux ; dans leur fureur fanatique, ils insultent tous ceux qui ne sont pas de leur secte, et causent souvent des querelles sanglantes (1).

Le nègre, naturellement indolent et peu inquiet de l'avenir, ne plante et ne cultive que pour le présent ; il semble que ce soit un crime pour lui de prévoir des besoins futurs : aussi les disettes sont-elles très fréquentes en Afrique. Dans le royaume de Congo, suivant Cavazzi, la famine est la cause la plus ordinaire des maladies, parce qu'elle force les habitants à se nourrir d'aliments corrompus et malsains. Les Jagas croient qu'une de leurs idoles, nommée cabango-zalla, a la puissance de remédier à ces maux affreux ; et, par un contraste bizarre, lorsqu'on appelle, au milieu de la disette générale, un singhille auprès d'un malade, il faut, avant toute chose, qu'on prépare un bon repas au ministre, et qu'on n'épargne rien pour le bien traiter. Le malade, au contraire, est soumis à un jeûne rigoureux (2).

Pour achever de faire connaître les mœurs et le caractère des Jagas, nous allons donner quelques détails sur leurs guerres et leur discipline militaire :

(1) Cavazzi, p. 241 ; Labat, t. II, p. 282.

(2) Cavazzi, p. 242 ; Labat, t. II, p. 284-285.



c'est principalement dans le cours de leurs expéditions guerrières que ces nègres se livrent avec plus de liberté à leur goût pour la chair humaine. Si l'on en croit Cavazzi, ils se jettent avec une avidité barbare sur les cadavres des ennemis qu'ils tuent dans les combats, et dévorent leurs entrailles comme des tigres affamés (1). Les Jagas observent, autant qu'ils peuvent, de ne frapper leurs ennemis que dans les endroits que chaque chef a soin d'indiquer à sa troupe. Il paraît que cette coutume a pour but de faire reconnaître plus facilement, après le combat, les ennemis qui ont été tués par chaque corps de l'armée, et dont il a le droit d'enlever les cadavres pour les dévorer. Leur coutume est d'envoyer en présent aux grands personnages, dont ils recherchent la protection, les têtes, les mamelles, les pieds et les mains des femmes qu'ils ont tuées dans la bataille; car, chez ces peuples belliqueux, les femmes accompagnent leurs maris et leurs amants à la guerre. Elles se tiennent à leurs côtés pendant le combat; elles leur fournissent des flèches et d'autres armes; elles leur donnent à boire et à manger; elles les encouragent, et, dès qu'il y a quelque mort, ami ou ennemi, elles se saisissent du cadavre, dans la crainte que les ennemis ne s'en emparent. Enfin, ces femmes président à la préparation des festins sanglants qui suivent la victoire; elles se retirent pour cela dans l'épaisseur des forêts ou dans les cavernes, elles abattent du bois, et font rôtir des cadavres hu-

(1) Cavazzi, p. 243; Labat, t. II, p. 290.

ains coupés en pièces. Après la bataille chacun s'empresse de partager ces mets d'anthropophages (1).

Les nègres jagas, naturellement sanguinaires et courageux, entreprennent les guerres sous les prétextes les plus frivoles; la volonté de leur roi est la seule loi qu'ils connaissent, et leur obéissance est tellement active, qu'en moins de vingt-quatre heures tout le royaume est sur pied. Ces guerres, si légèrement entreprises, se terminent très rapidement. Les nègres ne savent ni se rallier ni se faire soutenir par des corps de réserve; dès le premier combat, la déroute ou la victoire est complète, et les hostilités cessent jusqu'à ce que les vaincus aient assemblé de nouvelles troupes.

Les costumes militaires des Jagas sont variés et pittoresques; les uns portent des bonnets appelés xallé, qui sont couverts de plumes de diverses couleurs: il n'y a que la couleur rouge qui soit exclusivement réservée au roi. Lorsqu'on voit le bonnet du monarque orné de plumes de cette couleur, c'est une marque certaine que la guerre est résolue; les plumes mêlées de blanc et de rouge sont, au contraire, un emblème de paix. Au lieu de plumes, d'autres ornent leurs bonnets ou leurs fronts de petites cornes de bêtes sauvages. Quelques uns, au lieu de cornes et de plumes, y placent des pieds, des griffes, des queues, des becs et des têtes d'oiseaux, ou d'autres animaux. Les plus braves placent sur leur tête autant de plumes qu'ils ont tué d'ennemis;

(1) Cavazzi, p. 244; Labat, t. II, p. 291-292.

plus elles sont nombreuses, plus ils sont respectés. Il y en a enfin qui se font tatouer tout le corps comme les sauvages de la Louisiane, et qui y font peindre des figures de couleurs diverses (1).

## CHAPITRE X.

Résumé des premiers voyageurs sur l'histoire naturelle du Congo, d'Angola et de Benguella.

### § I.

Climat, sol, minéraux.

L'AIR du Congo, suivant Lopez, est plus tempéré qu'on ne peut se l'imaginer. L'hiver y ressemble à l'automne de Rome. On n'y est jamais obligé d'augmenter l'épaisseur des habits, ni de s'approcher du feu. Il n'y a point de différence, pour le froid, entre le sommet des montagnes et les plaines. On voit même des hivers où la chaleur est plus vive qu'en été. L'auteur assure qu'elle est quelquefois excessive à deux heures après midi. Il en attribue la cause aux pluies continuelles.

La différence des jours et des nuits n'est que d'un quart d'heure pendant toute l'année.

L'hiver commence au Congo au mois de mars, lorsque le soleil entre dans les signes du nord; et l'été au

(1) Cavazzi, p. 246; Labat, t. II, p. 300-301.

mois de septembre, lorsque le soleil passe dans les signes du sud. Il ne tombe jamais de pluie pendant l'été; mais elle dure sans interruption pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août, qui composent l'hiver. Les beaux jours du moins y sont fort rares. On est surpris de la force des pluies et de la grosseur des gouttes. Lorsque les terres sont bien abreuvées, toutes les rivières s'enflent et répandent leurs eaux dans les pays voisins. Les premières pluies commencent ordinairement le 15, et quelquefois plus tard. Lopez, qui croyait que le Zaïre communiquait avec le Nil, faisait dépendre l'accroissement des eaux en Égypte des pluies qui tombaient au Congo (1). Selon Zucchelli, les pluies les plus fortes ont lieu dans les mois de mars et d'avril (2); ce sont aussi ceux où l'air est le plus chaud et le plus étouffant.

Les nègres du Congo partagent l'année en douze mois, suivant Cavazzi; et, comme chez les Juifs, leur premier mois est septembre. Leurs mois sont lunaires; mais, soit qu'ils ajoutent quelques jours à certains mois, soit qu'ils intercalent des mois supplémentaires après une suite d'années, il est certain qu'ils se rencontrent assez juste avec notre année solaire, et qu'ils trouvent toujours leur premier mois dans notre équinoxe d'automne. Ils nomment ce premier mois, ou septembre, begi camoxi, c'est-à-dire le premier mois; ou begi combanda ou insuilla, c'est-à-dire le mois voisin des pluies. Voici la nomenclature de leurs mois :

(1) Pigafetta, p. 8.

(2) Zucchelli, p. 116.

1. Begi camoxi..... Septembre.
2. Caijari ingi..... Octobre.
3. Mucatatu..... Novembre.
4. Begi cuvana..... Décembre.
5. Begi cattenu..... Janvier.
6. Begi cassamoni..... Février.
7. Cassambuari..... Mars.
8. Canaqué..... Avril.
9. Begi cuva..... Mai.
10. Begi cuvim..... Juin.
11. Begi cuvimé i mexi.... Juillet.
12. Cuvimé aijari..... Août.

Ils partagent leurs mois en semaines, composées de quatre jours chacune; ils les appellent suone. Les trois premiers jours sont toujours ouvrables; le quatrième est consacré au culte des idoles. Les plus dévots croiraient faire une grande faute en travaillant ce jour-là (1).

Ces douze mois se partagent en six saisons, appelées en langue du pays, massanza, nsasu, ecundi, quitombo, quibiso et quimbangalla.

Massanza répond au printemps. Cette saison commence aux premiers jours d'octobre, lorsque les pluies commencent à tomber, et se prolonge pendant les mois de novembre, décembre et janvier. La seconde saison, appelée nsasu, commence vers la fin de janvier. La végétation est tellement active à cette époque de l'année, que les grains viennent à maturité en peu de jours, et qu'on en sème d'autres sur-le-champ pour la seconde récolte. Ecundi et quitombo se confondent vers le commencement de

(1) Cavazzi, p. 24.

mars, lorsque les petites pluies commencent à tomber : elles durent ordinairement jusqu'à la moitié du mois de mai. C'est la plus ou moins grande quantité de ces pluies qui détermine la durée respective de ces deux saisons. A partir de cette époque, l'air s'enflamme; il ne tombe pas une seule goutte d'eau jusqu'au mois de septembre ou au commencement d'octobre. L'atmosphère se charge de nuages épais et enflammés; pendant le décours de la lune, ou lorsqu'elle se renouvelle, des orages violents éclatent et jettent la terreur parmi les naturels; l'air est lourd et brûlant, et l'homme, les animaux et les plantes languissent sous sa funeste influence; les végétaux se dépouillent de leurs feuilles, et les herbes jaunissent et meurent. C'est à ce période de l'année que les nègres rapportent les deux saisons de quibiso et de quimbangalla : cette dernière ne finit que lorsque massanza ou le printemps commence (1).

Dans toutes ces contrées, les vents d'hiver soufflent du nord à l'ouest, et du nord au nord-est. Ils ont été nommés par les Portugais, vents généraux; ce sont les mêmes que les Romains nomment étésiens, et qui soufflent en été dans l'Italie. Ils poussent avec beaucoup de force les nuées vers les grandes montagnes, où, se rassemblant et se trouvant pressées, elles se condensent beaucoup. A l'approche de la pluie, elles paraissent comme perchées au sommet de ces montagnes. Lopez, toujours dominé par les idées de son système géographique, attribue à cette

(1) Cavazzi, p. 22; Labat, t. I, p. 107 et suiv.

cause les inondations du Nil, du Sénégal et des autres rivières, qui se déchargent dans les mers orientales et occidentales.

Pendant l'été du pays, qui est l'hiver de Rome, les vents soufflent du sud au sud-est. En nettoyant les parties méridionales du ciel, ils poussent la pluie vers les régions du nord. Leur effet le plus salutaire est de répandre de la fraîcheur dans toutes ces contrées; sans quoi il serait impossible d'y résister à des chaleurs si excessives, que, pendant la nuit même, on est contraint de suspendre au-dessus de soi deux couvertures, pour se garantir de l'embrasement de l'air.

Les voyageurs remarquent aussi qu'il ne tombe jamais de neige au Congo et dans les pays voisins, et qu'on n'en aperçoit point au sommet des plus hautes montagnes, excepté vers le cap de Bonne-Espérance, et sur quelques autres monts que les Portugais ont nommés Sierra Nevada ou Monts de neige. Mais on ne vante point cette propriété du pays comme un avantage; car un peu de neige ou de glace paraîtrait au Congo plus précieux que l'or. Qu'on se croirait heureux, s'écrie Lopez, d'y pouvoir quelquefois rafraîchir les liqueurs (1)!

On trouve dans le royaume de Congo des mines de divers métaux, sans en excepter l'or et l'argent. Malgré différents témoignages, Dapper ne croit pas à l'existence de mines d'or aux environs de San-Salvador. Les Portugais ont demeuré si long-temps dans le pays, et leur goût pour ce métal est si connu, qu'elles

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 8.

n'auraient point échappé à leurs recherches (1). Mais Carli prétend qu'il se trouve des mines d'or près d'une mine de fer dans la province de Bemba (2), et que les habitants ont cessé d'y travailler à l'arrivée des Portugais, pour se garantir de la guerre et de la perte de leur liberté (3). Lopez explique, par la même raison, le refus qu'ils ont toujours fait de les découvrir aux étrangers. Il assure aussi qu'Angola est non seulement fort riche en mines d'argent et d'excellent cuivre, mais qu'il n'y a point de pays dans l'univers qui produise une si grande abondance de toutes sortes de métaux (4).

Il est certain, suivant Dapper, que le cuivre est fort commun dans le royaume de Congo, surtout dans la province de Pemba, près de la ville du même nom. La teinture de jaune est si forte dans les terres, que les artistes l'ont prise pour de l'or. Sogno n'en est pas moins rempli; et son cuivre étant encore meilleur que celui de Pemba, on en fabrique à Loanda les bracelets et les anneaux que les Portugais transportent à Callabar, au Rio-del-Re, et dans d'autres lieux. Linschoten assure que Bamba produit des mines d'argent et de quelques autres métaux. Il place à Sundi, du côté de l'est, des mines de cristal et de fer. Les dernières, dit-il, sont les plus estimées des nègres, parce qu'ils font de ce métal des couteaux, des épées et d'autres armes (5).

(1) Dapper, *Afrique*, édit. de 1686, p. 347-348.

(2) On en a parlé ci-dessus.

(3) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 572.

(4) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 23.

(5) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 348.



Zucchelli prétend qu'il y a, dans le Congo et dans la province de Sogno, de l'or, de l'argent, du mercure, et toutes sortes de métaux, mais que les nègres en dérobent la connaissance aux blancs. Ce que Zucchelli nous apprend de plus certain, c'est qu'on trouve du fer dans le voisinage d'Entari, que les naturels savent l'extraire; ils en fabriquent des lames de couteaux et d'autres instruments utiles (1).

Les montagnes de Congo portent en plusieurs endroits différentes sortes de très belles pierres, dont on pourrait faire des colonnes, des chapiteaux et des bases d'une telle grandeur, que, si l'on en croit Lopez, on y couperait facilement une église entière d'une seule pièce, et de la même pierre que l'obélisque romain de la Porta del Popolo. On y trouve des monts entiers de porphyre, de jaspé et de marbre de différentes couleurs, qui portent à Rome le nom de marbres de Numidie, d'Afrique et d'Éthiopie. On en voit quelques piliers dans la chapelle du pape Grégoire. Les mêmes montagnes ont une pierre marquetée, dans laquelle il se trouve de fort belles hyacinthes, c'est-à-dire que les raies ou les veines qui sont distribuées par toute la gangue peuvent en être tirées comme les pepins d'une grenade, et tombent alors en grains qui sont de parfaites hyacinthes; mais on ferait de la masse entière des colonnes d'une beauté merveilleuse.

Enfin, les montagnes de Congo renferment d'autres espèces de pierres rares, qui paraissent impré-

(1) Zucchelli, p. 200.

gnées de cuivre et d'autres métaux. Elles prennent le plus beau poli du monde, et sont d'un usage admirable pour la sculpture et l'architecture (1).

## § II.

Agriculture, plantes cultivées, arbres et autres végétaux.

Dans ces contrées, le sol produit chaque année deux moissons régulières. On commence à semer au mois de janvier, pour recueillir au mois d'avril. L'hiver arrive ensuite, mais il ressemble au printemps ou à l'automne d'Italie. La chaleur recommence au mois de septembre, et rend les terres propres à recevoir de nouvelles semences, qui offrent une moisson abondante au mois de décembre (2). Merolla dit qu'on sème au mois de mars dans le comté de Sogno, et qu'avec la faveur des pluies on moissonne au mois de juin.

Le même auteur observe que, pour la culture des terres, les habitants n'emploient ni la charrue ni la bêche. Aussitôt que les nuées annoncent la moindre pluie, les femmes disposent le terrain, en arrachant d'abord les herbes et les racines, qu'elles ramassent en tas, pour les brûler dans le même lieu. Ensuite, à la première pluie, elles remuent la terre avec une espèce de truelle fort légère, nommée *Izegu* ou *el-zeju*, qui est soutenue par un manche d'un pied de

(1) Pigafetta, *Relazione del reame di Congo*, p. 42.

(2) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 568.

long. A mesure qu'elles ouvrent le sillon d'une main, elles y répandent de l'autre leurs semences, qu'elles portent dans un sac à leur côté. Pendant cet exercice, elles sont obligées, dit l'auteur, de porter leurs enfants sur leur dos, pour les garantir d'une multitude d'insectes qui sortent de la terre, et qui seraient capables de les dévorer. Elles se servent d'une espèce de hamac qu'elles ont autour des épaules, où l'enfant est comme assis, en avançant ses petites jambes, qui embrassent la ceinture de sa mère (1).

La terre, suivant l'expression de Carli, est noire et féconde, comme les femmes qui la cultivent. Lorsque le temps de la moisson est arrivé, elles font différents tas de chaque espèce de grains. On commence par donner au macolonte ce qui est nécessaire pour sa subsistance; ensuite on met à part ce qu'on destine pour ensemençer les terres dans la saison suivante; et le reste se divise entre les habitants, suivant le nombre qui se trouve dans chaque cabane. L'herbe est toujours verte dans ce pays. Qu'on la brûle, sans l'arracher, elle repousse aussitôt (2). Le duché de Batta et les territoires voisins sont si gras et si fertiles qu'ils produisent toutes sortes de provisions. Celui de Pemba, surtout du côté de San-Salvador, est favorisé d'un air frais et serein, qui enrichit les pâturages et qui donne aux arbres un éclat admirable (3).

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 633.

(2) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 570 et 572.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 345.

Les grains sont ici de plusieurs espèces. Selon Lopez, celui qui se nomme luco ressemble au grain de moutarde (1); mais il est un peu plus gros. On le broie dans des moulins à bras; sa farine est fort blanche, et fait un pain de si bon goût, qu'on ne le croit point inférieur au pain de froment. Lopez ajoute que ce grain est venu nouvellement des bords du Nil vers l'endroit où il forme son second lac, et qu'il est aujourd'hui d'une extrême abondance au Congo. On y voit aussi une sorte de mil blanc, nommé mazza di Congo ou blé de Congo, ainsi que du maïs qu'on appelle mazza manputo ou blé portugais. Cette céréale est si communé au Congo, qu'elle sert, suivant le témoignage de Lopez, à la nourriture des porcs. Les habitants n'estiment pas beaucoup plus le riz. Il est en si grande abondance, qu'il n'a pas même de valeur établie (2). Merolla dit que les naturels nomment le maïs manpunni (3). Le froment d'Europe, semé au Congo y vient très bien en paille et en épis très longs, mais vides. Les pailles sont si hautes, ajoute Cavazzi, l'auteur de cette observation, qu'elles cachent un homme à cheval. On a remarqué le même résultat en Amérique (4).

La plupart des légumes du pays sont inconnus en Europe, à l'exception du blé-d'Inde et d'une sorte de fèves rougeâtres, nommées ncassa (5). Dapper, qui

(1) Voyez ci-après, p. 261.

(2) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 40.

(3) Merolla, *Churchill's Collection*, p. 633.

(4) Cavazzi, p. 38-39; Labat, t. 1, p. 147.

(5) Cavazzi, p. 25.

les nomme encossa, leur donne la couleur des châtaignes, et les représente comme une excellente nourriture : cependant l'excès, dit-il, en est dangereux, et cause des tranchées douloureuses.

L'ouvando, espèce de grain qui ressemble au riz, croît sur un arbuste, et multiplie tous les six mois sans culture. Il se conserve deux ou trois ans. Le ncanza ressemble beaucoup à la fève d'Inde. Il est d'une blancheur extrême. Comme il vient du Brésil, les Portugais lui ont conservé le nom de fève brésilienne. Cavazzi nous apprend que cette plante dégénère en Afrique, et qu'il s'en faut bien qu'elle y soit d'aussi bon goût qu'au Brésil (1). Selon Merolla, le cangula est une autre sorte de légume, fort recherché des nègres, mais peu estimé des Européens (2). Le mazza-mambala pousse des tiges de la hauteur du blé-d'Inde, et ne lui ressemble pas mal par la blancheur et la forme de ses épis. Sa farine est blanche et moins nuisible à l'estomac que plusieurs autres grains du pays. La semence de l'herbe nommée massango ressemble beaucoup à celle du chanvre (3). Cavazzi prétend que le massingo ressemble au mil d'Europe, mais qu'il produit des épis plus gros, mieux nourris, et un grain d'un bon goût et d'une odeur fort agréable (4). Battel lui donne le nom de blé dans le royaume de Loango. L'azeli est une plante qui croît de la hauteur d'une pique, et dont l'épi res-

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 633; Cavazzi, p. 26.

(2) Merolla, *Churchill*, t. 1, p. 633.

(3) Cavazzi, p. 25; Merolla, *loco citato*.

(4) Cavazzi, p. 25; Labat, t. 1, p. 114.

semble à celui du millet. Elle donne la colique à ceux qui en mangent pour la première fois. Un autre grain nommé luvo se conserve plusieurs années. Son épi est triangulaire, et son grain semblable au millet; il est rouge et d'un usage fort sain. Cavazzi nous apprend que ce grain est de couleur rouge-vif, avec une petite tache noire. Il nous paraît évident que ce grain est le même dont Lopez fait mention sous le nom de luco, et dont nous avons parlé plus haut (1). Cavazzi parle de deux espèces de sarrasin qui sont cultivées avec succès par les nègres du Congo : la première est celle que les Italiens nomment sagina; les naturels d'Angola l'appellent, en leur langue, massambola ou manbella ou massa-mantiri. On en fait chaque année deux récoltes, et cette plante a l'avantage de résister à la sécheresse plus que tous les autres grains. L'autre espèce de sagina porte le nom de cangululu; c'est de toutes les plantes potagères celle dont les nègres sèment en plus grande quantité. Les Européens préfèrent le sarrasin ordinaire. Le fruit du cangululu est de couleur de feu (2). Mais il est évident que le cangululu et le massambola de Cavazzi sont les mêmes plantes que celles dont Merolla fait mention sous les noms de cangula et de mazza-mambola. Cavazzi considère aussi le massango et le luvo comme des espèces de sagina.

Entre plusieurs autres légumes, les nègres estiment les mandols, qui croissent trois ou quatre en-

(1) Voyez ci-dessus, p. 260.

(2) Cavazzi, p. 25-26; Labat, t. 1, p. 114-117.

semble, comme les vesces, mais sous terre et de la grosseur d'une olive ordinaire. On en tire un lait, qui ressemble à celui d'une espèce d'amandes que les Italiens nomment mandole, et Merolla est persuadé qu'elles en tirent leur nom. L'incumbe, autre sorte de légume qui croît aussi sous terre, de la forme d'une balle de mousquet, est très saine et de fort bon goût. Merolla prétend avoir trouvé parmi ces plantes de véritables muscades, qui étaient peut-être tombées des arbres, mais dont l'usage n'est pas connu des nègres. Ils en ont de sauvages; qu'ils appellent nieubanzampunis (1).

Dapper raconte que dans le royaume d'Angola le pain se fait de la racine de manioc : les habitants la nomment mandioca. Elle est fort commune aux environs de Loanda, par la double raison que le terroir lui est propre et que la vente en est considérable. On en distingue plusieurs sortes, qui se ressemblent de loin, quoique la racine, la qualité et la couleur même en soient différentes. Les feuilles de la plante sont d'un vert foncé, comme celles du chêne, avec quantité de veines et de petites pointes. La tige s'élève de dix ou douze pieds, et se divise en plusieurs branches; mais elle est aussi faible que le saule. Ses fleurs sont fort petites, et sa semence assez semblable à celle du palma-christi, sans aucune propriété connue. La méthode des nègres pour la cultiver ne demande pas beaucoup d'art. Après avoir préparé la terre, on la remuant et la divisant en

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 633.

monticules, ils y enfoncent, à sept ou huit pouces de profondeur, de petits rejets de la longueur d'un pied, et d'un pouce de grosseur, deux ou trois sur chaque monticule; de sorte qu'ils ne s'élèvent pas plus de quatre ou cinq pouces au-dessus de la terre. Ils y prennent racine presque aussitôt, et dans l'espace de neuf ou dix mois ils deviennent hauts de douze pieds, avec un tronc de la grosseur de la cuisse, qui se charge d'un grand nombre de branches. Ensuite, pour faire grossir la racine, on nettoie fort soigneusement la terre aux environs; et lorsqu'on croit la plante à sa maturité, on coupe le tronc, qui n'est propre qu'au feu, en réservant les petites branches pour la plantation suivante. On déterre alors la racine, et l'ayant dépouillée de son écorce, on la réduit en farine dans un moulin qui ressemble à la roue d'un fourgon. Cette opération emploie plusieurs esclaves, les uns pour jeter la racine dans le moulin et veiller au mouvement de la roue; d'autres pour tirer la farine, et d'autres pour la faire sécher sur le feu, dans des chaudrons ou des poêles de cuivre. On bâtit, pour ce travail, des appentis (1) longs de cent pieds, et larges de trente ou quarante, avec dix fourneaux de chaque côté, et trois moulins mobiles, qui peuvent se transporter suivant le besoin. Chacun a la liberté de cultiver autant de manioc et d'en faire autant de farine qu'il le juge à propos. Un appentis de vingt fourneaux demande

(1) Tous ces bâtiments sont à quelque distance de Loanda, vers la rivière; car les environs de la ville ne produisent rien. Voyez ci-dessus.



ordinairement cinquante ou soixante esclaves. Un alquer de farine, ou deux arrobes (1), se vend quelquefois à Loanda jusqu'à deux cent cinquante ou trois cents réaux (2).

Les habitants du comté de Sogno n'emploient point la racine de manioc à faire du pain. Après l'avoir brisée en petites parties, de la grosseur du riz, ils la mangent crue, ou trempée dans l'eau chaude. Merolla nous apprend même que les Portugais font plus d'usage du manioc que les nègres, soit parce qu'ils apportent plus d'art à le planter, soit parce qu'ils en font des provisions qui durent plusieurs années. Une autre espèce de racine différente par la forme, que Merolla nomme gnamn, et qui est probablement l'igname, sert aussi à faire un pain fort différent du pain de manioc. Les racines de batatas ou patates, bien grillées, approchent beaucoup du goût de la châtaigne (3).

La culture des jardins ne demande point ici plus de peine que celle des champs. On y voit des navets, des carottes, des patates, des raves, des choux, mais moins pommés qu'en Europe; du pourpier, des épinards, de la sauge, de la lavande, du thym, de la marjolaine, de la coriandre, et quantité d'autres plantes aromatiques, sans compter plusieurs espèces qui sont inconnues en Europe. Les fruits communs sont les ananas, les anones, les bananes, les arosses,

(1) Un arrobe fait trente livres. Dapper estime l'alquer soixante-quatre livres de France.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 364-365.

(3) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 633.

les courges, les melons, les concombres, etc. Entre les plantes qui s'élèvent peu, la plus estimée est l'ananas. Ses feuilles ressemblent à celles de l'aloès, et son fruit à la pomme de pin (1), dont il n'est différent que par la couleur. Elle est jaune; et, dans sa maturité, toute sa substance se mange sans exception. Le sommet de ce fruit est couronné d'une touffe de feuilles, qui se replantent et qui produisent un nouveau fruit. L'ananas bien mûr a quelque chose de plus délicieux que le melon; mais s'il est coupé vert, il se flétrit et sèche aussitôt (2).

L'anone est un fruit fort agréable, de couleur cendrée, aussi gros que le poing, et presque rond comme la pomme de pin ou l'ananas; mais les inégalités de son écorce sont si petites qu'elles semblent peintes (3).

\* Lopez pense que les bananes au Congo sont les mêmes fruits qu'on nomme muse en Égypte et en Syrie; mais, dans ces contrées, ils parviennent à la grandeur d'un arbre, parce que l'on a soin de les couper chaque année pour rendre leur fruit plus parfait (4).

Les arosses, espèce de petite grenade, et les gegos, sorte de prunes du pays, sont des fruits d'un goût très agréable (5).

(1) Le fruit que les Anglais nomment pine-apple, ou pomme de pin, est nommé ananas par les Français. L'ananas du Congo, d'après Merolla, est différent de l'ananas commun.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. I, p. 633.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 363.

(4) Pigafetta; *Rélation de Congo*, p. 41. La figure que Cavazzi donne de la banane du Congo, p. 34, pl. 5, semble contredire cette observation de Lopez.

(5) Dapper, *Afrique*, p. 363.

On doit être accoutumé, par les relations précédentes, à lire sans étonnement que l'Afrique produit des arbres d'une hauteur et d'une grosseur si démesurées, qu'un seul fournit à la construction d'un grand nombre de maisons et de canots. Celui qui tient le premier rang est nommé *ensada* ou *insanda* par les habitants; figuier indien, par Clusius; et par les Portugais, *arbor de raiz*, ou l'arbre des racines. Il s'en trouve plusieurs dans l'île de Loanda. Ses branches, qui sortent du sommet d'un tronc fort élevé, se répandent en grand nombre. On en voit descendre de petits jets de couleur d'or, dont quelques uns, touchant à terre, y prennent racine et forment de nouvelles plantes, qui grossissent en peu de temps et produisent de leurs branches d'autres jets, qui se régénèrent de même. Quelquefois un seul arbre s'étend ainsi l'espace de mille pas, et forme par degrés un petit bois où trois mille hommes peuvent se mettre à l'abri. Les branches sont si serrées qu'elles forment des cavités impénétrables aux rayons du soleil, où la voix retentit comme dans autant d'échos. Les feuilles des jeunes branches sont laineuses, et d'un vert blanchâtre comme celles des cognassiers. Le fruit, qui est rougé au-dedans et au-dehors, croît entre les feuilles de ces jeunes branches, comme les figes ordinaires. Sous la première superficie de l'écorce on trouve une espèce de filasse, qui, étant battue soigneusement, nettoyée, et filée en longueur, sert à fabriquer des étoffes grossières. L'*ensada* croît aussi à Goa et dans les Indes, où les habitants s'en

font des cabinets de verdure pour se rafraîchir dans la chaleur (1).

Le mirrone est un autre arbre, qui n'est pas fort différent de l'ensada. Le bois en est dur, et les feuilles semblables à celles de l'oranger. Les branches en-voient aussi quantité de jets qui prennent racine en touchant à la terre. Le mirrone se plante ordinairement près des maisons, et passe entre les idolâtres pour une espèce de divinité tutélaire. Ils lui rendent un culte comme à leurs idoles; et dans plusieurs cantons ils laissent, au pied de cet arbre, des calabasses remplies de vin, pour le rafraîchir dans sa soif. Ils se reprocheraient comme une profanation de marcher sur une de ses feuilles; mais lorsqu'ils voient quelque branche brisée, ils cessent de l'adorer; et, la dépouillant de son écorce, ils en font des pagnes pour les femmes grosses. Leurs sorciers les assurent que c'est un préservatif contre les accidents de cette situation. Merolla remarquant avec combien de soin les femmes cultivaient cet arbre dans l'étendue de sa mission, en fit abattre un, sous prétexte d'en vouloir faire des planches. On lui demanda, d'un air chagrin, pourquoi il causait ce tort au pays; mais personne n'osa pousser plus loin les murmures (2).

L'aliconde, que les nègres appellent aussi bondo, suivant Cavazzi, est encore un arbre d'une grosseur extraordinaire; il est commun dans le Sogno et dans tout le Congo; dix-sept hommes, faisant la chaîne.

(1) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 373; Cavazzi, p. 28.

(2) Merolla, *Chambers's Collection*, p. 625.

ne suffisaient pas, selon Zucchelli, pour embrasser les troncs d'aliconde qui se trouvaient près de son couvent ; mais il n'est pas moins commun dans d'autres pays dont on a déjà donné la description (1).

Les détails que Cavazzi nous fournit sur l'aliconde sont très intéressants. Cet arbre atteint une grosseur et une hauteur prodigieuses ; mais son tronc se pourrit très aisément, et devient si fragile que le moindre vent suffit pour le faire tomber tout d'une pièce. C'est pour cela que les nègres ne bâtissent jamais leurs cases au pied de cet arbre dangereux, et qu'ils disent qu'il n'est bon qu'à tuer les hommes et les animaux. Les fruits qu'il produit sont de la grosseur des citrouilles d'Europe, et se détachent aussi au moindre choc. Son écorce macérée et battue donne de gros fil, dont les nègres font des cordes excellentes et des étoffes grossières. Ses fruits renferment une pulpe nourrissante et facile à réduire en farine ; enfin, on mange ses feuilles en temps de disette, et on tire des cendres de son bois d'excellent savon (2).

L'arbre nommé mofuma, dont on fait les canots ; croît sur les bords des rivières. Son bois a quelque ressemblance avec le liège, et ne s'enfonce jamais, quoique le canot soit rempli d'eau. C'est sur cet arbre qu'on recueille la soie de coton, substance laineuse, que les gens de mer emploient au lieu de plumes, pour se faire des coussins et des oreillers. Le coton croît ici de lui-même ; s'il était aidé par la

(1) Zucchelli, p. 202. L'aliconde croît au Loango. Voyez ci-dessus ; t. XIII, p. 505 de l'*Histoire générale des Voyages*.

(2) Cavazzi, p. 28 ; Labat, t. 1, p. 121-122.

culture, il y serait en abondance. Ses fleurs s'ouvrent aux mois de juin et de juillet, et mûrissent au mois de décembre (1).

Les bords de la rivière de Lelunda, dans la route qui conduit à San-Salvador, sont ornés d'une multitude de citronniers, qui ne servent aux habitants qu'à faire des canots ou du bois à brûler (2). Zucchelli nous apprend que dans son couvent on brûlait du bois d'ébène, du bois de rose, et d'autres bois précieux pour le service de la cuisine.

Toutes les parties du royaume de Congo produisent beaucoup d'arbres fruitiers. Dans la province de Pemba, le plus grand nombre des habitants se nourrit de fruits. Les citrons, les limons, les bananes, et surtout les oranges y sont en abondance; elles rendent beaucoup de jus, sans être aigres ni douces, et ne sont jamais nuisibles dans l'usage. Pour faire juger de la fertilité du pays, Lopez rend témoignage qu'ayant mis un citron en terre, il vit au bout de quatre jours une des graines produire une petite tige (3).

Merolla observe que dans le comté de Sogno les limons sont excellents, et qu'une des îles en est particulièrement si remplie, qu'à la réserve de quelques orangers, il ne s'y trouve pas d'autres arbres. En allant à Singa, on rencontre de grands bois d'orangers, dont les fruits portent le nom d'oranges de Portugal, quoiqu'elles soient d'un goût si délicieux

(1) Dapper, *Afrique*, p. 365.

(2) Pigafetta, p. 40; Dapper, *Afrique*, p. 345.

(3) Pigafetta, p. 41.

qu'elles mériteraient celui d'oranges de la Chine (1).

Le fruit d'un arbre que les habitants nomment mabocké a beaucoup de ressemblance avec les oranges de l'Europe. Sa forme est d'une rondeur admirable. Il a la peau rude. On trouve au-dedans quantité de pepins qui ressemblent à ceux de la grenade, mais dispersés avec moins d'ordre. Le goût tire un peu sur l'aigre; mais il est si délicieux qu'on ne fait pas difficulté de donner ce fruit aux malades, dans l'ardeur même de la fièvre, pour leur rafraîchir le palais. On en distingue deux sortes; le grand et le petit. Il semble que la bonté du dernier l'emporte sur celle de l'autre, à proportion qu'il lui cède en grosseur.

Le nicefi ou nicefo, la banane et le mamaï ou mao, se trouvent ici comme au Brésil; mais, entre plusieurs autres fruits, le plus estimé est celui que les habitants nomment cont, ou plutôt conde, ou conte, comme écrit Cavazzi. Il ressemble à la poire géante, et sa forme n'a rien d'extraordinaire; mais au-dedans il est de la blancheur du lait. Ses pepins ont la figure d'une fève. Le jus de conde est d'un agrément si singulier, qu'on le donne aux malades pour leur rappeler le goût (2). L'arbre qui produit ce fruit est une espèce de palmier; Cavazzi en distingue deux espèces. Merolla vit plusieurs de ces arbres, qui croissaient sans culture dans les montagnes de Congo.

Le kaschiu est plus gros qu'une pomme commune.

(1) Merolla, Churchill, t. 1, p. 635.

(2) Cavazzi, p. 34. Cavazzi a donné une figure du conde, pl. 7.

Dans sa maturité, il s'embellit par un mélange de jaune et de cramoisi. De sa tête sort un second fruit de couleur cendrée, qui est fort chaud, quoique l'autre soit extrêmement doux et rafraîchissant; grillé ou cuit sous la cendre, il a le goût de nos châtaignes (1).

Le cola n'est pas moins gros que le fruit du pin; il renferme sous son écorce un autre fruit qui ressemble à la châtaigne, et dont la pulpe rose ou couleur de chair se sépare en quatre divisions. Entre plusieurs qualités, on lui attribue celle de guérir les maladies hépatiques (2). Lopez raconte qu'un foie pourri, de poule ou de quelque autre oiseau, qu'on couvre de la chair de ce fruit, reprend sa fraîcheur et son état naturel. Le cola est d'un usage fort commun dans le pays, et son abondance en rend le prix très vil. Le même auteur met l'arbre qui le produit au rang des palmiers (3). Cavazzi le décrit brièvement sous le nom de collera (4). Merolla dit que la première écorce, ou plutôt la cosse du cola, renferme plusieurs fruits, et que sa couleur est d'un rouge cramoisi. Les Portugais font tant de cas de cette espèce de noix, que s'ils rencontrent une dame dans les rues, leur première civilité consiste à lui offrir du cola. Dapper a compté jusqu'à dix ou douze noix dans une même cosse. Il ajoute que ce fruit ne vient qu'une fois l'année, et que, si l'on en mange le soir, il trouble le som-

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 634.

(2) Pigafetta, p. 41.

(3) Ibid.

(4) Cavazzi, p.



meil (1). Zucchelli dit que les Hollandais, en remontant le Zaïre, avaient découvert la noix muscade ; ce qui n'a pas été confirmé par les autres voyageurs (2).

Les goyaves sont une sorte de fruit qui ressemble à la poire ; il est jaune au-dehors, mais sa substance intérieure est couleur de chair. On en ferait plus de cas si ses pepins, qui se détachent difficilement de la pulpe, avaient moins d'âcreté. Dapper dit que le nom de guaiave ou de gojava vient des Portugais, et que les Chinois appellent ce fruit cieuco. Il est fort agréable ; mais il a des qualités froides qui le rendent très malsain. Les atosses, ou les prunés de grenade, ressemblent beaucoup à la goyave, avec cette différence qu'elles sont plus petites, saines, et d'une âcreté qui n'a rien de désagréable. Le zaffo est un grand arbre dont le fruit ressemble à la prune.

Le gegos croît sur de grands arbres ; sa forme est celle de la prune ; sa couleur est jaune ; il est presque rempli d'un gros noyau, qui est environné d'un peu de chair âcre, mais si rafraîchissante et si saine, qu'on la donne aux malades (3). Le kikere est une sorte de prune qui ressemble à la cascavelle des Italiens, et dont le goût un peu âcre est aussi très salutaire aux malades (4).

Les cantons marécageux produisent des cannes

(1) Dapper, p. 491.

(2) Zucchelli, p. 208.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 363 ; Cavazzi, p. 347.

(4) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 634.

à sucre; mais les habitants assurent qu'elles ne sont d'aucun usage, et que cette raison les empêche de les cultiver. L'auteur avoue que le jus en est brun; mais il n'est pas moins persuadé qu'elles vaudraient mieux que celles de Saint-Thomas pour en faire du sucre (1).

La malaguette, ou la manighette de Congo, est une sorte de grain semblable au poivre, mais plus gros. Il croît en grappes, qui renferment le fruit. Lorsqu'on en tire les grains, ils sont couleur de pourpre ou de rouge foncé; mais en séchant ensuite au soleil, ils deviennent noirs et prennent le goût du poivre.

On trouve assez communément dans le pays un arbrisseau qui ne s'élève pas à plus de trois ou quatre pieds, et qui porte un fruit semblable à la coriandre. Les feuilles sont petites et étroites; le fruit paraît d'abord en petits boutons verts, qui s'ouvrent en fleurs en ombelle comme le sureau, et qui se changent en petits grains. Aussitôt qu'ils sont mûrs et séchés au soleil, ils se rident comme le poivre oriental; ils noircissent comme lui, et n'en sont plus guère différents par le goût; mais n'étant pas si chauds, ils sont plus agréables dans l'usage, et s'emploient dans toutes sortes d'aliments. Il en croît beaucoup dans le royaume de Benin et dans la basse Éthiopie (2). Merolla, dans l'accès d'une violente colique, fut soulagé par quelques grains de ce poivre, qui venaient d'être cueillis dans un bois du comté de Sogno, et qu'un

(1) Dapper, *Afrique*, p. 363.

(2) Dapper, p. 364.

nègre lui conseilla d'avalér. Il ne faut pas douter, ajoute-t-il, que toutes ces contrées ne produisent d'excellents remèdes, auxquels il ne manque, pour être justement estimés, que d'être mieux connus(1).

Les palmiers sont ici de plusieurs espèces. On met d'abord dans ce rang le dattier et le cocotier. Le fruit du second, suivant Lopez, porte le nom de coco, parce que sa coque a quelque ressemblance avec la figure d'un singe(2), et sert d'épouvantail aux enfants. Une troisième espèce de palmier produit de l'huile, du vin, du vinaigre, du fruit et du pain. L'huile se tire de l'écorce ou de la peau du fruit. On la fait bouillir pour la conserver. Sa couleur et sa substance même lui donnent beaucoup de ressemblance avec le beurre, excepté qu'elle est un peu verdâtre; mais elle sert à tous les usages de notre beurre et de notre huile. Les nègres l'emploient aussi à se frotter le corps. Le pain se fait des noyaux ou du fruit, qui ressemblent aux amandes, mais qui sont un peu plus durs. Ils renferment une certaine moelle, qu'on prétend fort saine et fort nourrissante. Le fruit, dans sa totalité, c'est-à-dire avec sa coque, est d'un assez beau vert, et se mange cru ou grillé. On tire le vin du tronc, comme dans les autres pays de l'Afrique, par des incisions qui se font au sommet(3). Mèrolla dit à ce sujet que l'espèce de pal-

(1) Merolla; *Churchill's Collection*, t. 1, p. 635.

(2) Pigafetta, p. 41. Cavazzi, p. 31, décrit aussi le coco, et en donne la figure pl. 3, quoique Tuckey et Smith ne l'aient pu découvrir sur les bords du Zaïre. Voyez ci-après.

(3) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 41; et Cavazzi, p. 30.

mier préféré par les nègres à tous les autres, est celle qui produit du vin et de l'huile. Ils en plantent un grand nombre dans les campagnes. Les fruits croissent en grappes, mais si serrés qu'ils ne paraissent pas distingués; et chaque grappe est d'une grosseur si extraordinaire, que l'homme le plus robuste n'en porterait pas plus d'une ou deux. On les nomme chachii (kakii), en langue du pays, et les noyaux, embé.

Les habitants de Congo, selon le même voyageur, ont une autre sorte de palmier, qui ne croît qu'aux bords des rivières, et qu'ils nomment matomé. Ils en tirent beaucoup plus de vin que de l'autre; mais il est d'une qualité plus froide: on le nomme embetta. Dans les cantons où les palmiers ne produisent pas de vin, les nègres se composent une liqueur artificielle avec du blé d'Inde, qu'ils font tremper dans l'eau. Ils l'en tirent ensuite pour en exprimer la liqueur, en le battant et le pressant dans quelque vase. Après l'avoir coulée, ils la boivent dans cette fraîcheur, et la trouvent excellente. Elle se nomme guallo (1).

Le tamgra est encore une espèce de palmier qui porte un fruit semblable à l'olive; mais comme il a peu de goût, les nègres l'abandonnent aux singes. Le palmier nommé matcha produit, pour fruit, des cordons de petites balles extrêmement dures, qui, étant pilées et mêlées avec la poudre de l'ivoire d'engalla, espèce de sanglier, ne laissent pas de faire un

(1). Merolla Churchill's Collection, t. 1, p. 634.

merveilleux cordial (1). Cet arbre ressemble beaucoup au matomé, s'il n'est pas le même. Ses feuilles donnent une espèce de fil, dont les habitants se fabriquent des étoffes. De ses plus petites branches, qui sont fort souples et fort unies, on fait des hamacs, ou des filets pour les voyages. Les grandes branches servent à bâtir les maisons. Selon Cavazzi, le fruit du mateba donne une liqueur qui guérit la fièvre et la dysenterie; il est plus petit que le coco; et il ajoute que les Indiens le nomment coco des Maldives (2).

Le premier objet qui frappa les yeux de Merolla en abordant sur la côte de Benguella, fut une extrême abondance de dattiers, qui viennent beaucoup mieux dans cette contrée que dans les autres parties méridionales de l'Afrique, quoiqu'en bonté ils soient fort inférieurs à ceux de l'est. Il observa aussi quantité de vignes, en allées et en berceaux. Mais quoique l'humidité du pays leur fasse porter du fruit deux fois l'année, on n'est point encore parvenu à pouvoir en tirer du vin, parce que l'excès de la chaleur sert moins à mûrir le raisin qu'à le faire pourrir. Il n'y a point de maison dans cette contrée qui n'ait sa source d'eau (3). On trouve l'eau partout à deux pieds de profondeur, et sa fraîcheur paraît surprenante à si peu de distance du rivage (4).

(1) Merolla, t. 1, p. 606 et 634.

(2) Cavazzi, p. 32.

(3) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 606. Mais on a remarqué, d'après l'auteur même, que cette eau est très malsaine.

(4) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 634.

L'arbre nommé ogheghé donne un fruit qu'on prendrait pour une prune jaune, d'une odeur charmante et d'un goût délicieux. Ses branches servent à faire des palissades et des salles vertes, pour s'y mettre à couvert des rayons brûlants du soleil (1).

Selon Zucchelli, qui ne parle que de la principauté de Sogno, où il résidait, on ne trouve point dans cette contrée le palmier-dattier proprement dit qu'on rencontre en Barbarie, en Égypte, et dans le nord de l'Afrique; mais on y voit quatre espèces différentes de palmiers, qui tous portent des fruits, savoir : le palmier à cocos; ou le cocotier, et le matéba déjà mentionnés; le palmier bordone; et enfin une quatrième espèce, ou le palmier proprement dit, et qui n'a point d'autre surnom. Celui-ci produit un fruit assez semblable aux dattes, qui, lorsqu'on le pile dans un mortier, donne une substance jaune, grasse, onctueuse; assez semblable au beurre, dont on se sert comme huile et comme beurre pour l'éclairage et pour la table. On tire du melaffo, ou du vin de ce palmier (2). Le bordone en donne aussi, mais il est moins spiritueux.

On trouve dans les mêmes pays quantité d'arbres aromatiques et propres aux usages de la médecine. L'angariaria tient le premier rang dans cette classe. Le bois et la racine de cet arbre, mais surtout le

(1) Pigafetta, *Relation de Congo*, p. 42. Selon Brown, ce serait le gangi des bords du Zaïre; un ximénia. Voyez ci-après.

(2) Zucchelli, p. 202. Ce palmier est le palmier à beurre décrit par Lopez et autres voyageurs, ou l'*elœis guineensis*. Le bordone est peut-être le même que le matomé de Merolla.

bois, passent pour un remède excellent contre les douleurs de reins, sans en excepter la pierre ni la gravelle. De là vient qu'aucune de ces maladies n'a jamais été de longue durée dans le pays. Zucchelli ajoute que cette plante croît en abondance dans les îles du Zaïre, et que les missionnaires la transportent en Italie (1). Un autre arbre fort utile à la médecine est le chiseco, dont toutes les parties sont également bonnes pour la fièvre, en les réduisant en poudre et les mêlant dans une cuillerée d'eau. Le même bois prévient les évanouissements, lorsqu'on l'applique sur les tempes ou sur le front. Le chicongo, autre arbre médicinal, est célèbre par la vertu purgative qu'on lui attribue. Mais le plus surprenant de tous les arbres de Congo est le mignamigna, qui produit du poison d'un côté, et l'antidote de l'autre. Si l'on est empoisonné par le bois ou par le fruit, les feuilles servent de contre-poison. Au contraire, si l'on a pris du poison par les feuilles, il faut avoir recours au bois ou au fruit. Ce fruit ressemble à un petit limon.

Le donno n'a que son écorce à vanter. On lui attribue l'odeur et les vertus de la cannelle. Quoique le pays ne produise point d'ail, il compte parmi ses arbres un bois qui a la même odeur et le même goût (2).

Le ncassa de Cavazzi, dont nous avons déjà parlé comme d'un légume nourrissant que Merolla nomme ncasse, est mentionné par ce même voyageur dans

(1) Zucchelli, p. 201. Merolla, *Church. Collection*, t. 1, p. 635.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 635.

un autre endroit de sa relation comme un arbré peu élevé dont on se sert dans les épreuves du chilombo; il est, dit-il, de couleur rouge, a des qualités merveilleuses pour guérir le mal de dents et l'enflure des gencives. Il en a de pernicieuses, au contraire, pour les oiseaux; car s'ils se perchent un moment sur ses branches, ils tombent aussitôt sans vie (1). L'embotta est un arbre d'un bois fort noueux, qui sert à faire des arcs. Il porte dans sa racine le remède de l'embasser, maladie commune parmi les habitants. L'arbre que les Portugais nomment páo del cábra, c'est-à-dire bois de serpent, a des vertus fort puissantes contre la fièvre, comme le mofrissasonho en a contre le poison. La gomme almesiga distille d'un arbre du même nom. Elle a l'odeur de la gomme élémi. C'est un remède souverain pour plusieurs maladies, surtout pour les humeurs froides et les meurtrissures de membres. On tire d'une autre plante une sorte d'aloès, qui ne cède point à celui de l'île de Socotra.

• L'orore de bifios est une espèce de mauve qui a tiré son nom de sa vertu contre une maladie des nègres, qui se nomme bitios (2).

Selon Lopez, la casse, les tamarins et d'autres drogues recherchées dans la pharmacie, croissent ici fort abondamment, et passent entre les nègres pour des spécifiques contre la fièvre (3).

(1) Voyez ci-dessus, p. 260; et Merolla, Churchill, t. 1, p. 614 et 633; Cavazzi, p. 25.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 364-365.

(3) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 42.



Zucchelli croit avoir aperçu la casse en voyageant dans son hamac; mais comme il ne put descendre, il n'ose affirmer le fait. Cavazzi nous apprend que les vignes, qu'on a transportées des Canaries et de Madère au Congo, y produisent des fruits deux fois l'année. Mais il observe que cela n'est vrai que pour celles que les capucins cultivent dans leur jardin; les autres se chargent plutôt de pampres que de grappes (1).

Léonard, frère laïque capucin, dont on a lu quelquefois le nom dans les relations précédentes, et qui avait fait un long séjour dans le pays, assura Merolla qu'il avait vu du storax, du benjoin et de la casse; mais que les nègres n'en faisaient aucun cas.

Cavazzi parle avec admiration de quelques fleurs du Congo. Des lis de la plus éclatante blancheur ornent les campagnes et les forêts. Les tulipes de Perse y croissent en bouquets de dix ou douze fleurons, et répandent une odeur délicieuse; enfin, notre auteur y a vu des tubéreuses, qui produisaient jusqu'à deux cents fleurs plus petites, à la vérité, que celles d'Europe, mais très odorantes et de couleurs variées. On trouve aussi au Congo des jacinthes qui poussent sans culture et en abondance (2).

(1) Cavazzi, p. 37 et 482; Labat, t. 1, p. 1144.

(2) Cavazzi, p. 39-40; Labat, t. 1, p. 151-152.

## § III.

## Mammifères.

Il y a peu d'animaux dans le royaume de Congo qui ne lui soient communs avec le royaume d'Angola ; tels sont les éléphants, les zèbres, les léopards, les lions, les buffles roux, les loups, les renards, les grands chats sauvages, les catamonts, les macacos, les empalancas, les civettes, les sangliers, les emgallaâ. On peut compter aussi dans ce nombre les bestiaux ou les bêtes privées, telles que les vaches et les bœufs, les moutons, les chèvres et les porcs, qui sont en grand nombre dans la plupart des provinces, surtout dans celles de Bamba et Pemba. On y trouve aussi une prodigieuse quantité de cerfs, de daims, de chevreuils et de gazelles. Lopez en vit des troupeaux innombrables. Il y a une grande abondance de toute sorte de gibier, et aussi un grand nombre de chasseurs qui se font une occupation de le détruire.

Il se trouve des éléphants dans toutes les parties du royaume de Congo. Cependant ils sont plus communs dans les cantons où les bois, les pâturages et les rivières sont en plus grand nombre, tels que le pays de Bamba et de Pemba. Lopez ayant pris plusieurs fois, dans le sable, la mesure du pied des éléphants, en trouva un de quatre-empans de largeur (1). Les habitants du pays prétendent que cet ani-

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 26-27.

mal vit cent cinquante ans, et ne cesse pas de croître jusqu'au milieu de cet âge. Lopez prit plaisir à peser plusieurs dents, dont chacune était d'environ deux cents livres (1). Il assure, contre l'opinion des anciens, que l'éléphant se couche à terre (2); qu'il plie les genoux, et que, de ses pieds de devant, il abaisse les branches des arbres pour se nourrir de leurs feuilles. Si les arbres sont trop élevés, il les ébranle si puissamment avec l'épaule, qu'il parvient à les renverser. S'ils ont moins de force dans leur hauteur, il les courbe avec ses dents jusqu'à ce qu'il puisse atteindre aux feuilles. Mais il arrive aussi quelquefois que ses dents se brisent par l'effort; et, suivant Lopez, c'est la raison qui en fait trouver un si grand nombre dans les forêts. Selon le même voyageur, les femelles ne conçoivent qu'une fois en sept ans, et ne portent pas plus de deux ans. La peau des éléphants de Congo est d'une dureté incroyable: elle a quatre pouces d'épaisseur. Lopez assure qu'un de ces animaux ayant été tiré d'un coup de pierrier (3), la balle ne perça point sa peau. Mais il fut si misérablement meurtri, qu'après avoir fui pendant trois jours, et tué dans sa fureur plusieurs esclaves qui se rencon-

(1) Selon Lopez, on appelle dans le pays les dents d'éléphant, mene manzao, et les jeunes éléphants, moana manzao, c'est-à-dire enfants d'éléphants. Cavazzi nous apprend (p. 142) que les Mocicongos ou naturels du Congo nomment l'éléphant nzavi, et les Ambondos ou naturels d'Angola le nomment zamba. Mau-zao semble être le même nom que zau, donné par Zucchelli; le même aussi que le nzavi de Cavazzi.

(2) On croyait anciennement que les éléphants ne pouvaient se coucher, ni se relever quand ils étaient à terre.

(3) Pigafetta, p. 28.

trèrent sur son passage, il mourut de ses blessures. Zucchelli, ainsi que nous l'avons dit, tua un éléphant près de Chiava, où on nomme ces animaux zau (1).

Les éléphants ont à la queue une sorte de poil ou de soie, de l'épaisseur d'un jonc, et d'un noir fort brillant. La force et la beauté de ce poil augmentent avec l'âge de l'animal. Une seule de ces queues se vend quelquefois deux ou trois esclaves, parce que les seigneurs et les femmes sont passionnés pour cet ornement. Tous les efforts d'un homme, avec les deux mains, ne peuvent rompre un seul poil de cette queue. Quantité de nègres se hasardent à couper la queue de l'éléphant, dans la seule vue de se procurer ces poils. Ils le surprennent quelquefois tandis qu'il monte par quelque passage étroit, dans lequel il ne peut se tourner, ni se venger avec sa trompe. D'autres, beaucoup plus hardis, prennent le temps où ils le voient paître, lui coupent la queue d'un seul coup, et se garantissent de sa fureur par des mouvements circulaires, que la pesanteur de l'animal et la difficulté qu'il trouve à se tourner ne lui permettent pas de faire avec la même vitesse. Cependant il court plus vite en droite ligne que le cheval le plus léger, parce que ses pas sont beaucoup plus grands (2). Merolla observe qu'un grand nombre de nègres idolâtres dans ces contrées, surtout les Jagas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs,

(1) Zucchelli, p. 317. Voyez t. XIII, p. 369 de cet ouvrage ; et ci-dessus, p. 283 de ce volume.

(2) Pigafetta, *Rèlatione di Congo*, p. 27.

ils conservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force; ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être tranchée d'un seul coup, et l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu (1).

L'éléphant, dit Lopez, est d'un naturel fort doux, et peu inquiet pour sa sûreté, parce qu'il se repose sur sa force; s'il ne craint rien, il ne cherche pas non plus à nuire. Il s'approche des maisons sans y causer aucun désordre. Il ne fait aucune attention aux hommes qu'il rencontre; quelquefois il enlève un nègre avec sa trompe, et le tient suspendu pendant quelques moments; mais c'est pour le remettre tranquillement à terre. Il aime les rivières et les lacs, surtout vers le temps du midi, pour se désaltérer ou se rafraîchir; il se met dans l'eau jusqu'au ventre, et se lave le reste du corps avec l'eau qu'il prend dans sa trompe. Lopez est persuadé que c'est la multitude des étangs et des pâturages qui attire un si grand nombre d'éléphants dans le royaume de Congo; il se souvient, dit-il, d'en avoir vu plus de cent dans une seule troupe, entre Cazanzé et Loanda; car ils aiment à marcher en troupe, et les jeunes, surtout, vont toujours à la suite de leurs mères (2).

Avant l'arrivée des Portugais, les nègres de

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 637; et Zuochelli, p. 105 et 317. On a vu la même superstition dans les parties occidentales de l'Afrique.

(2) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 28-29.

Congo ne faisaient aucun cas des dents d'éléphant; ils en conservaient un grand nombre depuis plusieurs siècles, mais sans les mettre au rang de leurs marchandises de commerce. De là vient, dit le même auteur, que les vaisseaux de l'Europe en apportèrent une si prodigieuse quantité du Congo et d'Angola, jusqu'au milieu du dernier siècle; mais ils épuisèrent enfin le pays, et les habitants sont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux autres contrées (1) pour en fournir au commerce de l'Europe. Cependant Zucchelli dit qu'on se procurait de son temps beaucoup de dents au Congo, et qu'on en transportait par centaines et par milliers au Portugal, en Espagne et en France. Leur poids commun était de soixante livres (2).

Battel demanda aux Marambas nègres qui habitent le Loango si les dents de l'éléphant tombent et se renouvellent. Ils lui répondirent qu'ils ne le croyaient pas, et qu'ils en trouvaient souvent dans les forêts avec le reste de la carcasse (3). Cet éclaircissement s'accorde avec le récit d'un grand nombre de voyageurs. Dapper ajoute qu'il se trouve des dents creuses et cariées, qui se corrompent ainsi en demeurant long-temps exposées aux vents et à la pluie. Les peuples de Bamba et de Pemba n'ont jamais

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 29; Dapper, *Afrique*, p. 345-346.

(2) Zucchelli, p. 99.

(3) Battel, *Pinkerton's Collection*, t. XVI, p. 334. Maramba est le nom du fétiche de la ville de Mayumbo ou Mayumba, et les Marambas paraissent être les mêmes que les habitants de Mayumba; mais cette partie de la relation de Battel est obscure.

eu, selon Lopez, l'art d'apprivoiser les éléphants; mais ils entendent fort bien la manière de les prendre en vie. Leur méthode est d'ouvrir, dans les lieux que ces animaux fréquentent, de larges fossés qui vont en se rétrécissant vers le fond; ils les couvrent de branches d'arbres et de gazon, qui cachent le piège. Lopez vit sur les bords de la Coanza un jeune éléphant conduit par sa mère, qui était tombé dans une de ces tranchées; après avoir employé inutilement toute sa force et son adresse pour le tirer du précipice, la mère remplit la fosse de terre, comme si elle eût mieux aimé tuer et ensevelir sa chère géniture, que de l'abandonner aux chasseurs. Elle exécuta cette opération à la vue d'un grand nombre de nègres, qui s'efforcèrent en vain de la chasser par le bruit, par la vue de leurs armes, et par des feux qu'ils lui jetaient pour l'effrayer (1).

Selon Braun, on prend beaucoup d'éléphants dans le royaume d'Angola; on observe les étangs ou les sources où ces animaux vont se désaltérer, et sur la route on creuse des fosses qu'on recouvre de terre, et dans lesquelles ils tombent; après quoi les nègres les tuent avec leurs sagaies. Les plus grosses dents, selon Braun, sont du poids de cent livres. La queue de l'éléphant, selon le même auteur, est aussi très recherchée; on en fait des bracelets et des chassemouches ou éventails, et des soies qui s'y trouvent

(1) Pigafetta, *Relations di Congo*, p. 28. Dapper dit nettement que les nègres n'ont pas l'art de prendre les éléphants en vie. *Afrique*, p. 346.

les habitants d'Angola fabriquent des petites cordes ou ficelles d'une force merveilleuse (1).

Merolla raconte les ruses qu'on emploie dans le comté de Sogno pour tuer les éléphants. Lorsqu'ils paraissent en troupe, le chasseur se frotte tout le corps de leurs excréments, et, rampant jusqu'à eux avec sa lance, il se glisse doucement sous leur ventre, jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion d'en frapper un sous l'oreille. Aussitôt qu'il a donné le coup, il s'éloigne avant que l'animal ait eu le temps de le reconnaître. L'odeur de la fiente trompe tous les autres, qui, continuant de marcher, laissent leur compagnon en proie à l'heureux chasseur. Si l'animal, blessé dans un endroit si sensible, conserve assez de force pour se défendre, ou pour attaquer même son ennemi, la seule ressource du chasseur est de se retirer en faisant plusieurs tours, et d'attendre qu'il soit entièrement affaibli par la perte de son sang, qui ne cesse pas de couler jusqu'à sa mort (2).

Dapper observe que l'éléphant, après avoir été blessé, emploie toutes sortes de moyens pour tuer son ennemi; mais que s'il obtient cette vengeance, il ne fait aucune insulte à son corps. Au contraire, son premier soin est de creuser la terre de ses dents, pour lui faire un tombeau, dans lequel il l'étend avec beaucoup d'adresse; ensuite il le couvre de terre et de feuillages. Mais ceux qui font leur occu-

(1) Braun, dans de Bry, vol. v, partie 8, p. 10.

(2) Merolla, Churchill's Collection, t. 1, p. 636.



pation de cette dangereuse chasse se cachent fort soigneusement après avoir tiré leur coup, et suivent de loin l'animal, en jugeant de sa faiblesse par sa marche: Ils cherchent l'occasion de lui faire de nouvelles blessures; et lorsqu'ils le croient près de sa fin, ils s'approchent hardiment pour l'achever.

On lit, dans le même auteur, que la nature a placé dans la tête, Cavazzi dit dans le ventricule, de plusieurs éléphants une sorte de bézoard, de couleur pourpre, à laquelle on attribue des qualités fort salutaires (1). Merolla nous apprend que les nègres font distiller au soleil une certaine eau des jambes de l'éléphant, et qu'ils la regardent comme un puissant remède pour l'asthme, les sciaticques et les humeurs froides (2). Cavazzi parle d'un petit insecte rouge de la grosseur d'une fourmi, appelé insondo, qui s'introduit dans la trompe de l'éléphant, et lui cause une vive douleur qui le fait entrer en fureur, et le porte quelquefois à se donner la mort (3).

Les cornes des rhinocéros viennent du pays des Anzicps; elles sont fort recherchées des nègres de Congo, qui les croient d'un usage admirable dans plusieurs maladies. Mais, selon Pigafetta, on n'a jamais appris que ce royaume, ou celui d'Angola, produisît l'animal même. Il porte aux Indes le nom de bada (4). Merolla prétend néanmoins qu'il s'en trouve dans le pays de Benguella, et qu'ils y sont

(1) Dapper, *Afrique*, p. 346; et Cavazzi, p. 40.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 637.

(3) Cavazzi, p. 41; Labat, t. 1, p. 156.

(4) Pigafetta, p. 29.

nommés abada par les nègres. Cette espèce de licornes, dit-il, est fort différente de celle qui est vantée par les naturalistes. On l'assura qu'il n'en existe plus de cette dernière espèce (1). Un missionnaire théatin, qui revenait de Goa, lui raconta qu'il avait pris des soins inutiles pour en trouver aux Indes orientales, et que plusieurs astronomes du pays, surtout quelques Chinois de sa connaissance, prétendaient avoir trouvé, par leurs calculs, que toutes les licornes étaient mortes le jour de la mort du Sauveur (2). L'abada ou la licorne de Beñguella, suivant le même auteur, est ordinairement de la grosseur d'un bœuf. Le mâle seulement est armé d'une corne au front; il a les mêmes propriétés que l'ancienne licorne, lorsqu'il est pris jeune, ou qu'il ne s'est jamais accouplé; mais les vieux perdent beaucoup de leur vertu dans l'accouplement (3). Cavazzi parle aussi de l'abada ou ndemba qui ne se trouve guère que dans les provinces centrales du Congo. Cet animal, que notre auteur avoue n'avoir jamais vu, n'a qu'une corne au-dessus des narines. Le même auteur parle d'un autre abada ou alicorno, de la taille d'un grand cheval, qui porte deux cornes, l'une sur le front, et l'autre au-dessus des naseaux (4). Enfin, Zucchelli confirme ce que Cavazzi rapporte de l'abada, et dit que cet animal a une grande corne pleine, et une

(1) Il y a beaucoup d'apparence qu'il n'y a jamais eu d'autre licorne que le rhinocéros.

(2) Nouveau trait de la simplicité de l'auteur.

(3) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 806.

(4) Cavazzi, p. 41; Labat, t. 1, p. 169.

autre, plus en arrière, beaucoup plus petite (1).

Le même pays produit un autre animal que les habitants nomment impanguazza ou empacasse (2). Quelques uns, au nombre desquels est Dapper, le prennent pour le buffle. D'autres y trouvent seulement beaucoup de ressemblance. L'éditeur de la relation de Lopez dit qu'il porte le nom de dante en Allemagne, qu'il est un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui ressemble par la tête et le poil; que sa couleur est rougeâtre; qu'il a les cornes du bouc, unies, luisantes, et tirant sur le noir; que les nègres en font quantité de petits ustensiles et de parures; que la peau de ces animaux se transporte en Portugal, et de là dans les Pays-Bas, où l'on en fait des corselets et des plastrons. Les habitants s'en servent pour leurs boucliers, mais ils n'ont pas l'art de les préparer. Cette peau est à l'épreuve des flèches. Cependant ils emploient l'arc comme le fusil pour tuer l'animal. La chasse en est dangereuse. Un empacasse qui surprend le chasseur, le foule aux pieds, le frappe de son museau, parce qu'il ne peut se servir de ses cornes, et ne le quitte que mort ou mourant. Le même auteur ajoute que les déserts du royaume des Anzicos sont remplis de buffles et d'ânes sauvages (3). Mais Dapper assure que le buffle porte le nom d'empacasse dans le royaume de Congo; qu'il a le poil rouge et les cornes noires, et que les habi-

(1) Zucchelli, p. 99.

(2) Lopez l'appelle empachas; Dapper, empacasse; Carli, empacasse; et Merolla, impanguazza, ainsi que Cayazzi.

(3) Pigafetta, p. 14 et 31.

tants font de ses cornes divers instruments de musique. Il le représente comme un animal fort dangereux. Il ajoute, mais sur le témoignage d'autrui, qu'une vache meurt à l'instant, si elle pâit dans le même pâturage qu'un buffle : d'où il conclut que l'haleine du buffle est un poison pour les autres bestiaux. Sa chair est grossière et coriace. Cependant les esclaves en mangent volontiers, après l'avoir coupée en pièces, qu'ils font sécher au soleil (1).

Carli, dans un voyage qu'il fit à Bamba, vit un grand nombre d'empacasses, qu'il appelle pacasses. Il leur trouva la figure du buffle et le rugissement du lion. Tous ceux qui tombèrent sous ses yeux étaient blancs, avec des raies ou des taches rouges et noires. Les pacasses, dit-il encore, ont les oreilles longues d'une demi-aune, et les cornes fort droites. Ils regardent les passants d'un œil fixe, mais sans leur nuire, lorsqu'ils ne sont point attaqués. Le mâle et la femelle se tiennent toujours ensemble (2).

Au temps du voyage de Zucchelli, les bœufs étaient si communs dans les environs de Benguella, que les plus grands et les plus gras ne se vendaient pas plus d'un écu. On n'en fait aucun usage pour l'agriculture ou le charroi. On n'estime de la chair que les quartiers; on rejette le reste, qu'on laisse avec la peau et la tête et les pattes se dessécher au soleil (3).

D'après la description que Merolla donne des va-

(1) Dapper, *Afrique*, p. 346.

(2) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 564.

(3) Zucchelli, p. 99.

ches sauvages, qu'il appelle impanguezzé, c'est évidemment l'empacasse de Lopez et de Dapper, le pacasse de Carli. Il s'en trouve, dit-il, de rouges, de noires, et d'autres couleur de cendre; elles sont d'une légèreté extrême à la course; leurs cornes sont d'une longueur que l'auteur appelle excessive. Lorsqu'elles se sentent blessées, elles font face au chasseur, comme les buffles, l'attaquent furieusement et le tuent, s'il ne trouve un arbre pour asile. Leur chair est nourrissante et de fort bon goût. La moelle qui se tire de leurs os est un spécifique infailible contre les humeurs froides et les tranchées. C'est de leur peau que les nègres font leurs meilleurs boucliers; elle résiste à la plus forte flèche; et l'on est en sûreté, dit l'auteur, sous cette espèce de mur (1). Les impanguazzé se réunissent, suivant Cavazzi, en troupeaux de deux à trois cents. Les lions et les tigres leur font sans cesse la guerre, mais quelquefois sans succès, car ces animaux se défendent à merveille.

L'empalanga est, suivant Lopez, un autre animal de la grosseur d'un bœuf. Il en a aussi la forme, excepté qu'il a le cou plus haut et qu'il porte la tête au vent. Ses cornes sont larges et tortues, divisées en plusieurs branches, dont l'extrémité est fort pointue. Leur longueur est de douze ou quinze pouces. Quoique l'empalanga n'habite que les forêts, c'est un animal fort doux. On mange sa chair. La peau de son cou est d'un fort bon usage pour les semelles des souliers. Il ne serait pas difficile de rendre cet animal

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 607; et Cavazzi, p. 42. Il écrit impanguazza.

propre au labourage et à d'autres services (1). Suivant Cavazzi, l'empalanga, qu'il nomme impallancha, est de la taille du mulet; sa peau est tachetée de blanc et de roux, et ses cornes sont droites, tortillées ensemble et fort pointues. La loi des Jagas leur défend de manger la chair de ces animaux, et de les laisser pénétrer dans l'enceinte de leur camp (2). Dapper dit que l'empalanga ressemble au bœuf, et qu'il s'en trouve de différentes couleurs, brun, rouge et blanc (3). Merolla lui donne la grosseur de l'impariguetza, et la couleur qu'on nomme alezan dans les chevaux. Il en vit plusieurs dans le pays de Benguela. Ces animaux ont, dit-il, les cornes droites, mais entrelacées; et c'est par les différents degrés de ce mélange qu'on juge de leur âge (4). Il leur trouva quelque ressemblance avec la mule. Leur chair est blanche, mais spongieuse et insipide. Les habitants prétendent que l'usage en est dangereux pendant que ces animaux sont en rut. Ils assurent la même chose de leurs boucs sauvages. Un jour quelques chasseurs en apportèrent un au couvent de Sogno, qu'on soupçonnait d'être dans cet état, et que les capucins ne laissèrent pas de recevoir, parce qu'ils n'en connaissaient pas le danger. Ils en mangèrent une partie, et réservèrent le reste pour le jour suivant. Mais le comte de Sogno n'en fut pas plutôt informé, qu'il se rendit au couvent avec une nombreuse suite;

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 31.

(2) Cavazzi, p. 43; Labat, t. 1, p. 161.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 346.

(4) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 607.

et, marchant droit à la cuisine, il donna ordre non seulement que la chair fût jetée, mais que les vaisseaux mêmes qui la contenaient fussent brisés. Il aurait brûlé toute la maison, dit l'auteur, dans la crainte d'une infection dont il ne paraissait aucune marque, si les missionnaires ne lui eussent représenté fort humblement qu'il s'alarmait mal à propos; et que personne ne s'étant senti de l'imprudence qu'on avait commise, il y avait beaucoup d'apparence qu'elle n'était pas fort dangereuse. Lorsque ces animaux commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui ressemblent au bézoard. Celles qui se trouvent dans les mâles passent pour les meilleures, et sont vantées par les nègres comme un spécifique éprouvé dans plusieurs maladies, surtout contre le poison. Si l'on ne prend soin de les tirer aussitôt que l'animal est tué, elles disparaissent par une prompté dissolution. Quoiqu'elles soient d'abord fort molles et fort tendres (1), l'air les endurecit, et leur donne bientôt la consistance de pierre.

Dapper décrit un autre animal, qu'il nomme goulung et goulongo. Il est fort commun, dit-il, dans toutes ces régions. Sa couleur est brune et mêlée de quelques taches blanches. Il est armé de deux cornes fort pointues. Le même auteur lui donne aussi le nom de chevreuil, quoiqu'il ne lui ait pas paru plus gros qu'un bouc ou un mouton, avec lequel il lui trouve autant de ressemblance pour la figure, qu'à sa chair

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 607.

pour le goût. Il ajoute que dans la plupart des pays nègres on le compte au nombre des meilleurs aliments; mais que les habitants de Congo et les Ambondos se font scrupule d'en manger, et poussent ce scrupule si loin, qu'ils ne toucheraient point au vaisseau dans lequel il a bouilli, ni aux armes dont on s'est servi pour le tuer : en un mot, ils le mettent au rang de leurs chigillas, ou mets défendus, dans la persuasion que s'ils en avaient mangé, ils perdraient l'usage de quelque membre, et que leurs doigts ou leurs orteils tomberaient en pourriture (1). Cavazzi confirme le récit de Dapper (2); mais il compare les golungos à des cerfs ou à des chèvres sauvages; il dit que ces animaux, qu'on nomme aussi viadi et bambi, sont sans cornes, ou que, s'ils en ont, elles ont à peine un pouce de long.

Un animal, qu'à cause de sa ressemblance avec l'élan les auteurs nomment ainsi, est assez commun dans le royaume de Congo. Les vertus qu'on suppose à l'un de ses pieds lui font donner par les nègres le nom de *ncocó*, qui signifie, dans leur langue, excellente bête (3). Comme la difficulté consiste à découvrir dans quel pied cette propriété réside, leur méthode est de le frapper d'un coup qui soit capable de l'abattre, et d'observer quel pied il lève d'abord, pour s'en faire un remède

(1) Dapper, *Afrique*, 1686, p. 347.

(2) Cavazzi, p. 43.

(3) Les Espagnols l'appellent la *gran bestia* ou la grande bête. L'auteur en vit plusieurs dans le pays de Benguella. Merolla, p. 406; Cavazzi, p. 42.



contre sa blessure. Il commence par s'en gratter l'oreille; et les chasseurs, attentifs à ses mouvements, lui coupent ce précieux membre d'un coup de cimeterre. On prétend qu'il n'y a point de spécifique plus infallible pour le mal caduc et les évanouissements. Pedro Gobero Sebastiano raconte, dans ses voyages, qu'il a vu quantité de ces animaux en Pologne. Ceux dont Merolla parle aussi, sur le témoignage de ses propres yeux, sont de la grosseur d'un petit âne et de couleur brunâtre, avec de longues et larges oreilles qui leur pendent comme aux épagneuls (1). Cette description se rapporte au macoco de Dapper. Sa grosseur, dit-il, est peu différente de celle du cheval; mais ses jambes sont longues et menues, son cou fort long et de couleur grise, avec quantité de petites raies blanches; ses cornes sont longues, pointues et très aiguës. La fiente de cet animal ressemble à celle de la brebis et a l'odeur de musc. Ses ongles renferment un remède contre l'engourdissement des nerfs (2).

Cavazzi décrit, sous le nom de nnessi, une petite espèce de gazelle, qui a beaucoup de rapport avec celles que nous ont précédemment fait connaître les relations de la Sénégambie, mais sur laquelle il nous fournit de nouveaux détails; son poil est de couleur cendrée, sa taille n'excède pas celle du chat, et sa tête est ornée de deux petites cornes. Ce charmant animal est d'une timidité incroyable; quand il va boire et qu'il a pris une gorgée d'eau, il s'enfuit

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 506.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 346.

aussitôt, puis il revient ; puis il s'enfuit encore, et fait ce manège à chaque gorgée. Il ne mange pas avec plus d'assurance : dès qu'il a saisi un peu d'herbe, il prend la fuite comme s'il était poursuivi des chasseurs. Il est dans un mouvement continu. Sa chair est une nourriture délicate et excellente. Les nègres se servent de sa peau pour faire les cordes de leurs arcs, et l'estiment plus que toutes les autres pour cet usage (1).

L'envoeri est un grand animal cornu, de la hauteur et de la forme d'un cerf. Mais l'animal le plus rare et le plus remarquable par sa beauté est le zebra ou zevera, qui se trouve dans le royaume de Congo. Lopez dit, je crois à tort, qu'on le trouve souvent dans certaines provinces de la Barbarie. Cavazzi, qui appelle le zèbre zerba, nous apprend qu'on en trouve de grands troupeaux dans la province de Benguella. Lopez ajoute qu'il a la forme de la mule, sans qu'on puisse le ranger dans cette espèce, parce qu'il a toutes les qualités nécessaires à la propagation. Sa peau n'a point de ressemblance avec celle d'aucun animal connu. Elle est ornée, dans toutes ses parties, de raies qui sont alternativement blanches, noires et brunes, chacune d'environ trois pouces de largeur. La tête, les oreilles, les jambes, le cou et son crin, qui n'a rien de remarquable par sa grandeur, sont charmés aussi régulièrement des mêmes bandes. Les pieds, le sabot et la queue ressemblent à ceux de la

(1) Cavazzi, p. 46 ; Labat, t. 1, p. 171.

SUR LES MAMMIFÈRES DU CONGO ET D'ANGOLA. 299

mule; mais la queue est fort épaisse et d'un fort beau gris. Par toutes ses autres qualités, le zèbre tient beaucoup du cheval. On ne doute point que s'il était apprivoisé, il ne pût servir aux mêmes usages. Il est robuste, et il produit chaque année. Sa course est si légère et si prompte, qu'elle est passée en proverbe parmi les Espagnols et les Portugais : léger, disent-ils, comme le zèbre (1). Battel assure qu'à l'exception de la queue, des crins du cou et de cette variété de couleurs dans ses bandes, le zèbre ressemble parfaitement au cheval. Il marche ordinairement en troupe; et quoique sauvage, non seulement il se laisse approcher à la portée de l'arc ou du fusil, mais il se laisse tirer deux ou trois fois avant que de prendre la fuite (2). Suivant Dapper, le zèbre, qu'il appelle aussi azebro, habite les forêts du royaume d'Angola, et s'y trouve en plus grand nombre que dans les autres régions. Il est si prompt à la course, qu'on le prend difficilement en vie. On ne l'apprivoise pas plus aisément lorsqu'il est pris. Cependant les Portugais se vantaient d'en avoir envoyé, depuis quelques années, quatre à Lisbonne, où le roi les employoit à traîner son carrosse. Celui qui les avait transportés en Portugal obtint pour récompense un office de notaire à Angola, qui devait subsister perpétuellement dans sa famille (3). Carli veut que le zèbre, par la taille et la force, ressemble exactement à la mule. Il parle avec

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 30.

(2) Battel, *Pinkerton's Collection*, t. xvii, p. 335.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 346.

admiration de ses bandes blanches, noires et jaunes, qui se succèdent régulièrement dans toutes les parties du corps, et qui sont si belles, dit-il, qu'on le prendrait pour l'ouvrage de l'art (1). Merolla dit, à peu près dans les mêmes termes, qu'on prendrait moins la peau du zèbre pour un cuir que pour une belle étoffe de soie, rayée de plusieurs couleurs de grandeur égale, blanches, noires et bordées de jaune ou de roux. Il assure que l'extrême légèreté de cet animal ne le rend pas moins inestimable que sa beauté, lorsqu'on est parvenu à l'appivoiser. Le père da Romano, supérieur général de la mission, envoya un présent de plusieurs peaux de zèbre au grand-duc de Toscane (2).

Du temps de Lopez, on voyait avec admiration, dans le royaume de Congo, de grands troupeaux de bœufs et de vaches, de porcs, de moutons et de chèvres. Les chèvres et les brebis donnaient trois ou quatre petits d'une seule portée, et jamais moins de deux (3). Merolla rend le même témoignage des chèvres. Il ajoute que les beliers ne sont point armés de cornes, comme en Europe; que les brebis sont moins fécondes que les chèvres, leur chair moins estimée; et qu'en général les habitants préfèrent la chair des chevreaux à celle des agneaux (4).

Si l'on en croit Cavazzi, c'est au Congo que l'on

(1) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 564.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 606-607. Il en vit à Benguella.

(3) Pigafetta, p. 31.

(4) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 657.

trouve le plus de lions, d'une grandeur démesurée; mais ces animaux n'y portent pas de crinière comme les lions des autres contrées. Leurs ravages sont inexprimables; il suffit de dire qu'ils dépeuplent des provinces entières. Près du village où demeurait Cavazzi, ils dévorèrent, en très peu de temps, plus de cinquante personnes. Ces animaux redoutables sont cependant susceptibles d'éprouver des sentiments de pitié. Cavazzi rapporte que des nègres, surpris par un lion, se jetèrent sur leurs genoux et se mirent à le supplier, en battant des mains comme ils ont coutume de faire devant leurs maîtres, et que le lion passa sans leur faire du mal. Les naturels du Loango recherchent les dents et les ongles des lions pour s'en parer: ils paient ces ornements des prix considérables (1).

On trouve des lions dans le pays des Anzicos; mais ils se montrent rarement dans la province de Bamba, quoique les tigres y soient fort communs (2). Ces derniers portent le nom d'engoi. Ces furieux animaux font la guerre aux nègres, et respectent les blancs. On a remarqué plusieurs fois qu'ayant attaqué pendant la nuit un blanc et un nègre, ils tuaient le nègre et laissaient le blanc sans lui nuire. Ils sont aussi féroces que le lion; ils rugissent comme lui. La méthode des nègres, pour les tuer, est d'employer des flèches empoisonnées. D'autres attachent

(1) Cavazzi, p. 44-45; Labat, t. 1, p. 166.

(2) Nous avons bien des fois remarqué que les tigres des voyageurs en Afrique sont les panthères et les léopards des naturalistes, qui ne connaissent jusqu'ici de vrais tigres, qu'en Asie.

un chevreau au pied d'un arbre, et tendent un piège par-devant. Lopez en ayant acheté un jeune, prit plaisir à l'élever avec du lait de chèvre, et s'en faisait suivre comme d'un chien; mais tout autre que lui ne l'aurait pas touché sans danger. Il poussait quelquefois des rugissements furieux, et, dans ces accès de colère, il avait le regard terrible. Un jour il dévora le chien de son maître. Dans une autre occasion, il tua un zèbre que Lopez avait fait élever avec soin. Enfin, la crainte de quelque accident plus funeste lui fit prendre le parti de le tuer d'un coup de mousquet. Le poil des lèvres d'un tigre passe entre les nègres pour un mortel poison; ils prétendent que, mêlé dans les aliments, il cause une espèce de fureur qui se termine par la mort. Aussi le roi de Congo punit-il sévèrement ceux qui lui apportent une peau de tigre sans la moustache (1). Le mani de Tubii, dans le comté de Sogno, tua un tigre dont il donna la peau à Zucchelli; il était, dit le voyageur, semblable aux tigres de Barbarie, que j'ai vus vivants en Italie, de la grandeur d'un gros chien de boucher, mais plus mince et plus allongé à la partie inférieure du corps.

L'espèce de loups, que les nègres du Congo appellent quambengos ou quimbungi, suivant Cavazzi, sont ici en fort grand nombre. Ils ont la tête et le cou fort gros, la forme du corps presque semblable à celle des loups de l'Europe, mais la tête grise, et des taches noires comme le léopard, dont ils n'approchent

(1) Pigafetta, p. 29-30; et Zucchelli, p. 105.

pas d'ailleurs pour la beauté (1). Ces animaux ont un goût fort ardent pour l'huile de palmier. Ils la découvrent à l'odeur, et l'enlèvent dans les huttes des nègres. Lopez ne fait pas difficulté d'assurer qu'ils chargent un flacon sur leurs épaules, comme une brebis, et qu'ils prennent ainsi la fuite avec leur proie (2).

Merolla leur attribue des qualités beaucoup plus dangereuses. Quelquefois, dit-il, ils infestent le pays en fort grand nombre; et se faisant pendant la nuit un passage au travers des murs de terre ou de branches de palmier, ils arrivent jusqu'aux habitants et les dévorent. Cependant le même auteur raconte, comme une histoire avérée, qu'un loup ayant pénétré dans une cabane où la femme d'un nègre avait laissé un de ses enfants endormi, il se reposa près de l'enfant sans lui causer aucun mal. Au retour de la mère, qui le surprit dans cette posture, il prit la fuite avec la même innocence (3).

Dans le pays de Sogno, qui fut le théâtre de cette aventure, Merolla nous assure qu'on voit peu de lions, de tigres et de loups, quoiqu'ils soient fort communs dans les pays voisins. S'il entre un de ces furieux animaux dans les terres du comte, le premier nègre qui le découvre est obligé, sous de rigoureuses peines, d'en avertir le mani ou le gouverneur du caouton. On donne aussitôt l'alarme pour rassembler tous les habitans, qui s'efforcent, par leurs cris et par le bruit de leurs tambours, de pousser le monstre dans

(1) Dapper, *Afrique*, p. 347.

(2) Pigafetta, p. 31.

(3) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 637.

quelque endroit ouvert. Là, quelque brave nègre, le sabre dans une main et la targette dans l'autre, affronte seul le monstre, reçoit ses attaques avec son bouclier, et prend son temps pour lui couper une ou deux jambes, dont la perte le fait tomber sans défense, et le livre à l'assemblée. Le même auteur distingue une espèce de lion qu'on appelle royal, et qui mérite ce nom, dit-il, par sa générosité. Sa contenance est fière, sa démarche majestueuse; mais, il ne nuit à personne s'il n'est forcé de se défendre (1).

Dans la même province, on voit une espèce de chiens sauvages, qui marchent toujours en troupe; pour faire la guerre aux lions, aux tigres, aux éléphants et aux autres bêtes farouches. Ils leur donnent la chasse avec une intelligence rare, et ils les attaquent avec une furie qui leur fait manquer rarement la victoire, quoiqu'il leur en coûte toujours beaucoup de sang. Mais ces belliqueux animaux ne se font pas redouter des hommes, à moins qu'ils ne soient affamés, et ils passent près des villes et des cabanes sans y causer le moindre désordre. Leur poil est roux, leur corps maigre et allongé. Cavazzi dit que leur pelage est moucheté sur le dos comme celui du tigre. Ils n'aboient pas, mais font entendre souvent de concert des hurlements terribles. Zucchelli en parle avec plus de détails, et nous apprend qu'on nomme cet animal la mebbie chasseresse, parce qu'elle donne la chasse à tous les animaux. (2) C'est, dit-il, un chien de chasse peu différent du loup,

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 637.

(2) Zucchelli, p. 210.



mais qui se rapproche davantage du chien braqué que du mâtin : ce sont, ajoute-t-il, des braqués sauvages; tandis qu'on peut considérer les loups comme des mâtins sauvages. Les mebbies vont en troupes de trente et quarante, et chassent ainsi en commun les plus redoutables animaux. On aime à les rencontrer dans les bois et dans les déserts lorsqu'on voyage, parce qu'alors on est certain de ne point être attaqué par les lions et par les tigres.

Dapper raconte qu'il se trouve au Congo un grand nombre d'ours et de sangliers. Les nègres donnent au sanglier le nom d'engalo ou engalla. Ces animaux ont de monstrueuses défenses, qui déchirent tout ce qu'elles attaquent. Il n'y a point de bêtes farouches qui causent tant d'épouvante aux nègres. Ils tremblent à leur approche. On prétend que la limure de leurs défenses, avalée dans quelque liqueur, est un antidote infailible. Les Portugais en font cet usage, et prétendent même qu'une pierre frottée contre leurs dents communique à l'eau une vertu admirable contre la fièvre. Ils ajoutent que le sanglier rétablit lui-même sa santé en frottant sa langue ou ses dents contre une pierre (1). Les engallas, dit Merolla, qui se trouvent en grand nombre dans les forêts de Benguella, ressemblent beaucoup au sanglier. Leurs dents, réduites en poudre, chassent la fièvre par les sueurs, et si cette poudre est mêlée avec le suc ou le jus de l'espèce de palmier qui se nomme matamba, elle devient un puissant antidote.

(1) Dapper, *Afrique*, p. 347; Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 606.

Le même auteur parle, dans un autre endroit, d'un grand nombre de sangliers qui se trouvent dans toutes les forêts du pays. Ce sont apparemment les mêmes animaux, qu'il nomme ailleurs engallas.

La province de Pemba produit des civettes, que les Portugais nomment algazia. Les habitants du pays n'avaient point attendu l'arrivée des Européens pour apprivoiser ce farouche animal, et lui faire rendre son musc, dont l'odeur leur plaisait beaucoup (1).

Il y a, dit Zucchelli, dans le pays de Sogno, deux très jolis quadrupèdes, petits comme les chats, et tachetés comme la panthère : ils se nomment bonghi et senghis. Ils ne diffèrent que par la couleur, car ils ont tous deux la bourse odorante de l'algazia ou de la civette. Ces petits animaux sont très sauvages, et à moins qu'on ne les prenne très jeunes, on ne peut les conserver en vie. Les nègres en tuent beaucoup, parce que leur pelage a de l'éclat, et qu'ils ont coutume d'attacher une peau de ces animaux par dessus le libonghi ou la petite pièce d'étoffe qui recouvre leurs parties naturelles, de telle sorte que la peau de la tête du quadrupède s'applique contre leur ventre, et que sa queue tombe entre leurs cuisses jusqu'à terre (2). Cette parure est réservée exclusivement au prince et aux nobles (3).

La province de Batta offre une infinité de belles

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 32.

(2) Dans le voyage de M. de Grandpré, il y a plusieurs figures de nègres dessinées avec cet ornement.

(3) Zucchelli, p. 209.

SUR LES MAMMIFÈRES DU CONGO ET D'ANGOLA. 307  
zibelines blanches et à pelage très fin, qui portent le nom d'inciré. Les nègres en font tant de cas, qu'il est défendu de faire usage de leur peau sans la permission du roi. Chaque zibeline vaut un esclave. On prend aussi des martres vers le pays des Anzicos, et les nègres se font des habits de leurs peaux (1).

Zucchelli parle aussi plusieurs fois de macaques, qui, parmi les quadrupèdes, sont les animaux qu'on apprivoise le plus fréquemment et le plus facilement, de même que les perroquets parmi les oiseaux (2).

L'animal du Congo, que Dapper nomme entien-gie, paraît évidemment le même que celui que nous venons de décrire, d'après Zucchelli, sous le nom de singhi. Sa peau, selon Dapper, est marquée de noir et de gris : son corps, fort petit et fort mince, est rayé très curieusement. Il a les jambes et la queue belles. Son séjour continuel est le sommet des arbres. On prétend même que la terre lui est mortelle. Il est toujours accompagné de vingt autres petits animaux à poil noir, nommés embis, dont la moitié le précède, et l'autre le suit. Lorsque la première partie de cette escorte est tombée dans le piège, le reste prend aussitôt la fuite; et l'entien-gie, privé de ses gardes, se laisse aisément arrêter. La peau de ce petit animal est en si grande estime, que le roi se réserve le droit d'en porter, ou ne l'accorde qu'aux personnes du premier rang. De ce nombre sont les rois de Loangò, de Cacongo et d'Angoy (3).

(1) Pigafetta, p. 32.

(2) Zucchelli, p. 208.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 347.

Zucchelli témoigne qu'une des chasses que les nègres font avec le plus de plaisir, est celle des souris. Elle a lieu pendant les mois les moins chauds de l'année. On prend alors une quantité considérable de ces petits quadrupèdes, on les mange rôtis, à la broche et avec la peau, ce qui les rend plus délicats, de la même manière que nous mangeons en Europe les beccigues et les ortolans (1).

• Les singes et les chats sauvages se rendent fort incommodés par leur nombre, surtout dans le comté de Sogno, vers la rivière de Zaïre (2). Merolla distingue trois sortes de singes : les magots ou les babouins qui sont les plus grands; une autre espèce, de la grandeur d'un chat et de plusieurs couleurs; une troisième, qui est encore plus petite. Les trois espèces ont la queue plus longue que le corps (3). Les nègres de qualité en nourrissent plusieurs, pour se faire un amusement de leurs tours de souplesse (4).

On trouve dans le royaume de Congo quantité de ces grands animaux, qu'on nomme orang-outang aux Indes orientales, et qui tiennent comme le milieu entre l'espèce humaine et les babouins. Battel raconte que dans les forêts de Mayomba, au royaume de Loangb, on voit deux sortes de monstres, dont les plus grands se nomment pongos, et les autres enjecos. Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme; mais ils sont beaucoup plus gros et de fort haute

(1) Zucchelli, p. 204.

(2) Pigafetta, p. 32.

(3) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 637.

(4) Pigafetta, p. 32.

SUR LES MAMMIFÈRES DU CONGO ET D'ANGOLA. 309

taille ; leurs mains , leurs joues et leurs oreilles sont sans poil , à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu , le poil n'en est pas fort épais , et sa couleur est brune. Enfin , la seule partie qui les distingue des hommes , est la jambe qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droit , en se tenant de la main le poil du cou. Leur retraite est dans les bois. Ils dorment sur les arbres , et s'y font une espèce de toit qui les met à couvert de la pluie. Leurs aliments sont des fruits ou des noix sauvages ; jamais ils ne mangent de chair. L'usage des nègres , qui traversent les forêts , est d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin , à leur départ , les pongos prennent leur place autour du feu , et ne se retirent pas qu'il ne soit éteint ; car , avec beaucoup d'adresse , ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois (1). Ils marchent quelquefois en troupes , et tuent les nègres qui traversent les forêts. Ils tombent même sur les éléphants qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent , et les incommodent si fort à coups de poing ou de bâton , qu'ils les forcent de prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de pongos en vie , parce qu'ils sont si robustes , que dix hommes ne suffiraient pas pour les arrêter. Mais les nègres en prennent quantité de jeunes , après avoir tué la mère , au corps de laquelle ses petits s'attachent fortement. Lorsqu'un de ces animaux meurt , les au-

(1) Battel, Pinkerton's *Collection*, t. xvi, p. 332-333.

tres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchas ajoute à ces observations de Battel, que, dans les conversations qu'il avait eues avec ce voyageur, qui était son voisin de campagne, il avait appris de lui-même qu'un pongo lui enleva un petit nègre, qui passa un mois entier dans la société de ces animaux; car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils surprennent, du moins lorsque ceux-ci ne les regardent point, comme le petit nègre l'avait observé. A son retour, dont l'auteur ne rapporte pas les circonstances, il raconta que les pongos sont de la hauteur de l'homme; mais que, dans leur masse, ils ont le double de sa grandeur. Battel n'a point décrit la seconde espèce de monstre; et Purchas, entre les mains duquel ses papiers ne tombèrent qu'après sa mort, ne put se procurer là-dessus les éclaircissements qu'il désirait; mais il s'imagine que ce peut être le pongo pygmée (1), dont on parle dans un autre endroit.

Dapper confirme que le royaume de Congo est plein de ces animaux, qui portent aux Indes le nom d'orang-outang, c'est-à-dire habitans des bois, et que les Africains nomment quojas-morrous (2). Cette bête, dit-il, est si semblable à l'homme, qu'il est tombé dans l'esprit de quelques voyageurs qu'elle pouvait être sortie d'une femme et d'un singe; chimère que les nègres mêmes rejettent. Un de ces ani-

(1) Purchas's *Pilgrimage*, t. 1<sup>er</sup>, p. 982. Il paraît que c'est une autre espèce de babouin.

(2) Il paraît que ce nom n'est en usage que dans le pays de Quoja, sur la côte de Malaguettes et dans les contrées voisines.

maux fut transporté de Congo en Hollande, et présenté au prince d'Orange, Frédéric-Henri (1). Il était de la hauteur d'un enfant de trois ans et d'un embonpoint médiocre, mais carré et bien proportionné, fort agile et fort vif, les jambes charnues et robustes, tout le devant du corps nu, mais le derrière couvert de poil noir. A la première vue, son visage ressemblait à celui d'un homme; mais il avait le nez plat et recourbé. Ses oreilles étaient aussi celles de l'espèce humaine. Son sein, car c'était une femelle, était potelé; son nombril enfoncé, ses épaules fort bien jointes, ses mains divisées en doigts et en pouce, ses mollets (2) et ses talons gras et charnus. Il marchait souvent droit sur ses jambes. Il était capable de lever et de porter des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il voulait boire, il levait d'une main le couvercle du pot, et tenait le fond de l'autre; ensuite il s'essuyait fort gracieusement les lèvres; il se couchait pour dormir, la tête sur un coussin, et se couvrait avec tant d'adresse qu'on l'aurait pris pour un homme au lit. Les nègres font d'étranges récits de cet animal; ils assurent non seulement qu'il viole les femmes et les filles, mais qu'il ose attaquer des hommes armés. En un mot, il y a beaucoup d'apparence que c'est le satyre des anciens (3). Me-

(1) Voyez la description d'un singe de cette espèce, d'après Smith (t. x, p. 135), sous le nom de boggo ou mandrill. Voyez aussi t. iv, p. 371.

(2) Ceci diffère du récit de Battel.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 365-366. Voyez la figure qu'il en a donnée.

rolla ne parle peut-être que de ces animaux, lorsqu'il raconte que les nègres prennent quelquefois dans leurs chasses des hommes et des femmes sauvages. Le frère Léonard lui dit un jour qu'il en avait fait présent d'un aux missionnaires qui l'avaient envoyé aux Portugais de Loanda (1).

Dans toutes les rivières de Congo, surtout dans celle de Zaïre, on trouve le cheval d'eau ou de rivière, ou l'hippopotame (2). Braun dit que dans le fleuve du Congo les hippopotames sont si nombreux, qu'il en a vu des troupes de vingt à vingt-cinq (3). Merolla lui donne la grosseur de deux chevaux ordinaires, des jambes courtes et épaisses, des pieds ronds, une bouche fort grande, avec deux rangs de dents crochues; sans compter de longues défenses à la mâchoire inférieure, qui ressemblent à celles des plus gros sangliers, et qui lui servent dans sa furie à déchirer tout ce qu'il rencontre. Il en vit un qui nageait près de sa barque, dans la rivière de Zaïre, et qui hennissait comme un cheval, avec lequel il avait beaucoup de ressemblance. Cet animal demeure ordinairement dans l'eau pendant le jour, et monte la nuit sur la rive pour y chercher sa nourriture; c'est ce qui fait dire à Zucchelli qu'il est plus terrestre qu'aquatique. La femelle ne s'éloigne jamais du mâle. Il com-

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 637.

(2) Merolla l'appelle cheval-marin, et s'étonne de ce nom, parce que cet animal, dit-il, ne peut souffrir l'eau salée. Mais voyez dans l'Histoire naturelle du tome IV, p. 388, la différence du cheval de mer et de rivière.

(3) Braun dans De Bry, vol. v, p. 8.



bat furieusement pour la défendre, et lorsqu'elle est pleine, ou qu'elle a mis bas ses jeunes, sa fureur et sa jalousie deviennent si terribles, qu'il attaque les barques, et les renverse quelquefois à coups de pied. L'expérience qu'on a du danger fait éviter, dans certaines saisons, les marais et les autres lieux que ces animaux fréquentent. On les trouve dans les fleuves de Dande, de Bengo et d'Embriz, aussi bien que dans le Zaïre (1). La méthode des chasseurs, pour les prendre, est de garder les bords de la rivière dans leurs canots, pendant que ces animaux sont à paître sur la terre; lorsqu'ils les voient retourner vers la rive, ils font pleuvoir sur eux une grêle de flèches. Mais malheur à ceux qui se trouvent dans le chemin d'un de ces monstres, lorsqu'il est blessé; ils n'ont point d'autre ressource que les arbres, s'ils en rencontrent sur lesquels ils puissent monter. Quelquefois un cheval marié, furieux de sa blessure, et ne trouvant point de passage libre pour rentrer dans la rivière, gagne l'endroit le plus escarpé de la rive et se précipite dans l'eau, où se cassant les jambes dans sa chute, il devient aisément la proie des chasseurs. Sa chair n'est pas fort estimée, mais elle sert à l'usage du peuple, et les missionnaires ont décidé qu'elle ne blesse pas les lois de l'Eglise aux jours de jeûne et d'abstinence.

Merolla, auteur des observations précédentes, remarqua un jour, dans une île fort basse de la ri-

(1) Zucchelli, p. 105.

vière de Zaïre, plusieurs petites maisons élevés sur des piliers, à neuf ou dix pieds de terre, avec une échelle mobile à la porte; il apprit que la forme de ces bâtiments devait son origine à la crainte commune d'être insulté par les hippopotames qui venaient paître dans l'île. On bâtit de même dans le voisinage des forêts, pour se garantir du ravage des lions et des tigres (1).

Battel dit qu'après les éléphants, les chevaux de rivière sont les plus gros animaux du pays; ils ont, à chaque pied, quatre divisions comme le bœuf, et l'on prétend que chacune a de grandes vertus. L'auteur ajoute que les Portugais en font des bagués, dont l'effet est merveilleux contre le flux de sang (2).

Les rivières de Congo et d'Angola abondent en cétacées herbivores de différentes espèces. Celle de Zaïre en produit un fort remarquable, qui se nomme ambisi-angulo (3), porc, parce qu'il n'est pas moins gras que cet animal, et qu'il fournit du lard; la nature lui a donné deux mains, et lui a formé le dos comme un bouclier; sa chair est bonne, mais elle n'a pas le goût du poisson; sa gueule ressemble à celle du bœuf. Il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords de la rivière, sans jamais monter sur la rive. Quel-

(1) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 611.

(2) Battel, *Pinkerton's Collection*, t. XVI, p. 335.

(3) Dapper dit que les nègres l'appellent ambizianguilo et persiugoni; les Portugais, peixe-mulher; et les autres Européens, sirène. Merolla dit plus nettement que les nègres le nomment ngullu-à-masa ou la truie d'eau; et les Portugais, peixe-mulher ou le poisson femme.

ques uns de ces cétacées pèsent jusqu'à cinq cents livres. Les pêcheurs ayant remarqué dans leurs petites barques les lieux qu'ils choisissent pour paître, les prennent avec des hameçons, ou les percent avec des fourches ; ils les coupent en pièces, et la loi les oblige ensuite, sous peine de mort, de les porter au roi. Suivant Dapper ces animaux se trouvent dans les lacs, surtout dans ceux de Quihaite et d'Angolone, qui appartiennent à la province de Massangano, et dans la Coanza (1). Ils ont pleinement huit pieds de longueur, et deux bras fort courts, avec des mains, qui peuvent se courber un peu, mais qui ne se ferment point comme celles de l'homme. Leurs doigts, qui ont une certaine longueur, sont joints par la chair qui croît entre eux, à peu près comme les pattes des canards. La forme de leur tête est ovale ; ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, sans aucune apparence d'oreilles et de menton. Cavazzi, qui a décrit le même animal sous le nom nègre de ngullu-à-masa, et qui le nomme aussi poisson-dame, dit au contraire qu'il a les yeux gros et saillants, et les oreilles grandes et relevées (2). Cet animal dont les voyageurs anciens ont donné des descriptions fabuleuses, est sans doute une espèce de cétacée, le même, peut-être, que la manatee de la Sénégambie. Les parties natu-

(1) La carte de Pinheiro nous donne plusieurs lacs dans la province de Massangano, dont trois qui ne sont pas nommés, et deux autres nommés Isanga et Quizanga. On a vu ci-dessus que l'on trouve aussi ces cétacées dans le lac d'où sort le Zaïre.

(2) Cavazzi, p. 51 ; Labat, t. 1, p. 187.

relles du mâle ressemblent à celles du cheval. La femelle a deux mamelles bien formées, mais qui ne paraissent pas distinguées l'une de l'autre tandis qu'elle est dans l'eau, parce que leur couleur est gris foncé. Ces animaux ne causent aucun mal et ne paraissent jamais sur la rive; la partie supérieure de leur corps a le goût du porc : vers le bas, la chair est un peu plus maigre; mais elle n'est pas moins agréable aux nègres, surtout lorsqu'elle est bouillie à l'eau. Ils prennent aussi l'ambisi-angulo avec des filets, et le tuent ensuite avec des lances et des crocs de fer. Dans la tête de ce monstre on trouve un certain os, qui, réduit en poudre et pris dans du vin, soulage beaucoup les douleurs de la gravelle dans la vessie ou dans les reins. L'os du mâle passe pour le meilleur. Les Portugais portent un autre os qui est vers l'oreille de l'animal, et le regardent comme un préservatif excellent contre l'infection du mauvais air. Mais les nègres d'Angola se font des bracelets avec les côtes de cet animal, et leur croient la vertu d'étancher le sang, surtout à ceux qui sont composés de la côte gauche, qui est la plus proche du cœur. On prend les mêmes animaux vers Sofala, sur la côte orientale d'Afrique. On les sale pour les provisions de mer, et l'on se trouve fort bien de cette nourriture, lorsqu'elle n'a point eu le temps de vieillir; mais conservée trop long-temps, elle s'altère et devient dangereuse pour ceux qui sont incommodés de quelque maladie vénérienne (1).

(1) Dapper, *Afrique*, p. 366.

Pendant le séjour que Carli fit à Colombo, les pêcheurs prirent un grand cétacée, de forme ronde, comme une roue de carrosse. Il a deux dents au milieu du corps, et plusieurs trous par lesquels il voit, il entend, il mange. Sa gueule, qui est une de ces ouvertures, n'a pas moins d'un empan de long. Sa chair est délicieuse et ressemble au veau par sa blancheur. On fait de ses côtes des colliers pour arrêter le sang; mais l'auteur n'en ressentit aucun effet. Il est clair que cette description regarde la sirène; quoique le missionnaire n'y joigne pas le nom.

Zucchelli parle aussi de la sirène comme d'un poisson qu'on nomme donna ou la dame. Il est, selon lui, plus grand et plus gros qu'un cheval; sa face a quelque ressemblance avec l'homme et avec le bœuf; il a des bras et des mains avec cinq doigts; des mamelles légèrement bombées, et le sexe femelle. Le dessus du corps a la forme d'un poisson sans écaille. Il est aussi gras que le porc, et a quatre bons doigts de lard (1). Zucchelli en prit un, dont il fit faire l'anatomie.

Merolla dit que la sirène se trouve dans toutes les parties de la rivière de Zaïre; qu'elle a quelque ressemblance avec les femmes par le sein, les mains et les bras; mais qu'elle se termine par une longue queue fourchue, comme un véritable poisson. Sa tête est ronde, et sa face semblable à celle d'un veau; sa gueule grande et fort laide; ses yeux ronds et pleins; son dos couvert d'un large cuir, percé en plusieurs

(1) Zucchelli, p. 106 et 260.

endroits, et formé par la nature pour lui servir comme de manteau, par la facilité qu'il a, soit à se fermer, soit à s'ouvrir. Ses côtes ont la propriété d'arrêter le sang; mais sa plus grande vertu consiste dans deux petits os qu'elle a dans les oreilles. L'auteur mangeait souvent de sa chair, qu'il trouvait de fort bon goût, et tirant sur celle de porc. Ses entrailles ont la même ressemblance avec celles de cet animal, et c'est de là que les nègres l'ont nommée ngullu-à-masa, qui signifie truille de mer; mais les Portugais lui donnent le nom de peixe mulhier, c'est-à-dire poisson femme. En paissant l'herbe sur le bord de la rivière, elle n'avance pas sa tête hors de l'eau, et ne se hasarde jamais plus loin sur la rive. On ne la prend guère que dans les temps de pluies, lorsque l'épaisseur de l'eau ne lui laisse pas découvrir aisément l'approche des pêcheurs. Ils s'avancent doucement dans une petite barque, qui est faite exprès pour cette pêche; et reconnaissant, au mouvement de l'eau, dans quel endroit le poisson s'est arrêté, ils lui lancent un dard de toute leur force. S'ils ne la tuent point de ce coup, ils lui laissent la liberté de fuir, parce que le dard ou la lance, qui est d'une longueur extraordinaire, et qu'elle emporte dans sa blessure, ne cesse pas d'indiquer sa retraite. Ces lances sont d'un bois fort dur, et garnies de pointes serrées entre elles: cette forêt de dards a six ou sept emfans de circonférence (1).

(1) Merolla, Churchill's Collection, t. 1, p. 610 et 611.

## § IV.

## Oiseaux.

Outre les oiseaux qui sont propres aux royaumes de Congo et d'Angola, l'Europe en a peu qui ne se trouvent dans l'une ou l'autre de ces deux régions. Lopez observe que les étangs y sont remplis de hérons et de butors gris, qui portent le nom d'oiseau royal. On y voit une sorte de grue qui a les pieds et le bec rouge, de la grosseur d'une cigogne : la plus grande partie de son plumage est rouge et blanc, avec un mélange de quelques plumes grises. C'est un fort bel oiseau, dont la chair est d'un très bon goût. Les habitants l'appellent flamingo ou flamañd, parce qu'il a beaucoup de ressemblance avec cet animal.

Les coqs-d'Inde, les poules, les oies et les canards sauvages et privés sont ici en fort grand nombre. Les perdrix y sont si communes que les enfants les prennent au trébuchet. Les faisans, que les nègres appellent gallignoles, les pigeons, les tourterelles et les befigues sont innombrables. Le pays ne manque pas non plus d'aigles, de faucons, de gerfaults, de milans et d'autres oiseaux de proie; mais les nègres n'ont point l'art de les dresser pour la chasse.

Les perroquets de Congo et d'Angola sont gris ou verts; les premiers sont fort gros et grands parleurs; les autres petits et moins babillards (1).

(1) Pigafetta, p. 33 et 34.

Dapper y joint les pies, les serins et les chouettes, qui portent dans le pays le nom de carianpemba, c'est-à-dire diables, parce qu'ils sont regardés comme des oiseaux de mauvais augure. Le même auteur distingue au Congo deux sortes de perdrix et de faisans, les sauvages et les domestiques. Les faisans de la première espèce ont sur la tête un toupet de plumes; les autres ont la tête chauve; mais leur plumage est bleu et noir, avec un mélange de quelques plumes blanches (1).

Merolla prétend que les poules sauvages sont ici plus belles et de meilleur goût que les poules domestiques. Il juge de même des perdrix, qui ressemblent beaucoup d'ailleurs à celles de l'Europe; mais les nègres estiment peu ces deux sortes d'oiseaux (2).

On voit des autruches dans les contrées de Sondi et de Batta, du côté du pays des Muzombos. Leurs plumes mêlées avec celles du paon, et rangées en forme de parasol, servent d'enseignes dans les guerres. Sur les confins d'Angola, on trouve un bois; environné de murs, où l'on élève des paons pour les parasols et les enseignes du roi (3).

Les grands pélicans blancs sont ici fort communs. Ils plongent dans l'eau, et dévorent les poissons entiers; leur estomac est si chaud, qu'ils les digèrent facilement. Leur peau n'a pas moins de chaleur; elle

(1) Dapper, *Afrique*, p. 347.

(2) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 636.

(3) Pigafetta, p. 33.



sert aux nègres à se couvrir la poitrine (1). Merolla dit, au contraire, que ces oiseaux, dont on voit un grand nombre sur la route de Singa (2), sont tout-à-fait noirs, à l'exception de la poitrine, qui est couleur de chair, à peu près, dit-il, comme le cou du coq d'Inde; mais il ajoute qu'il n'a pu s'assurer si c'est le vrai pélican, et il affirme, suivant l'erreur de son temps, que cet oiseau nourrit ses jeunes de son propre sang (3).

Le même auteur, après avoir observé que ces régions offrent une variété surprenante de toutes sortes d'oiseaux, fait une remarque singulière sur les moineaux. Ils sont, dit-il, de la même forme que ceux de l'Europe, aussi-bien que les tourterelles; mais dans la saison des pluies, leur plumage devient rouge, et reprend ensuite sa première couleur. L'étonnement diminue, s'il ne faut pas dire qu'il augmente, lorsqu'on voit arriver la même chose aux autres oiseaux. L'auteur ajoute que les aigles ne sont pas si grands que ce qu'il en a vu dans d'autres pays; que les diverses espèces de perroquets diffèrent beaucoup de celles du Brésil; que les corbeaux sont blancs sur la poitrine et au sommet des ailes, mais noirs dans toutes les autres parties du corps. Le père François de Pavie lui raconta qu'en allant à Singa, il avait observé certains grands oiseaux blancs, qui ont le bec, le cou et les jambes fort

(1) Pigafetta, p. 33.

(2) M'Singa se trouve, sur la carte de Proyard, sur la rive méridionale de la rivière de Loango.

(3) Merolla, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 635-636.

longs, et qu'au moindre son d'un instrument, ces animaux se mettaient à sauter et à danser sur le bord des rivières, où ils font ordinairement leur résidence. Ce spectacle l'avait fort amusé.

Une autre espèce d'oiseau a la queue si blanche et si belle, que les femmes portugaises achètent ses plumes à toutes sortes de prix, pour s'en faire un ornement.

L'auteur observa que les moineaux et d'autres petites espèces bâtissent leurs nids comme les hirondelles en Italie, la plupart du fil des feuilles des palmiers, qu'ils tirent fort adroitement avec le bec. Ils les placent autour des petites branches; de sorte qu'au moindre souffle du vent leurs petits sont remués comme les enfants dans un berceau. Les grands oiseaux se nichent au sommet du tronc, ou sur les branches épineuses du mafouma, arbre qui produit la soie de coton (1), et qui est comme armé de très longues pointes.

Les oiseaux que les nègres appellent dans leur langue oiseaux de musique, sont un peu plus gros que les serins de Canarie. Quelques uns sont tout-à-fait rouges, d'autres verts, avec les pieds et le bec noirs; d'autres sont blancs; d'autres gris ou noirs. Les derniers surtout ont le ramage charmant. On croirait qu'ils parlent dans leur chant. Les seigneurs du pays les tiennent renfermés dans des cages (2).

Mais de tous les habitants ailés du climat, il n'y en a point dont Merolla parle avec tant d'admira-

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 636. On l'a décrit dans l'article précédent. Son fruit ressemble au citron vert.

(2) Pigafetta, p. 34.

tion que d'un petit oiseau décrit par Cavazzi (1). Sa forme est peu différente de celle du moineau; mais sa couleur est d'un bleu si foncé, qu'à la première vue il paraît tout-à-fait noir. Son ramage commence à la pointe du jour, et fait entendre fort distinctement le nom de Jésus-Christ. N'est-il pas surprenant, dit l'auteur, que cette exhortation naturelle n'ait pas la force d'amollir le cœur des habitants, pour leur faire abandonner l'idolâtrie (2)?

Lè père Caprani parle d'un autre oiseau merveilleux, dont le chant consiste dans ces deux mots : Va dritto, c'est-à-dire, va droit. Un autre, appelé sengo, suivant Cavazzi, se trouve dans les mêmes contrées, mais surtout dans le royaume de Matamba; il chante continuellement vuichi, vuichi, qui signifie miel en langue du pays. Il voltige d'un arbre à l'autre, pour découvrir ceux où les abeilles ont fait leur miel, et s'y arrête jusqu'à ce que les passants l'aient enlevé; ensuite il fait sa nourriture de ce qui reste. Mais par un autre jeu de la nature, le même chant attire les lions; ou du moins, en suivant l'oiseau, le passant tombe quelquefois dans les griffes d'un lion, et trouve, dit l'auteur, la mort au lieu de miel (3). Dapper parle d'un autre oiseau qui se trouve dans le royaume de Loango, et dont les nègres sont persuadés que le chant leur annonce l'approche de quelque bête féroce (4).

(1) Cavazzi, p. 59.

(2) Ce trait ne détruit pas ce qu'on a dit de la simplicité de l'auteur.

(3) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 636; Cavazzi, p. 59.

(4) Dapper, dans Ogilby, p. 559.

Cavazzi décrit, dans sa relation, une espèce d'oiseau auquel il donne le nom de pêcheur, parce qu'il se nourrit de poisson. Cet oiseau s'élève à une grande hauteur dans l'air, et y reste immobile, le cou tendu et la tête baissée pour observer sa proie. Dès qu'il l'aperçoit, il fond sur elle avec une incroyable rapidité, plonge dans l'eau et la saisit. La nature l'a pourvu d'un bec long de sept à huit pouces, dentelé, robuste et très propre à cet exercice. Lorsqu'il s'est emparé d'un poisson, il le porte à terre sur quelque pointe de rocher, et en fait la curée, pourvu que d'autres oiseaux de son espèce ne le lui arrachent pas en chemin; car les plus gros sont souvent les plus affamés, et quand ils en voient un plus faible qu'eux, ils fondent sur lui, le battent à coups d'ailes et lui font lâcher sa prise qu'ils emportent et vont manger à terre, sans lui en faire part. Cavazzi a été bien des fois témoin de ces combats. Il a aussi remarqué que cet oiseau préfère les poissons qui fréquentent les hauts fonds et les cascades des rivières. Le bruit ne l'effraie pas, et il plonge dans ces endroits dangereux comme dans l'eau la plus tranquille (1).

• § V.

Reptiles, poissons, mollusques et insectes.

Lopez prétend que la rivière de Zaïre produit des crocodiles que les nègres du pays nomment caï-

(1) Cavazzi, p. 59; Labat, t. 1, p. 204.

SUR LES REPTILES DU CONGO ET D'ANGOLA. 325

mans (1). Braun confirme ce fait, et dit qu'on les appelle *gaymanos* (2); Merolla, au contraire, assure formellement qu'il ne se trouve point de crocodiles dans cette rivière (3) : mais si la rivière de Zaïre n'a pas de crocodiles, il s'en trouve un assez grand nombre dans d'autres rivières du pays. Battel, pour nous donner une idée de la grandeur et de l'avidité de ces reptiles, rapporte que, dans le royaume de Loango, un crocodile dévora une allibamba entière, c'est-à-dire une troupe de huit à neuf esclaves liés à la même chaîne; mais le fer, qu'il ne put digérer, lui causa la mort, et fut trouvé ensuite dans ses entrailles. A ce récit exagéré, ou même entièrement faux, Battel ajoute qu'il a vu des crocodiles se jeter sur leur proie, la saisir, et entraîner dans la rivière des chevaux, des hommes et d'autres animaux. Un soldat, qui avait été saisi avec cette violence, tira son coup, et frappa si heureusement le crocodile au ventre, qu'il le tua sur-le-champ (4). Le crocodile du Congo a sous les aisselles, suivant Cavazzi, des tumeurs ou bourses remplies d'une matière brune qui répand, lorsqu'elle est desséchée, une excellente odeur, mais qui se perd avec le temps. Le même auteur nous apprend que ces animaux pondent depuis soixante-dix jusqu'à cent œufs un peu moins gros que ceux de l'autruche. Ils les déposent sur le bord des rivières et les couvrent de sable, laissant au soleil le soin de les faire éclore.

(1) Pigafetta, p. 13.

(2) Braun, dans De Bry, vol. v, part. 8, p. 15.

(3) Merolla, p. 611.

(4) Battel, dans Purchas, vol. 11, p. 98.

On voit les petits, ajoute Cavazzi, dès qu'ils sont nés, prendre le chemin de la rivière, par un instinct naturel (1).

Les maisons des mêmes pays sont fort infestées de scorpions, de millepieds et de serpents. Lopez parle d'un serpent d'excessive grandeur, qui a quelquefois, dit-il, vingt-cinq emfans de long sur cinq de large, et dont la gueule et le ventre sont si vastes, qu'il est capable d'avalier un cerf tout entier. Les nègres l'appellent dans leur langue le grand serpent d'eau ou la grande hydre. Il vit en effet dans les rivières, mais il cherche sa proie sur terre, et monte sur quelque arbre, d'où il guette les bestiaux. S'il en voit un qu'il puisse saisir, il se laisse tomber dessus, s'entortille autour de lui, le serre de sa queue, et l'ayant mis hors d'état de se défendre, il le tue par ses morsures; ensuite il le traîne dans quelque lieu écarté, où il le dévore à son aise; peau, dit l'auteur, os et cornes. Lorsqu'il s'est bien rempli, il tombe dans une espèce de stupidité, ou de sommeil si profond, qu'un enfant serait capable de le tuer. Il demeure dans cet état l'espace de cinq ou six jours, à la fin desquels il revient à lui-même. Cette redoutable espèce de serpent change de peau dans la saison ordinaire, et quelquefois après s'être monstrueusement rassasié. Ceux qui la trouvent ne manquent pas de la montrer en spectacle. La chair de cet animal passe entre les nègres pour un mets plus délicieux que la volaille. Lorsqu'il leur arrive de mettre le feu à quelque bois épais, ils y trouvent

(1) Cavazzi, p. 54; Labat, t. 1, p. 194.

quantité de ces serpents tout rôtis, dont ils font un admirable festin (1).

Ce récit est confirmé par Carli. Il raconte qu'un jour étant à se promener sous des arbres, près de Colombo, les nègres de sa compagnie découvrirent un grand serpent, qui traversait la rivière de Coanza. Ils s'efforcèrent de le faire retourner sur ses traces, en poussant des cris et lui jetant des mottes de terre, car il ne se trouve point de pierre dans le pays; mais rien ne put l'empêcher de gagner le rivage et de prendre poste dans un petit bois, assez près de la maison. Il se trouve de ces serpents, dit le même auteur, qui ont vingt-cinq pieds de long, et qui sont de la grosseur d'un poulain. Ils ne font qu'un morceau d'une brebis. Aussitôt qu'ils l'ont avalée, ils vont faire leur digestion au soleil. Les nègres, qui connaissent leurs usages, apportent beaucoup de soin à les observer, et les tuent facilement dans cet état, pour le seul plaisir d'en manger la chair. Ils les écorchent, et ne jettent que la queue, la tête et les entrailles (2). Ce serpent paraît être le même qui porte, suivant Dapper, le nom d'em-bamma dans le royaume d'Angola, et celui de minia dans le pays des Quõjas. Sa gueule, ajoute cet écrivain, est d'une grandeur si extraordinaire, qu'il peut avaler un bouc, ou même un cerf entier. Il s'étend dans les chemins comme une pièce de bois mort; et d'un mouvement fort léger il se jette sur les passants, hommes ou animaux. Le même auteur

(1) Pigafetta, p. 32.

(2) Carli, *Churchill's Collection*, t. 1, p. 576.

parle d'un autre serpent venimeux, dont l'épine du dos, portée autour du cou, passe dans le pays pour un remède infallible contre les écrouelles (1).

Merolla raconte, mais sur le témoignage d'autrui, que l'embamba, irrité par un passant, saute sur lui, l'enveloppe de plusieurs tours, et lui enfonce dans la poitrine un aiguillon fort pointu dont sa queue est armée. Il n'y a point d'autre remède contre l'effet de cette mortelle piquûre, que de couper le monstre en deux, au moment où il perce son ennemi (2). Les voyageurs nègres sont toujours munis d'un couteau tranchant pour cet usage. Il paraît que ce serpent est le même dont l'auteur parle dans un autre lieu, qui se trouve, dit-il, dans la route de Singa. Il le représente de la grosseur d'une solive; mais il ajoute, avec un peu moins de vraisemblance, que d'un seul regard il tue et consume les hommes. Cet effet du moins n'est pas toujours infallible, puisque le même auteur continue de raconter qu'un de ces monstres ayant attaqué un nègre, trouva dans ce combat un ennemi redoutable; qui lui coupa le corps en deux parties, d'un coup de cimeterre. N'ayant pas perdu la vie par cette mutilation, sa fureur, dit Merolla, le fit demeurer dans des ronces épaisses, pour attendre l'occasion de se venger. Bientôt deux voyageurs furent amenés par leur mauvais sort. Il les saisit tous deux, et les dévora presque entièrement. A cette nouvelle, les nègres du voisinage s'assemblèrent en troupes pour détruire leur ennemi commun. Ils ne

(1) Dapper, *Afrique*, p. 357 et 366.

(2) Merolla; *ubi supra*, p. 637.



purent le découvrir. Mais un capitaine portugais s'étant mis à la tête de quelques braves, armés de fusils, entreprit la ruine du monstre, et se mit à le chercher. Il ne le trouva pas tout d'un coup. Ses gens marchaient devant lui pour continuer leurs recherches, lorsque le monstre, observant qu'il était seul, sortit de sa retraite et s'élança sur lui. La frayeur lui fit pousser de si grands cris, qu'ils lui attirèrent un prompt secours. Ce terrible animal fut enfin tué à coups de fusil (1). Ce serpent paraît être le même que le bomma de Cavazzi, qui a la queue armée d'un ongle en forme de faux, d'une matière dure comme l'acier, et aux deux côtés de l'anüs une espèce de tenailles tranchantes qui lui servent à couper les corps les plus durs (2).

Le serpent le plus remarquable que Merolla ait vu de ses propres yeux se nomme copra (3). La nature a mis son poison dans son écume, qu'il crache, dit l'auteur, ou qu'il lance de fort loin dans les yeux d'un passant. Elle cause des douleurs si vives, que s'il ne se trouve pas bientôt quelque femme pour les apaiser avec son lait, l'aveuglement est inévitable. Ces serpents entrent dans les maisons et montent aux arbres la nuit comme le jour (4). Cavazzi parle de ces serpents, qu'il nomme suis, npisi ou n-fuis : ils sont noirs et ont de sept à huit pieds de longueur. Ces reptiles sont très gourmands d'oiseaux et de

(1) Merolla, *ubi supra*, p. 685.    \*\*

(2) Cavazzi, p. 57; Labat, t. 1, p. 199.

(3) C'est apparemment cobra, qui signifie serpent en portugais.

(4) Merolla, *ubi sup.*, p. 637.

poules; lorsqu'ils peuvent en surprendre, ils les enlacent et les suffoquent (1).

Zucchelli fait mention d'un serpent qui est de la longueur du bras et que les nègres mangent (2).

Lopez décrit une autre espèce de serpent, qui a, vers l'extrémité de sa queue, une petite tumeur, de laquelle il sort un bruit éclatant, comme celui d'une sonnette. Il ne peut se remuer sans se faire entendre, comme si la nature avait pris soin d'avertir les passants du danger. On prétend que le ventre et la queue de ces serpents sont un spécifique pour la fièvre et les palpitations de cœur.

Le même auteur ajoute qu'il se trouve, dans le royaume de Congo, des vipères si venimeuses, que dans l'espace de vingt-quatre heures elles causent la mort; mais que les nègres connaissent des simples dont l'application est un remède assuré lorsqu'elle est assez prompte. Il dit encore que le pays produit d'autres créatures, de la grosseur du belier, avec des ailes comme le dragon. Elles ont de longues queues et des gueules fort allongées, armées de plusieurs rangées de dents. Elles se nourrissent de chair crue. L'auteur ne leur donne que deux jambes. Leur couleur est bleue et verte, et leur peau paraît couverte d'écailles. Les païens nègres leur rendent une sorte de culte. On en voyait un assez grand nombre à Congo du temps de Lopez, parce qu'étant fort rares dans les provinces, les principaux seigneurs prennent beaucoup de soin pour les conserver. Ils

(1) Cavazzi, p. 57; Labat, t. I, p. 198.

(2) Zucchelli, p. 205.

souffrent que le peuple leur rende des adorations en faveur des présents et des offrandes dont elles sont accompagnées (1).

Cavazzi parle encore de serpents à deux têtes, une à chaque extrémité. Il décrit ensuite d'autres espèces qui paraissent plus vraies. Le muamba est un serpent de la grosseur de la cuisse et d'environ trente palmes de longueur. Sa vitesse est extraordinaire; c'est l'ennemi déclaré d'un autre serpent appelé ndamba : ce dernier reptile est revêtu des couleurs les plus belles et les plus vives, et n'a guère qu'une brassée de longueur. Sa tête est large et plate comme celle de la vipère, et son venin est actif et violent. Le nbambi, autre serpent, est court et fort gros. Sa queue est armée et son venin très dangereux. Ce reptile est de la couleur de certains arbres sur lesquels il se tient à l'affût pour surprendre sa proie. La peau de l'outa est de diverses couleurs. Cavazzi, qui trouve le moyen de donner à chacun des animaux qu'il décrit des vertus surnaturelles, prétend que l'outa corrompt tous les corps qu'il touche, mais que son fiel est le remède infailible du mal qu'il produit. Le dernier serpent mentionné par Cavazzi est la biscia-del-corallo, ou serpent de corail, espèce d'une rare beauté dont la peau est marquetée de noir, de blanc et de rouge. Notre auteur prétend que ce reptile se trouve aussi au Brésil (2).

Les caméléons du pays font leur demeure dans

(1) Pigafetta, p. 32 et 33.

(2) Cavazzi, p. 58; Labat, t. 1, p. 201 à 203.

les rochers et sur les arbres. Ils ont la tête pointue et la queue en forme de scie (1).

Les côtes qui bordent le royaume de Congo et d'Angola sont extrêmement poissonneuses, surtout aux environs de Loanda. Lopez dit que les sardines et les anchois y sont en si grand nombre, que pendant le cours de l'hiver elles sautent sur le rivage. Les esturgeons, les soles, les barbeaux; les truites, les tanchés et d'autres poissons excellents s'offrent aussi dans une extrême abondance (2). Mais Lopez vante beaucoup un poisson nommé cacönga, qui ressemble au saumon; sa chair n'est pas rouge, mais elle est aussi grasse que celle du saumon. Dapper nomme quantité d'autres espèces, particulièrement les pergomoulâtos, que les Portugais nomment pelledos, et qui ressemblent à la perche; les esquilones, les quicousses, les cassonés, les tsyopos, les dorades, les bonites, les albicores, les pergos de Morochermes, les roncadores, les vorcines et les maque-reaux (3). Il faut joindre à ces poissons ceux qui sont mentionnés dans la relation de Cavazzi. Outre le requin et l'épée, qui ont été précédemment décrits dans l'Histoire générale des Voyages, on trouve, dans les mers et les rivières du Congo, le picco ou pic, ainsi appelé de la forme de son bec, qui a beaucoup de rapport avec celui de l'oiseau du même nom. Ce poisson est long de dix à quinze pieds; il a quatre nageoires sur le dos, trois sous le ventre

(1) Pigafetta, p. 33.

(2) Pigafetta, p. 13.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 366.

et une à chaque côté des ouïes; sa queue est grande et fendue.

Le corvino ou corbeau est long de cinq à six pieds et assez gros. Les œufs de ce poisson sont excellents, surtout lorsque le soleil les a desséchés au point de les rendre durs comme des pierres. Le squilloné est un poisson d'eau douce qui n'a guère qu'une palme de long; le tour de sa bouche est garni d'un duvet extrêmement fin et doux: ce poisson est gros et d'un excellent goût. Le cheloné se trouve en abondance à l'embouchure de la Coanza et sur les rivages de Loanda. Les Portugais et les naturels en font des pêches considérables et en tirent de très bonne huile à brûler. Cavazzi parle encore d'un poisson appelé éléphant de mer, qui n'a qu'une palme de longueur, porte une trompe comme l'éléphant terrestre, et est un excellent manger (1).

Merolla dit qu'on ne saurait s'imaginer la quantité de poisson qui se trouve dans la mer aux environs de Loanda, et combien il est à vil prix (2). Il remarque que c'est un effet de la providence. Sans ce secours, il serait, dans ce pays, impossible de subsister, surtout dans la ville. Les nègres n'ont presque pas d'autre nourriture. Les blancs mêmes en mangent beaucoup, surtout le soir, parce qu'ils en trouvent la digestion plus facile; mais il n'est pas de si bon goût qu'en Italie. Dans un autre endroit, l'auteur observe que le pilchard, ou la pélamide, est ici de la grosseur du hareng (3).

(1) Cavazzi, p. 54; Labat, t. 1, p. 191-192.

(2) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 673.

(3) *Ibid.*, p. 611.

. Les coquillages et les crustacés, que l'on trouve sur les rivages du Congo, et surtout aux environs de Loanda, sont les crabes, les huîtres, les moules et les zimbis, que Lopez appelle lumache ou limaçon. Il dit que ces derniers se trouvent sur toute la côte, mais que ceux de Loanda sont les meilleurs, parce qu'ils ont le coloris fort brillant. On en distingue de diverses couleurs; mais les gris sont les plus estimés, et tiennent lieu de monnaie, comme on l'a déjà fait observer. On se repose de cette pêche sur les femmes. Elles l'exercent sur les bords de l'île de Loanda, en creusant un trou de quatre ou cinq pieds de profondeur, où elles remplissent leurs paniers de sable. Ensuite, après avoir séparé le gravier du coquillage, elles distinguent les mâles des femelles : opération que la différence du coloris rend fort aisée. Le même auteur observe qu'après la marée on trouve au pied des arbres une espèce d'huîtres, du côté de l'île qui fait face au continent. Les nègres l'appellent ambiziamatare, c'est-à-dire poisson de rocher (1). Elle est large comme la main, et fort bonne à manger. On fait d'excellente chaux de ses coquilles en les brûlant. Elles servent aussi à tanner les peaux de bœufs, dont les habitants font leurs semelles de souliers. L'auteur leur trouve je ne sais quelle ressemblance avec l'écorce de l'arbre nommé manghe ou manglier (2).

Lopez dit que les huîtres, les moules et les grands crabes se trouvent aux embouchures des rivières de

(1) C'est probablement l'huître de rocher.

(2) Pigafetta, p. 10 et 11.

Coanza, de Lucala et de Bengo (1). Il vit aussi une grande quantité de plusieurs sortes de coquillages curieux, de forme et de couleur variée, que l'on trouve attachés au dos des baleines. Ces grands cétacés sont innombrables aux environs de l'île de Loanda. Ils se battent souvent. Ils se tuent les uns les autres. Lorsque les nègres s'en aperçoivent, ils sortent dans leurs canots pour recueillir les corps flottants dont ils tirent une huile qu'ils mêlent avec de la poix pour calfater leurs vaisseaux. Le même auteur observe qu'on ne trouve point d'ambre gris, ni d'ambre noir ou blanc sur toute la côte, quoique les baleines y paraissent en grand nombre : d'où il conclut que l'ambre ne vient point de ces animaux (1).

Zucchelli fait mention d'un insecte très destructeur qui ronge les vêtements, le papier, les livres et même d'autres objets plus considérables; il dit qu'il sort par troupes de terre, et marche à la file en faisant un bruit semblable à celui d'un essaim d'abeilles; tantôt il compare cet insecte à des vers qui naissent dans les fruits, tantôt à des fourmis; il est probable que ce sont des termites (2). Le même auteur parle, dans un autre endroit, d'une espèce de fourmi dont la piqûre produit une enflure et une douleur pareilles à celles de l'abeille. Il fait aussi mention des sauterelles et des grillons, qu'on trouve en abondance au Congo. Au moyen d'un petit morceau de bois qu'ils fourrent dans les trous de ces derniers

(1) Pigafetta, p. 11.

(2) Zucchelli, p. 211.

insectes, les nègres savent les en faire sortir, et les mangent.

Dapper distingue, au Congo, deux sortes d'abeilles : l'une qui fait son miel au milieu des bois, dans les creux des arbres; l'autre qui se niche sous le toit des maisons. Le même auteur nomme aussi quatre espèces de fourmis, dont la plus grosse est armée d'un aiguillon fort piquant qui cause une enflure très douloureuse. Les trois autres sont plus petites et moins redoutables (1).

(1) Dapper, dans Ogilby, p. 552.

---



---

# LIVRE XVI.

NOUVEAUX VOYAGES DANS L'Océan ATLANTIQUE, SUR TOUTE LA  
CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP LOPEZ-GONZALVO  
JUSQU'AU CAP NEGRO.

---

## CHAPITRE I.

Voyages des missionnaires français dans le Loango et le  
Cacongo, de 1766 à 1776.

On a pu voir, par les relations contenues dans le Livre précédent, que les Portugais s'étaient arrogé une sorte de souveraineté sur le Congo, Angola et Benguella, mais qu'ils n'avaient, dans cette partie de l'Afrique, formé aucun établissement au nord du Zaïre. Les missionnaires, qui leur étaient soumis, n'avaient pénétré qu'occasionnellement dans cette portion septentrionale de la vaste région qu'on désignait sous les noms d'Éthiopie occidentale et de Guinée méridionale; ils n'y avaient obtenu aucun succès. Les autres nations commerçaient avec plus ou moins de liberté sur les côtes du Loango, du Cacongo et d'Angoy, à Mayomba et à Cabinde; la puissance des Portugais se maintint, et s'accrut même, dans l'Angola, le Congo et le Benguella; toute-

fois aucune relation ne fut publiée sur ces contrées, et près d'un siècle se serait écoulé sans qu'on ajoutât rien aux renseignements que nous avaient transmis les missionnaires italiens, portugais et espagnols, si des missionnaires français, animés d'un zèle aussi ardent et pas beaucoup plus éclairé, n'avaient enfin essayé d'introduire la religion chrétienne chez les peuples que les Portugais avaient en vain essayé de convertir.

L'histoire des missions françaises dans les royaumes de Loango et de Cacongo fut rédigée, en 1776, par l'abbé Proyart. Cet auteur nous apprend, par le titre de son livre, que les Mémoires des missionnaires lui furent communiqués; mais il faut que ces pièces originales aient été peu nombreuses ou peu importantes, puisque, malgré l'extrême prolixité de son style, et les emprunts faits aux voyageurs précédents, il a pu renfermer son récit dans un seul volume in-12 (1). Les dissertations et les longues déclamations dont l'abbé Proyart a surchargé sa narration; l'emphase avec laquelle il parle des moindres actions des missionnaires et de leurs succès, qui furent malheureusement moins grands qu'on pouvait l'espérer, prouvent qu'il écrivait moins dans l'intérêt des sciences que dans le but d'exciter le zèle des élèves du séminaire des Missions étrangères. Au milieu de ces exagérations étudiées, on découvre cependant des

(1) *Histoire de Loango et Kakongo, et autres royaumes d'Afrique*; rédigée d'après les Mémoires des préfets apostoliques de la mission française; enrichie d'une carte utile aux navigateurs. Dédiée à MONSIEUR, par l'abbé Proyart. Paris, 1776, in-12.

renseignements précieux sur les mœurs, le gouvernement et les facultés morales des peuples de cette partie de l'Afrique. L'abbé Proyart a eu le tort de mêler, aux observations originales des missionnaires, beaucoup de notions puisées de tous côtés, et surtout dans l'histoire de l'abbé Prevost, qu'il critique avec un ton d'assurance qui ne saurait déguiser son plagiat continu.

En analysant cette relation, nous aurons soin d'en retrancher ce qu'elle renferme d'étranger au but de l'Histoire générale des Voyages; et d'en soumettre les différentes parties au plan que nous avons constamment suivi dans la rédaction de cet ouvrage.

## § I.

### Description géographique.

Les contrées parcourues par les missionnaires s'étendent depuis la ligne équinoxiale jusqu'au fleuve Zaïre, dont l'embouchure se trouve par six degrés de latitude méridionale.

Cette étendue de pays est divisée en plusieurs royaumes, dont le plus remarquable se nomme Loango; il commence au village de Makanda, vers le quatrième degré de latitude méridionale. Il a vingt lieues de côtes, et il finit à la rivière de Louango-Louisa qui coule sous le cinquième degré cinq minutes de la même latitude. Bouali, sa capitale, que les Français appellent communément Loango, est située vers le quatrième degré quarante-cinq secon-

des. Le royaume de Cacongo, que quelques voyageurs appellent Caconda, et celui de N'Goio ou Angoi, sont au sud de Loango. Malimbe est le port de Cacongo comme Cabinde est celui de N'Goio. On désigne quelquefois la contrée par les noms de leurs ports. On trouve au nord un royaume de Iomba appelé aussi Ma-Iomba. A l'est de Loango sont situés le royaume de N'Teka et un autre royaume de Iomba, que l'on confond quelquefois avec le premier.

## § II. ...

Mission de Belgarde et de deux autres religieux, 1766.

La jeunesse de Belgarde fut signalée par des événements extraordinaires. A l'âge de douze ans, ses parents, voulant l'accoutumer à la mer, le firent embarquer sur un vaisseau qui allait faire la traite des esclaves au Loango. On prit terre en 1742, dans la rade de Cabinde, à sept lieues de l'embouchure du Zaïre. Le jeune Belgarde s'appliqua à étudier la langue et les mœurs des nègres, pendant les deux mois que le vaisseau resta à l'ancre; en sorte que, lorsqu'il quitta la côte, il était en état de faire des questions aux indigènes, et d'entendre passablement leurs réponses. De retour en Europe, il reprit le cours de ses études que son voyage avait interrompues, et se destina au barreau; mais, à l'âge d'environ vingt-six ans, il abandonna cette carrière pour se consacrer entièrement à l'état ecclésiastique. Il se rappela alors son voyage au Loango, et le petit vocabulaire

de la langue des habitants de ce pays qu'il en avait rapporté, et il prit la résolution d'aller annoncer l'évangile aux peuples idolâtres de ces contrées. Après avoir passé quelques années à étudier la théologie, il se rendit à Paris, au séminaire des Missions étrangères, où il fut ordonné prêtre.

Des difficultés insurmontables s'opposaient à l'accomplissement de ses desseins; des personnes éclairées l'engagèrent à y renoncer et à se dévouer aux missions de la Chine. Il était sur le point de partir pour cette nouvelle destination, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui ruina son tempérament, et le força à quitter le séminaire des Missions étrangères. L'abbé Proyart ne nous apprend point combien de temps il mit à se rétablir; il nous dit seulement qu'il trouva dans le saint-siège, dans le zèle de la cour de France pour la propagation de la foi, dans la charité des fidèles, et surtout de l'archevêque de Paris, toutes les facilités qu'il pouvait désirer pour son entreprise. La congrégation de la Propagande le nomma préfet de la mission de Loango, Cacongo et autres royaumes en-deçà du Zaïre, et il se disposa à en aller exercer les fonctions sur les lieux mêmes.

Belgarde s'associa deux prêtres et s'embarqua à Nantes au commencement de juin de l'année 1766, accompagné de l'un d'eux seulement. Le second ne put partir qu'un mois après; mais sa traversée fut si heureuse qu'il entra dans la rade de Loango le même jour que ses deux confrères, le 10 septembre de la même année.

Les missionnaires allèrent trouver le mafouc ou

ministre du commerce et de la marine, pour l'informer de leur arrivée, et lui faire connaître le sujet de leur voyage. Un nègre, nommé Kizinga, leur donna deux ou trois de ses esclaves pour les conduire à la capitale et porter leur bagage. Ils arrivèrent vers le soir à cette ville nommée Bouali par les naturels. Les guides les conduisirent au logis de Kizinga, où on leur donna une petite case dans laquelle ils ne trouvèrent pour tout meuble que deux nattes et deux oreillers de coton.

Kizinga vint rendre visite à ses hôtes, et voulut souper avec eux : on servit du manioc avec un plat de petits poissons pourris et de bananes. Ce mets était assaisonné, au goût des habitants du pays, d'une espèce de poivre long très violent. Kizinga ne négligeait rien pour égayer ses convives, et il tâchait de les exciter à manger par son exemple. Suivant l'usage du pays, il choisissait les morceaux les plus délicats, il mordait dedans et les leur présentait obligamment. Après le souper il se retira dans sa case, et les laissa s'arranger comme ils purent dans la leur.

Le lendemain les missionnaires partirent pour se rendre dans la maison de campagne que Kizinga leur avait offerte. Ils traversèrent d'un bout à l'autre la ville de Bouali. Cette capitale, qui n'est pas comparable, pour les édifices, à nos plus pauvres villages, est d'une vaste étendue et paraît assez peuplée ; elle est divisée en autant de petits hameaux qu'elle renferme de familles ; et chaque famille a auprès de son hameau une portion de terre qu'elle cultive pour sa subsistance. Les rues ou plutôt les sentiers de la

ville sont multipliés à l'infini, et si étroits, qu'on ne saurait y passer deux de front. Il y croît une espèce d'herbe si haute qu'elle empêche en plusieurs endroits d'apercevoir les maisons. De loin, la ville ressemble à une forêt : on voit dans son enceinte et aux environs quantité de plantations de palmiers et de bananiers.

Les missionnaires, au sortir de Bouali, traversèrent une plaine déserte de trois à quatre lieues d'étendue. Elle est bornée par une colline sur le penchant de laquelle sont situés plusieurs villages. Leurs guides les conduisirent à celui de Bondo pour y prendre quelques rafraîchissements. A quelques pas de ce village, ils trouvèrent un lac qui ressemblait à une mer par sa vaste étendue. Les nègres qui les accompagnaient se jetèrent à l'eau, et les missionnaires furent obligés de les suivre. On employa environ une heure à traverser ce marais, où l'on avait de l'eau jusqu'au menton. Nos voyageurs, épuisés de fatigue, arrivèrent enfin, après avoir passé quelques autres rivières, au village de Kibota, que Kizinga leur avait assigné pour leur demeure. Les missionnaires, une fois installés à Kibota, reçurent les visites de tous les habitants, qui leur témoignaient beaucoup de bienveillance ; aucun chef ne passait dans le village sans venir les voir, et quelques uns s'y rendaient exprès pour converser avec eux. Mais le changement de climat, les fatigues et le défaut de nourriture convenable, altérèrent considérablement leur santé ; et l'un d'eux, M. Astelet de Clais, mourut d'épuisement après une longue maladie. Ses

deux confrères, MM. Belgarde et Sibire, furent attaqués, à leur tour, d'une fièvre violente et opiniâtre qui les obligea à quitter Kibota, lieu que le voisinage des marais rend très insalubre. Ils en sortirent après dix mois de séjour, au grand regret des habitants, pour l'instruction desquels ils avaient fait peu de chose jusqu'alors, n'étant pas encore assez instruits de leur langue. Ils se rapprochèrent des comptoirs européens qui sont sur le bord de la mer, et se fixèrent au village de Loubou. Un air plus sain et une nourriture plus appropriée à leur tempérament, qu'ils tirèrent des vaisseaux français, rétablirent leur santé; mais ils ne trouvèrent point chez les habitants de Loubou cette docilité et cette douceur qui distinguaient les nègres de Kibota. Le commerce des habitants des côtes avec les étrangers met le plus grand obstacle à leur conversion. Cette considération et les nouvelles atteintes de maladie que les missionnaires éprouvèrent, les déterminèrent à repasser en Europe. En conséquence, ils s'embarquèrent pour la France dans la rade de Loango (1).

### § III.

Voyage de Descourvières et Joli, missionnaires français,  
de 1768 à 1770.

Tandis que les deux missionnaires quittaient Loango pour revenir en France, deux autres partaient de France pour aller les rejoindre en Afrique.

(1) Proyard, p. 203 à 230.



Ils s'étaient embarqués à Nantes au mois de mars 1768, et ils arrivèrent sur les côtes d'Afrique vers la fin du mois d'août de la même année. Ils prirent terre au port de Cabinde, où ils apprirent avec surprise que leurs confrères n'étaient plus dans le pays. Après avoir long-temps délibéré sur le parti qu'ils avaient à prendre dans ces circonstances, ils se décidèrent à se rendre dans le royaume de Cacongo, où ils arrivèrent le 25 septembre 1768.

Les missionnaires allèrent s'établir dans un village où demeurait un nègre chrétien. Ce village n'est pas éloigné de la mer, et est seulement à trois ou quatre lieues des comptoirs français. Il est situé sur une éminence près de l'embouchure de la rivière de Loango-Louisa; sa position est tout-à-fait agréable à la vue; et elle le serait en toute manière, si le voisinage d'un grand marais n'attirait dans l'endroit une quantité de moucherons fort incommodes.

Après quelques mois de séjour dans ce lieu, l'un des missionnaires partit pour Kinguelé, capitale du royaume et résidence du roi. Il y arriva le 19 janvier 1769. Cette ville, à peu près semblable à Loango, n'est qu'un assemblage de plusieurs milliers de cases faites de joncs et de feuilles de palmier. Elle est située dans une plaine agréable et bien découverte; l'air y est pur; on n'y est jamais incommodé par les moucherons, comme dans la plupart des pays chauds, et ses environs sont plantés d'une grande quantité de palmiers, et d'autres arbres toujours verts. Lorsque le missionnaire, qui était resté près des comptoirs européens, sut que le roi de Cacongo traitait

favorablement son confrère, il s'empressa de venir le rejoindre à Kinguelé, où il arriva le 23 février. Il le trouva logé dans la nouvelle case que le roi lui avait fait bâtir. Ce monarque nègre poussa la bonté pour les missionnaires jusqu'à leur faire construire une chapelle. La langue, dont ils avaient été forcés de négliger l'étude au milieu des difficultés d'un premier établissement, était toujours un grand obstacle qui s'opposait à leur communication avec les indigènes. Ils se mirent cependant à l'ouvrage, et parvinrent à préparer quelques exhortations en langue du pays. Ce ne fut que vers la fin de septembre 1769 qu'ils commencèrent leurs instructions publiques. Ils prononcèrent leur premier discours en présence du roi. Si l'on en croit l'abbé Proyard, l'orateur obtint le plus grand succès ; les missionnaires ne trouvaient partout que des consolations, et ne recevaient que des traitements favorables : mais les maladies vinrent les surprendre au milieu de leurs travaux évangéliques ; l'un d'eux fut attaqué d'une fièvre violente, qui le réduisit en peu de jours à la dernière extrémité.

Dès qu'il fut rétabli, son confrère parcourut les villes et les endroits les plus peuplés du royaume. Ses efforts furent partout heureux : à Malimbe, ville qui passe pour une des plus anciennes, et où les rois de Cacongo faisaient autrefois leur résidence, il convertit une tante du roi, nommée Mamtéva ; et à Kaïa, petite ville, capitale de la province du même nom, il prépara le gouverneur et tout son peuple à recevoir le baptême. Parmi les princes et les grands du pays que les missionnaires ont vus, ils n'en trou-

vèrent que deux ou trois qui se plaignissent de la sévérité de la morale évangélique; et ces nègres étaient de ceux qui fréquentent habituellement les Européens.

Ce fut au milieu de toutes leurs prospérités, au moment où le roi de Caongo se disposait à faire bâtir une vaste église, et où la capitale et les provinces, comme nous l'apprend l'abbé Proyart, désiraient également d'être éclairées, que les missionnaires se virent forcés de repasser en France et d'abandonner une terre qu'ils avaient si bien préparée. Celui qui était resté malade à Kinguéle ne se rétablissait pas, et l'état d'épuisement auquel il était réduit ne lui laissait que la perspective d'une mort inévitable. Son confrère le pressa de s'embarquer pour l'Europe, et l'y détermina dans le mois de janvier 1770. Il quitta lui-même l'Afrique peu de temps après, et arriva heureusement en France. Le plus grand résultat de ce voyage fut la connaissance que les missionnaires acquirent du langage du pays; ils en rédigèrent un dictionnaire et une grammaire pour leur usage particulier. On verra ci-après quels secours ils en tirèrent dans leurs travaux ultérieurs(1).

#### § IV.

Voyage de quelques autres missionnaires français à Caongo et Loango, 1773 à 1776.

Lorsque les quatre missionnaires dont on vient de lire les relations se trouvèrent réunis en France,

(1) Proyart, p. 230 à 277.

ils examinèrent quels seraient les moyens de donner une suite durable à leur entreprise, et d'en assurer le succès. Deux d'entre eux se rendirent à Paris en 1772. Les archevêques de Paris et de Tours donèrent des louanges à leur zèle. Leur projet de mission fut examiné avec soin, et rendu public par un petit mémoire, imprimé à Paris chez Knapen. Le clergé de France, alors assemblé, accorda des secours pour en faciliter l'exécution; et le pape l'autorisa par un rescrit. Au commencement de 1773, six ecclésiastiques se trouvèrent prêts à partir avec un pareil nombre de laïques, qui devaient travailler à cultiver la terre. Un négociant de Nantes eut la générosité d'équiper un petit navire pour leur donner passage, et le 7 de mars ils s'embarquèrent à Paimbœuf, sur la Loire, que l'abbé Proyart appelle la rivière de Nantes.

Dès la première nuit, le bâtiment donna sur un banc de sable, d'où on eut beaucoup de peine à le dégager. Le 8 avril, on relâcha à San-Iago, la principale des îles du cap Vert, possédée par les Portugais. De la ville de Praya où l'on avait mouillé, les missionnaires se rendirent à la capitale, qui en est éloignée d'environ trois lieues. Les rois de Portugal ont fondé, dans cette ville, un couvent de religieux franciscains, qui enseignent la grammaire et la philosophie. Il paraît même que leur collège est assez fréquenté, puisqu'un grand nombre des insulaires parlent latin avec facilité. L'évêque a aussi un séminaire où l'on enseigne la théologie à ceux qui se disposent à l'état ecclésiastique. La plupart des habitants de San-Iago sont nègres. Ils paraissent

avoir à peu près les mêmes inclinations que les naturels de la côte, mais ils montrent plus de décence dans leurs mœurs.

Le bâtiment qui portait les missionnaires sortit de la rade de la Praya dix jours après y avoir mouillé ; le reste de la traversée se fit heureusement, et le 28 juin 1773 on prit terre en Afrique sur la côte de Iomba ou Mayomba. Ce royaume confine à celui de Loango, et on y parle la même langue.

Les missionnaires le quittèrent pour se rendre par terre à Kinguelé, capitale du Cacongo. Pendant la première journée, et après avoir traversé un village, ils côtoyèrent une vaste forêt bien plantée, dressèrent leur tente sur les bords d'une source d'eau douce, et passèrent la nuit dans cet endroit. Le lendemain ils rencontrèrent sur leur route des nègres occupés à fabriquer du sel, en faisant évaporer de l'eau de mer sur le feu. Dès que ces naturels aperçurent les missionnaires, ils abandonnèrent leurs travaux, et s'enfuirent à toutes jambes vers la forêt. Le lendemain dimanche, on côtoya fort long-temps une grande et belle rivière qu'on ne put passer qu'à son embouchure. Elle y coulait avec rapidité; mais sa plus grande profondeur n'était que de trois à quatre pieds.

Le lundi soir, les missionnaires se trouvèrent en présence d'une autre rivière. Des indigènes, qui étaient sur la rive opposée, les passèrent dans leurs pirogues, et les conduisirent à leur village, appelé Makanda, et le premier du royaume de Loango.

Le lendemain au soir, on se trouva à l'embouchure d'une grande rivière qui n'était pas guéable. Il fallut

se déterminer à passer la nuit sous la tente à côté d'un grand feu. Les missionnaires traversèrent, au jour, la rivière dans la pirogue d'un nègre, et s'écartèrent dans l'intérieur pour chercher des vivres dont ils manquaient absolument. Le hasard les conduisit dans un gros village, nommé Kilongo, où ils furent très mal reçus, et où ils ne trouvèrent personne qui voulût leur donner ni leur vendre des provisions. Vers le soir, épuisés de faim et de fatigue, et résolus à passer la nuit sur les bords d'une rivière large et profonde qui leur barrait le chemin comme la veille, nos voyageurs s'approchèrent d'une forêt pour couper du bois; mais, à peine eurent-ils fait quelques pas, qu'ils aperçurent une petite cabane, sans doute consacrée aux fétiches, où ils trouvèrent du feu, une grande quantité de manioc vieux, frais, cuit et cru, et une provision de noix de palmiers. L'abbé Proyart, qui ignorait sans doute que ces cases, consacrées par les nègres à leurs dieux tutélaires, sont très communes en Afrique, surtout dans le voisinage des bois et des grandes rivières, paraît à tort surpris de la découverte des missionnaires, et donne, dans cet endroit, à son récit une couleur mystérieuse qui a quelque chose de superstitieux et de puéril.

Le lendemain, on passa la rivière dans un canot du pays, et l'on rencontra vers le soir un nègre attaché au service d'un grand seigneur, nommé Jean Kotgni, qui conduisit la petite caravane au village de son maître. Deux jours après les missionnaires rencontrèrent une rivière considérable. Il y avait sur le

bord une multitude de nègres, qui attendaient leur tour pour le passage. Dès que les missionnaires se présentèrent, tous se retirèrent en leur disant, qu'étant voyageurs et étrangers, c'était à eux de passer les premiers. Dans l'après-midi, on aperçut la baie de Loango; mais on ne put y arriver que le lendemain, 11 juillet.

Depuis la côte de Iomba ou Mayombá jusqu'à Loango, nos voyageurs jouirent du spectacle le plus magnifique; soit qu'ils côtoyassent la mer, soit qu'ils s'écartassent dans les terres, ils apercevaient de toutes parts de vastes forêts entrecoupées de belles plaines, auxquelles il ne manquait que la culture. La hauteur des herbes qui y croissent naturellement annonce la fertilité du sol.

Les missionnaires étant remis des fatigues de leur voyage, se rendirent à Bouali, capitale du royaume de Loango. Ils demandèrent et obtinrent audience du roi. Il y avait peu de temps que ce prince était monté sur le trône, après un interrègne de plusieurs années. Il les reçut avec bonté, en présence de ses ministres et de ses officiers, et il leur demanda ce qu'ils souhaitaient de lui. Descourvières, qui parlait la langue avec le plus de facilité, lui exposa le sujet de leur voyage. Le monarque l'approuva, et voulut les retenir dans ses états; mais les missionnaires refusèrent toutes ses offres pour se rendre à leur première destination.

Les fatigues qu'ils avaient éprouvées depuis leur départ de Iomba ne leur permettant pas de continuer leur route à pied jusqu'au royaume de Cacongo,

ils profitèrent, au défaut d'occasion favorable, d'une petite chaloupe fort mal équipée, que leur offrit un capitaine. Ils en étaient les seuls conducteurs, et souvent ils étaient obligés de la faire avancer à force de rames. Elle allait si lentement lorsqu'ils parurent sur la côte de Cacongo, qu'un capitaine anglais, les prenant pour des pirates, envoya un canot pour les reconnaître; et ils ne parvinrent à entrer dans la rade que par l'influence d'un capitaine provençal qui les prit sous sa protection. Deux d'entre eux moururent peu de temps après leur arrivée.

Le roi permit au reste de l'expédition de choisir une résidence aux environs de la capitale, et d'y former un établissement. Les missionnaires firent choix d'une plaine découverte, située près du village de Kilonga. Ce fut le 18 de septembre 1773 qu'ils commencèrent à habiter leur nouveau domicile. Cette habitation était agréablement située sur une éminence, d'où on découvrait d'un côté une plaine étendue, et de l'autre de beaux coteaux et des forêts toujours vertes. Ils avaient également, sur le terrain que le roi leur avait accordé, un lac d'eau douce qui aurait pu leur fournir d'excellents poissons, dit l'abbé Proyart, s'ils avaient eu quelqu'un pour les pêcher. Les missionnaires étaient encore dans le même lieu trois ans après leur établissement, au moment où parut la relation de leurs travaux. Le roi n'avait pas cessé de leur être favorable, et les naturels montraient envers eux les meilleures dispositions (1).

(1) Proyart, p. 277 à 314.



## § V.

Voyage de Descourvières et de Quilliel d'Aubigny, chez  
les nègres convertis de Manguenzo.

Il y avait déjà quelque temps que les missionnaires étaient établis à Kilonga, lorsqu'ils apprirent qu'une peuplade du Sogno, vaste contrée autrefois visitée par les premiers missionnaires portugais, et en partie convertie à la foi catholique, avait passé le fleuve Zaïre, et fondé, depuis plusieurs années, une colonie dans une plaine inculte sur le territoire du roi de Congo. Cette colonie formait comme une petite province, séparée des autres par son culte et ses usages. Manguenzo était son principal village, et la population chrétienne de toute la peuplade s'élevait à environ quatre mille âmes.

Le 7 août, Descourvières et d'Aubigny partirent de Kilonga pour aller visiter cet établissement. Le lendemain ils arrivèrent à Kingué; et le quatrième jour, depuis leur départ de Kilonga, ils atteignirent Guenga, après avoir éprouvé quelques retards à la cour du roi de Cacongo. On leur dit que la plupart des habitants de Guenga étaient chrétiens. Ils entrèrent le même jour dans Manguenzo, qui n'est qu'à douze lieues françaises de Kingué, et à une distance à peu près égale du fleuve Zaïre. Ce village est agréablement situé sur une éminence, d'où l'on découvre plusieurs hameaux de sa dépendance, qu'on dit être au nombre de douze. On apprit aussi aux

missionnaires qu'il y avait sur la rive méridionale du Zaïre d'autres lieux habités par des chrétiens, également sortis du Sogno.

Les missionnaires séjournèrent pendant quelque temps à Manguenzo, où ils furent reçus avec pompe par le chef dom Juan, et par ses sujets; et ils ne le quittèrent que le 18, à onze heures du matin. Outre Guenga, ils visitèrent à leur retour les villages de Kioua et de n'Telé, dont ils ne font point mention dans leur premier itinéraire. Le 22 août, ils étaient réunis à leurs confrères à Kilonga. La relation de ce voyage, pleine de détails puérils dans l'histoire de l'abbé Proyart, fut rédigée par le père Descourvières, préfet de la mission, qui l'envoya à Belgarde, qui en était le procureur en France (1).

Depuis cette relation, on ne reçut plus qu'une seule fois des nouvelles de la mission française, avant la publication de l'ouvrage que nous analysons. Elles étaient de nature à jeter le découragement parmi les personnes qui s'intéressaient le plus à son succès. Le climat avait fait d'affreux ravages parmi les Européens. Cinq des travailleurs laïques avaient succombé; un sixième se voyait obligé de repasser en France, de sorte qu'il n'en restait plus que deux en Afrique (2). Deux missionnaires avaient aussi péri, et ceux qui survivaient étaient pour la

(1) Proyart, *Histoire de Loango*, chap. xvii, p. 315 et suiv.

(2) Lorsque l'expédition partit de France, elle ne se composait que de douze personnes, six ecclésiastiques et six laïques. Il paraît qu'elle reçut dans la suite quelque accroissement. Le passage de ceux qui se destinaient à son service se faisait aux frais de l'état.

DANS LE LOANGO ET LE CACONGO (1773). 355  
plupart languissants et hors d'état de se livrer à toute espèce de travail. Ils manquaient tous de vêtements, et ne pouvaient plus compter pour leur nourriture que sur les secours qu'on leur enverrait d'Europe, ou sur la générosité des nègres, puisqu'ils étaient eux-mêmes hors d'état de cultiver leurs champs, et qu'ils avaient épuisé la plus grande partie des petites marchandises avec lesquelles ils payaient le travail des naturels. L'abbé Proyart ne nous apprend pas quel fut le sort des Européens qui restaient encore à Kilonga; mais la note suivante, qui est placée à la fin de son ouvrage, fait présumer qu'ils périrent tous victimes de leur zèle et de l'influence délétère du climat.

« On a reçu les nouvelles les plus affligeantes pour la mission : tous les missionnaires, ceux même qu'on croyait faits au climat, ou de tempérament à s'y faire, sont tombés malades, dans la dernière saison pluvieuse, et se sont vus réduits à un état d'épuisement et de langueur qui les a mis hors d'état de remplir aucune des fonctions de leur ministère. Il serait bien triste que l'espérance que faisait concevoir une si belle et si riche moisson, se terminât au regret de ne pouvoir en faire la récolte » (1).

(1) Proyart, *Hist. de Loango*, p. 387.

## § VI.

Observations sur les mœurs, les usages et les divertissemens  
des nègres du Loango.

Il serait injuste, suivant l'abbé Proyart, de juger les nègres du Loango d'après les esclaves qu'on envoie dans les colonies d'Amérique, ou d'après les habitants des côtes. Les premiers sont ou des prisonniers de guerre étrangers au Loango, ou des individus condamnés pour leurs crimes; et les derniers, des indigènes déshonorés, corrompus par le commerce des Européens et par le mélange des autres races nègres. Mais lorsqu'on pénètre dans l'intérieur des terres on trouve une nation, à la vérité sans énergie morale et physique, mais douce, bienveillante, docile et intelligente.

Les missionnaires ont eu plus d'une fois l'occasion de remarquer que ces nègres sont doués d'une heureuse mémoire et d'un esprit juste et pénétrant. La politesse et l'hospitalité sont aussi au nombre de leurs qualités : un voyageur qui passe par un village à l'heure du repas, entre sans façon dans la première case, et il y est bien venu. Le maître du logis le traite de son mieux; et lorsqu'il s'est reposé, il le conduit dans son chemin. Les missionnaires se mettaient souvent en route sans vivres et sans marchandises pour s'en procurer, et ils étaient partout reçus humainement. Pendant une des guerres que la France eut avec l'Angleterre, un vaisseau

français ayant échoué dans la rade de Loango, deux ou trois matelots se sauvèrent à la nage, et se retirèrent dans un village voisin nommé Loubou. Les habitants de l'endroit les reçurent avec bonté et pourvurent à leurs besoins. Ils les logèrent, les nourrirent et les habillèrent sans exiger d'eux aucun travail jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé l'occasion favorable de repasser en France.

Au Loango, la polygamie est autorisée par les lois, et il est permis à un homme d'épouser autant de femmes qu'il le juge à propos; mais cette liberté qu'accorde la loi, la nature la restreint : le nombre des femmes parmi eux ne paraît pas surpasser, suivant l'abbé Proyart, celui des hommes; peut-être même ne l'égalé-t-il pas, en sorte qu'un grand du pays ne saurait épouser vingt femmes sans mettre dix-neuf de ses concitoyens dans la nécessité de garder le célibat. Ceux qui ont plusieurs femmes mettent entre elles quelque distinction. Les unes sont épouses du premier ordre, et les autres du second ordre. Il y en a même dans cette dernière classe qui sont véritablement esclaves. La condition des femmes du commun forme le contraste le plus frappant avec celle des princesses. Tandis que celles-ci traitent leurs maris en maîtresses impérieuses, celles-là sont auprès des leurs dans une dépendance qui tient de la servitude. Le nègre dont une princesse a fait choix pour son époux, commence par se frotter le corps d'huile de palmier et par se peindre en rouge; c'est là le premier exercice d'une retraite d'un mois qu'il passe tout entier sans mettre le pied hors

de sa case. Pendant tout ce temps, il ne se nourrit que des mets les plus communs, et il ne boit que de l'eau. Au bout du mois il se lave, et il épouse la princesse avec beaucoup d'appareil. Mais le jour de ses noces est le dernier de sa liberté. Le mari d'une princesse est moins son époux que son esclave et son prisonnier. Il s'engage, en l'épousant, à ne plus regarder aucune femme tout le temps qu'il habitera avec elle. Jamais il ne sort sans être accompagné d'une nombreuse escorte. Une partie de ses gardes prennent les devants pour écarter toutes les femmes du chemin par où il doit passer. Si malgré ces précautions une femme se rencontrait sur son passage, et s'il a le malheur de jeter les yeux sur elle, la princesse, sur la déposition de ses espions, peut lui faire trancher la tête; et ordinairement elle use de son droit. Cette sorte de libertinage, soutenu par la puissance, porte souvent ces femmes altières aux derniers excès; la cruauté semble leur être naturelle, et leur colère est ordinairement suivie des plus atroces exécutions (1). Les femmes du commun sont bien loin d'exercer le même empire sur leurs maris. Quand elles leur parlent, ce n'est jamais qu'à genoux. Elles sont seules chargées de la culture des terres et de tous les travaux domestiques; c'est à elles à pourvoir à leur subsistance et à celle de toute la famille. Le mari se charge, pour l'ordinaire, de donner des vêtements et d'entretenir la case; il va à la chasse et à la pêche.

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 91.

Les successions sont soumises à des règles particulières qui semblent faites pour assurer leur transmission à l'héritier le plus certain, et dont il est le moins facile de contester les titres. Les enfants n'héritent pas de leur père, mais seulement de leur mère. Les biens du père, sont reversibles après sa mort à son frère utérin, s'il en a un; au défaut de frère, au fils aîné de sa sœur aînée utérine, ou enfin au fils aîné de son plus proche parent maternel (1). Ces lois de succession sont observées dans la plus grande partie des contrées d'Afrique habitées par des peuples nègres.

La servitude qui pèse sur les femmes mariées s'étend aussi à leurs filles. Dès leur enfance, les garçons ne veulent prendre aucune part aux travaux dont leur mère et leurs sœurs sont accablées. Un missionnaire entendait un jour une mère qui donnait une commission à son fils; l'enfant, qui n'était âgé que d'environ huit ans, lui répondit gravement : « Pensez donc que je suis garçon. »

Les nègres du Loango se livrent avec passion au plaisir de la conversation, de la musique, et surtout de la danse. Quoique cet exercice soit très fatigant dans les pays chauds, il y est fort en usage. Au Loango la danse est quelquefois un divertissement, et plus souvent une cérémonie religieuse. Les nègres dansent quand ils sont dans la tristesse, comme lorsqu'ils sont dans la joie. Aux funérailles de leur père, comme au jour de leurs noces, le chaut ac-

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 95.

compagne toujours la danse. Le plus qualifié de la troupe, ou celui qui sait le mieux chanter, commence seul, et les autres répètent en dansant, comme font encore les paysans dans nos provinces. Ils n'ont pas de chansons composées, ils les font sur-le-champ, et ils en tirent le sujet des circonstances du moment.

Les missionnaires entendaient un jour une femme qui déplorait en dansant son malheur et celui de ses enfants à l'occasion de la mort de son mari : elle comparait le défunt au toit de la maison dont la chute entraîne bientôt la ruine de tout l'édifice. Autant les nègres s'éloignent de la douceur et du naturel dans leurs concerts, autant ils mettent de sentiment et de vérité dans leurs danses et dans leurs chansons rustiques. Qu'elles soient attristées par la douleur ou animées par la joie, elles sont toujours l'expression fidèle de la nature. On se sent ému malgré soi quand on est spectateur de la pantomime de ces peuples. Un jour que deux missionnaires passaient par un village, on vint annoncer à une mère que des voleurs avaient enlevé son fils, et l'avaient vendu comme esclave aux Européens. Cette femme, à cette nouvelle inattendue, sort de sa maison tout éplorée, tenant sa fille par la main et se met aussitôt à danser avec elle, chantant son malheur sur le ton le plus attendrissant. Tantôt elle maudissait le jour qui l'avait rendue mère, tantôt elle appelait son fils, en faisant des imprécations contre les scélérats qui le lui avaient enlevé; ou bien elle reprochait leur cruelle avarice à ces marchands européens qui achètent de toutes mains ceux



qui leur sont proposés comme esclaves. Frappés de la nouveauté du spectacle, les missionnaires s'arrêtèrent un moment : les accents de cette mère désolée, l'abondance de ses larmes, les mouvements irréguliers qui l'agitaient tour à tour, le désordre même de sa danse, tout exprimait la nature avec tant d'énergie, que les missionnaires, pénétrés eux-mêmes d'une affliction profonde, sentirent couler leurs larmes, et se retirèrent le cœur brisé (1).

Les femmes ont comme les hommes leurs assemblées pour les divertissements et les danses, mais aux jours de fêtes seulement, ou lorsqu'elles ont fini leurs travaux des champs et du ménage. Elles ne sont jamais confondues avec les hommes; l'épouse même ne danse pas avec son mari, ni la sœur avec son frère. Elles ne travaillent que trois jours de suite; le quatrième est pour elles un jour de repos général, pendant lequel il ne leur est pas permis de s'occuper de la culture des terres. Les hommes, qui se reposent habituellement, travaillent encore moins ce jour-là. On se promène, on joue, on fréquente surtout les marchés. Les missionnaires n'ont pu tirer des nègres aucun éclaircissement sur l'origine de cette période de quatre jours, qui forme comme leur semaine. Ils ne connaissent ni mois ni années; quand ils comptent le temps, ce qui est rare, c'est par heures et par saisons. Ainsi, pour leur faire entendre que Jésus-Christ est mort à trente-trois ans, on leur dit qu'il était âgé de soixante-six saisons (2).

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 114 et suiv.

(2) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 116.

## § VII.

## Religion et cérémonies religieuses.

Les relations des missionnaires, recueillies par l'abbé Proyard, contredisent l'opinion des premiers voyageurs qui ont cru que les habitants du Loango n'avaient aucune notion d'un Être suprême. Ces nègres reconnaissent un dieu qui a créé tout ce qu'il y a de beau et de bon dans l'univers; et qui punit sévèrement la fraude et le parjure; ils le nomment *Zambi*. Ils prennent son nom en témoignage de la vérité, et ils regardent le parjure comme un des plus grands crimes. Ils prétendent même qu'une espèce de maladie qu'ils appellent *zambi-a-n-pongou* en est la punition; et ils disent, en voyant celui qui en est atteint : « Voilà un parjure. »

Outre ce dieu juste et parfait, ils en admettent un autre, auquel ils donnent des attributs tout différents : le premier a tout créé, celui-ci voudrait tout détruire; il se plaît dans le désordre et dans le mal qu'il fait aux hommes; c'est lui qui leur conseille l'injustice, le parjure, les vols, les empoisonnements et tous les crimes; il est l'auteur des accidents, des pertes, des maladies, de la stérilité des campagnes, en un mot de toutes les misères qui affligent l'humanité, et de la mort même. Ils le nomment *zambi-a-n'bi*, dieu de méchanceté (1).

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 187 et suiv.

Les nègres, persuadés que le dieu bienfaisant leur sera toujours favorable, ne songent qu'à apaiser le dieu du mal : les uns, pour se le rendre propice, ne mangent jamais de volaille ou de gibier; d'autres s'abstiennent de certaines espèces de poissons, de fruits ou de légumes; il n'en n'est aucun qui ne s'impose quelque privation de ce genre pendant tout le cours de sa vie. La seule manière de lui faire des offrandes est de laisser périr sur pied, en son honneur, quelques arbres chargés de leurs fruits : le bananier est celui qu'on lui consacre de préférence. Ils ont des idoles qu'ils honorent moins comme des dieux que comme les interprètes de la divinité. Ce sont des figures de bois grossièrement travaillées, dont quelques unes sont de taille naturelle; on trouve de ces idoles dans les villes et les villages, et quelquefois dans les bois et les lieux écartés. Les particuliers vont les consulter pour apprendre d'elles quel sera le succès de leurs entreprises; quelques uns croient qu'elles parlent quelquefois, et tous sont persuadés qu'elles inspirent ceux qui les consultent. Outre ces idoles du premier ordre, il y en a d'autres que les particuliers gardent chez eux, ou qu'ils portent suspendues à leur ceinture, comme des préservatifs contre les accidents.

Les ministres du culte s'appellent gangas; ils sont aussi ignorants, mais plus fourbes que le reste du peuple. Les plus vieux soumettent à des épreuves et à une infinité de cérémonies ridicules ceux qui veulent être agrégés à leur corps. On les consulte sur l'avenir, et on croit qu'ils ont commerce avec l'esprit

malfaisant. On n'a pas remarqué que ces prêtres offrent aucune espèce de sacrifice à la divinité. A la naissance des enfants, on appelle les gangas, qui leur imposent quelque pratique superstitieuse à la quelle ils doivent rester fidèles toute leur vie. Les missionnaires ont vu, dans le village de Loubou, un garçon et une fille auxquels le mariage était interdit, et qui étaient obligés, sous peine de mort, à garder toute leur vie une continence parfaite : on ignore quelle était la cause ou l'origine de cette privation.

Les nègres blancs ou les albinos sont respectés dans le royaume de Loango. On les place au-dessus des gangas, et on les regarde comme des hommes extraordinaires et divins. Les missionnaires ont vu vendre les cheveux de l'un de ces hommes comme des amulettes qui avaient la vertu de préserver de toutes sortes d'accidents. On remarque que ces nègres ont toujours la chevelure et la barbe de couleur blonde ou rousse, la vue faible, et le regard peu assuré (1).

Les missionnaires, pendant leur séjour dans ces contrées, se sont attachés d'une manière particulière à découvrir quelle était l'opinion des habitants sur la nature de l'âme, et sur sa destinée; et ils ont reconnu que tous croyaient que l'âme était spirituelle et qu'elle survivait au corps, sans savoir cependant quel était son état après la séparation du corps : ils disent seulement qu'ils croient qu'elle fuit les villes et les villages, et qu'elle voltige dans les airs, au-dessus des bois et des forêts, en la manière qu'il plaît à Dieu.

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 196.

Ce sentiment des nègres sur l'immortalité de l'âme, joint à leur incertitude sur son état futur, leur inspire à la fois beaucoup de respect pour les morts, et une grande frayeur des revenants : aussi les funérailles se célèbrent-elles avec toute la pompe possible. Dès que le malade a rendu le dernier soupir, les prêtres, qui exercent la médecine, se retirent, ainsi que les joueurs d'instruments ; ses proches s'emparent de son corps qu'ils exposent sur un échafaud, au-dessous duquel ils allument un feu qui rend une épaisse fumée. Quand le cadavre est suffisamment enfumé, on le laisse pendant quelques jours à l'air libre, en plaçant à côté une personne qui n'a d'autre emploi que de chasser les mouches qui voudraient s'en approcher ; on l'enveloppe ensuite d'une quantité prodigieuse d'étoffes étrangères ou indigènes. On juge de la richesse des héritiers par la qualité des étoffes, et de leur tendresse par la grosseur du rouleau. La momie ainsi vêtue est conduite sur une place publique, et quelquefois logée dans une espèce de niche où elle reste exposée plus ou moins de temps, selon le rang qu'elle occupait dans le monde. L'exposition la moins longue est toujours de plusieurs mois, et souvent elle est d'une année entière. Pendant tout ce temps les parents, les proches, les amis, et surtout les épouses du mort, qui transportent leurs cases près de l'endroit où il est exposé, s'assemblent régulièrement tous les soirs pour pleurer, chanter et danser autour de la loge funèbre.

La veille du jour fixé pour l'enterrement on en-

ferme le corps, avec toutes les étoffes qui l'enveloppent, dans une grande bière travaillée avec art en forme de tonneau. Le lendemain on place la bière sur une espèce de petit char funèbre traîné par des hommes, et l'on se met en marche : on a soin d'aplanir les chemins par où le convoi doit passer. Pour les morts illustres, tels que les rois et les princes, on en perce de nouveaux à travers les campagnes, de la largeur de trente à quarante pieds. Tout le long de la route on fait le plus de bruit qu'il est possible; on danse, on chante, on joue des instruments, et tout cela se fait avec de grandes démonstrations de douleur. Souvent la même personne danse, chante et pleure en même temps. Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, qui est quelquefois fort éloigné des villes ou des villages, on descend la bière dans un trou d'environ quinze pieds de profondeur, percé en forme de puits, qu'on remplit aussitôt de terre. Les riches enterrent souvent avec le mort ses bijoux favoris, et quelques pièces de corail ou d'argenterie. Il y en a qui exhaussent la tombe, et qui mettent à côté des provisions de bouche, des dents d'animaux, ou quelques antiquailles qui étaient les objets du respect et de la superstition du défunt (1).

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 198 et suiv.

## § VIII.

Gouvernement, lois, pouvoir du roi et privilèges des grands.  
Expéditions militaires.

Le gouvernement du Loango est purement despotique. Les naturels disent que leur vie et leurs biens appartiennent au roi, qu'il peut en disposer et les en priver quand il lui plaît. Ils lui donnent des marques de respect qui ressemblent à l'adoration. Le peuple est persuadé que la puissance du roi n'est pas bornée à la terre, et, qu'il peut à sa volonté faire tomber la pluie du ciel.

Le roi, qui règne en despote sur le peuple, se voit souvent inquiet dans l'exercice de sa puissance par les princes ses vassaux, dont plusieurs ne lui cèdent pas beaucoup en forces. Les principaux ministres sont le ma-ngovo, le ma-mpoutou, le ma-kaka, le m-fouka et le ma-kinba. Le premier, qu'on a appelé aussi mangove, introduit les étrangers à la cour; le ma-mpoutou lui est adjoint; le ma-kaka est le généralissime des armées; le m-fouka, que les Français appellent mafouc, est le ministre du commerce : il est chargé de veiller sur les marchés des indigènes avec les Européens, et de percevoir les droits que le roi lève sur les étrangers qui trafiquent dans ses états. Le ma-kinba inspecte les bateaux, les pêcheurs et les chasseurs. Enfin, on compte encore au nombre des ministres un mani-banza, un

mani-bélé, et quelques autres dont on ignore les fonctions (1).

Il y a dans toutes les provinces et dans toutes les villes un gouverneur pour le roi. Les chefs des villages sont aussi des officiers du roi ; ils rendent la justice en son nom. Ils sont d'autant plus exacts à exiger que chacun lui fasse des présents proportionnés à ses revenus, que c'est eux-mêmes qui sont chargés de les recevoir et de les faire passer à la cour. Le roi seul nomme à toutes les charges de l'état ; mais elles sont ordinairement accordées à ceux qui en offrent le plus haut prix.

La couronne, suivant l'abbé Proyart, n'est pas héréditaire dans cette partie de l'Afrique, comme l'ont écrit plusieurs auteurs. Il y a dans chaque royaume une famille, ou plutôt une classe de princes qui peuvent tous y prétendre. A la mort de chaque roi il y a toujours un interrègne, pendant lequel on célèbre les obsèques du défunt, qui n'est ordinairement enterré qu'au bout de quelques années. Le royaume est alors gouverné par un régent, qui prend le titre de ma-boman, c'est-à-dire, seigneur de la terreur, parce qu'il a le droit de se faire craindre par tout le royaume. C'est le roi qui de son vivant nomme le ma-boman : la loi même, pour prévenir les inconvénients de l'anarchie, l'oblige à en désigner deux, dont le second, en cas de mort du premier, est chargé des affaires jusqu'à ce qu'on ait élu un nouveau roi. C'est pendant cet in-

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 124.



terrègne que les prétendants forment leurs brigues, et qu'à force de présents et de promesses ils tâchent de se rendre les électeurs favorables. Ces électeurs sont les princes, les ministres et le régent. Le roi actuel de Loango (1) n'a été élu qu'après un interrègne de sept ans; et son prédécesseur, qui est mort en 1766, n'est pas encore enterré. Ce délai a été occasionné par une contestation survenue entre les habitants de Loango ou Bouali, qui prétendent que le prince doit être enterré dans sa capitale, et ceux de Loanguilli, lieu ordinaire de la sépulture des rois, qui ne veulent pas faire cession de leur privilège.

Dans certains royaumes, le monarque désigne lui-même son successeur; mais tous les souverains n'ont pas ce droit : on le conteste aux rois de Loango et de N'Goio ou Angoy. Le roi désigne son successeur en le mettant en possession d'un fief qui ne peut être possédé que par celui qui doit succéder à la couronne. Ce fief s'appelle kaïa, et le prince à qui le roi en donne l'investiture quitte ses autres titres pour prendre celui de ma-kaïa ou macaye. Du jour où le makaïa a pris possession de sa seigneurie, l'entrée de la capitale lui est interdite, jusqu'à ce que le roi soit mort et enterré.

C'est le roi qui fait les lois et qui les applique dans les circonstances importantes. Quand il veut porter une loi, il assemble ses ministres et ses principaux officiers; et, après avoir pris leur avis, il leur déclare sa dernière volonté, qu'ils transmet-

(1) L'abbé Proyart écrivait en 1776.

tent aussitôt aux gouverneurs des provinces; ceux-ci font publier la loi, par un crieur public, dans les marchés qui se tiennent dans toutes les villes de leur gouvernement. C'est aussi dans son conseil que le roi nomme aux charges et aux offices vacants; qu'il fixe le prix des denrées, et qu'il règle tout ce qui concerne le commerce et la police (1).

Les gouverneurs des villes et les chefs des villages sont en même temps juges. Ils peuvent condamner à l'esclavage, et même à la mort; mais on peut appeler de leur sentence au gouverneur général de la province, et en dernier ressort au roi lui-même.

La salle où le roi donne ses audiences et rend la justice, est une espèce de halle. Il est assis par terre sur un tapis, au milieu de plusieurs conseillers qu'il consulte dans les cas difficiles. On voit toujours un grand nombre de nègres à ces audiences, attirés les uns par la curiosité, les autres par leurs affaires. Les parties plaident elles-mêmes leur cause, et on n'admet des tiers que dans les cas de maladies. Les femmes exposent aussi elles-mêmes leurs plaintes ou leur défense. Lorsque l'affaire est compliquée et que les preuves manquent, on en remet la décision jusqu'à plus ample informé. Alors les ministres chargent certains nègres intelligents, dont l'emploi répond à peu près à celui de nos espions de police, de découvrir la vérité. Ils se rendent sur les lieux; ils font causer les gens du pays, et quelquefois ils s'adressent aux parties elles-mêmes, sous divers prétextes, et tâchent

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 139.

DANS LE LOANGO ET LE CACONGO (1773). 371  
de s'insinuer dans leur confiance, pour tirer leur secret. Il est rare qu'ils reviennent sans les lumières nécessaires pour prononcer le jugement.

Par un usage singulier, le roi de Cacongo est obligé de boire un coup qu'accompagne le son d'une clochette à chaque cause qu'il juge; et quelquefois il en juge cinquante dans une séance; mais le vin de palmier n'est qu'une liqueur rafraîchissante. S'il ne buvait pas, le jugement serait illégal. Il tient tous les jours son audience depuis le lever du soleil jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de causes à juger (1).

Quand un individu est accusé d'un crime dont on ne peut pas le convaincre, on lui permet de se justifier en buvant le cassa. Ce breuvage, composé d'une infusion de bois du même nom, est un véritable poison pour les estomacs faibles, qui n'ont pas la force de le rejeter sur-le-champ. Celui qui résiste à l'épreuve du cassa est déclaré innocent, et son accusateur est condamné comme calomniateur. Si la faute dont le prévenu est accusé ne mérite pas la mort, on lui fait prendre un contre-poison qui excite le vomissement et le ramène à la vie; mais on le condamne à la peine portée par la loi.

Il n'y a pas de prison publique. Lorsque le roi suspend l'exécution de quelques criminels, on leur attache au cou une pièce de bois fourchûte, longue de huit à dix pieds, et trop pesante pour qu'ils puissent la soutenir avec les mains; en sorte qu'ils se trouvent captifs en pleine campagne. Les gouver-

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 147 et 388.

neurs des provinces, des villes et des villages suivent la même méthode que le roi dans l'administration de la justice.

L'usage a soumis les rois eux-mêmes à certaines privations, dont on ne connaît pas l'origine, mais qui sont religieusement observés. Par exemple, le roi de Cacongo ne peut posséder ni même toucher des différentes marchandises qui viennent d'Europe, que les métaux, les armes et les ouvrages en bois et en ivoire. Il lui est permis, cependant, de recevoir ces marchandises dans son palais, pourvu qu'il n'y touche pas. Ceux qui portent des habits d'étoffes étrangères ont grand soin de se tenir à une certaine distance de sa personne (r).

On a dit précédemment que la couronne était élective au Loango. Cette forme de gouvernement excite des guerres sanglantes entre les princes rivaux. La mort de chaque roi est comme le signal d'une guerre civile. Les guerres extérieures ont pour prétexte ordinaire des prétentions réciproques des souverains sur certaines provinces des états voisins. Cependant les rois nègres de cette partie de l'Afrique n'entretiennent aucune troupe réglée. Quand la guerre est décidée, le ma-kaka, le général prince du royaume, fait passer les ordres du roi aux princes et aux gouverneurs des provinces, pour lever des troupes. Ceux-ci ne manquent jamais de fournir le contingent demandé. Parmi ces nègres, tout individu en état de porter les armes est soldat du roi.

Ceux qui partent pour quelque expédition mili-

(r) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 388, dans l'errata.

taire se peignent tout le corps en rouge, dans la confiance que cette couleur les rendra invulnérables. La plupart portent de grands panaches, peints des couleurs les plus riches. Chacun se munit de vivres et d'armes à ses dépens. Les uns ont des fusils, les autres des sabres, d'autres enfin ne sont armés que de leurs couteaux. Ces bandes indisciplinées se mettent bientôt en campagne sous la conduite de leurs chefs. Si l'on rencontre l'ennemi, le combat s'engage aussitôt dans le désordre et la confusion, et finit bientôt par une déroute générale, ou par une victoire complète. Tout dépend du premier choc; le parti qui le soutient avec le plus de vigueur est sûr de rester maître du champ de bataille; alors l'armée ennemie se débande et prend la fuite, et les vainqueurs la poursuivent pour faire des prisonniers et des esclaves.

Mais il est bien rare que les armées s'avancent ainsi à la rencontre l'une de l'autre à dessein d'en venir aux mains. Le grand art de faire la guerre est d'éviter l'ennemi, et de fondre sur les villages, que l'on sait être abandonnés, pour les piller, et réduire les habitants en esclavage. Ces guerres ne sont pas de longue durée. Quand les soldats ont mangé les provisions qu'ils ont apportées, et qu'ils n'en trouvent plus dans le pays ennemi, ou qu'ils manquent de poudre et de plomb, rien n'est capable de les retenir; tous reprennent, sans permission, le chemin de leurs villages (1).

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 166.

## § IX.

## Langue du Loango et du Cacongo.

L'abbé Proyart a donné, dans le chapitre XIX de la première partie de son histoire, quelques éclaircissements sur la langue du Cacongo; mais ses remarques, assez peu importantes en elles-mêmes, et les étymologies hébraïques, grecques et latines qu'il y a jointes, font beaucoup regretter qu'il n'ait pas publié à leur place un extrait du dictionnaire et de la grammaire que les missionnaires, dont il s'est fait l'historien, avaient rédigés sur les lieux, et qu'ils ne cessèrent de perfectionner pendant leur long séjour dans ces contrées (1); nous aurions de moins l'érudition toujours suspecte, et souvent ridicule, de l'abbé Proyart, et de plus un échantillon précieux d'un dialecte de l'Afrique qui est aujourd'hui entièrement inconnu. Le petit nombre de règles générales de grammaire qu'il a rédigées sont même, en partie, inutiles, puisqu'on n'a pas les mots auxquels on pourrait en faire l'application. Nous recueillerons cependant les plus importantes.

La langue de Cacongo, la même à peu près que celle de Loango, N'Goio, Iomba et des autres petits états voisins, diffère essentiellement de celle du Congo. Plusieurs articles semblables et un grand nombre de racines communes semblent cependant

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 358.

indiquer une même origine; mais on ignore laquelle des deux est la langue-mère. Les missionnaires n'ont trouvé chez les naturels aucune trace d'écriture, aucun vestige de signes qui pourraient en tenir lieu. La prononciation de leur langue est douce et facile. Ils excluent l'*h* aspiré et l'*r*, qu'ils changent en *l* et en *x*. Presque toutes les syllabes sont simples et ne forment qu'un son, ce qui rend la prononciation légère et rapide. Il y a cependant un grand nombre de mots qui commencent par un *m*, ou un *n*, comme dans ces mots, *M-Fouka*, *N'Goïo*; mais ces lettres se prononcent si faiblement, que ceux qui n'ont pas l'usage de la langue prononceraient, après eux, *Fouka* et *Goïo*. Les lettres *a* et *o* sont souvent répétées, et terminent un grand nombre de mots. Beaucoup de syllabes mouillées contribuent encore à adoucir la prononciation.

La langue du Cacongo n'a, à proprement parler, ni genres, ni nombres, ni cas. Pour exprimer la différence des genres dans les choses animées, on ajoute le mot *bakala*, mâle; ou *kento*, femelle: ainsi, *n-sousou bakala* signifie un coq; *n-sousou kento* veut dire une poule. Les articles désignent les cas, et le nominatif du verbe se distingue de son cas par la place qu'il occupe dans la phrase.

Une des grandes difficultés de la langue consiste dans les articles. Il y en a treize, sept pour le singulier, et six pour le pluriel. Ceux du singulier sont: *i*, *bou*, *li*, *kou*, *ki*, *ou*, *lou*; et ceux du pluriel, *i*, *ba*, *bi*, *ma*, *tou*, *zi*. Chacun de ces articles a sous lui une classe de substantifs, auxquels seuls il

peut être joint. L'article de *ka*, par exemple, qui signifie un lit, est *ki* pour le singulier, et *bi* pour le pluriel. On ne serait pas entendu si, en changeant les articles, on disait *li-ka*, au singulier, pour *ki-ka*; ou *zi-ka*, au pluriel, pour *bi-ka*. Certains substantifs sont toujours précédés de leurs articles; d'autres les veulent immédiatement après eux. *Lézé*, par exemple, qui signifie un valet, et *oula*, qui veut dire un crapaud, ont également pour article *ki*; mais *lézé* est toujours suivi de cet article; *oula* en est toujours précédé; et l'on dit, *lézé-ki*, un valet; *ki-oula*, un crapaud. On se rendrait inintelligible si, en transposant les articles, on disait : *Ki-lézé*, *oula-ki* (1). Plusieurs de ces articles survent des règles particulières; l'article *li*, par exemple, ne précède son substantif que lorsqu'il est nominatif du verbe; il le suit dans d'autres circonstances. L'article *ma* ne convient qu'au génitif pluriel, et il précède toujours le substantif : il est d'un grand usage dans la langue. Outre son emploi ordinaire, il sert encore à désigner les titres de roi, prince, gouverneur et chef de village, selon qu'il précède un nom de royaume, de principauté, de gouvernement ou de village. Ainsi, *ma-Loango*, signifie roi de Loango; *ma-Kaïa*; prince de Kaïa; *ma-Singa*, gouverneur de Singa; *ma-Kibota*, seigneur de Kibota (2).

(1) L'abbé Proyart nous apprend, dans son errata, p. 389, que l'on place l'article avant ou après le substantif *lézé*, selon les circonstances. Nous avons laissé subsister l'erreur de l'auteur, parce qu'elle sert à éclaircir sa remarque grammaticale.

(2) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 178-179.



Les pronoms possessifs s'expriment par des ad-  
verbes; ainsi, mon, ma, mes, se rendent également  
par *amé*; ton, ta, tes, par *akou*; son, sa, ses, par  
*andi*, et ainsi des autres. Mon mouton, *li-mémé li-  
amé*; tes ciseaux, *tou-ziolo tou-akou*; ses nattes,  
*n'teva bi-andi*. C'est comme si l'on disait le mouton  
à moi, les ciseaux à toi, les nattes à lui. Les pro-  
noms nominatifs du verbe, je, tu, il, nous, vous,  
ils, se rendent par *i*, *ou*, *ka*, *tou*, *lou*, *ba*, lorsqu'on  
parle d'hommes ou de femmes; et par les articles  
propres des noms lorsqu'on parle de bêtes ou de  
choses inanimées.

On peut réduire les verbes à trois classes : la pre-  
mière se compose des verbes communs; qui ne va-  
rient que dans leurs terminaisons; et c'est la plus  
nombreuse; la seconde, des verbes qui commencent  
par *kou*, et qui perdent cette syllabe dans plusieurs  
circonstances; la troisième, de ceux qui commencent  
par *l* et par *v*, et qui changent dans certains temps  
l'*l* en *d* et le *k* en *p*. Ces trois classes de verbes ont  
des règles communes pour les variations des termi-  
naisons. Ils ont tous les temps de la langue française,  
et plusieurs qu'elle n'a pas. *l-lia*, par exemple, signi-  
fie, j'ai mangé, dans un temps indéterminé. *l-lili*,  
j'ai mangé il y a quelque temps. *la-lili*, j'ai mangé  
il y a long-temps. *la-lia*, j'ai mangé il y a très long-  
temps.

Outre cette multiplication de temps, qui sert in-  
finiment à la précision du discours; et qui supplée  
aux adverbes, il y a dans la langue du Loango une  
multiplication de verbes, qui simplifie beaucoup les

expressions. Chaque verbe simple a au-dessous de lui plusieurs autres verbes dont il est la racine, et qui, outre la signification principale, en ont une accessoire, que nous ne rendons que par des périphrases. *Sala*, par exemple, veut dire travailler; *salila*, faciliter le travail; *salisia*, travailler avec quelqu'un; *salisla*, faire travailler au profit de quelqu'un; *sazia*, aider quelqu'un à travailler; *salanga*, être dans l'habitude de travailler; *salisiana*, travailler les uns pour les autres; *salangana*, être propre au travail. Il n'y a pas de verbe racine qui n'admette de semblables modifications; et, au moyen de certains augments, chacun de ces verbes désigne encore si l'action qu'il exprime est rare ou fréquente; s'il y a dans cette action difficulté, aisance, excès. Il en est de même des autres nuances du discours. Au milieu de cette profusion de verbes, on est surpris de n'en point trouver qui réponde à celui de *vivre*, qui se rend par les périphrases, accompagner son âme, ou être avec son cœur.

Les Portugais, qui précédèrent tous les peuples européens dans cette partie de l'Afrique, enrichirent la langue primitive des naturels d'un assez grand nombre de mots, que les missionnaires français prirent sans doute pour des expressions indigènes. Cette première méprise en a fait commettre une autre non moins grossière à l'abbé Proyart. Cet auteur, ignorant la langue portugaise, dont les mots sont en grande partie d'origine grecque et latine, et surpris de trouver dans un idiome des nègres quelques mots dérivés de ces langues anciennes, et même de l'hé-

breu, propose aux savants l'importante question de savoir comment il a pu arriver que les langues des Juifs, des Grecs et des Romains aient concouru à former celle du Cacongo (1). Pour aider les érudits dans cette recherche, il s'est donné la peine de rassembler quelques étymologies empruntées à ces trois langues, sans se douter qu'il commentait, au lieu d'un idiome africain, quelques mots purement portugais : ainsi les mots *pena*, peine, et *foulla*, souffler, qu'il fait venir des mots grecs *πένις* et *φολλίς*, ne sont que les mots portugais *pena* et *folle*, qui ont la même signification ; il en est de même de *mésa*, table, et *béné*, beaucoup, grandement, que l'abbé Proyart fait dériver des mots latins *mensa* et *benè*. *Pena* et *mesa* sont des expressions portugaises qui n'ont subi aucune altération ; *foulla* est un peu modifié, ainsi que *béné* ; mais ce dernier a, comme le mot portugais *bem*, un sens plus étendu que le mot latin *benè*.

Les nègres du Loango commencent à compter par un, deux, trois, et jusqu'à dix ; mais au lieu de dire dix, ils se servent du mot dizaine, et ils continuent à compter dizaine-un, dizaine-deux, dizaine-trois jusqu'à vingt ; alors ils disent deux dizaines, puis deux dizaines-un, deux dizaines-deux, etc. ; ils comptent ainsi jusqu'à neuf dizaines-neuf ; ils disent alors centaine-un, centaine-deux, etc., jusqu'à mille, et ils continuent ainsi à l'infini (2).

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 187.

(2) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 117.

## § X.

## Industrie et commerce.

Nous réunissons dans un seul paragraphe ce que l'abbé Proyard nous apprend sur les arts, l'industrie et le commerce du Loango.

Les médecins sont très révéérés au Loango ; ils portent le nom de gangas, qui signifie prêtre en langue du pays, et leur art fait partie de la religion. Les fomentations, les ligatures avec des bandelettes et l'emploi de certaines plantes, sont les seuls remèdes qu'ils connaissent. Ils soufflent ordinairement sur la partie malade avant d'y appliquer aucun médicament. La musique est aussi une des ressources de leur art ; plus le malade est dangereusement attaqué, plus les musiciens doivent faire de bruit ; les sons discordants des grossiers instruments du pays suffiraient pour tuer un malade européen. Dès que le patient est mort, ou quand il est guéri, ses parents font une quête dans le village au profit du médecin qui l'a traité pendant sa maladie. Les maladies les plus communes dans ces climats sont les fièvres, la petite-vérole, la rougeole et la paralysie. On trouve, dans cette partie de la Guinée, un grand nombre de nègres qui parviennent à une extrême vieillesse. Le roi de Cacongo, nommé Poukouta, était âgé de cent vingt-huit ans en 1776. Le témoignage des missionnaires est fortifié, dans cette occasion, par celui de M. de Foligny, capitaine de vaisseau français, que

Proyart cite dans son errata. La princesse Ma-Mtéva, tante de Poukouta, était à peu près du même âge que son neveu, et se portait également bien (1).

Les forgerons du Loango emploient du fer d'Europe; ils le battent sur des enclumes de bois plus dur que la pierre (2). On voit cependant quelques petites enclumes de fer dans les forges du roi de Cacongo. Les ouvriers sont lents et peu habiles; ils ne font que de petits ouvrages.

Les tisserands fabriquent leur toile avec une herbe haute d'environ deux pieds, qui croît sans culture dans les campagnes désertes, et qui n'a besoin d'aucun apprêt pour être employée. La longueur de l'herbe détermine la longueur de la pièce; on la fait un peu moins large que longue. Ces étoffes sont tissées comme nos toiles; mais les tisserands nègres les travaillent sur leurs genoux, sans navette ni métier. Les meilleurs ouvriers ne font pas plus de la valeur d'une aune de toile dans l'espace de huit jours.

Ces pièces d'étoffes, que l'on appelle macoutes, ne peuvent être refusées dans les marchés, en échange d'autres denrées; elles servent, pour ainsi dire, de monnaie courante. Outre ces toiles communes, les nègres font encore des petits sacs, des bonnets et d'autres ouvrages, dont quelques uns seraient admirés en Europe pour la variété du dessin et la délicatesse du travail. On trouve dans le pays un arbre dont la seconde écorce est une vraie toile, forte et

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 103, et p. 388, dans l'errata.

(2) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 106.

flexible comme la nôtre. Les nègres s'en servent comme des macoutes pour se faire des habits (1).

Le principal commerce du Loango était celui des esclaves. Les nègres que les Européens tiraient de cette contrée passaient, dans les colonies d'Amérique, pour les plus noirs et les plus robustes de l'Afrique. Ils étaient tous prisonniers de guerre, et appartenaient à une nation de l'intérieur, que les habitants des côtes regardent comme cruelle, et anthropophage (2). La traite des esclaves était le seul intérêt qui attirât les Français dans ces parages; car on doit regarder comme un objet sans importance le petit commerce de perroquets, d'ivoire et de singes qu'ils faisaient sur les mêmes côtes. Les Anglais tiraient annuellement des forêts du Iomba, en 1776, la charge de plusieurs vaisseaux d'un bois rouge, fort bon pour la teinture, quoique d'une qualité inférieure à celui du Brésil. Suivant les naturels, il n'y a guère que quelques marchands riches et puissants qui se livrent au commerce avec les Européens; le peuple ne pense qu'à pourvoir à ses premiers besoins, et reste indifférent à tout le reste. Il y a tous les jours un marché dans les villes et dans les grands villages; il se tient sur la place publique, à l'ombre de quelques gros arbres: on y vend du poisson enfumé, du manioc et d'autres racines, du sel, des noix de palmier, des cannes à sucre, des bananes, des figues bananes, et quelques autres fruits. Toutes ces denrées sont divisées en petits lots de la valeur

(1) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 108.

(2) Proyard, *Hist. du Loango*, p. 149. Voyez ci-dessous, p. 390.

DANS LE LOANGO ET LE CACONGO (1773). 383  
d'une macoute et du poids prescrit par les réglemens.  
On ne connaît pas la fraude dans ces marchés, sui-  
vant l'abbé Proyart, et tout se passe avec la plus  
grande équité entre les vendeurs et les acheteurs (1).

---

## CHAPITRE II.

Voyage de M. Degrandpré sur les côtes d'Angola, en 1786  
et 1787.

M. DEGRANDPRÉ parcourut long-temps les mers  
d'Afrique, depuis le cap Vert jusqu'à Zeïla en Abys-  
sinie, pour se livrer au commerce des esclaves, qui  
occupait alors un grand nombre de capitaines mar-  
chands des principaux ports de France. Dès 1777 il  
se trouvait sur la côte d'Angola, où il nous apprend  
que le commerce français avait pris une extension  
considérable, et était parvenu à établir une concu-  
rence telle que les Anglais et les Hollandais s'étaient  
vus forcés d'abandonner ces parages. En 1787,  
M. Degrandpré commandait encore sur la même  
côte le vaisseau le Comté d'Estaing, et avait traité  
dans cette seule année quinze cents nègres. Ce fut  
au retour de ses nombreuses expéditions qu'il rédigi-  
gea les notes qu'il avait recueillies sur la côte d'An-  
gola, et qu'il en composa le voyage dont on va lire  
l'analyse (2).

(1) Proyart, *Hist. du Loango*, p. 159-160.

(2) *Voyage à la côte occidentale d'Afrique, fait dans les années*

M. Degrandpré se montre partout observateur judicieux et instruit; les odieuses spéculations qui l'avaient occupé pendant dix-huit ans paraissent lui avoir été imposées par la nécessité. Dans toutes les occasions, il compatit aux souffrances des esclaves qu'il entassait cependant sur ses vaisseaux; et les récits qu'il a faits de leurs maux excitent pour ces victimes d'une cruelle avarice une généreuse pitié. Enfin, l'indignation lui arrache, dans une circonstance, ces paroles bien remarquables dans la bouche d'un capitaine négrier: « Je n'ai jamais pu me défendre du dégoût le plus marqué pour un métier qui révolte autant l'humanité, et d'un sentiment d'attendrissement sur ces infortunés. »

## § I.

### Description de la côte d'Angola.

On comprend communément sous le nom générique de côte d'Angola, tout le pays situé entre le cap Lopez-Gonzalvo et Saint-Philippe de Benguella, c'est-à-dire depuis zéro degré quarante-quatre minutes de latitude sud (1), jusqu'à douze degrés quatorze

1786 et 1787, contenant; etc.; suivi d'un Voyage au cap de Bonne-Espérance, par L. Degrandpré, officier de la marine française. 2 vol. in-8°, ornés de gravures faites sur les dessins de M. Degrandpré. Paris, 1801.

(1) Purdy donne pour cette latitude zéro degré cinquante-huit minutes cinquante-trois secondes. Voyez les tables de Coulier, p. 253. D'Anville et la carte du dépôt de la marine écrivent Lopo-Gonsalvès; la Mappemonde de Gardner et M. Degrandpré, Lopez-Gonsalvo, ainsi que nous.



minutes de la même latitude. Cet espace renferme la colonie portugaise de Saint-Paul de Loanda (1); mais comme les Portugais sont très jaloux de leur commerce et des mines d'or, dont ils veulent dérober la connaissance à l'Europe, ils ne souffrent pas volontiers la visite d'un vaisseau étranger; ainsi le premier port où touchent en venant du sud les capitaines marchands qui fréquentent cette côte, est une petite baie nommée Ambriz, située par sept degrés vingt minutes de latitude méridionale (2).

C'est, à proprement parler, depuis ce port jusqu'au cap Lopez que s'étend la côte à laquelle le commerce, dit M. Degrandpré, donne généralement le nom d'Angola : mais alors le commerce se trompe, car cette étendue de côtes comprend toutes celles du Congo, du Loango et une très petite portion de celles d'Angola. Pour que cette dénomination puisse être justifiée, il faut étendre cette division jusqu'à Philippe de Benguella, comme l'a fait M. Degrandpré (3).

On se rend à la côte d'Angola par deux routes, distinguées sous les noms de petite route et de grande route. La grande consiste à passer entre les

(1) M. Degrandpré, t. 1, Introduction, p. XIII, et sur sa carte, écrit Saint-Paul de Loango : c'est une erreur; le véritable nom est Loanda-Saint-Paul, ou plutôt S. Paulo de Assumpção.

(2) M. Bernard de Marigny place Ambriz par sept degrés cinquante minutes de latitude méridionale. Voyez Labarthe, p. 192.

(3) M. Degrandpré ajoute que tous les peuples de cette vaste étendue de côtes se nomment entre eux Congo, et parlent la même langue. S'il s'était donné la peine de lire les relations des missionnaires, qu'il traite avec tant de dédain, il ne serait pas tombé dans une aussi grossière erreur.

îles et le cap Vert, à laisser courir au sud-ouest pour couper la ligne à peu près par vingt-cinq degrés de longitude occidentale de Paris. Les vents variables facilitent ce passage, et lorsqu'on est parvenu dans la bande des vents généraux, on serre le vent pour la traverser. Cette manœuvre approche de la côte du Brésil, où l'on ne tarde pas à trouver les vents de l'ouest; on revient alors vent arrière sur l'Afrique, et l'on se voit entre vingt ou vingt-cinq degrés de latitude; d'où l'on redescend facilement la côte avec vent et marée. Cette manœuvre est à peu près la même que celle que l'on emploie lorsqu'on veut aller au cap de Bonne-Espérance (1). Cette traversée est ordinairement de cent à cent vingt jours pour des bâtiments qui naviguent bien. Ces bâtiments doivent être doublés en cuivre, tant pour la célérité de la marche que pour être préservés des vers fort gros et fort communs à la côte d'Angola (2).

Pour prendre la petite route, il faut encore passer entre le cap Vert et les îles de ce nom; puis, dès que l'on quitte les vents alizés, serrer à l'est le plus qu'on peut pour tirer au sud du cap Lopez-Gonzalvo. On rencontre dans ces parages des brises régulières de sud-ouest. Tous les après-midis et les matins on reçoit une brise de terre; la nuit, il fait calme; les syzygies sont marquées par un renversement de courant qui porte alors au sud; on en profite pour remonter; on vient mouiller tous les soirs

(1) Degrandpré, *Voyage à la côte occid. d'Afrique*, t. II, p. 1.

(2) Labarthe, *Voyage à la côte de Guinée*, p. 191.

près de terre par huit ou dix brasses : de là , à quatre heures du matin , on appareille pour courir au large avec la brise de terre , on mouille par cent vingt brasses , et la brise de sud-ouest , qui souffle vers une heure , ramène à terre. Si pendant ce temps les courants remontent , cette manœuvre conduit , en fort peu de jours , à la destination que l'on a en vue.

Quoique cette dernière route soit généralement préférée , M. Degrandpré , qu'une longue expérience avait bien instruit des avantages de l'une et de l'autre , n'hésite pas à se prononcer en faveur de la première. Il est arrivé qu'un vaisseau a mis onze mois à se rendre à sa destination par la petite route ; et la navigation étant subordonnée aux courants que l'on rencontre sur la côte et au plus ou moins de calme que l'on éprouve depuis la région des vents alizés jusqu'au passage de la ligne , on s'expose , en la suivant , à éprouver le même sort. La grande route , au contraire , est infaillible ; elle peut n'être pas aussi courte que l'autre , mais elle n'est assujettie à aucun événement , et n'a rien d'incertain (1). M. Bernard de Marnigny , qui voyageait en même temps que M. Degrandpré , s'appuie sur les mêmes raisons que ce dernier , pour conseiller aux navigateurs de suivre de préférence la grande route (2).

En venant par la petite route , le premier endroit abordable que l'on rencontre est la petite baie de Sainte-Catherine , ainsi nommée par les Portugais. On y trouve un misérable village , dont le chef s'est

(1) Degrandpré , t. II , p. 3 et 4.

(2) Voyez Labarthe , *Voyage en Guinée* , p. 191.

soustrait à la domination du roi de Mayombe, et s'est rendu indépendant sous la suzeraineté du roi de Loango. Ce port n'offre aucune ressource pour le commerce. On peut y faire de l'eau; mais il serait imprudent de se fier de prime abord à ses habitants, qui ont la réputation d'être perfides et malfaisants. L'usage est d'armer les bateaux avec précaution, lorsqu'on se décide à communiquer avec eux. En tirant vers le sud, on rencontre la baie de Mayombe, par trois degrés et demi de latitude méridionale. On reconnaît cet endroit à une terre ronde et assez haute, tombant brusquement pour former l'entrée de la baie. On doit naviguer avec précaution dès que l'on arrive par dix brasses. Droit dans le nord-est de l'entrée, il y a un rocher sur lequel on ne trouve que deux brasses d'eau, quoiqu'on en mesure sept tout autour de sa base. C'est le seul écueil que l'on puisse trouver, suivant M. Degrandpré, depuis le cap Lopez jusqu'à Loango. La baie de Mayombe est sûre, le mouillage est bon, et les nègres y sont doux et plus intelligents que ceux des royaumes voisins. Ils travaillent le cuivre, procurent en grande partie l'ivoire que l'on traite dans les autres ports de la côte, et connaissent le gommier, dont ils récoltent et vendent quelquefois le produit.

En continuant vers le sud, on trouve la rivière de Quilongue (Kilongo, ou Cilongo de d'Anville), dont l'approche n'est pas facile. La mer déferle avec fureur sur la barre, et le débarquement est si dangereux dans cet endroit, qu'un tiers des pirogues chavirent dans le passage. C'est cependant à l'aide de

ces frêles embarcations que se fait le commerce des Européens avec les naturels. Les bâtimens restent en dehors de la barre, et les nègres viennent trafiquer à bord. Ces Africains sont voleurs, mais sans méchanceté; ils sont aussi timides que ceux des trois autres ports (1).

Cinq lieues au sud de cette petite rivière, on arrive à Loango. Cette baie, située, suivant M. de Marigny, par quatre degrés trente-sept minutes trente secondes, et par dix degrés quarante-une minutes de longitude orientale (2), se reconnaît à des falaises rouges qui, sur les huit heures du matin, sont frappées des rayons du soleil, qu'elles réfléchissent de manière à ressembler à des flammes. L'entrée de la baie est dangereuse et barrée d'un banc de rochers, qui part de la pointe du sud et s'avance jusqu'au-delà du centre de la baie. On doit se maintenir par dix et douze brasses; jusqu'à ce qu'on ait amené le bois Maquimbe au sud-est; alors on peut donner dans la baie, en gouvernant sud-est, c'est-à-dire au milieu du bois Maquimbe. On vient mouiller par quatre brasses, et l'on affourche nord-est et sud-ouest, la plus forte ancre au sud-ouest, à un petit quart de lieue de terre. Le bouquet de palmiers appelé bois de Maquimbe se distingue sur une montagne au fond de la baie, et n'est éloigné que d'un quart de lieue du bord de la mer.

(1) Degrandpré, t. II, p. 8.

(2) Labarthe, p. 196. Riddle donne pour longitude neuf degrés cinquante-neuf minutes quarante-cinq secondes. Voyez les tables de Coulier, p. 250.

La traite se fait dans le port de Loango, sur une petite montagne située sur le bord de la mer. M. Degrandpré ne sait pourquoi on a prétendu que ce pays était malsain, et qu'on ne pouvait coucher à terre sans s'exposer à de graves maladies. Notre voyageur a souvent passé la nuit à terre, soit dans la ville, soit dans des terres voisines ; appartenant à des courtiers, sans jamais éprouver le moindre accident. On trouve entre le rivage et la terre un lac que l'on appelle Barachouas, et qui communique avec la mer dans le temps des ras de marées, parce que la lame surmonte le rivage. Lorsque la mer est calmée, la communication se referme, et le Barachouas s'égoutte par la filtration au travers des sables. Il y a beaucoup d'autres lacs sur toute cette côte. Les esclaves qu'on amène au marché de Loango appartiennent aux peuplades de Montequé, de Mayombe, ou de Quibangue. Les nègres de cette dernière race font partie, suivant M. Degrandpré, d'une petite peuplade, fort peu nombreuse, de l'intérieur de l'Afrique. Ce sont les plus beaux esclaves que l'on puisse voir, bien supérieurs à ceux de Congo ; ils sont bien faits, très noirs, d'une jolie figure, et ils ont les dents d'une beauté admirable. Les naturels de Mayombe ont, au contraire, la poitrine étroite, les épaules serrées, la fibre molle et de vilaines dents. Ce sont les esclaves les plus nombreux à Loango. Les Montequés, ou Montekès, sont beaux ; mais ils se gâtent les dents en les limant pour les rendre pointues, se creusent les joues de deux longues cicatrices, et portent quelquefois des scarifica-

tions semblables sur le corps, et en travers sur le haut du bras. La forme de leurs dents, ajoute M. Degrandpré, leur a valu d'abord la réputation d'anthropophages; mais ce soupçon, fondé sur une apparence aussi légère, ne s'est pas vérifié. Il est prouvé, au contraire, qu'ils se liment les dents parce que, dans leur peuplade, c'est une beauté de les avoir pointues et tranchantes (1).

Seize lieues au sud de Loango, on trouve Malembe (2). C'est une rade foraine que rien n'indique, et qu'il faut connaître pour y venir mouiller. L'approche en est cependant marquée par les hautes montagnes de Cacongou (Cacongou), qui dominant une baie de médiocre grandeur, dans laquelle se décharge une petite rivière du même nom. On laisse la baie de Cacongou au nord, la tenue n'y est pas bonne, et l'on vient mouiller vis-à-vis de la

(1) Degrandpré, t. II, p. 13-14. Les Montekès sont les Mosechés (Mosekés) de Cavazzi (ci-dessus, p. 94), que d'Anville place sur la rive droite de la Coanza, près de Massangano. Cette position s'accorde parfaitement avec le récit de M. Degrandpré, qui nous apprend que ces nègres sont voisins de Mondongues ou Mandongos. (Voyez ci-dessous, p. 400). Les Quibangues habitent aussi la même contrée, et leur roi (quibam chefe) réside, d'après la carte de Pinheiro Furtado, sur la rive gauche de la Coanza, entre Massangano et Cambambé, forts portugais situés sur la rive droite. Quant aux nègres de Mayombe, Proyard distingue un royaume de Jomba au sud de N-Teka dans l'intérieur, différent du Mayomba des cartes. (Voyez ci-dessus, p. 340.) Les naturels de Mayombe, dont il est ici question, ne viendraient-ils pas de ce pays ?

(2) M. de Marigny place Malembe à cinq degrés vingt minutes de latitude méridionale, à dix-huit lieues de Loango, et à cinq ou six lieues de Cabende. Laharthe, p. 195-196.

montagne de Malembé, à une lieue et demie du rivage, par sept brasses d'eau, fond de sable. On affourche nord et sud, la grosse au sud. Rien n'empêche l'approche de cette rade, il n'existe pas un rocher; rien, en un mot, qui puisse obliger à la plus légère précaution, en venant du nord et du large.

La montagne de Malembe est élevée de plus de soixante-dix toises au-dessus du niveau de la mer; mais du large elle ne se présente que comme une très haute terre, de niveau avec toutes celles qui l'avoisinent; elle est presque coupée à angle droit sur le bord de la mer, et son sommet offre une plaine qui s'étend dans l'intérieur par une pente insensible. M. Degrandpré suppose que la mer a envahi sur le continent de cette partie de la côte, qui s'avancait peut-être autrefois jusqu'à des rochers, qui forment aujourd'hui la barre et défendent le débarquement. On trouve douze pieds d'eau à la base de ces rochers, qui sont évidemment de formation volcanique. Suivant l'opinion de notre voyageur, la mer, en gagnant sur la côte, a formé la petite crique que l'on appelle le Paradis (1), ou Port aux Canots, et l'anse nommée Port aux Chaloupes, et s'est avancée successivement jusqu'au pied de la montagne dont elle bat aujourd'hui les flancs escarpés. Il n'y a pas quinze toises, dans quelques endroits, du sommet de cette montagne à la perpendiculaire du rivage baigné par la mer. Les rochers dont on vient de parler partent

(1) Degrandpré nous apprend plus bas que ce nom de paradis vient d'un cimetière que les Européens ont établi au-dessus de cette crique.



de la pointe de la petite crique nommée Paradis, et s'étendent directement au nord. Quand on est en dedans de ces écueils, on débarque facilement dans la crique; mais ce qu'il y a de pénible, c'est que l'aiguade est au fond de la baie, dans l'endroit nommé Port aux Chaloupes. Comme la distance de la barre au rivage est au moins d'une grande demi-lieue, la mer y reçoit l'impression du vent, et bat avec fureur sur le rivage. C'est cependant dans cet endroit qu'il faut faire de l'eau.

A dix pas du bord de la mer s'élève, près de l'aiguade, la montagne de Malembe, sur laquelle on monte par deux falaises couvertes de précipices. Les comptoirs européens sont établis sur son sommet, autour d'une grande place carrée qu'on y a pratiquée. Malembe abonde en fruits, en légumes, en bétail et en gibier. Le lac de Loanguilly, situé à peu près à une lieue et demie dans le sud-est, fournit d'excellent poisson d'eau douce. Ce port, quoique malsain (1), est cependant, suivant M. Degrandpré, de beaucoup préférable aux autres places de commerce de la même côte.

Le mambouc, ou prince de cette contrée, habite un petit village à quatre lieues de l'établissement de Malembe. M. Degrandpré se rendit auprès de lui, sur son invitation. En pénétrant dans l'intérieur du pays, il observa que le sol paraît avoir été soumis à l'empire des eaux; il en reste partout des vestiges. A quelque distance de Malembe, on trouve le lac de

(1) Degrandpré, *Voyage en Afrique*, t. II, p. 24.

Loanguilly, qui peut avoir une lieue de diamètre; plus loin, ce sont de profondes crevasses, formées incontestablement par des torrents, dont les traces se présentent à chaque pas. Ces crevasses sont autant de précipices, dont la profondeur n'a pas paru à M. Degrandpré atteindre un niveau inférieur à la surface de la mer. Dans ces précipices, on trouve encore de petits ruisseaux peu rapides, restes épuisés des flots qui ont creusé leurs lits (1).

Le village du mambouc est extrêmement joli, et dans une position admirable. Ce prince est logé dans un guibangua à l'euro-péenne, parfaitement garni de sièges, lits, canapés, tapis : presque tous ces meubles sont de velours. Les Français lui ont fait présent d'une très belle argenterie, dans laquelle étaient comprises deux grandes fontaines d'argent à quatre robinets, dont le mambouc orne sa table, et dans lesquelles il met des liqueurs et du vin à l'usage de ses convives. Ce prince aime le bon vin; il en tient grande provision, et pour se donner les moyens de faire toujours bonne chère, il a envoyé un de ses serviteurs en France pour y apprendre la cuisine; de sorte qu'aujourd'hui sa table est servie à l'euro-péenne. A ces détails, qui prouvent que les nègres sont susceptibles d'adopter les usages de l'Europe, et qu'ils aiment à les imiter, M. Degrandpré ajoute qu'il fit chez ce petit prince, sous sa hutte de paille, un repas bien au-dessus de celui qu'il eût pu lui rendre à bord de son vaisseau (2).

(1) Degrandpré, *ibid.*, p. 23.

(2) Degrandpré, t. II, p. 244.

A cinq petites lieues au sud de Malembe est la petite baie de Cabende (Cabinde), par cinq degrés trente-cinq à trente-six minutes de latitude sud, et onze degrés seize à dix-sept minutes de longitude orientale du méridien de Paris, suivant les observations de M. de Marigny, qui se trouvait dans ces parages en 1784 (1). Cet endroit est nommé le Paradis de la Côte, et il mérite bien ce nom, par sa position délicieuse, son beau site et sa grande fertilité; c'est le paysage le plus riant de tous les environs : la mer y est constamment belle, par conséquent le débarquement facile; on échoué les bateaux dans les lames sur le rivage, et l'on sauté à terre à pied sec. En venant du nord, on doit naviguer avec précaution entre Malembe et Cabende, et ne pas approcher la terre plus près que de douze brasses d'eau. Une lieue et demie au sud du mouillage de Malembe, on rencontre la tête des bancs de Belé, ainsi nommés, parce qu'on y trouve une coquille bivalve, dont un des côtés représente une lame de couteau, appelé belé en langue du Congo. L'approche en est d'autant plus dangereuse qu'ils sont accores, et que le dernier coup de plomb, avant de toucher, amène sept brasses. Si l'on était donc surpris par le calme dans ces parages, et que la sonde ne donnât que sept brasses, on devrait au plus tôt mouiller et attendre une brise pour gagner le large. Ces bancs sont extrêmement poissonneux, et fournissent à la pêche de toute la Côte voisine.

(1) Labarthe, p. 193.

On reconnaît Cabende à une haute montagne isolée, en forme de pain de sucre, et couverte de bois. Sa forme, sa position au milieu d'une grande plaine basse, son voisinage de la mer, font présumer à M. Degrandpré que cette montagne est volcanique. Cependant la végétation la couvre jusqu'au sommet, et on n'y trouve pas la plus légère trace de volcan; la sonde même n'a jamais pu y trouver le roc à six pieds de profondeur, quoique notre voyageur ait répété cette opération dans une infinité d'endroits différents.

En approchant de la baie, on distingue dans le sud une pointe longue et basse, couverte de palmiers : cette pointe ferme la baie; elle repose sur un fond de rochers de même nature que ceux de la barre de Malembe; ce fondement la garantit des assauts de la mer, souvent très grosse dans les ras de marée. On amène cette pointe au sud quart sud-ouest, et sud-sud-ouest; on est alors par quatre brasses fond de vase molle à une portée de canon de terre, et une demi-lieue de la pointe aux palmiers. Le pain de sucre restant à est quart sud-est, et est-sud-est; dans cette position on affourche nord-est et sud-ouest, la grosse au sud-ouest. Cette proximité de la terre diminue le désagrément du retour à bord tous les soirs; car à Cabende, comme à Loango, on ne couche pas à terre (1).

Une petite rivière se jette dans la mer au fond de la baie; cette rivière est si faible, qu'à peine peut-

(1) Degrandpré, t. II, p. 28-29.

elle recevoir dans son embouchure les chaloupes qui vont faire l'eau; on la remonte une portée de fusil, et à cette distance l'eau est douce, particularité qu'il faut attribuer au peu de flux et de reflux qui se fait sentir sur cette côte. Les observations de M. Degrandpré à cet égard, faites avec tout le soin et toute la précision possible, ne lui ont pas donné un résultat d'un pouce et demi de gonflement pour ce flot, quoique dans son calcul il cavât au plus fort. Les marées sont de six heures, s'il est possible, ajoute notre voyageur, de déterminer l'heure de la marée quand elle fournit si peu matière à observation.

Il y a encore une autre aiguade que l'on fréquente lorsque la mer, gonflée par des ras de marée, surmonte ses limites, et entre dans la rivière. Cette aiguade est au sud de la pointe aux palmiers; l'abord en est dangereux parmi les rochers et dans une mer très dure; on est contraint de conduire les futailles à la nage comme à Malembe. L'eau de cet endroit est de source, et infiniment préférable à celle de la rivière, dont il est rare qu'on ne ressente pas de mauvais effets (1).

C'est à Cabende que les Portugais ont, à diverses reprises, essayé de s'établir; ils avaient depuis longtemps construit un fort au milieu de la baie, qui fut depuis abattu; on n'en voyait plus aucune trace avant la guerre de 1778. Pendant cette guerre le gouverneur de Saint-Paul voulut profiter de l'ab-

(1) Degrandpré, t. II, p. 31.

sence des Français, et fit rétablir ce fort en meilleur état qu'il eût jamais été. Les premiers vaisseaux qui vinrent traiter à Cabende après la paix de 1783, furent repoussés à coups de canon à leur grand étonnement. Le commerce porta ses plaintes au ministre de la marine, et le roi envoya M. Bernard de Marigny, avec une frégate et une gabare, pour détruire le fort, chasser les Portugais, et rendre le commerce libre. Cette expédition eut lieu en 1784. L'heureuse situation de cette baie, qui avait déterminé les Portugais à s'y établir, leur fut contraire dans cette circonstance, parce qu'elle permit à M. de Marigny de s'approcher avec sa gabare jusqu'à demi-portée de canon du fort par trois brasses d'eau. Le gouverneur portugais ne jugea pas à propos d'attendre l'événement d'un siège, et remit le fort à la seconde sommation, dès qu'il se vit sous le canon des vaisseaux. M. de Marigny le fit démolir, et renvoya honorablement les Portugais dans leurs colonies voisines. (1).

Cette invasion réciproque donna lieu à une négociation entre les cours de France et de Lisbonne, de laquelle il résulta une convention du 30 janvier 1786, portant « que la cour de France ne pouvait faire aucune réclamation relativement à la partie des côtes au sud du cap Padron, sur lesquelles la cour de Lisbonne prétendait avoir le droit de faire des établissements exclusivement aux autres nations, à moins qu'au préjudice de l'égalité convenue, cette

(1) Degrandpré, t. II, p. 31-32.

cour ne laissât jouir les Anglais et les Hollandais de ce même droit qu'elle contestait à la France.» Ce qui avait été prévu arriva cinq ans après, en 1791 (1).

A cette époque les Portugais s'emparèrent du port d'Ambriz, situé au sud du cap Padron, ou de l'embouchure du Zaïre, brûlèrent quelques bourgades des naturels, et forcèrent le navire le Superbe, de Nantes, qui se trouvait dans la baie, à aller compléter sa cargaison à Malimba ou Malembe.

Les députés du commerce de France se plaignirent de cette infraction à la convention de 1786, et les Portugais augmentèrent encore leur grief en permettant aux Anglais de traiter sur cette côte. Le gouvernement français demanda alors, par son ambassadeur en Portugal, M. de Châlons (2), l'exécution de la clause d'égalité du dernier traité; la cour de Portugal désavoua les intentions qu'on lui prêtait d'écarter d'Ambriz les armateurs français, et dès lors le commerce français put reprendre son cours sur la côte d'Angola (3).

Après avoir ainsi raconté l'expédition de M. de Marigny, M. Degrandpré continue à décrire les contrées qu'il a visitées dans cette partie de l'Afrique. Les noirs de Cabende sont voisins d'un petit état qui leur est adossé, sur les rives du Zaïre, et dont le nom est Sogne ou Sogno; les naturels de cette contrée, moins accoutumés à voir des Euro-

(1) Labarthe, *Voyage à la côte de Guinée*, p. 188.

(2) Lettre du 25 septembre 1791, de M. de Montmorin à M. de Châlons.

(3) Labarthe, p. 189 et 190.

peens, sont moins doux. Plusieurs capitaines ont été sur le point d'être victimes de leur perfidie, et entre autres le capitaine Rodrigue, de La Rochelle, qui fut retenu prisonnier, en 1787, par le mambouc, et dont on n'obtint la délivrance qu'en menaçant le chef noir de débarquer chez lui les équipages de deux autres vaisseaux qui trafiquaient dans les mêmes parages. Du reste, le port de Sogno est le meilleur de la côte, la tenue y est excellente, les équipages y ont fort peu de fatigue; et le pays offre des situations enchanteresses.

La traite de Cabende se compose de nègres du Congo, du Sogno et de Mondongues, que les naturels de la côte nomment Mondongoués (1). Les naturels de Sogno sont pour la plupart rouges, grands et assez bien faits, mais perfides et lâches. Cette peuplade habite la côte méridionale du Zaïre. M. Degrandpré remarque que le royaume de Sogno a toujours attiré sur lui la préférence des missions apostoliques, mais que ses habitants n'ont pas répondu au zèle qu'on a montré pour leur conversion.

Les Mondongues ou Mondongoués sont beaux et bons noirs; mais ils ont comme les Montckès, dont ils sont voisins, la coutume de s'inciser le visage de larges cicatrices. Leurs dents sont également limées et d'une vilaine couleur, ce qui les a fait accuser par

(1) Ou Mandongos. Ces nègres forment, suivant Oldendorp, une nation nombreuse divisée en trois branches principales, Colambo, Cando et Bongolo. La carte de Furtado place Calumbo sur la rive droite de la Coanza, et Gahdo à quelque distance au sud-est sur le Rio-Gango. Tuckey trouva une caravane de Mandongos à Noki sur le Zaïre.



les missionnaires d'être cannibales, imputation sans fondement, ajoute M. Degrandpré, quoiqu'il ait remarqué que ces nègres sont aussi carnivores que les Européens, et qu'ils mangent plus volontiers de la viande que les autres noirs. Les Mondongues ne se bornent pas à se cicatriser le visage, ils se couvrent encore la poitrine de desseins symétriques, et font gonfler les chairs avant de les cicatriser, de manière qu'elles surmontent les bords de la blessure, et forment sur la peau une broderie dont ils sont très fiers. Les femmes surtout se déchirent impitoyablement le sein pour cette prétendue beauté. Elles ont la mode non moins singulière de s'inciser le ventre en travers de trois larges blessures, et de faire renfler les chairs de manière à former sur cette partie trois gros bourrelets saillants. Elles ne cessent de renouveler la blessure jusqu'à ce qu'elle ait atteint la grosseur désirée. Une beauté complète mondongue achète ses charmes par bien des souffrances.

M. Degrandpré a trouvé beaucoup de nègres circoncis, même parmi les enfants. Cette pratique n'est pas générale, et sur une cargaison on en trouve presque toujours plus de la moitié qui n'y a pas été soumise; cependant notre voyageur a remarqué que les nègres de Mayombe offrent un plus grand nombre de circoncis que les autres peuplades. Il avait d'abord cru que la circoncision avait été introduite dans le Congo par les relations des habitants de cette contrée avec ceux de la Côte-d'Or, qui sont mahométans; mais il a découvert depuis qu'ils n'y attachent aucune idée religieuse. Plusieurs chefs

de Loango et de Malembe, qu'il a consultés, ne lui ont paru tenir à cette opération que dans des vues de libertinage (1).

En continuant vers le sud, on trouve le fleuve Zaïre, que l'on reconnaît d'abord à la rapidité de son courant, qui charrie une terre rouge dont la mer est colorée à une très grande distance. Plus loin encore au midi; on découvre la petite rade d'Ambriz; le mouillage est en dedans d'un petit banc de sable qui s'étend dans le nord-nord-ouest. Le passage est au sud. Ce banc, quoique très étroit, est cependant assez long pour obliger les vaisseaux à des précautions; on ne doit pas approcher de la terre plus près que douze brasses, jusqu'à ce qu'on ait le petit mondraïn du milieu du mouillage au nord-est; on gouvernera alors dessus jusque par cinq brasses, et l'on se trouvera en dedans du banc. Ce port peut admettre un ou deux vaisseaux; les habitants sont doux, simples, sans défiance. M. de Marigny, qui place le port d'Ambriz au septième degré cinquante minutes de latitude méridionale, nous apprend qu'on le distingue à une montagne située au bord de la mer, sur la cime de laquelle s'élève une pierre en forme de tour. Cette montagne est dans le nord de la rivière d'Ambriz (2).

Plus loin, vers le sud, on arrive à la petite rivière de Massoula : c'est à ce point de la côte que M. Degrandpré termine sa description. De son temps, les capitaines du commerce s'avançaient rarement jus-

(1) Degrandpré, *Voyage en Afrique*, t. I, p. 40-41.

(2) Labarthe, p. 192.

qu'à cette position, afin de ne point s'exposer aux vexations des Portugais, qui avaient établi leurs derniers postes près de cette rivière, et qui y entretenaient une corvette pour en éloigner les bâtiments étrangers.

## § II.

Observations de M. Degrandpré sur la religion, les mœurs et les usages des nègres du Congo (1).

Les peuples qui habitent la côte d'Afrique, depuis le cap Lopez-Gonzalvo jusqu'au cap de Bonne-Espérance, sont idolâtres. Les Portugais eux-mêmes, malgré l'avantage d'être établis dans le pays, n'ont pu réussir à y propager la foi chrétienne. Un missionnaire français nommé Joly séjourna deux ans à Malembe, où, pendant ce laps de temps, il ne baptisa qu'un homme; encore était-ce un esclave défectueux que personne ne voulait acheter. Les marchands, pour s'en défaire, allaient le précipiter du haut d'une montagne; il y courut plein de zèle, et parvint à l'obtenir pour un peu d'eau-de-vie. Ce malheureux, sauvé par la charité d'un prêtre français, se fit chrétien (2).

Ce n'est pas là, ajoute M. Degrandpré, le seul

(1) On doit se rappeler, d'après la définition qu'il en a donnée ci-dessus, p. 385, ce que M. Degrandpré entend par les Congos et le Congo, et ne pas oublier que ce voyageur n'a visité que les rivages du Loango et la portion du Congo qui est à l'embouchure du Zaïre.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 91.

exemple de missions infructueuses. Il en vint une de La Rochelle, en 1777; elle était composée de quatre prêtres italiens pleins de zèle, qui se rendaient à Sogne ou Sogno, bien munis de présents et de tout ce qui pouvait assurer leur succès. Le préfet de la mission prit le devant avec un de ses compagnons, et les deux autres partirent quelque temps après. M. Degrandpré étant alors à Cabende, facilita leur passage; mais au bout de dix jours il les vit revenir épouvantés, et doutant encore de leur existence. Ils furent plusieurs jours à se remettre de leur frayeur, et ils apprirent enfin à notre voyageur qu'ils avaient trouvé leurs compagnons empoisonnés, morts et enterrés. Ils s'attendaient à subir le même sort; et l'un d'eux, déjà tout résigné, ne songeait qu'à s'administrer les secours spirituels; mais l'autre, plus jeune, plus avisé, qui tenait plus à la vie, imagina de tromper les noirs; il feignit d'attribuer la mort de ses compagnons à des causes naturelles, il persuada aux habitants qu'il avait laissé derrière lui la plus grande partie des présents qui leur étaient destinés, et qui ne seraient délivrés qu'à eux-mêmes; il ajouta qu'étant venus sur deux vaisseaux différents, il était indispensable qu'ils partissent tous les deux pour les obtenir, parce qu'ils ne pouvaient donner quittance l'un pour l'autre. Cette ruse trompa les nègres: les missionnaires s'embarquèrent quelque temps après pour Saint-Domingue, peu disposés sans doute à venir de nouveau prêcher l'évangile à des peuples si barbares (1).

(1) Degrandpré, t. 1, p. 93.

Les habitants du Congo ont des grandes et des petites idoles. Les premières sont confiées à la garde des prêtres que l'on nomme ganga'm zambi. Zambi est la divinité, le ganga'm en est le ministre. Ces idoles varient dans leurs proportions : leur hauteur est depuis un pied jusqu'à deux et demi. La figure est très bien sculptée, beaucoup mieux qu'on ne devrait l'espérer d'un peuple aussi grossier. Ces divinités sont toujours armées d'une lance ou d'une lame de couteau sans manche ; leur tête est surmontée d'un bonnet pointu ; elles représentent des dieux vengeurs. M. Degrandpré a fait la remarque singulière que ces grandes statues n'ont point la figure africaine ; leur nez surtout est démesurément grand et de forme aquiline, caractère le plus éloigné de la forme du nez des nègres de cette contrée. Notre auteur a vu plusieurs de ces idoles ; mais les noirs ne lui ont jamais permis ni de les dessiner d'après nature, ni de les examiner d'assez près pour le faire de mémoire. Il n'a jamais trouvé nulle part d'emblème de divinité rémunératrice ; tous les dieux des nègres sont terribles et irrités. On les apaise par des présents dont les prêtres s'emparent. Les petites idoles sont des espèces de dieux pénates que les naturels appellent kissy. La liste en est fort nombreuse ; ils président à tous les besoins de la vie, mais surtout au boire et au manger. Ces emblèmes religieux n'excèdent pas la hauteur de six pouces, et n'ont jamais moins de trois pouces. La face est la seule partie qui soit reconnaissable, le reste du corps est informé et grotesque ; leur tête

est ordinairement surmontée d'un bonnet pointu orné d'une petite plume consacrée; plusieurs petits morceaux d'étoffe de la plus dégoûtante malpropreté, attachés ou collés à l'idole, forment son habillement; le tout est enduit d'une croûte de poudre rouge, et la figure est saupoudrée de poussière de diverses couleurs.

Lorsqu'un nègre boit ou mange, un serviteur goûte les mets et la boisson, précaution que le maître prend contre ses domestiques : on appelle cette cérémonie *tama'm kissy*, c'est-à-dire tirer le fétiche. Après cet essai il mangé, et pour se prémunir contre ses ennemis secrets, il remplit sa bouche d'aliments, et les répand sur la figure de l'idole, qui reste ainsi barbouillée pendant le repas. Il en fait de même de son vin de palmier; après quoi il reste persuadé qu'il ne peut être empoisonné. Les *kissy* exercent une grande influence sur la santé, et leurs ministres, qu'on nomme *ganga'm kissy*, remplissent les mêmes fonctions que les médecins en Europe (1). On consulte les grandes idoles dans les circonstances importantes, dans un danger imminent, à la veille d'un long voyage, et dans les épreuves des coupables.

Les mets ordinaires des Congos sont la racine de manioc fermentée jusqu'à l'aigre, et cuite au bain-marie; elle devient alors tendre, savoureuse, et leur tient lieu de pain. Ils font aussi ce qu'ils appellent un *cary*, sorte de ragoût assaisonné d'huile de palmier,

(1) Degrandpré, t. I, p. 50-51.

d'une espèce de tomates, de terra-merita et de piment. Cet assaisonnement est communément joint à du poisson, et quelquefois à de la volaille : ce mets contient une quantité de piment si considérable, qu'il produit dans la bouche d'un étranger l'effet d'un charbon ardent, et, dès le premier morceau, fait suer de la tête aux pieds. Les habitants de la côte vivent principalement de poisson qu'ils font sécher au soleil; ils joignent à leur cary des bananes grillées et cueillies avant leur maturité, des pistaches de terre cuites sous la cendre, des fruits, quelques volailles rôties, peu de légumes, et rarement du gibier. Ils mangent peu de cabris et de cochons, préférant vendre ces animaux aux Européens (1).

L'usage de la polygamie autorisant les nègres du Congo à prendre autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, les femmes deviennent les esclaves de leurs époux, avec cette restriction qu'un nègre qui épouse la fille d'un seigneur suzerain, ou d'un homme quelconque, son égal, ne peut la vendre; il a ce droit sur toutes les autres : mais, ajoute M. Degrandpré, il l'exerce bien rarement. Le mari, ou plutôt le maître, vit indistinctement avec toutes ses femmes, et leur distribue ses faveurs suivant sa fantaisie; chaque femme vit avec sa famille dans une case séparée. Une seule cour est commune à toutes ces cases. Assez ordinairement les femmes se réunissent ensemble auprès de leurs maris, surtout à l'heure à laquelle l'on boit le vin de palmier. Dans le temps

(1) Degrandpré, t. 1, p. 100.

de leurs indispositions périodiques, elles sont exclues de ces assemblées; la femme est alors réputée impure, et se dérobe à tous les yeux; elle doit rester renfermée, pendant six jours sans être aperçue par aucun être vivant: si, par mégarde ou autrement, elle se laisse voir, les six jours de retraite recommencent. Ses compagnes lui apportent ses aliments à la porte de sa case, où elle les prend lorsqu'on s'est éloigné. Ces indispositions ne durent pas six jours; mais aussitôt qu'elles cessent, elle s'enduit de terre rouge depuis la tête jusqu'aux pieds; figure, cheveux, tout est rouge, et elle reste ainsi jusqu'au terme fixé par l'usage. Alors elle va se baigner, cette terre rouge absorbe toute la saleté de la peau; aussi sort-elle du bain plus belle, c'est-à-dire plus noire que jamais (1).

Les femmes ne sont pas les seules qui fassent usage de terre rouge pour se nettoyer; les hommes l'emploient de leur côté, et laissent un petit cercle de cette couleur autour des ongles de leurs pieds et de leurs mains, pour attester leur propreté.

On a déjà vu, dans les relations précédentes, combien les nègres attachent d'importance à la distinction des rangs. M. Degrandpré nous fournit sur le même sujet des renseignements qui font bien connaître les usages des naturels du Congo à cet égard. Chez ce peuple les rangs de la société, sans avoir égard aux charges du gouvernement, sont ainsi réglés: le roi et sa famille, les princes de naissance, les maris de princesses, les suzerains, les courtiers, les mar-

(1) Degrandpré, t. 1, p. 103.



chands et les garçons. Ces derniers sont les domestiques de toute espèce; ils composent la classe du peuple, et sont presque tous esclaves. Les marchands et les courtiers jouissent d'une grande considération, et sont les agents du commerce avec les Européens: les premiers amènent les esclaves sur la côte, et les derniers les vendent; les marchands ne peuvent faire leur commerce que par l'intermédiaire des courtiers (1).

Les nègres auxquels M. Degrandpré donne le titre de suzerains sont ceux qui, possédant des terres, ne sont point attachés à la glèbe comme les nègres des classes inférieures, et ne sont soumis qu'au roi et aux princes-nés; qui ont seuls le droit de les vendre comme esclaves. Le nommé Tati, de Malembé, fils du mafouc Vaba, le troisième personnage de l'état, fut ainsi vendu; il était cependant frère du père du roi de Cabende. Ce nègre fut depuis racheté au cap Français, par le capitaine Desponts, et ramené en Afrique, où il jouissait d'une grande puissance du temps de Degrandpré, sous le nom de Tati-Desponts, nom qu'il avait pris par reconnaissance pour son bienfaiteur (2).

Les princes-nés se divisent en deux classes: princes d'origine, par les femmes, et maris de princesses; c'est la femme qui anoblit au Congo. Un prince-né ne peut transmettre son titre à ses enfants si leur mère n'est pas née princesse; les enfants d'une princesse, au contraire, sont tous princes-nés, quel que soit leur père. Voilà pourquoi Tati-Desponts fut vendu :

(1) Degrandpré, t. 1, p. 106.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 107.

sa mère était une femme du peuple, tandis que son frère, qui devait le jour au même père, mais à une princesse-née, est devenu roi par le privilège de sa naissance. La même loi exclut l'enfant de l'héritage de son père, parce que la paternité est toujours incertaine, tandis qu'il ne peut exister de doute sûr la maternité.

Les princes-nés et les princesses-nées jouissent d'un rang très élevé et d'un pouvoir très étendu ; ils ont le droit de vendre quiconque n'est pas prince comme eux ; on leur prodigue les respects et les hommages ; on leur donne, en leur adressant la parole, le titre de moëne, et celui de fômou lorsqu'on parle d'eux. Ces deux noms sont communs aux deux sexes ; enfin, les officiers leur cédant le pas partout, ils marchent entourés de tout le faste qu'ils peuvent déployer, et ils reçoivent le salut du saquila, qu'ils ne sont pas obligés à rendre.

Les princes et les princesses ont le droit de prendre des maris et des épouses partout où ils veulent, et aussi souvent qu'ils veulent, sans consulter l'objet de leur choix, qui est forcé d'accepter cet honneur, ou plutôt que l'on enlève pour satisfaire leur caprice, et qu'ils peuvent répudier suivant leur bon plaisir. Cependant, pour prévenir le libertinage des princesses et assurer leur fécondité, la coutume exige qu'elles n'aient qu'un mari à la fois. On appelle répudier, donner bon vent ; cela consiste à souffler sur la personne répudiée, en dirigeant vers elle la main qui sert de conducteur au souffle.

L'homme choisi par une princesse ne peut avoir aucune autre femme, sous peine de la vie ; il ne doit

ni en voir, ni en être vu; aussi toutes les fois qu'il sort est-il précédé d'une espèce de cloche de muletier, que l'on appelle gongon. Le porteur de cet instrument annonce à haute voix son passage; à ce signal toutes les femmes se retournent et mettent la main sur leurs yeux, ou s'écartent du chemin jusqu'à ce qu'il soit passé. Pour compenser cet état de servitude, le mari d'une princesse jouit du titre et des privilèges de prince, tant que sa femme vit avec lui. S'il est répudié, il rentre dans son premier état; mais si sa royale épouse meurt avant de s'en être séparée, il retient toute sa vie le titre et les honneurs de son rang; on le nomme alors *nouni'm fougou*, mari de princesse. Il arrive souvent, ajoute M. Degrandpré, que, pour conserver son rang, le mari se hâte de rendre mère la princesse, et de l'empoisonner après l'accouchement; ensuite il se purge par l'épreuve, et en sort acquitté, moyennant des présents : il fixe ainsi son sort en retenant chez lui son enfant prince-né, qu'il élève avec soin, et dont il est protégé (1).

Le peuple du Congo se rassemble en grand nombre pour des réjouissances, des cabales et de grandes cérémonies. On se livre dans ces assemblées aux plaisirs de la danse, de la musique, et des pantomimes voluptueuses; on y boit surtout beaucoup d'eau-de-vie. Ces deux derniers genres de divertissements sont principalement du goût des nègres. M. Degrandpré fut témoin d'une de ces fêtes, en

(1) Degrandpré, t. 1, p. 109 et suiv.

1787, à la mort du roi de Loango. Le corps du roi défunt fut exposé suivant l'usage, et tous les princes ses vassaux vinrent en personne, ou par députation, lui rendre hommage, chacun suivant le rang de sa naissance. Ils arrivèrent à la tête de leurs serfs, rangés en bataillons et marchant en assez bon ordre. Chaque bande, en entrant dans la plaine qu'on avait défrichée à ce dessein, allait occuper la place qui lui était destinée. La totalité des troupes était disposée dans la forme d'un grand cercle autour du mort.

La pantomime fut exécutée par plusieurs personnages vêtus d'une espèce de sac couvert de plumes blanches bizarrement cousues. Leur tête était surmontée d'un capuchon semblable à leur casaque, et leur figure était masquée par le bec et la moitié de la tête d'un pélican. Ils portaient avec fierté un priape énorme qu'ils agitaient avec un ressort, accompagnant ce mouvement d'attitudes et d'actions de la plus dégoûtante indécence. Cette cérémonie paraissait plaire infiniment aux spectateurs, et surtout aux femmes du défunt, qui étaient au nombre de sept, avec quatre enfants rangés autour du corps. La fête fut du reste semblable aux autres; on y dansa beaucoup, on y hurla, on y fit des fétiches, et l'on tira force coups de fusil en l'air; enfin on défila autour du cadavre, après avoir fait sanga (1).

Le sanga est une chanson de guerre, une imprécation, un défi, un signe de résouissance; mais, quel que soit le motif pour lequel les nègres l'emploient,

(1) Degrandpré, t. 1, p. 116 et suiv.

le sanga est toujours accompagné d'une imprécation à l'ennemi présent ou supposé, ou au fétiche. Cette cérémonie exige une grande souplesse dans l'individu qui joue le principal rôle. C'est une pantomime passionnée et extravagante, accompagnée de courses rapides et répétées, de culbutes et de gambades. Pendant sa durée, les spectateurs font continuellement le saquila, sorte de salut des nègres qui consiste à remuer deux doigts en montrant la main à la personne à laquelle on le destine, ou à allonger les deux bras vers elle, en joignant les deux mains et en les frappant l'une contre l'autre. Lorsque ce salut se fait d'égal à égal, on reste debout; mais lorsque c'est à un prince ou à un courtier que l'on rend hommage, il faut se mettre à genoux (1).

Aux renseignements curieux que nous fournissent les anciennes relations sur la cérémonie des funérailles chez les Congos, nous ajouterons quelques détails entièrement neufs, recueillis par M. Degrandpré. Dès qu'un habitant est mort, on le revêt de ses vêtements les plus précieux, et on l'expose sous un hangar où ses amis viennent le pleurer deux fois par jour. Le lendemain on bâtit derrière le hangar une autre case pour le cadavre, et on lui substitue un simulacre auquel on continue à rendre les mêmes honneurs funèbres. Le cadavre est lavé avec une forte décoction de manioc; cette racine corrosive et astringente dessèche la peau et blanchit comme la chaux. On le pose ensuite dans une attitude

(1) Degrandpré, t. 1, p. 126-127.

prescrite par le fétiche : il a la face tournée vers le couchant, les deux genoux pliés légèrement, le pied gauche levé en arrière, le bras droit tombant, allongé, la main droite fermée, tournée vers l'orient, le bras gauche levé, la main gauche ouverte, les doigts écartés et crochus, tournés vers le couchant, comme un homme qui voudrait saisir une mouche au vol (1). Lorsque le cadavre est ainsi assujéti, à l'aide d'un feu continu, mais léger, que l'on entretient au-dessous, l'on commence à vider les intestins et à le sécher comme du parchemin. Dès qu'il est suffisamment blanchi, on l'enduit d'une couche épaisse de terre rouge ; et quand tout est sec, on commence à le couvrir d'étoffes ; c'est ce que les nègres appellent paquer. Cette dernière opération consiste à envelopper le corps de macoutes cousues ensemble, jusqu'à ce qu'il ne présente plus qu'une masse d'étoffes. Plus le défunt est riche et plus le paquet est gros : bientôt la maison est trop petite, on en construit une nouvelle ; et la masse augmentant tous les jours, on est encore obligé d'en faire une plus grande, jusqu'à ce que l'héritier trouve enfin son parent assez gros ; alors on cesse de l'entourer de macoutes, et on leur substitue des étoffes d'Europe, des toiles bleues, des indiennes, du drap et des soieries. Au jour fixé, on traîne cette masse informe à la fosse dans laquelle on a formé une maison sans toit assez grande pour contenir le mort ; on lui sert à manger et à boire pour un

(1) Degrandpré, t. 1, p. 145-146.

certain temps ; on remet le toit, et l'on couvre le tout de terre, laissant quelques pierres pour indiquer le lieu de sa sépulture (1).

M. Degrandpré fut témoin des funérailles d'un fameux personnage, nommé Andriz Poucouça, qui avait rempli des fonctions importantes à Cabende. La masse d'étoffes qui l'enveloppait était au moins de vingt pieds de long sur quatorze de haut et huit d'épaisseur. Elle était surmontée d'une petite tête qui désignait celle du mort. On avait employé un an à le paquer et à le pleurer. Sa pesanteur était telle qu'on n'aurait jamais pu le traîner jusqu'à son tombeau, éloigné de plus d'une lieue de la maison, si les charpentiers européens ne lui avaient construit une espèce de voiture qu'on nomme communément diable. Plus de cinq cents nègres furent attachés à cette machine ; tout cassa à plusieurs reprises, et ce fut avec une peine incroyable qu'on le conduisit à sa destination. On plaça sur la tombe deux magnifiques dents d'éléphant, dont la plus petite avait cinq pieds de longueur ; elles furent percées par la racine de deux trous pour admettre deux barres de fer en croix, qui servirent à les fixer en terre. Sur la partie non enfoncée le charpentier du vaisseau de M. Degrandpré grava profondément ces mots : *Mafouc, Andriz Poucouça, macaye*. Ce monument existait encore au moment où notre auteur publiait son voyage (2).

(1) Degrandpré, t. 1, p. 148 et suiv.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 152 et suiv.

## § III.

## Gouvernement et législation.

Le gouvernement de tous les états répandus sur la côte de Congo est despotique, mais ce despotisme est subordonné à la puissance du roi; il ne peut souvent faire obéir ses sujets que par la force des armes. A Cabende, Malembe, Sogne ou Sogno, Mayombe et Sainte-Catherine, le trône est héréditaire. Le royaume de Loango seul est électif.

Le roi de Loango exerce une sorte de droit de suzeraineté sur tous les autres états de cette côte, qui lui paient un tribut de quelques femmes à des époques assez éloignées, et surtout à l'avènement à la couronne (1); ils sont d'ailleurs soumis à l'hommage, cérémonie qui a lieu à l'élection d'un nouveau roi et à sa mort. Les rois de Mayombe, Malembe et Cabende n'y viennent pas en personne; mais ils envoient des princes de leur sang qui s'acquittent de cet hommage en leur nom. Les autres y viennent eux-mêmes. L'envoyé du roi de Cabende prend le pas sur tous les autres à cette cérémonie.

Le trône de Loango est électif, mais il ne peut être occupé que par un prince-né; et ce prince peut être choisi parmi tous ceux du royaume, et même parmi ceux des autres états tributaires.

Dans les interrègnes, l'état est gouverné par un

(1) Degrandpré, t. 1, p. 166.



conseil de régence, composé des principaux officiers de la couronne, dont le premier est le capitaine-mort du roi, nom qui vient des fonctions de ce ministre, ordinairement chargé d'exécutions cruelles. Les princes-nés n'ont pas le droit de siéger dans ce conseil, parce qu'on n'a pas voulu qu'ils pussent y former des intrigues pour se faire élire (1). Ce sont les membres du conseil de régence qui nomment le nouveau monarque.

Le roi de Loango, en montant sur le trône, prend soin des femmes et des enfants de son prédécesseur; les uns et les autres sont laissés à la charge de la régence pendant tout l'interrègne. Quant aux neveux du défunt, ils entrent dans la classe des princes-nés, et ses enfants, soumis à la loi commune, deviennent ce qu'ils peuvent; le roi leur fait ordinairement une fortune avant sa mort, et leur sort n'est pas toujours à plaindre.

A Loango, le roi, le capitaine-mort, le mafoue, le maquimbe, le monibanze, le monibèle et le soldat-roi sont les premiers personnages de l'état. Les autres royaumes héréditaires admettent une autre hiérarchie ainsi graduée le roi, le mamboué, qui est le prince héréditaire, le macayé, le mafouté, le maquimbe, le monibanze, le monibèle et le soldat-roi. Nous allons donner quelques détails sur les fonctions et l'autorité de ces différents dignitaires.

Le roi, que les naturels appellent toujours foumou mnéné, le grand prince (2), est le maître

(1) Degrandpré, t. 1, p. 170.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 192.

absolu, nomme et destitue ses officiers suivant son bon plaisir, dispose de la vie et de la liberté de tous ses sujets, les princes-nés (1) exceptés. Mais ses moyens coercitifs sont bien peu de chose, et il trouve souvent parmi ses vassaux des ennemis invincibles. Il est maître de toutes les terres de son royaume qui ne sont pas occupées; de tous les villages qui ne reconnaissent pas de suzerain, et de sa capitale ou bansa. Il peut imposer arbitrairement ses sujets; mais les impôts sont, la plupart du temps, établis sur des objets de luxe, et sur les fortunes qu'il regarde comme trop considérables. M. Degrandpré vit, par exemple, à Loango, un nègre forcé de payer une taxe exorbitante, pour avoir accepté une mauvaise chaise à porteurs qu'un capitaine européen lui avait donnée. Il eut l'orgueil de s'en servir une fois; ce luxe parut si étonnant, que le roi exigea de lui une somme très considérable de marchandises et d'eau-de-vie. Il pensa en être ruiné; la chaise fatale, auteur de son désastre, fut alors reléguée dans un coin de sa case, d'où elle ne sortit plus (2).

Un des principaux revenus du roi consiste dans les charges, qu'il vend à son gré; celle de mafouc surtout lui rapporte beaucoup; il prélève aussi un droit sur la traite, mais il ne le perçoit pas directement. Cet impôt entre dans les coffres du mafouc, qui paie chaque année au roi une somme arbitraire, et qu'il ne peut refuser sans s'exposer à perdre sa place.

(1) On a vu ci-dessus, p. 409, que les nègres du Loango entendent par princes-nés les enfants et les maris des princesses.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 190.

Le souverain est, au surplus, soumis à des privations très pénibles; il doit s'abstenir de tout ce qui n'est pas le produit de son pays; il ne peut se vêtir que de macoutes sans corail, sans rasade, sans ornements étrangers. Il loge, comme le moindre de ses sujets, dans une case de paille, et il marche toujours nu-pieds. Le monarque peut épouser une princesse. Les princes jouissent du même privilège: c'est ce qu'on appelle se poigner réciproquement; mais ces exemples sont bien rares, parce que, dans ce cas, les lois sont en faveur du roi. Il perd, ainsi que la princesse, le pouvoir de divorcer; mais cette dernière ne peut avoir aucun amant, tandis que le roi peut avoir autant de maîtresses qu'il juge à propos. Si la loi du divorce est suspendue pour eux, celle des héritages conserve toute sa force, et les enfants de la princesse héritent seuls de sa fortune, et non de celle du roi. Les autres femmes du roi prennent le nom de cama. Séduire une cama est un crime si grand, que la mémoire du coupable est livrée à l'infamie. Telle est l'horreur qu'il inspire, que l'injure la plus outrageante qu'un noir puisse faire à un autre est de lui dire songa'm cama, mots qui expriment le reproche d'adultère avec une femme du roi. Ce reproche est toujours suivi de voies de fait.

Le capitaine-mort est le premier ministre du royaume de Loango. Cette dignité est amovible. A Malembe et dans les autres états, le premier ministre est le macaye; mais l'autorité de cet officier est bien restreinte par celle du mambôuc et des princes-nés,

sur les vassaux desquels son pouvoir ne s'étend pas.

Le mambouc, ainsi qu'on l'a vu plus haut, est l'héritier présomptif de la couronne, et par conséquent neveu du roi. Ce prince n'étant assujéti à aucune des restrictions qui sont imposées au roi, amasse ordinairement une fortune considérable en se faisant courtier, et en se livrant au commerce. Aussi à Malembe n'est-il pas jaloux de la royauté, qu'il n'accepte qu'à regret lorsque la mort du roi l'appelle au trône. En 1787, M. Degrandpré connut un mambouc de Malembe qui différait de prendre possession de la couronne parce qu'il lui répugnait de se soumettre aux privations du rang suprême (1).

Le mafouc n'est pas prince-né, mais il peut être prince par son mariage avec une princesse (2) : c'est ordinairement un homme riche, auquel le roi envoie un bonnet en le nommant mafouc ; c'est un des principaux personnages de l'état ; il remplit la charge d'intendant général du commerce, et il habite le lieu où se fait la traite. On nomme ce lieu la Pointe ; le mafouc y commande souverainement, et c'est avec lui exclusivement que les Européens ont affaire pour les paiements des coutumes, bienvenues, cabales, polices de noirs, et le prix de la traite. Il fixe le prix de toutes les denrées, préside à tous les marchés, et juge en dernier ressort tout ce qui a rapport au commerce, et tous les différends qui s'élèvent entre les Européens et les nègres. Cet officier a un très grand cortège, et nomme des employés qui sont

(1) Degrandpré, t. 1, p. 198.

(2) Voyez ci-dessus, p. 409.

attachés à son service, et qui ne dépendent que de lui, tels que le mafouc-dehors et un monibanze.

Le maquimbe est un officier dont le district est sur le bord même de la mer. On pourrait le comparer à un capitaine de port; la pêche, les pirogues, tout ce qui se trouve sur le bord de l'eau lui est soumis : sa juridiction a une banlieue plus ou moins étendue dans l'intérieur; mais rarement elle s'étend à plus d'un quart de lieue du rivage.

Le monibanze est chargé de tout ce qui concerne les coffres du roi; c'est, à proprement parler, son trésorier. Il est chargé de la recette des impôts, des taxes, et des paiements; c'est toujours le monibanze du roi qui se transporte partout où le fisc a quelque chose à démêler.

Le monibèle est un messager qui fait les commissions du roi auprès des autres officiers. Les princes et le mambouc ont aussi leurs monibèles; mais celui du roi est un personnage de la plus grande importance; son témoignage est irréfragable. Il faut bien un emploi pareil, ajoute, avec raison, M. Degrandpré, dans un pays où on ne connaît pas l'usage de l'écriture; l'attribut de cette dignité est un couteau ou belé d'argent, long de seize à dix-huit pouces, et large de cinq ou six, rond par le bout, percé à jour et festonné, sans tranchant. Avant l'arrivée des Européens ce couteau était de cuivre; mais depuis ceux-ci leur en ont fait fabriquer d'argent (1).

Le gouverneur est un officier qui commande pour

(1) Degrandpré, t. 1, p. 205.

le roi dans un village qui n'a pas de seigneur, et qui relève immédiatement de la couronne; il ne reconnaît de supérieurs que le roi et le mambouc dans les pays héréditaires.

Enfin, le soldat-roi de Loango et le capitaine-mort des autres états sont des officiers auxquels on a reconnu quelque bravoure, et qui commandent les garçons de leur maître, lorsque celui-ci est en guerre; ils sont aussi chargés des exécutions arbitraires, et vont chercher une tête comme les muets du grand-seigneur. Cet emploi n'est pas sans danger; car lorsque le vassal, dont le roi demande la tête, est assez puissant pour résister, le soldat-roi court le risque de perdre la sienne.

Le code judiciaire du Congo est très simple et très court, suivant M. Degrandpré. Un crime est-il commis, le premier soin est de saisir le coupable. Lorsqu'il est pris, la cabale s'assemble; il y est présent et se défend. La loi est claire : a-t-il tué? il est mis à mort : a-t-il blessé au sang? il faut qu'il paie un esclave, ou qu'il le devienne lui-même : a-t-il volé? il faut qu'il paie une amende : a-t-il commis un adultère? il doit la valeur d'un esclave au mari : a-t-il vendu un nègre qui n'est pas à lui? il est mis à mort, ou fournit un vassal à sa place. Le jugement est rendu séance tenante, et exécuté à l'instant : si l'accusé est condamné à mort, il est déchiré par lambeaux dans le moment même avec une férocité, ajoute M. Degrandpré, bien contraire au caractère de douceur de cette nation. Notre voyageur fut témoin à Loango, en 1787, d'une cabale criminelle; tous ceux qui en

faisaient partie étaient armés : le soldat du roi avait poigné un noir qui n'était pas son vassal, et l'avait envoyé vendre par son neveu. La famille se plaignit au mafouc, sur la terre duquel elle vivait. Il y eut cabale (1); le malheureux soldat-roi voulut en vain se disculper, il fut écrasé par le crédit du mafouc, qui était en même temps juge et partie. La sentence condamna le coupable à périr, ou à livrer son neveu à sa place : il le livra, et cet infortuné fut déchiré en un clin d'œil. Des cannibales, ajoute notre auteur, n'y auraient pas mis plus d'activité : il eut cependant le courage de rester spectateur de cette scène dégoûtante pour en connaître la fin, et il assure que, loin de marquer le plus léger désir de dévorer leur victime, les nègres, qui avaient contribué à sa mort, lavèrent avec soin, et réunirent les membres du supplicié, et les accrochèrent à un palmier pour être dévorés par les oiseaux (2).

Quand le crime n'est pas complètement prouvé, les prêtres interviennent, et on a recours aux épreuves : les détails que nous fournit M. Degrandpré, sur ces pratiques superstitieuses, n'ajoutent rien aux descriptions que nous en ont données les anciens voyageurs.

(1) M. Degrandpré appelle cabale ce que la plupart des autres voyageurs nomment palabres ou palavérs. Il paraît que les nègres du Loango ont adopté le mot français de cabale, et qu'ils s'en servent habituellement pour désigner un procès, une assemblée ou une querelle. (Degrandpré, t. 1, p. 120.)

(2) Degrandpré, t. 1, p. 207.

## § IV.

Constructions, industrie et habillement des nègres. Commerce des esclaves.

Les nègres congos habitent des huttes de paille ; ces habitations simples, dénuées des commodités de la vie, sont construites en joncs de la grosseur de ceux du détroit de Malacca, mais mous et sans vernis ; ils sont joints ensemble, et contenus par des baguettes de bois, attachées l'une à l'autre des deux côtés de la muraille par des liens d'herbes entrelacés. Pour donner à leur maison un air symétrique, les nègres ont soin de placer ces baguettes, et les nœuds qui les attachent, à des distances égales. Plusieurs petits bâtons liés ensemble sur le comble supportent le toit, composé de feuilles sèches de palmier. Cette couverture est impénétrable à la pluie : quelques cases ont des portes de bois ; cela dépend du rang et de la fortune du propriétaire ; elles sont rarement percées de fenêtres.

Les nègres riches possèdent plusieurs cases, toutes construites au milieu d'un très grand enclos de paille renfermant plusieurs cours ; le quartier des femmes est séparé, et personne n'y entre. Indépendamment de toutes les cours distinctes, chaque case est précédée d'une enceinte particulière dans laquelle s'élève un petit hangar attenant à la case. Il est supporté par des bâtons en guise de colonnes ; c'est dans un de ces endroits que le nègre reçoit ses visites, et jamais



dans sa case, qui n'est qu'un réduit obscur dans lequel on ne peut entrer qu'en rampant. Lorsque la visite a lieu le jour, on ne présente que de l'eau-de-vie aux visiteurs ; mais, au soleil couchant, on boit du vin de palmier, nouvellement extrait de l'arbre, et ensuite de l'eau-de-vie (1).

Toutes les maisons du Congo ne se ressemblent cependant pas ; celles qui sont voisines des lieux fréquentés par des Européens sont de beaucoup supérieures. Telles sont les guibanguas que les marchands européens ont appris aux nègres à construire. Ces édifices sont bâtis avec des gros baliveaux que l'on enfonce en terre en ayant soin de les laisser sortir tous de sept pieds, et en les plaçant à côté l'un de l'autre sans intervalle, de sorte qu'ils puissent être réunis à l'aide de chevilles de fer et de traverses, pour assurer leur solidité. On établit ensuite sur ces pieux des solives sur lesquelles on forme un plancher ; on élève à cette hauteur, et comme sur un échafaud, une grande case de paille, autour de laquelle on ménage une galerie. Les Européens placent quelquefois sur cette galerie des pierriers et des espingolles, et même de petits canons pour en imposer aux naturels. Les cases élevées sont percées de fenêtres, tapissées et meublées, et aussi commodes qu'elles peuvent l'être sous le soleil brûlant de l'Afrique (2).

Ceux des nègres qui ont le moyen de bâtir des guibanguas les imitent. Celui du manibouo de Ma-

(1) Degrandpré, t. 1, p. 64.

(2) Voyez le dessin d'un guibangua dans le voyage de M. Degrandpré, t. 1, p. 65.

lembe était remarquable par ses distributions et ses meubles, qui en faisaient une habitation supérieure à bien des maisons du peuple en Europe (1).

Les noirs congos marchent presque nus; les parties du corps qu'ils recouvrent sont vêtues avec grâce. M. Degrandpré a publié dans son ouvrage un dessin représentant un courtier de Loango, nommé Pangou, peint d'après nature. Ces nègres portent une grosse cravate d'un tissu de poils d'éléphant, qu'ils appellent morfil, et que l'habitude seule peut rendre supportable; une pagne de macoute, de toile, de soie ou même de velours, les couvre depuis la ceinture jusqu'au-dessus des genoux, et tombé en arrière en pointe comme une robe à queue. Ils sont aussi excessivement avides de corail rouge. Les gens riches portent en outre une longue chaîne d'argent qui fait huit ou dix tours sur les reins. Mais de tous ces ornements, la pièce la plus importante est une peau de chat, garnie de grélots et de petites clochettes, qu'ils portent par-dessus leur pagne à l'endroit des parties naturelles: ils appellent cette parure leur canda, mot qui signifie peau. Cet ornement est le cachet de l'honneur; les nègres en sont extrêmement jaloux, et c'est insulter vivement, c'est même dégrader un homme que de lui arracher sa peau de chat. Les esclaves ne peuvent porter le canda, leur condition servile les exclut de cet honneur (2).

Les naturels du Congo portent d'énormes bra-

(1) Voyez ci-dessus, p. 394.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 71.

celets aux bras et aux jambes ; ce sont de gros anneaux de cuivre ou de fer. Leur amour pour cette parure est tel qu'ils ont la constance de souffrir qu'on les ferme sur leur poignet à coups de marteau, malgré la douleur que leur cause cette opération. M. Degrandpré en a vu de si pesants, qu'ils occasionnaient à ceux qui en étaient parés des durillons aux bras et aux jambes.

L'habillement des femmes est moins noble que celui des hommes ; elles ne portent ni bonnet ni peau de chat, et leur pagne ne traîne point à terre ; mais elles se couvrent d'une prodigieuse quantité de verroteries de diverses couleurs. Cette bigarrure fait un tel effet sur leur peau noire, que, malgré le spectacle continuel de leur nudité, elles paraissent piquantes sous cette parure : elles se couvrent la gorge d'une petite pagne, et recherchent le corail avec la même avidité que les hommes (1).

Les hommes seuls se peignent la figure et les bras au Congo, et cette coutume est même loin d'être générale. M. Degrandpré a cru remarquer que les sectateurs de Chiven, dans la presqu'île de l'Inde, portaient sur le front des marques absolument semblables à celles des nègres du Congo (2). Il ne put rien apprendre des naturels sur l'origine de cette pratique, si ce n'est que c'était un fétiche que les gangas vendaient très cher.

Notre voyageur assista un matin à la toilette du mafouc Vaba de Malembe, et vit un de ces gangas

(1) Voyez le dessin de M. Degrandpré, t. I, p. 74.

(2) Ibid., p. 76.

très sale et très mal vêtu lui peindre le visage et les bras; deux de ses femmes étaient présentes; la poudre qui servait au prêtre était renfermée dans de petits sachets de toile malpropres, d'un tissu assez clair pour la laisser passer en frappant doucement l'endroit qu'il voulait colorer : il en forma ainsi trois raies horizontales sur le front, les tempes et les bras du mafouc. Ce dernier et ses femmes gardèrent leur gravité en présence du ganga; mais leur respect fit place à des éclats de rire immodérés aussitôt qu'il fut parti. Après que cette cérémonie, qui dura une heure entière, fut terminée, M. Degrandpré en demanda l'explication, et le mafouc lui apprit que, l'accompagnant à bord, il avait fait fétiches, contre les dangers de la mer, des poissons, des tigres, etc. (1).

M. Degrandpré ne fait pas un portrait très flatteur du caractère des nègres congos; il les peint comme des hommes lâches et pleins de vanité, paresseux et avarés; il a remarqué cependant qu'ils étaient susceptibles de perfectionnement moral, et il a fait tous ses efforts pour réfuter les anciens voyageurs qui les accusent d'être anthropophages. Il affirme qu'il n'a jamais rien vu qui pût mériter aux nègres cet affreux reproche, pendant le cours de ses nombreux voyages sur les côtes d'Afrique, depuis le cap Vert jusqu'à Zeïla en Abyssinie. Sur quinze cents noirs qu'il traita en 1787, il en est bien peu auxquels il n'ait pas demandé s'ils avaient mangé ou vu manger de la chair humaine; et ces Africains

(1) Degrandpré, t. 1, p. 79.

ont tous frémi, d'horreur et de dégoût à cette question (1). Les nègres du Congo sont imitateurs, dit-il, et cette disposition annonce les premiers pas vers la civilisation. Les naturels de la côte d'Angola ne voulurent plus que des uniformes et des épaulettes, lorsqu'ils eurent vu les officiers de la marine venus en 1784 avec M. de Marigny pour détruire le fort que les Portugais avaient bâti à Cabende. C'est par suite de ce caractère imitateur qu'ils ont donné le nom de capitaine à tous ceux qui sont chargés en chef d'un emploi quelconque : ainsi ils nomment capitaine-chaine celui qui conduit les captifs enchainés; capitaine-chasse, capitaine-pêche ceux qui président à ces exercices; et enfin capitaine-vin les nègres qui s'occupent à extraire le vin de palmier (2).

Nous terminerons ces intéressantes observations de M. Degrandpré par les détails qu'il nous fournit sur le commerce du Congo, à l'époque où il voyageait dans cette contrée; ils sont de nature à augmenter l'horreur des Européens pour la traite des nègres, et méritent d'autant plus d'attention qu'ils nous sont fournis par un voyageur qui s'était longtemps livré à cet odieux commerce, et qui a eu le courage d'en démontrer les horribles résultats et d'en solliciter l'abolition.

Du temps de M. Degrandpré, les Français s'étaient emparés exclusivement du commerce d'Angola, parce que leurs manufactures leur fournissaient les objets de traite à si bon marché qu'ils pouvaient élever

(1) Degrandpré, t. 1, Introduction, p. 12.

(2) Degrandpré, t. 1, p. 83.

l'achat des esclaves à un prix qui ne permettait pas aux autres nations d'entrer en concurrence. Les Hollandais avaient cessé tout commerce sur cette côte: le dernier vaisseau de cette nation que M. Degrandpré y rencontra, y était en 1777 (1). Les capitaines français ne fréquentaient guère que les trois ports de Cabende, Malembe et Loango; on se contentait d'envoyer quelquefois de fortes chaloupes pour traiter quelques esclaves à Ambriz; on allait rarement à Massoula, plus rarement encore à la baie de Mayombe, et presque jamais à celle de Sainte-Catherine. On ne touchait à ces différents ports que lorsque le vent et les courants contraires forçaient à mouiller dans leur voisinage. Ainsi, la traite se concentrait dans les trois premiers ports, et surtout à Malembe qui fournissait la plus abondante et la plus belle espèce d'hommes (2).

Tous les esclaves de traite française étaient transportés à Saint-Domingue, les autres îles préférant se pourvoir de nègres chez les Anglais de la Dominique, qui leur en fournissaient à bien meilleur marché. M. Degrandpré pense qu'on peut évaluer à un cinquième, ou tout au moins à un sixième la perte que les armateurs faisaient, de son temps, sur leur cargaison, pendant la traversée. Ainsi sur cinq cents nègres achetés en Afrique, quatre cents bien portants arrivaient à Saint-Domingue. Mais la moitié de ces individus périssaient dans l'espace de trois ans, et le quart au plus des survivants laissait de la posté-

(1) Degrandpré, *Avant-propos*, p. 23.

(2) *Ibid.*, *Introduction*, p. 23.

rité. Cette proportion, ajoute notre auteur, n'est pas exagérée : pour s'en convaincre, il suffira de calculer que, sans compter le Sénégal, la Côte-d'Or, le Benin et le Gabon, pays qui fournissaient tous des noirs à Saint-Domingue, la France seule envoyait tous les ans trente vaisseaux au moins des ports de Marseille, de Bordeaux, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo et du Havre, sur la côte d'Angola, qui, suivant l'estimation la plus modérée, n'importaient pas moins de quinze mille esclaves. Si l'on ajoute à ces quinze mille têtes les nègres transportés dans cette île de tous les autres points de l'Afrique par les bâtimens interlopes ; et le produit annuel des naissances dans l'île même, on aura, suivant M. Degrandpré, pour les cinquante années qui précédèrent 1801, un nombre de deux millions deux cent mille habitans. Or, à cette époque la population de Saint-Domingue n'était pas estimée à plus de sept cent mille individus de toutes couleurs ; la mortalité avait donc enlevé, dans un demi-siècle, un million cinq cent mille hommes.

On voit par ce calcul, qu'indépendamment des pertes faites dans la traversée, le nombre des morts se serait élevé à trente mille âmes par an, et que les naissances, jointes aux importations, n'auraient produit que quatre millions quatre cent mille individus chaque année. On peut raisonnablement estimer les importations, tant françaises qu'interlopes, à trente mille têtes annuellement. Ainsi les importations suffisaient à peine pour réparer les effets terribles de la mortalité, et on avait l'affreux spectacle d'une popu-

lation de sept cent mille créatures humaines perdant chaque année trente mille individus, et n'en produisant que quatorze mille. Il faut avouer, pour expliquer ces calculs effrayants, ajoute M. Degrandpré, que nous spéculions sur l'excès du travail de ces malheureux esclaves, et qu'on ne craignait pas de les faire périr de fatigue, si le prix qu'on obtenait de leur secours égalait celui de leur achat (1).

Cette multitude d'habitants, dont les Européens dépeuplent l'Afrique, ne sont pas tous des captifs pris à la guerre, ou des esclaves condamnés judiciairement : M. Degrandpré nous apprend que les princes exercent, sur tout homme qui n'est pas leur égal, le droit arbitraire de se saisir de sa personne, et de le conduire en captivité. Ce droit s'appelle en français de traite, poigner; et l'on nomme poignage, l'action de saisir le nègre que l'on vend. Les suzerains (2) ne peuvent poigner que les habitants de leurs terres. Par une convention faite avec les premiers Européens qui ont commercé dans cette contrée, dont l'exécution s'est transmise jusqu'à nos jours, les capitaines marchands ont rang de princes, et leur droit de poignage s'exerce dans l'intérieur de leur entourage sur tous les noirs indistinctement, les princes exceptés. Le terrain compris entre le comptoir des négociants européens et la mer en ligne directe leur appartient temporairement; l'autorité du maquimbe y cesse tout le temps qu'un Eu-

(1) Degrandpré, Introduction, t. 1, p. 19 et suiv.

(2) Voyez ci-dessus ce que M. Degrandpré entend par suzerain, p. 409.



ropéen en jouit; il peut y abattre les arbres impunément, bâtir, bouleverser, comme il le veut; le gouvernement n'a plus rien à dire du moment que l'entourage du capitaine est établi; de sorte que lorsqu'on poigne un esclave dans un comptoir, on peut l'envoyer à bord par le terrain appartenant au comptoir, sans craindre d'être aucunement troublé dans cet acte de barbarie.

Ce poignage n'est malheureusement que trop mis en usage (1). Quantité de noirs viennent avec les marchands de l'intérieur du pays, conduits par la simple curiosité. Ces derniers les vendent et les font poigner, puis rapportent à leur retour qu'ils sont morts d'une manière ou d'une autre. Ce qu'il y a de plus triste, ajoute Degrandpré, c'est que le capitaine européen auquel on s'adresse pour poigner, se garde bien d'en détourner le courtier; il ne voit, dans cette affaire, qu'un noir de plus à acheter; et loin de repousser avec horreur une pareille proposition, il s'empresse de se prêter à l'avidité des ravisseurs (2). Le malheureux poigné est bien éloigné de soupçonner le sort qu'on lui prépare; on trouve moyen de l'attirer chez un blanc, sous un prétexte quelconque, mais le plus souvent pour boire de l'eau-de-vie. On le désigne au capitaine qui doit juger, au coup d'œil, si l'esclave lui convient pour le prix. Lorsqu'il l'accepte, on s'approche de cette misérable victime, on s'élançe sur elle à l'improviste, en lui

(1) Degrandpré, t. 1, p. 214.

(2) Degrandpré, *ibid.*, p. 215.

saisissant les bras, et on lui passe le collier et la chaîne de l'esclavage (1).

Les marchands vont chercher les esclaves dans des contrées fort éloignées ; mais il est à remarquer que, de quelque endroit qu'ils viennent, ils parlent toujours la même langue, et ne diffèrent que dans l'accent et la prononciation. Ces malheureux sont amenés de plusieurs manières : trois ou quatre seront conduits par vingt marchands tout au moins. Cinq ou six de ces conducteurs marchent devant et les traînent après eux, liés par une petite ficelle de pite ( espèce d'aloès ) ; les autres marchands suivent ; et comme le chemin est fort étroit, il est très difficile qu'ils s'échappent. La plupart de ces esclaves ne font aucune résistance, et viennent gaîment se faire vendre ; ces derniers ne sont point liés, et vivent avec les marchands comme camarades. On attache fortement avec de petites ficelles les bras de ceux qui veulent résister. Degrandpré a vu de ces malheureux avoir les mains presque privées de sentiment, et ne pouvoir, pendant deux jours, faire usage de leurs bras, après avoir été déliés. Il en est qui parviennent à se détacher, et d'autres qui combattent les marchands et défendent leur liberté ; alors ceux-ci leur passent au cou une fourche de bois, dont les branches sont ouvertes précisément de la grosseur du cou, et ne peuvent laisser passer la tête. Cette fourche est percée de deux trous, pour recevoir une cheville de fer qui porte en travers sur la nuque de

(1) Degrandpré, t. II, p. 50.

l'esclave, pendant que l'embranchement lui porte sur la gorge; de sorte qu'au plus petit mouvement de l'esclave, il suffit d'un geste du marchand pour le terrasser, et même pour le suffoquer (1). Un captif tenu de cette manière ne peut faire aucune résistance; il faut qu'il se laisse conduire. Un marchand prend le bout de la fourche et marche en avant. La nuit, on attache le bout du manche de la fourche à un arbre, et on laisse le malheureux esclave se fatiguer en vains efforts, s'il est assez fou pour chercher à s'échapper. Cette fourche ne lui est ôtée que lorsqu'il est vendu. La cheville est rivée de telle sorte, ajoute Degrandpré, que les capitaines trouvent plus court de couper une des branches d'un coup de scie, que de chercher à la défaire. Cet instrument de supplice s'appelle bois mayombe (2).

Ordinairement, les esclaves achetés arrivent le soir à Malimbe; ils passent la nuit dans la partie inférieure du quibangua, qu'on appelle bombe, et ne vont à bord que le lendemain matin. Cette nuit est pour eux une nuit de larmes et de désespoir. La chambre du capitaine est toujours au-dessus de cette bombe; le plancher n'est pas épais, et M. Degrandpré s'est souvent éveillé au bruit de leurs soupirs. « Ces malheureux, dit-il, se voient au moment de quitter pour jamais leur patrie; ils savent que c'est la dernière nuit qu'ils passeront sur leur terre natale. Un avenir aussi vague que l'immense océan qui vient de frapper leurs yeux pour la première fois,

(1) Voyez le dessin de Degrandpré, t. II, p. 49.

(2) Degrandpré, t. II, p. 48 et suiv.

les jette dans des frayeurs mortelles. Quelques uns m'ont assuré depuis qu'ils avaient cru toucher à leurs derniers instants, et qu'ils s'étaient attendus à être tués et mangés le lendemain, aussitôt qu'ils seraient rendus au vaisseau. Aussi leurs sanglots et leurs chansons de douleur sont-ils souvent venus porter le trouble dans mon âme. Je me levais alors, et j'allais chercher à les rassurer : souvent mes efforts étaient vains ; quelquefois cependant j'ai réussi à les tranquilliser en les caressant, en leur parlant avec bonté, ou en leur présentant des aliments et des liqueurs fortes ; mais il en est qui restent frappés de l'idée d'être dévorés. Les femmes se rassurent, et se consolent plus facilement ; il est dans ce sexe un sentiment intérieur qui leur dit que leur vie n'est pas en grand danger. Jusque dans ces cruels moments, elles s'attendent à plaire, et il est rare qu'un sentiment qui tient lieu d'amour ne vienne pas à bout de sécher leurs larmes » (1).

Quelques uns de ces esclaves viennent de fort loin dans l'intérieur. Degrandpré acheta un jour à Cabinde une négresse qui lui parut assez familière avec les blancs, ou du moins qui ne témoignait à leur vue ni surprise ni frayeur ; frappé de cette sécurité peu ordinaire, notre voyageur lui en demanda la cause. Elle lui répondit qu'elle avait vu précédemment des blancs dans une autre terre où le soleil se lève dans l'eau, et non pas comme au Congo, où il se cache dans la mer ; et elle ajouta en montrant

(1) Degrandpré, t. II, p. 52, 53 et 54.

le levant Monizi Monanbou, j'ai vu le bord de la mer ; elle avait été en chemin, gonda cacata, beaucoup de lunes ; son pays était situé à moitié chemin, entre l'autre côte et celle où elle se trouvait, et on y parlait la même langue qu'à la côte d'Angola ; ce qui prouverait que cet idiome est le même jusqu'au centre de l'Afrique. Ce récit montre que les nègres de l'intérieur communiquent d'une côte à l'autre ; que cette négresse avait été à Mozambique, et que les naturels de l'Afrique, comme le pense Degrandpré, ont peut-être reçu des Indiens, par cette communication, l'usage de se tatouer, et de s'orner de scarifications (1).

En 1784, à l'époque où M. de Marigny était sur la côte d'Angola, les nègres ne se payaient à Cabinde que quarante-trois pièces, et quarante-cinq à Malimbe ; à Ambriz et à Loango, on traitait à un sixième de moins. En 1786, et dans les années suivantes, ce prix avait augmenté ; car M. Degrandpré payait alors les esclaves jusqu'à cinquante-six pièces à la fin de la traite. La pièce était évaluée à dix francs en monnaie de France. Nous allons donner quelques tableaux qui serviront à faire connaître quels étaient la valeur des marchandises de traite et le prix des esclaves à ces différentes époques sur la côte d'Angola.

PRIX D'UN ESCLAVE EN MARCHANDISES (1784).

4 pièces de Guinée de 14 aunes, à 3 pièces chaque.	12 pièces.
1 id. indienne.....	3

(1) Degrandpré, t. 1, p. 223-224.

1 pièce liménéas . . . . .	3 pièces.
1 id. bajutapeau . . . . .	2 $\frac{1}{2}$
1 id. chassclas . . . . .	2 $\frac{1}{2}$
1 id. négancpeau . . . . .	2 $\frac{1}{2}$
2 id. grandes nicanées, à 2 pièces chaque . . . . .	4
1 id. petite nicanée . . . . .	1 $\frac{1}{2}$
1 id. tapsel . . . . .	2
1 baril d'eau-de-vie . . . . .	1
2 fusils . . . . .	2
3 barils de poudre . . . . .	3
12 pouces de drap . . . . .	1
1 bayette (ou hège) . . . . .	1
1 barre de fer . . . . .	1
5 canettes . . . . .	1
Total . . . . .	43 (1)

PRIX D'UN ESCLAVE EN MARCHANDISES (1784).

6 pièces de Guinée, à 3 pièces . . . . .	18
1 id. liménéas . . . . .	3
1 id. chasselas . . . . .	2 $\frac{1}{2}$
1 id. bajutapeau . . . . .	2 $\frac{1}{2}$
1 id. nicanée . . . . .	2
1 tapsel . . . . .	2
1 id. mouchoirs . . . . .	2
2 fusils . . . . .	2
5 barils de poudre . . . . .	5
2 barils d'eau-de-vie marchande . . . . .	2
12 pouces de drap . . . . .	1
1 bayette . . . . .	1
1 pagne de soie . . . . .	2
1 barre de fer . . . . .	» $\frac{1}{2}$
5 canettes . . . . .	» $\frac{1}{2}$
Total . . . . .	46 (2)

(1) Labarthe, *Voyage à la côte de Guinée*, p. 291.

(2) Labarthe, p. 293.

## PRIX D'UN ESCLAVE EN MARCHANDISES (1786 et années suivantes).

2 fusils, 4 barils de poudre..... 6 pièces.

## Marchandises de neuf pagnes.

3 guinées, 1 indienne, 1 liménée..... 15

1 chasselas, 1 bajutapeau..... 6

## Marchandises de sept pagnes et au-dessous.

1 néganepeau, 1 grand nicanes..... 5 pièces.

1 phote, 1 tapsel, 1 petit nicanes..... 5  $\frac{1}{2}$

1 double corol, 1 pièce mouchoirs..... 4

## Marchandises diverses.

1 parasol, 1 pagne de soie, 1 pièce de drap... 6

2 barres de fer, 4 barils d'eau-de-vie..... 6

1 sabre, 12 grélots..... 1  $\frac{1}{2}$

6 couteaux,  $\frac{1}{2}$  pagne de verroterie..... 1

Total..... 56 (1)

## CHAPITRE III.

Voyage du capitaine Tuckey sur le fleuve Zaïre, en 1816.

## § I.

## Préliminaires.

Il est une chose digne d'être remarquée et imitée par tous les gouvernements; c'est la constance du gouvernement d'Angleterre dans la poursuite de ses

(1) Degrandpré, t. II, p. 57.

projets relativement à l'établissement de ses colonies, ou à l'extension de son commerce. Dès qu'une fois, dans ce pays, il a été reconnu qu'une entreprise en ce genre pouvait avoir une utilité quelconque, même éloignée, rien n'en arrête et n'en suspend l'exécution : ni les guerres, ni les révolutions, ni les fluctuations des partis, ni les changements de ministres, ni la mort du souverain, ni les fautes, ni les revers, ni même l'improbabilité du succès, et les pertes sans cesse renouvelées des hommes et des trésors. Nombre d'exemples peuvent être cités à l'appui de cette assertion. Nous ne voulons ici en alléguer qu'un seul ; c'est ce qui s'est passé et ce qui a lieu encore en ce moment relativement aux découvertes en Afrique.

Dès que Mungo-Park, envoyé en Afrique par une société d'hommes instruits et zélés pour les progrès de la géographie, fut parvenu, en s'enfonçant dans l'intérieur de ce continent, sur les bords du grand fleuve déjà tracé sur les cartes par l'érudition de deux géographes français, et que ce voyageur eut, d'après ses observations, déterminé la direction du cours de ce fleuve, et révélé l'existence des nations nombreuses et populeuses qui sont sur ses rives, le gouvernement d'Angleterre comprit aussitôt toute l'importance commerciale et politique d'une telle découverte. Dès-lors les membres de la société africaine n'eurent plus aucun sacrifice à faire pour l'avancement de cette partie de la science. Des voyageurs furent envoyés aux frais du gouvernement anglais à Maroc, à Tripoli, dans le Fezzan, en



Égypte, dans la Sénégambie, dans la Guinée, afin de parvenir jusque dans le Soudan, et d'explorer cette grande et riche contrée de l'Afrique. On eut enfin l'idée qu'on pourrait y pénétrer plus promptement et plus facilement en partant du Congo, et en remontant le Zaïre; et de toutes les expéditions formées dans ce but, ce fut, le croirait-on, celle qui fit naître de plus grandes espérances, et pour laquelle on prodigua le plus tous les moyens de succès.

Afin de s'expliquer ceci, il faut se rappeler que Mungo-Park avait seulement constaté que le Joliba prenait son cours vers l'orient, sans pouvoir parvenir à obtenir aucun renseignement certain sur les contrées qu'il traverse et sur le lieu où il se termine. Dans une dissertation insérée à la suite du Voyage de Mungo-Park, le major Rennell établissait que ce grand fleuve se perdait dans un immense marais nommé Ouangara, qui, dans le temps des pluies, communiquait avec les sources du Nil. La solution de ce problème géographique, telle qu'elle était donnée par le géographe anglais, ne satisfit pas tous les esprits. Au défaut de notions positives, on imagina des systèmes qu'on chercha à étayer par des arguments plus ou moins plausibles. M. Reichard, géographe allemand, supposa que le Joliba, après avoir coulé vers l'orient, tournait ensuite au sud et à l'ouest, et se jetait dans le golfe du Benin : il chercha à étayer par des calculs cette hypothèse, qui, au reste, ainsi qu'on l'a vu, avait déjà été donnée comme un fait par plusieurs voyageurs à Juida et dans le royaume de Benin. Quoi qu'il en

soit, ce système une fois conçu, on pensa qu'il n'en coûtait pas beaucoup plus de faire descendre le Jolibæ plus au sud, afin de le conduire dans l'Océan par l'embouchure la plus large de cette côte, et par conséquent la plus digne de le recevoir, celle du Zaïre. M. George Maxwell, négociant anglais en Afrique, qui avait fait de fréquents voyages au Congo, et avait même construit une carte de l'embouchure du Zaïre, embrassa ce système avec chaleur, et le fit adopter à Mungo-Park, avec lequel il s'était lié. Ce célèbre voyageur, qui voulait faire une seconde tentative pour pénétrer dans le Soudan par la Sénégambie, envoya un mémoire à lord Cambden, alors chef du bureau des colonies (r), par lequel il prétendit démontrer que le Joliba se terminait dans le Zaïre. Ce mémoire, soumis à l'examen du major Rennell, n'obtint pas son approbation. Le voyageur n'en partit pas moins avec l'idée que son opinion était exacte; et malgré sa fin funeste, son opinion prévalut sur celle du géographe auprès du gouvernement anglais. On résolut d'envoyer une expédition qui serait chargée de remonter le Zaïre afin de déterminer la direction de son cours, et les lieux d'où il découle; de vérifier si ce fleuve était le même que le Joliba de Mungo-Park; et enfin de pénétrer, s'il était possible, par son moyen, jusque dans le Soudan, et à Tombouctou.

(r) Ce Mémoire a été imprimé dans la vie de Mungo-Park, donnée par l'éditeur de son second voyage. Voyez Mungo-Park's *Journal of a Mission to the interior of Africa in the year 1805*, p. 29 à 47. Nous avons parlé de ce Mémoire tome VI, p. 393.

On consulta les plus habiles constructeurs et les plus célèbres mécaniciens sur le choix du bâtiment, et sur les machines et les agrès dont il fallait qu'il fût pourvu. On essaya d'abord d'adapter à la corvette nommée le Congo, une machine à vapeur pour s'en servir à remonter le fleuve ; mais on renonça ensuite à cette idée, et l'on eut seulement soin d'y transporter les provisions les plus abondantes, et les plus variées, ainsi que tous les instruments et les objets qui pouvaient être utiles au but qu'on se proposait. Enfin, on attacha à sa suite un bâtiment de transport nommé la Dorothée, de trois cent cinquante tonneaux.

Quant au choix du personnel, on y mit la plus grande attention, et le plus heureux discernement. Le capitaine Tuckey fut nommé pour commander le Congo, et être le chef de toute l'expédition. Cet Irlandais, né en 1776, s'était acquis par ses services dans l'Inde la réputation d'un des plus habiles officiers de la marine anglaise. En 1805, en revenant de Sainte-Hélène, il fut pris par les Français avec le vaisseau le Calcutta, sur lequel il se trouvait comme passager. Il fut neuf ans prisonnier en France, et mit à profit cette longue captivité en composant un ouvrage intitulé *Géographie maritime et statistique* ; compilation médiocre (1), mais qui

(1) M. Barrow, auteur de l'Introduction du Voyage du capitaine Tuckey (p. 56), porte, sur la *Géographie maritime*, un jugement beaucoup plus favorable, et auquel nous ne pouvons souscrire. Il est un livre qui serait d'une grande utilité, et qui manque dans toutes les littératures de l'Europe : ce serait un *Périples du Monde*, rédigé d'après les pilotes, les portulans et les voyages maritimes ; assez mélangé d'objets d'instruction générale qui se rattachassent à son

prouvait chez un homme, jusqu'alors adonné à une vie active, de grandes dispositions pour l'étude, un esprit judicieux et méthodique capable de coordonner les diverses parties d'un travail littéraire, et de les rédiger avec clarté. Tuckey fit agréer pour son lieutenant un officier nommé Hawkey, plein d'ardeur pour les découvertes, qui, comme lui, avait été prisonnier en France, et avec lequel il s'était lié par une étroite amitié. On leur adjoignit M. Fitz Maurice, qui, aux connaissances théoriques et pratiques d'un bon officier de marine, unissait les talents d'un habile hydrographe. Chrétien Smith, le botaniste et le naturaliste de l'expédition, jeune Norvégien, était un de ces hommes qu'une vocation toute particulière semble avoir voués, nous ne dirons pas à la culture, mais au culte de l'histoire naturelle; car cette science s'est créée, dans ce siècle et dans celui qui l'a précédé, non seulement des sectateurs, mais aussi des adorateurs. Plusieurs, pour lui être fidèles, n'ont pas craint de s'arracher à leurs plus chères affections, de s'exposer aux plus rudes fatigues, et aux dangers les plus certains, et de lui sacrifier leur fortune et leur vie. Smith fut de ce nombre. Ses talents précoces, et ses travaux en

plan pour être lu par toutes les classes de lecteurs, et cependant renfermant, avec les notions principales sur les vents, les courants et les marées, assez de résumés, d'indications et de descriptions nautiques, pour être, par leur concision même, le meilleur guide des marins. L'ouvrage de Tuckey est loin d'atteindre ce but; le peu de livres qu'il avait à sa disposition, et le cercle trop peu étendu de ses études et de ses recherches, ne lui permettaient pas d'y prétendre.

histoire naturelle, lui avaient mérité d'être nommé professeur de botanique dans l'université de Christiana : il abandonna bientôt les douceurs d'une situation si flatteuse à son âge, et traversa les mers pour aller étudier la nature dans les îles Canaries, en société avec l'illustre M. de Buch, un des naturalistes qui, dans ces derniers temps, s'est signalé par de nombreuses et importantes conquêtes dans le domaine de la minéralogie et de la géologie. Smith était à peine de retour de cette excursion, que M. Banks lui proposa, au nom du gouvernement anglais, de l'attacher à l'expédition qui devait explorer le fleuve Zaïre, et pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Il accepta avec joie, et ne songea plus qu'aux nouvelles productions, inconnues jusqu'alors, dont la science allait s'enrichir par ses travaux. Si nous entrons dans le détail des personnes d'un rang inférieur qui faisaient partie de cette expédition, on trouverait que les choix en avaient été faits avec autant de soin que pour les plus éminentes. Ainsi des chefs habiles, d'excellents officiers, un chirurgien, un anatomiste, préparateur d'objets d'histoire naturelle, des charpentiers, des serruriers, des matelots expérimentés, deux nègres du Congo, des vivres, et tous les autres objets en abondance, rien ne manquait au succès, et l'on s'abandonnait avec de justes motifs aux plus flatteuses espérances. Cependant jamais expédition n'a eu des résultats plus tristes et plus déplorables. Le capitaine Tuckey, M. Smith, le lieutenant Hawkey, trois employés, dix hommes de l'équipage, en tout dix-huit personnes moururent pendant l'espace de trois mois sur la rivière Zaïre,

ou peu de temps après l'avoir quittée. Ceux qui restèrent, dépourvus de chef, revinrent en Angleterre, et sans qu'il leur vînt même dans la pensée de continuer l'expédition. Ceux qui avaient succombés, et que leurs talents et leurs qualités rendaient à jamais regrettables, étaient seulement parvenus à remonter avec beaucoup de peine le fleuve Zaïre sur une longueur d'environ quatre-vingts lieues marines (1), sans avoir pu obtenir des renseignements certains sur la direction de son cours, et encore moins sur le Joliba ou Tombouctou, et par conséquent sans avoir rien fait pour concourir au but qu'on s'était proposé en entreprenant cette coûteuse et meurtrière expédition.

Tuckey et Smith, malgré les dangers, les fatigues et les souffrances qu'ils éprouvaient, avaient consigné par écrit, jour par jour, les résultats de leurs observations. Ce sont ces deux journaux que l'on a textuellement publiés avec les remarques détachées de quelques autres membres de l'expédition, en un volume in-4°, imprimé à Londres en 1818. Ce volume (2) est accompagné de plusieurs planches,

(1) En suivant tous les détours. Ces détours sont considérables; et, entre les deux points extrêmes, depuis le cap Padrão jusqu'à l'endroit où ils se sont arrêtés, on ne compte que soixante lieues marines, en ligne droite.

(2) Voici le titre : *Narrative of an expedition to explore the river Zaïre usually called the Congo, in south Africa in 1816, under the direction of captain J. K. Tuckey. R. N. London, 1818, in-4°.* Ce voyage a été traduit en français, et parut la même année. *Relation d'une Expédition entreprise en 1816, sous les ordres du capitaine J. K. Tuckey, pour reconnaître le Zaïre; traduit de l'anglais par l'auteur de Quinze jours à Londres (Defauconpret), 2 vol. in-8°, avec un atlas in-4°.*

et d'une carte du Zaïre, depuis son embouchure jusqu'au point où les voyageurs se sont arrêtés. Malheureusement cette carte n'est point de Tuckey; elle n'est pas le résultat d'une reconnaissance complète que ce navigateur n'eut point le temps d'achever. Elle fut dressée d'après la carte corrigée de George Maxwell, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'à Embomma, puis d'après la reconnaissance faite par M. Fitz Maurice depuis Embomma jusqu'à Nomaza-Cove, et depuis Nomaza-Cove jusqu'au point où l'expédition est arrivée d'après une simple esquisse du capitaine Tuckey. Sur la même carte se trouve une rectification de toute la côte d'Afrique entre le cap Lopez et l'embouchure du Zaïre, qui, selon les observations faites par Tuckey, sont reportées plus à l'est, et présentent dans certains points une différence de près d'un degré en longitude. Mais ce résultat important du voyage a besoin d'être constaté, ou du moins d'être perfectionné par de nouvelles observations.

Les plantes, les animaux et les minéraux recueillis par Smith et les autres personnes de l'expédition, ont donné lieu à de savants mémoires de MM. Brown, Leach, Everard Home et Ch. König. Ces mémoires ont été rejetés dans l'appendice, et enrichiront le chapitre que nous consacrons aux notions d'histoire naturelle données par les voyageurs modernes sur les contrées dont nous traitons dans ce livre. M. Barrow, éditeur du voyage de Tuckey, l'a fait précéder d'une assez longue introduction, dans laquelle il cherche à justifier l'opinion de la jonction

du Zaïre ou Moienzi-Enzaddi (1) avec le Joliba, ou les rivières du Soudan. Cette communication serait prouvée, si les rapports, faits à Bowdich étaient exacts. Nous pensons au contraire qu'elle n'existe pas, et les considérations exposées par M. Barrow seraient très faciles à réfuter ; mais cette discussion, à laquelle nous nous sommes déjà livré dans un autre ouvrage, est étrangère au plan de celui-ci, destiné à donner connaissance des faits, et à faire tous les rapprochements qui peuvent mettre les lecteurs à portée de les bien apprécier. C'est par cette raison que nous passerons sous silence l'exposé des conjectures de M. Barrow, et les motifs dont il les appuie, mais que nous aurons grand soin de donner tous les renseignements obtenus par le capitaine Tuckey sur la direction du cours du Zaïre, et d'y ajouter ceux que Robertson et Bowdich nous fournissent sur le même objet.

Nous avons dû, dans notre récit, fondre le journal de Tuckey et celui de Smith, publiés séparément ; mais nous ne devons pas oublier de dire que le premier l'emporte beaucoup sur le second, par le nombre, l'importance et la variété des observations ; ce qui s'explique facilement lorsqu'on sait que Smith

(1) C'est le nom que les naturels donnent au Zaïre, et qui signifie, selon Tuckey, la rivière qui absorbe toutes les autres. M. Barrow (p. xi de l'Introduction) ajoute que le mot zaïre est une dénomination générale dans ces contrées, pour désigner un grand fleuve, comme le mot *gange* dans l'Indoustan : cela peut être ; mais nous ignorons sur quelle autorité M. Barrow s'appuie. Il ajoute, probablement d'après la *Chronica da Companhia di Jesu*, que le nom du lac Zambré signifie mère des eaux.



avait le projet de publier, à son retour en Europe, une Flore du Congo, et que, entièrement concentré dans ses études botaniques, il s'était contenté d'écrire sur son journal, et en danois, sa langue maternelle, quelques remarques qui n'étaient nullement destinées à paraître : le traducteur anglais a eu beaucoup de peine à les déchiffrer (1).

L'éditeur de Tuckey semble ne pouvoir se rendre compte des causes qui ont produit cette mortalité extraordinaire des membres de l'expédition, et qui a détruit en si peu de temps les espérances que leurs talents et leur ardent désir de faire des découvertes avaient fait naître. La première de toutes ces causes est, sans doute, l'extrême insalubrité du climat de cette partie du Congo. Cette insalubrité, soit qu'on l'attribue à la qualité des eaux, au changement subit de l'air, et de la température, ou aux miasmes délétères qu'exhale le sol bas et marécageux des îles de l'embouchure du Zaïre, toujours est-il certain qu'elle avait été constatée par les missionnaires. Ces religieux, qui avaient une si grande connaissance du pays, affirment que tous ceux d'entre eux qui se transportaient dans les îles du Zaïre, pour y prêcher l'Évangile, étaient certains d'y laisser leur vie. D'après une funeste et constante expérience, quand ils allaient en mission dans ces contrées, ils avaient soin de s'arrêter dans la bansa, ou ville la plus proche des rives du Zaïre : au lieu de se rendre dans les îles, ils faisaient venir vers eux les nègres qui y habitaient. A

(1) Tuckey's *Narrative*, p. LXX de l'Introduction.

cette cause, qui aurait pu être facilement prévue, il faut joindre l'usage immodéré du vin de palmier, les fatigues excessives, la mauvaise nourriture, et enfin la saison qui fut mal choisie. Cette expédition, comme la seconde de Mungo-Park, fut commencée à l'approche de la saison des pluies. Ceux qui veulent se rendre pour un but quelconque dans les pays inconnus ou peu fréquentés, doivent surtout ne pas négliger de lire les relations des voyageurs qui en ont parlé, et profiter au moins du petit nombre de leçons que de rares expériences ont fournies. C'est un des grands avantages du plan que nous nous sommes prescrit de pouvoir réunir, et rapprocher, à mesure que nous avançons, toutes les lumières acquises sur les contrées où nous transportons successivement nos lecteurs.

•  
§ II.

Départ d'Europe. Traversée jusqu'à l'embouchure du Zaïre.

Le vaisseau le Congo et le bâtiment de transport la Dorothée partirent de Deptfort le 16 février 1816, sous le commandement du capitaine Tuckey; mais les vents contraires, les retinrent plus d'un mois dans le port de Falmouth, qu'ils ne purent quitter que le 19 mars. La mouette ordinaire (*Larus canus*) fut le seul oiseau que l'on vit après être sorti de la Manche; et l'on ne cessa d'en apercevoir que le 23, à deux cents milles du cap Finistère, la terre la plus voisine.

Le 25, on passa sur la ligne parallèle de ce cap, à peu près à la même distance. On dirigea alors le vaisseau vers l'ouest de Madère, et une jolie brise nord-est lui faisant faire cinquante à soixante lieues par jour, on arriva à la hauteur de cette île le 31 à la pointe du jour. Le vent d'ouest, des averses fréquentes, et le nombre des tortues (*testudo caretta*), que l'on voyait endormies sur la surface de l'eau, indiquaient depuis plusieurs jours l'approche de cette île. Une de ces tortues, qui fut prise par le Congo, était couverte de bernacles; il s'en trouvait de deux espèces, le *lepas anatifera* et le *lepas membranacea*. Ce fut aussi en approchant de Madère qu'on vit flotter les premiers mollusques; ils appartenaient tous au genre *velletta*, suivant Tuckey: mais Smith crut aussi y reconnaître la *medusa pellucida* (1).

Le 2 avril, au lever du soleil, on aperçut l'île Palma, et l'on vit à six lieues de distance le sommet du mont Caldera, couvert de neige. Jusqu'aux Canaries, la navigation avait été entièrement dépourvue d'intérêt. A partir de la hauteur où les mouettes anglaises ne se montrèrent plus, on ne vit que deux oiseaux jusqu'à l'île de Madère: l'un ressemblait à un corbeau; l'autre était une mouette cendrée. Cette absence totale d'oiseaux de mer, aux environs de Madère et des Canaries, est d'autant plus extraordinaire, qu'on peut supposer que les Désertes, les Salvages, et d'autres rochers qui entourent ces îles, leur offrent des retraites sûres et tranquilles.

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 9; Smith's *Journal*, p. 134.

Le 5 avril, par vingt-deux degrés de latitude et dix-neuf degrés neuf minutes de longitude, on remarqua un changement dans la couleur de la mer. On était alors à trente-deux lieues du cap Corveiro, le point d'Afrique le plus proche; on ne trouva pas de fond à cent vingt brasses. L'atmosphère était chargée de nuages, et l'on vit un grand nombre d'oiseaux pêcheurs, indices qui prouvaient que l'on n'était pas loin d'un endroit accessible à la sonde. La pêche au filet était devenue assez heureuse; on prenait de temps en temps diverses espèces de mollusques, tels que des galères (*holothuria physalis*), une petite espèce de *velella* comestible que Smith dessina, le *thalia trilineata*, l'*helix janthina* avec l'animal vivant, une méduse à quatre tentacules, un *loligo vulgaris*, et un fragment de nautilé que couvrait une espèce de lépas (1).

Les holothuries parurent pour la première fois le 4, par vingt-quatre degrés treize minutes de latitude, et dix-huit degrés trente-une minutes de longitude, la température de l'atmosphère à midi étant de soixante-huit degrés (seize de Réaumur), et celle de la surface de la mer à soixante-cinq (quatorze trois quarts de Réaumur). On continua à en voir en plus ou moins grande quantité jusqu'après les îles du cap Vert, où on ne rencontra plus aucun de ces mollusques.

Les ponts et les côtés du Congo ayant un grand nombre de fentes, causées par la grande chaleur, et, à ce qu'il paraissait aussi, parce que ce vaisseau ayant

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 11; Smith's *Journal*, p. 235.

été construit par un froid rigoureux, il avait été parfaitement calfaté, le capitaine Tuckey résolut de s'arrêter pendant vingt-quatre heures à Porto-Praya, afin de remédier au mal. En conséquence, le 9 avril on jeta l'ancre dans cette rade.

A l'exception des mollusques qu'on prit au filet, les naturalistes de l'expédition, depuis qu'on eut passé le tropique, ne trouvèrent rien qui attirât leur attention. Un seul poisson volant (*exocetus volitans*), le premier qu'on eût aperçu, se trouva mort sur le pont, le matin du jour où l'on arriva à la hauteur de Bona-Vista; mais on n'avait encore vu ni dauphin, ni bonite, ni requin, ni albicorès, ni oiseaux du tropique.

Le calfat du Congo ayant été terminé dans la soirée du 10, le capitaine Tuckey aurait quitté Porto-Praya le 11 dans la matinée; mais ce jour était le jeudi saint, et l'on ne put parler d'affaires aux habitants que le lendemain. On ne mit en conséquence à la voile que le 12 dans la soirée. Au coucher du soleil, on était déjà à dix-neuf lieues de Porto-Praya.

Un vent modéré régulier, partant d'entre le nord-est et l'est-nord-est, régna jusqu'au 18. On était alors par sept degrés et demi de latitude, et dix-huit degrés de longitude occidentale. Ce vent régulier fut remplacé par des brises variables, et on éprouva des chaleurs étouffantes, le thermomètre s'élevant dans l'après-midi à quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-quatre degrés (vingt-deux degrés un cinquième, vingt-trois degrés un dixième de Réaumur). La température de la mer était de quatre-vingts à

quatre-vingt-un degrés; on vit alors paraître un grand nombre de marsouins (*delphinus phocena*), de poissons volants et d'oiseaux du tropique : une hirondelle s'arrêta sur les vergues du Congo, à la distance de deux cent cinquante milles de la terre (1).

Le filet qu'on employait constamment amena pour la première fois; le 18, un grand nombre de crustacées parfaitement diaphanes, ressemblant à des insectes de verre. Il y en avait de quatre espèces différentes, que le docteur Smith reconnut comme appartenant au genre *scyllarus* de Lamarck. On prit aussi un petit squalé d'une espèce nouvelle; et qu'on peut nommer, d'après la forme de ses dents, *squalus serratus*.

Le 19, on essuya un premier déluge de pluie, par suite d'un ouragan venant du nord-est. Ce fut le commencement de ces rafales, de ces calmes et de ces averses, qui sont l'éternel fléau de cette partie de l'océan atlantique (2). Depuis cette époque jusqu'au cap des Palmes, le vaisseau marcha avec une lenteur excessive, ne faisant jamais plus de quarante milles par jour, et quelquefois restant immobile et comme enchaîné par un calme plat. Le vent, quand il y en avait, était constamment entre l'est-nord-est et le sud-ouest, mais plutôt de ce dernier côté. Ordinairement le ciel était pur du côté de l'ouest; quelquefois aussi l'on y voyait des nuages épais, qui, au coucher du soleil, se revêtaient d'une variété infinie de couleurs, présentaient un spectacle intéressant, qu'on ne voit jamais dans l'hémisphère

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 11.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 40; Smith's *Journal*, p. 253.

septentrional en dehors du tropique. Les autres parties de la voûte des cieux étaient ordinairement brillantes de clarté, si ce n'est pendant les ondées. Le vent qui les précédait et qui les suivait était rarement d'une grande violence; mais la pluie tombait par torrents et en si larges gouttes, qu'elle unissait la surface de l'eau. L'étoile polaire disparaissait de l'horizon; de nouvelles constellations se montraient vers le sud, et l'on voyait pendant la nuit les brillantes étoiles de la croix, et la forme élégante de celle du scorpion. Les soirées étaient fraîches et agréables; dans la journée la chaleur était excessive. Pour employer les loisirs d'une navigation si lente, les naturalistes se livraient avec zèle à la recherche des animaux marins, tandis que le docteur Smith s'occupait à examiner les plantes qu'il avait recueillies à San Jago (1). On prit un grand nombre de requins appartenant tous à l'espèce blanche (*carcharias*), à l'exception d'un seul de l'espèce bleue (*glaucus*), l'unique que l'on vit pendant toute la traversée. Le plus grand des premiers était un mâle de dix pieds anglais de longueur; le dernier était une femelle pleine, longue de sept pieds. Elle n'était accompagnée ni de pilotes, ni de poissons suceurs, tandis que les requins blancs en avaient plusieurs de deux espèces. On remarqua que les pilotes (*gasterosteus ductor*) avaient soin de s'éloigner de la bouche du requin, et de se tenir pour l'ordinaire vers la partie postérieure de sa tête.

On aperçut les premières bonites (*scomber pelagicus*).

(1) Smith's *Journal*, p. 254; Tuckey's *Narrative*, p. 41.

mis) le 25, par cinq degrés cinquante-trois minutes de latitude. Une foule d'oiseaux du tropique et d'autres oiseaux de mer volaient sur la surface de l'eau, pour saisir les poissons volants que la frayeur chassait hors de leur élément. Le 26, par six degrés seize minutes de latitude, et treize degrés quarante-cinq minutes de longitude, la température de la mer, à la profondeur de deux cent vingt pieds anglais, était de soixante-quatre degrés, celle de la surface de quatre-vingts degrés, et celle de l'atmosphère de quatre-vingt-un degrés.

Les courants, depuis Porto-Praya jusqu'à six degrés de latitude et quinze de longitude, portaient au sud et au sud-est; ils se dirigèrent, à partir de cette hauteur, au nord-est et à l'est-nord-est, avec différents degrés de vitesse, de huit à quarante milles par jour. Ils ne varièrent plus jusqu'à la hauteur de l'île du Prince (1).

Le 30, on essuya l'orage le plus violent qu'on eût encore éprouvé. Le capitaine Tuckey avoua lui-même qu'il n'avait jamais vu un horizon si rembruni. Des éclairs fréquents et prolongés se croisaient en tous sens au milieu des profondes ténèbres qui enveloppaient les vaisseaux, sur lesquels fondaient en même temps des torrents de pluie. Il nous fut impossible, dit Smith, de supporter long-temps la vue de ce phénomène imposant, et nous fûmes obligés de nous retirer dans la cabane. Lorsque la violence de l'orage fut passée, on remonta sur le pont pour jouir du spectacle sublime que présentait le

(1) Tuckey, Poit.



ciel dans ce moment. Des éclairs partis de deux points différents, tantôt s'élevaient comme des jets d'eau, tantôt, fendant la nue en zigzags nombreux, ou se divisant en mille branches lumineuses, éclairaient toute son étendue. Jamais Smith n'avait vu en Europe d'éclairs qui ressemblassent le moins du monde à ceux-ci (1).

Du 3 au 10 mai, on eut un vent du sud qui conduisit l'expédition dans le golfe de Guinée. On voyait à l'aguer de tous côtés des bancs innombrables de différentes espèces de poissons, mais surtout des mar-souins à nez de bouteilles (*delphinus delphis*), des albacôres et des bonites. Tous les jours on en prenait quelques uns. On voyait aussi des troupes d'oiseaux du tropique, et de temps en temps quelques frégates (*men-of-war birds*) (2). On remarqua que l'oiseau du tropique pêche de la même manière que la mouette, en masant l'eau et en ne saisissant sa proie qu'à la surface de la mer, tandis que la frégate s'élève très haut dans l'air, plane comme le milan, fond perpendiculairement sur sa proie, la suit sous l'eau en plongeant, et reprend son essor chargée du plus gros poisson volant.

Le 11, des pluies abondantes recommencèrent à tomber; et quoiqu'elles n'eussent duré que deux jours, sept hommes de l'équipage de la *Dorothee* furent atteints de la fièvre, pour avoir eu l'imprudence de coucher sur le pont mouillé et de ne pas changer de vêtements. Le 14, on prit deux fous ou houbies (*pele-*

(1) *Smith's Journal*, p. 255.

(2) *Pelecaus Aquila*.

canus-sula); ces oiseaux venaient alors s'établir fréquemment vers le soir sur les vergues des vaisseaux.

Après qu'on eut doublé le cap des Palmes, et qu'on fut entré dans le golfe de Guinée, la mer prit une couleur blanchâtre, qui augmenta jusqu'à la hauteur de l'île du Prince; sa surface devint aussi de plus en plus lumineuse, de sorte que pendant la nuit les vaisseaux semblaient voguer au milieu d'une mer de lait: pour en découvrir la cause, on jeta à la mer un sac de toile à voile, dont l'ouverture était étendue par le moyen d'un cerceau, et en le retirant on y trouva une multitude d'animaux de différentes espèces, particulièrement des salpes transparentes, couvertes d'une quantité innombrable de petits crustacés du genre scyllarus. C'est à ces derniers animaux que Tuckey attribue principalement la phosphorescence de la mer (1). Le docteur Smith a remarqué que quelques parties du corps des salpes sont garnies de points brillants; il trouva aussi que deux ou trois espèces de crabes produisaient une lumière éclatante. Les points lumineux qu'on voit sur les mollusques ont plus d'étendue et moins d'éclat. Il assigne cependant pour principale cause au phénomène de la phosphorescence de la mer la dissolution d'une matière visqueuse et brillante répandue sur sa surface, et dont les plus petites particules, vues au microscope, ont l'apparence de petits corps solides et sphériques (2).

• Au nombre des animaux que l'on pêcha, il y avait

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 118.

(2) Smith's *Journal*, p. 258.

treize espèces du genre cancer; huit avaient la forme des crabes, et cinq celle des crevettes (shrimps); aucune n'excédait la longueur d'un quart de pouce; on remarquait surtout le cancer fulgens. Dans une autre espèce on découvrit que la propriété lumineuse avait son siège dans le cerveau; cet organe ressemblait, lorsque l'animal était en repos, à la plus brillante améthyste de la grosseur de la tête d'une épingle, et répandait, lorsqu'il était en mouvement, des rayons d'une lumière argentine très vive. On prit aussi un grand nombre de béroés, de belles holothuries, et de divers animaux gélatineux que le golfe de Guinée semble produire avec profusion.

Le 15, des troupes de mouettes annoncèrent que l'on n'était pas loin de la terre; et le 16, au point du jour, on eut en vue l'île du Prince, à une distance de douze ou quatorze lieues. Cette île a une apparence singulière. Des rochers escarpés de forme cubique et conique la couvrent vers le nord-ouest et l'est. Quelques uns, en vue du vaisseau, étaient perpendiculaires et blancs comme de la chaux. Il est difficile, suivant Smith, d'assigner une cause à cette couleur. La forme de ces rochers prouve qu'ils sont de basalte; mais aucune substance blanche, à la connaissance de notre naturaliste, n'entre dans la composition des grandes masses de roches de cette formation. Quelques personnes de l'expédition attribuaient cette teinte aux excréments d'une multitude d'oiseaux de mer qui y font leur demeure; mais on a peine à se figurer la quantité de cette matière qu'il faudrait pour couvrir des rochers de deux à trois mille pieds

de hauteur, de manière à les rendre visibles à une aussi grande distance.

Les essaims d'albicores, dont le vaisseau était alors entouré, étaient si nombreux qu'ils justifiaient presque ce qu'on a dit de ces poissons; qu'ils empêchaient la marche des navires. On en prenait à la ligne une vingtaine par jour; le poisson, volant que l'on trouvait dans leur estomac servait d'appât. Le nombre des bonites était beaucoup moindre. Les poissons volants, pour fuir leurs cruels ennemis, s'élevaient au-dessus de la mer comme des troupes d'oiseaux. On remarqua que lorsqu'ils suivaient la direction du vent ils décrivaient une courbe considérable, mais que dans le cas contraire ils retournaient presque aussitôt. On en prit de quatre espèces différentes (1).

• Des vents légers, variant du sud au sud-ouest, retiennent l'expédition en vue de l'île du Prince jusqu'au 18 mai. Un violent coup de vent qui s'éleva alors, porta les vaisseaux vers celle de Saint-Thomas, et le temps contraire les retint pendant deux jours entiers à la hauteur de cette île. Depuis cette hauteur on éprouva un courant portant vers l'ouest-nord-ouest, dont la vitesse augmentait à mesure que l'on avançait vers l'ouest, et qui sous la ligne était de trente-trois milles anglais par vingt-quatre heures. Le 27, à cinq lieues au midi de Saint-Thomas, on trouva qu'en six jours les vaisseaux n'avaient avancé que de quarante-cinq milles au sud, tant était grande la violence des courants au nord, quoique, ajoute

(1) Tuckey's Narrative, p. 47.

Tuckey, la dernière carte de l'Océan atlantique marquée en ces parages un fort courant vers le sud.

Cette marche lente et pénible détermina Tuckey à se rapprocher de la côte, dans l'espérance d'y trouver des brises de terre. Le 3, on aperçut effectivement le rivage à trois lieues de distance; mais on n'éprouva que bien faiblement l'effet des brises que l'on cherchait. Du 3 au 8 on eut encore peu de vent; vers minuit il tournait vers l'ouest sans dépasser le sud-ouest, et pendant une ou deux heures il avait assez de force pour que l'on pût faire deux à trois milles par heure. Alors il devenait plus faible, et retournait le matin vers le sud et le sud sud-est. Ces variations étaient les seuls signes de réaction mutuelle de la terre et de la mer sur l'atmosphère. La constitution physique de cette partie de l'Afrique est sans doute la cause du défaut de brises alternatives plus marquées de terre et de mer. Le sol y est très bas et entièrement couvert de bois, de sorte que l'atmosphère y conserve, nuit et jour, un degré de température presque égal. La côte, vue à la distance de deux ou trois lieues, présentait des rochers noirs et perpendiculaires, coupés de raies jaunâtres suivant la même direction, et mêlés de grandes taches de même couleur. Ces rochers semblaient reposer sur une base de pierre ponce, et étaient adossés à des collines couvertes d'arbres épars çà et là, et disposées en amphithéâtre. De vastes plaines d'une teinte jaunâtre s'offraient aussi de temps en temps aux regards, et de gros tourbillons de fumée indiquaient

que le pays était habité, et qu'on y brûlait des herbes sèches (1).

Pendant cette ennuyeuse quinzaine de calme les naturalistes trouvèrent peu de sujets de distraction ; les poissons et les oiseaux semblaient avoir abandonné ces parages. Une hirondelle ou un martinet fut le seul oiseau que l'on aperçut ; cependant le filet amena une grande quantité de petits animaux marins, entre autres le nautille (2) avec l'animal vivant, qui, contre l'opinion des naturalistes français, est un octopède parfait (3). A quarante lieues de la terre on trouva des masses de roseaux et des arbres flottants qui auraient suffisamment indiqué l'existence d'un fort courant à l'ouest, quand même les chronomètres ne l'eussent pas démontrée. Le 18, on prit un albatros (4) qui flottait sur l'eau, en état de putridité, ce qui indique que ces oiseaux s'avancent vers le nord plus qu'on ne le pense généralement. Le même jour une baleine, qui paraissait appartenir au genre cachalot (physeter), ayant de grosses bosses derrière la nageoire du dos, frappa de sa queue le gouvernail de la Dorothee ; une autre s'éleva directement sous le Congo, et le souleva presque entièrement hors de l'eau. Ces animaux étaient devenus très communs (5).

On resta jusqu'au 24 en vue de la baie de Mayomba, jetant l'ancre toutes les fois qu'on était en-

(1) Smith's Journal, p. 260.

(2) Argonauta patula.

(3) Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, p. 99.

(4) Diomedea exulans.

(5) Tuckey's Narrative, p. 55.

traîné par la force du courant. La terre au nord de cette baie présente une ligne d'ondulation dont le cap Mayomba est le plus haut point, suivant Tuckey. Suivant Smith, vers le parallèle de ce cap, qu'il appelle Yamba (1), et à quelque distance du rivage, on aperçoit une colline de forme conique, qui, quoique la plus élevée d'une chaîne fort étendue, ne paraît pas avoir plus de mille pieds anglais de hauteur. La pointe matouly, au sud de la baie, forme une autre colline qui s'aplanit graduellement vers le midi et se confond avec un sol bas et uni. La circonférence de la baie se compose aussi de terres basses, au centre desquelles on voit dans le lointain s'élever une petite éminence. Toutes ces côtes sont couvertes de bois ; des feux indiquaient cependant qu'elles sont habitées (2).

Ayant jeté l'ancre sur un fond de sable, on pêcha un grand nombre de poissons du genre sparus, appelés par les marins brèmes de mer, ou cheveu-légers. Ce dernier nom leur a été donné à cause d'une protubérance rougeâtre qu'ils ont derrière la tête, et qu'on s'imagine ressembler à un casque. On les prit à la ligne près du rivage avec de la chair fraîche de porc, ou leur propre foie pour amorce ; le plus gros pesait dix-huit livres ; et quoique leur chair fût sèche et insipide, elle parut cependant préférable à celle de l'albicore et de la bonite, dont on avait été rassasié jusqu'au dégoût dans le golfe de Guinée. Les oiseaux de mer avaient entièrement disparu, à l'exception de l'oiseau du tropique, qui se montra

(1) Smith, p. 260.

(2) Tuckey, p. 46.

accidentellement, et de quelques poules de la mère Carey, ou pétrels des tempêtes : on prit aussi à la surface de la mer un grand nombre d'insectes du genre tipule.

Le 24, une brise de mer, plus forte que celles qu'on éprouvait depuis long-temps, favorisa la marche des vaisseaux jusqu'au soir. La terre, au sud de Mayomba, à trois degrés cinquante minutes de latitude, prend un aspect agréable, et présente, à partir du bord de la mer, trois ou quatre éminences disposées en amphithéâtre, dont la plus haute et la plus éloignée ne mérite pas le nom de montagne. Toute cette côte est boisée, à l'exception de quelques endroits qui semblaient couverts d'herbes desséchées. Le rivage est de sable; la mer bat contre un récif qui doit empêcher les chaloupes d'approcher de la côte, à moins que les rochers qui la bordent ne cachent quelque crique abordable.

Le 28, par quatre degrés trente-une minutes de latitude, les côtes étaient plus pittoresques, les collines plus variées et le sol plus découvert. Les arbres ne formaient plus de forêts; ils étaient épars, solitaires, ou disposés par groupes, et paraissaient couronnés de branches très touffues. Le sol était une argile rougeâtre (1).

On était alors en face de la baie de Loango; on y jeta l'ancre à huit milles environ au nord des montagnes rouges formées de l'argile dont on vient de parler. Dans l'après-midi on leva l'ancre; mais la brise de mer ayant manqué tout à coup, on la mouilla de

(1) *Smith's Journal*, p. 262; *Tuckey's Narrative*, p. 59.



nouveau sur douze brasses. Cette manœuvre n'était pas achevée qu'on se trouva sur huit brassés au-dessus d'un récif de rochers, avec un courant qui entraînait les vaisseaux au nord-nord-est de deux milles par heure. La brise de mer ayant heureusement soufflé, on coupa le câble, et on abandonna l'ancre pour gagner au large.

Cet écueil est situé par quatre degrés trente minutes de latitude, environ à sept milles du rivage. Tuckey fait cependant remarquer que son observation ayant été faite à midi, et l'horizon étant mauvais, il peut se trouver dans son calcul une erreur de deux ou trois milles (1).

Le côté septentrional de la baie de Loango est formé d'une terre rougeâtre de hauteur modérée, coupée par des ravins et des fentes qui ressemblent à des lits de craie décolorés par l'action de l'atmosphère. Ces hauteurs s'abaissent graduellement au niveau du sol qui forme le fond de la baie; la Pointe-Indienne elle-même descend en pente douce vers le sud, et se joint à un terrain uni et couvert de bois. C'est à cette hauteur qu'on observa, pour la première fois, que l'eau avait une teinte rouge foncée, comme si elle eût été mêlée de sang; mais en l'examinant dans un verre, ajoute Tuckey, on n'aperçut aucune trace de cette couleur, et le fond de la mer couvert de vase argileuse et rougeâtre lui parut une explication satisfaisante de ce phénomène: mais Smith nous dit de son côté que cette couleur était produite par

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 59.

des myriades d'animalcules infusoires, qu'il en examina quelques uns au microscope, et que, sous la plus forte lentille, ils ne lui parurent pas plus gros que la tête d'une épingle. Ils avaient d'abord un mouvement rapide qui cessait bientôt; au même instant l'animal se divisait en petites particules globuleuses (1).

Le 30 juin, on jeta l'ancre à la hauteur de la pointe de Malemba, et le premier juillet, au matin, on reçut la visite du mafouc ou douanier du roi; il était accompagné d'une suite nombreuse. La première question qu'il fit aux Anglais fut de leur demander s'ils avaient besoin d'esclaves. Sur leur réponse, que de tous les Européens il n'y avait plus que les Portugais à qui il fût permis de faire la traite des nègres, le mafouc se répandit en invectives contre les souverains d'Europe, ajoutant qu'il était surchargé d'esclaves; que le seul vaisseau qui fût venu à Malemba depuis cinq ans était français, et enfin qu'il n'en avait pas vu un seul depuis une année entière. Smith nous apprend que les habitants de Malemba sont devenus très pauvres depuis l'abolition de la traite des nègres, parce que leur ville était autrefois l'entrepôt général pour la vente des esclaves, qu'on y amenait en grand nombre de l'intérieur, et que ce commerce était à peu près leur seul moyen d'existence (2).

Le mafouc passa la nuit à bord du Congo avec huit de ses officiers. Les vêtements de ces nègres

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 60. Smith's *Journal*, p. 264.

(2) Smith's *Journal*, p. 266.

offraient un mélange grotesque du costume européen et africain. Le mafouc portait sur son corps nu un beau gilet de drap rouge, et son secrétaire un uniforme de général anglais. Un troisième était revêtu d'un manteau rouge, galonné comme la robe d'un bedeau de paroisse en Angleterre. Sous ces magnifiques vêtements; on apercevait le costume du pays, consistant en une pagne de coton, roulée autour de la ceinture, et un petit tablier de peau d'animal, marque de noblesse que le commun du peuple n'a pas le droit de porter (1). Smith' remarque que le tablier des chefs était en peau de tigre, et celui des subalternes simplement en peau de veau; un vieux chapeau usé, ou un bonnet indigène, curieusement travaillé, complétait la partie utile de leur toilette. Quant aux ornements, ils consistaient en anneaux de fer et de cuivre rivés de manière à ne pouvoir plus être retirés; ceux de cuivre étaient ornés de figures en relief assez bien exécutées; outre des colliers de verroteries, ces nègres portaient autour du cou des tresses de poils de queue d'éléphant, appelés morfil; le nombre semblait en augmenter en proportion de l'élégance de celui qui en était orné. Les hommes graves, les gens de moyen âge n'en avaient qu'une ou deux; mais quelques jeunes gens en portaient un si grand nombre, qu'ils ne pouvaient remuer la tête qu'avec difficulté, et qu'ils rappelaient aux Anglais les petits-maitres de Londres, se

(1) Voyez le Voyage de Zucchelli, t. XIII, et celui de M. De Grandpré, ci-dessus, p. 425.

promenant dans Bond-Street, le menton enfoncé dans une énorme cravate (1).

En montrant à leurs hôtes la gravure du voyage de M. Degrandpré, les Anglais apprirent que Tamme Gomma, le mafouc de Malemba, était le neveu de Tati Desponts, qui y est représenté. Tamme Gomma était un homme de moyen âge, grand et bien proportionné, d'une contenance noble et intéressante, et ayant les traits d'un Arabe plutôt que ceux d'un nègre. Cet air de physionomie lui était commun avec plusieurs des gens de sa suite. Il portait en sautoir un fétiche de plusieurs pouces de longueur et de largeur, représentant deux figures assises, assez bien exécutées, et tenant chacune un globe dans ses bras. La physionomie européenne de ces petites statues, que M. Degrandpré a remarquée, frappa également les voyageurs anglais; elles avaient le front haut et découvert, le nez aquilin; elles étaient peintes en blanc, et avaient quelques rapports avec les figurines égyptiennes et étrusques (2). Tuckey ajoute que ce fétiche du mafouc représentait deux hommes dans la posture la plus indécente; il était entouré de bouts de cornes de chèvres, de coquilles, et d'autres bagatelles, et suspendu à un baudrier de peau de serpent passé par-dessus l'épaule. Tous les autres nègres étaient chargés de fétiches aussi grotesquement parés (3).

Le lendemain on jeta l'ancre en face de Cabenda

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 62.

(2) Smith's *Journal*, p. 266. Voyez ci-dessus, p. 408, et dans le Voyage de M. Degrandpré, p. 70 et 107.

(3) Tuckey's *Narrative*, p. 64.

(Cabinde). Les renseignements qu'on recueillit sur le gisement des côtes depuis la baie de Loango jusqu'à l'embouchure du Zaïre prouvèrent, comme on s'y attendait, qu'elles sont fort mal dessinées sur les cartes les plus récentes. La rivière de Loango-Louisa, la seule qui existe entre la Pointe-Indienne et Cabenda, appelée rivière de Cacoïngo sur les cartes, doit être placée par cinq degrés dix-sept minutes de latitude, suivant les observations de nos voyageurs. Son embouchure est entre deux terres élevées, et paraît large et sans obstacle. Le pays est divisé en petites souverainetés, tributaires du roi de Loango : le plus septentrional de ces états, après la baie de Loango, est nommé Boal ; vient ensuite Macongo, dont Malemba est le port, et enfin N'Goy, qui a pour port Cabenda, et s'étend le long des rives septentrionales de l'embouchure du Zaïre. Le roi de Macongo ou Malemba, habite une ville de l'intérieur, nommée Chingelé, qui est évidemment le Kinhelé (1) des cartes, mais qui n'est pas située sur une rivière. On obtint des nègres qui se rendaient à bord un vocabulaire de leur langue : ils parlaient tous anglais de manière à se faire bien comprendre ; et quelques uns parlaient français, encore plus correctement (2). Plusieurs de ces Africains assurèrent que le Zaïre est navigable jusqu'à une hauteur considérable. Ils indiquèrent, sous le nom de Yamba Enzadi, un tournant, ou un courant très violent, mais à côté duquel il est possible de passer (3).

(1) Le Kinhelé de Proyart. Voyez ci-dessus, p. 345.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 64.

(3) Smith's *Journal*, p. 269.

Le capitaine envoya deux chaloupes, commandées par Fitz Maurice, pour reconnaître le banc de Belé (1), placé par M. Degrandpré au sud-est de Malembea; mais on ne le trouva pas suivant Tuckey, et la profondeur de l'eau depuis l'endroit où l'on était à l'ancre, jusqu'à environ trois milles du rivage, diminua régulièrement de quinze à cinq brasses sur un fond de vase. Smith dit au contraire que l'on découvrit le banc de Belé, mais si près du rivage, que son gisement ne peut être d'aucune importance (2). La côte; depuis quarante degrés cinquante minutes de latitude, s'élève modérément, formant des collines d'un gris rougeâtre; semblables à celles de la baie de Loango; mais lorsqu'on a passé Cabenda, elle présente des plaines basses, couvertes de mangliers. On avait ce jour-là, pour dernier point de vue, la Pointe-Rouge (Red-Point), indiquée sur les cartes, et appelée par les naturels Chabaroca (Kabaroca) (3). Une petite rivière prend, suivant eux, son embouchure dans cet endroit.

### § III.

Passage de l'embouchure du Zaïre. Navigation jusqu'à l'île de Bouka Embomma,

Le 6 juillet, au point du jour, on vit le cap Badron, portant sud-est quart-est, et la Pointe-du-Requin (Shark-Point) sud-est quart-sud; la lati-

(1) Proyard, sur sa carte, donne le nom de Belé à une rivière. Voyez aussi ci-dessus, p. 395.

(2) Consultez Tuckey, p. 65; et Smith, p. 270.

(3) La carte de Tuckey ne fait aucune mention de cette pointe.

tude, à midi, dans la même situation, étant de six degrés cinq minutes. Toute cette rive sablonneuse est peu élevée, mais très escarpée. Fort près de la côte, on aperçoit des touffes d'arbrisseaux surmontés d'une forêt de palmiers, probablement de l'espèce du corypha; plus loin encore on distingue un bois de grands arbres. A droite est la colline de l'hippopotame, s'abaissant vers le rivage, et formant au sud une longue ligne droite. La terre, vers le nord (mona maza), est parfaitement conforme à la description de Maxwell. L'embouchure de la rivière est considérable; elle peut bien avoir quinze milles. Près de la Pointe-sans-fond (Fathomless-Point), une sonde de cent brasses n'atteignit pas le fond. Smith crut remarquer que, sur cette rive taillée à pic, les bois avaient été coupés (1). A la vue de l'expédition, les nègres allumèrent de grands feux sur le rivage. On entendait des vaisseaux les cris des perroquets, et de grands aigles planaient au-dessus de la forêt. Le thermomètre était à soixante-neuf degrés; on éprouvait un peu de froid, et la rosée tombait en larges gouttes. Le courant coulait trois nœuds par heure.

Le lendemain, en levant l'ancre, on vit qu'elle était rompue à la couronne. Dans l'après-midi, tandis qu'on attendait la brise de mer, le mafouc de la Pointe-du-Requin vint à bord avec une demi-douzaine de ses mirmidons. C'était le misérable le plus sale et le plus déguenillé qu'on pût voir; il n'en exigeait pas moins autant de respect qu'un prince. Il

(1) Smith's *Journal*, p. 273-274. Ces détails ont été mal rendus par le traducteur français.

voulut un siège plus convenable à son rang que celui qu'on lui offrait d'abord. S'y étant assis, il faisait certainement la figure la plus grotesque qu'il fût possible de voir, avec sa pelisse de velours rouge en lambeaux, bordée de galons d'or, son ombrelle de soie verte, quoique le soleil fût couvert de nuages, et son bâton de commandant à pomme d'argent. Comme on était à l'heure du déjeuner, il demanda à entrer dans la chambre avec les officiers anglais, et à partager leur repas; mais il exhalait une odeur si infecte, et il avait le corps tellement couvert d'une éruption cutanée, que la politesse du capitaine céda au dégoût qu'il éprouvait, et que le mafouc fut contraint de rester sur le pont. Pour le remettre en bonne humeur, on le fit saluer d'un coup de pierrier, et on lui envoya une ample ration d'eau-de-vie. Il fut tellement satisfait de cette réception, qu'il resta à bord toute la nuit et les cinq jours suivants. On apprit de lui qu'il y avait à cette époque à Embomma sept bâtimens portugais occupés à la traite des nègres (1).

Le docteur Smith obtint du capitaine la permission de descendre au rivage pour la première fois. En touchant cette terre nouvelle et riche en productions naturelles, notre botaniste éprouva les transports du plus vif enthousiasme. La végétation était magnifique; des arbrisseaux de la plus belle verdure, de grandes plantes graminées, des groupes de palmiers frappaient alternativement ses regards. Le pays dé-

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 25.



plôyait les plus belles formes, les paysages les plus enchanteurs. L'arbrisseau le plus commun était un chrysolalanus, ressemblant beaucoup à l'icaco; il formait des groupes avec un autre arbrisseau que Smith croit être le ximenia qu'il avait déjà trouvé à San-Jago; et qui porte des fruits jaunes odoriférants et d'assez bon goût, tubique acides. Les nègres de la partie supérieure du fleuve l'appellent gangi, et c'est de ce fruit que les missionnaires portugais ont parlé comme d'un remède merveilleux contre les fièvres putrides. Smith remarqua encore deux grandes espèces d'arundo et trois de cyperus; l'une de ces dernières était le papyrus, croissant, à la grande surprise de Smith, sur un sol inondé et bas. Des buissons d'hibiscus étalaient près du rivage leurs belles touffes de fleurs; des groupes épais de mangliers et de palmiers (hyphæne) se montraient de distance en distance, et l'on apercevait au loin des forêts de grands arbres que Smith prit pour des cæsalpinia. La plupart de ces plantes passent communément pour appartenir à l'Amérique méridionale; mais il est probable qu'elles y ont été portées d'Afrique avec les nègres. Le palmier hyphæne et le cyperus papyrus sont les mêmes qu'en Égypte (1).

En retournant à bord, Smith et Fitz-Maurice rapportèrent une grande tortue d'une forme singulière, dont il n'est pas fait mention dans la liste des animaux recueillis pendant l'expédition, et que Smith regardait comme une nouvelle espèce (2).

(1) Voyez, dans le xv<sup>e</sup> tome, l'analyse de l'excellent Mémoire de M. Brown.

(2) Smith's Journal, p. 270.

Le 8, à la hauteur de la Pointe-du-Requin, on rencontra un schooner portant pavillon espagnol. Ce vaisseau était destiné à faire un chargement de trois cent vingt esclaves; il redescendit le fleuve à la vue des deux vaisseaux anglais, manœuvre qui prouva évidemment qu'il faisait ce commerce d'une manière illicite. Après avoir doublé la pointe, on jouit d'un spectacle intéressant. Les rives sablonneuses de la mer et ses vagues écumantes disparaissaient graduellement. On avait en vue le cap Cacatou (kakatoo), dont la partie inférieure est couverte d'arbrisseaux et de palmiers jusqu'à environ un demi-mille du rivage; et plus loin on apercevait des bois hauts et touffus. De l'autre côté de la Pointe-du-Requin, le rivage était couvert d'herbes et de buissons, et hérissé d'une multitude de pointes qui formaient des saillies au-dessus de la grande baie. Au milieu des forêts de palmiers, on voyait s'élever des arbres gigantesques et sans feuilles, que les naturels nomment maha. Smith ne doutait pas qu'il ne s'y trouvât aussi le baobab (*adansonia*) (1).

La brise de mer manqua pendant trois jours, et on fut forcé, pour attendre son retour, de jeter l'ancre sous la Pointe-du-Requin. Pendant cette détention forcée, on reçut la visite du mafouc de la Pointe-du-Marché (Market-Point), et d'un gentilhomme d'Embomma. Plusieurs des gens de Sogno qui vinrent à bord dans le même temps, étaient chrétiens à la mode portugaise, ayant été convertis par les missionnaires de cette nation. L'un d'eux était même

(1) *Smith's Journal*, p. 280.

prêtre, let avait été ordonné par les capucins à Loanda. Cet apôtre noir, comme l'appelle Smith; et un de ses compagnons, avaient appris à écrire leur nom et celui de saint Antoine; ils savaient lire les litanies de l'Église romaine en latin. Le premier apprit aux Anglais qu'il avait une femme et cinq concubines, ajoutant que saint Pierre, en se bornant à une seule femme, ne lui avait pas défendu de se consoler avec autant de servantes qu'il en pourrait entretenir. Tous ces nègres convertis étaient chargés de crucifix et de sachets pleins de prétendues reliques de saints; ils avaient cependant, comme tous les nègres idolâtres qui vinrent à bord, des figures en relief tracées sur la peau, et les deux dents incisives de la mâchoire supérieure linées de manière à laisser une large ouverture par laquelle ils passaient le tuyau de leurs pipes. Tuckey apprit que cette ouverture, comme les figures tracées sur la peau, n'avaient d'autres motifs que la mode et le désir de plaire aux femmes, qui paraissaient estimer la beauté des hommes en proportion de la largeur de cette brèche. Dans quelques individus, elle avait près d'un pouce; toutes leurs dents, et surtout les deux incisives du milieu, étant d'une largeur extraordinaire et d'une blancheur éclatante.

Les nègres de Sogno étaient presque sans exception des misérables de mauvaise mine, sales, couverts de vermine et de gale, signes qui indiquaient assez qu'ils devaient leur civilisation aux Portugais. Leur extérieur et leurs manières présentaient un contraste frappant, mais important pour la connais-

sance des mœurs nationales, avec les nègres de Malméba, qui étaient enjoués, propres, vêtus avec élégance, et qui trinquaient avec les Anglais à la française, la France étant la nation avec laquelle ils ont eu le plus de relations.

La manière de conclure un marché et de donner un reçu, est que l'acheteur et le vendeur rompent ensemble un brin d'herbe ou une feuille d'arbre. Avant cette cérémonie, aucun marché n'est légalement terminé, quoique les parties puissent être en possession des articles échangés. Les Anglais apprirent cet usage par expérience; ils avaient acheté quelques volailles, et les avaient fait tuer immédiatement pour leur dîner, après les avoir payées; mais le vendeur se prévalant de l'omission de la formalité d'usage, exigea un verre d'eau-de-vie de plus; on fut forcé de le lui donner, et l'on profita de la leçon pour l'avenir (1).

Le 11 juillet fut un jour de fête pour les naturalistes de l'expédition; le capitaine leur permit de faire une excursion à terre. Cranch, le zoologiste, tua quelques oiseaux, parmi lesquels il se trouvait un aigle, un anhinga, plusieurs variétés de martin-pêcheur, un toucan et quelques petits oiseaux. Les pêcheurs prirent, d'un seul coup de filet, trente gros poissons, dont plusieurs pesaient soixante livres; ils étaient tous du genre sparus. Les naturels les nommaient vela. Leur chair fut trouvée excellente, et ressemblait beaucoup à celle de la morue fraîche.

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 82.

Les seuls autres poissons que l'on prit étaient un grand lephius et quelques petits mulets.

Le docteur Smith fit une ample moisson de belles plantes. Beaucoup de végétaux de rivage croissaient dans le sable ; quelques uns présentaient des formes semblables à celles du cap de Bonne-Espérance. Des buissons d'arbustes épineux rendaient les bois presque impénétrables ; mais en récompense chaque pas faisait découvrir de nouvelles plantes. Smith remarqua surtout un jasmin à grandes fleurs odorantes, des pyramides de flagellaria d'un vert tendre, qui garnissaient les arbres jusqu'à leur sommet ; un rhamnus en pleine floraison, des groupes nombreux de palmiers hyphæne, un arundo, un andropogon à larges feuilles, de douze pieds de hauteur ; enfin, une violette colorée (1), qu'il voyait pour la première fois. Les bois étaient pleins de perroquets de toute espèce ; et Smith observa aussi un merle et deux petites lavandières (2), qui avaient échappé au fusil du zoologiste (3).

Le 12, le capitaine et les naturalistes, désespérant de faire remonter le fleuve à la Dorothee, passèrent à bord du Congo, et abandonnèrent le bâtiment de transport aux soins du maître et du munitionnaire de l'expédition. On passa facilement la Pointe-du-Requin dans les doubles chaloupes, et on eut bientôt rejoint le Congo. L'ancrage qu'il occupait était à environ un demi-mille de la rive méridionale, presque

(1) Robinia.

(2) Motacillæ.

(3) Smith's *Journal*, p. 283.

en face de la crique de Sherwoods, appelée Huma par les indigènes. Le maximum du courant y était de trois milles et demi par heure; mais il était soumis à de grandes irrégularités causées par l'action combinée d'une marée régulière, et du refoulement produit par les pointes et les saillies du rivage. Cette action suffisait souvent pour anéantir momentanément le courant, et produire une eau morte pendant des intervalles de cinq minutes à une demi-heure. L'élévation de la marée était de deux pieds et demi. A la hauteur où l'on se trouvait, l'eau était trop saumâtre pour qu'on pût s'en servir, et quoiqu'elle fût parfaitement pure dans un verre, en masse elle paraissait rougeâtre comme à Cabenda.

Jusqu'ici le Zaïre n'avait pas paru à nos voyageurs digne d'être rangé parmi les fleuves de première classe, à moins qu'on ne regardât comme son embouchure l'espace contenu entre la côte de Sogno et le banc de Moena-Moeza (1); ce qui serait une très grande erreur, la véritable étant resserrée entre la Pointe-sans-fond (Fathomless-Point) et la crique de Sherwoods, dans un espace de trois milles de largeur (2). D'après cette observation, en supposant sa profondeur moyenne de quarante brasses, et la vitesse moyenne de son cours à raison de quatre milles et demi par heure, il sera évident qu'on a considé-

(1) Tuckey, p. 84. Tuckey écrit ici Moena-Maeza; mais à la p. 78 et sur sa carte, il met Moena-Moeza.

(2) Le texte de Tuckey dit trois milles, tandis que sa carte nous donne près de cinq milles géographiques ou nautiques entre ces deux points.

rablement exagéré le volume d'eau que ce fleuve verse dans l'Océan.

La péninsule du cap Padron et la Pointe-du-Requin, qui forme le côté méridional de la fausse embouchure du Zaïre, a été évidemment formée des alluvions de la mer et du fleuve; la rive extérieure appartenant à la mer étant composée de sable quartzeux, et présentant une forme escarpée, tandis que la rive intérieure, appartenant au fleuve, est un dépôt vaseux couvert de mangliers. Les deux bords du fleuve, vers sa véritable embouchure, ont eu la même origine; ils sont coupés d'un grand nombre de criques, qui semblent former autant d'îles, et dans lesquelles l'eau est absolument morte. Les terres d'alluvion, couvertes de mangliers, s'étendent à gauche et à droite sur le continent, à la distance d'environ sept à huit milles, où se trouve le sol primitif et élevé qu'on aperçoit quelquefois du fleuve, à l'extrémité des criques, ou à travers les percées qui ont été faites en mettant le feu aux mangliers. L'espace occupé par ces arbres, qui croissent dans l'eau, est entièrement impénétrable, excepté dans quelques endroits où le terrain est sablonneux. Le courant détache des rives de petites îles que le fleuve entraîne dans la saison des pluies, et qui deviennent alors des îles flottantes. Dans le temps de la sécheresse, où l'on se trouvait alors, on rencontrait encore de petites portions de terre revêtues de broussailles et de roseaux, surnageant à la surface de l'eau et se laissant doucement aller au courant.

Le lieutenant Hawkey alla reconnaître la crique en face de laquelle le Congo était à l'ancre. Elle

se divise en deux branches; l'une se dirigeant à l'est-sud-est, et l'autre à l'ouest-nord-ouest. Il suivit la première, et la trouva très tortueuse. Après avoir parcouru vingt sinuosités qu'elle forme dans des directions opposées, il trouva le sol primitif composé de petites collines de sable coupées à pic. La terre était nue en certains endroits; dans d'autres, elle était couverte de bois. On y remarquait surtout l'adansonia ou baobab. Des excréments d'éléphants, de léopards et d'autres animaux couvraient le sol. Il y avait beaucoup d'oiseaux sur la rive sablonneuse d'un étang d'eau douce, où les tortues de rivière venaient déposer leurs œufs. (1).

Depuis le 13 jusqu'au 16, les naturalistes firent de leur côté plusieurs excursions dans l'intérieur des terres. Smith, dont le journal est presque exclusivement consacré à l'histoire naturelle, parcourut le rivage depuis la crique de Sherwoods jusqu'à la baie de l'Alligator (Carte de Maxwell). Les rives du fleuve étaient couvertes de la plus riche végétation. Les buissons touffus, qui s'élevaient au bord de l'eau, se composaient principalement de pterocarpus, de convolvulus, d'une nouvelle espèce d'hibiscus à fleurs rouges et jaunes, qui se rapporte au tiliaceus, et de pandanus candelabrum. Un peu plus loin, on voyait un eugenia en pleine floraison, et un nombre infini d'arbres et d'arbustes chargés de plantes grimpantes, parmi lesquels Smith distingua le quisqualis ebracteatus, et une plante ressemblant au schonsbæa, et couverte de fleurs en grappes d'un pourpre éclatant.

(1) Tuckey's Narrative, p. 86.



Dans la baie, la végétation prenait un aspect plus uniforme; le rhizophora en couvrait toute la partie inférieure, et une espèce d'acrostichon fut la seule plante que l'on trouva dans le même lieu. Les officiers de l'expédition crurent pouvoir déterminer l'élévation de la marée dans le fleuve à environ deux pieds et demi; en examinant les traces de l'eau qui restaient attachées aux racines fibreuses des rhizophora; mais Smith pense que ces marques indiquaient plutôt la hauteur du fleuve dans la saison des pluies. Un calme complet et l'ombre épaisse de la forêt donnent un air sombre et solennel à tous ces environs. On vit des traces de buffles sur le sable du rivage, et on eut occasion d'observer deux espèces d'aigles, un ardea alba, un plotus anhinga, trois grimpeurs (certhiæ); deux martins-pêcheurs (alcedo), deux moineaux (fringilla), un grand perroquet gris et une perruche (1).

Un grand nombre de canots venaient offrir des provisions fraîches aux Anglais. On voyait aussi quelques unes de ces embarcations, portant dix à vingt hommes, monter et descendre le fleuve pour faire le commerce. Leur cargaison ordinaire était du sel et des noix de palmier dont ils tirent de l'huile. Ils vont chercher le sel sur la rive septentrionale dans le district de Boulambamba, près de la Pointe-sans-fond. Un de ces canots avait aussi à vendre une dent d'éléphant et un jeune esclave.

On apprit des naturels que le roi de Sogno habite

(1) Smith's *Journal*, p. 286.

à Bansa-Sogno, ville située sur une rivière d'eau douce, qui a son embouchure dans la baie nommée Crique de Raphaël sur la carte de Maxwell, et qu'une barque mettrait douze heures pour s'y rendre, quoique le courant fût presque nul. On apprit aussi d'où provenaient les ossements humains que les naturalistes avaient trouvés près de la Pointe du Requin, dans leur première excursion, et qui auraient pu faire accuser les indigènes de cannibalisme. On sut que c'étaient les restes de criminels mis à mort pour crime d'empoisonnement, cet endroit servant de lieu d'exécution à un district du voisinage. Quand un nègre du commun est convaincu de ce crime, on lui tranche d'abord la tête, et l'on brûle ensuite son corps. Lorsque le coupable est d'un rang supérieur, le supplice est encore plus cruel; on lui coupe les membres l'un après l'autre, et l'on en envoie un dans chacune des principales villes du royaume pour y être brûlé. Les procès se jugent toujours par une sorte d'ordalie ou d'épreuve (1).

Le 18; le déchargement de la Dorothée fut entièrement terminé; et le 20, un vent favorable permit au Congo d'avancer jusqu'à l'île de l'Alcyon ou Zoonga-Campendi. Les bords de la rivière, dont on n'était quelquefois éloigné que d'un jet de pierre, sont entièrement couverts de mangliers, et coupés d'un grand nombre de criques. La première qui mérite quelque attention, après avoir passé Fuma, est celle de Kangavemba, ou l'étang de l'alligator de Maxwell: elle paraît d'une vaste étendue; mais les

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 87.

naturels assurent qu'elle s'avance peu dans les terres. La plus considérable ensuite est celle dont l'entrée renferme les trois îles appelées, par Maxwell, les îles du Bonnet, de Knox et de l'Alcyon. La forme d'un bouquet d'arbres a fait donner son nom à la première, que les indigènes appellent Zoonga-Casaquoisa. Ils croient aussi que l'île de Knox n'est qu'une péninsule. La crique dont il est question s'étend jusqu'à la ville de Loucansey, où une barque partie de son entrée peut se rendre en trois heures à force de rames.

Le 21, Tuckey s'embarqua sur la double chaloupe avec tous les naturalistes, à l'exception de Cranch, pour se rendre à Embomma. On côtoya le rivage à la distance d'une barque, et l'on ne trouva pas de courant avant d'avoir atteint la pointe nommée la Tête de l'Écossais (Scotsman's Head), où il avait une vitesse de trois milles et demi par heure. Le capitaine se détermina alors à passer sur l'autre rive, dans l'espoir d'y trouver un contre-courant; mais la nuit le força à jeter l'ancre avant d'avoir pu l'éprouver. La navigation de cette soirée le long des rives du Zaïre fut infiniment agréable; des mangliers élevés ombrageaient la chaloupe, et l'on entendait murmurer les feuilles des palmiers agitées par le vent; d'immenses troupes de perroquets rompaient seuls le silence qui règne dans les bois au coucher du soleil. Ces oiseaux traversent tous les jours le fleuve; le matin ils quittent la rive du nord pour aller dévaster les plantations de maïs de la rive méridionale; et ils y retournent le soir (1).

(1) Tuckey, p. 91; Smith, 289.

Les îles et les basses près desquelles on avait jeté l'ancre sont appelées, par les indigènes, Monpanga, c'est-à-dire îles du Guet. Elles étaient couvertes d'aigles pêcheurs, de hérons blancs et d'autres oiseaux de rivage. Le docteur Smith n'y recueillit pas moins de trente nouvelles espèces de plantes. Il nous apprend lui-même que celle des îles Monpanga, ou Mampenga, sur laquelle il les découvrit, est formée de la pointe d'un vaste banc de sable, et qu'elle touche presque au continent, du côté du nord. Au milieu de cette île étaient des marécages dans lesquels croissaient une multitude de plantes, presque toutes herbacées, et entre autres deux espèces de nymphæa et un menyanthes indica.

Le 23 juillet on s'aperçut, au point du jour, que l'on était à l'ancre à dix toises d'un banc de sable près de l'île nommée, par Maxwell, l'île de Draper; et par les naturels, Zoonga Kampenzey, ou l'île du Singe (1). La terre, à environ trois milles à l'ouest de la rivière de Maxwell, est entièrement couverte de palmiers, de mangliers et d'autres arbres qui forment une épaisse forêt. On y recueille beaucoup de vin de palmier qui se vend à Embomma. Les deux rives du Zaïre paraissent bien peuplées. Les indigènes pêchent dans la bourbe, autour de l'île Kampenzey, une quantité considérable de mollusques du genre mya (2). Ces animaux, piqués dans des brochettes de bois, comme les grenouilles en France, et à moitié desséchés, deviennent un objet de commerce. Leur état

(1) Smith écrit dans son Journal, p. 290, Sangam Compenzi.

(2) Mya vulsella.

de demi-putréfaction flatte beaucoup le goût des nègres ; ils ne sont pas mangeables crus , n'ayant pas la saveur de l'huître , quoiqu'ils aient été confondus avec ces coquillages par les Anglais qui ont visité le Zaïre. Après avoir passé la véritable île du Singe (Zoonga Kampenzey), on côtoya l'extrémité méridionale d'une autre île qui porte le même nom sur les cartes, et que les naturels appellent Zoonga Chinganga. L'on vit quelques autres îles à l'est : ici les palmiers disparurent, et le sol devint argileux, coupé sur le bord du fleuve de petites vallées taillées à pic, et couvertes d'herbes et de roseaux, avec quelques palmiers épars çà et là. On passa dans cette journée près de deux villages nègres.

Le 24 juillet, on partit au point du jour avec une petite brise du sud-ouest. On côtoya l'île du bas (stocking-island), couverte de joncs et de quelques palmiers. La brise ayant cessé à huit heures, on jeta l'ancre dans une petite anse sur neuf pieds d'eau, près du village de Peter-Mesougy. En cherchant quelque chose dans la cabane de la chaloupe, Tuckey mit la main sur un serpent qui était couché sur un sac d'habillement. On reconnut, après l'avoir tué, que c'était un serpent d'eau non venimeux, quoique les nègres assurassent que sa morsure est mortelle (1).

Le docteur Smith remarque que, à cette hauteur du fleuve, les mangliers avaient complètement disparu ; des buissons d'hibiscus et quelques arbres solitaires les remplaçaient sur le bord de l'eau. Au lieu des

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 94.

paysages pittoresques et variés formés par les forêts, les yeux ne s'étendaient plus que sur des plaines de hautes herbes et de cyperus papyrus, dont les tiges élevées et vaillantes présentaient une apparence singulière. Dans le lointain, on apercevait encore quelques palmiers (hyphæne) épars çà et là. Ces deux plantes donnaient à toute la contrée un air qui rappelait à Smith les sites et les paysages égyptiens. Le nombre des palmiers augmentait de plus en plus; ils formaient d'abord des groupes; plus loin on en apercevait des forêts entières. On jeta l'ancre un peu au-dessus du village de Maliba, qui prend son nom du nombre des palmiers qui l'entourent (1).

A midi, on fit voile par une faible brise de l'ouest, et l'on traversa le canal nommé la rivière de Mamballa, que les naturels appellent le canal du bateau. On eut de une à cinq brasses d'eau jusqu'à l'île de Farquhar, où on en mesura de sept à dix près du rivage. C'est dans cet endroit qu'on vit pour la première fois une plantation de maïs et de tabac. En traversant le canal, on aperçut un hippopotame : d'après le peu de profondeur de l'eau, il devait marcher au fond, sa tête seule paraissant à la surface. Les naturels dirent que les irrégularités que l'on remarquait dans la profondeur du fleuve provenaient des trous que ces animaux creusent dans son lit lorsqu'ils se rassemblent en troupes nombreuses dans un seul endroit. Deux femmes, l'une jeune et l'autre vieille, sortirent

(1) Smith's *Journal*, p. 292.

d'une plantation et vinrent à bord. D'après leur vêtement et leurs ornements, elles semblaient d'une classe supérieure. Tuckey leur donna quelques grains de collier et un verre de rum, qu'elles burent aussi intrépidement que des hommes. Par reconnaissance, la vieille fit offrir au capitaine, par son interprète, de laisser à bord la jeune négresse pour s'amuser, politesse qu'il n'accepta pas, quoique cette dernière ne parût pas contente d'un refus qui faisait injure à ses charmes (1).

Le 25 juillet, on eut en vue le rocher du Fétiche au sud-ouest, et celui de Beacon au nord-est. Le premier est une réunion de masses du plus vieux granit, mêlé de quartz et de mica, s'avancant perpendiculairement sur le fleuve, entièrement isolé et adossé à une plaine couverte de joncs et de plantations de maïs. Ce rocher est escarpé et d'un accès difficile. Suivant le docteur Smith, il est composé de granit à gros grain en quelques endroits, et de feldspath qui se trouve à l'extrémité d'une de ses pointes basses en masses de cent et deux cents pieds de circonférence : sa partie inférieure, couverte d'arbres de différentes espèces, ses sommets nombreux, les formes nouvelles et variées de la végétation qui orne ses flancs, la vue prolongée du fleuve qu'il commande, composent un paysage de la plus belle et de la plus magnifique disposition. Ce rocher est le dernier point d'une suite de terres élevées contiguës aux montagnes bleues que l'on

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 95.

voit se prolonger dans l'intérieur; où elles se divisent en deux ou trois chaînes placées en amphithéâtre à la suite l'une de l'autre. Au-delà des grandes îles sablonneuses ou couvertes d'herbes que l'on trouve dans le Zaïre, on aperçoit à l'horizon des palmiers épars qui semblent sortir des eaux. Les rives élevées du fleuve offriraient aussi des sites agréables, si le sol n'y était pas absolument nu. Quelques adansonia dépouillés de leurs feuilles étaient les seuls arbres que l'on pût voir. Smith n'eut que quelques minutes pour examiner la riche végétation des rochers du Fétiche; ses flancs escarpés, les buissons impénétrables et mêlés de grands arbres dont ils sont couverts, l'empêchèrent de pousser plus loin ses recherches. Un limodorum, une belle plante grimpante, qu'il ne nomme pas, et un beau liliacé, dont les tiges épaisses, fibreuses et dénuées de feuilles, servent aux nègres à fabriquer des cordes, furent les seuls végétaux qu'il rapporta de son excursion (1).

Le rocher du Fétiche commande le passage du fleuve, n'étant qu'à environ un mille et demi de la rive opposée. Quelques naturels qui étaient à bord ne purent se résoudre à y accompagner les Anglais. Ils redoutent les tournants qu'ils supposent être dans son voisinage, autant que les anciens craignaient ceux de Charybde. Du sommet du rocher, la vue du Zaïre parut à Tuckey fort étendue, mais du reste sans agrément, étant bornée par des montagnes pe- lées qui paraissent être de la même formation que

(1) Smith's *Journal*, p. 295-296.



le rocher du Fétiche, et où l'on ne voit que quelques adansonia pour toute végétation (1).

Les trois montagnes que l'on apercevait sur le premier plan du paysage étaient les monts Tunklou (Tunkloo de la carte de Maxwell). Sur le sommet de l'un des rochers du mont M'Gonza Chila (M'Gonza Chéela), appelé le bouclier de Fingal par Maxwell, est une pierre pyramidale très remarquable, qui a toute l'apparence d'un phare, ou d'une tour d'observation, mais qui n'est qu'un bloc naturel de granit surmonté d'un autre bloc de même nature; elle est appelée par les naturels Taddy Enzazzi, ou la pierre de l'éclair, et paraît être pour eux un objet de grande vénération. La montagne sur laquelle se trouve ce monument est la plus élevée de la chaîne; elle peut avoir, suivant Smith, de mille à quinze cents pieds.

A trois heures on leva l'ancre, et on alla la jeter en face de Lombi (Lombee), résidence du fouca (2), ou marchand du roi, qui devait conduire Tuckey près du chenou (chenoo), ou roi d'Embomma.

Lombi (3) est un village d'environ cent cases; c'est là que se tient le marché du bansa royal; aucune opération commerciale ne se fait dans la ville même, et tous les vaisseaux marchands s'arrêtent devant Lombi. Le motif de cet arrangement paraît avoir été la crainte qu'au milieu du concours immense de peuple que le commerce attire au marché, il ne vînt à s'élever quelque querelle, et que le

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 96.

(2) C'est le mafouc ou mafouca des voyageurs précédents. Smith écrit mafook, p. 296.

(3) Smith écrit Loomba dans son *Journal*, p. 299.

bansa ne fût incendié, et la sûreté du chenou lui-même compromise. Le marché de Lombi est mal approvisionné; on ne put s'y procurer que quelques volailles, et une douzaine d'œufs; la principale branche de commerce est le sel, dont il y a des marchands en gros et en détail.

Ce fut à Lombi que Simmons, nègre, que le capitaine avait pris à son bord à Deptford pour le ramener dans son pays, rencontra pour la première fois une partie de sa famille. Les transports de joie que causa cette réunion inattendue paraissaient beaucoup plus vifs dans le père que dans le fils, dont les idées européennes, quoique acquises dans l'esclavage, semblaient ne pouvoir plus s'accorder avec les mœurs des nègres. Cependant il se rendit à terre avec ses amis, et pendant toute la nuit le son du tambour et les chants de réjouissance retentirent dans le village. L'histoire de Simmons jette une tache nouvelle sur le caractère des capitaines négriers: Mongova Seki, son père, prince du sang, et conseiller du roi d'Embomma, le confia, à l'âge de huit à dix ans, à un capitaine de Liverpool, afin qu'il fût élevé, ou, suivant son expression, qu'il apprît à faire des livres en Angleterre; mais son gardien scrupuleux trouva beaucoup moins embarrassant de lui faire apprendre à faire du sucre à Saint-Kitt, où il le vendit. Le jeune nègre trouva le moyen de s'échapper, et passa à bord d'un vaisseau de ligne anglais, où on lui donna son congé lors du licenciement de la flotte. Pendant la traversée, il remplit les fonctions d'aide de cuisine, sans laisser échapper aucun signe d'impatience ou de dégoût.

Le 26, Simmons vint rendre une visite aux Anglais dans l'après-dînée. Son costume avait subi une métamorphose si complète qu'on eut de la peine à reconnaître l'ex-aide de cuisine. Son père lui avait fait endosser un habit de soie, brodé d'argent, qui semblait, par sa coupe, avoir orné la personne d'un petit-maître de théâtre du temps de sir Roger de Coverley (1). Ce bel habit avait été passé par-dessus sa veste sale et son pantalon. Un chapeau noir lustré, orné d'un énorme plumet de grenadier, et une ceinture de soie à laquelle était suspendu un grand couteau de chasse, complétaient son costume. Il fut amené sur le vaisseau dans un hamac porté par deux esclaves, tandis qu'un autre tenait un grand parasol au-dessus de sa tête. Son père et plusieurs autres parents le précédaient, et il était suivi d'une nombreuse escorte, armée de vingt mousquets. Le présent que le père fit à Tuckey consistait en un bouc, un canard, et une grappe de plantain. Le docteur Smith nous apprend qu'il offrit aussi au capitaine un présent de neuf esclaves en témoignage de sa reconnaissance (2). Le vaisseau était continuellement entouré d'une foule de naturels; chaque fouca avait son interprète et sa suite, tous avides d'eau-de-vie; ils auraient fini par encombrer le sloop, si le capitaine n'y avait mis bon ordre (3).

Dans la soirée, on alla jeter l'ancre en face d'Em-

(1) Personnage imaginaire dont il est beaucoup parlé dans le Spectateur.

(2) Smith's *Journal*, p. 301.

(3) Tuckey's *Narrative*, p. 100.

bomma (1), bansa royal; et le lendemain dans la matinée, Tuckey, accompagné des naturalistes, d'un officier, et de quatre soldats de marine, se mit en marche pour se rendre auprès du chenou qui l'attendait impatiemment. Il refusa d'abord de se servir du hamac que ce prince lui avait envoyé, tant il était sale et en mauvais état. Après une marche d'une heure, pendant laquelle on traversa une plaine inondée pendant la saison des pluies, et couverte de roseaux, à l'exception de quelques endroits qui étaient plantés de maïs, et d'une espèce de haricots, et après avoir gravi une montagne assez escarpée, on arriva au bansa, à l'entrée duquel le capitaine se mit sur le hamac. Ses porteurs le déposèrent sous un grand arbre, où la terre avait été balayée avec soin, et qui sert de lieu de réunion et de salle de conseil aux naturels, suivant Smith. Les premiers objets qui fixèrent l'attention des Anglais dans ce lieu furent quatre crânes humains pendus à un arbre, et qu'on leur dit être ceux de chefs ennemis faits prisonniers à la guerre, l'usage étant de conserver leurs têtes comme des espèces de trophées. Les victimes semblaient avoir reçu le coup de grâce avant la séparation de la tête, tous les crânes présentant de nombreuses fractures. Après avoir attendu une demi-heure, les Anglais furent conduits à l'audience du chenou. Son costume était composé d'une jaquette de pluche cramoisie, garnie d'énormes bou-

(1) Embomma, d'après l'emplacement que lui assigne Tuckey, et la description qu'il en fait, paraît être le Boma-Angoy des premiers voyageurs et des missionnaires. •

tons dorés, et d'un autre vêtement de velours rouge qui lui couvrait les parties inférieures, à la mode du pays; en guise de bas, ses jambes étaient entourées d'une pièce de taffetas d'un rouge foncé, et de demi-bottes de maroquin rouge; enfin, il avait sur la tête un immense chapeau brodé d'or, surmonté d'une espèce de couronne de fleurs artificielles, et portait au cou un long collier de grains d'ivoire, et un très gros morceau de corail non travaillé.

Lorsque ce personnage grotesque, et qui semblait paré pour une mascarade, se fut assis, que le maître des cérémonies, portant à la main une longue canne, eut assigné à chacun sa place suivant son rang, et que tous les gentilshommes nègres se furent accroupis sur leurs peaux de bœuf, Simmons, qui faisait l'office d'interprète, traduisit le discours que Tuckey adressa au chenou, et dans lequel il lui expliqua les motifs de son voyage, et les intentions amicales du roi d'Angleterre. Le prince nègre et toute sa cour ne comprirent d'abord rien à ces explications; ils ne pouvaient s'imaginer qu'on pût venir de si loin dans le seul but de satisfaire sa curiosité, et ils répétaient sans cesse : Êtes-vous venu pour faire la guerre? êtes-vous venu pour faire le commerce? Lorsqu'on fut parvenu à leur faire entendre qu'aucun de ces motifs n'amenait l'expédition dans le Zaïre, tous les chefs manifestèrent leur satisfaction, en répétant fréquemment la cérémonie du sakilla ou saguila, espèce de salut qui consiste à faire des gestes avec les bras, et auquel toute l'assemblée répond en se frappant la

poitrine à la fin de chaque mouvement (1). Tuckey fit alors apporter un petit baril de rum qui faisait partie des présents qu'il offrit au chenou. On le vida dans une espèce de grande cuvette malpropre, et l'on distribua la liqueur à la compagnie. Le roi se retira en disant qu'il ne buvait que du vin, et qu'il allait donner des ordres pour qu'on préparât le dîner. Dès qu'il fut sorti, ce fut à qui s'approcherait le plus près du bassin pour respirer l'odeur qui s'en exhalait. Un des nègres, plus malin que les autres, laissa même tomber son bonnet crasseux dans la cuvette; et lorsqu'il fut bien imbibé, il le retira, et se mit à le sucer avec les marques de la joie la plus démonstrative (2).

Pendant qu'on servait le dîner, nos voyageurs se promenèrent dans le bansa, accompagnés de quelques uns des principaux chefs. Il est situé dans une petite plaine sur le sommet d'une colline, et renferme environ trente habitations, composées chacune de deux ou trois cases, et entourées d'un enclos de roseaux entrelacés. Les maisons sont aussi construites avec les mêmes matériaux; deux de ces espèces de nattes formaient les côtés, deux autres les deux bouts, et deux autres le toit; le prix d'une de ces maisons n'excède pas celui de quatre volailles; elles peuvent être construites en cinq minutes. On y entre par une porte carrée, ouverte dans un des côtés, et tout juste assez large pour qu'on puisse y passer en faisant des efforts; en face de cette porte

(1) Voyez Degrandpré, ci-dessus, p. 413.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 103.

est une fenêtre : ces deux ouvertures sont fermées la nuit par des espèces de volets en roseaux. L'habitation du chenou ne diffère des autres qu'en ce qu'elle contient une grande salle un peu mieux aérée et éclairée, et qu'elle est entourée d'une double enceinte, formant une suite de cours intérieures et extérieures (1).

Auprès de la principale entrée de la première cour on trouve un monceau de pierres communes consacrées au culte; et une multitude d'idôles en bois et en pierre, grossièrement sculptées, ornent tous les coins de l'édifice: Tuckey remarqua l'une d'elles qui ressemblait exactement aux images que l'on voit en Angleterre, représentant Bacchus assis sur un tonneau; seulement l'artiste lui avait mis une longue pipe dans la bouche et une lance sur l'épaule. Notre voyageur dessina aussi deux autres fétiches qui montrent combien l'art de la sculpture est encore grossier chez ces peuples; ce qui pourrait difficilement être autrement, ajoute-t-il, dans un pays où l'écriture est entièrement ignorée.

Le repas fut servi dans la grande salle; quelques caisses couvertes de tapis servirent de chaises et de tables. Des plats et des pots de terre, des verres dorés de Venise furent placés sur la table, avec quelques fourchettes et quelques cuillers d'argent, évidemment de fabrique française. Une soupe de plantains, un morceau de chèvre, un poulet coupé en pièces et bouilli, et des plantains rôtis en guise de

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 104. Il donne un plan de cette habitation du chenou.

pain, composèrent le dîner. Un grand pot d'argent rempli de vin doux de palmier et une bouteille de rum, apportée par le capitaine, complétaient le service.

Cependant le chenou et les principaux du pays étaient fort inquiets sur les motifs du voyage des Anglais; Tuckey apprit même qu'ils avaient tenu conseil à ce sujet, et que l'on y avait interrogé Simmons avec la plus grande rigueur. Le chenou fit dire peu de temps après au capitaine qu'il désirait lui parler. On se hâta de retourner dans la cour d'audience. Le chenou parut avec un vieillard, son oncle, et son premier conseiller. Après avoir long-temps fatigué le capitaine de questions nouvelles sur le but de sa visite, le vieillard se leva, et cueillant une feuille d'arbre, il la lui présenta en disant : « Si vous venez pour faire le commerce, jûrez-le par votre Dieu, et déchirez cette feuille. » Tuckey refusa de faire ce serment. « Jurez alors que vous ne venez pas pour nous faire la guerre, et déchirez cette feuille. Tuckey le fit, et toute l'assemblée exécuta aussitôt un grand sakilla. Le roi se retira alors dans une autre case pour recevoir le présent du roi d'Angleterre; il avait prié Tuckey de ne point le lui offrir en présence de sa suite.

Pendant que nos voyageurs étaient assis dans la cour d'audience, les femmes du roi passaient la tête par les fenêtres de leurs cases pour tâcher de les apercevoir; et, avant de se retirer, le roi offrit poliment au capitaine de choisir parmi toutes ses filles celle qui lui plairait le plus : les courtisans firent aussi



l'offre de leurs épouses. Le roi avait cinquante femmes. La superstition met cependant un frein à la lubricité des dames nègres, et, quoique très joyeuses de changer de maris, elles résistent à toutes les sollicitations pendant le jour, dans la crainte que le fétiche ne les tue. Le langage des hommes, en offrant leurs femmes, était aussi obscène que dégoûtant; c'était un composé des expressions les plus crapuleuses tirées de l'anglais, du français et du portugais. La figure des femmes était, en général, assez agréable, et leurs formes étaient d'une parfaite régularité. Parmi les hommes, on en remarqua un marqué de petite-vérole, un autre qui avait une jambe plus courte que l'autre, et un troisième dont le bras était desséché. Un grand nombre d'enfants avaient un gros nœud au nombril. Une maladie cutanée semblait être fort commune, et, comme la gale, elle se portait principalement aux poignets; quelques hommes avaient aussi les mains blanchies comme par la lèpre (1).

Le 28 juillet, le chenou vint rendre visite aux anglais à bord du sloop. Le lendemain matin, Tuckey se rendit à son palais. Le chenou envoya chercher une petite boîte pleine de papiers; ils étaient tous portugais, et constataient sa bonne conduite. Il y avait parmi eux une lettre du gouverneur de Saint-Paul de Loanda, datée de 1812, par laquelle il se plaignait de ce que les gens de Sogno avaient tué quelques missionnaires, et s'étaient emparés d'un vaisseau marchand portugais. Après un entretien

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 108.

d'une heure, le chenou conduisit le capitaine dans une basse-cour où il y avait quarante-six belles vaches, un taureau et un veau; et il choisit une des premières, pour lui en faire présent. Tuckey apprit que ces animaux avaient été apportés par les Portugais, et s'étaient considérablement multipliés, quoiqu'on ne prît aucun soin pour assurer leur propagation, et qu'on tuât indistinctement les vaches pleines et les taureaux. Les naturels ne font aucun usage de leur lait. Les Portugais avaient aussi apporté dans cette contrée quelques chevaux; mais ils ont tous péri (1).

Les naturalistes avaient construit quelques cabanes près de la tente du capitaine, que les indigènes appelaient déjà le village ou le bansa du capitaine. Smith nous apprend à ce sujet que le mot de bansa désigne, chez ces nègres, l'habitation d'un père de famille, et de tous ceux qui dépendent de lui. Le village du roi, Bansa-Embomma, est le seul où plusieurs familles puissent trouver des moyens d'existence. On ne cultive la terre, dans ces contrées, que par morceaux détachés, et les travaux des champs sont le partage des femmes. On voyait souvent ces malheureuses négresses, chargées de leurs enfants et de paniers de provisions, se livrer à ces pénibles occupations; les filles du roi n'en sont pas plus dispensées que les autres. Les seules plantes cultivées que l'on remarquât étaient la cassave en petite quantité, et le maïs qu'on sème particulièrement sur

(1) Tuckey's Narrative, p. 110.

les rives du Zaïre, sans doute parce que l'air y est plus humide. Le cotonnier croissait spontanément dans les plaines, et l'on trouvait des pisangs au marché de Loomba (1), quoiqu'on n'eût point aperçu aux environs l'arbre qui porte ces fruits. On apprit qu'on en trouve abondamment en remontant le fleuve sur la rive opposée, de même que des orangers et d'autres fruits (2).

Cependant Smith ne cessait de faire des excursions, et d'augmenter ses collections botaniques. Le 30, il partit à la pointe du jour, visita l'île de Bouka, et, après avoir passé par les villages de Thimanga et Vinda, suivit le rivage jusqu'à Tinyanga, bansa appartenant au frère du roi. Il trouva ce prince assis sur une natte au milieu de ses courtisans et d'une troupe de jeunes nègres armés. Le village de Tinyanga (3) est dominé par un rocher escarpé, d'où sortent deux ou trois sources, et qui est couvert de plantes remarquables.

Le 2 août, Tuckey alla prendre congé du chenou, et lui offrit son dernier présent. En revenant, on passa devant une cabane, dans laquelle le corps d'une femme, décédée depuis peu, était étendu sur une espèce de lit de parade, et orné des plus beaux vêtements de la défunte. Dans l'intérieur, quatre femmes poussaient des cris horribles, et au-dehors, deux hommes, le visage appuyé contre la cabane,

(1) Tuckey écrit Lombi (Lombee).

(2) Smith's *Journal*, p. 304.

(3) Ces villages ne sont pas indiqués sur la carte de Tuckey. Smith's *Journal*, p. 303.

observaient, en les accompagnant, une sorte de cadence; ce qui produisait un concert assez semblable aux hurlements des funérailles irlandaises. On apprit que ces marques de douleur étaient répétées une heure par jout, pendant les quatre premiers jours qui suivaient le décès. Le capitaine voulut voir le lieu de sépulture des naturels; mais il n'obtint qu'après beaucoup de difficultés qu'on l'y conduisît. Il était situé à environ six cents pas du bansa; des arbres et des buissons d'épine étaient parsemés à l'entour, et la terre était couverte d'herbes desséchées. On remarqua deux fosses préparées pour recevoir le corps de deux grands personnages. Elles avaient neuf pieds de long sur cinq de large, et neuf de profondeur. Elles devaient encore être creusées jusqu'à ce qu'elles fussent aussi profondes que le plus haut palmier, la longueur et la largeur restant toujours les mêmes. Une première couche de terre noire, de dix-huit pouces de hauteur, couvrait la superficie du sol, dont les couches inférieures se composaient d'une argile jaune et compacte. Cependant les naturels creusent leurs fosses avec les mêmes houes qu'ils emploient pour labourer la terre, et les excavations sont faites avec autant de netteté que de régularité. Tuckey remarqua sur un tombeau une grande dent d'éléphant, et une autre plus petite sur la tombe d'un enfant. Il y avait surtout des débris de pots de terre et de bouteilles symétriquement arrangés. Les nègres dirent à nos voyageurs qu'il y avait eu de jeunes arbres plantés autour de chaque fosse; mais tous étaient morts, à l'exception d'un cactus qua-

drangulaire. Les tombeaux paraissent être creusés indistinctement dans toutes les parties de l'enceinte, et semblaient avoir été entièrement négligés depuis qu'on y avait déposé les morts. Les détails que Tuckey ajoute sur la manière de les ensevelir se trouvent presque textuellement dans Degrandpré (1).

Le capitaine ne voulut point quitter ce mouillage sans prendre des informations exactes sur le commerce des nègres. En combinant les divers renseignements qu'il obtint des indigènes, il croit pouvoir évaluer à deux mille le nombre des esclaves que l'on traite annuellement dans cette contrée (2).

Le 3 août, à la pointe du jour, on fit avancer la chaloupe à force de rames autour de l'île Bouka-Embomma, jusqu'à l'entrée méridionale de la crique, où l'on jeta l'ancre pour attendre le Congo. La portion du fleuve contenue entre le continent et l'île de Bouka-Embomma du côté du nord, et les îles Hekay et Bouka (3), forme une espèce de bassin entouré de roches élevées de granit primitif ou de schiste. Ces rochers, taillés en amphithéâtre, sont, sur le bord du fleuve, entièrement nus et stériles; mais plus loin ils sont couverts de broussailles, et quelques grands arbres prennent naissance dans leurs

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 114.

(2) Prix d'un esclave à Lombi, en 1816 : deux mousquets, deux barils de poudre à canon, deux aunes de toile de Guinée, douze pièces d'indienne de dix aunes chacune, douze aunes de nicanay, huit aunes de romals, une aune d'étoffe de laine, une ceinture de drap, deux jarres d'eau-de-vie, cinq couteaux, un rasoir, un miroir, un chapeau, une barne de fer, une paire de ciseaux, un cadenas. Tuckey's *Narrative*, p. 112.

(3) Îles Molyneux et Leyland de Maxwell.

crevasses. Ils sont tous extrêmement escarpés, forment de profondes cavernes, sont séparés par des chaussées naturelles, et ressemblent beaucoup, mais dans de plus grandes proportions, au passage du bol de punch du diable, entre Londres et Portsmouth.

L'île de Bouka-Embonma, qui est séparée de la terre ferme par le bras de rivière nommé Logan sur la carte de Maxwell, est entièrement de schiste, à l'exception d'une plaine excessivement fertile qui borde la crique. Ce bras a environ cinq yards (1) de largeur et trois à quatre brasses de profondeur. L'île de Bouka-Embonma serait l'endroit le plus convenable pour former un établissement dans ces parages. A cette hauteur, le Zaïre coule entre des montagnes dont la cimé est entièrement nue, mais dont la base est couverte de la plus riche végétation.

Ces montagnes s'abaissent vers le nord, et sont coupées à pic vers le sud; l'aspect des deux rives du fleuve rend cette observation évidente. Leur pente est, dans quelques endroits, complètement verticale. Dans une de ses excursions, le docteur Smith s'avança jusqu'au pied de grands rochers de quartz complètement décomposé et de masses rouges granuleuses. En quelques endroits, l'eau en sortait continuellement comme d'une source. Parmi les plantes nombreuses que notre botaniste y recueillit, il mentionne particulièrement le magnifique brownca, qu'il voyait pour la seconde fois (2).

(1) Le yard équivaut ordinairement à trois pieds anglais.

(2) Smith's *Journal*, p. 306.

Le capitaine Tuckey descendit à terre le 4 août, en face de l'île Bouka-Embomma, près de grosses roches granitiques très escarpées et presque nues. Le docteur Smith qui l'accompagnait leur donne le nom de rochers de Taddi Mansoni. Cette partie des rives du fleuve présente un mélange varié de plaines, de profondes vallées et de collines se terminant en pic ou affectant les formes les plus grotesques. On voit de distance en distance des groupes de mimoses épineux (*mimosa spinosa*) et quelques champs cultivés. On mesura un *adansonia* qui, à deux ou trois pieds de terre, avait quarante-deux pieds anglais de circonférence, et paraissait en avoir presque autant à la hauteur de trente pieds. Le fleuve, en cet endroit, n'est plus divisé en différents bras, et il ne contient plus d'îles jusqu'à une distance considérable. Smith estima que sa largeur égalait à peu près celle du Drammen en Norwège près du pont. Notre naturaliste gravit une montagne dont la base est formée d'ardoise micacée jaunâtre; cette substance devient moins commune à mesure que l'on s'approche du sommet, qui se compose entièrement de quartz. Il observa aussi quelques pièces de bois abattues et taillées, que les charpentiers nomment *lignum vitæ* : il est extrêmement dur; mais Smith ne put déterminer son espèce. On vit des singes (*simia cephus*) sauter de branche en branche sur les arbres, et plusieurs oiseaux, entre autres un martin-pêcheur moucheté. La température était si agréable, qu'on célébra l'office divin sur le pont. Dans l'endroit où l'on jeta l'ancre, on trouva une

marée régulière de treize pouces; le courant était à peine sensible pendant son élévation (1).

#### § IV.

Départ d'Embomma dans des chaloupes; navigation jusqu'à Yellala ou la cataracte.

Le 5 août, le capitaine Tuckey se décida à laisser encore une fois le Congo en arrière, et à remonter le fleuve dans les doubles chaloupes. Son lieutenant, le maître, le contre-maître, les quatre naturalistes et Galwey s'embarquèrent sur la petite flottille, et le même jour on mit à la voile.

Le Zaïre était bordé des deux côtés par des montagnes rocheuses et stériles d'ardoise micacée, couronnées à leur sommet de grosses masses de quartz. Elles s'avancent jusque dans le fleuve, et resserrent quelquefois son lit dans la largeur d'un demi-mille. L'ardoise forme sur leurs flancs des saillies et des pointes nombreuses, revêtues d'une tapisserie verte de plantes grimpanes et d'une multitude d'autres végétaux. Le lit du fleuve est hérissé, dans quelques endroits, de récifs contre lesquels l'eau brise avec assez de violence; le courant que forment ces récifs dépose dans quelques parties un limon qui a formé de petites langues de terre, où croissaient des roseaux et même du maïs. Outre ces langues de terre, on vit ce jour-là plusieurs petites vallées entre les rochers, formant l'embouchure des

(1). Consultez Tuckey's *Narrative*, p. 126; et Smith's *Journal*, p. 307-308.



ravins, dont la plus considérable est appelée Vinda le Zally, et occupe l'espace de deux milles le long du rivage. On cultive dans ces espaces fertiles du maïs et du manioc, et les palmiers hyphæne y croissent en abondance. Les deux rochers appelés par les indigènes Sandy ou Zonda ne sont que des blocs d'ardoise; celui que Maxwell nomme Oscar a un très grand arbre sur son sommet; mais du reste il n'est couvert que de broussailles. Sur la rive septentrionale, presque en face de ces rochers, est une pointe fort escarpée, qu'on pourrait appeler le saut de l'amant, quoique dans un sens différent de celui de Leucade, puisque c'est de ce lieu que l'on précipite dans le fleuve les épouses adultères du roi de Bomma (1).

Les rochers que Maxwell nomme Scylla, formés de deux masses d'ardoise, s'élèvent au-dessus du fleuve, près de sa rive septentrionale. A soixante pieds de là, l'agitation des flots indique encore que ce récif se prolonge sous l'eau, quoique la sonde indique six brasses. A sept heures, la brise tomba, et l'on jeta l'ancre à l'entrée orientale d'une petite baie, à la hauteur des îles de Gombac. Smith, qui écrit Gomba, nous apprend que ces îles pittoresques sont souvent visitées par les hippopotames (2). Elles sont au nombre de deux, la séparation que Maxwell marque entre la plus occidentale n'étant qu'une anse. Ce sont de simples rochers d'ardoise, couverts d'un assez grand nombre d'arbres. On prit terre dans cet en-

(1) Tuckey, p. 129; Smith, p. 309.

(2) Smith, p. 310.

droit, et l'on gravit les collines qui forment le coude du joueur de violon (fidler) de Maxwell. Toutes ces hauteurs sont formées d'ardoise, avec du quartz à leur sommet; on n'y aperçoit que quelques arbrisseaux dont les naturels font leurs cuillers. Ces ustensiles sont travaillés avec beaucoup d'industrie, et ne le cèdent en rien aux cuillers dont on se sert dans beaucoup de pays d'Europe. Leurs couteaux ne sont pas non plus à mépriser; mais ils ne fabriquent pas toujours eux-mêmes les lames, quoiqu'ils préfèrent toujours leurs manches et leurs gaines (1). Le docteur Smith aperçut sur une montagne voisine une demi-douzaine de singes de la taille de trois à quatre pieds anglais.

Les fourmilières étaient très nombreuses sur le rivage; mais, à l'époque où l'on se trouvait, elles étaient toutes abandonnées. Il paraît que dans la saison des pluies les fourmis (2) établissent leur demeure dans le creux des arbres. Ces fourmilières ont exactement la forme d'un champignon, consistant en une colonne ronde de dix-huit pouces de haut, surmontée par un dôme de deux pieds de diamètre.

On observa, dans la matinée du 7 août, une curieuse illusion d'optique, causée sans doute par l'état de l'atmosphère et l'ombre des hautes collines;

(1) Tuckey, p. 131.

(2) Ces insectes, souvent méconnus par les naturalistes, sont les termites, dont les ravages sont si redoutés en Sénégambie et en Guinée; les constructions que Tuckey décrit et figure dans son ouvrage avaient déjà été décrites et dessinées par Smeathman. Voyez sa dissertation sur les termites, reproduite dans Winterbottom et dans Sparrman.

les chaloupes paraissaient être sur le sommet d'une montagne d'eau, dont la pente était très rapide, de sorte qu'en regardant le fleuve le courant semblait remonter une hauteur. L'endroit où l'on jeta l'ancre, vu par un beau clair de lune, ressemblait beaucoup au Loch-Tay en Écosse. Par la nature et la forme des montagnes qui avoisinent le Zaïre, on juge qu'elles n'absorbent aucune partie des eaux qui tombent dans la saison des pluies, mais que ces eaux sont directement portées au fleuve par les ravins dont ces montagnes sont coupées, et où l'on trouve la plus riche végétation. Les traces restées sur les rochers indiquaient que l'eau s'élève, dans la saison pluvieuse, d'environ huit à neuf pieds anglais au-dessus du niveau ordinaire du fleuve.

A onze heures on leva l'ancre par une légère brise de l'ouest, et on se dirigea vers la côte méridionale du fleuve, près du bansá de Souka-Congo. On n'avait à cette hauteur qu'une vue très bornée du fleuve, parce qu'elle est interceptée par des montagnes, dont l'élévation augmente du côté de l'est, et entre lesquelles le Zaïre coule en décrivant plusieurs détours : elles forment des espèces de colonnes arrondies par le haut, et où l'on aperçoit des veines et des couches de quartz mêlé à l'ardoise. Smith découvrit dans ce lieu quelques pieds d'eugenia. Ce voyageur parle aussi, dans cet endroit, d'un village appelé Congo-Binda, qui est sans doute le Souka-Congo de Tuckey, et qu'il place à quelque distance dans l'intérieur des terres, sur le plateau d'une haute montagne (1). La

(1) Smith's *Journal*, p. 311.

brise ayant cessé près du rocher du Diamant de Maxwell, on ne put surmonter le courant violent qui existe dans cet endroit. Cependant, dans l'après-midi, on passa outre, et on jeta l'ancre à quatre milles à l'ouest de Condo-Sono.

Le rocher appelé Boula-Beca, sur le plan de Maxwell, est nommé Blemba ou le Mari par les indigènes. A l'est de ce premier rocher, on trouve le roc ou l'îlot du Chaudronnier (Tinker). Les naturels donnent le nom de N'Casan (la Femme) au plus occidental et au plus grand des trois rochers qu'on a nommés les trois Parques (Weird-Sisters), et qui sont situés très-près de la rive septentrionale du fleuve. Le rocher du Diamant porte dans leur langue le nom de Salan Kouquottÿ, ou la grosse Plume, sans doute par allusion à la rapidité du courant, qui est assez dangereux dans cet endroit, et qui coule à raison d'environ trois milles et demi par heure. Sur le sommet de l'une des collines du rivage étaient plus de vingt singes, que leur visage noir et leur grande taille eussent fait prendre pour des nègres, si l'on n'eût pas aperçu leurs longues queues.

Les montagnes dont on était entouré paraissaient plus escarpées que celles que l'on avait vues jusqu'alors; les vallées étaient moins nombreuses. On ne voyait sur les rives ni palmiers ni aucune apparence de culture. Quelques habitants du bansa Noki vinrent le matin à bord, et l'on reçut d'eux les premiers renseignements sur la grande cataracte qui empêche plus loin la navigation du fleuve, et qu'ils appellent Yellala. Elle n'est, selon les nègres, qu'à une journée de marche de Noki.

A dix heures, on leva l'ancre par une légère brise, et, à force de rames, on arriva à l'endroit nommé Condo-Sono, où les Européens, employés à la traite des esclaves, s'arrêtaient autrefois pour faire leur trafic, mais où il ne restait pas alors une seule cabane.

Le 9, Tuckey essaya de remonter le fleuve sur la petite barque. Les obstacles augmentaient de mille en mille, à cause des récifs et de la rapidité des courants. Les collines paraissaient aussi de plus en plus stériles, et les seuls habitants que l'on aperçut furent quelques misérables pêcheurs qui faisaient sécher de petits poissons qu'ils prenaient entre les rochers (1). Pendant cette navigation, le docteur Smith fit quelques excursions sur le rivage, qui lui procurèrent un arum (2), dont la bulbe est comestible, et une espèce nouvelle d'euphorbe. Il ne vit d'autres êtres vivants que quelques pigeons et de petits oiseaux; mais le rivage était couvert de traces d'hippopotames, et il tira trois coups de fusil sur un alligator.

Le 10, le capitaine se rendit à Noki, pour voir le cheuou, et se procurer des guides. Il savait aussi qu'il y avait alors dans cette ville un grand nombre de nègres Mandonzo (3), dont le pays est situé beaucoup plus avant sur le fleuve, et dont la langue et les mœurs diffèrent entièrement, dit-on, de celles du Congo. Avant d'arriver au bansa de Noki, on marcha pendant deux heures (4), tantôt gravissant des

(1) Tuckey, p. 135.

(2) Smith, p. 311. *Arum foliis 3-nat. dichotomis.*

(3) Les Mandozo de Tuckey sont les Mondongues des autres voyageurs. Voyez ci-dessus, p. 400 et 401.

(4) Smith, qui accompagnait le capitaine Tuckey, dit qu'on

collines presque perpendiculaires, et de grandes masses de quartz et de schiste, tantôt marchant par des chemins assez unis, tracés sur l'argile qui couvre leurs sommets, et où s'élèvent çà et là quelques touffes d'arbrisseaux; tantôt descendant dans des vallées riches et fertiles, couvertes d'une végétation surabondante et nuisible, qui étouffe le peu de plantations que les indigènes essaient d'y former. Dans deux de ces vallées on vit deux ou trois bansas, ne différant en rien de Bomma, à l'exception du toit des maisons, qui était arrondi en dôme, au lieu d'être courbé en triangle. Auprès de ces villages sont deux torrents qui se précipitent à travers les ravins. A la fin, on arriva au bansa de Noki, qui est situé sur le plateau de la plus haute montagne de cette contrée. Au milieu des palmiers et des plantations nos voyageurs remarquèrent avec plaisir de jeunes choux, croissant admirablement bien. Smith parle aussi de plantations entières de pisangs et de ficus religiosa. La hauteur du mercure dans le baromètre indiquait, suivant notre naturaliste, une élévation d'environ quatorze cent cinquante pieds anglais, ou treize cent quarante pieds français. Tuckey ne donne, au contraire, à la position du bansa qu'une élévation de treize cents pieds anglais, d'après une observation barométrique, et suivant les calculs de Leslie, également invoqués par Smith (1).

n'atteignit le sommet de la haute montagne où est situé le bansa de Noki, qu'à onze heures, après une marche de six à sept heures. *Journal*, p. 313.

(1) Smith's *Journal*, p. 313; Tuckey's *Narrative*, p. 138.

Lorsqu'on se présenta devant le chenou, il était assis avec deux autres nègres du même rang, déployant beaucoup plus de magnificence sauvage que le chenou d'Embomma, mais se montrant moins jaloux d'imiter les manières européennes. La terre et les sièges étaient couverts de peaux de lions et de léopards. La loi du pays punit de l'esclavage le nègre, même du plus haut rang, qui oserait poser le pied sur ces tapis, et le soin avec lequel chacun suivait les petits intervalles que l'on avait ménagés entre eux, témoignait assez qu'on ne perdait pas de vue le châtement. Le chenou, outre un manteau rouge brodé, avait sur la tête un énorme bonnet orné de plumes blanches de héron. Un des autres chefs était coiffé d'un vieux chapeau; et le troisième, enveloppé dans un grand manteau de velours, avait la tête ornée d'une couronne, avec un gros bouton de verre de couleur, qui avait évidemment appartenu à quelque comédien. L'assemblée se composait d'une cinquantaine d'hommes accroupis sur le sable. Sur la demande que Tuckey lui en fit faire par son interprète Simmons, le chenou de Noki lui accorda de suite deux guides pour le conduire jusqu'à la cataracte. Au-delà, le pays était pour eux une terre inconnue, aucun indigène n'ayant jamais pénétré plus avant. A la fin de ce palaver, ou de cette audience, le petit baril d'eau-de-vie, apporté par les Anglais, fut ouvert, et il s'établit une lutte encore plus vive qu'à Bomma, pour obtenir quelques gouttes de la précieuse liqueur. Après cette mêlée, un des naturels n'ayant pu prendre part au partage, son voisin,

plus heureux, eut pitié de son infortune; et comme, suivant l'usage des nègres, il conservait l'eau-de-vie dans sa bouche aussi long-temps qu'il pouvait retenir son haleine, il eut la générosité d'en faire jaillir une partie dans celle de son ami (1).

Nos voyageurs furent conduits à leur retour par un marchand d'esclaves de la connaissance de Simons, à travers une route beaucoup plus agréable que la première, le long des sommets des montagnes, où la terre est généralement fertile et cultivée, quoiqu'avec beaucoup de négligence. Les principaux végétaux étaient le manioc, le maïs, des choux, des fèves, une espèce d'holcus arborescent, du poivre des oiseaux et des pistaches de terre en grande quantité. On vit aussi des limons et des plantains; mais ils n'étaient pas encore mûrs.

Le marchand d'esclaves conduisit les Anglais à sa ville; car chaque propriétaire donne le nom de ville à sa demeure. Ils furent agréablement surpris d'y trouver un repas préparé d'avance, consistant en une volaille bouillie, un plat de fèves et du pain de cassavé, nommé coanga. Ces mets étaient tellement poivrés que l'on put à peine les manger.

Pendant ce repas, le fond de la cour dans laquelle on mangeait était rempli de femmes et de filles nègres. Quoiqu'elles vissent toutes pour la première fois un homme blanc, elles ne donnaient aucun signe de timidité, et laissaient, au contraire, assez voir qu'elles se fussent volontiers comportées

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 136-137.



en parfaites otahitiennes, si cela eût dépendu d'elles seules. On remarqua qu'une de ces femmes filait du coton exactement de la même manière que les bergères françaises, en gardant leurs froupeaux.

La dernière partie du voyage de retour, lorsque l'on approcha du fleuve, fut encore plus fatigante que la route par laquelle on était venu. On fut obligé de monter et de descendre une chaîne continue de montagnes rocheuses, si perpendiculaires qu'il eût fallu presque avoir les pates déliées et prenantes des insectes pour les gravir. Les nègres avaient un grand avantage sur les Anglais, leurs pieds nus saisissant la moindre aspérité des rochers, tandis que les souliers de ces derniers glissaient à chaque pas, et les exposaient à une chute dangereuse. A la fin, nos voyageurs arrivèrent à bord de leurs chaloupes, harassés de fatigue. Quoique le bansa ne fût éloigné du fleuve que de trois lieues en ligne directe, on estima que, en raison des circuits, on n'avait pas fait moins de sept à huit milles.

Le caractère le plus remarquable de la contrée que l'on venait de traverser est l'extrême stérilité des montagnes qui bordent le Zaïre; elles sont toutes formées d'ardoise, mêlée de masses de quartz et de sienite. Cette dernière substance dominait davantage à mesure que l'on avançait vers le sud-est, et paraissait coupée de fissures quartzenses et perpendiculaires de trois pouces un quart de largeur. Les sommets de ces montagnes et les vallées qui les séparent sont couverts d'argile durcie et de terre végétale extrêmement fertile. On n'y trouva pas la

moindre trace de substances calcaires ou métalliques, à l'exception du fer (1).

La journée du 11 se passa sans grands événements. Une princesse nègre, accompagnée des filles du chenou, apporta quelques volailles à nos voyageurs, et offrit de se louer elle et ses compagnes à qui voudrait les prendre à bord des chaloupes. La froideur avec laquelle cette proposition obligeante fut reçue, parut fort étonner ces dames africaines. Les provisions de bouche devenaient de plus en plus rares, et les naturels exigeaient en échange des prix exorbitants. Le capitaine Tuckey croit pouvoir assurer qu'il serait impossible de se procurer, tous les jours, des vivres pour cinquante hommes dans cette contrée. Un esclave mandingue fut amené à bord, le cou et les jambes liées avec de petites cordes. Il répondit aux questions qui lui furent faites, qu'il avait mis trois mois à venir de son pays, tantôt sur des rivières, tantôt par terre; que ce pays, nommé M'Intolo, était situé sur les bords d'une rivière aussi large que le Zaïre à l'endroit où les chaloupes étaient à l'ancre, mais si remplie de récifs qu'elle n'était pas navigable, même pour les canots. Le capitaine acheta cet esclave dans l'intention de l'employer comme interprète, et ordonna qu'on le mît de suite en liberté. Il remarque, à cette occasion, que ce malheureux nègre se vit débarrasser de ses liens avec la plus complète indifférence; il semblait ne pas comprendre le bienfait dont il était l'objet (2).

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 139-140.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 141-142.

Le 12 fut la journée la plus claire que l'on eût eue depuis l'entrée dans le fleuve. Le soleil se montra presque tout le jour, et à deux heures le thermomètre était à quatre-vingts degrés centigrades (vingt et un tiers Réaumur). A neuf heures du matin ; on leva l'ancre, et à l'aide des rames, et d'une corde de hallage, on suivit la rive méridionale pendant quelque temps ; mais bientôt on fut forcé de passer sur l'autre rive pour éviter un vaste banc de sable qui s'étend jusqu'aux deux tiers du fleuve. Enfin, après beaucoup de peines et de difficultés, on parvint à aller jeter l'ancre dans une jolie petite anse, appelée Nomaza, entièrement éloignée du courant.

En traversant le fleuve, on passa plusieurs tournants qui firent plusieurs fois pirouetter la chaloupe ; en dépit de ses rames et de ses voiles. Ces tournants, assez dangereux pour un bâtiment léger, ne durèrent qu'une minute avec un bruit considérable. Une des petites barques disparut un moment dans l'enfoncement d'un de ces tourbillons, dont la profondeur paraissait être de trois à quatre pieds. Le schooner ne put doubler l'île Zoonga-Touley-Calavangou qu'à l'aide d'une brise qui s'éleva dans la soirée. Dans l'après-midi, Tuckey et le docteur Smith gravirent la plus haute colline de la côte, dont l'élévation est d'environ cinq cents pieds anglais, pour observer le cours du fleuve, qui se trouve à cette hauteur resserré dans un lit plus étroit par les saillies des rochers qui couvrent ses rives, et le rendent impraticable même pour les canots. Ce lieu est appelé par les indigènes Casan-Yellala, ou la femme d'Yel-

lâla, suivant Tuckey. La montagne la plus-éloignée, dont le sommet conique paraissait au-dessus de tous les autres à la distance de sept, ou huit lieues, fut désignée par le guide nègre comme celui d'Yellala. Les rochers sont escarpés, s'avancent sur le fleuve, et sont coupés par des ravins si profonds, qu'il ne paraît pas possible de transporter même un canot par ces chemins impraticables. On apprend des naturels que les touffes d'arbres que l'on remarquait sur le sommet des monts de la côte septentrionale indiquaient la position des bansas, que la cataracte d'Yellala est très considérable, et que plus loin le fleuve se divise; enfin, que la montagne d'Yellala est le séjour du génie du mal, et que quiconque l'a vu une fois, n'est plus jamais tenté de le revoir (1).

Le capitaine Tuckey remonta le 13 jusqu'à Casan-Yellala. Il trouva dans cet endroit une chaîne de rochers qui s'étend depuis la rive septentrionale jusqu'aux deux tiers du fleuve, qui n'exécède pas à cette hauteur un demi-mille de largeur. Le courant s'y faisait avec violence; mais il laissait un passage au sud, que Tuckey ne regardait pas comme insurmontable. Il préféra toutefois ne point s'exposer à y entrer, avant d'avoir reconnu par terre la grande cataracte, que tous les naturels s'accordaient à placer dans cet endroit:

En conséquence, le 14, à huit heures du matin, on prit terre sur la rive septentrionale dans une anse dont les bords, formés par de beau sable,

(1) Consultez Tuckey's Narrative, p. 144-145; et Smith's Journal, p. 315.

étaient couverts d'excréments d'hippopotames, parfaitement semblables à ceux des chevaux.

Smith, Tudor, Galwey, Hodder, accompagnaient le capitaine, qui s'était aussi fait suivre de treize hommes de l'équipage, outre les deux fils du che-nou d'Embomma et le guide de Noki. On avait pris des vivres pour quatre jours. On suivit d'abord des sentiers fort étroits, tracés le long des montagnes escarpées, et ensuite sur un plateau de terre fertile, comme aux environs de Noki, l'ardoise et le mica avaient entièrement disparu, et étaient remplacés par des roches de feldspath compacte. La direction que l'on suivait était entre l'est-nord-est et le nord-est. A midi, on arriva au bansa de Coulou, et après avoir passé à travers des groupes de palmiers et d'adansonia, au milieu desquels le village est comme enseveli, on vit tout à coup le fleuve se décroûvrir, et l'on aperçut la fameuse cataracte d'Yellala, à la distance d'environ un mille et demi. La surprise de nos voyageurs à la vue de cette petite chute d'eau d'environ trois cents pieds, que Tuckey appelle un ruisseau bouillonnant sur un lit rocailleux, peut à peine se décrire. Les récits exagérés des nègres, la frayeur qu'ils affectaient en parlant, avaient fait concevoir aux Anglais l'idée d'un nouveau Niagara, et leur attente fut tellement trompée, que la cataracte d'Yellala leur parut moins importante qu'elle ne l'est réellement. On descendit une montagne escarpée et stérile, et on arriva auprès de la cataracte. Les rochers des deux côtés du fleuve sont perpendiculaires. Le mica et l'ardoise y forment de légères an-

dulations, et sont mêlés de veines de quartz et de feldspath compacte. L'accroissement progressif de ces rochers peut avoir beaucoup affaibli la force des eaux du fleuve (1).

Leur inclinaison est de la moitié d'un angle de quarante-cinq degrés dans la même direction que le courant, et leurs déclivités se dirigent en sens inverse. Smith en descendit quelques unes jusqu'à l'endroit où elles sont baignées par les eaux du fleuve dans la saison des pluies, et il y remarqua un grand nombre d'excavations de forme ronde. Au milieu de la chute se trouve un îlot de quinze pieds d'élévation à un jet de pierre du rivage, qui la divise en deux canaux dans la saison sèche, mais qui se trouve presque couvert dans la saison des pluies, suivant le capitaine Tuckey. Au-delà d'Yellala, le Zaïre fait un coude entre deux pointes saillantes, et prend sa direction au nord. Sur ses deux rives, des montagnes rocheuses, coupées par des ravins, se voient à la distance de deux milles. On peut regarder Yellala comme placé dans la ligne de la plus grande élévation de ces montagnes (2).

La première idée que fait naître cette cataracte, c'est que le volume d'eau qu'elle produit n'est nullement dans la proportion de celle qui se trouve plus bas dans le fleuve; de sorte qu'il devient très difficile d'assigner une cause à cet accroissement du Zaïre, surtout lorsqu'on sait que dans la saison sèche il ne

(1) Le traducteur français fait un contre-sens, dans cet endroit, en liant l'expression formation par forme.  
 (2) Voyez Tuckey, p. 147 et suiv.; et Smith, p. 316 et suiv.

s'y perd pas au-dessous d'Yellala un seul ruisseau capable de faire tourner un moulin. Le docteur Smith supposait, pour expliquer ce phénomène, l'existence de communications souterraines, ou de cavernes remplies d'eau (1).

On rendit le même jour visite au cheïou, que Smith appelle le tjenou (tjenu), nègre d'un caractère simple et poli, qui reçut nos voyageurs avec plus d'hospitalité que les rois les plus riches qu'ils avaient déjà visités. Le soir, on dressa la tente à l'extrémité du bansa, d'où on avait la vue d'Yellala. A peine peut-on obtenir des naturels le moindre renseignement sur les pays situés au-dessus du fleuve. Un marchand d'esclaves assura cependant qu'il avait fait un voyage d'un mois sur la rive orientale, et qu'il avait vu le Zaïre, à mesure qu'il avançait dans l'intérieur, redevenir aussi large qu'à la Pointe-du-Requin. Suivant le même nègre, la rive orientale du fleuve est plus peuplée, et plus civilisée que la rive occidentale, que personne n'ose visiter à cause du caractère sauvage des hommes des bois (Bush-Men) qui l'habitent. Quelques nègres ajoutèrent même que ce peuple était anthropophage (2).

La nuit du 14 au 15 fut très fraîche, le thermomètre à une heure étant à soixante degrés centigrades. On se mit en route à sept heures, et après quatre heures de la marche la plus fatigante, on revit enfin le Zaïre. Dans cette excursion, on traversa le village de Gongola, qui est aussi la rési-

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 148.

(2) Smith, p. 317.

dence d'un chenou. Gongola et Yellala, ajoute le docteur Smith, sont une dépendance, du Suxum Congo, province située au nord et au nord-ouest du Zaïre. Le côté du sud s'appelle Coucoulou Congo. Gongola passe pour le dernier village régulier du royaume de Congo. Le capitaine Tuckey, ne fait mention de Gongola ni sur sa carte ni dans le récit de son voyage. C'est faute d'avoir lu les relations des missionnaires, et consulté les cartes avec attention, que Smith assimile cet obscur village à la capitale du royaume de Concobella, qui est située à plus de quatre-vingts lieues de là dans l'intérieur.

Par la marche qu'on avait faite et les promesses du guide, on croyait se trouver à douze ou treize milles d'Yellala; mais on s'aperçut bientôt que l'on n'en était éloigné que de quatre milles. Le lit du fleuve était toujours obstrué de rocs et de petites îles qui le remplissaient quelquefois presque en entier. On traversa dans cette journée trois profonds ravins creusés par les torrents dans la saison des pluies, mais qui étaient alors complètement à sec. On campa pendant la nuit au pied d'une montagne escarpée, où l'on trouva heureusement une belle source d'où partait le seul ruisseau qu'on eût encore vu. Le thermomètre se soutint cette fois à soixante-dix degrés centigrades. Ce qui prouve la sécheresse constante de l'atmosphère, c'est la promptitude avec laquelle se séchaient tous les objets exposés à l'air; la viande suspendue perd tous ses sucs en peu d'heures, et ressemble à la viande boucanée de l'Amérique du



Sud ; les plantes du docteur Smith séchaient en un jour, tandis qu'il lui fallait une semaine entière pour arriver au même résultat à l'embouchure du fleuve. L'oxidation du fer n'avait plus lieu à cette hauteur, et l'hygromètre, au lever du soleil, marquait ordinairement cinquante degrés, et à deux heures après midi soixante-dix degrés à l'ombre.

Le 16 août, Tudor et plusieurs matelots se trouvant hors d'état d'aller plus loin, furent renvoyés au bansa de Coulou par le capitaine, qui continua son excursion avec le reste de la caravane. On traversa le ruisseau, et l'on gravit une montagne sur le plateau de laquelle se trouve le bansa de Menzi-Macoulou, que Smith appelle tout simplement Monzi. A midi, on l'aperçut entre une percée de montagnes, à la distance d'environ deux milles. La caravane se trouvant fatiguée, Tuckey fit faire halte dans cet endroit. Il gravit seul la plus haute des montagnes qui domine perpendiculairement sur le Zaïre, et de son sommet il eut la vue du fleuve dans une étendue d'environ cinq milles. Comme la veille, son lit était rempli de rocs sur lesquels ses eaux se brisaient en écumant ; des îles rocheuses et stériles s'élevaient aussi le long de ses rives. Le Zaïre en cet endroit, c'est-à-dire à environ douze à quatorze milles de la cataracte d'Yellala, n'a guère plus d'un quart de mille de largeur. Le soir, à huit heures, la caravane fut de retour à Coulou, après avoir marché dix heures pendant cette pénible journée. On trouva Tudor attaqué d'une fièvre violente, première atteinte de la maladie à laquelle devaient successivement suc-

comber les membres les plus importants de cette intéressante expédition.

En traversant cette contrée, Tuckey en observa avec attention la constitution physique, depuis les plateaux fertiles qui occupent la partie supérieure des montagnes, jusqu'aux rives du fleuve. Les collines qui bordent le Zaïre se composent d'abord de cailloux arrondis de quartz, et sont appuyées sur une base d'ardoise. Au-dessus de ces collines s'élèvent des montagnes d'argile ferrugineuse mêlée de quartz en masses; ensuite viennent des monts de sienite et d'argile jaune, qui sont encore dominés par les grandes montagnes escarpées et flanquées de rochers dont les sommets forment des plateaux couverts d'un sol fertile, sur lesquels sont situés la plupart des bansas. Ces dernières montagnes atteignent la hauteur de mille pieds anglais, et au-delà; les autres s'abaissent progressivement jusqu'à cent pieds, cette dernière élévation étant celle des rochers d'ardoise (1). Les collines de cailloux quartzeux paraissent avoir été autrefois le lit du fleuve; car l'action longue et violente des eaux peut seule avoir arrondi ces cailloux, et donné leur forme à ces montagnes. On voit des deux côtés du fleuve, parmi les rochers, une grande quantité de sable quartzeux.

Pendant la nuit, les montagnes paraissent tout en feu, les chasseurs incendiant pendant le jour les longues herbes qui les couvrent pour en faire sortir les animaux. Les flammes suivent la direction du

(1) Tuckey's Narrative, p. 153.

vent, les animaux effrayés se précipitent en foule dans le sens' opposé, et tombent bientôt dans les embuscades où les attendent les chasseurs. Les fusils que l'on vit parmi ces nègres étaient de fabrication française ou portugaise : le canon en était fort long, et plusieurs fétiches y étaient attachés, afin qu'ils ne pussent nuire à celui qui les portait.

Le lendemain, 17 août, on se disposa à rejoindre les chaloupes. Tudor et les autres malades, composant plus de la moitié de la caravane, partirent en avant. Le premier était porté sur une litière, l'épuisement de ses forces ne lui permettant pas de faire cette marche à pied. Le capitaine Tuckey alla prendre congé du chenou; il eut ensuite bientôt rejoint ses malades, et à midi on arriva au mouillage des chaloupes.

Pendant cette excursion, on trouva rarement d'autre eau que celle du Zaïre. Les provisions étaient extrêmement rares, et l'on pouvait à peine obtenir du vin de palmier en échange de l'eau-de-vie, quoique chaque bansa et chaque village seigneurial soient entourés de vingt à deux cents pieds de palmiers. Une sécheresse extraordinaire, qui régnait depuis deux ans, paraissait être la cause de cette disette. Les naturels s'attendaient à avoir des pluies très abondantes cette année-là, et réparaient avec soin le toit de leurs maisons. Ils apprirent à nos voyageurs que tous les trois ou quatre ans le Zaïre a une crue d'eau plus grande; ce qui explique les différentes hauteurs des traces que les eaux laissent sur les ro-

chers (1). Jusqu'à Coulou, on ne vit pas un seul arbre qui pût entrer dans la construction d'un sloop de guerre, l'adansonia et le bombax ou cotonnier sauvage ne fournissant qu'un bois spongieux et d'aucune utilité. L'argile ferrugineuse et les mines qui se trouvent près du fleuve furent les seules traces de minéraux que l'on remarqua. Les naturels en fabriquent des pots qui vont sur le feu, et qui sont leurs seuls ustensiles de cuisine. Le docteur Smith reconnut aussi l'existence du cuivre dans quelques échantillons. De petites pierres de la grosseur d'un pois servent de balles aux nègres pour charger leurs fusils.

Leurs seuls instruments de pêche sont des filets en forme de pelle, et une espèce de nasse en roseaux. Tous les poissons que l'on acheta aux indigènes étaient très petits, à l'exception d'un seul, qui semblait appartenir au genre murène. Les poissons à coquille sont rares, et on ne vit qu'un hélix trouvé sur le sommet d'une montagne près de la case d'un pêcheur, et une huître que l'on prit à la drège. On trouva sur les bords du fleuve des pièges pour prendre des oiseaux de rivage, à peu près semblables à ceux dont on se sert en Irlande pour prendre les bécassines. C'est une verge élastique, avec une corde et un nœud coulant qui prend l'oiseau par le cou.

Plus on remontait le fleuve, moins on trouvait d'objets de fabrication européenne entre les mains des

(1) Tuckey's Narrative, p. 156.

naturels. Une étoffe d'herbe, travaillée dans le pays, formait le seul vêtement de la masse du peuple, et les gourdes remplaçaient les bouteilles de verre et les pots de terre. Les femmes étaient presque dans un état complet de nudité; un petit tablier de la largeur de la main et de dix-huit pouces de longueur les couvrait par-devant et par-derrrière de manière à laisser les hanches à découvert. De toutes les villes près desquelles on passait les femmes accouraient en foule pour voir les hommes blancs; elles venaient leur prendre la main, sans montrer la moindre timidité. Le prix que paie un naturel dans cette contrée pour épouser une femme de la première classe, la fille du chenou par exemple, est quatre pièces de bastas, une pièce de toile de Guinée, et une certaine quantité de vin de palmier. Depuis Embomma, nos voyageurs ne virent plus d'hommes venir leur offrir leurs femmes; les nègres de Bomma qui étaient à bord attribuaient cette réserve au peu de commerce que ceux du haut du fleuve ont avec les Européens, et assuraient que tous se regarderaient comme fort honorés de prêter leur femme ou leur fille à un blanc.

La population paraît peu nombreuse, et si l'on en excepte un petit nombre de pêcheurs qui demeurent sur les rochers voisins du fleuve, elle est resserrée dans les bansas et les villages seigneuriaux dont le plus grand, Goulou, ne contient pas plus de trois cents âmes, en y comprenant deux cents femmes et enfants. La terre fertile est cependant assez étendue pour fournir avec très peu d'industrie aux besoins d'un accroissement considérable de population; car

on ne met pas en valeur la centième partie du sol susceptible de culture (1).

Suivant les renseignements fournis par les naturels, les domaines du Congo s'étendent depuis Mambemba en coupant la côte et le fleuve, jusqu'au bansa de N'Inga; mais on ne peut apprendre quelles sont leurs limites au sud de l'embouchure du Zaïre; toutefois elles paraissent remonter plus haut que N'Inga. Le souverain de ce royaume se nomme lindy ou blindy N'Congo, et habite le bansa de Congo, à six journées de marche dans l'intérieur, en partant des grands arbres, sur la rive méridionale du Zaïre. Il n'y a pas de communication par eau avec ce fleuve. Les deux côtés du fleuve forment deux vice-royautés. Celle du nord est gouvernée par n-sendy-n'congo, et celle du sud par n'coucoulacongo; tous deux résident dans des bansas de l'intérieur. Les possessions des chenous, que les Européens ont improprement appelées des royaumes, ne sont que des fiefs héréditaires, transmissibles par la ligne masculine. A chaque avènement d'un nouveau chenou, le vice-roi lui envoie un bonnet d'honneur, qui est la marque de sa nouvelle dignité, et comme le titre de son investiture (2).

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 158-159.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 160. Voyez aussi Degrandpré, ci-dessus, p. 416 à 423.

## § V.

Second voyage par terre sur les bords du Zaïre. Retour de l'expédition.

Malgré le mauvais état de santé de la plupart des matelots et sa faiblesse personnelle, Tuckey résolut de faire une nouvelle excursion le long du fleuve, et de suivre ses bords par terre aussi loin qu'il lui serait possible. En conséquence, il prit des mesures pour qu'une caravane de trente hommes environ se trouvât réunie, le 20 août, à Coulou, et il alla lui-même en prendre le commandement. Il fallut bivouaquer plusieurs nuits pour attendre les porteurs et les guides que le chenou avait promis. Le tableau que présentait, vers le soir, ce campement, serait digne d'être tracé par un habile pinceau. Sur le premier plan, un immense adansonia, sous lequel les tentes étaient dressées, et les feux allumés par les gens de la caravane éclairant tous les objets d'une lumière douteuse; en face les collines élevées et perpendiculaires qui se groupent au sud d'Yellala, et leurs ravins en feu présentant le coup d'œil de l'amphithéâtre le plus magnifiquement illuminé; enfin le bruit rauque de la cataracte, contrastant avec le calme de la nuit, qui n'était interrompu que par le mot d'ordre des sentinelles; tout contribuait à exciter dans l'âme une profonde sensation, à laquelle les matelots eux-mêmes n'étaient pas indifférents.

Le 22, on se mit en marche, et l'on arriva à midi au banza de Manzy, qui est à neuf milles de Coulou.

toute la route étant un long plateau. À quatre heures on atteignit un ravin très profond (Soulou Envonzi), et qui forme le lit d'un vaste torrent. Il était couvert de rochers d'ardoise et de quartz, et il restait encore dans les creux une quantité considérable d'eau excellente, qui s'y était conservée apparemment depuis la saison des pluies. Les bords du ravin étaient garnis de bois, parmi lesquels il y avait des arbres parfaitement droits, de quatre-vingts à cent pieds de hauteur et dix-huit pouces de diamètre, et dont le bois ressemblait beaucoup à celui du chêne, et avait presque la même densité; c'étaient les seuls arbres utiles que l'on eût vus jusqu'ici.

On passa la nuit dans cet endroit. La contrée que l'on avait parcourue paraissait être à la distance de huit à douze milles du fleuve; les collines étaient plus nombreuses et plus stériles qu'aucune de celles que l'on avait visitées; mais elles avaient toujours la même structure, quoique dans une plus grande dimension. Le docteur Smith y trouva un grand nombre de plantes, entre autres un *hillea* (1), et trois espèces de fougères. On voyait les singes descendre des montagnes, et l'on entendait sortir de l'épaisseur des bois les mugissements des buffles, mêlés aux cris singuliers de quelques oiseaux inconnus (2).

Le tableau de cette nuit, quoique très différent de celui de la précédente, avait encore quelque chose de pittoresque; les arbres ombrageant le ravin, la réflexion des feux sur le feuillage, sur les tentes et

(1) *Hillea hexandra*, tubo coroll. longiss. deflexo.

(2) Consultez Tuckey, p. 172, et Smith, p. 373.



sur les rochers, le mélange d'hommes blancs et de nègres faisant cuire leurs aliments, auraient pu exercer le crayon de Salvator Rosa, et donner une idée assez exacte d'un lieu de rendez-vous d'une troupe de bandits. A la pointe du jour, on fut éveillé par le concert discordant d'une légion de singes et de perroquets, auxquels se joignaient encore les cris de plusieurs oiseaux; du toucan huppé, appelé bouli-  
loso par les naturels, dont le chant tenait le milieu entre le braire de l'âne et le bêlement du mouton; d'un autre, dont la voix rauque imitait le chant du coucou; et d'un troisième, espèce de tette-chèvre, qui semblait prononcer les mots anglais *whip poor will*. On découvrit aussi que plusieurs buffles étaient venus boire à environ deux cents pas de l'une des tentes.

Le lendemain on continua à gravir de hautes montagnes, et à parcourir de profonds ravins, couverts de bois, autour du coudé que forme le fleuve en dirigeant de nouveau son cours vers l'est. Son lit est complètement obstrué par des rochers; et autant que l'on peut en juger à l'aide de lunette d'approche, le plus petit canot semblait ne pouvoir y passer. A midi, on arriva au bansa d'Inga, après s'être détourné considérablement du fleuve pour suivre la direction de l'ouest. Ce village est situé sur un des plateaux que l'on a déjà décrits, et à l'ordinaire entouré de palmiers et d'adansonia. L'arbre safou (1), qui produit un excellent fruit, croît ici en

(1) Safu 3-cal. 3-petal. 6-andr. C. gland. 6-altern. - monogyn.  
fructus edulis nigre tendens

abondance, et est appelé par les naturels koulloum'galo.

Le chenou d'Inga était aveugle, et le bansa était provisoirement administré par le macaye, le membouc, et les autres officiers supérieurs du pays. Le conseil s'assembla, à l'arrivée des voyageurs blancs, pour savoir quel motif pouvait les amener. Tuckey donna des explications, et obtint la promesse d'un guide, qui ne fut toutefois accordé qu'après qu'on eut stipulé des présents pour chacun des chefs. Le capitaine croyait avoir levé toutes les difficultés en consentant à tout; mais on vint lui dire, au moment du départ, qu'on ne pourrait lui fournir son guide que le lendemain matin. Irrité de toutes ces tergiversations, Tuckey se rendit de nouveau au conseil, et déclara aux membres assemblés que si on ne lui fournissait pas un guide, il avancerait en dépit de leur volonté. En même temps, il donna ordre aux dix hommes qui l'accompagnaient d'entrer dans la salle tout armés. A cette vue, la séance fut levée brusquement, et ce fut un véritable sauve qui peut. Les femmes et les enfants, qui étaient accourus pour voir les hommes blancs, disparurent en un moment, et en quelques minutes le bansa fut désert. Le capitaine demanda les naturels de Coulou qui l'avaient accompagné; on lui répondit qu'ils avaient aussi pris la fuite avec leurs maîtres. En un mot, les Anglais étaient restés seuls maîtres d'Inga. Cette scène singulière eut un bon résultat: les chefs nègres rentrèrent quelques heures après dans leur bansa, et promirent le guide qu'on leur avait demandé.

Les naturels d'Inga n'avaient jamais vu d'hommes blancs, et les seules marchandises européennes que l'on aperçut chez eux étaient une petite cruche de grès et quelques chiffons. Leur langue est un dialecte de celle d'Émbomma, mais avec des différences considérables. Le chenou reçoit son bonnet du Benzÿ n'Congo, qui demeure à dix journées de distance, dans la direction du nord-ouest, et non sur les bords du fleuve (1).

Le 24, on partit à sept heures. Au bout du bansa, on passa devant un forgeron qui était à son ouvrage. Son soufflet était composé de deux sacs de peau, et une large pierre lui servait d'enclume. Il était occupé à ajuster un manche à une houe; l'ouvrage n'allait pas vite, et le fer n'était jamais assez rouge.

On suivit les détours d'une vallée fertile, qui est bordée par deux chemins de montagnes. Il était, dans cette saison, impossible d'y trouver de l'eau, quoiqu'on y rencontrât à chaque pas des ravins profonds, creusés par les torrents. On trouva dans cette vallée deux villages (2) entourés de plantations de manioc, égalant presque les arbres en hauteur. On y vit aussi, ce qui est rare dans ces contrées, un troupeau de vingt à trente chèvres; mais le propriétaire était absent, et on ne put en acheter une seule. Les

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 176.

(2) Ces villages, que Tuckey désigne par le mot anglais *Town* (ville), sont des espèces de propriétés particulières, habitées par tout une famille vivant sous l'autorité de son chef. C'est par vanité que les nègres donnent à ces hameaux le nom de villes; ils sont toujours bien moins considérables que les bansas, et ne sont jamais gouvernés par un chenou.

femmes vendirent à nos voyageurs quelques racines de manioc, et leur donnèrent une jarre d'eau. Au bout de la vallée, on trouva un bansa complet construit par les termites, que Tuckèy, et même Smith appellent toujours à tort des fourmis. Ces insectes industrieux avaient distribué leurs habitations avec beaucoup plus de régularité que les cabanes des naturels.

À quatre heures la caravane atteignit les rives du fleuve à Mavounda-Boaya. Il était encore bordé de rochers et de vastes bancs de sable ; mais le milieu de son lit était libre dans la largeur de cent à cent cinquante toises. Le courant, peu rapide, parcourait environ deux milles par heure, et un contre-courant se faisait remarquer sur la rive septentrionale. La direction du fleuve, dans cet endroit, est vers le nord-ouest. Le pays va considérablement en pente en avançant vers le nord.

Le macaya ou macaye de Mavounda reçut nos voyageurs avec beaucoup de politesse. Les renseignements que l'on obtint dans cet endroit sur le cours supérieur du fleuve, étaient plus exacts que ceux qu'on avait précédemment recueillis. Après une navigation de dix jours en canot, on arrive au bord d'une grande île de sable qui divise le Zaïre en deux branches, l'une au nord-ouest, et l'autre au nord-est. Dans cette dernière on trouve une chute d'eau, mais que peuvent surmonter les canots. En vingt autres journées, à partir de cette île, on atteint la source du fleuve qui sort d'un grand lac de vase par une multitude de petits ruisseaux.

Tuckey remarqua que les naturels de Macaya portent des scarifications beaucoup plus fortement empreintes que les peuplades qu'on avait visitées jusqu'alors. Les femmes, entre autres, avaient la poitrine et le bas-ventre relevés en bosse. Pour former ces ornements, elles ont recours à une opération qui doit les faire cruellement souffrir : c'est de saisir la peau entre le pouce et l'index, et de la scarifier en longueur avec un couteau très pointu. Lorsque l'incision est assez profonde pour faire couler le sang, on y applique le suc d'une plante qui passe pour un excellent styptique (1); plus la coupure est profonde, plus la cicatrice est bombée.

On retourna à Inga par le chemin de Kincaya et de Condoallo, pour se préparer à remonter le fleuve en canots. Dans le premier village, situé dans la vallée de Bemba-Macongo, on rencontra un marchand d'esclaves d'Embomma qui se rendait dans l'intérieur. Toutes les marchandises que l'on vend à Inga viennent aussi d'Embomma, qui est comme le marché général du Congo, et comme une sorte d'université où l'on enseigne la langue anglaise, et où l'on forme des facteurs pour le commerce des esclaves (2).

Le 26, pendant que le lieutenant Hawkey était allé à Coulou pour ramener le bagage, le capitaine alla visiter les bords du fleuve qui coule à environ un mille d'Inga. Il se dirige dans cet endroit tantôt

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 19.

(2) Tuckey, p. 179, 182 et Smith, p. 325.

à l'est, tantôt à l'ouest pendant trois à quatre milles, et dans cet intervalle il forme trois chutes d'eau successives ; dont la plus élevée s'appelle Songa Yellala. Un gangam kissej traversa le bansa ; il était suivi de son clerc ou batteur de tambour, avec tous les instruments de sa profession, un gros tambour, des calebasses remplies de petites pierres, une branche d'arbre et une douzaine de fétiches infects. On venait de l'envoyer chercher d'un village voisin pour découvrir la cause de la mort d'un homme.

Le capitaine Tuckey, accompagné des naturalistes, partit dans la même journée pour Kincaya, où on lui avait dit qu'il trouverait à acheter des canots. On traversa d'abord la vallée de Dimba ou Bembá, et à midi on atteignit Condoalla, situé majestueusement au milieu d'un grand bois, et entouré de plantations de pisangs. En revenant, Smith monta sur le sommet élevé du Madongo-Mongo. Dans la vallée qu'il domine les rochers se composent généralement d'ardoise micacée ; ils se prolongent à l'ordinaire vers le nord-est, et s'abaissent rapidement vers le nord-ouest. Dans les parties basses de cette vallée l'ardoise est mêlée d'une grande quantité de feldspath et d'hornblende. Le sommet du Madongo-Mongo est couvert de mica friable ; on descend de cette montagne par une longue rampe douce, et ses flancs, couverts de bois du côté opposé, étaient alors tout en feu. La direction générale des vallées et des plaines est du nord au sud. Pendant cette excursion, Smith observa un *echinophora* prêt à fleurir ; et Lockhart découvrit dans la même journée un *epidendron* et

un euphorbe de dix pieds de hauteur (1). On revint à Inga sans avoir pu se procurer un seul canot.

Le lendemain, le prêtre ou gangam kissey reparut, et on apprit qu'il avait dénoncé trois hommes d'un village voisin comme les empoisonneurs du défunt; et que les accusés devaient subir immédiatement l'épreuve de l'écorce vénéneuse. S'ils étaient coupables, le poison devait faire son effet; mais s'ils étaient innocents, ils le rejetteraient à l'instant. Smith nous apprend que l'arbre dont les gangams se servent pour ces épreuves judiciaires se nomme casa; il ne put se procurer que l'écorce et les feuilles de cette plante vénéneuse (2).

Le 28, le lieutenant Hawkey étant de retour de Ooulou, le capitaine Tuckey partit pour aller s'assurer si les canots pourraient passer la cataracte de Sangalla. Il ne se fit accompagner que de Galwey et de quatre matelots, pour ménager les provisions qui commençaient à diminuer d'une manière effrayante. Après avoir traversé la vallée de Bemba (3), on gravit les collines qui bordent le Zaïre avec beaucoup de peine et de fatigue; car elles sont escarpées, et les chemins sont couverts de pierres de quartz brisées, ressemblant à une route nouvellement pavée. A quatre heures on aperçut le fleuve entre les rochers, et au lieu d'être de retour le soir à Inga; comme Tuckey l'avait pensé d'abord, il ne put at-

• (1) *Euphorbia caudice 3-ang. spinis marginalibus binis, ovalibus crassis, petalis oblongo-peltatis*. Smith's Journal, p. 326-327.

(2) Tuckey, p. 185; Smith, p. 329.

(3) Smith écrit toujours Dimba.

teindre Sangalla qu'au coucher du soleil. Cette cataracte est à environ dix milles au-dessus de Mavounda, en suivant les détours du fleuve, qui se dirige vers le nord, et est couvert d'îles nombreuses. Une vaste chaîne de rochers d'ardoise le traverse à Sangalla, et ne laisse qu'un passage étroit le long de sa rive gauche, qui n'excède pas cent cinquante pieds de largeur, et à travers lequel l'eau se précipite à raison de huit milles par heure, formant des tournants qui occupent plus de la moitié de la largeur du canal, et qui engloutiraient infailliblement les canots qui y seraient entraînés. A environ deux milles plus bas, le courant va se briser contre une barre de récifs cachés sous l'eau. Au-dessus, le fleuve s'élargit considérablement de l'est à l'ouest, mais il continue à être rempli d'îlots rocaillieux; cependant la grandeur de son lit diminue la force du courant, de sorte que les canots peuvent y naviguer aisément. A environ deux milles au-dessus de l'endroit où le canal se rétrécit, on trouve un embarcadère.

Après avoir bien examiné les lieux, apprenant par le guide qu'il y avait un bansa à peu de distance, on se dirigea de ce côté en gravissant des rochers avec une fatigue extrême, et on entra dans un bois touffu, le premier qu'on eût encore vu. Il faisait nuit lorsqu'on en sortit. Quelques naturels qui habitent ces rochers dirent à nos voyageurs que le bansa qu'ils cherchaient avait été détruit; l'on prit le parti de bivouaquer avec eux. La marche avait été si pénible, qu'il fallut allumer du feu pour faire sécher les vêtements trempés de sueur. Les nègres



de cette contrée vivent en plein air ; ils n'ont aucune cabane. L'eau que l'on but était fortement ferrugineuse. La nuit fut belle, mais très fraîche ; les Anglais, qui n'avaient pas apporté de redingote, eurent beaucoup à souffrir du froid.

Le lendemain, 29 août, Tuckey se rendit à cinq heures du matin sur les bords du Zaïre. Un nègre indigène lui apprit qu'après avoir fait un léger détour vers l'est, le fleuve reprenait sa direction vers le sud, d'où il retournait ensuite au nord. En donnant ces renseignements, il indiquait au capitaine les montagnes et le bansa de Yonga, autour desquels il fait un circuit. Suivant le même nègre, à deux jours de marche au-dessus de ce village, il se trouve une autre cataracte encore plus dangereuse que celle de Sangalla. On fit dans cet endroit un repas composé de racines de manioc rôties, et l'on reprit le chemin d'Inga. Une marche pénible, par un soleil brûlant, conduisit Tuckey et ses cinq compagnons de voyage à Kincaya, où il eut beaucoup de peine à se procurer de quoi manger. De Kincaya on se rendit à Inga en deux heures de marche. Pendant cette excursion on vit un grand nombre d'animaux de deux espèces différentes : les uns étaient évidemment des antilopes ; les autres semblaient être une espèce de daims : on en aperçut un troupeau de trente à quarante, mais à une trop grande distance pour qu'il fût possible de les tirer. On remarqua dans deux ravins des courants d'eau assez rapides. Le sol paraît moins élevé du côté de l'est.

Le 30 août, Tuckey envoya le lieutenant Hawkey

à Vounda ou Oualla (Walla) pour louer des canots, afin de pouvoir remonter le fleuve jusqu'à Sangalla, et de faire une tentative par eau, quoiqu'on eût peu d'espérance de succès. Hawkey partit en effet avec le docteur Smith; mais ils ne purent se procurer un seul canot. Ces petites embarcations se fabriquent fort loin dans l'intérieur du pays. On dit qu'il faut trois mois à un homme pour faire un de ces canots; cependant ils ne sont pas très chers (1).

Les maladies commencèrent, à partir de cette époque, à faire dans l'expédition des ravages effrayants. Le 31 août, Fitz-Maurice reçut l'ordre de retourner à bord du Congo avec quinze matelots, qu'on ne pouvait plus nourrir à Coulou. On parlait sourdement de retour, et le découragement s'était emparé de tous les esprits. Le docteur Smith seul ne pouvait s'arracher aux paysages enchanteurs, à la végétation variée et neuve des rives du Zaïre. Chaque jour des découvertes nouvelles venaient ranimer son zèle et son enthousiasme. Cependant, le 2 septembre, le capitaine, le docteur Smith, Hawkey et huit autres hommes de l'expédition se mirent en route pour tenter une grande excursion par terre. On suivit le chemin ordinaire par Oualla et la vallée de Dimba, qui semble être le seul pratiqué. A une heure de l'après-midi, on arriva au bord d'un ruisseau que Smith nomme Loullou. Après avoir marché sur des montagnes raboteuses, on passa à cinq heures devant un autre ruisseau près duquel la végétation

(1) Consultez Tuckey, p. 196-199; et Smith, p. 328.

était magnifique ; et à six heures on dressa les tentes. Il tomba quelques gouttes d'eau. Pratt, un des matelots, se trouva incapable d'aller plus loin, et Tuckey le renvoya à Inga avec deux porteurs.

La route que l'on suivit le 3 à travers des ravins étroits fut des plus pénibles. Smith y recueillit un assez grand nombre de plantes, et entre autres des *polypodium pteroides*. L'inclinaison des montagnes penchait vers l'ouest ; elles étaient plus couvertes de bois, et on y apercevait plusieurs nouveaux villages. Une argile rouge couvrait les cimes les plus élevées. De la haute montagne de Mangoama-Gomma, la vue s'étend sur la partie supérieure du Zaïre, qui arrose alors un pays moins élevé. Près de Sangalla, ce fleuve s'ouvre un passage étroit à travers des montagnes, d'où il se précipite dans un lit très resserré. Smith remarqua ici, pour la première fois, la transition à l'ardoise argileuse dont les montagnes sont composées. Sur le plateau du bansa de Bamba-Yonga, on rencontra une caravane de marchands d'esclaves. Dans l'intention de se rapprocher des bords du fleuve, on parcourut une suite de petites collines jusqu'à Condo-Yonga, où l'on dressa les tentes pour passer la nuit. On découvrait à perte de vue un pays plat et ouvert ; Smith compare la vue du fleuve, dans cet endroit, à celle des lacs du nord. Ses rives étaient couvertes de bois, et l'on voyait s'élever sur sa surface des rochers en fer-à-cheval. Les canots qui voguaient sur ses eaux firent un moment renaître l'espérance dans l'âme de nos voyageurs. Ils employèrent la soirée à chasser les hippopotames ; mais

on ne fut pas assez heureux pour en tuer, malgré leur grand nombre (1). Tuckey ajoute qu'on entendit pendant toute la nuit le grognement de ces animaux qui est assez semblable à celui du cochon. Condo-Yonga est, sans contredit, le point de départ le plus favorable pour faire la reconnaissance du Zaïre. La crique offre un très bon ancrage pour les chaloupes, et le rivage est une excellente place pour camper (2).

Le 4, on traversa la crique sur des canots; mais on ne put faire beaucoup de chemin dans cette journée, par suite d'une discussion qui s'éleva entre le capitaine et les nègres porteurs. A midi on dressa les tentes sur une éminence qui borde le fleuve, à environ huit milles de Condo-Yonga.

Le Zaïre a dans cet endroit trois milles de largeur. Quelques langues de terre et de sable s'avancent des deux côtés sur le fleuve, ainsi que de petits rochers d'ardoise argileuse, dont de grandes masses sont aussi disséminées au milieu du fleuve, mais sans empêcher aucunement la navigation. Dans d'autres endroits des collines basses s'allongent en pente douce jusqu'aux rives du fleuve; leurs sommets argileux sont entièrement dépouillés d'arbres.

On vit aussi dans cet endroit des pierres calcaires bleues, et un des naturels apporta une quantité de craie, prise sur les montagnes de la rive opposée du Zaïre. L'ardoise argileuse dominait toujours, suivant Smith, parmi les éléments qui composent les rochers. Mais il remarqua aussi, sur le

(1) Smith, p. 330-331.

(2) Tuckey, p. 205.

rivage, les pierres calcaires bleues mêlées à l'argile rouge, dont parle Tuckey; elles avaient l'apparence de la corne.

La population paraissait plus considérable dans cette contrée que dans celles qu'on avait parcourues auparavant. Les hameaux des seigneurs formaient une suite continuelle de maisons depuis l'endroit où l'on était débarqué. Les provisions sont aussi plus abondantes. Les indigènes apportaient à nos voyageurs des chèvres, des cochons et des volailles, des pois et des racines de manioc, ainsi que des nattes, qu'ils offraient de leur vendre. Au milieu de la foule, qui entourait sans cesse les tentes, le capitaine Tuckey ne remarqua cependant que deux fumeurs, ou nobles, qui eussent des vêtements européens. Les femmes lui parurent les créatures les plus sales et les plus repoussantes que l'on puisse imaginer; égalant en malpropreté les femmes de la Nouvelle-Hollande, elles n'avaient sur elles que l'avantage de n'être pas dans un état de nudité absolue. Ces négresses tressent leurs cheveux; dans cet état, ils sont assez bien; mais lorsque la tresse est défaits, on ne peut rien concevoir de plus hideux que leur chevelure; on dirait un torchon noir. On vit dans cet endroit un grand nombre de poissons d'espèces inconnues, à l'exception d'un seul que Tuckey prit pour une petite brème. Les naturels n'ont pour instruments de pêche que des pots; ils ne connaissent ni les filets, ni la ligne, ni les hameçons. Un de leurs plus grands moyens de subsistance est aussi la grande propagation des chiens paria. Ces animaux

n'aboient pas, mais hurlent comme le chacal; ils ont les oreilles droites, et parurent à Tuckey d'une chétive apparence. Les palmiers sont aussi très nombreux autour des habitations (1).

Le 5, le docteur Smith fit une excursion le long du fleuve, et tua quelques pigeons dans un ravin couvert de bois qui le borde. Il vit aussi des perdrix, un sifleur de rivage (strandpiper), un vautour, qu'il ne put atteindre, et un corbeau. Il fut plus heureux pour les plantes; il rapporta une fougère, deux espèces de frutex (2), et un malamba chargé de jeunes fruits (3).

Tuckey, qui était resté sur le rivage, apprit des naturels qu'on fait dans cet endroit deux récoltes de maïs par an. Les alligators sont si nombreux, et dévorent si souvent les femmes qui viennent puiser de l'eau dans le fleuve, que, pendant qu'elles remplissent leurs calabasses, l'une d'entre elles est ordinairement occupée à jeter des pierres et à faire du bruit pour les éloigner. En achetant des provisions aux indigènes, Tuckey eut occasion de remarquer les divisions minutieuses des propriétés. Une chèvre appartient ordinairement à trois ou quatre personnes; il est même très rare qu'une poule n'ait pas au moins deux maîtres. Cette communauté fait naître souvent des querelles entre les possesseurs pour le partage du prix de la vente.

(1) Tuckey's Narrative, p. 206-207.

(2) *Frutex dioicus*, stylo 3-partito, plumoso. *Frutex spinosus debilis*, syngenesia polygamia necessaria, flor. capitatis.

(3) *Malamba*, seminibus in pulpâ nidulantibus.

On réussit enfin le 6 à se procurer deux canots. En conséquence, on y plaça le bagage; mais comme ils se trouvaient trop petits pour contenir toute la caravane, Tuckey et la plupart de ses gens continuèrent à remonter le fleuve par terre. A environ trois milles du lieu du départ, on trouva deux petits torrents; mais l'autre côté du fleuve était calme et tranquille.

On arriva devant une baie, dans laquelle il y avait dix hippopotames. Smith en blessa un à la tête, qui disparut sous l'eau; et les autres prirent la fuite après avoir essuyé plusieurs coups de feu sans beaucoup s'émouvoir.

Le fleuve prend dans cet endroit, pour la première fois, un aspect majestueux; le sol s'élève sur ses deux rives en pente douce jusqu'à de petites collines calcaires entièrement nues, qui forment le second plan. A six heures du soir, les canots jetèrent l'ancre dans la baie de Covinda, formée par deux péninsules couvertes de rochers. Smith remarqua qu'un de ces rochers se composait de pierre calcaire à l'état de cristallisation. Au fond de la baie de Covinda, que notre naturaliste appelle Cabinda dans quelques endroits, et Cassinda dans d'autres; on trouve un petit lac, dans lequel l'eau entre par une crique, ce qui semblait indiquer la crue du fleuve. Les rivages qui l'entourent étaient couverts de panicum. On vit nager un alligator dans le lac, et un autre devant son embouchure. Des bancs de poissons remplissaient les petites criques, et l'on trouvait de tous côtés des traces d'hippopotames. On traversa

la langue de terre située sous Covinda, et l'on dressa les tentes sur le sable, à l'abri des collines qui s'élèvent vis-à-vis de la grande pointe. Ce site romantique éclairé par la lune, dont la lumière se répétait sur la surface tranquille du Zaïre, présentait un spectacle magnifique. Il était facile de s'apercevoir aux plantes de rivage, qui étaient alors submergées, que le fleuve avait crû de six à huit pouces. La température n'était que de soixante-treize degrés et demi (1).

Le 7, la matinée commença par de légères ondées. Le fleuve crut de trois pouces pendant la nuit, et des bandes de canards indiquèrent l'approche des pluies. On partit à huit heures du matin; après avoir doublé la péninsule de marbre, on découvrit un paysage magnifique. Dans beaucoup d'endroits, en voyant les rochers nus et stériles qui s'avancent sur le rivage, on eût dit des châteaux gothiques, dont les ruines étaient suspendues sur le fleuve. Des anses nombreuses, couvertes d'une végétation vigoureuse, découpaient le rivage, et étaient séparées par une quantité de petits promontoires de marbre. Autour de quelques uns de ces rochers saillants, le courant était de trois milles et demi par heure.

On loua dans cet endroit un autre canot pour contenir le reste de la caravane, qui eût été obligée de suivre par terre les longs circuits des baies. A cette hauteur, Tuckey remarqua que les naturels ont les dents taillées en scie, c'est-à-dire creusées au

(1) Conférez Tuckey, p. 209; Smith, p. 333-334.



milieu, de sorte que chaque dent présente deux pointes aiguës.

A quatre heures, on arriva devant l'extrémité d'un promontoire rocailleux, autour duquel le courant est si fort que les naturels refusèrent d'en tenter le passage. Tuckey se vit forcé de tirer les canots le long des rochers avec le seul secours de ses gens; il réussit pour le premier, mais le second alla donner sur l'angle d'un écueil, par la négligence d'un matelot, et fut brisé en deux par la force de l'eau. Presque toutes les marchandises qu'il contenait furent perdues.

Les nègres que l'on employait devenaient de plus en plus difficiles et exigeants. Après la perte du dernier canot, ils s'enfuirent tous, et les matelots anglais furent seuls employés pour traverser le fleuve. On passa la nuit sur le rivage sablonneux d'une crique, nommée Sandi Soundi. Smith remarque que ce côté du fleuve est plus peuplé que l'autre. Le rivage est plat et couvert de pierres calcaires variées. On y vit une immense quantité d'hippopotames et d'alligators. Les indigènes apportèrent à nos voyageurs une jeune belette (mustela).

Le 8 septembre, on partit à onze heures pour faire une nouvelle excursion par terre, après avoir eu toute la peine du monde à se procurer six porteurs pour le bagage. A midi, on arriva à Masoundi, où les porteurs demeuraient. Ils déposèrent leurs fardeaux pour aller dîner, et il ne fut pas possible de les rassembler avant deux heures. On traversa alors un pays très montagneux, soupé de parties

fertiles sur les plateaux et les pentes des collines, et dans les vallées; mais le caractère général du pays est toujours une extrême stérilité, et le défaut d'arbres, excepté dans les ravins et autour des grandes villes (1), qui étaient, dans cet endroit, fort nombreuses. Ces montagnes stériles se composent d'ardoise argileuse, de pierres calcaires, à différents états, et de quelques petits morceaux de quartz. Tuckey remarqua aussi des collines d'ocre rouge. A trois heures et demie, on revit le fleuve à environ dix milles de l'endroit où on l'avait laissé la veille au soir. Il se dirige alors au sud-sud-ouest, et forme une nappe d'eau de quatre à cinq milles de largeur, du coup d'œil le plus majestueux. Aucun rocher n'embarasse plus son cours. Sa rive septentrionale s'élève en pente douce jusqu'aux collines stériles, qui ont à leur pied une longue rangée d'arbres. La rive méridionale est escarpée et hérissée de rochers.

Les indigènes de cette contrée parurent extrêmement sobres. Quelques racines de maniot, de l'eau et leur pipe, suffisent à tous leurs besoins. Plusieurs d'entre eux étaient cependant couverts de lèpre.

La pluie tomba encore dans la matinée du 9 septembre, qui devait être le dernier jour des travaux pénibles de l'expédition.

On partit à huit heures du matin, et l'on traversa un pays plus fertile que la veille et beaucoup mieux cultivé. A dix heures, on atteignit la ville

(1) Voyez ci-dessus la signification de ce mot ville (Town), p. 531.

seigneuriale de Wouki-Filou, après avoir passé quelques belles sources, les premières que l'on vit sortir de pierres calcaires. Les nègres porteurs exigèrent que le capitaine achetât pour eux du vin de palmier, malgré le prix élevé que les naturels demandaient. Par malheur, le hasard voulut qu'il en répandît quelques gouttes sur les pieds du chef des guides, qui entra aussitôt dans la plus grande fureur, et partit, suivi de tous ses hommes. Tuckey apprit alors qu'à moins de l'ajuster avec son fusil, on ne peut pas faire à un nègre une plus grave injure que de répandre du vin de palmier sur ses pieds. Ce ne fut qu'au bout de deux heures, et après qu'il lui eut fait de profondes excuses pour son impolitesse, que le capitaine parvint enfin à regagner l'amitié du chef nègre. A dix heures après midi, on arriva à l'embouchure d'une baie profonde, appelée Soundy n'Sanga, où l'on s'arrêta pour dîner. Après le repas, Tuckey voulut se remettre en marche; mais les porteurs refusèrent obstinément. On fut obligé de dresser les tentes dans cet endroit, et d'y passer la nuit.

Le capitaine, Smith et Hawkey gravirent deux montagnes, sur le sommet desquelles sont deux villages. De là, ils virent le fleuve se diriger encore au sud-est; mais on ne pouvait pas le suivre des yeux plus de trois milles au-delà de la baie. Son cours, libre de tout récif, était calme et tranquille; et tous les naturels s'accordaient à dire qu'ils ne savaient pas qu'il y eût au-dessus de cet endroit aucun obstacle qui s'opposât à la navigation.

Ce fut à cette hauteur que l'on se décida à retourner vers les vaisseaux, et qu'on renonça à pénétrer plus avant. Tuckey ne prit cette résolution qu'avec regret, mais du moins avec la consolation d'avoir fait tous ses efforts pour remplir le but de son expédition. Smith était inconsolable, au rapport du jardinier Lockhart; son ardeur pour les sciences et son enthousiasme lui cachèrent l'affaiblissement de ses forces. Il termina son journal le 9 septembre, le jour même où l'on cessa de remonter le Zaïre; et, quatre jours après, il fut attaqué de la fièvre dont il mourut.

Tuckey, qui est notre seul narrateur à partir de cet endroit, remarqua qu'à mesure que l'on avançait, les naturels étaient moins civilisés. Ils n'avaient déjà plus aucune idée de la valeur relative des marchandises européennes, et faisaient des demandes extravagantes.

Le 10, à huit heures du matin, on commença à revenir sur ses pas. Les provisions et les marchandises étaient alors presque entièrement épuisées. Davyson était malade, et les naturels se montraient de plus en plus intraitables. On suivit une route différente de celle qu'on avait prise en venant. Après avoir passé des ravins et des collines stériles, on se trouva sur un plateau de dix milles d'étendue, qui descend par une pente insensible dans une plaine du double de cette grandeur. Le terrain en est extrêmement fertile. Le 11, on loua deux canots, et l'on descendit le fleuve jusqu'à Yanza. L'élévation totale des eaux, indiquée sur les rochers, était de onze

pieds, et la température du fleuve diminuait sensiblement. Le 12, l'eau était si prodigieusement accrue, que les criques que l'on avait traversées à pied sec en venant, étaient alors pleines d'eau. A midi, on dîna sur le bord de la rivière Soulou-Louanzaza, et à trois heures on dressa les tentes à Cainga, pour attendre Dawson, qui ne pouvait marcher que soutenu par deux hommes.

On gravit le 13, le rocher de Mango-Enzouma, le plus escarpé qu'on eût encore vu; il était couvert de fougère. A onze heures, on atteignit les bords de la rivière de Loullou, et à trois heures Keilinga, où l'on ne put se procurer aucune provision. A cinq heures, on arriva à Inga. Les nègres, qu'on avait forcés dans cet endroit pour remonter le fleuve, avaient à leur retour répandu le bruit de la mort des voyageurs anglais : les uns, suivant leur récit, s'étaient noyés dans le fleuve; les autres avaient été tués par les hommes des bois.

La marche du 14 septembre fut des plus pénibles. Smith et deux autres Anglais n'étaient plus en état de marcher; le capitaine lui-même avait perdu une partie de ses forces; la nouvelle de la mort de Galwey l'avait accablé. On arriva à Coulou à cinq heures de l'après-midi. Le chenou et les naturels reçurent la caravane avec la plus généreuse hospitalité. La nuit fut assez bonne, malgré une pluie à verse, dont on était garanti par les tentes.

Enfin le 15, à onze heures du matin, on atteignit les bords du fleuve. Smith était très mal; le capitaine ne put se rendre à bord du Congo que le

16, faute de canots et de rames. Son journal, qui ne consiste plus qu'en petites notes sans suite, ne contient, sous cette date, que quelques mots : « Rapport terrible de l'état de l'équipage. — Retraite pire que celle de Moscou. — Des cercueils ! »

La journée du 17 fut consacrée entièrement à manœuvrer le Congo, et à descendre le fleuve jusqu'au-dessous du rocher du Fétiche. Le 18 on arriva à bord du bâtiment de transport. L'équipage y était dans le meilleur état de santé, et vivait dans l'abondance. Le tillac était couvert de chèvres, de volailles, de pigeons, de citrouilles, de plantains et de calabasses pleines de vin de palmier.

A partir de cette époque, l'état du capitaine Tuckey ne lui permit plus de continuer son journal. La fatigue, les privations de toute espèce avaient épuisé ses forces, et le 4 octobre il n'était plus. Le docteur Smith avait succombé dès le 21 septembre. On a vu dans les Préliminaires les détails de la mort de ces deux voyageurs, et de la plupart de leurs malheureux compagnons.

---

## CHAPITRE IV.

Observations générales sur le Zaïre et sur les mœurs des nègres qui habitent ses rives.

### §. I.

Observations sur le Zaïre.

Il résulte des observations de Tuckey et des naturalistes de l'expédition, que le fleuve qu'on a indifféremment appelé le Congo, le Zaïre et le Bar-bèla, et que les naturels nomment Moienzi-Enzaddy, c'est-à-dire le grand fleuve, ou le fleuve qui absorbe les autres, ne répond pas, sous quelques rapports, à l'idée magnifique qu'on s'était faite de la partie la plus voisine de son embouchure. Sa grande rapidité par exemple, son état de débordement continuel, et sa résistance effective à la marée, sont des exagérations; mais quant à la profondeur de son embouchure, elle s'est trouvée au-dessus de l'estimation la plus haute qu'on en eût donnée. Sur la carte de Maxwell, la seule qui mérite quelque attention, on n'indique que cent brasses de fond; tandis que le capitaine Tuckey, qui était sur le bâtiment de transport, ne put trouver de fond avec une corde de cent cinquante brasses. A bord du Congo, Fitz-Maurice ne l'atteignit pas plus avec une corde de cent soixante.

Ces essais ne suffiraient pas cependant pour donner exactement la profondeur du Zaïre; car une corde lâche peut être entraînée par le courant; mais la sonde de Massey donna une profondeur de cent treize brasses, point auquel le plomb n'avait pas encore touché le fond.

La vitesse du courant, indiquée par Maxwell, doit être rectifiée en sens contraire; au lieu de cinq, six et même sept nœuds par heure, le Zaïre coule rarement plus de quatre à cinq nœuds, et même dans beaucoup d'endroits plus de deux nœuds et demi dans le même espace de temps. Ce courant fut cependant assez fort, dans plusieurs parties du canal, pour empêcher, pendant cinq jours, le bâtiment de transport d'entrer dans le fleuve. Il est même tel dans le milieu du canal, que Fitz-Maurice ne put se servir de la machine de Massey, quoique les eaux fussent alors très basses (1).

L'idée, qui paraît devoir sa naissance aux Portugais, que la marée n'exerce aucune influence sur le courant du Zaïre, n'est fondée qu'en partie, et des observations réitérées ont permis de rectifier ce qu'elle avait d'erroné. On a bien remarqué que la marée force évidemment le reflux du courant jusqu'à la pointe Sandie, où le fleuve commence à se rétrécir, et où l'élevation et l'abaissement des eaux étaient encore de douze à seize pouces; mais quoique ce reflux gênât le cours du fleuve, et occasionnât un contre-courant d'un côté, et quelquefois même des deux, cependant,

(1) Tuckey's Narrative, p. 337 et suiv.



à strictement parler, le courant du milieu du canal n'était jamais arrêté par la marée.

L'opinion que le Zaïre est dans un état continuel de débordement a été complètement réfutée par cette expédition. Comme tous les autres fleuves du tropique, le Zaïre a ses débordements périodiques; mais la différence entre la crue et l'abaissement de ses eaux paraît être moindre que celle d'aucun autre fleuve de même grandeur; elle ne parut jamais excéder onze pieds anglais, autant qu'on en put juger par les dépôts vaseux attachés aux rochers. Dans beaucoup d'endroits, elle n'était même que de huit ou neuf pieds. Le commencement de la crue fut observé, pour la première fois, le 1<sup>er</sup> septembre, au-dessus d'Yellala, où elle n'était que de trois pouces; et, le 17 du même mois, aux grands arbres; près de l'embouchure du fleuve, elle était de sept pieds, sans que la rapidité du fleuve fût sensiblement augmentée (1). Le peu de différence, dit à ce sujet M. Barrow, entre la crue de sept pieds qui fut alors remarquée dans la saison de la sécheresse, pendant que le soleil était encore au-nord de la ligne, et celle de onze pieds dans la saison des pluies, pendant laquelle le soleil est deux fois vertical, est un argument solide,

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 223; et dans les observations générales, p. 341, on ajoute : « sans qu'il eût tombé une seule pluie un peu forte. » Cette dernière remarque, qui ne se trouve pas dans le texte du Journal de Tuckey (p. 200-202), et qui semble avoir été ajoutée par M. Barrow, l'éditeur du voyage, est contredite par la mention d'une pluie considérable, sous la date du 14 septembre, faite dans le même journal, p. 222, et d'autres moins fortes les 7 et 9 du même mois, p. 210 et 215.

qui semblerait démontrer son origine septentrionale ; et si l'on fait en même temps attention à l'époque particulière où cette crue fut remarquée, pour la première fois, à peine se fa-t-il possible de douter que l'une des branches du fleuve, ainsi que les naturels l'ont assuré, ne descende de quelque partie de l'Afrique, située au nord de l'équateur.

Le capitaine Tuckey avait lui-même formé cette conjecture dans une lettre particulière écrite d'Yel-lala, dans laquelle il s'exprimait en ces termes : « Combinant mes observations avec les renseignements qu'il m'a été possible de tirer des naturels, quelque vagues qu'ils soient, je ne puis m'empêcher de croire que le Zaïre prend sa source dans quelque grand lac, ou dans une suite de lacs situés au nord de la ligne. » Dans les dernières notes de son journal, il revient encore sur cette hypothèse, à peu près dans les mêmes termes (1) ; et comme il avait déclaré, dans la lettre déjà mentionnée, que sa conjecture serait confirmée, si la crue se faisait sentir dans le commencement de septembre, il rappelle cette circonstance une troisième fois, en faisant mention de l'augmentation subite des eaux, le 17 septembre, par ces seuls mots : « Hypothèse confirmée. » La mort ne lui laissa pas le temps de mettre en ordre son journal, et le raisonnement sur lequel il avait fondé son hypothèse est perdu pour le monde savant.

Cependant toutes les relations des Portugais et des missionnaires qui n'ont pas seulement voyagé pendant quelques mois dans le Congo, mais séjourné

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 223.

dans ce pays pendant des années, s'accordent à placer les sources du Zaïre du côté du sud; et l'opinion contraire; émise par Tuckey, pourrait bien avoir son origine dans l'idée qu'on s'était formée à cet égard à Londres, avant le départ de l'expédition. Le désir qu'on a eu de la justifier après qu'elle eut échoué, est bien naturel, puisqu'elle était le seul motif qui avait fait entreprendre ce voyage. Robertson, dont nous avons fait connaître la relation, prononce que l'opinion qui veut faire considérer le Zaïre comme la même rivière que le Joliba, est presque absurde. Il se fonde principalement pour établir son assertion, qu'au nord de la ligne les fleuves n'atteignent leur plus grande crue qu'au mois d'août; tandis que toutes les observations s'accordent à prouver que dans le Congo cette crue ne commence pas avant le mois d'octobre, et lorsque les effets de ce qu'on appelle les arrière-pluies sont à peine sensibles dans les plus petites rivières au nord de l'équateur. Robertson ajoute encore que c'est en juillet et en août que les rivières qui se versent dans le golfe de Guinée sont à leur plus grande hauteur; et les eaux du Zaïre n'ont pas atteint la leur avant le mois de décembre (1). Bowdich, dans son voyage à Gabon, a recueilli des renseignements qui semblent contredire à la fois et les faits rapportés par Robertson, et les observations mêmes de Tuckey. Ainsi que nous l'avons déjà rapporté, on a dit à Bowdich que le Zaïre était un fleuve peu considérable, et qu'il ne devait, à son en-

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 87; *General Observations*, p. 374.

bouchure, toute son importance qu'à l'Ogouaouai (Oogooaway), rivière qui, suivant le narré et la carte de Bowdich, se jette près du cap Lopez, et qui n'est qu'un bras, dérivé du Quolla ou Niger, le Joliba de Mungo-Park, suivant Bowdich. Un autre embranchement de l'Ogouaouai, selon le même récit, se détache et se dirige vers le sud, à près d'un degré ou d'une cinquantaine de lieues de la côte, et se verse dans le Zaïre (1). Tout ce qu'on peut inférer de ce qui a été dit à Bowdich, c'est qu'il existe à l'est des hautes montagnes d'Amboze, qui bordent à l'orient le pays de Loango, plusieurs grandes rivières dont les sources et les directions sont ignorées des Européens.

## § II.

Coutumes et caractère des naturels des rives du Zaïre.

Les nègres des bords du Zaïre sont d'une taille moyenne, et leurs traits, quoique assez semblables à ceux des Africains en général, ne sont pas aussi fortement marqués; leur peau n'est pas aussi noire. Non seulement leur figure est plus agréable, mais elle porte en même temps un caractère d'innocence et de simplicité. Le capitaine Tuckey ne trouve point à ce peuple de physionomie nationale (2). Il vit peu de mulâtres, quoique beaucoup de naturels eussent les traits des Européens du Midi. La découverte qu'on

(1) Voyez ci-dessus, t. XII, p. 202 à 204; et Bowdich's *Mission to Ashanti*, t. IV, p. 432 à 434.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 374.

fit, pendant le voyage, d'os brûlés et de crânes humains suspendus à des arbres, aurait pu inspirer des soupçons injurieux, et faire présumer qu'ils mangent de la chair humaine ; si des informations positives n'avaient pas appris que ce n'étaient que les restes des coupables mis à mort pour leurs crimes.

Dans tous les journaux des personnes employées à cette expédition, les naturels du Zaïre sont peints comme un peuple gai et insouciant, plein d'hospitalité envers les étrangers, et toujours prêt à partager avec le voyageur son chétif repas (1). Dans une seule note, on les représente comme fins, artificieux, et enclins au vol. L'indolence des hommes est si grande que, si un naturel peut obtenir quelques grains de collier, il reste dans sa cabane à les enfiler, tandis que sa femme se livre aux plus pénibles travaux. Ils ont des chansons sur différents sujets : l'amour, la guerre, le vin de palmier, etc. (2).

Ce qui fait le moins d'honneur au caractère nègre, et ce qui est malheureusement trop commun chez les peuples sauvages ; c'est l'avilissement auquel les femmes sont réduites. Les hommes les regardent absolument comme des êtres utiles à leurs plaisirs, et propres à leur éviter la fatigue du travail.

(1) Plusieurs passages du Journal de Tuckey contredisent cet éloge du caractère des nègres. Les personnes de l'expédition dont M. Barrow invoque le témoignage, n'avaient sans doute pas accompagné le capitaine dans sa dernière excursion par terre sur les bords du Zaïre, où il eut tant à souffrir de la mauvaise foi de ses nègres porteurs, et de l'avarice des habitants de la partie supérieure du fleuve.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 36.

Quelques chenous des rives du Zaïre n'ont pas moins de cinquante femmes ; les mafoucs en entretiennent de dix à vingt. Ces chefs ne se montraient pas moins disposés que les nègres du commun à céder leurs femmes aux blancs, et réglaient eux-mêmes le prix de cette condescendance. Tuckey nous apprend qu'avant qu'une fille soit mariée, son père ou ses frères la prostituent à quiconque veut payer deux brasses d'étoffes, ce qui ne nuit en aucune manière à sa réputation, et ne l'empêche pas de se marier ensuite. Les garçons sont enlevés à leurs mères aussitôt qu'ils peuvent marcher, et le père passe des journées entières avec eux assis sur une natte ; mais les filles sont entièrement négligées par leurs pères. Toutes les fois que quelque circonstance occasionne le rassemblement d'un nombre quelconque de personnes, on allume un grand feu, et les hommes s'accroupissent autour, au milieu de la fumée, ainsi que les garçons. Les femmes restent derrière à quelque distance avec leurs filles (1).

Il paraît toutefois que ce commerce licencieux n'est permis qu'à l'égard des Européens ; car les naturels reconnaissent des lois qui punissent l'adultère. Une intrigue avec l'épouse d'un autre homme entraîne l'esclavage des deux coupables ; l'épouse du chenou est livrée dans le même cas à la vengeance du mari ; l'amant adultère est mis à mort. Fitz-Maurice fut témoin d'une de ces exécutions à Embomma. On fit d'abord le coupable à un marchand d'escla-

(1) Tuckey's Narrative, p. 17

ves; mais celui-ci l'ayant refusé, ceux qui l'avaient amené lui lièrent les pieds et les mains, et sans autre cérémonie le jetèrent dans le fleuve (1).

Les nègres du Zaïre portent dans tout ce qu'ils font la saleté à l'excès; mais c'est surtout en préparant et en mangeant de la viande que leur malpropreté se montre dans tout son jour. Ils font rôtir des volailles sans les plumer, et des quartiers de chèvre sans se donner la peine d'en ôter la peau, ni même les poils; et lorsque la viande a eu à peine le temps de chauffer, ils la dévorent en la déchirant avec leurs dents de la manière la plus dégoûtante. M. Fitz-Maurice raconte qu'un jour le boucher du vaisseau ayant dépouillé un mouton, l'esclave mandingue (2), acheté par le capitaine Tuckey, en déroba adroitement la peau; et sans ôter les poils, il la jeta sur le feu. Lorsqu'on le découvrit, il l'avait déjà mangée presque tout entière; poils et peau, il avait tout dévoré.

Tuckey rapporte que les hommes et les femmes se lèvent à la pointe du jour. Après s'être lavé le corps, ceux qui ont des prétentions à l'élégance se frottent les épaules et le corps jusqu'aux reins avec de l'huile de palmier, qui, en rendant la peau plus douce, donne une odeur très désagréable, même aux femmes dont le corps ne rend pas naturellement les mêmes exhalaisons que celui des hommes.

Les deux sexes se coupent les cheveux suivant

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 371-372.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 360. On lit bien Mandingo dans le texte de l'ouvrage de Tuckey; mais je soupçonne qu'on doit lire Mandongo, et qu'il est ici question d'un esclave du Congo, et non de la Sénégambie. Voyez ci-dessus, p. 391, 400 et 509.

leur fantaisie. Les jeunes mariées, ou plutôt celles qui sont à la veille de l'être, sont rasées avant d'être présentées à leurs maris. Cette opération est faite par une vieille femme. Les négresses du Zaïre semblent regarder comme un agrément d'avoir les mamelles pendantes; dès que les jeunes filles commencent à se former, elles les serrent fortement contre le corps avec des bandages, de manière à les faire descendre vers la terre. Elles s'arrachent aussi quelquefois les deux dents de devant, et se font des cicatrices sur la peau, ainsi que les hommes (1). Les deux se teignent d'ocre rouge. Avant de conduire une jeune mariée à son époux, on l'enduit de cette couleur de la tête aux pieds. Les hommes se font aussi des marques sur le front et sur les bras avec de l'argile rouge et blanche. La seule raison qu'ils donnassent de cet usage était la volonté du fétiche (2).

Quoiqu'on ait remarqué que la population augmentait sensiblement à mesure qu'on avançait dans l'intérieur, les bords du fleuve n'étaient guère peuplés, même dans les parties les plus fertiles, et rien ne parut confirmer les relations exagérées des missionnaires qui parlent de masses d'hommes si considérables, qu'on n'en rencontre nulle part de semblables dans les pays les plus peuplés de l'Europe.

Les nègres du Zaïre sont en général d'une bonne constitution : les maladies cutanées sont parmi eux les plus communes, surtout la gale, les scrofules, la lèpre et l'éléphantiasis. Ils sont aussi sujets à des accès de

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 272 et 275.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 316.



fièvre, à des flux de sang et à des tumeurs molles. Parmi les habitants des villages voisins qui accoururent à Inga pour voir les blancs, un mafouc amena avec lui sa fille, enfant d'environ douze ans, dont la peau était parfaitement blanche, mais livide, et annonçant un état de langueur, quoique son père assurât qu'elle était très forte, et qu'elle se portait à merveille. Ses cheveux étaient crépus, et ses traits ressemblaient à ceux des autres négresses.

Les seuls remèdes que ces négres emploient dans leurs maladies sont des infusions de plantes, encore n'en font-ils qu'un usage très modéré. Ils mâchent aussi la racine d'une espèce de dioscorea dont le goût est très amer, et qu'ils croient d'une grande efficacité pour arrêter le flux de sang; mais c'est au gangam et aux fétiches qu'on a le plus souvent recours, et lorsque le gangam, qui est revêtu du triple caractère de prêtre, d'accusateur public et de médecin, voit que le cas est désespéré, il abandonne le malade à Zamba MPounga (1).

L'industrie des négres du Zaïre n'a pas encore atteint une grande perfection. On a vu, dans le récit du voyage, leur manière de construire les maisons. Leurs meubles sont d'un travail aussi simple. Des paniers tissés avec des fibres de palmiers, des calebasses, des vases décorés d'adansonia, des pots de terre et des cuillers de bois sont leurs seuls ustensiles de ménage. Une natte d'herbe, jetée sur un tas de feuilles de palmier, leur sert de lit. Leur habillement n'est pas moins

simple. Le peuple ne porte qu'un petit tablier de natte ou de balfatas, noué derrière le dos. Ils font aussi, avec des herbes, des bonnets dont la forme est fort belle et le travail curieux, et dont le tissu est si serré qu'ils peuvent contenir de l'eau. Des cercles de fer ou de cuivre, ou des bracelets de dents d'éléphant, ornent leurs bras et leurs jambes. Les femmes en général cherchent à se procurer des colliers de verroterie qu'elles placent autour de leur cou, de leurs bras et de leurs jambes; à défaut de ces colliers, elles en mettent de coquilles de cauris, ou de graines de différentes plantes (1). Les hommes n'ont pas d'autres armes que des couteaux et quelques fusils, pas d'autres balles que de petites pierres rondes. Un morceau de quartz leur sert de pierre.

Ils prennent le poisson en l'empoisonnant avec une espèce d'herbe narcotique, et ils font de bonnes lignes avec de l'herbe. On a trouvé dans quelques parties du fleuve des pêcheurs qui se servaient aussi de petits filets en forme de pelles.

Leurs canots sont creusés dans le tronc d'un bômbax, ou cotonnier, ou d'une espèce de ficus. La grandeur ordinaire de ces petites embarcations est d'environ vingt-quatre pieds de longueur sur dix-huit à vingt pouces de largeur. Les rameurs se tiennent debout pour agiter les longues pagaies qui font mouvoir ces canots. Les naturels ne connaissent pas l'usage des voiles, ou du moins ils ne s'en servent pas (2);

(1) Tuckey, *General Observations*, p. 362.

(2) Lopez rapporte que les naturels de l'île de Loanda construi-

ils emploient les plantes rampantes à faire des cordages dont quelques uns n'ont pas moins de six pouces de diamètre.

Une houe de fer grossièrement travaillée et adaptée à un manche de bois est leur seul instrument d'agriculture ; mais le climat est si favorable qu'il suffit de remuer un peu la surface de la terre pour avoir une moisson abondante. Le capitaine Tuckey se plaint souvent que les denrées fussent extrêmement rares, ce qui provenait de la longue sécheresse, et de l'imprévoyance des habitants qui n'ont pas la précaution d'amasser des provisions pour ces temps de disette (1). La manière de préparer les terres dans la partie supérieure du fleuve est d'abord de couper les longues herbes, de les placer par petits tas, et alors d'y mettre le feu. Dans les endroits où les cendres se sont rassemblées, on plante les pois et le maïs, et le manioc dans les intervalles. Ces cendres sont la seule espèce d'engrais dont on fasse usage. On ne brûle jamais les herbes avant qu'elles n'aient jeté leur semence ; de sorte qu'aux premières pluies elles repoussent plus fortes et plus hautes que jamais. Ces herbes, qui ont jusqu'à douze pieds de hauteur, fleurissent de fort bonne heure, ainsi que la sensitive épineuse (2).

Les seuls instruments de musique que le capitaine Tuckey remarqua chez les nègres du Zaïre consis-

sent des canots qui vont à rames et à voiles. Pigafetta, p. 104.  
Voyez ci-dessus, p. 101.

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 363.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 215.

taient en un grand tambour, et une espèce de guitare ou de lyre. Il avait fallu beaucoup de peine pour rassembler les matériaux nécessaires à la construction de cet instrument. Le corps était d'un bois beaucoup plus léger que le sapin ; le chevalet et les onze barres qu'il supportait étaient de fer. Ces barres étaient assujetties par une baguette de bambou, attachée au corps de l'instrument par des courroies de cuir, et reposaient aussi sur un morceau de peau. L'ornement circulaire était une partie du cadre de cuivre d'une gravure, ou d'un miroir, et les figures rondes des boutons de cuivre français à l'effigie de Louis XVI. Les sons que les naturels tirent de cet instrument sont doux et assez agréables (1).

### § III.

#### Fétichisme. Justice.

Les fétiches sont considérés par les nègres du Zaïre comme des espèces de divinités protectrices. On s'impose pour leur plaire des privations ; on leur rend des honneurs lorsqu'ils se montrent bienveillants ; mais dans le cas contraire, le propriétaire s'en défait, et en achète de nouveaux aux gangams. Ces prêtres adroits ont été plus loin ; ils sont parvenus à persuader à ce peuple simple que par leur entremise, les propriétés d'un homme, sa cabane, ses provisions, peuvent être fétichées, ou rendues sacrées

de la même manière, ou à peu près, que le labbou qui est si universellement pratiqué dans toutes les îles du grand Océan. La manière qu'ils emploient pour découvrir un voleur offre aussi une ressemblance très remarquable avec celle que Campbell dit être employée par les habitants des îles Sandwich (1).

Pendant que Fitz-Maurice était au bansa de Coulou, il fut témoin d'un fait qui expliquera mieux les résultats terribles de ces superstitions. On avait volé à une femme quelques racines de manioc; celle-ci s'adressa à un gangam, ou prêtre, pour avoir un fétiche qui forçât le voleur à les lui rendre. Voici en quoi consiste cette cérémonie. On expose le fétiche dans quelque place publique. Les habitants du village dansent autour de l'idole, et la conjurent par d'horribles hurlements d'indiquer le voleur, ou d'ordonner qu'avant tant de jours il dépose les objets volés dans un lieu qu'on indique; suppliant en même temps cette divinité nouvellement créée de le faire périr, lui et ses proches, s'il ne se conforme pas à cet ordre. Malgré toutes ces conjurations, le voleur de Coulou ne fit point de restitution, et, au jour fixé, on retira le fétiche. Le lendemain, Fitz-Maurice entendit des cris perçants dans le village. Il envoya l'interprète pour en demander la cause. Le nègre revint lui dire que le fétiche avait tué le voleur, et que le bruit qu'on entendait étaient les cris des parents qui pleuraient autour de son corps. Le défunt, ajoute Fitz-Maurice, était un des naturels que j'avais eu

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 377.

plusieurs fois occasion d'employer. C'était un jeune homme d'une figure prévenante, qui pouvait avoir vingt-quatre ans. Je l'avais vu la veille en très bonne santé; et cette circonstance, jointe à ce que j'appris qu'il était mort dans de cruelles convulsions, me porta à croire que, plutôt que de laisser le moindre doute sur le pouvoir du fétiche, le gangam avait choisi ce malheureux pour être la victime de son imposture, et l'avait empoisonné. Ce qui me confirme encore plus dans cette idée, c'est que les parents du défunt s'empressèrent d'offrir au prêtre une quantité de manioc plus considérable que celle qui avait été volée, précaution nécessaire, à ce que m'assura mon interprète, pour mettre leur propre vie à l'abri de tout danger (1).

Le chenou de Coulou s'était vanté d'avoir un fétiche de guerre, dont la puissance était telle que si quelqu'un s'avisait de tirer dessus, la balle se détournait, et l'imprudent tireur tombait mort sur le coup. Fitz-Maurice et Hodder témoignèrent le désir d'éprouver eux-mêmes l'influence de cette divinité redoutable, et s'engagèrent à faire au chenou un présent si la balle n'atteignait pas le fétiche, ou s'ils étaient blessés. Vingt-pieds furent la distance convenue. L'idole était une figure d'homme en bois, grossièrement sculptée et couverte de chiffons; elle pouvait avoir deux-pieds de hauteur et un pied de

(1) Fitz-Maurice, dans *Tuckey's Narrative of an expedition*, p. 378. Les missionnaires ont souvent accusé les gangas ou gangams d'empoisonner de malheureux nègres, pour soutenir leurs impostures et faire croire à la réalité de leur puissance.

largeur. Le jour de l'expérience fut fixé au lendemain matin. Mais dans la soirée, les chefs du village tinrent un grand conseil, pour savoir s'il fallait exposer le fétiche. Ils demandèrent au chéou s'il croyait que les blancs osassent tirer ; et sur sa réponse affirmative, ils s'écrièrent tous : *Mindile zambie, m'pounga*. « Les blancs sont des dieux. » Le chéou vint le lendemain, mais sans fétiche. Il témoigna le désir de voir tirer une balle sur un but qu'il indiqua. Il fut satisfait ; et voyant que la balle avait frappé l'endroit marqué, il parut dans le plus grand étonnement, et s'en alla sans dire un seul mot. Dans la soirée, il revint avec la presque totalité des habitants, pria ses amis blancs de ne pas persister à tirer sur son fétiche, attendu que si la balle le touchait, et que les chéous voisins vissent à le savoir, ils viendraient tous au même instant lui faire la guerre. Pendant qu'il parlait, il y avait tant d'inquiétude peinte dans ses traits, qu'il n'était pas possible de douter que ses craintes ne fussent fondées (f).

Chaque village a son grand fétiche, appelé me-vonga. C'est une espèce de figure dont le corps est couvert de morceaux de fer, de plumes, de vieux chiffons, et que Tuckey compare aux épouvantails que les jardiniers placent dans les jardins pour effrayer les oiseaux. Chaque maison a ses dieux penates mâles et femelles qu'on invoque en toute occasion (2). Le ficus religiosa est planté au milieu de toutes les

(f) Fitz-Maurice, *General Observations*.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 180.

places publiques, et, de même qu'en Orient, est regardé comme sacré. Les gens de l'expédition ayant appuyé leurs fusils contre un de ces arbres, tout le peuple poussa de grands cris, et il fallut ôter les fusils (1).

Indépendamment des fétiches particuliers qui sont choisis par un prêtre, ou par le caprice de celui qui les porte, il est encore certains objets qui attirent la vénération des nègres, des rives du Zaïre; de ce nombre sont le taddi-enzazzi, ou la pierre de tonnerre, et le rocher du fétiche. Ce dernier est regardé comme la résidence particulière de Simbi, le génie protecteur du fleuve. Sur le flanc de quelques rochers, habités par des pêcheurs autour de la pointe de Sourda, sont un grand nombre de figures qui paraissent avoir été formées avec des cendres et du sable encore humide; composition qui, lorsqu'elle est durcie, prend l'apparence de reliefs sculptés en pierre. Ces figures représentent une multitude d'hommes, d'animaux, d'ustensiles de ménage, et de personnages bizarrement groupés, faisant allusion aux usages et aux occupations des naturels.

On trouva dans plusieurs endroits des figures de cette sorte taillées en bois, ou sculptées sur les rochers d'ardoise, et sur la surface desalebasses; les nègres attachaient au plus grand nombre un caractère sacré. Les naturels du Zaïre ont quelque idée d'un paradis dans lequel ils seront heureux; ils reconnaissent aussi un bon et un mauvais génie; ils

(1) Tuckey's Narrative, p. 81.



appellent le premier Zamba M'Pounga, et le second Caddi M'Pimba, ou Codian Pemba, suivant Tuckey; mais ils paraissent avoir beaucoup plus de vénération et de crainte pour leurs fétiches naturels que pour ces êtres de leur imagination. Tuckey nous apprend que les nègres supposent que ces deux divinités habitent le firmament. Le premier leur envoie les pluies, et le second les arrête. Dans la saison de la sécheresse, ils invoquent également leurs faveurs; mais ils ne paraissent pas croire qu'ils exercent aucune autre influence sur les affaires humaines; ils n'ont pas de culte particulier pour les honorer, et ne leur font pas de sacrifices. L'idée qu'ils ont d'un état futur ne semble admettre ni punitions ni récompenses pour leur conduite sur la terre. Bons et méchants, tous après leur mort vont également dans le ciel, où ils jouissent d'une sorte de paradis mahométan (1). Les observations faites pendant l'expédition du Congo confirment tout ce que Degrandpré rapporte des funérailles des nègres, et de leur respect pour les morts.

Les seuls crimes capitaux sont l'empoisonnement et l'adultère; il est singulier que l'adultère soit puni de mort dans un pays où l'on fait si peu de cas des femmes. Le meurtrier souffre la peine du talion; ou est vendu comme esclave. Il en est de même du voleur, à moins qu'il ne restitue l'objet volé. Le gan-

(1) Tuckey's *Narrative*, p. 381 à 382 et 214.

gam et son kissey sont le grand jury qui prononce l'arrêt; mais les accusés subissent l'épreuve devant les principaux chefs. Cette épreuve consiste à mâcher l'écorce vénéneuse d'un arbre nommé casa (1). Si l'accusé est coupable, le poison reste dans son estomac, et lui donne la mort; s'il est innocent, il le rejette, et il est absous. Ainsi, la condamnation et la justification d'un homme dépendent du plus ou moins de force de son estomac. L'empoisonnement est un crime si commun, que le maître d'un esclave lui fait toujours goûter les mets qu'il lui sert avant d'y toucher lui-même. A l'exception d'un couteau qui fut dérobé par un enfant, les voyageurs de l'expédition n'eurent à se plaindre d'aucun vol. Un des chefs l'ayant appris, convoqua aussitôt toutes les personnes présentes sous le grand arbre, et demanda successivement à chacune d'elles si elle avait pris le couteau. Lorsque ce fut le tour de l'enfant, il s'avoua coupable, et le rendit (2).

#### § IV.

Manière de compter le temps. Langage.

Les naturels des bords du Zaïre divisent le temps par période de quatre jours ou sonas. Le premier jour s'appelle sona, et ce jour-là ils ne travaillent pas dans les champs, dans l'idée superstitieuse qu'au-

(1) Smith's *Journal*, p. 20. Dans Tuckey's *Narrative*, p. 185 et 200, Tuckey dit parler de casa.

(2) Tuckey's *Narrative*, p. 124.

trement la moisson manquerait ; le second jour se nomme candour, le troisième ocounga, et le quatrième cainga. Le mois ou gonda est de trente jours ; l'année, m'vou, se compose de la saison des pluies et de celle de la sécheresse, c'est-à-dire de plusieurs gondas (1).

La saison de la sécheresse ou de l'hiver s'appelle gondy-assivou ; elle dure depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre inclusivement. Les premières pluies s'appellent mallola-mantity ; elles tombent, par petites ondées, une ou deux fois dans les vingt-quatre heures. Elles commencent à la fin de septembre, et durent jusqu'au milieu d'octobre : à cette époque, les femmes préparent la terre à recevoir les différentes semences.

Les secondes pluies s'appellent vouläza-mansanzý ; elles commencent en novembre et finissent en janvier. Elles sont très fortes, suivies de grandes chaleurs, mais de peu d'ouragans ; on plante alors le maïs et les autres végétaux qui mûrissent en trois mois.

Les troisièmes pluies se nomment vouläza-cluñ-tomba, et continuent pendant les mois de février et de mars. Ces pluies sont encore plus fortes que les dernières, accompagnées de violents ouragans, de tonnerre, d'éclairs et de météores ignés (2).

En quittant l'Angleterre, Tuckey avait reçu du gouvernement des instructions rédigées par le savant M. Marsden, pour le diriger dans l'étude du lan-

(1) Tuckey's Narrative, p. 140.

(2) Tuckey's Narrative, p. 204.

gage des peuples qu'il allait visiter, et pour l'aider à en recueillir un vocabulaire. M. Marsden avait été conduit, par des recherches antérieures, à admettre une langue générale pour toute la partie de l'Afrique qui renferme les royaumes de Congo, de Loango, de Cacongo, de N'Goio, de Tomba (1) et de N'Teka, c'est-à-dire pour une immense contrée qui s'étend sur les deux rives du Zaïre. Il ne trouvait dans ce vaste espace que des dialectes d'une même langue.

Il avait été plus loin : en comparant la langue de Mosambique avec le vocabulaire cafre, recueilli par Sparmann, et surtout avec la langue du Congo, il avait été étonné de trouver des analogies aussi frappantes que celles que l'on rencontre dans le tableau suivant : le fait est très curieux, à cause de l'intervalle considérable qui sépare ces contrées.

Français.	Congo.	Mosambique.	Cafre.
Trois	Tatou	Atatou	
Quatre	Me-sana		Sanu
Dix	Coumy	Kumir	
Homme	Momtu	Muntu	
Femme	Makainta	Muke	
Pied	Coulou	Moguru	
Jour	Boubou	Rinhu	
Mort, adj.	Cufoi	Kufoa	
Eau	Maza	Madje	Maazi

Au retour de l'expédition, M. Marsden fut appelé à faire des observations sur le vocabulaire rapporté par le capitaine Tuckey, et il déclara que ce voca-

(1) Il y a Tomba dans l'original (p. 386) ; mais je crois qu'on doit lire Yomba. Poyart indique dans l'intérieur un royaume de Yomba limitrophe au sud de celui N'Teka. Voyez la carte de Poyart, et ci-dessus, p. 349.

bulaire établissait un rapport intime entre les races de peuples habitant les côtes occidentales et les côtes orientales de la péninsule, quoique, sous ce parallèle, sa largeur ne soit guère moins de trente degrés de longitude.

Les mots écrits par le capitaine Tuckey, tels qu'il les a entendu prononcer par les naturels, correspondent généralement à ceux donnés par Brusciotto, Oldendorp et Hervas, sans autre différence marquante que celle des orthographes européennes. Ils ont beaucoup de rapports avec ceux des contrées voisines de Loango et d'Angola, sauf quelques différences de prononciation labiale, et rappellent aussi, quoique moins parfaitement, les langues mandongo (1) (qu'il ne faut pas confondre avec le mandingue de l'Afrique septentrionale) et de Camba (2). Il est très probable que tous ces peuples s'entendaient dans la conversation. L'affinité, quoique radicale, est beaucoup moins frappante entre la langue du Congo et celle des tribus de la côte orientale. Les naturels même doivent les regarder comme entièrement distinctes : mais voici des exemples de ressemblance dans les mots exprimant les idées les plus simples, qui pourront servir à confirmer l'hypothèse que les nations qui les emploient doivent avoir eu autrefois entre elles des rapports très intimes.

(1) Voyez ci-dessus le voyage de M. Degrandpré, p. 391-400, et ensuite 509 et 549.

(2) Les Camba sont une nation qui, selon Oldendorp, demeure près du royaume de Loango, et non loin de la province de Sundi, qui appartient au royaume de Congo.

FRANÇAIS.	CONGO.			MOSAMBIQUE NATUREL.	DE LAGOA. WHITE.	
	TUCKEY.	BRUSCIOTTO.	OLDENDORF.			
Trois...	Tatou.....	Tattu.....	Sitatu.....	Bátatu.....		Atatou.
Quatre...	M'na.....	Ya.....	Sija.....	Mesana.....	Mounaw.....	Sapou.
Cinq.....	Tanou.....	Tanu.....	Sit-tan.....		Tbanou.....	
Dix.....	Coumy.....	Icumy.....	Sikumi.....	Kumi.....	Koumaw.....	Sumi.
OEil.....	Mieso.....			Meso.....	Tisho.....	
Dent.....	Meno.....			Meno.....	Menho.....	
Mort, adj.	Foi.....			Affua.....	Kufoa.....	Utile.
Eau.....	Maza.....	Mase.....		Masa.....	Madji.....	Maesi.
Cochon.....	Goroloubou.....		Engulo.....	Gurnay.....	Gulloway.....	
Soleil.....	Tangu.....	N'tazi.....	Tangu.....			Langga.
Lune.....	Mouezi.....			Moysé.....	Moumo.....	
Sel.....	Mounqua.....				Mun-you.....	

D'après le plan que nous nous sommes prescrit, nous ne devons pas omettre le vocabulaire des deux langues du Congo que Tuckey a donné dans sa relation (1).

VOCABULAIRE DES LANGUES DE MALEMBA ET D'EMBOMMA.

Français.	Malemba.	Embomma.
A.....	M'pou.....	
Acheter.....	Soumbaquaou.....	Soumba.
Adultère.....	Wacusa, ngcagante.....	Sougam casangana.
Affamé.....	N'zalla.....	Zala.
Aigre.....	Gangomona.....	Gongourmona.
Aimer.....	Laou.....	Zélozy..
Air.....	E'zoula.....	Zilo.
Aller.....	Wenda.....	Oyenda.
Ami.....	Bequame.....	Coundiamy.
Ancre.....	Boampoutou.....	Boampoutou.
Anneau.....	Loangana.....	Longa.
Année.....		M'ou.

(1) Tuckey's Narrative, p. 391.

Français.	Malemba.	Embomma.
Après-midi.....	Masseka .....	Maseaka.
Argent (métal).....	Plata (portugais).....	Parato.
Argent (monnaie).	Bángo .....	Bongo.
Arriver.....	N'chemosouca.....	.....
Asseoir (s').....	Voenda.....	Owenda.
Aveugle.....	Mesoumafoa.....	Mafoi.
Avis.....	Wenapi.....	.....
Baie.....	Londo.....	N'zila.
Barbe.....	N'deva.....	Devoe.
Barque.....	N'zaza.....	N'zaza.
Bâtir.....	Taunganza.....	.....
Beaucoup.....	Panega.....	Yenzy.
Blanc.....	Pamba.....	Pembey.
Bleu.....	Chandombe.....	Chinomba.
Boire.....	Noa.....	Noi.
Bois.....	Bala.....	Couny.
Bon.....	Mabouté.....	Tihouti mavouté.
Bouche.....	Noua.....	M'noi.
Brave.....	Quango ou Oumolo.....	Pandé.
Calme (temps).....	Bacanam (pombaquano, point de vent).....	Bauano pemo.
Cercle.....	Zounga.....	Gegoumaniha.
Chair.....	Gomba.....	M'psounia.
Chat.....	Boude.....	Boudé.
Chef.....	Menta.....	.....
Cheval.....	Cavalo.....	Cavallo (portugais).....
Cheval (aller à).....	Sambéla.....	Cundama.
Cheveux.....	N'souke.....	M'soutchi.
Chèvre.....	.....	Combo.
Chien.....	M'boa.....	M'boi.
Ciel.....	Ezoulou.....	Couzolo.
Cité.....	Banza.....	M'banza.
Cochon.....	Ngoulou.....	Gouloubo.
Cœur.....	M'chima.....	Monio.
Coquille.....	Chimpenga.....	Encaissor.
Corde.....	Singa.....	Singa.
Corps.....	Solango.....	Avia.
Cou.....	E'laca.....	M'singon.
Couteau.....	M'haily.....	Belie.
Cru (non cuit).....	Yangtounzaur.....	Yancounza.
Cuire.....	Zaimpaimbe (bolo zaim- paimbe, faire cuire du pain).....	.....
Cuisse.....	Ehouboubou.....	Boubou, d'acoulo.
Cuivre.....	Sango.....	Songo.
Danser.....	Kina.....	Kina.
Demain.....	Baze mene.....	Bazimency.

Français.	Malemba.	Embomma.
Demander.....	Couvaula.....	Uvroula.
Dent.....	Manou.....	Menou.
Dernier.....	Quenema.....	Lequampe disy.
Diabie.....	Cadde m'pamba.....	Coulam pembo.
Dieu.....	Zambe m'pouongo.....	Yambi.
Doigt.....	M'hlembq.....	Louzala.
Domestique.....	Toudeamme.....	Mounaleze.
Eau.....	Maza.....	Maza.
Enfant.....	Mauana.....	Moana.
Ennemi.....	.....	Giaholatly.
Epouse.....	Cazammi.....	Casamy.
Est (Orient).....	.....	Akou.
Etoffe.....	Chindele.....	Blele.
Etoile.....	Botai.....	Botelé.
Famille.....	.....	Cunda.
Femelle.....	Kentou.....	Chemta.
Femme.....	Kentou.....	Quinto.
Fer.....	Léqueaneba.....	Saangua.
Fille.....	Chincoumba.....	Coumba.
Fille (jeune).....	Moenc.....	Caintou.
Firmament.....	E'zoulou.....	Zoulou.
Fleur.....	Foundi.....	Foundia.
Forêt.....	Lebala.....	Chencontou.
Fort.....	Golo.....	Golo.
Frère.....	Pangame.....	.....
Garçon.....	N'toude.....	Lize, toadi.
Grains de collier.	M'sanga.....	P'sanga.
Grand.....	Fountou a m'onte.....	Kinani.
Herbe.....	Foundi.....	Til.
Homme.....	Moutau.....	Boucala.
Huile.....	Manze.....	Mazey.
Ici.....	Wesa-ba (venezaci).....	.....
Ile.....	Zounga.....	Zounga.
Is.....	Ana.....	Dou.
Joue.....	Matamma.....	Matamma.
Jour.....	Laumbau.....	Moini.
Lac.....	Fanga.....	Gouly.
Lèvre.....	Bevu.....	Blilie.
Libre.....	Foumbou. (homme libre).	Foumongana.
Lire.....	Soneca.....	Chimboiki.
Lit.....	M'foulou.....	Chia.
Loi.....	M'oco.....	M'cusa.
Lune.....	N'gouda.....	Gondé.



Français.	Malemba.	Embomma.
Main .....	Candase .....	Coco.
Maison .....	M'zo .....	M'zo.
Mâle .....	Mountou .....	.....
Manger .....	Dea. ....	Lia.
Marché (convention)	Saomba .....	Soumba.
Marché (lieu de)..	E'zandou .....	Zando.
Matin .....	Kensouca .....	Menamena.
Menton .....	Bevau .....	Bevo.
Mer .....	Embou ou m'hou .....	Bou.
Mère .....	Mamma .....	Mama.
Moi .....	Meno .....	Minou.
Montagne .....	M'zanza .....	M'zanza.
Mourir .....	M'foa .....	Foca foi.
Nager .....	Yonga .....	Coivela.
Natte .....	Teba .....	Teva.
Nez .....	Mazaumau .....	Youno.
Non .....	Nana .....	Bucanaco.
Nord .....	.....	Velo.
Nourriture .....	.....	Belia.
OEil .....	Mesau .....	.....
OEuf .....	Naki .....	Maki massousou.
Oiseau .....	Nouric .....	Nouni.
Ongle .....	Sonso .....	N'yula.
Or .....	Ola .....	Voula.
Oreille .....	Couto-matou .....	Matou.
Os .....	Vissi .....	Veze.
Oui .....	Enga .....	Ingâ.
Pain .....	Bolo .....	Bolo.
Passionné .....	{ N'zona (n'zona kentou, passionné pour les fem- mes). .... }	.....
Pays .....	Seame .....	N'zy.
Père .....	Tata .....	Taata.
Personne .....	Ganguame .....	Chunuvalantuto.
Pied .....	Tambi .....	Tambi.
Pierre .....	Tady .....	Etudy.
Plaisir .....	Tondela .....	Touendacoit.
Plomb .....	Choumbou .....	Choumbou.
Pluie .....	Voula .....	Vola.
Poisson .....	Bichi .....	M'you.
Pont .....	Saoka .....	Subouka.
Poule .....	{ Sousou n'kentou (vo- laille de femme). .... }	.....
Prêtre .....	Wecheche .....	Gonga.
Queue .....	M'kela .....	Kila.

Français.	Malemba.	Emblomma.
Rat.....	N'combe.....	Poulou.
Rivière.....	Moela.....	Mœla.
Rocher.....	M'zanza.....	Vemoŋgo.
Roi.....	Nemboma ou chenou.....	M'chenou.
Rouge.....	Yampaimbe.....	.....
Route.....	Mozeila.....	Euzala.
Sable.....	Yengasi.....	Ningy.
Sang.....	Menga.....	Menga.
Sauvage.....	Ganze.....	.....
Sein.....	N'toulou.....	Maemi maboi.
Sel.....	Mongua.....	Noothgua.
Sœur.....	Panga m'kantau.....	Pangan kainto.
Sol.....	N'tato.....	Toto.
Soleil.....	Mougne.....	Tangua.
Sourcil.....	M'daou.....	Davu.
Tante.....	Gacandie.....	Menkaze.
Tempête.....	Voulazambe.....	Timboi.
Terrain.....	Zela.....	N'se.
Terre (globe de).	Sionso.....	Sionso.
Tête.....	N'tou.....	M'tou.
Tonnerre.....	Mandazi.....	Moindozy.
Tuer.....	M'foua.....	Bonda.
Vache.....	Gombe.....	Pacheza.
Vent.....	M'paibe ou m'paiba.....	Penco.
Ventre.....	Voumou.....	Voumou.
Vert.....	Chambeo.....	Kankouroso.
Vierge.....	Toubola.....	.....
Vieux.....	.....	Simba.
Village.....	Dimba.....	Vouta.
Ville.....	Banza.....	Banza.
Voix.....	Dinga.....	.....
Volaille.....	Sousou.....	Sousou.
Voleur.....	Moevie.....	Moivy.
Vous.....	Gaia, <i>pluriel yeno</i> .....	Gaiyay.
Voyage.....	Diata.....	Tanzey.

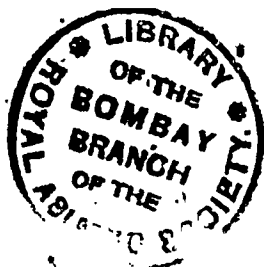
## Noms de nombre.

Un.....	Basé.....	Mosey.
Deux.....	Cole.....	Meoly.
Trois.....	Tatau.....	Tatou.
Quatre.....	Yaca quea ou kea.....	M'na.
Cinq.....	Tanou.....	Toanou.
Six.....	Sambanou.....	Sambanou.
Sept.....	Sambouady.....	Sambody.
Huit.....	E'nana.....	N'nana.

Français.	Malemba.	Embomma.
Neuf .....	E'vaua .....	Nana.
Dix .....	Ecau-me .....	Coumy.
Douze .....	Ecoumé colé .....	Coumy emioli.
Treize .....	Commi é tatou .....	Macoumatatou.
Quatorze .....	Ecoameayea .....	Coum m'na.
Quinze .....	Ecaume tanou .....	Macoumatanou.
Vingt .....	Macoumoli .....	Macoumoli.
Trente .....	Macoum à tatou .....	Macoumasambenou.
Quarante .....	Macoumaya .....	Macoumana.
Cinquante .....	Macoumatanou .....	Sambanou.
Soixante .....	Macouma sambanou .....	.....
Soixante-dix .....	Lousambouady .....	Lousambady.
Quatre-vingts .....	Nana long camma .....	Lonvois.
Quatre-vingt-dix .....	Louvoua long camma .....	Lunana.
Cent .....	Changcamma .....	M'canca.

Nous terminerons cette analyse du voyage de Tuckey par une table qui est le résumé de ses observations thermométriques sur le fleuve Zaïre pendant un mois, du 20 juillet au 20 août, dans différentes parties du fleuve, depuis l'embouchure jusqu'à la cataracte, et celui de l'eau du fleuve à midi (1).

(1) Tuckey, p. 355.



OBSERVATIONS THERMOMÉTRIQUES  
faites sur le fleuve Zaïre, en 1816.

DATES.	TEMPÉRATURE DE L'AIR.			TEMPÉRATURE de
				L'EAU DU FLEUVE.
	8 h. du m.	midi.	8 h. du soir.	midi.
	degrés cent.	degrés cent.	degrés cent.	degrés cent.
Juillet 20	72	74	73	75
21	71	76	74	76
22	72	75	74	76
23	72	75	75	76
24	72	74	73	77
25	71	76	76	77
26	72	78	80	76
27	73	78	77	77
28	69	80	76	76
29	70	78	74	75
30	70	76	76	76
31	71	76	74	76
Août 1 <sup>er</sup>	69	73	78	76
2	71	73	76	76
3	71	74	76	76
4	69	76	76	76
5	71	78	78	77
6	72	80	78	76
7	72	77	77	78
8	71	77	76	76
9	69	78	78	78
10	69	76	76	78
11	80	76	75	77
12	78	77	78	76
13	70	76	77	76
14	73	78	76	77
15	72	78	76	77
16	72	77	75	76
17	70	76	76	76
18	71	76	77	78
19	71	78	77	77
20	69	78	75	76

---

# TABLE

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

### DES MATIÈRES.

---

#### PREMIÈRE PARTIE.

#### VOYAGES EN AFRIQUE.

---

#### SUITE DU LIVRE XV.

OBSERVATIONS DES PREMIERS VOYAGEURS SUR LES ROYAUMES DE  
LOANGO, DE CONGO, D'ANGOLA, DE BENGUELLA ET DES PAYS  
VOISINS.

---

#### CHAPITRE III.

Description géographique du Congo, selon Ca-  
vazzi, Labat et Zucchelli.

#### § I.

Description du Congo proprement dit.

DATES.	PAGES.
Limites du royaume de Congo.....	1
Ville capitale de San-Salyador. — Province de Bamba.....	2
Comté de Sogno. — Duché de Sundi.....	3
Marquisat de Pango. — Province de Batta.....	4
Marquisat de Pemba. — Autres dépendances du royaume de Congo.....	5
Renseignements sur les mines d'or du Congo.—Prin-	

cipales rivières de cette contrée. — Fleuve du Zaire.....	6
Rivières de Coango, de Vambre et de Bancaro....	7
Division du Congo, suivant Zucchelli.....	8

## § II.

Description du royaume de Matamba et des pays voisins.

Climat. — Des de la Coanza. — Provinces désertes de Ganghella et de Dongy.....	9
--	---

## CHAPITRE IV.

Figure, caractère et mœurs des habitants du Congo.

Description des Mosicongos, suivant Lopez.....	10
Caractère de ces nègres.....	11
Leurs vêtements avant l'arrivée des Européens....	12
Changement de costume après la découverte des Portugais.....	13
Aliments des naturels du Congo.....	14
Manière de supputer le temps.....	16
Divertissements. — Passion pour le tabac.....	17
Repas des nègres, suivant Merolla.....	18
Fêtes de famille.....	19
Instruments de musique.....	20
Tambours.....	23

## § II.

Arts et coutumes des Mosicongos.

Maisons des naturels du Congo.....	24
Industrie de ces nègres.....	25
Manufactures d'étoffes. — Sources principales du commerce.....	26
Simbos ou zimbi, espèce de coquillage qui sert de monnaie courante.....	27
Manière de voyager.....	28
Détails extraits de Cavazzi sur les voyages des caravanes nègres.....	29
Polygamie.....	30
Mariages.....	31

DATES.

PAGES.

Faculté singulière de renvoyer sa femme après quel- que temps d'épreuve . . . . .	32
Faculté accordée aux femmes de renvoyer leurs maris.	33
Punition de l'adultère. — Occupations domestiques du mari et de la femme . . . . .	34
Partage des concubines après la mort de leur maî- tre. — Retraite des filles pendant les infirmités périodiques . . . . .	35
Ceinture en usage pendant la grossesse. — Amulettes pour les jeunes enfants . . . . .	36
Cérémonie obscène lorsqu'on sèvre un enfant . . . . .	37
Ignorance des sages-femmes nègres, et ses fâcheux résultats . . . . .	38
Présentation aux sorciers . . . . .	Ibid.
Abstinences que s'imposent les nègres congos . . . . .	39
Maladies et médecine . . . . .	40
Rapports divers des voyageurs sur le mal vénérien.	41
Diarrhées pernicieuses . . . . .	42
Opinion des nègres sur la cause de la mort . . . . .	43
Cérémonies superstitieuses qui précèdent les funé- railles . . . . .	44
Hommes vivants ensevelis avec les morts . . . . .	46
Tombeaux et ornements funéraires . . . . .	47
Deuil des naturels de Matamba . . . . .	Ibid.
Jeûne observé après la mort d'un parent. — Opi- nions sur l'âme des morts . . . . .	48
Vie future. — Tourments qu'on fait éprouver aux mourants . . . . .	49

## CHÂPITRE V.

## Gouvernement du royaume de Congo.

## • • § I.

Autorité du roi, état, revenu, couronnement  
et funérailles des rois.

Ancienne puissance des rois de Congo . . . . .	50
Conseil d'administration — Cour du roi . . . . .	Ibid.
1642 Audiences royales. — Réception des ambassadeurs hollandais, en 1642 . . . . .	51
Costé du roi de Congo . . . . .	52
Il mange en public . . . . .	53
Divertissements du roi avec ses courtisans . . . . .	54

DATES.	PAGES.
Revenus de l'état .....	55
Singulière manière de lever des impôts .....	56
Puissance militaire.....	Ibid.
Manière de combattre .....	57
Succession au trône. — Couronnement du roi.....	59
Rois mentionnés dans les auteurs .....	61
Femme du roi, ou Mani-Mombanda. — Jeunes filles enterrées dans le tombeau du roi.....	62
Tombeau des rois chrétiens, suivant Cavazzi .....	63
Cérémonies des funérailles royales.....	Ibid.
Monuments élevés en l'honneur des morts dans les campagnes. — Usage des nègres idolâtres de Ma- tamba .....	64
Tombeaux des provinces de Cabezo, Tamba, Lu- bolo, Oacco et Scella.....	65

## § II.

Administration de la justice, et forme des  
serments.

Mani, ou gouverneur de province.....	66
Juges des causes civiles. — Appel au roi.....	67
Châtiments. — Forme de la justice, suivant Merolla.	68
Serments. — Epreuve du chilombo.....	69
Épreuve pour l'accusation du vol.....	72
Accusation de sortilège.....	73

## CHAPITRE VI.

Description du royaume de Dongo ou d'Angola,  
et de Benguella, selon les plus anciens voya-  
geurs.

## § I.

## Description de Dongo ou d'Angola.

Ancien nom du royaume d'Angola. — Ses limites...	74
Principales rivières. — Cours de la Coanza ou Quanza.	75
Iles formées par ce fleuve. — Rivières de Lucala et de Calucala.....	76
Lacs de Quihailo, d'Angolome et de Chombe. — Provinces des pays d'Angola.....	77
Province d'Icollo.....	78
1583 Fort portugais de Massangano depuis 1583.....	79



DATES.		PAGES.
	Résidence du roi. . . . .	79
	Province et fort de Cambambé. — Rivière et ville de Luiola ou Lucala. — Province de Loanda. . . . .	80
1578	Fondation de Saint-Paul de Loanda. . . . .	81
	Couvents et églises de Loanda. . . . .	82
	Population de cette ville du temps d'Angelo. . . . .	83
	Nourriture des habitants. — Ressources du pays. . . . .	84
1630	Progrès de la colonie portugaise sous le gouverneur Ferdinand de Souza. . . . .	85

## § II.

Description du royaume de Dongo ou d'Angola,  
selon Cavazzi.

Limites. — Division ancienne en dix-sept provinces. — Province de Chissamã ou Quissama. . . . .	86
Sumbi et Benguella. . . . .	87
Rimba et Scella. . . . .	88
Haute et basse Bembé. . . . .	89
Rivière de Lutata. . . . .	90
Provinces de Tamba et d'Oacco. . . . .	91
Province de Cabezzo. — Rivière de Longa. — Fort portugais. . . . .	92
Province et rivière de Danda. . . . .	93
Bengo et Mosché ou Moseké. . . . .	94
Province d'Illamba. . . . .	95
Province d'Oarii et d'Embacca ou Membacca. . . . .	96

## § III.

Ile de Loanda, et conquête de la ville par les  
Hollandais.

Situation et description de l'île de Loanda. . . . .	97
Alluvions qui l'ont formée. — Origine du nom de Loanda. . . . .	98
Eau fraîche. — Simbos ou Zimbis; villes ou libattes de l'île de Loanda. . . . .	99
Nature du sol. — Productions végétales. . . . .	100
Canots des insulaires. — Cap des Palmiers et rade des Dormeurs. . . . .	101
1641 Expédition des Hollandais contre Saint-Paul de Loanda. . . . .	Ibid.
1648 Reprise de Loanda par les Portugais. . . . .	105

## § IV.

	Domaine des Portugais dans le royaume d'Angola.	
	Origine des possessions des Portugais dans le royaume d'Angola.....	106
1578	Massacre des Européens.....	107
	Conquête du pays sous les ordres de Paul Diaz...	108
	Population européenne du temps de Merolla....	110
	Mœurs des femmes portugaises. — Manière de vivre des blancs à Loanda.....	111
	Grand nombre des mulâtres. — Costumes des femmes et des hommes.....	112
	Crimes des mulâtres, marchands d'esclaves.....	113
	Enfants vendus comme esclaves par leurs pères...	114
	Condition et caractère des esclaves noirs à Loanda.	115

## § V.

## Royaume de Benguella ou Bankella.

	Première mention du royaume de Benguella dans les auteurs.....	117
	Principales rivières. — Température.....	118
	Description de la Baie des Vaches.....	119
	Premier établissement des Portugais à San-Felipe de Benguella.....	120
	Caractère et costume des naturels.....	121
	Province et montagnes de Demba.....	Ibid.
	Ville capitale de Caschil. — Grande idole. — Usage barbare.....	122
	Monnaie du pays.....	123

## CHAPITRE VII.

## Mœurs et usages des habitants d'Angola.

	Habillement. — Usage de la chair de chien.....	124
	Armes, musique, habitations.....	125
	Culture des terres. — Commerce des esclaves.....	126
	Traite des noirs à Cambambé, Massangano et Embacca.....	127
	Coquilles qui servent de monnaie courante.....	128
	Commerce de l'ivoire. — Étoffes indigènes.....	129
	Noix de cola. — Bois de teinture. — Polygamie. — Condition des femmes.....	131.

DATES.

PAGES.

Température et maladies.....	132
Préparation du corps des morts avant de les ensevelir.....	135
Religion et coutumes superstitieuses des nègres d'Angola.....	136

## § II.

## Gouvernement et forces militaires du royaume d'Angola.

Usurpation des anciens gouverneurs d'Angola.....	137
Premiers rois, suivant Dapper.....	138
Respect des naturels pour leur roi. — Punition cruelle.....	139
Paons du roi. — Gouverneurs de provinces nommés sôvas. — Punition des crimes.....	140
Officiers portugais dans ce district. — Revenu que le roi de Portugal en tirait autrefois.....	141
Effet de la polygamie sur la population. — Force militaire. — Lâcheté des naturels.....	142
Musique militaire.....	143
Costumes des chefs et des soldats pendant le combat.....	144
Manière d'attaquer l'ennemi.....	145

## CHAPITRE VIII.

## Religion du Congo, d'Angola et de Benguella.

Culte des Mokissos.....	146
1584 à 1590. Dieu malfaisant nommé Magusche. — Conversion des naturels par les jésuites portugais de 1584 à 1590.....	147
Abstinences superstitieuses.....	148
Prêtres gangas et singhillis.....	149
Grand-prêtre ou chitomé. — Feu sacré entretenu dans sa case.....	150
Pouvoir de ce ministre. — Crédulité des nègres. — Autres prêtres.....	151
Associations et congrégations secrètes. — Résurrection des morts. — Idoles sculptées.....	152
Anciens sacrifices humains. — Cérémonies sanglantes en l'honneur des idoles.....	153
Croyance aux présages.....	154
Amulettes. — Cultes des morts et des tombeaux...	155

DATES.		PAGES.
	Bouc noir consacré au démon dans la province de Batta.....	156
	Jeune vierge préposée à la garde des armes des guerriers.....	Ibid.
	Culte des serpents. — Prescriptions et abstinences superstitieuses.....	157
	Haine des missionnaires pour les ministres nègres.....	158
	Violences exercées par Merolla.....	Ibid.
	Pouvoir prétendu des singhilles sur la pluie.....	159
	Épreuve de l'Orioncio.....	160
	Triomphe des missionnaires sur les gangas.....	161
	Exercice de la médecine confié aux gangas.....	163
	Persécutions exercées par Merolla contre ces prêtres.....	164
	Trait de simplicité du missionnaire.....	167

## § II.

## Introduction et progrès de la religion chrétienne dans le royaume de Congo.

1484	Découverte du Congo par Diégo Cam.....	170
1491	Construction de la première église catholique à Sogno.....	171
	Réception de l'ambassadeur et des prêtres portugais à San-Salvador.....	172
	Baptême du roi de Congo.....	173
	Opposition d'un fils du roi à la nouvelle religion.....	174
	Dom Alfonse, l'autre fils, est nommé roi de Congo.....	175
	Guerre entre les deux frères.....	176
	Vision céleste qui encourage les partisans de dom Alfonse.....	177
	Défaite et mort de Mani-Pango.....	179
	Autre récit de Merolla.....	180
	Construction de l'église de Sainte-Croix. — Ambassadeur nègre envoyé en Portugal.....	181
	Dom Père succède à dom Alfonse.....	182
	Voyage de l'évêque de Saint-Thomas au Congo.....	183
	Nègre élevé à Rome, et nommé évêque de Saint-Thomas et du Congo.....	Ibid.
	Suite des rois chrétiens du Congo.....	184
	Trois prétendants au trône divisent le royaume.....	185
	Règne de dom Alvare.....	186
	Invasion des Jagas.....	187
	Misère à laquelle ils réduisent le pays.....	188

DATES.

PAGES.

Le roi de Portugal, dom Sébastien, envoie Govea au secours du roi chrétien.....	189
Les Jagas sont chassés du Congo.....	Ibid.
• Portugais envoyés à la recherche des mines d'or, trompés par le roi à l'instigation de son confesseur.....	190
Nouvel évêque de Saint-Thomas.....	191
Ambassadeurs envoyés par le roi de Congo à Lisbonne et à Rome.....	192
Les Dominicains sont les premiers missionnaires établis au Congo, suivant Merolla et Maffée....	Ibid.
Religieux de Saint-François amenés par Diégo Cam. — Réception des capucins en 1645.....	193
Succès des missionnaires à Sogno.....	194
Supplice de deux cordeliers.....	195
Châtiment de leur persécuteur.....	197
Nouveau succès des capucins à Sogno.....	198
Leur pouvoir dans cette contrée.....	201
Introduction de la religion chrétienne dans le royaume de Loango.....	202
Tentatives infructueuses pour la maintenir.....	203
Idolâtrie des habitants d'Angoy. — Travaux pénibles des missionnaires.....	204
Violences auxquelles ils se livrent dans le royaume d'Owyhère.....	205
Générosité des Portugais de Loanda.....	207
Dévouement singulier d'un père capucin.....	208

## CHAPITRE IX.

Éclaircissements sur les nations qui bordent les royaumes de Congo et d'Angola.

## § I.

Éclaircissements des premiers voyageurs.

Royaumes de Bouke-Meyale, d'Anzico, Matamba et Cassangi.....	209
Étendue du pays des Anzicos, Micocco, Monsols ou Meticas.....	210
Mimos ou Bakke-Bakke. — Mopoe mugui, Mosongos.	211
Mines de cuivre. — Bois de teinture. — Armes et manière de combattre des Anzicos.....	212
Leur agilité et leur caractère sauvage.....	213
Marchés où l'on vend de la chair humaine.....	214

DATES.	PAGES.
Habillement et langage des Anzicos.....	215
Situation du royaume de Matamba.....	Ibid.
Ville et province de Cassangi.—Lac Aquilunda...	216
Fêtes sanglantes en l'honneur du roi.....	• 217
Détails sur le pays occupé par les Jagas, d'après Lopez.....	218
Caractère et manière de vivre de ces peuples.....	219
Armes des Jagas.—Ces nègres sont anthropophages.	220
Armée des Jagas.....	221
Rivière qui produit de l'or.—Manière barbare de recueillir le vin de palmier.....	222
Manière de combattre des Jagas.....	223
Portrait du chef des Jagas.....	224
Costume et physionomie des femmes jagas.....	Ibid.
Massacre des enfants qui naissent en temps de guerre.—Manière de recruter l'armée.....	225
Sacrifice humain en l'honneur du diable.....	226
Ensevelissement des morts.....	227

## § II.

Origine des Muzimbos ou Jagaç, selon Cavazzi.	
Opinions diverses des auteurs sur l'origine des Jagas.	
— Différents noms de ces peuples.....	229
Premières conquêtes de Zimbo et de sa femme Temba-n-Dumba.....	230
Zimbo s'avance jusqu'à Melinde, est vaincu et regagne le Congo par le cap de Bonne-Espérance..	231
Fondation d'une ville ou chilombo.—États conquis par les compagnons d'armes de Zimbo.—Mort de ce chef et de Temba-n-Dumba.....	232
Règne de Mussassa et de Temba-n-Dumba II.....	Ibid.
Anciennes coutumes sanguinaires des Jagas rétablies.	233
Lois féroces appelées Quixilles.....	234
Changements qu'elles éprouvent successivement...	235
Cérémonie de l'introduction des enfants dans le chilombo.....	236
Injonction singulière des Quixilles.—Repas de chair humaine.—Mépris pour les femmes stériles....	237
Les maris se mettent au lit pour les femmes après l'accouchement.—Cérémonies des funérailles...	238
Sacrifices aux mânes des morts.....	239
Causé romanesque de la mort de Temba-n-Dumba II.	
— Ses funérailles.....	240

DATES.

PAGES.

Vie errante des Jagas.—Forme de leurs chilombos ou villes.....	241
Respect pour les chefs.—Vénération pour les morts illustres.— Sacrifices humains.....	242
Leurs prêtres et leurs sorciers.....	243
Singhilles ou devins.....	245
Superstitions, idoles; adoration d'un bouc.....	246
Opinion des Jagas sur les âmes des morts.— Dieu Quibondo.....	247
Imprévoyance des nègres Jagas.— Disette, et dieu qui en préserve.....	248
Manière de combattre des Jagas.— Repas de chair humaine préparé par les femmes.....	249
Motifs frivoles des guerres.— Costume guerrier des Jagas.....	250

## CHAPITRE X.

## Résumé des premiers voyageurs sur l'histoire naturelle du Congo, d'Angola et de Benguella.

## § I.

## Climat, sol, minéraux.

Température.— Saisons.....	251
Division de l'année au Congo.....	252
Vents et pluies périodiques.....	254
Mines et métaux.....	255
Belles pierres propres à l'architecture.....	257

## § II.

## Agriculture, plantes cultivées, arbres et autres végétaux.

Fertilité du sol.— Culture de la terre.....	258
Céréales du Congo.....	260
Différentes espèces de légumes.....	263
Culture et emploi du manioc.....	Ibid.
Plantes d'Europe cultivées dans les jardins.....	265
Ananes, bananes, arosses.....	266
Description de l'insanda, figuier indien de Clusius.	267
Arbre consacré, nommé mirrone.— Détails sur l'aliconde.....	268
Mofuma, arbre dont on fabrique les canots.....	269

Citronniers et orangers du Congo.....	270
Mabocké, nicefo, caschiec.....	271
Noix de cola.....	272
Goyaves, gegos, kikere, cannes à sucre.....	273
Malaguettes. — Autre espèce de poivre.....	274
Différentes espèces de palmiers.....	275
Palmier tamgra.....	276
Dattiers.....	277
Plantes aromatiques et médicinales.....	278
Description et usage du ncassa.....	279
Autres plantes médicinales.....	280
Abondance des fleurs au Congo.....	281

## § III.

## Mammifères.

Grands quadrupèdes communs au royaume de Congo et à celui d'Angola. — Éléphants du Congo.....	282
Force des crins de la queue des éléphants.....	284
Mœurs de l'éléphant.....	285
Les nègres ne faisaient aucun cas de l'ivoire avant l'arrivée des Portugais.....	286
Manière de tuer les éléphants dans le pays de Sogno.....	288
Bada, abada, ou rhinocéros.....	289
Impanguazza ou impacassa.....	291
Abondance des bœufs à Benguella.....	292
Impalanga.....	293
Golungo ou Goulungo.....	295
Ncoco ou élan du Congo.....	296
Gazelles nommées nsessi.....	297
Envoeri. — Description du zèbre.....	298
Zèbre du roi de Portugal.....	299
Abondance du bétail dans le Congo, au rapport de Lopez.....	300
Lions et tigres du Congo et du pays des Anzicos.....	301
Loups ou quambengos.....	302
Ravages affreux qu'ils commettent.....	303
Bandes de chiens sauvages.....	304
Ours et sangliers ou engallas.....	305
Civettes de Pemba. — Chats sauvages. — Emploi de leurs peaux.....	306
Autres petits quadrupèdes à beau pelage. — En- tiengie.....	307



DATES.

PAGES.

Chasse aux souris. — Singes. — Description des enjecos ou pongos.....	308
Description du quoja-morrou.....	310
Description et mœurs de l'hippopotame.....	312
Espèce de lamantin, appelé ambisi-angulo par les naturels, et sirène, ou le poisson femme, par les voyageurs.....	314
Grand cétacé pris à Colombo ou Colambo sur la Coanza.....	317

## § IV.

## Oiseaux.

Flamand, volaille et perroquets du Congo.....	319
Perdrix.—Autruche. — Pélicans bleus.....	320
Moineaux à plumage variable.....	321
Leurs nids. — Oiseaux de musique.....	322
Oiseau qui prononce le nom de Jésus-Christ.—Oiseau qui indique le miel.....	323
Grand oiseau pêcheur.....	324

## § V.

## Reptiles, poissons, mollusques et insectes.

Crocôdiles ou caïmans du Zaïre.....	325
Serpents monstrueux.....	326
Serpent embaba.....	328
Serpent à sonnettes de Lopez. — Vipères venimeuses.....	330
Serpents fabuleux. — Autres espèces. — Serpent de corail.....	331
Abondance du poisson sur les côtes du Congo et d'Angola.....	332
Description du picco opic.....	Ibid.
Corvino.—Pilchard. — Poissons de l'île de Loanda.....	333
Crustacés et mollusques de l'île de Loanda.....	334
Baleines.....	335
Ravages des fermites.....	Ibid.
Abeille du Congo.....	336
Serpent copra, ou plutôt cobra de Merolla.....	Ibid.

## LIVRE XVI.

NOUVEAUX VOYAGES DANS L'Océan ATLANTIQUE MÉRIDIONAL, SUR  
TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP LOPEZ-  
GONZALVO JUSQU'AU CAP NEGRO.

## CHAPITRE I.

Voyages des missionnaires français dans le  
Loango et le Cacongo, de 1766 à 1776.

Introduction.....	337
Matériaux fournis à l'abbé Proyard.....	338

## § I.

Description géographique.

Étendue et limites du Loango.....	339
Royaumes intérieurs de N'Teka et de Jomba.....	340

## § II.

Mission de Belgarde et de deux autres religieux,  
en 1766.

Histoire du jeune Belgarde.....	340
1766 Arrivée des missionnaires à Loango.....	341
Séjour à Bouali. — Description de cette capitale...	342
Villages de Bondo et de Kibota. — Souffrances des missionnaires; mort de l'un d'eux.....	343
Ils sont forcés de retourner en France.....	344

## § III.

Voyage de Descourvières et Joli missionnaires  
français, de 1768 à 1770.

1768 Arrivée de nouveaux missionnaires sur la côte....	345
1769 Séjour à Kingué, capitale du Cacongo.....	Ibid.
Travaux des missionnaires. — Leurs succès à Ma- lembe et à Kaïa.....	347
1770 Leur retour en France.....	347

## § IV.

Voyage de quelques autres missionnaires français à Cacongo et Loango, 1773 à 1776.

1773	Nouvelle mission envoyée au Loango. — Relâche à San-Iago. . . . .	348
	Voyages des missionnaires par terre, de Mayomba à Kinguelé. — Rivières qu'ils traversent, village de Makanda. . . . .	349
	Village de Kilongo. — Cases consacrées aux dieux tutélaires. . . . .	350
	Séjour à Bouali. . . . .	351
	Misérable état des missionnaires. — Leur établissement à Kilonga, près de Kinguelé. . . . .	352

## § V.

Voyage de Descourvières et de Quilliel d'Aubigny, chez les nègres convertis de Manguenzo.

	Colonie nègre de Manguenzo. — Visite des missionnaires. — Villages de Guenga et de Manguenzo. . . . .	353
	Dernières nouvelles reçues de la mission française. . . . .	354

## § VI.

Observations sur les mœurs, les usages et les divertissements des nègres du Loango.

	Différence du caractère des nègres de l'intérieur et de ceux de la côte. . . . .	356
	Polygamie. — Condition malheureuse des femmes. . . . .	357
	Empire tyrannique des princesses sur leurs maris. . . . .	358
	Ordre des successions. — Divertissements des nègres de Loango. . . . .	359
	Douleur d'une mère nègre en apprenant la perte de son fils. . . . .	360
	Assemblées. — Jours de repos. . . . .	361

## § VII.

Religion et cérémonies religieuses.

	Bon et mauvais principe. . . . .	362
	Idoles. — Caste des Gangas. . . . .	363

DATES.	PAGES.
Nègres blancs ou albinos. — Opinion des nègres sur l'âme.....	364
Vénération pour les morts.....	365
Cérémonies des funérailles.....	366

## § VIII.

## Gouvernement, lois, pouvoir du roi et privilèges des grands. Expéditions militaires.

Respect du peuple pour le roi. — Pouvoir des grands vassaux.....	367
Charges de l'état.....	Ibid.
Familles dans lesquelles la couronne est héréditaire.....	368
Successeur désigné par le roi mourant. — Pouvoir exécutif et législatif réuni dans les mains du roi.....	369
Manière de rendre la justice.....	370
Manière de garder les prisonniers.....	371
Privations imposées au roi par son rang. — Force militaire.....	372
Manière de combattre.....	373

## § IX.

## Langue du Loango et du Cacongo.

Rapports de ressemblance entre les langues de toute la côte.....	374
Caractères particuliers de la langue du Cacongo et du Loango.....	375
Noms et articles. — Verbes.....	376
Erreur de l'abbé Proyart sur l'origine de cette langue.....	378
Manière de compter au Loango.....	379

## § X.

## Industrie et commerce.

Médecins du Loango. — Maladies.....	380
Forgerons. — Tisserands. — Fabrique d'étoffes....	381
Traite des esclaves. — Commerce des Anglais en 1776.	382

## CHAPITRE II.

## Voyage de M. Degrandpré sur les côtes d'Angola, en 1786 et 1787.

1777	Détails sur M. Degrandpré.....	383
	§ I.	
1786	Limites de la côte d'Angola.....	384
	Erreurs du commerce à ce sujet.....	385
	Des deux routes qui conduisent à la côte d'Angola.	Ibid.
	La grande route, ou la route la plus longue, est pré-	
	férable.....	387
	Description de la baie de Sainte-Catherine.....	Ibid.
	Baie de Mayombe.....	388
	Rivière Quilongo ou Kilongo.....	Ibid.
	Baie de Loango, sa position et sa description.....	389
	Bois de Maquimbe.....	Ibid.
	Lac Barachouas.....	390
	Peuples nommés Montigué, Montekes et Quiban-	
	gues.....	Ibid.
	Malembe, sa description.....	391
	Montagne de Malembe, sa hauteur.....	Ibid.
	Crique nommée le Paradis.....	392
	Mambouc de Malembe.....	393
	Son village; lac Loanguilly.....	Ibid.
	Baie de Cabende (Cabinde).....	394
	Manière d'y aborder, banc de Belé.....	Ibid.
1788	Les Portugais construisent un fort à Cabende, et	
	veulent interdire dans ce lieu le commerce aux	
	Français.....	397
	Hostilité qui eut lieu à ce sujet entre les Portugais	
	et les Français. — Expédition de Marigny.....	398
	Les Portugais s'emparent d'Ambriz.....	399
1791	Ce désert se termine par un traité, et le com-	
	merce français est rétabli sur la côte d'Angola..	Ibid.
1786	État de Sogno.....	400
	Nègres mondongues.....	401
	Embouchure du Zaïre. — Port d'Ambriz.....	402

## § II.

Observations de M. Degrandpré sur la religion, les mœurs et les usages des nègres du Congo.	
Vains efforts des missionnaires français pour convertir les naturels.....	403
Idoles des nègres ; divinités nommées Zambi . . .	405
Les statues des nègres n'ont pas la forme africaine.	Ibid.
Dieux pénates nommés Kissy.....	Ibid.
Pratiques superstitieuses des nègres du Congo dans leurs repas. ....	Ibid.
Aliments des nègres du Congo.....	406
La polygamie est autorisée parmi eux.....	407
Les femmes sont obligées de se tenir enfermées pendant leurs indispositions périodiques.....	408
Terre rouge qu'elles emploient pour leur toilette..	Ibid.
Distinctions des rangs chez les nègres du Congo...	Ibid.
Des princes-nés et des princesses-nées.....	409
Réunions et assemblées.....	411
Danssi ; sanga ou chansons de guerre.....	412
Salut nommé saquilla.....	413
Cérémonies des funérailles.....	Ibid.

## § III.

## Gouvernement et législation.

Des diverses formes de gouvernement au Congo et dans le Loango.....	416
Suzeraineté du roi de Loango sur ceux de Mayembe, Malembe et Cabende.....	Ibid.
Forme particulière du gouvernement de Loango..	Ibid.
Des divers ministres du roi de Loango.....	Ibid.
Du mafouc.....	417
Du capitaine-mort.....	419
Du mambouc.....	420
Du maquimbe, du monibanze et du monibele.....	421
Lois du Loango.....	422
Définition du mot cabale en Loango.....	424

## § IV.

Constructions, industrie et habillement des nègres. Commerce des esclaves.	481
Cases et maisons des nègres du Congo.....	425

## DES MATIÈRES.

599

DATES.

PAGES.

Leurs habillemens .....	426
Leurs caractères.....	428
Ne sont point anthropophages.....	429
Commerce des Français sur la côte de Loango et d'Angola .....	430
Du poignage; sa définition.....	432
Traitement des marchands envers les esclaves.....	434
Tableaux donnant les prix d'un esclave en mar- chandises .....	437

## CHAPITRE III.

Voyage du capitaine Tuckey sur le fleuve  
Zaïre, en 1816.

## § I.

## Preliminaires.

Conduite de l'Angleterre pour l'extension de son commerce.....	439
Efforts des Anglais pour rentrer dans l'intérieur de l'Afrique.....	440
Le gouvernement anglais projette une expédition sur le fleuve Zaïre.....	442
Le capitaine Tuckey est nommé pour la commander.	443
Smith est nommé naturaliste de l'expédition.....	444
Préparatifs du départ.....	445
Fin funeste de dix-huit membres de l'expédition...	Ibid.
Publication des journaux de Tuckey et de Smith.	446
Opinion de la jonction du Zaïre au Moien-Enzzadi avec le Joliba .....	448
Fautes commises par les Anglais dans le projet de cette expédition.....	Ibid.
Insalubrité du climat à l'embouchure du Zaïre....	449

## § II.

Départ d'Europe. Traversée jusqu'à l'embou-  
chure du Zaïre.

Tuckey fait voile du port de Falmouth.....	450
Le détroit des Canaries .....	451
Les poissons et mollusques que l'on rencontra .....	Ibid.
Relâche à Porto Praya .....	Ibid.
Départ de Porto Praya.....	453

DATES.	PAGES.
Observations d'histoire naturelle.....	455
30 avr. Violent orage.....	456
1816 On double le cap des Palmes; mer lumineuse dans le golfe de Guinée.....	458
Ile du Prince.....	459
Courants; description de la côte d'Afrique.....	461
Calme; observations d'histoire naturelle.....	462
Côte de Mayomba.....	463
Baie de Loango.....	464
Écueil qui s'y trouve.....	465
Pointe de Malemba où l'on jette l'ancre.....	466
Visite du mafouc de Malemba.....	467
13 juin On jette l'ancre en face de Cabenda.....	468
1816 Rivière de Loango-Louise, et pays qui l'environne. Banc de Belé.....	469 470

## § III.

Passage de l'embouchure du Zaïre. Navigation  
jusqu'à l'île de Bouka Embomma.

6 juil. On double le cap Padron et la Pointe du Requin:.....	470
1816 Visite du mafouc de la Pointe du Requin.....	471
Belle végétation de ce pays; plantes remarquables.....	472
Cap Cacatou.....	474
Visite du mafouc de la Pointe du Marché.....	Ibid.
Coutumes des nègres de se limer les dents.....	475
Nègres de Sogno; leur manière de conclure un marché.....	476
Végétation du pays; plantes remarquables.....	477
De l'embouchure du Zaïre; volume d'eau versé par ce fleuve.....	478
Crique de Sherwoods et baie de l'Alligator.....	480
Végétation de ce pays.....	481
Commerce des Anglais avec les naturels.....	Ibid.
Châtiment des empoisonneurs.....	482
Ile de l'Alcyon.....	Ibid.
Kanga-vemba, ou étang de l'Alligator.....	Ibid.
Ile de Zoonga-Casaquoisa.....	483
Navigation vers Embomma. — Pointe de la Tête de l'Écossais.....	Ibid.
Troupe de perroquets.....	484
Iles de Mamponga et de Zoonga Kampenzey.....	484
Ile de Zoonga Chinganga.....	485



## DES MATIÈRES.

601

DATES.		PAGES.
	Village de Peter Mesougy.....	485
	Village de Maliba.....	486
	Traversée du canal de Mamballa.....	Ibid.
	Ile Farquhar.....	Ibid.
	Offre d'une jeune négresse au capitaine Tuckey ...	487
	Végétation du pays.....	488
	Village de Lombi.....	489
	Aventure du nègre Simmons.....	490
	Embomma.....	492
	Audience du chenou au roi d'Embomma.....	493
	Cérémonie du sakilla.....	Ibid.
	Habitation du chenou d'Embomma.....	495
	Curiosité des femmes du roi ou chenou.....	496
	Les hommes offrent leurs femmes aux Anglais....	497
28 juil.	Visite du chenou sur le vaisseau anglais. ....	Ibid.
1816	Nombre de vaches du chenou.....	498
	Culture du pays d'Embomma.....	Ibid.
	Iles Bonka, village de Thunanga et Vinda, rivage de Tynyanga.....	499
	Cérémonies des funérailles.....	500
	Traite des esclaves.....	501
	Canal de Bouka, Embomma, fles de Hekay et Bouka.....	Ibid.
	Montagnes qui bordent le Zaïre.....	502

## § IV.

## Départ d'Embomma dans des chaloupes; navigation jusqu'à Yellala ou la cataracte.

Description des bords du fleuve.....	504
Rochers de Sandy, d'Oscar, d'Oscar-Scylla.....	505
Iles de Gombac.....	Ibid.
Coude du Fidler.....	506
Industrie des naturels.....	Ibid.
Troupes de singes et fourmilières.....	Ibid.
Illusion atmosphérique.....	507
Bansa de Souka-Congo.—Village de Congo-Binda.	Ibid.
Condo-Sono.—Rocher de Bouca-Bela ou Blemba.— Ilot du Chaudronnier.—Rochers de N'Casan ou de Weirdsisters.—Rocher du Diamant ou Salan- Kouquotty.....	508
On continue à remonter le fleuve.— Village de Noky.....	509
Végétation du pays.....	510

DATES.		PAGES.
	Audience du chenou de Noki. — Palaver.....	511
	Repas des Anglais à Noki.—Conduite des femmes à leur égard.....	512
	Sterilité des montagnes.....	513
	Renseignements sur l'intérieur du pays et la contrée nommée M'Intolo.....	514
	Anse de Nomaza. — Ile de Zounga-Couley-Calas- sangan. — Casan Yellala.....	515
	Cataracte de Yellala.....	517
	Description géologique du sol.....	518
	Visite faite au chenou.....	519
	Congo et Yellala. — Suxum Congo et Coucoulou Congo.....	520
	Menzi-Macoulou.....	521
	Largeur du Zaïre.....	Ibid.
	Description géologique des bords du Zaïre.....	522
	Sécheresse extraordinaire. — Disette.....	523
	Végétaux et métaux du pays.....	524
	Instruments de pêche des naturels.....	Ibid.
	Empressement des femmes pour voir les blancs....	525
	Étendue du royaume du Congo.....	526

## § V.

## Second voyage par terre sur les bords du Zaïre.

## Retour de l'expédition.

20 août	Départ de Coulou. — Arrivée au bansa de Manzy.	527
1816	On traverse Soulou Envonzy. — Ravin profond...	528
	Hautes montagnes. — Bansa d'Inga.....	529
	Les Anglais menacent pour avoir un guide.....	530
	Dialecte des naturels d'Inga. — Ils dépendent de Benzy N'Congo.....	531
	Village régulier construit par les termites.....	532
	Mavounda-Boaya. — Réception du macouc.....	Ibid.
	Retour à Inga par Kincaya et Condoallo.....	
	Vallée de Bemba-Macongo.....	
	C'est à Embomma, centre du commerce, où l'o enseigne l'anglais.....	
	Chute d'eau de Songa Yellala.....	
	Condoalla. — Montagne de Madongo-Mongo.....	
	On traverse la vallée de Bemba.....	
	Cataracte de Sangalla. — Mavounda.....	
	Bansa de Yonga. — Marche pénible.....	
	Vounda ou Oualla.....	

DATES.		PAGES.
	Les maladies font de grands ravages parmi les membres de l'expédition.....	538
	Ruisseau Loullou.....	Ibid.
3 sept.	Montagne de Mangoama-Gomma. — Plateau de	
1816	Bamba Yonga.....	539
	Le fleuve s'élargit sous la forme d'un lac.....	Ibid.
	Condo-Yonga. — Naturels.....	540
	Précautions des habitants des bords du fleuve contre les crocodiles.....	542
	Baie de Covinda; troupe d'hippopotames.....	543
	Naturels dont les dents sont taillées en scie.....	544
	Arrivée à Massoundi.....	545
	Montagnes stériles; le fleuve s'élargit.....	546
	Wouki-Filou, baie de Soundy-N'Sanga.—Derniers renseignements sur le cours du fleuve.....	547
10 sep.	Tuckey se décide à retourner sur ses pas.....	548
1816	On atteint Yanza.....	Ibid.
	On arrive à la rivière Soulou-Louanzaza.....	549
	On gravit le rocher de Mango-Enzouma.....	Ibid.
	On arrive sur les bords de la rivière Loullou à Keilenga et à Inga.....	Ibid.
14 sep.	Arrivée à Coulou.....	Ibid.
1816		
17 sep.	On descend le fleuve.....	550
21 sep.	Mort de Smith.....	Ibid.
4 oct.	Mort de Tuckey.....	Ibid.

## CHAPITRE IV.

Observations générales sur le Zaïre et sur les mœurs des nègres qui habitent ses rives.

## § I.

## Observations sur le Zaïre.

Rapidité et profondeur du fleuve appréciées.....	551
Vitesse du courant. — Marée à son embouchure...	552
Débordement du fleuve.....	553
Conjectures de Tuckey et de MM. Barrow sur l'origine de ce fleuve.....	554
Opinion de M. Robertson à ce sujet.....	555
Récits faits à Bowdich.....	556

## § II.

Coutumes et caractères des naturels des bords  
du Zaïre.

Conformation et physionomie des nègres du Zaïre.	556
Leur indolence.....	557
L'avilissement des femmes parmi eux. — Puniton des adultères.....	558
Saleté des nègres du Congo.....	559
Costume des femmes. — Usage de les teindre.....	560
Population. — Remarque sur les récits des mission- naires. — Maladies.....	Ibid.
Négresse blanche.....	561
Médecine des nègres du Congo.....	Ibid.
Industrie des nègres du Congo.....	Ibid.
Habillement, instruments de pêche, canots, armes.	562
Instruments aratoires. — Agriculture.....	563
Instruments de musique.....	564

## § III.

## Fétichisme. Justice.

Pratiques des prêtres fétiches.....	565
Défi des Anglais au sujet du fétiche de Coulou....	567
Rochers et pierres de tonnerre considérés comme fétiches.....	568
Bon et mauvais génie.....	569
Peines pour l'adultère et l'empoisonnement.....	Ibid.
Manière de juger. — Épreuve par l'écorce véné- neuse.....	570

## § IV.

## Manière de compter le temps. Langage.

Division du temps, par les naturels, en saisons, mois et jours.....	
Comparaison des langues africaines, par M. Marsden.	
Vocabulaire congo, mosambique et cafre.....	
Observations de M. Marsden sur le vocabulaire rap- porté par Tuckey.....	
Vocabulaire congo, mosambique et de Lagoa.....	
Vocabulaire des langues de Malemba et d'Embomma	
Observations thermométriques.....	





00086038

Digitized with financial assistance from the  
Government of Maharashtra  
on 02 January, 2016

